00082059

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018

RECHERCHES

SUR LES

ORIGINES DE L'ÉGYPTE

ETHNOGRAPHIE PRÉHISTORIQUE

ET

TOMBEAU ROYAL DE NÉGADAH

T b 39

PAR

J. DE MORGAN

ANCIEN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ANTIQUITÉS DE L'ÉGYPTE
DÉLÉGUÉ GÉNÉRAL DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN PERSE

AVEC LA COLLABORATION DE

MM. LE PROFESSEUR WIEDEMANN, G. JÉQUIER
ET LE Dr FOUQUET

£2059
ae

LIBRARY OF THE BOMBAY BRANCH OF THE ROYAL ASIATIC SOCIETY

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1897

00082059

PRÉFACE

Le 15 août 1895, je publiais dans *La Vie contemporaine* (tome III, p. 337 sq.) une étude intitulée : *Memphis et la vallée du Nil dans les temps historiques*. Je concluais dans les termes suivants en ce qui concerne les époques antérieures à l'histoire :

« Depuis longtemps on cherche, en Égypte, les vestiges des temps préhistoriques et l'on a cru voir dans les silex taillés l'équivalent de nos âges néolithiques de l'Europe. Mais les instruments de pierre sont ici de toutes les époques ; j'en ai trouvé moi-même dans les tombeaux de la IVe, de la XIIe et de la XVIIIe dynasties ; on en connaît de la période des Ptolémées. Quant à ceux que l'on ramasse sur le sol, ils sont sans date, sans gisement qui permette d'en apprécier l'antiquité.

« Bien certainement les populations qui, avant l'arrivée des Égyptiens, habitaient la vallée du Nil, vivaient au milieu des marais et des forêts où elles rencontraient les éléments nécessaires à leur vie ; elles ne s'aventuraient guère dans le désert stérile et infesté d'animaux dangereux. C'est donc sous les alluvions de la vallée qu'il faudrait rechercher les véritables gisements préhistoriques, dans les lieux où furent jadis les villages, les campements.

« Mais depuis dix, peut-être douze mille ans, le Nil, par ses incessants apports, a recouvert d'épais limons les sites où vivaient les précurseurs des Égyptiens, et c'est peut-être

à 20 ou 30 mètres de profondeur qu'il faudrait descendre pour rechercher les traces de cette civilisation ; tâche devenue impossible et qu'il n'est plus permis que de signaler. »

Telle était encore, en 1895, mon opinion sur l'âge de pierre en Égypte. N'ayant à ma disposition que les assertions fournies par mes prédécesseurs et n'ayant pas encore été à même d'en reconnaître l'inexactitude, j'avais été trompé; sans discussion, j'attribuais aux temps historiques les silex taillés que j'avais parfois rencontrés dans le remplissage des sépultures.

Pouvais-je, en effet, supposer *a priori* que les recherches de près d'un siècle dans le sol égyptien n'avaient jamais porté sur ces questions, qu'une opinion purement superficielle s'était établie chez les nombreux savants qui avaient parcouru en tous sens la vallée du Nil et ses montagnes, que presque personne n'avait cherché à élucider les problèmes relatifs aux origines et que, malgré l'opinion de quelques rares spécialistes sur l'existence en Égypte de l'âge de la pierre, l'opinion contraire, qui ne reposait sur aucun fait positif et scientifiquement observé, avait été acceptée sans contrôle par la grande majorité des égyptologues.

Mon erreur était, à coup sûr, bien plus excusable que celle de la plupart de mes devanciers, car, depuis le commencement de mon court séjour en Égypte, durant les années 1892-93 et 94, j'avais été absorbé par des travaux n'ayant rien de commun avec les origines égyptiennes. Mais elle tomba d'elle-même quand, plus libre de mon temps, j'eus le loisir d'explorer attentivement le désert; les documents devinrent, à ma grande surprise, d'une telle abondance que je dus modifier mon opinion, rejeter les explications fantaisistes de bien des auteurs et admettre l'existence

en Égypte d'une civilisation néolithique très développée.

Aujourd'hui que cette question est entrée dans une phase nouvelle, que les localités préhistoriques sont signalées par centaines, qu'il n'existe plus aucun doute sur l'époque des instruments de pierre, je ne puis m'expliquer comment il se fait que cette découverte ne se soit pas produite beaucoup plus tôt, comment les tombes royales des premières dynasties, dont les tells étaient si apparents, n'aient pas attiré l'attention et soient demeurées si longtemps dans l'oubli. Il faut que l'examen du sol ait été bien superficiel et que l'étude des textes ait rendu aveugles les visiteurs du pays des Pharaons.

Un égyptologue de mes amis m'a quelque peu accusé de manquer d'égards envers l'égyptologie linguistique, la seule science qui, pour beaucoup d'égyptologues, puisse nous éclairer sur toutes les questions relatives à la civilisation dans la vallée du Nil. Certes, je suis très loin de mépriser ces connaissances ; et si, parfois, j'ai été dur pour les linguistes, c'est qu'ils sont trop souvent d'un exclusivisme fort préjudiciable à l'avancement de nos découvertes ; que, sans étudier les conditions naturelles dans lesquelles vivaient les Égyptiens, ils veulent tirer des textes seuls les explications que la nature leur fournit d'une manière si libérale.

Nombre d'égyptologues oublient volontiers que leur rôle d'interprètes est souvent faussé par leur ignorance parfois absolue des choses dont parlent les inscriptions qu'ils traduisent.

Heureusement, cette tendance d'esprit n'est pas générale chez les égyptologues et plusieurs de ces savants linguistes sont, en même temps, des hommes fort instruits des faits de l'histoire naturelle, de l'ethnographie et de toutes les connaissances qui permettent d'interpréter fidèlement la

pensée des scribes de l'antiquité. Ceux-là rendent de réels services à la science et, peu à peu, font disparaître les erreurs dans lesquelles les égyptologues uniquement linguistes nous avaient fait tomber.

Lors de mon arrivée en Égypte (1892), je ne m'étais instruit des questions archéologiques relatives à ce pays que dans les livres, et, supposant que les observations avaient été faites avec toute l'attention nécessaire, je m'en rapportais aux dires des auteurs. Ce n'est que progressivement que j'ai entrevu les inexactitudes et, malheureusement aussi, la manière si légère dont certains travaux ont été menés. J'ai graduellement modifié mon opinion sur bien des points et je ne crains pas de citer mes propres termes de 1895; ils montrent avec quel esprit d'impartialité j'ai jugé des questions préhistoriques dans la vallée du Nil.

C'est pénétré de cette pensée que j'ai écrit mon livre, *Recherches sur les origines de l'Égypte, L'âge de la pierre et les métaux*. (Paris, 1896, E. Leroux.)

La publication n'en était pas achevée depuis deux mois que je recevais un grand nombre de lettres de savants appartenant à toutes les nationalités, me donnant l'opinion des spécialistes sur l'intéressante question des débuts de l'histoire égyptienne, critiquant certains passages ou demandant de nouveaux éclaircissements. Les naturalistes, les anthropologistes, les phréhistoriciens acceptèrent presque tous, sans restrictions, mes conclusions. L'un d'eux me fit observer, cependant, qu'en ce qui concerne l'époque quaternaire je ne fournissais pas de preuve absolue en faveur de la haute antiquité des instruments de type chelléen, que je n'avais jamais rencontré les coups-de-poing chelléens dans des couches dont l'époque fût déterminée d'une façon

absolue. D'autres, interprétant ma pensée, mais lui donnant une portée plus grande que je ne le désire, ont étendu la survivance de l'usage de la pierre taillée bien au delà des limites que je crois devoir moi-même lui assigner. Je reviendrai sur ces questions dans mon « Introduction », apportant de nouveaux matériaux et corrigeant quelques inexactitudes qui se sont glissées dans mon dernier volume.

Chez les égyptologues, les opinions furent diverses. En Allemagne, mes interprétations furent admises par les savants les plus autorisés, qui me témoignèrent la satisfaction qu'ils ressentaient de voir les limites de l'histoire égyptienne reculées jusqu'à des époques aussi éloignées, et précisées par des faits dont ils avaient déjà la plupart pressenti l'existence.

En France, l'opinion fut, à peu de chose près, la même. Mes écrits ne furent critiqués qu'indirectement (1) ; quelques phrases incidentes seules montrent, en des termes sur lesquels je ne veux pas insister, que mon opinion n'était pas alors partagée par tous les égyptologues.

Les origines de la vie humaine, aussi bien en Égypte qu'ailleurs, sont du domaine de l'histoire naturelle, de la géologie, de l'anthropologie, et les conclusions des naturalistes relativement aux origines doivent servir de base aux interprétations des textes. Vouloir procéder en sens inverse et reconstituer, par les documents écrits, les faits antérieurs à l'histoire, est commettre une petition de principes excluant toute possibilité de discussion scientifique.

Il est certain, et je l'ai dit, que les Égyptiens empruntèrent aux populations qui vécurent avant eux en Égypte,

1. Voir la *Revue critique d'Histoire et de Littérature* (15 février 1897).

un grand nombre de coutumes ; mais la distinction entre les usages indigènes et ceux des Égyptiens pharaoniques ne peut être faite qu'alors que nous connaîtrons la vie des pré-Égyptiens. C'est de ces faits, qui ne les concernent pas au point de vue de l'observation, que les égyptologues seront appelés à tirer des conclusions.

Quant au parti pris avec lequel, suivant certain linguiste, je suis censé avoir écrit mon livre, l'opinion que j'émettais en 1895 démontre qu'il n'a jamais existé. Ce parti pris serait d'ailleurs partagé par les nombreux savants qui ont été témoins de mes découvertes, qui ont reçu sur le terrain les explications qu'ils désiraient obtenir, et qui, convaincus comme moi par les faits, se sont rangés à mon avis. Si ma bonne foi a été trompée, la leur l'a également été et peut-être, d'ailleurs, que ceux qui s'arrogent le droit de juger de mon impartialité ne sont pas bon juges en pareille matière et obéissent à des sentiments personnels n'ayant rien de commun avec la science.

M. Amélineau, dont les découvertes à Abydos sont, sans contredit, de la plus haute importance, a eu tort, à mon sens, d'interpréter les documents dont il disposait en les attribuant aux dynasties divines. Je lui avais, sur le terrain, conseillé la prudence, l'incertitude sur l'époque précise des rois dont il venait d'exhumer les tombeaux. Il a cru devoir persister dans son opinion et la publier ; sa bonne foi ne peut être mise en doute, et, dans tous les cas, son erreur ne saurait justifier les termes dans lesquels son opinion a été combattue.

M. Flinders Petrie, exécutant des fouilles dans des nécropoles de la même époque que celles explorées par M. Amélineau et par moi-même, a émis une opinion que je com-

bats; mais cette divergence d'idées n'a pas entraîné entre nous une rupture. Nous discutons en termes courtois, et j'ai facilité de tout mon pouvoir les recherches de M. Flinders Petrie, espérant, avec une entière impartialité, que la science y trouvait son avantage.

Cette façon d'agir est la seule qui soit de mise dans le monde scientifique, l'opposition des vues, la vivacité même des discussions ne devant jamais exclure l'esprit d'équité dans le fond, ni la courtoisie dans la forme.

En publiant mon livre sur *Les origines de l'Égypte*, je n'ai pas eu la prétention de faire une œuvre complète; le titre même de l'ouvrage l'indique : ce sont des *Recherches*, et non un traité. Je savais que bien des interprétations de détail seraient plus tard à rectifier, que bien des erreurs partielles se glisseraient dans ce premier travail. Car j'étudiais une question nouvelle et très vaste, un sujet nécessitant des connaissances fort variées, pour lequel des collaborations nombreuses m'étaient nécessaires. Ces rectifications, je comptais les faire moi-même au cours d'un second volume, celui que je présente aujourd'hui au public.

Je l'ai divisé en sept chapitres, dont le premier est, en quelque sorte, une « Introduction ». Le second donne la liste des localités où *ont été* rencontrés des vestiges préhistoriques ou des restes des premiers Égyptiens. Dans le troisième chapitre, j'expose, d'après les documents que nous possédons aujourd'hui, ce qu'étaient l'existence, l'industrie, les arts des peuples qui habitaient l'Égypte avant les Égyptiens. Le quatrième relate le résultat de mes fouilles dans le tombeau royal de Négadah. Les cinquième et sixième chapitres, consacrés aux interprétations des documents fournis par le tombeau royal, sont dus respective-

ment à MM. A. Wiedemann et G. Jéquier qui tous deux ont assisté à la fouille. Au septième chapitre, M. le docteur Fouquet traite de l'anthropologie.

Au cours de l' « Introduction » je reprends plusieurs questions étudiées dans mon volume de 1896, rectifiant quelques erreurs, apportant des nouveaux documents pour les faits que je considère comme insuffisamment démontrés, et répondant aux questions courtoises et de bonne foi qui m'ont été posées.

Ce travail, dans son ensemble, fera, je l'espère, avancer la question des origines égyptiennes, mais sera bien loin de la résoudre d'une manière complète. Il faudra encore effectuer quantité de recherches et de fouilles et recueillir de nombreux documents pour combler les lacunes séparant les faits précis que nous possédons aujourd'hui; il faudra, surtout, mettre de côté les fables et les interprétations fantaisistes relatives aux premiers temps de l'Égypte et traiter du sujet avec l'indépendance d'esprit qu'apportent dans leurs travaux les observateurs désintéressés.

Beaucoup de savants ont bien voulu m'assister dans mes recherches et ont participé, chacun pour sa spécialité, à l'examen du produit de mes fouilles. Je leur en suis profondément reconnaissant, car, par leur expérience, ils m'ont permis de donner des renseignements d'une extrême précision. Le professeur Schweinfürth, par ses conseils et sa connaissance parfaite de l'Égypte, m'a suggéré bon nombre d'explications; il a eu l'obligeance de se charger de l'examen des substances végétales trouvées dans les tombeaux. M. Berthelot, mettant encore une fois sa science éminente au service de l'archéologie, a fait l'étude des métaux. MM. Friedel et Fouquet ont déterminé les roches qui

constituent la matière des vases trouvés dans le tombeau royal de Négadah. M. le docteur Lortet a identifié les restes animaux rencontrés dans les kjœkkenmœddings. Enfin, M. Amélineau a mis à ma disposition, avant même de les publier, les résultats de ses fouilles d'Abydos.

Je ne saurais trop remercier les savants qui ont bien voulu prêter l'appui de leurs connaissances spéciales à l'étude de cette question si complexe des origines égyptiennes; ils ont beaucoup contribué à affermir mon opinion, car, dans la plupart des cas, ce sont les détails en apparence insignifiants qui fournissent les bases les plus sûres de raisonnement.

Les sciences ont, aujourd'hui, réalisé de tels progrès qu'il n'est plus possible au même homme d'écrire un livre complet. Il doit avoir recours aux spécialistes, et tout ce à quoi peut prétendre celui qui conduit des recherches est de posséder des connaissances générales dans chacune des branches qui fournissent des documents, afin de recueillir les observations d'une manière scientifique, de telle sorte que les spécialistes mettent à profit ses études.

Le botaniste, le zoologiste, le linguiste, etc., qui tous ont examiné, à leur point de vue particulier, les documents qui leur ont été remis, émettent chacun leur opinion; et c'est l'ensemble de leurs conclusions, jointes aux appréciations de celui qui a dirigé les recherches, qui peut servir de base à des idées synthétiques. Cette méthode, si elle n'est pas infaillible, offre le maximum de garanties, et les livres ainsi composés fournissent des éléments précieux pour les traités complets que nous sommes encore bien loin de pouvoir écrire.

CHAPITRE I

Introduction. — Généralités.

Dans le présent ouvrage, je n'ai presque rien à ajouter aux considérations d'ensemble relatives à la géologie de l'Égypte telles que je les ai exposées dans mon volume sur *L'Age de la pierre et les métaux* (1896). Les explications sont suffisamment précises pour que le lecteur se rende aisément compte de ce qu'était l'aspect de la vallée du Nil aux derniers temps de l'époque néolithique, alors que les marais couvraient la presque totalité du Delta et bordaient les chaînes Libyque et Arabique.

Parmi ces marais latéraux existant encore de nos jours, j'avais omis de citer ceux qui s'étendent suivant une longue bande entre Siout et Tounah, au pied de la chaîne Libyque. Ce sont, sans contredit, les plus importants de l'Égypte ; leur comblement s'opère graduellement tout comme cela arrive pour ceux que l'on rencontre entre Licht et Dahchour ; ces marais sont les derniers exemples des phénomènes du comblement de la vallée du Nil.

Mais si le côté géologique de mon exposé de la question me semble suffisamment décrit, il n'en est pas de même en ce qui concerne l'existence de l'homme à l'époque quaternaire et l'âge des silex taillés de la Haute-Égypte. C'est de ces deux sujets que je parlerai dans cette introduction, répondant ainsi aux questions qui m'ont été posées et aux objections renfermées dans les livres et les brochures publiés, depuis que mon travail a vu le jour.

Je reprendrai aussi les raisons qui me portent à penser que la civi-

lisation égyptienne est originaire de l'Asie, mon savant ami M. G. de Mortillet m'ayant fait connaître les motifs qui lui font croire qu'elle est plutôt originaire de l'Afrique. Au cours de mon travail on trouvera le détail de mes observations relatives à cet important problème.

Dans une lettre qu'il m'écrivait peu de temps après la publication de mon volume sur *L'Âge de la pierre et les métaux en Égypte*, M. Salomon Reinach me priait de fournir quelques renseignements complé-

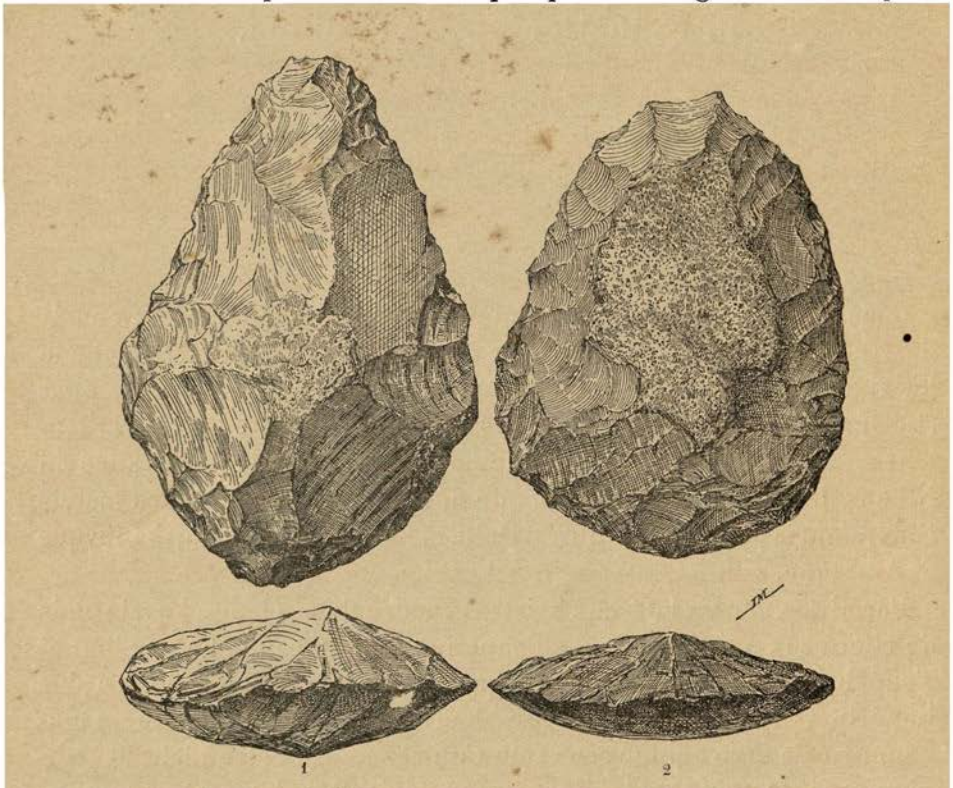

Fig. 1. — Coup-de-poing chelléen en quartzite jaune gris (Kawamil). 1/2 grandeur naturelle.

Fig. 2. — Coup-de-poing chelléen en silex brun foncé (Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle

mentaires au sujet des instruments chelléens de la vallée du Nil et se demandait si ces outils appartiennent bien à l'époque quaternaire. Ce doute est parfaitement fondé, car jusqu'ici il n'a pas été rencontré en Égypte d'ossements d'animaux faisant partie de la faune quaternaire accompagnés de silex taillés. Nous ne possédons donc pas de preuves

absolues, mais toutes les probabilités sont en faveur de l'opinion qui reporte l'antiquité de l'homme, dans cette partie de l'Afrique, jusqu'à l'époque qui précéda l'établissement définitif du régime actuel des eaux dans la vallée du Nil.

En général, c'est à la surface des alluvions caillouteuses qu'on trouve les silex du type chelléen, non pas à la limite des cultures, ni dans les sables qui s'étendent entre les limons et la base des montagnes, mais sur les mamelons qui forment pour ainsi dire les premiers contreforts de la chaîne.

Les plateaux eux-mêmes qui couronnent la montagne fournissent des instruments chelléens : il en a été rencontré à Esneh, sur le plateau de Gizeh, sur celui de Dahchour, dans le désert entre les oasis et la vallée du Nil; tandis qu'à Thèbes, à Toukh, à Abydos, à Kawamil et à Kom-Achim c'est dans les ravins que les trouvailles ont été faites. Il semblerait que ces objets, primitivement déposés sur les plateaux, ont été entraînés par les pluies et ne doivent leur présence dans la vallée qu'à la descente des matériaux d'alluvions.

Des instruments chelléens ont été découverts par M. Fl. Petrie dans les environs de Négadah; mais cette constatation de la présence des silex dans les alluvions du pied de la montagne n'est pas concluante en faveur de l'époque quaternaire de ces outils, car ces alluvions produites par les pluies sont de formation très récente. Le professeur Schweinfurth a observé que tous les huit ans il tombe en Égypte des pluies très considérables et que, par suite de l'aridité absolue des montagnes, il se forme des torrents très violents entraînant dans leurs eaux des masses énormes de matériaux roulés.

C'est à ces pluies que nous devons la plupart des cônes de galets qui s'appuient sur le flanc des montagnes de l'Égypte, ainsi qu'une partie des buttes qui bordent les cultures. Nous ne pouvons donc tirer aucune conclusion des objets que renferment ces alluvions.

Autrement intéressante est l'observation qui vient d'être faite par le professeur A. H. Sayce à El-Kab, découverte qu'il m'a communiquée de suite en me donnant les silex taillés qui en provenaient.

Au pied de la chaîne Arabique, au nord-est de la ville antique d'El-Kab, entre les villages d'El-Hilâl et de Mehammid, s'ouvre un ravin dont la naissance est au sommet de la chaîne. En le remontant, le professeur A. H. Sayce reconnut que le plateau formé d'alluvions caillouteuses durcies avait été coupé par les eaux pluviales et que ces couches d'alluvions renfermaient des éclats de silex. En cherchant

dans les éboulis de cette couche, le professeur Sayce rencontra quelques silex éclatés (fig. 3, 4 et 5).

Ces alluvions des plateaux sont très certainement antérieures à celles dont nous constatons la présence dans la vallée du Nil; elles appartiennent au système général des alluvions qui se déposèrent

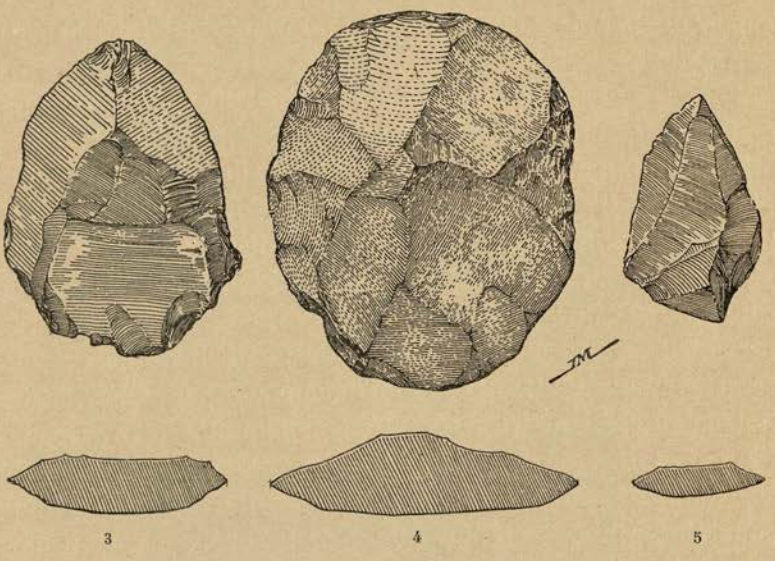

Fig. 3, 4 et 5. — Instruments de silex trouvés par le professeur A. H. Sayce, dans les alluvions du nord-est d'El-Kab. 1/2 grandeur naturelle.

après la période des érosions en Égypte. Mais jusqu'à ce jour ces couches n'ont pas fourni de fossiles quaternaires.

Les vestiges de l'homme quaternaire, instruments ou ossements, ont été rencontrés dans toutes les parties du monde en Palestine [1], aux Indes [2], au pays des Touaregs [3] et tout dernièrement, m'a-t-on dit [4],

1. Chelléen en Palestine. Coup-de-poing, récolté par l'abbé Moretain et présenté par M. de Vogüé au Congrès préhistorique de Paris en 1878. Récoltes de l'abbé Richard sur les bords du lac de Tibériade (Expos. de 1878).

2. Chelléen aux Indes. Coup-de-poing des couches fossilifères quaternaires de la Nerbouda (Cartailhac et Chantre, *Matériaux*, IV, 121).

3. Coup-de-poing chelléen. Recueilli en Algérie et dans le pays des Touaregs, et aussi au Cap de Bonne-Espérance (Cartailhac et Chantre, *Matériaux*, I, 119. G. de Mortillet, *Nègres et civilisation égyptienne*).

4. Prof. Schweinfurth.

au pays des Çomalis; l'Amérique du Nord elle-même [1] en a fourni de nombreux restes; il est donc très naturel de penser que l'Égypte elle-même en renferme et que les instruments de type chelléen qu'on y rencontre doivent être rangés dans le quaternaire. La récente découverte du professeur A. H. Sayce donne plus de force à cette opinion.

Dans les pays d'Europe les alluvions sont d'un examen bien autrement aisé qu'en Égypte : elles sont exploitées pour les besoins des routes et des chemins de fer et, en France, entre autres, il existe peu de communes dans lesquelles on ne puisse trouver une coupe artificielle du diluvium. Dans ces conditions les études sont rendues faciles, les documents abondent. En Égypte, au contraire, le diluvium n'est pas exploité et c'est à cela que nous devons de n'avoir que fort peu de renseignements à son sujet.

Dès les débuts de mes recherches sur le préhistorique égyptien, j'ai reconnu l'existence de presque tous les types que nous possédons en Europe. Certaines localités m'ont même fourni, Dîmeh entre autres, des séries appartenant par leur technique au chelléen, au moustérien, au solutréen, au magdalénien et à la pierre polie. Tous ces objets se trouvaient ensemble à la surface du sol sans qu'il fût possible d'établir une distinction de gisement. Nous devons donc nous contenter aujourd'hui de les signaler et de les décrire sans chercher à établir des classifications.

Ce mélange semblerait démontrer que les différents états de la civilisation de la pierre se sont succédés dans les mêmes localités, l'industrie progressant lentement et sans transitions brusques, pour arriver à la pierre polie, dernière phase qui précéda l'usage des métaux.

Certaines formes semblent avoir persisté au travers de tous les âges, depuis les temps les plus anciens jusqu'à l'époque historique. A Toukh et à Zawaïdah, entre autres, on rencontre des pointes de type chelléen (fig. 6 et 7) dans le kjœkkenmœdding dont la majeure partie appartient à la période historique, tandis que le même instrument se trouve à quelques kilomètres au nord, sur le plateau qui ne

1. L'existence de l'homme paléolithique dans l'Amérique du Nord est aujourd'hui prouvée d'une manière indiscutable. Cf. Th. Wilson *Result of an inquiry* dans *Rep. of the Nat. Mus. Washington*, 1890. Environ 6,800 coups-de-poing chelléens avaient, à l'époque de cette publication, été rencontrés dans vingt-trois États et territoires des États-Unis. Les caractères de ces instruments sont semblables à ceux des coups-de-poing rencontrés dans les autres régions du globe.

fournit que des outils chelléens. Il ne peut être question de mélange dans ce cas, et l'on est amené à admettre la persistance de l'usage de ces pointes, qui, probablement, répondaient à un besoin que les siècles ne modifièrent pas.

6 7

Fig. 6. — Pointe de type chelléen (kjœkkenmœdding de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

Fig. 7. — Pointe de type chelléen (kjœkkenmœdding de Zawaïdah). 1/2 grandeur naturelle.

Au Fayoum, dans les stations de Dîmeh, d'Omm el-Atl et de Kom-Achim, on rencontre communément, en même temps que des haches polies et des têtes de flèches robenhausiennes, des pointes qui en France seraient sans aucun doute attribuées au moustérien et au solutréen.

Seules, les sépultures, bien caractérisées comme appartenant aux derniers temps de la pierre polie ou même à l'époque historique, fournissent des instruments qui, bien que présentant souvent des formes spéciales à l'Égypte, rentrent dans la technique des outils robenhausiens d'Europe.

C'est justement cette grande unité dans les silex taillés des dernières périodes qui m'a fait penser que nous devons à des civilisations successives la présence dans une même station d'instruments de types divers.

Dans l'étude des stations préhistoriques de l'Égypte il est encore un autre facteur très important dont il doit être tenu compte, celui de l'éloignement des diverses localités entre elles. Si nous admettons qu'au point de vue ethnique la race qui occupait la vallée du Nil pré-

sentait une homogénéité parfaite, nous devons penser que dans toute l'étendue du pays la civilisation n'était pas en même temps aussi avancée. Il se peut fort bien que les populations du Fayoum en fussent encore à des usages analogues à ceux du magdalénien de France, tandis que celles du Saïd connaissaient déjà la pierre polie. Chaque station exigerait une étude spéciale, car il semble certain que le passage de la période quaternaire à l'époque moderne se fit en Égypte sans secousse, sans *hiatus*.

Le pays d'Égypte où l'art de tailler le silex paraît avoir été le plus développé est sans contredit le territoire compris entre Négadah et Kawamil, sur la rive gauche du Nil. Il semble s'être formé là, vers la fin de la période robenhausienne, un véritable foyer de civilisation, peut-être même un groupement politique, et il n'est pas surprenant de voir que les envahisseurs fixèrent tout d'abord le centre de leur gouvernement dans ces régions plus civilisées que les autres. Le souvenir de ce fait s'est transmis jusqu'à nous dans la légende osirienne et dans les dynasties thinites.

De même que dans tous les autres pays du monde, l'usage du silex taillé ne cessa pas en Égypte de suite après l'apparition des métaux; il se continua pendant de longs siècles encore, tant pour les besoins journaliers des classes pauvres que, probablement aussi, pour les rites de certaines cérémonies du culte.

La tombe royale de Négadah ne renfermait pas un seul instrument de métal. Les couteaux, racloirs, poinçons, etc., étaient faits de pierre. Dans celles d'Abydos nous voyons déjà le cuivre prendre une importance considérable et ce que nous connaissons des sépultures de la IIIe dynastie fait penser qu'à cette époque l'usage du silex était déjà presque abandonné.

Dans les tombeaux très anciens où le métal est abondant la taille du silex est déjà moins parfaite que dans les sépultures antérieures; le plus haut degré d'habileté dans la taille de ces outils semble avoir été atteint peu après l'époque de l'invasion.

Dans les temps qui suivirent la IIIe dynastie, l'usage du silex fut complètement abandonné dans la vie courante et remplacé par l'emploi des métaux. Le fait est certain, car, s'il en était autrement, le sol des nécropoles de l'Ancien Empire serait couvert d'éclats, de percuteurs, de noyaux de nucléi et d'instruments brisés ou rebutés; les ouvriers qui construisirent les milliers de mastabas que recouvrent les sables de Saqqarah n'eussent pas pris plus de soin pour enlever les débris

de silex qu'ils n'en eurent pour les fragments de vases brisés à l'usage que nous retrouvons à chaque coup de pioche.

Au Moyen Empire, sauf peut-être pour quelques cérémonies religieuses, le silex avait été complètement abandonné; l'absence totale d'éclats de cette matière dans les nécropoles de la XIIe dynastie à Dahchoûr et au sud de Licht en fait foi d'une manière absolue.

Cette opinion est loin d'être partagée par tous ceux qui écrivent sur l'Egypte.

Dans un récent volume sur les tombeaux de la XIIe dynastie à Beni Hassan, M. F. Ll. Griffith (*Archeological Survey of Egypt*, fifth Memoir, *Beni Hassan*, part III, Londres, 1896) consacre un chapitre spécial (II, p. 33 : *The manufacture and use of the flint knives*) à l'examen des instruments qu'il croit pouvoir considérer comme ayant été faits de silex et dont l'emploi se serait continué jusqu'à la XIIe dynastie.

Bien que je sois amené à penser, malgré le manque de preuves absolues, que l'usage de la pierre taillée s'est conservé en Égypte, pour des usages spéciaux, longtemps après la conquête, je ne partage pas l'opinion de M. F. Ll. Griffith au sujet des instruments qu'il signale. J'estime qu'aucun d'eux ne peut être considéré comme un outil de pierre.

La planche VII de l'ouvrage de M. F. Ll. Griffith (part III) représente, d'après les peintures du tombeau n° 15 (de Beni Hassan), quatre personnages tenant alternativement de la main droite ou de la main gauche un objet oblong, grossièrement figuré, et qui peut être aussi bien de section circulaire que de section allongée, comme le serait celle d'un couteau de silex[1]. L'auteur croit reconnaître dans le bâton que tiennent les ouvriers, un *fabricator*; il est aussi naturel d'y voir un pinceau, un ciseau ou tout autre outil. L'attribution que donne M. Griffith à l'objet que façonnent les personnages, de même que celle de l'instrument dont ils se servent, est une simple hypothèse qui ne semble pas se justifier.

Quant à l'inscription qui accompagne cette scène 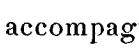 et que M. Griffith traduit par « taille de couteaux » (*striking knives*), elle ne

1. Si ces instruments étaient en silex, ils auraient été des poignards ou des têtes de lances et non des couteaux, les découvertes dans les stations préhistoriques le prouvent.

présente pas forcément ce sens. C'est du moins l'avis de quelques égyptologues[1].

La planche VIII (p. 35) du même ouvrage représente non pas la taille des couteaux de silex, comme le pense l'auteur, mais plutôt la fabrication d'écuelles de bois.

La partie septentrionale de la salle de l'ouest dans le tombeau n° 2 de Beni Hassan (tome I, pl. XI) fournit une série de représentions où figurent les principales industries de cette époque.

Le premier tableau est celui dans lequel M. Griffith croit reconnaître la taille des couteaux de silex, le second représente des fabricants de sandales qui, comme on le sait, étaient souvent faites de bois, dans le troisième, un ouvrier creuse un grand vase (de bois ?), dans le quatrième, l'ouvrier fait des arcs; puis viennent la fabrication des paniers, des meubles, des coffres, un homme sciant des planches. L'ensemble de ces industries a rapport au travail du bois; l'on est en droit de se demander ce que la taille du silex serait venue faire dans cette série de tableaux indiquant le travail d'une matière spéciale, aussi bien définie.

La planche VIII (*Beni Hassan,* part III) donne la représentation très détaillée de ces prétendus couteaux de silex et, dans les outils dont se sert l'ouvrier pour les fabriquer, je ne puis voir autre chose qu'un pinceau servant à peindre l'intérieur d'une écuelle, après avoir été trempé dans un godet placé au-dessous et rempli de couleur brune.

Si ces représentations figuraient le travail du silex, les Égyptiens, qui sont toujours si fidèles dans leurs dessins, eussent bien certainement représenté les éclats partant sous le choc du percuteur.

D'autre part, on ne conçoit guère le travail d'une matière aussi dure que le silex effectué à l'aide d'un simple bâton tenu sans grand effort apparent et sans que l'objet à tailler soit appuyé.

1. Le verbe [hieroglyphs], nom d'action de [hieroglyphs], n'a jamais le sens *briser* (Voir Maspero. Rec. Trav. XIX, p. 70). Il signifie *brandir* (une arme) *agiter* (un sistre, des ailes) *mouvoir* (des rames), et de là, *battre, frapper* quelqu'un avec une arme; comme substantif, il y a le sens de *coup, plaie, blessure.* Dans aucun cas connu jusqu'ici il ne peut signifier *casser* ou *tailler.* Quant au mot [hieroglyphs], c'est très probablement le même que [hieroglyphs], *couteau, glaive,* mot qui s'est conservé en copte (ⲥⲏϥⲉ, ⲥⲏϥⲓ) et même en arabe (سيف). Je ne vois pas, sans du reste pouvoir préciser le sens de l'inscription, qu'il s'agisse ici de la taille de couteaux de silex. (Note communiquée par M. G. Jéquier.)

La forme concave des objets que fabriquent ces ouvriers est démontrée par le tableau (p. 35) lui-même, car à la gauche de la représentation, on voit les objets terminés empilés et rentrant les uns dans les autres. Ceux placés au-dessus des ouvriers sont, suivant l'usage artistique des Égyptiens, semés dans le ciel du tableau, tandis que ceux de gauche, qui déjà ont été remis au surveillant du travail, sont mis en piles au magasin.

Fig. 8.--Couteau à lame de fer emmanché de corne (Thèbes). 1/2 grandeur naturelle.

Les planches IX et X, ainsi que les figures placées aux pages 36 et 37 (*Beni Hassan*, part III) représentent des couteaux tenus en main et prêts à être employés. Dans les tableaux d'où elles ont été prises, les bouchers portent à la ceinture un aiguisoir (pl. IX, fig. 7) ou sont représentés aiguisant leur couteau (pl. IX, fig. 4 et 6, pl. X, fig. 1). L'usage de l'aiguisoir est parfaitement déterminé et indiscutable ; on le retrouve dans toutes les scènes de l'Ancien et du Moyen Empire où sont figurés des bouchers (fresques de Dahchour, IIIe dynastie ; tombeaux de Ti, de Mera, de Ptah-Chepsès à Saqqarah et à Abou-Sir). Or, seules les lames métalliques peuvent être rendues tranchantes par ce procédé. Le silex, pour être poli et aiguisé, doit être frotté sur un bloc de dimensions plus importantes et d'une roche très dure et encore est-ce plutôt en le retaillant qu'en le polissant qu'on obtient les tranchants aigus.

Il ne peut donc subsister aucun doute sur la matière dont étaient faits les couteaux des bouchers : ils étaient de métal, et la couleur jaune que portent leurs représentations indique qu'ils étaient de bronze. Dans le temple de Deïr el-Bahri se trouve une représentation du dépeçage d'un bœuf : le boucher tient à la main un couteau en tout semblable à ceux figurés par M. Griffith, mais muni près du dos d'une rainure qui ne laisse aucun doute sur sa nature métallique.

Enfin j'ai trouvé cette année même en pratiquant des fouilles dans la montagne à l'ouest de la vallée des Rois à Thèbes, dans un terrain où tous les vestiges rencontrés appartenaient aux XVIIIe, XIXe ou XXe dynasties, un couteau à lame de fer (fig. 8) exactement fait comme

les couteaux de bouchers figurés sur les monuments. Bien que l'époque à laquelle remonte cet instrument ne soit pas fixée d'une manière absolue, cette découverte ne prouve pas moins que des couteaux de cette forme et en métal étaient encore en usage à des époques relativement récentes.

La forme elle-même de ces instruments (pl. X, fig. 2, 3, 4 et 5 de *Beni Hassan*) est celle des couteaux de bronze que nous possédons dans les musées et, si la silhouette des écuelles que fabriquent les ouvriers représentées dans la tombe n° 2 offre une analogie avec les couteaux de silex que nous rencontrons dans les nécropoles et les stations préhistoriques, cette ressemblance n'est que fortuite et due au manque absolu de perspective dans les représentations égyptiennes.

Les explications que donne M. F. Ll. Griffith au sujet des couteaux de silex ne reposent donc que sur des suppositions très refutables et ne prouvent pas que l'usage du silex taillé, même pour des cas spéciaux et dans le rite des sacrifices, se soit continué pendant le Moyen Empire. A ce sujet on est allé jusqu'à dire qu'à l'époque actuelle, il y a quinze ans à peine, beaucoup de fellahines portaient encore aux bras et aux jambes des bracelets de silex. M. G. Jéquier et moi-même nous nous sommes livrés à une enquête très complète sur cette question, et il résulte de notre étude que cette allégation est du domaine de la fantaisie [1].

Nous sommes donc amené à considérer l'usage courant du silex taillé en Égypte comme s'étant éteint bien avant la fin de l'Ancien Empire [2]. Ce fait n'a rien que de très naturel : il est conforme à la loi générale qui se manifeste dans les autres régions. Les avantages que comportent les armes et les instruments de métal sur les analogues

1. M. U. Bouriant m'affirme que vers 1880, les fellahs se servaient encore d'éclats de silex pour se raser la tête. Il a constaté l'existence de cet usage au Caire, à Louxor, à Abydos, etc..., et M. Maspero, dans son Histoire (édition illustrée, p. 50, n. 1) rappelle ce fait dont Yakoub Pacha Artiu avait déjà entretenu l'Institut égyptien. Pendant l'hiver de 1896-97, M. G. Jéquier et moi nous avons entrepris une investigation très soigneuse, alors que nous nous trouvions dans les environs de Kawamil et d'Abydos. Nous n'avons pas rencontré la moindre trace de cette coutume dont les fellahs n'avaient même pas conservé le souvenir.

2. Dans un mastaba de Gizeh qu'on peut voir encore et qui a été publié par Lepsius on distingue un ouvrier aiguisant un couteau et de l'instrument part une série de points figurés sur le bas-relief. On a supposé que ces points n'étaient autres que les éclats de la pierre et que le couteau figuré était en silex. Mais on peut croire aussi que les points figurent des étincelles et que la lame du couteau étant de fer donnait du feu sous le frottement de l'aiguisoir.

de silex sont tels qu'en dehors des coutumes religieuses comme la circoncision, l'usage de la pierre ne persista encore quelque temps après la découverte du bronze que par suite du prix élevé des métaux et de la pauvreté des populations conquises par les envahisseurs. N'aurions-nous pas de preuves certaines de cette évolution que nous devrions cependant l'admettre, car elle est générale et rationnelle ; elle est naturelle, aussi bien pour l'Égypte que pour les autres pays du monde, et si quelques égyptologues ont cru pouvoir y déroger, c'est qu'ils s'appuyaient sur des observations mal relevées. Je l'ai surabondamment démontré dans mon volume de 1896.

En ce qui concerne le passage de la pierre aux métaux, nous sommes aujourd'hui plus riches en documents que lors de mon avant-dernier voyage en Haute-Égypte (1895-96). Il a été découvert depuis un très grand nombre de nécropoles ; des fouilles fort importantes ont été effectuées sur bien des points de la vallée du Nil, non seulement par moi-même en compagnie d'égyptologues très versés dans les choses de l'Égypte, mais par des étrangers et des savants appartenant au Service des antiquités.

De ces nombreuses observations, sur lesquelles je m'étendrai plus longuement en traitant des usages funéraires, il résulte que les tombeaux antérieurs à l'arrivée des Égyptiens sont fort différents de ceux des premiers temps pharaoniques, que dans ces deux groupes de sépultures les armes, les vases diffèrent également et qu'aujourd'hui il est aisé de distinguer la catégorie à laquelle on a affaire sur la seule inspection d'un fragment de vase.

J'avais, l'an passé, établi une phase de transition distincte entre l'état de civilisation néolithique et celui des premiers âges pharaoniques ; cette division doit être supprimée, car les deux états de la civilisation égyptienne se confondent. L'usage des métaux apparaît en même temps que celui des signes hiéroglyphiques, au moment où l'histoire commence ou plutôt débutera, car aujourd'hui encore les égyptologues ne peuvent interpréter les inscriptions rudimentaires que leur fournissent ces tombeaux très anciens.

Les récentes découvertes nous conduisent depuis les temps les plus reculés de l'âge de la pierre jusqu'aux premiers souverains pharaoniques. De ces rois nous possédons une vingtaine de noms. Reste aux linguistes à lire ces bannières, à savoir quels étaient les cartouches de ces monarques et à relier les personnages qu'ils désignent aux souverains connus dans l'histoire classique de l'Ancien Empire.

Peu de temps après la publication de mon volume sur *L'Age de la pierre et les métaux en Égypte* paraissait un très intéressant ouvrage de M. Flinders Petrie sur ses fouilles dans la région de Négadah, Toukh et Ballas.

Le titre du livre, *Naqada and Ballas*, n'est pas heureusement choisi car jamais l'archéologue anglais n'a travaillé dans les environs de Négadah; s'il l'eût fait il aurait bien certainement découvert le tombeau royal que j'ai fouillé en février 1897. Le centre principal de ses opérations fut à Toukh, site dont il explora la nécropole, le kjœkkenmœdding qu'il désigne sous le nom d'*Old town* et la ville pharaonique *Noubt*.

Pendant que M. Petrie en personne dirigeait les travaux, M. Quibell explorait les environs de Ballas. De ces fouilles très consciencieusement conduites résulta un nombre considérable de documents dont M. Petrie donne une description très complète. Il est regrettable cependant de voir figurer dans un livre, qui devrait n'être qu'une monographie, un grand nombre d'objets achetés et dont les provenances incertaines sont de nature à induire en erreur. Ce mélange nuit à la clarté des déductions qu'il est possible de tirer des faits précis relevés par l'auteur.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de M. Flinders Petrie est d'une importance très considérable au point de vue des documents qu'il renferme. Les observations qui s'y trouvent consignées ont été faites avec beaucoup de méthode et une parfaite bonne foi, et presque toutes concordent avec celles relevées par le Service des antiquités depuis plusieurs années. Nous sommes d'accord, M. Petrie et moi, sur les observations; c'est sur les conclusions seulement que nos opinions diffèrent.

La première conclusion de M. Flinders Petrie est ainsi formulée : « Ces séries d'objets étrangers ne sont pas choses isolées, mais appartiennent à une population nombreuse qui s'étendit sur toute la Haute-Égypte[1]. » Cette opinion s'est trouvée confirmée dès les débuts des études préhistoriques en Égypte. Nous savons aujourd'hui d'une manière certaine que le peuple en question vécut dans tous les pays situés entre Silsileh et Sohag, c'est-à-dire sur une longueur de 350 kilomètres dans la vallée du Nil et qu'il habita les deux rives du fleuve. Au nord et au sud les recherches n'ont pas encore été faites

1. Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, p. 60.

d'une manière assez précise et, bien que l'on connaisse de nombreuses stations néolithiques, les nécropoles n'ont pas encore été rencontrées ; mais les stations préhistoriques nous conduisent d'une part jusqu'à Wadi-Halfa, d'autre part jusqu'aux environs du Caire, formant une chaîne continue au travers de l'Égypte, comprenant le Fayoum et les Oasis.

L'extension de cette race fut donc plus grande encore que M. Petrie ne le suppose, elle occupa toute la vallée du Nil.

Afin de montrer combien étaient différents les usages de ce qu'il nomme la *New race* et les coutumes des Égyptiens pharaoniques, M. Petrie met en comparaison les principaux traits caractéristiques des sépultures des deux peuples fouillées par lui.

Caractéristiques égyptiennes.	*Caractéristiques de la nouvelle race.*
a.	*b.*
1. Inscriptions.	1. Marques grossières non groupées.
2. Sculptures.	2. Grande incapacité pour les formes.
3. Tombes en forme de chambre.	3. Puits couverts.
4. Tombes dans les falaises.	4. Tombeaux dans la vallée.
5. Cercueils.	5. Ensevelissement dans des étoffes.
6. Corps étendu.	6. Corps replié.
7. Momification.	7. Séparation des membres.
8. Tête en place.	8. Tête généralement détachée.
9. Capacité du crâne, 1460.	9. Capacité du crâne, 1310.
10. Indice nasal, 48°,5.	10. Indice nasal, 53°,7.
11. Armes, arcs et flèches.	11. Têtes de lances fourchues.
12. Haches à surface conoïde.	12. Hachettes ovales en silex.
13. Haches à oreilles (*lug axes*).	13. Beaux couteaux de silex.
14. Bâtons armés de cuivre.	14. Poignards quadrangulaires.
15. Amulettes funéraires.	15. Cendres.
16. Perles globuleuses généralement en poterie.	16. Perles cylindriques, généralement en pierre.
17. Miroirs de cuivre.	17. Palettes de schiste.
18. Scarabées.	18. Beaux bracelets de silex.
19. Vases canopes.	19. Jarres de graissé.

Caractéristiques égyptiennes.	*Caractéristiques de la nouvelle race.*
a.	*b.*
20. Poterie faite au tour.	20. Poterie faite à la main.
	— rouge polie.
	— rouge et noire.
	— rouge ornée de blanc.
	— peinte.
	— gravée.

Ces caractéristiques dans leur ensemble peuvent être considérées comme exactes, les dernières découvertes permettraient peut-être de faire deux divisions dans les sépultures de la *New race*, mais telles quelles, les listes sont suffisantes pour qu'il soit permis d'entrer dans des considérations d'un ordre général. Je reviendrai d'ailleurs plus loin sur les distinctions qu'il y a lieu de faire entre les tombeaux antérieurs à l'arrivée des Égyptiens dans la vallée du Nil et ceux qui lui sont postérieurs.

Le fait principal qui se dégage de la comparaison de ces deux listes, est que les usages, les mœurs, les industries et les aptitudes des deux peuples étaient absolument différents, que ces deux races ne possédaient aucun caractère commun, que l'une, la race pharaonique, était parvenue à un degré très avancé de civilisation, connaissait les métaux, les arts, l'écriture, le tour, l'émail, tandis que l'autre, la *New race*, se trouvait encore réduite aux industries rudimentaires, ignorait l'écriture et faisait usage d'instruments de pierre.

Non seulement ces deux peuples différaient par leurs usages et leurs connaissances, mais physiquement aussi ils n'avaient rien de commun. Nous en voyons la preuve dans les mesures que donne M. Fl. Petrie de l'indice nasal et de la capacité du crâne. Les considérations anthropologiques fournies par M. Petrie lui-même et par M. le Dr Fouquet en sont une preuve irréfutable.

A ces considérations capitales, il convient d'en ajouter d'autres non moins importantes.

1° Les sépultures de la *New race* ne renferment pas la moindre trace d'objets de fabrication égyptienne pharaonique[1].

2° On ne trouve aucun vestige d'influence égyptienne pharaonique dans les arts ou les industries de la *New race*.

1. « This new race possessed an entirely different culture to that of the Egyptians and had no apparent connection with them » (Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, p. 60).

3° Les industries des Égyptiens pharaoniques ont fait de nombreux emprunts aux industries de la *New race*.

Il résulte de ces observations que les deux races ne vécurent pas côte à côte, qu'il n'y eut aucun rapport entre les hommes de la *New race* et les Égyptiens pharaoniques et que, par suite, ces deux races n'occupèrent pas le pays en même temps.

Si des rapports eussent existé, bien certainement la race la plus civilisée eût transmis à la moins avancée un grand nombre de ses usages, de ses coutumes, de ses procédés industriels; les objets égyptiens eussent, dans bien des cas, été adoptés par les populations inférieures, ne fût-ce que les instruments de métal, les perles de pâte et les menus ornements qui abondent dans les tombes pharaoniques.

L'un des peuples précéda donc l'autre sur le sol de l'Égypte et le premier occupant ne peut être que la *New race*, puisqu'elle n'a rien emprunté à l'autre malgré son degré de civilisation moins avancé. La *New race* de M. Flinders Petrie devient donc une véritable *old race*, celle des aborigènes, que les Égyptiens pharaoniques rencontrèrent quand ils envahirent l'Égypte.

M. W. Flinders Petrie attribue à la *New race* une époque au sujet de laquelle je ne partage pas son avis. Voici le paragraphe dans lequel il fixe l'âge qu'il croit devoir donner aux sépultures de ces populations :

(*Naqada and Ballas*, p. 60, 2e colonne, paragr. D). « Des tombes contenant presque dans tous les cas des vases de pierre de la IVe dynastie renferment des sépultures postérieures (*intrusive burials*) de la nouvelle race.

« N° 524 (Ballas) présentait une sépulture ruinée de l'Ancien Empire; dans la chambre et sur l'escalier d'entrée, un corps situé dans la même position que ceux de la nouvelle race.

« N° 764 (Ballas). La chambre renfermait des vases d'albâtre de l'Ancien Empire; dans les débris qui remplissaient l'escalier, il a été rencontré des fragments de vases en poterie rouge et noire et une coupe appartenant à la nouvelle race.

« N° 179 (Ballas) présente une tombe ayant la forme de celles de l'Ancien Empire renfermant dans la chambre une sépulture de la nouvelle race accompagnée de vases, un autre vase se trouvait dans l'escalier; des cists de poterie imitant le bois qui semblent appartenir à l'Ancien Empire parce qu'ils sont trouvés dans les restes des tombes de cette époque et parce que la nouvelle race ne faisait pas de cercueils; ces

cists sont souvent trouvés réemployés pour enterrer des corps appartenant à la nouvelle race. »

Résultat : *la* New race *est postérieure à la IVe dynastie.*

Les vases d'albâtre que M. Flinders Petrie attribue à l'Ancien Empire (IVe à VIe dynasties) sont plus abondants encore dans les sépultures d'Abydos et de Négadah que dans les tombes dont la date est reconnue depuis longtemps comme appartenant à l'histoire ; par conséquent, aucun argument ne peut être tiré de leur présence dans les sépultures de Ballas, dont beaucoup sont contemporaines des sépultures royales de Négadah et d'Abydos.

A l'époque des tombes royales d'Abydos et de Négadah il est fréquent de rencontrer des corps repliés à la manière de la *New race* de M. Fl. Petrie.

La poterie rouge et noire était en usage en même temps que les vases de pierre dure et d'albâtre, le tombeau royal de Négadah en fournit une preuve irréfutable.

Dire qu'une tombe présente la forme de l'Ancien Empire est trop s'avancer ; car nous ne possédons à l'heure actuelle que bien peu de documents sur la forme que présentaient les tombes contemporaines des rois d'Abydos et de Négadah. Il semblerait, d'après les fouilles de M. Amélineau et mes propres travaux, que les usages funéraires des premiers Égyptiens n'étaient pas encore fixés. Nous avons, en tout cas, rencontré des sépultures de formes très différentes.

Les cists ou caisses en poterie n'appartiennent pas à la partie de l'Ancien Empire comprenant les IVe, V^e^ et VIe dynasties, mais sont plus anciennes et contemporaines des premiers Égyptiens : les fouilles à Kawamil le prouvent.

Aucun des arguments mis en avant par M. Flinders Petrie en faveur de son opinion relative à la date des sépultures de la *New race* ne peut subsister ; bien au contraire, les récentes découvertes ont pleinement démontré que ces raisons mêmes sont en faveur de la très haute antiquité de la *New race*. Mais nous trouvons dans l'explication que M. Fl. Petrie donne de l'existence de cette race aux époques historiques de nouvelles preuves contre l'opinion de l'archéologue anglais.

M. Flinders Petrie suppose qu'entre l'Ancien et le Moyen Empire il y eut une invasion de Libyens dont la trace n'est pas restée dans l'histoire, « nous pouvons alors, dit-il, placer la date de ces restes entre 3300 et 3000 avant J.-C. », et plus loin : « les envahisseurs dé-

truisirent ou chassèrent toute la population égyptienne et occupèrent seuls la Thébaïde ».

A la fin de l'Ancien Empire, l'Égypte était déjà très civilisée; ses armées s'étaient avancées au loin en Asie comme en Afrique, ses rois gouvernaient d'immenses territoires et construisaient les édifices grandioses que nous admirons encore aujourd'hui.

Comment supposer que cette puissance, que ces armements, durent céder à des sauvages armés de pierre l'une des plus riches contrées de l'Égypte, longue de 350 kilomètres, sinon la totalité du pays? Comment admettre que les prétendus envahisseurs expulsèrent ou massacrèrent toute la population de l'Égypte sans qu'il en restât la moindre trace? que les envahisseurs avaient un tel mépris pour la population supérieure qu'ils venaient de renverser qu'ils ne la pillèrent pas, n'employèrent aucun objet égyptien, n'adoptèrent aucune des coutumes pharaoniques?

Les explications que donne M. Fl. Petrie ne sont pas soutenables au point de vue scientifique, pas plus d'ailleurs que les observations sur lesquelles il s'appuie pour dire que la *New race* vécut postérieurement à la IVe dynastie. Ses arguments pèchent par la base, puisque nous voyons apparaître, dans les tombes égyptiennes les plus anciennes que nous connaissions, les objets que M. Fl. Petrie attribue à des temps postérieurs et sur lesquels il appuie son raisonnement. Ces appréciations étaient prématurées, car lorsque M. Petrie a écrit son livre il n'avait à sa disposition que des documents très peu nombreux et provenant tous de la même localité. Aucun examen critique n'était encore possible.

Il semble aujourd'hui prouvé que l'âge de la pierre pur s'est prolongé en Égypte jusqu'à l'arrivée des premiers Égyptiens qui apportèrent l'usage des métaux; que les indigènes plaçaient leurs morts dans le sol couchés sur le côté, et que, dès l'invasion pharaonique, les usages funéraires commencèrent à se modifier; qu'au début, beaucoup de cadavres furent démembrés, peut-être même décharnés, bien que les vieilles coutumes aient encore été suivies dans certains cas.

La période qui suivit l'invasion semble avoir été l'époque la plus florissante en ce qui concerne l'art de travailler la pierre pour en faire des vases; le bronze et l'or étaient alors connus, les hiéroglyphes déjà fixés, l'art pharaonique commençait à se développer.

Après les rois de Négadah et d'Abydos se trouve une lacune dont

nous ne pouvons connaître la durée, puis apparaît l'Égypte pharaonique en possession de toute sa civilisation historique.

Quant à l'origine des Égyptiens et de leur civilisation, quant au berceau de la race comme de ses usages et de ses tendances artistiques, je n'aurais pas repris cette importante question si mes collègues de la Société anthropologique de France ne l'avaient soulevée tout dernièrement[1]. La discussion débuta par un compte rendu de M. G. de Mortillet, sur mon livre *L'âge de la pierre et les métaux en Égypte*. Le savant préhistoricien, dont l'opinion est d'un si grand poids dans les questions relatives aux origines, s'exprima en ces termes :

« D'où provenaient ces envahisseurs ? M. de Morgan les fait arriver d'Asie, car ils apportaient la métallurgie et, suivant lui, la métallurgie, l'invention du bronze, viennent de l'Asie centrale, de la Chine méridionale. Je ne m'étends pas davantage sur la partie fort importante de l'ouvrage qui concerne les métaux, parce que, bien que partageant les idées de M. de Morgan concernant l'origine du bronze, je ne suis pas de son avis sur la source de la civilisation égyptienne. Il la croit asiatique, je la crois africaine. »

Reprenant la même question, M. Zaborowski ajouta :

« Je suis très heureux que M. G. de Mortillet ait bien voulu nous donner un compte-rendu du livre de M. de Morgan. Je lui avais d'ailleurs demandé son avis sur certaines tendances que j'y avais vu exprimées, bien que je ne l'aie pas encore lu. Dans son ouvrage sur le Caucase, M. de Morgan n'a élevé aucune critique sur les données courantes de l'histoire, et il est même resté fidèle à la légende classique sur l'origine des éléments de la civilisation. Ses études sur l'Égypte ont-elles changé sa manière de voir ? En tout cas M. de Mortillet vient de nous dire qu'il ne la partage pas. Lorsque, pour mon compte, j'ai étudié les éléments premiers de cette civilisation du Nil, si étonnante par son ancienneté, ce qui m'a frappé surtout c'est leur physionomie africaine. Personne jusqu'à présent n'a pu, même par hypothèse, nous indiquer un lieu du monde ou un peuple en possession de ces mêmes éléments de culture avant l'Égypte. »

Depuis que j'ai écrit mes deux volumes sur le Caucase, mon opinion ne s'est pas modifiée, mais je n'entrerai pas ici dans une discussion générale sur les origines de la civilisation asiatique et européenne, un pareil sujet serait déplacé dans ce volume. Je me contenterai de re-

1. Séance du 18 décembre 1896.

prendre l'une après l'autre les raisons qui militent en faveur de l'opinion qui fait venir de l'Asie les premiers Égyptiens, espérant fournir des preuves suffisantes pour éclairer la question d'un jour nouveau et la trancher ; mais, avant tout, je dois rendre hommage à la courtoisie parfaite avec laquelle les diverses opinions ont été exprimées à la Société anthropologique de France.

Linguistique. — Bien que partisan de l'origine africaine des premiers Égyptiens, M. G. Maspero [1] reconnaît une parenté réelle entre les idiomes sémitiques et la langue des Pharaons : « On peut presque affirmer que la plupart des procédés grammaticaux en usage dans les langues sémitiques se retrouvent dans l'égyptien à l'état rudimentaire. On dirait que le parler des habitants de l'Égypte et ceux des peuples sémites, après avoir appartenu à un même groupe, se sont séparés de très bonne heure, dans un temps où leur système grammatical flottait encore. Soumises à des influences différentes, les deux familles auraient traité de façon diverse les éléments qu'elles possédaient en commun. »

Or nous connaissons les langues sémitiques et égyptienne d'après des documents presque contemporains, remontant à une antiquité très reculée, par conséquent très voisins de l'origine commune Nos appréciations ont donc bien plus de poids que si nous les faisions porter sur des langues dont nous ne connaîtrions que la forme moderne. Cette opinion d'un linguiste dont l'autorité est absolument indiscutable est d'un poids considérable dans la question.

Écriture. — Plus de quatre mille ans avant notre ère il n'existait dans le monde entier que deux peuples en possession de l'écriture : les Chaldéens sémites et touraniens qui vivaient côte à côte, et les Égyptiens habitant un pays fort éloigné des rives de l'Euphrate. Ces deux écritures étaient issues d'une même origine, la figuration des objets, et cette idée primitive avait été interprétée de deux manières différentes suivant la nature du pays où elle s'était développée. Nous trouvons donc là encore un lien entre les peuples qui nous occupent.

On dira que l'interprétation de la pensée à l'aide de la représentation a été découverte chez les Esquimaux, les Indiens de l'Amérique et chez d'autres peuples et que, par suite, il se peut qu'elle ait été découverte en même temps en Afrique et en Chaldée. S'il en était ainsi,

1. *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 46.

nous en rencontrerions des traces chez les nègres africains et, à ma connaissance, il n'en existe pas. Il semble plus rationnel d'admettre que la découverte fut unique et que l'un des peuples la transmit à l'autre. La distance qui sépare les rives de l'Euphrate de celles du Nil n'est, en ligne droite, que de 1,200 kilomètres, et de 1,800 environ si nous tenons compte des difficultés que présente le désert : les relations entre la Chaldée et l'Égypte étaient donc relativement trop aisées pour qu'il soit nécessaire de doubler le nombre des foyers d'invention.

Métaux. — Dès l'époque des sépultures royales de Négadah et d'Abydos, c'est-à-dire dès le début des arts et des usages pharaoniques, nous trouvons le bronze dans les tombeaux; or la connaissance du bronze est d'origine asiatique.

Il est aujourd'hui avéré que l'Afrique passa de l'usage de la pierre à celui du fer, sans qu'il y ait eu la transition du bronze. Les Africains découvrirent-ils le fer ou en reçurent-ils la connaissance des Égyptiens? la question importe peu dans la discussion des origines égyptiennes. L'usage du bronze suffit à démontrer que les habitants de la vallée du Nil avaient ou avaient eu dix mille ans avant nous des relations très suivies avec l'Asie.

Arts. — La plupart des objets et des monuments de l'Ancien Empire présentent des analogies frappantes avec les objets et les monuments analogues trouvés en Chaldée. Je citerai : les statues de Ra-Hotep et de Nofri, les lions en albâtre de Saqqarah, les lions et les chiens en ivoire de Négadah, certains vases de pierre dure, et enfin le tombeau de Négadah lui-même qui, par la singulière dentelure de son plan, rappelle les monuments de la Chaldée.

Briques. — Nous ne rencontrons de monuments de briques qu'à l'époque égyptienne, les indigènes en ignoraient l'usage. Or on sait quel rôle important joua la brique crue dans l'architecture de la Chaldée dont le sol ne fournissait aucune sorte d'autres matériaux. Le fait que la brique crue n'apparaît qu'avec les premiers Égyptiens prouve que sa découverte n'est pas indigène à l'Égypte, et l'on est porté à penser que c'est dans la vallée du Tigre et de l'Euphrate que l'invention fut faite.

Mesures. — M. C. Mauss[1] a constaté que l'unité de mesure qui a

1. C. Mauss, *L'église Saint-Jérémie à Abou-Gosch. Mesure théorique des piliers de Tello*, 1894.

servi à la construction des monuments de Tello est identique à la coudée égyptienne. Cette coïncidence de l'unité de mesure dans les deux pays est un fait de la plus haute importance en ce qui concerne les origines égyptiennes.

Cylindres. — Dans les débuts de l'empire égyptien (Négadah, Abydos) les cachets étaient faits au cylindre. Ce n'est que plus tard que le véritable sceau apparut, il prit des formes diverses mais plus généralement celle du scarabée. En Chaldée, au contraire, l'usage du cylindre persista jusqu'aux derniers temps de l'époque achéménide. Cette constatation mérite qu'on en tienne grand compte, car l'idée de cacheter en roulant un cylindre sur une substance molle semble, dans les origines, être très particulière à la Chaldée.

Animaux. — Parmi les animaux que nous voyons figurés dans les mastabas de l'Ancien Empire, au milieu d'une foule d'espèces africaines, sont le bœuf, le mouton et la chèvre asiatiques, c'est-à-dire les principaux animaux qui composaient les troupeaux. On rencontre aussi, il est vrai, des gazelles, des antilopes et d'autres espèces indigènes, mais la présence dans les premiers troupeaux égyptiens de trois espèces asiatiques est fort importante.

Végétaux. — Le blé et l'orge abondent dans les offrandes que contenaient les sépultures royales de Négadah et d'Abydos; or nous savons que ces céréales sont d'origine mésopotamique, et je n'ai jamais rencontré la moindre trace de graines céréales dans les tombes antérieures à la civilisation égyptienne.

Sépultures. — Les tombeaux indigènes sont simplement creusés dans les alluvions, ceux d'époque égyptienne sont soit construits dans le désert, comme les monuments de Négadah et d'Abydos, les mastabas et les pyramides, soit entaillés dans la roche des falaises, comme les tombes de Thèbes, de Siout, de Beni Hassan, etc., soit enfin creusés au travers des couches géologiques comme les puits de Saqqarah, de Dahchour, etc.

Il y a lieu également de rapprocher l'incendie du tombeau de Négadah et de quelques-unes des sépultures royales d'Abydos de l'usage assyrien de brûler les rois morts dans leur palais.

Je crois avoir donné les principales raisons qui me portent à conserver mon opinion au sujet de l'origine asiatique des Égyptiens. Nous rencontrons, en effet, un si grand nombre de coutumes, d'usages, d'éléments communs entre les civilisations primitives des deux pays qu'il est bien difficile de refuser aux deux peuples un lien étroit de

parenté. Il me serait aisé d'accumuler un grand nombre d'autres documents en faveur de cette thèse, mais je pense que ceux que je fournis suffisent; d'ailleurs le lecteur trouvera au cours de ce volume bien des indications qui lui seront précieuses, s'il désire pousser plus à fond la question.

CHAPITRE II

Localités préhistoriques de l'Égypte.

Dans mon précédent volume, j'ai donné une liste sommaire des localités renfermant des vestiges des indigènes ou des premiers Égyptiens, mais cette liste était peu étendue et fort incomplète. A la suite de mes recherches de l'hiver 1896-97, je puis aujourd'hui fournir des renseignements beaucoup plus précis et, grâce aux nombreuses communications qui m'ont été faites par divers savants, je me trouve à même d'étendre les indications jusqu'aux confins de la Nubie.

Chaque année, bien certainement, on découvrira un grand nombre de stations et de nécropoles. Je ne puis donc pas prétendre donner une liste complète; mon but est de faciliter les recherches en permettant aux archéologues de visiter les localités connues avant d'aborder l'exploration des régions encore vierges.

Je commencerai mon énumération par les localités de la Basse-Égypte, pour marcher en remontant le fleuve jusqu'à Ouady-Halfa. J'indique pour chacune des localités la distance qui la sépare du Caire et d'un village important ou d'une ville située sur les rives du Nil.

Gebel-Geneffeh (جبل جنيفة).

Le Dr Schweinfurt a trouvé dans les environs de l'isthme de Suez, dans une contrée entièrement inhabitée, un silex taillé de forme trapézoïdale (*Verhandl. d. Berl. anthrop. Ges.*, 1886, p. 646).

Tell el-Yahoudieh (تل اليهودية), Basse-Égypte.

M. Hertwig a récolté une assez grande quantité de silex taillés près

du Tell (Mook, *Aegyptens vormetallische Zeit*, p. 22) et le Musée de Gizeh possède une hache en pierre polie et une pointe de flèche trouvées en 1884 par M. Le Mesurier.

Le Caire (مصر او القاهرة).

Mook (*Aegyptens vormetallische Zeit*, p. 22) cite quelques exemplaires de silex taillés, trouvés à l'Abbasieh, dans la direction des tombeaux des Califes. D'autres couteaux ont été ramassés par M. Heimann dans le voisinage de Basatin.

Près de la forêt pétrifiée, l'abbé Richard a découvert des haches de grandes dimensions en « grès pétrifié » (*Matériaux pour l'histoire de l'homme*, 1870, p. 248). Le professeur Haynes y a recueilli de nombreux silex, entre autres des haches chelléennes (*Mem. of the Amer. Acad. of Arts and Sciences*, 1881, vol. X, p. 358).

Gizèh (Pyramides) (اهرام الجيزة), à 8 kilomètres environ à l'ouest du village de Gizeh (à 4 kilomètres au sud-ouest du Caire). On rencontre assez rarement dans le désert, à la surface des graviers, des instruments chelléens. Près des pyramides elles-mêmes les silex taillés sont encore plus rares, ce sont des fragments d'outils néolithiques.

M. Arcelin a récolté des silex entre Gizeh et Saqqarah; le professeur Hayser Lewis a trouvé une belle scie à Zawyet el-Arian. Outre cela, on y a recueilli de nombreux fragments, de formes peu précises. (Virchow, *Verhandl. der Berl. anthr. Ges.*, 1888, p. 356).

Abou-Roach (ابو رواش)[1], à 8 kilomètres environ au nord des pyramides de Gizeh (14 kilomètres à l'ouest du Caire).

On rencontre dans cette localité, au pied des collines, sur la lisière des cultures, une station néolithique très importante : elle occupe une bande de terrain de 300 mètres environ de large sur 20 kilomètres de longueur.

Au début de notre siècle il existait à Abou-Roach un atelier de taille pour les pierres à fusil, mais les débris de cette industrie sont aisément reconnaissables et ne peuvent être confondus par un œil expérimenté avec les restes de taille de l'antiquité.

Abou-Sir (ابو صير), à 5 kilomètres environ à l'ouest de Hawamdieh (à 18 kilomètres au sud du Caire).

1. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 69.

On rencontre parfois dans le désert quelques éclats de silex et des instruments très grossièrement travaillés.

SAQQARAH (سقارة), à 4 kilomètres environ à l'ouest de Bedrechin (à 22 kilomètres environ au sud du Caire).

Les silex taillés sont très rares à Saqqarah ; ce sont des objets néolithiques brisés à l'usage ou jetés au rebut. Près du Sérapeum, suivant Mariette, ils seraient plus abondants. Malgré des recherches faites avec le plus grand soin, je n'ai rencontré que des éclats informes[1].

DAHCHOUR (دهشور)[2], à 8 kilomètres environ au sud-ouest de Bedrechin (à 22 kilomètres environ au sud du Caire).

Près de la pyramide d'Amenemhat II, à la surface du monticule qui renfermait les sépultures princières, j'ai rencontré quelques grossiers instruments chelléens. Quant aux restes néolithiques, on ne les trouve, comme à Saqqarah, qu'à l'état d'objets rebutés ou brisés, et encore sont-ils très rares.

Dans la sépulture spoliée d'un prêtre de Snefrou et dans un puits creusé à l'époque d'Ousertesen III, j'ai rencontré quelques silex taillés dont l'époque exacte ne saurait être précisée.

HELOUAN (حلوان), à 24 kilomètres environ au sud-est du Caire.

Les premiers silex recueillis dans cette station l'ont été par le Dr Reil (*Verhand. der Berl. anthrop. Ges.*, 1874, p. 120; 1876, p. 156). Les travaux les plus importants publiés sur cette localité sont ceux de Mauthey (*ibid.*, 1879, p. 351); Inkes Browne (*Journ. Anthrop. Instit.*, 1878, vol. VII, p. 396); Mook (*Aegyptens vormetallische Zeit*); Jagor (*Verh. der Berl. anthrop. Ges.*, 1882, p. 560) et Schweinfurth (*ibid.*, 1885, p. 302).

Depuis cette époque la ville s'est étendue vers le Nil; elle couvre aujourd'hui une partie de la station préhistorique[3].

LICHT (لشت)[4], à 3 kilomètres environ à l'ouest de Matanieh (à 55 kilomètres au sud du Caire).

MM. J.-E. Gautier et G. Jéquier ont constaté la présence d'une station néolithique sur le monticule où s'élève aujourd'hui la pyramide

1. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 69.
2. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 69.
3. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 70.
4. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 71.

d'Ousertesen Ier. Les silex taillés y étaient relativement abondants.

MEÏDOUM (ميدوم), à 8 kilomètres au nord-ouest de Wasta (à 85 kilomètres au sud du Caire).

M. W. M. Flinders Petrie[1] signale dans cette localité quelques silex taillés qu'il attribue à l'époque de Snefrou (IIIe dynastie).

KASR-ES-SAGHA (قصر السجا) (Fayoum).

Le professeur Schweinfurth a trouvé près du temple, au nord de Dimeh, de nombreux instruments de silex (*Verhandl. der Berliner anthrop. Ges.*, 1886, p. 646).

MEDINET-MADI (مدينة ماضى) (Fayoum).

M. Virchow a trouvé des éclats de silex, très peu nombreux, sur les ruines de la ville (*Verhandl. der Berl. anthrop. Ges.*, 1888, p. 356).

OMM-EL-'ATL (ام لعتل)[2] (Fayoum), localité située au nord du village de Tamiyeh.

Il existe trois stations distinctes de l'époque néolithique : l'une à 3 kilomètres à l'est, une autre à 4 kilomètres au nord et la troisième à 5 kilomètres environ au nord-ouest dans le désert. Ces stations fournissent en abondance les couteaux, les pointes, les racloirs, les têtes de javelot et de flèche ; on y rencontre parfois, mais rarement, des haches dont le tranchant a été poli.

KOM-ACHIM (كوم وشيم)[3] (Fayoum), localité située au nord-est du village de Tamiyeh. On y voit un kom important, ruines d'une cité gréco-romaine.

La station néolithique se trouve à 4 kilomètres environ au nord du kom, entre les ruines et le désert. Les instruments qu'on y rencontre sont en tout semblables à ceux des stations de Dîmeh et d'Omm el-'Atl.

DIMEH (ديمة)[4] (Fayoum), station préhistorique la plus importante du Fayoum ; elle est située à 3 kilomètres environ au sud des ruines de la ville romaine qui elles-mêmes s'élèvent sur la montagne bordant à l'ouest le Birket-Karoun.

Les silex taillés se rencontrent à Dîmeh sur une surface d'environ 4 à 500 hectares ; mais c'est surtout dans un ancien golfe du lac, dont

1. *Medum*, Londres, 1892.
2. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 75.
3. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 75.
4. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 72.

la superficie est de 100 hectares environ, qu'ils sont abondants. On y rencontre, en très grand nombre, les couteaux retaillés, les pointes, les têtes de flèches et de javelots, plus rarement les haches polies. Les nucléi et les percuteurs y sont extrêmement rares.

KAHOUN et GOURAB (كهون وغراب), à 100 kilomètres environ du Caire.

Localités de l'entrée du Fayoum, où M. W. M. Flinders Petrie a découvert des silex taillés qu'il attribue à la XIIe dynastie[1].

GEBEL-CHEIKH-EMBARAK (جبل الشيخ مبارك).

Montagne située sur la rive droite du Nil en face de Maghagha (à 175 kilomètres du Caire). Station néolithique de peu d'importance.

CHEIKH-TIMAI (شيخ تمي), à 275 kilomètres environ au sud du Caire.

Le professeur A. H. Sayce a rencontré, aux basses eaux, dans les berges du Nil, un lit d'ossements, de poteries brisées et de silex taillés néolithiques.

TELL-EL-'AMARNAH (تل امارنة), à 305 kilomètres au sud-sud-ouest du Caire.

Malgré de longues recherches, je n'ai rencontré à Tell-el-'Amarnah que fort peu de silex taillés : les uns qui appartiennent à l'époque néolithique se trouvent à la surface du sol, auprès des montagnes du sud; les autres, qui par leur taille grossière se rattachent au chelléen, se rencontrent sur les plateaux qui couronnent les montagnes près des ravins.

Aux carrières d'albâtre (Hat-Noub), M. G. Willoughby Fraser a trouvé quelques éclats et une pointe grossièrement retouchée.

ASSIOUT (اسيوط), à 397 kilomètres au sud du Caire.

Le général Pitt-Rivers a récolté une série de silex travaillés près de la nécropole du Moyen Empire (*Journ. Anthrop. Instit.*, 1882, p. 383).

KAWAMIL (الكوامل), à 12 kilomètres environ à l'ouest de Menchieh (à 515 kilomètres au sud du Caire).

Le district de Kawamil renferme un grand nombre de nécropoles et de kjœkkemmœddings appartenant à l'époque néolithique et aux premiers temps pharaoniques.

1. Cf. W. Fl. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, Londres, 1890; id., *Illahun Kahun and Gurob*, Londres, 1891. — J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 72.

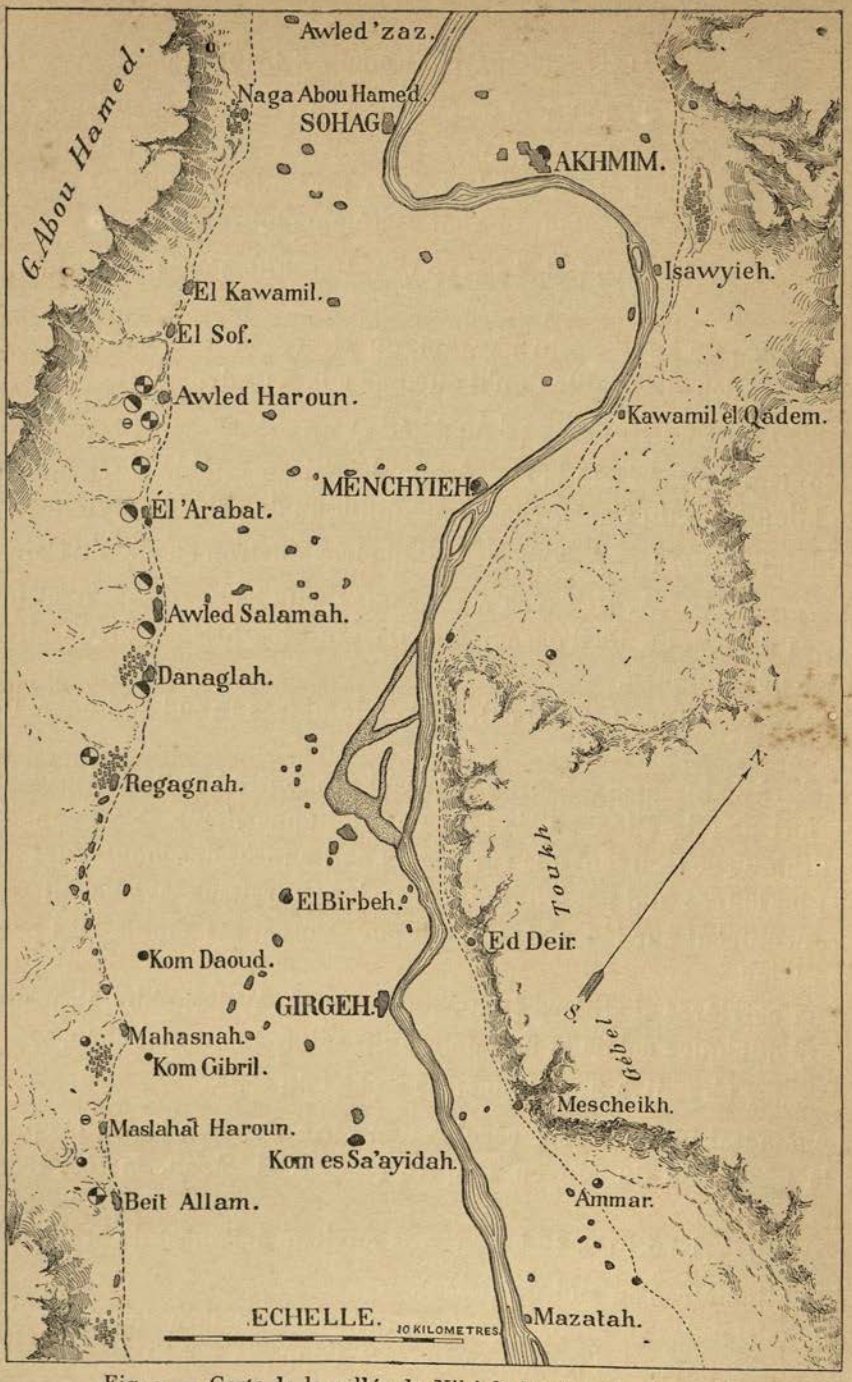

Fig. 9. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Kawamil.

- Instruments chelléens.
- Nécropoles préhistoriques.
- Kjœkkenmœddings.
- Gisements de silex taillés.
- Tells d'époque historique.
- Nécropoles d'époque historique.
- Villes et villages modernes.

Près du village de Aouled-Haroun (اولاد هارون) sont deux cimetières : l'un, celui du nord où j'ai pratiqué quelques fouilles, a été entièrement ravagé par les habitants ; il renfermait plusieurs milliers de tombes indigènes accompagnées de la poterie caractéristique de cette époque. L'autre, situé plus au sud, que j'ai exploré presque en entier, était composé de sépultures moins anciennes dans lesquelles les corps avaient été décharnés avant l'inhumation. L'un des traits les plus caractéristiques des tombeaux de cette localité est que, fréquemment, les ossements étaient enfermés dans un cist d'argile, de briques crues, ou dans de larges vases.

Entre les deux nécropoles, dans le désert, se trouvaient quelques kjœkkenmœddings que j'ai explorés : ils renfermaient, en outre des silex taillés, des débris d'os et des fragments de vases, de petits objets de bronze.

L'un de ces koms semble être produit par l'accumulation des issues du bétail ; il contient une très grande quantité d'excréments d'antilopes et de gazelles.

Non loin de la nécropole du sud, M. C. Jéquier a rencontré sur le sol une hache présentant le type chelléen le plus pur.

Gebel-Toukh (جبل طوخ), à 530 kilomètres environ au sud du Caire.

Le professeur A. H. Sayce me dit avoir trouvé, dans les alluvions du Nil et à une assez grande profondeur au-dessous du niveau actuel des cultures, un lit renfermant, avec des os d'animaux et des débris de poterie, bon nombre de silex taillés. Ce niveau n'apparaît qu'aux très basses eaux. Nous nous trouvons là en présence d'un kjœkkenmœdding recouvert par les limons.

Au nord de cette montagne, dans la vaste plaine inculte qui s'étend jusqu'à Kawamil el-Qadem, j'ai rencontré quelques silex taillés répandus à la surface du sol.

El-'Arabat (العرابات), à 14 kilomètres environ au sud-sud-ouest de Menchieh (à 515 kilomètres à l'ouest du Caire).

Village situé à 4 kilomètres au sud d'Aouled-Haroun. On y voit un petit kom antique et un kjœkkenmœdding d'une certaine importance couvert d'os brisés et d'éclats de silex.

Aouled Salamah (اولاد سلامة), à 16 kilomètres au sud-sud-ouest de Menchieh (à 515 kilomètres à l'ouest du Caire).

Village situé à 4 kilomètres au sud d'El-'Arabat. J'y ai constaté la

présence de plusieurs kjœkkenmœddings peu importante. On rencontre, en assez grand nombre, les silex travaillés épars à la surface du sol.

DANAGLAH (دنقالة), à 535 kilomètres environ au sud du Caire.

Au nord-ouest de ce village est une nécropole pharaonique très considérable et entièrement fouillée; au sud, un kjœkkemmœdding très important s'étend entre les cultures et le village et sous les maisons mêmes. La surface de ce kom est couverte de débris; on y rencontre en très grande abondance les hachettes, les racloirs et les petites scies de silex qui servirent à armer les faucilles.

EL-RAGAGNAH (الرجاجنة), à 12 kilomètres environ à l'ouest de Girgeh (à 538 kilomètres environ au sud-ouest du Caire).

Nécropole préhistorique dévastée par les fellahs.

EL-MAHASNAH (المحاسنة), à 9 kilomètres environ à l'ouest de Girgeh (à 538 environ au sud-ouest du Caire).

Station préhistorique très étendue, mais dans laquelle les objets sont très dispersés. J'ai rencontré sur le sol, en même temps que des objets néolithiques, des instruments grossiers rappelant le type chelléen.

MASLAHAT-HAROUN (مصلحة هارون), à 10 kilomètres environ au sud-sud-ouest de Girgeh (à 538 kilomètres environ du Caire).

J'ai rencontré près de ce village quelques objets de silex présentant le type chelléen; ils gisaient à la surface du sol.

BEIT-'ALLAM (بيت علام), à 12 kilomètres au sud-ouest de Girgèh (à 550 kilomètres environ du Caire).

Près de ce village, à l'ouest, était une nécropole assez importante que les habitants du pays dévastèrent en partie. J'en ai terminé l'exploration. Elle renfermait des sépultures indigènes parfaitement caractérisées par le mode d'ensevelissement et par les objets qu'elles contiennent.

'AMMAR (عمار), hameau situé à 4 kilomètres au sud de Mescheikh (550 kilomètres au sud du Caire).

Sur la rive droite du Nil; on y rencontre quelques silex isolés à la surface du sol.

ABYDOS (العرابة), à 10 kilomètres au sud-ouest de Belianeh (à 555 kilomètres au sud du Caire).

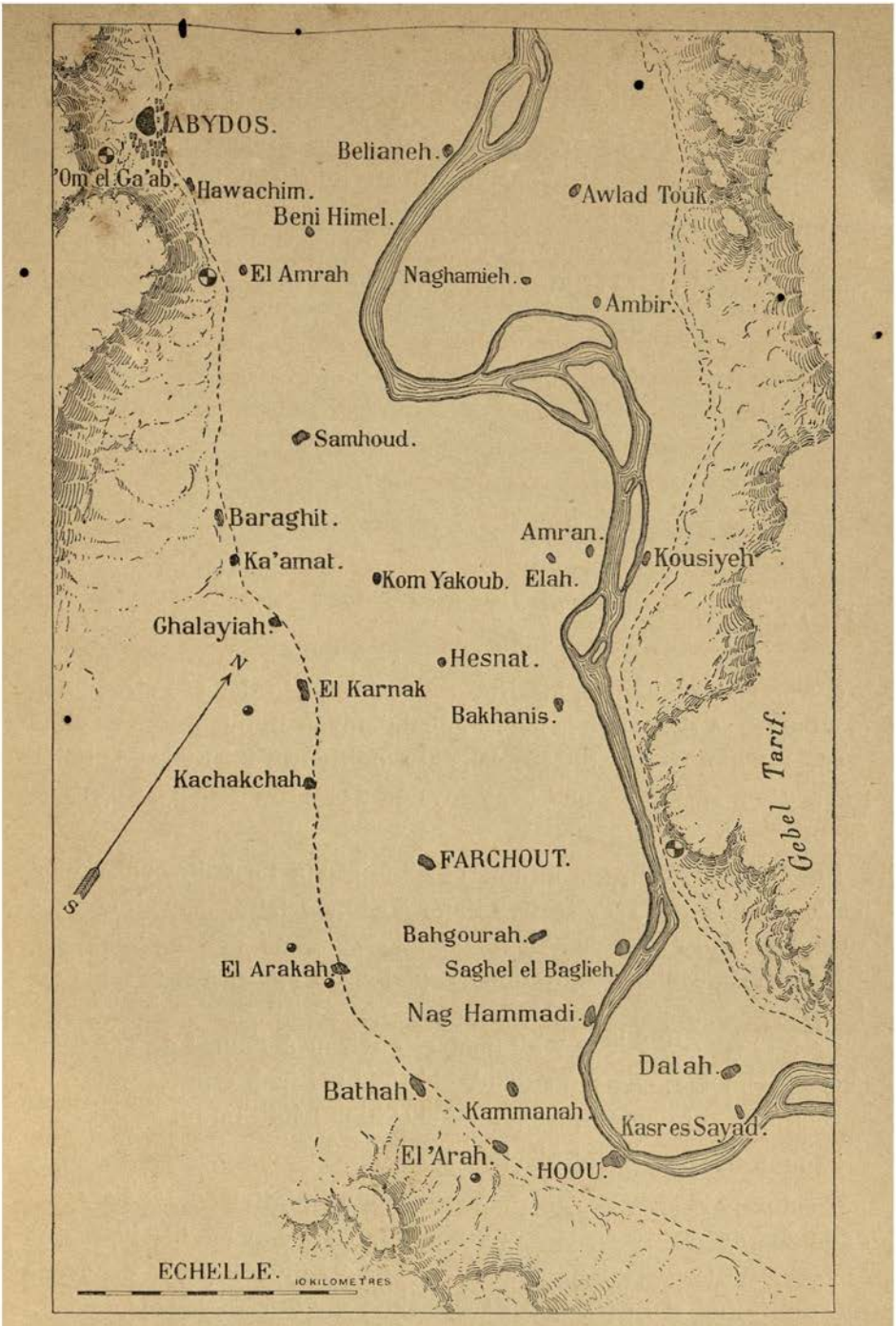

Fig. 10. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur d'Abydos.

- Instruments chelléens.
- Nécropoles préhistoriques.
- Kjœkkenmœddings.
- Gisements de silex taillés.
- Tells d'époque historique.
- Nécropoles d'époque historique.
- Villes et villages modernes.

M. G. Legrain a découvert sur les montagnes du cirque d'Abydos, au sommet des *'aqabas* du nord et du sud, des stations chelléennes importantes. J'ai moi-même trouvé dans les alluvions descendues des montagnes bon nombre d'instruments présentant les mêmes caractères (fig. 11, 12 et 13).

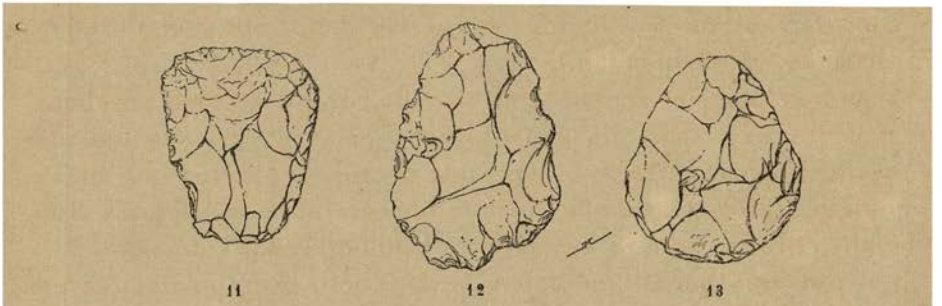

Fig. 11, 12 et 13. — Silex chelléens des 'aqabas d'Abydos. 1/3 grandeur naturelle.

Om-el-Ga'ab (ام الجعب), localité d'Abydos située dans le cirque des montagnes, à l'ouest de la nécropole du Moyen Empire.

C'est là que M. Amélineau, dans ses fouilles de 1895-96 et de 1896-97, a découvert les sépultures royales des débuts de l'occupation égyptienne[1].

El-'Amrah (العمرة), à 5 kilomètres environ à l'est d'Abydos, et à 5 kilomètres au sud-ouest du village d'El-Samalah (à 559 kilomètres au sud du Caire).

Nécropole préhistorique dans laquelle j'ai opéré des fouilles en 1896[2].

El-Karnak (الكرنك), à 7 kilomètres environ à l'ouest de Tarchout (à 590 kilomètres environ au sud-sud-est du Caire).

Nécropole préhistorique spoliée et station néolithique.

Saghel el-Baglieh (ساجل البجلية).

C'est par erreur que j'ai compté Saghel el-Baglieh (*Recherches sur l'âge de la pierre et les métaux*, 1896, p. 87) parmi les localités préhistoriques : les renseignements m'avaient été fournis par E. Brugsch-Bey (cf. Gebel el-Tarif). Ce village, situé sur la rive gauche du Nil, au milieu des cultures, est placé en face de Gebel el-Tarif.

Gebel el-Tarif (جبل طارف).

1. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 76.
2. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 84.

Au pied de la montagne, sur la rive droite du Nil, se trouvait une nécropole qui fut fouillée en 1896 par un employé indigène du Service des Antiquités par ordre de E. Brugsch-Bey, pendant que j'étais dans la presqu'île du Sinaï. Elle avait été dévastée en partie par des fouilleurs illicites et c'est afin d'empêcher sa complète destruction que le conservateur du Service des antiquités donna, en mon absence, l'ordre d'en terminer la fouille.

A mon retour, je trouvai au Musée de Gizeh les objets résultant de ces travaux, mais ils étaient mélangés avec des monuments d'époque historique trouvés dans une nécropole pharaonique située à quelques kilomètres de là. Aucune observation scientifique n'avait été faite et les squelettes avaient été abandonnés sur le terrain.

Les cadavres étaient généralement dans cette nécropole placés sur le flanc gauche, les membres repliés. Parmi les objets les plus intéressants qui furent rencontrés, il convient de citer :

Des silex taillés et une hache en pierre polie ;

Des vases de pierre dure dont un porte des anses ornées de plaques d'or ;

Des vases jaunes couverts de peintures et des vases rouges bordés de noir ;

Des masses en albâtre et en pierre dure ;

Des fusaïoles ;

Un œuf d'autruche portant des traces de peinture ;

Des imitations de coquilles en pierre dure ;

Des perles de cornaline, des plaques de schiste, des bracelets de naere ;

Une figurine d'hippopotame en calcaire ;

De petits outils de bronze ;

Une lame de poignard en bronze ;

Une lame de poignard en argent.

Comme on le voit par les objets qu'elle renfermait, cette nécropole doit être attribuée aux débuts de l'époque égyptienne, bien que la plupart des sépultures fussent des tombeaux indigènes.

'Arakah (العركة), à 12 kilomètres à l'ouest de Hooû (604 kilomètres au sud du Caire).

Près de ce village, on rencontre sur le sol un assez grand nombre de silex néolithiques et, plus haut dans la montagne, des instruments présentant le type chelléen.

EL-'ARAH (القرعه), à 3 kilomètres au sud-ouest de Hooû (610 kilomètres du Caire).

Silex taillés épars à la surface du sol.

CHEIKH-'ALI (شيخ علي), à 10 kilomètres environ à l'est de Hooû (à 615 kilomètres au sud du Caire).

Silex taillés épars à la surface du sol.

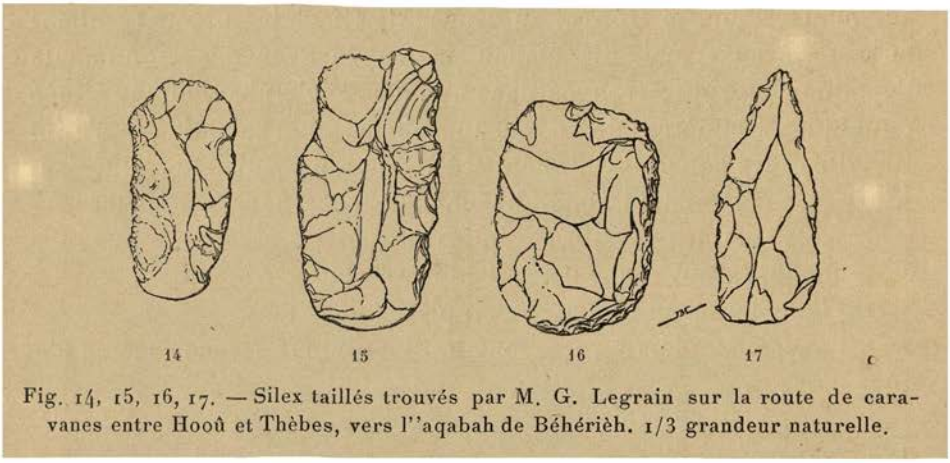

Fig. 14, 15, 16, 17. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain sur la route de caravanes entre Hooû et Thèbes, vers l''aqabah de Béhérièh. 1/3 grandeur naturelle.

MARACHDAH (مراشدة), à 4 kilomètres du fleuve et à 629 kilomètres environ au sud du Caire.

Station néolithique importante : les instruments de silex se rencontrent épars à la surface du sol.

DENDÉRAH (دندرة), à 660 kilomètres environ au sud du Caire.

Mook (*Aegyptens vormetallische Zeit*, p. 23) cite des « traces » de silex au sud des ruines de la ville. J'ai moi-même rencontré des silex taillés dans une localité nommée Taramsah en face de Keneh, à quelques kilomètres en amont de Dendérah.

BALLAS (بالاس), à 683 kilomètres environ au sud du Caire.

Nécropole indigène fouillée en 1894-1895 par M. Quibell.

ZAWAIDAH (زوايدة), à 9 kilomètres au nord de Négadah (à 691 kilomètres au sud du Caire).

Ce village, dont le territoire relève de Négadah, possède un kjœkkenmœdding très important et une nécropole préhistorique. Les objets qu'on y rencontre sont de même nature que ceux des localités voisines : Toukh, Négadah, etc.

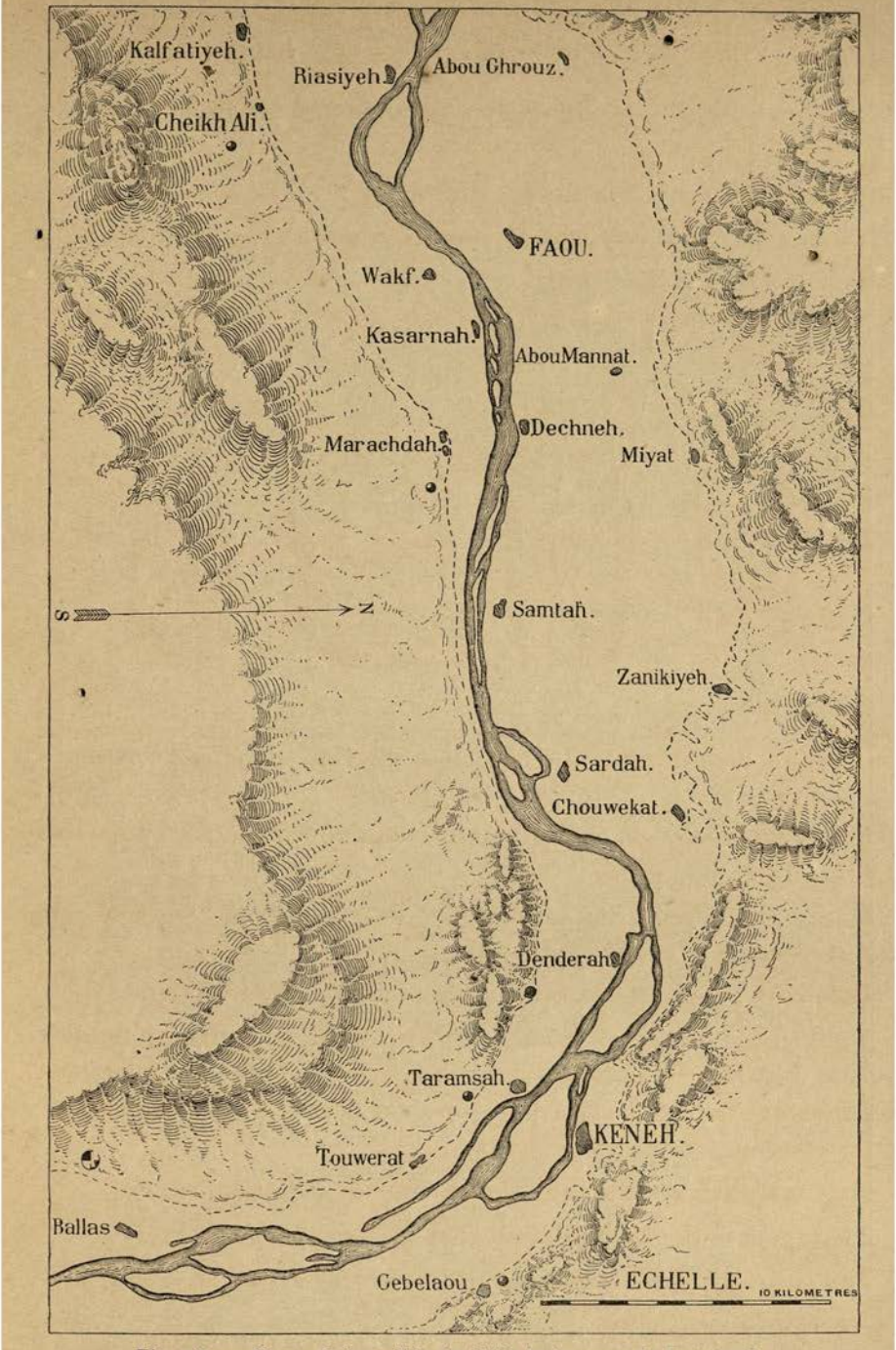

Fig. 18. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Dendérah.

- Instruments chelléens.
- Nécropoles préhistoriques.
- Kjœkkenmœddings.
- Gisements de silex taillés.
- Tells d'époque historique.
- Nécropoles d'époque historique.
- Villes et villages modernes.

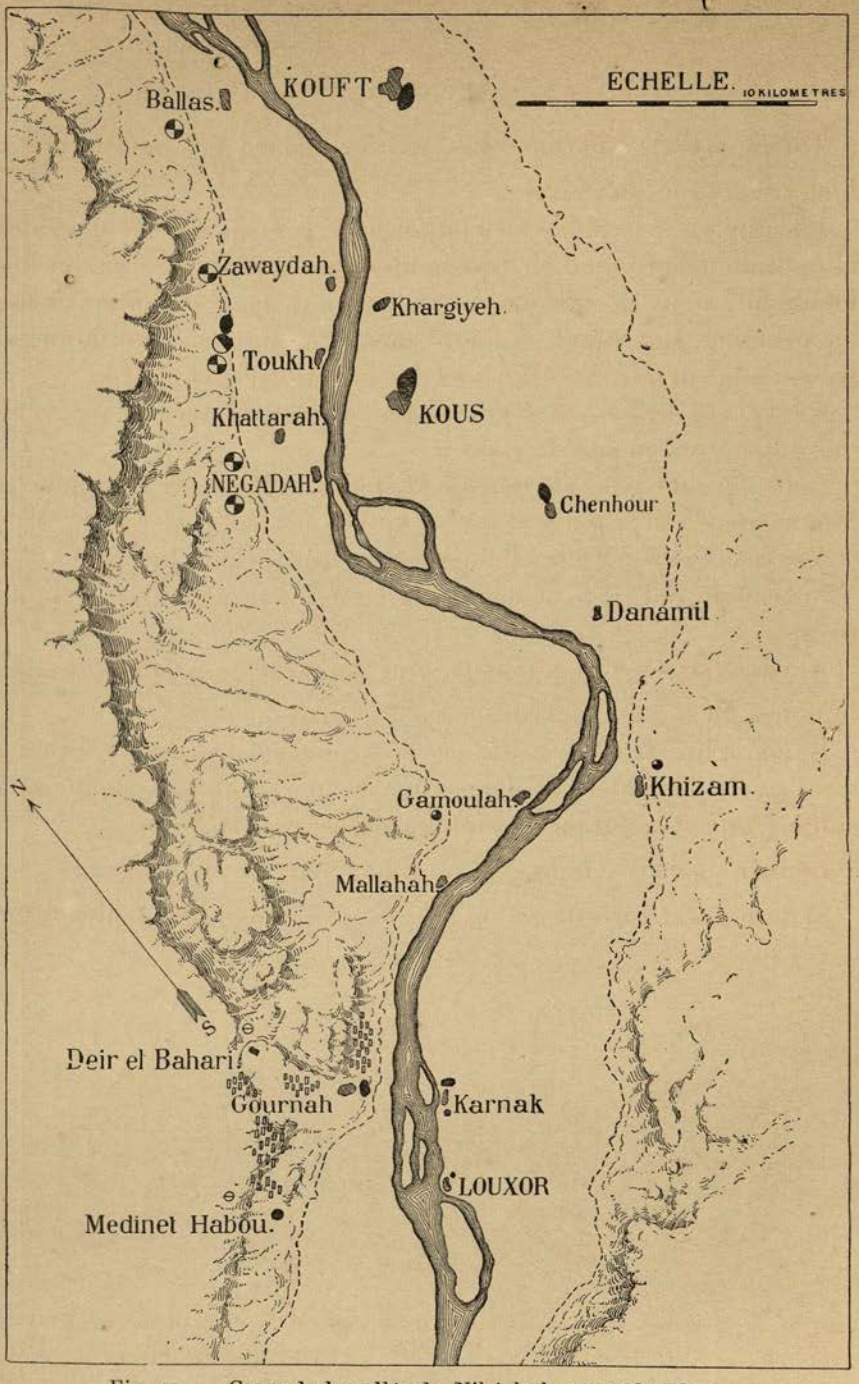

Fig. 19. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Thèbes.

- Instruments chelléens.
- Nécropoles préhistoriques.
- Kjœkkenmœddings.
- Gisements de silex taillés.
- Tells d'époque historique.
- Nécropoles d'époque historique.
- Villes et villages modernes.

Toukh (طوخ)[1], à 5 kilomètres environ au nord de Négadah (à 694 kilomètres au sud du Caire).

Localité préhistorique très importante par ses kjœkkenmœddings et sa vaste nécropole d'où proviennent un grand nombre des documents que nous possédons sur les derniers âges néolithiques et sur les premiers Égyptiens. Au nord-ouest des stations néolithiques, on trouve à la surface des alluvions des instruments chelléens.

Khattarah (خطارة), à 2 kilomètres environ au nord de Négadah (à 697 kilomètres au sud du Caire).

Cette localité possède des kjœkkenmœdings et une nécropole préhistorique.

Négadah (نقاده), à 699 kilomètres environ au sud du Caire.

Nécropole indigène et nécropole égyptienne primitive, sépulture royale.

Khozam (خزام), à 14 kilomètres au nord-est de Kawamil (à 724 kilomètres au sud-est du Caire, près de Karnak).

Bon nombre de silex taillés ont été trouvés dans cette localité sans qu'il ait été possible d'en déterminer le gisement d'une manière absolue. (Note communiquée par le professeur A. H. Sayce.)

Louxor (الاقصر) (Thèbes), à 727 kilomètres au sud du Caire.

Station préhistorique où ont été découverts des silex taillés : elle se

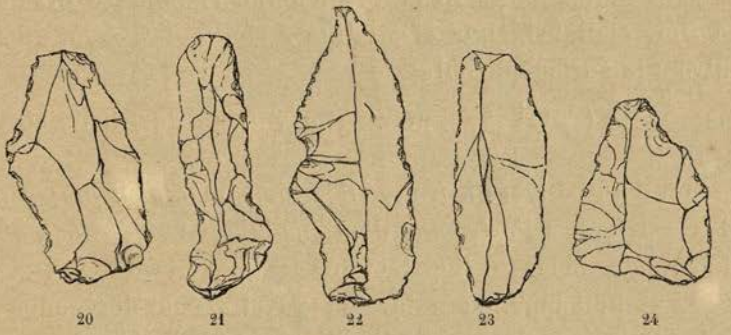

Fig. 20, 21, 22, 23 et 24. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain entre l'ʿaqabah de Béhérièh et Bibân el-Moloûk. 1/3 grandeur naturelle.

trouve dans le désert à environ 3 heures au nord-ouest de la ville de Louxor, entre les terres cultivées et la montagne (v. Mook, *Aegyp-*

1. Cf. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 87; W. M. Fl. Petrie, *Naqada and Ballas*, Londres, 1896.

tens vormetallische Zeit, p. 23; Haynes, *Mem. of the Amer. Acad. of arts and sciences*, 1881, pl. VII).

Béhérièh (بحرية), à 5 kilomètres environ au sud de Bibân el-Moloûk (à 725 kilomètres au sud du Caire).

Au sommet de l''aqabah de Béhérièh entre Hooû et Bibân el-Moloûk (Thèbes), M. G. Legrain a découvert une importante station préhistorique (fig. 20 à 24, 25 à 27).

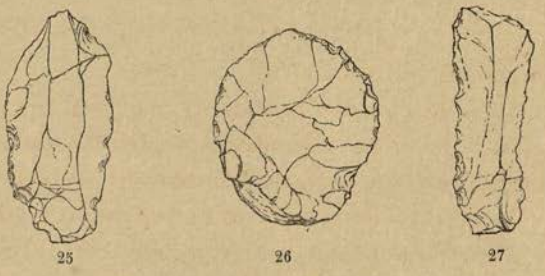

Fig. 25, 26 et 27. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain à l''aqabah de Bibân el-Moloûk. 1/3 grandeur naturelle.

Thèbes (Gournah) (القرنة), à 725 kilomètres au sud du Caire sur la rive gauche du Nil.

Bien que nous ne connaissions pas de station parfaitement définie à Gournah, les silex taillés, chelléens et néolithiques sont assez fréquents dans toutes les parties de l'ancienne Thèbes ; à Bibân el-Moloûk, à Deïr el-Bahri, Deïr el-Medinet, Medinet-Habou, etc. on les rencontre à la surface du sol.

Gebel Assas (جبل اصاص), montagne voisine de Bibân el-Moloûk (Thèbes).

Le général Pitt-Rivers a trouvé des instruments en pierre taillée sous des graviers, à l'extrémité d'un ouady qui va de Bibân el-Moloûk du côté de Gournah. Il estime que ces graviers, formés en conglomérats et qu'il appelle « indurated gravel » sont descendus de la vallée des Rois dans la plaine du Nil avant l'époque pharaonique (*Journal Anthrop. Instit.*, 1882, vol. XI, p. 387).

La station au-dessus de Deïr el-Bahari a été explorée par MM. Hamy et Lenormant en 1869 (*Bull. de la Soc. d'anthrop.*, 1869, p. 685). Cette question, si longuement discutée, a été étudiée ensuite par MM. Hertwig, Lubbock, Mook, Haynes, Myers, Pitt-Rivers et d'autres (v. Virchow, *Verhandl. der Berl. anth. Ges.*, 1888, p. 358).

MEDINET-HABOU (مدينة ابو) (Gournah).

Silex néolithiques isolés gisant à la surface du sol.

DEÏR EL-BAHRI (الدير البحري) (Gournah).

Sur la colline qui sépare la vallée des Rois de celle où est construit le temple d'Hatasou, on rencontre en grande abondance des éclats plus ou moins retouchés d'une taille très grossière. Plus loin, à l'ouest de la vallée des Rois, on trouve sur le sol des instruments présentant le type chelléen.

BIBAN EL-MOLOUK (بيبان الملوك) (à 7 kilomètres à l'ouest du fleuve, et à 725 kilomètres au sud du Caire).

Vers 1884 et 1885 le colonel Pitt-River, opérant des fouilles dans un vallon situé au nord de la vallée des Rois, trouva dans la brèche qui composait la montagne, un certain nombre de silex taillés. Vers la même époque M. W. Myers récolta dans les ouadys voisins une importante série d'instruments de pierre qu'en 1889 il légua au Musée de Birmingham. La plupart de ces silex provenaient de Tell es-Sowan, colline située au nord de Bibân el-Moloûk [1].

VALLÉE DES REINES (بيبان الحريم) (Gournah).

Silex chelléens et néolithiques gisant à la surface du sol.

ERMENT (ارمنت) (à 741 kilomètres environ au sud-sud-ouest du Caire).

M. G. Daressy, conservateur-adjoint du Service des Antiquités, a ramassé dans un vallon à l'ouest d'Erment une hachette de silex brun analogue à celles qu'on rencontre en abondance dans les stations néolithiques de Toukh, Zawaïdah, Négadah, etc. Cette pièce semble avoir été isolée.

C'est à l'ouest d'Erment, à Rizagat, que M. G. Legrain, se rendant à l'oasis de Khargièh, a trouvé les premiers gisements préhistoriques entre la vallée du Nil et l'oasis.

GEBELEIN (جبلين), à 760 kilomètres environ au sud du Caire.

Sous les ruines de la ville pharaonique, au pied du rocher auquel cette localité doit son nom, on rencontre une couche épaisse, d'environ $1^{m},50$, de sébakh renfermant un grand nombre de silex taillés, d'éclats sans retouches, de débris d'ossements et de vases.

1. Note communiquée par le professeur A. H. Sayce.

Plus loin, vers l'ouest, au pied de la montagne, était autrefois une nécropole, mais elle a été entièrement spoliée. Les vases indigènes qui figurent dans les vitrines du Musée de Gizeh et qui portent l'indication de Gebelein proviennent de cette nécropole.

ESNÈH (اسنا) (à 780 kilomètres environ au sud du Caire).

M. Arcelin a signalé un dépôt de silex taillés au sommet du Gebel Galabieh auprès d'Esneh.

EL-KAB (الكاب), à 817 kilomètres environ au sud du Caire.

Sur la rive gauche du fleuve, dans un ouady situé au sud des ruines d'Hiéraconpolis, le professeur A. H. Sayce a découvert le site d'un village (kjœkkenmœdding) dans lequel il rencontra en grand nombre les silex taillés et les débris de poterie. Au nord des ruines d'Hiéraconpolis il rencontra plusieurs instruments présentant le type chelléen.

Dans les ruines de la ville d'El-Kab on trouve un très grand nombre de percuteurs et quelques silex travaillés tels que des racloirs, des nucléi, etc.

SILSILEH (سلسلة), à 850 kilomètres environ du Caire.

La nécropole préhistorique découverte et fouillée, en février 1897, par MM. G. Legrain et G. Lampre se trouvait située sur la rive droite du Nil près des carrières pharaoniques. Elle renfermait en même temps des sépultures indigènes et égyptiennes et présentait les deux modes d'inhumation.

Dans les environs de la nécropole on rencontre sur le sol bon nombre de silex taillés néolithiques.

FATIRAH (فاطيرة).

Près de Gebel Silsileh, sur la rive droite du Nil, se trouve un kjœkkenmœdding de peu d'étendue. Il renferme, en même temps que les éclats et les instruments de silex, les os brisés et les coquilles, un grand nombre d'éclats de cornaline qui en cet endroit a été taillée. Quelques éclats de cette matière portent des retouches prouvant que la cornaline n'était employée là que comme matière analogue au silex pour la fabrication des instruments et non pour la parure. Ces éclats sont de petites dimensions.

KOM-OMBO (كوم امبو), à 902 kilomètres environ au sud du Caire.

Dans le désert, à 1,500 mètres environ du temple d'Ombos, le professeur A. H. Sayce a trouvé des instruments de pierre.

ABOU-MANGAR (ابو منجر)

Sur la rive gauche du Nil, un peu au dessous d'Assouan, M. Arcelin a trouvé des instruments de silex à la surface du sol : « le gisement, dit-il, se prolonge sous les sédiments modernes; il ne passe pas dans ces sédiments où je n'ai trouvé aucune trace de pierre taillée » (v. *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, 1869, série 2, tome IV, p. 710). Parmi les pièces recueillies par lui se trouvait une hache polie en porphyre vert.

ÉLÉPHANTINE (جزيرة اصوان), en face d'Assouan (à 994 kilomètres environ au sud du Caire).

Le professeur A. H. Sayce a trouvé dans le sébakh de l'île d'Éléphantine une lame de silex et une pointe de flèche. Ces objets avaient probablement été remaniés, car jusqu'à ce jour je n'ai pas rencontré de kjœkkenmœdding dans cette île. Il se peut cependant que, comme le fait a lieu à Gebelein, les restes de l'époque néolithique soient placés sous les couches de sébakh dues aux temps historiques.

CHELLAL (الشلال), première cataracte à 5 kilomètres au sud d'Assouan (à 999 kilomètres au sud du Caire).

J'ai rencontré dans l'île de Séhel un fragment de hache polie en silex et quelques éclats.

ABOU-SIMBEL (ابو سمبل) (Nubie).

Le professeur A. H. Sayce a trouvé, près des ruines d'un village romain situées au nord d'Abou-Simbel, une hache en pierre polie.

OUADY-HALFA (وادي حلفة) (Nubie), seconde cataracte.

Dans le désert à 2 kilomètres environ de Ouady-Halfa, le professeur A. H. Sayce a trouvé un couteau de pierre rouge, et M. Rogers a ramassé à la surface du sol un assez grand nombre d'instruments travaillés (cf. Virchow, *Verh. der Berl. anthrop. Ges.*, 1888, p. 361 et 364).

OUADY-THARFEH (وادي طرفة).

OUADY-DAKHL (وادي دخل).

Le professeur Schweinfurth a trouvé par 28° 20′ de latitude nord, dans le désert Arabique, de beaux nucléi et des éclats prismatiques, à 107 kilomètres du Nil. Il a recueilli au Ouady-Dakhl (28° 40′) à 1,200 mètres d'altitude, des fragments semblables (*Verhandl. der Berl. anthrop. Ges.*, 1887, p. 561; 1888, p. 355).

Ouady-Sanour (وادي صنور). — Ouady-Ouarag (وادي ورج).

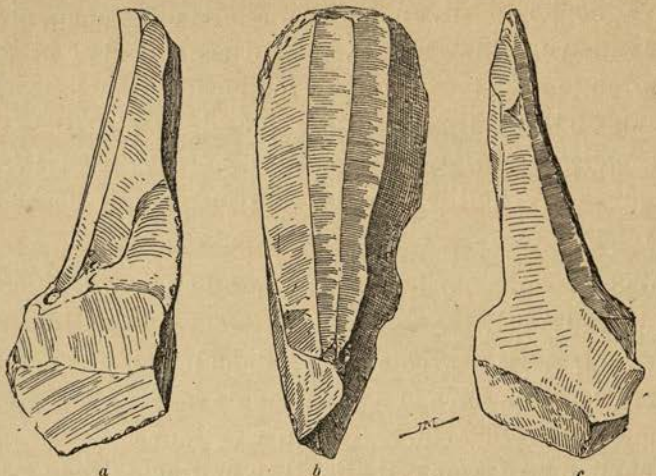

Fig. 28 *a*, *b*, *c*. — Nucléus de silex (*dhoufr el-homar*) trouvé par le professeur Schweinfurth à Ouady-Ouarag (d'après un dessin du professeur Schweinfurth dans Virchow, *Verh. der Berl. anthrop. Ges.*, 1888, p. 353). 1/2 grandeur naturelle.

Le professeur Schweinfurth a trouvé dans ces deux vallons du dé-

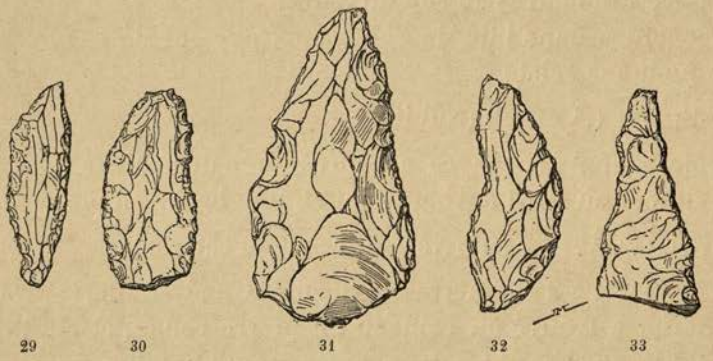

Fig. 29. — Instrument de silex trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 30. — Instrument de silex trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de Rizagat.

Fig. 31. — Instrument de silex trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 48 heures de Rizagat.

Fig. 32. — Instrument de silex trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 40 heures de Rizagat.

Fig. 33. — Instrument de silex trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 40 heures de Rizagat.

1/3 grandeur naturelle.

sert Arabique, le premier à 50 kilomètres à l'est de Beni-Souëf, le se-

cond à 80 kilomètres au sud-est du Caire, de nombreux instruments de silex, et surtout des nucléi d'une forme particulière, qu'il appelle *dhoufr el-homar* (sabots d'âne, fig. 28) (*Verhandlungen der Berliner anthropogischen Gesellschaft*, 1876, p. 155; 1882, p. 278; 1884, p. 610; 1885, p. 128-302; 1886, p. 646; 1888, p. 352).

Rizagat (رزقات) (à 8 kilomètres environ à l'ouest d'Erment, à 740 kilomètres environ au sud du Caire).

Au sommet de l'"aqabah de Rizagat, en se rendant à l'oasis de Khargieh (7 mars 1897) M. G. Legrain, Inspecteur-dessinateur du Service des Antiquités, a trouvé sur le sol une grande quantité de silex grossièrement travaillés. Plus loin, vers l'ouest à Grd el-Homar, il rencontra encore des silex taillés.

Gebelein el-Moufarig (جبلين المفرج).

Station chelléenne très importante située dans le désert entre Rizagat et l'oasis de Khargieh, à 26 heures de Rizagat. M. G. Legrain qui la découvrit le 8 mars 1897, la suivit sur une distance équivalant à 4 heures de caravane.

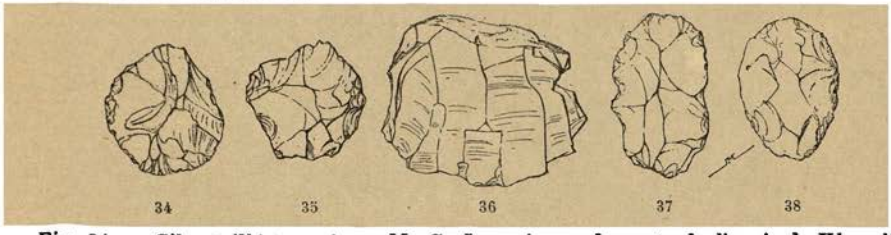

Fig. 34. — Silex taillé trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 50 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 35. — Silex taillé trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de Rizagat.

Fig. 36. — Silex taillé trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 36 heures de Rizagat.

Fig. 37. — Silex taillé trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de Rizagat.

Fig. 38. — Silex taillé trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de Rizagat.

1/3 grandeur naturelle.

Gara'at el-Hosan (قراعة الحصان).

Station chelléenne importante située près de Gebel-Bayayid, sur la route des caravanes entre Rizagat et l'oasis d'El-Khargieh, à 35 heures de caravane de Rizagat. M. G. Legrain la découvrit le 10 mars 1897; elle se présente pendant 5 heures de caravane. Les instruments y sont

très grossiers et offrent très nettement les caractères du chelléen d'Europe.

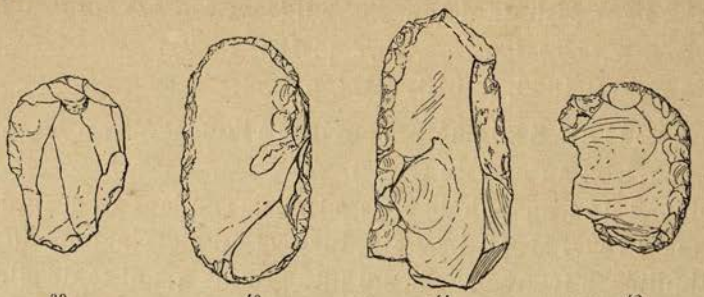

39 40 41 42

Fig. 39. — Silex taillé néolithique trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 50 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 40. — Silex taillé néolithique trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 50 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 41. — Silex taillé néolithique trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 50 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 42. — Silex taille néolithique trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 49 heures de Rizagat.

1/3 grandeur naturelle.

'Aqabah de Kasr el-'Ain Ez-Zaiad (عقبة قصر عين الصياض).

Localité située sur la route des caravanes entre Rizagat et l'oasis

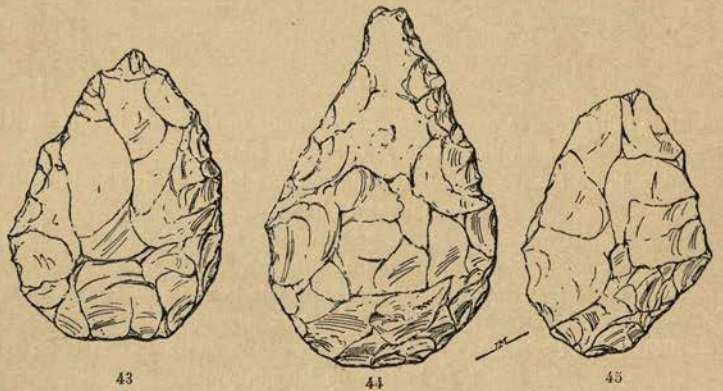

43 44 45

Fig. 43. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 28 heures de chameau de Rizagat.

Fig. 44. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh, à 18 heures de Rizagat.

Fig. 45. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain à Rhanimèh (oasis de Khargièh).

1/3 grandeur naturelle.

d'El-Khargièh, à 49 heures de Rizagat. M. G. Legrain qui, le 11 mars

1897, découvrit cette station préhistorique, s'exprime en ces termes dans le rapport qu'il m'adressa sur sa mission :

« Là, les silex taillés abondent; cette station est l'une des plus

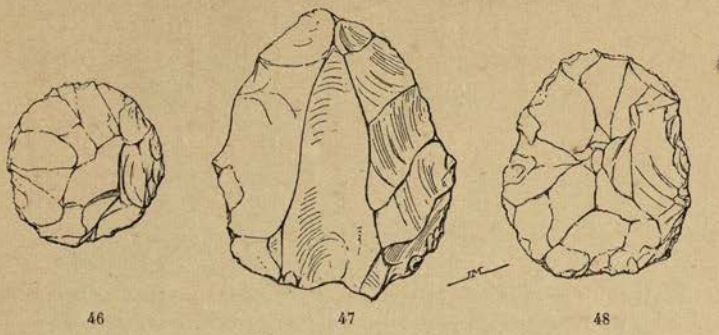

Fig. 46. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain à Rhanimèh (oasis de Khargièh).
Fig. 47. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain, à 27 heures de Rizagat.
Fig. 48. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain, à 29 heures de Rizagat.
1/3 grandeur naturelle.

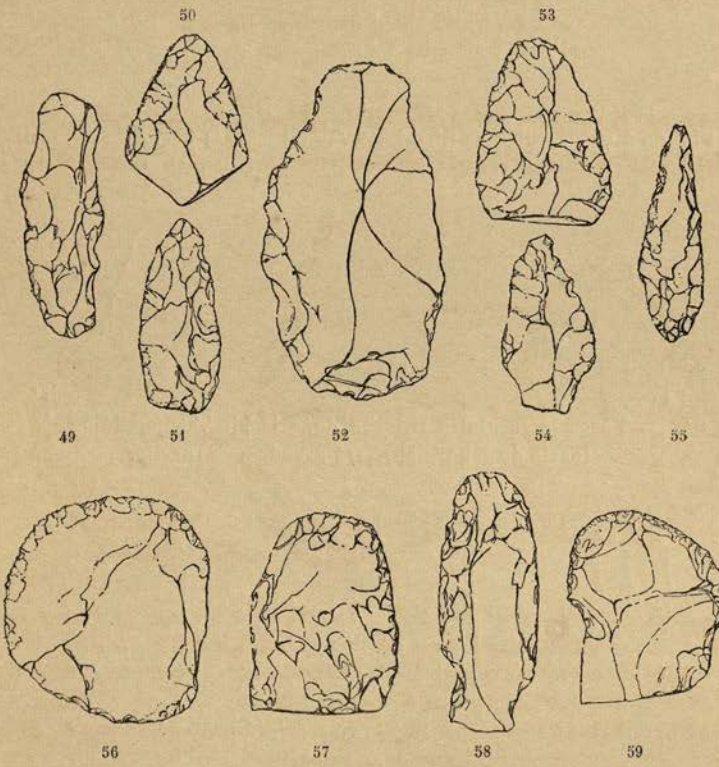

Fig. 49 à 59. — Instruments néolithiques trouvés par M. G. Legrain dans le kjœkken-mœdding de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle.

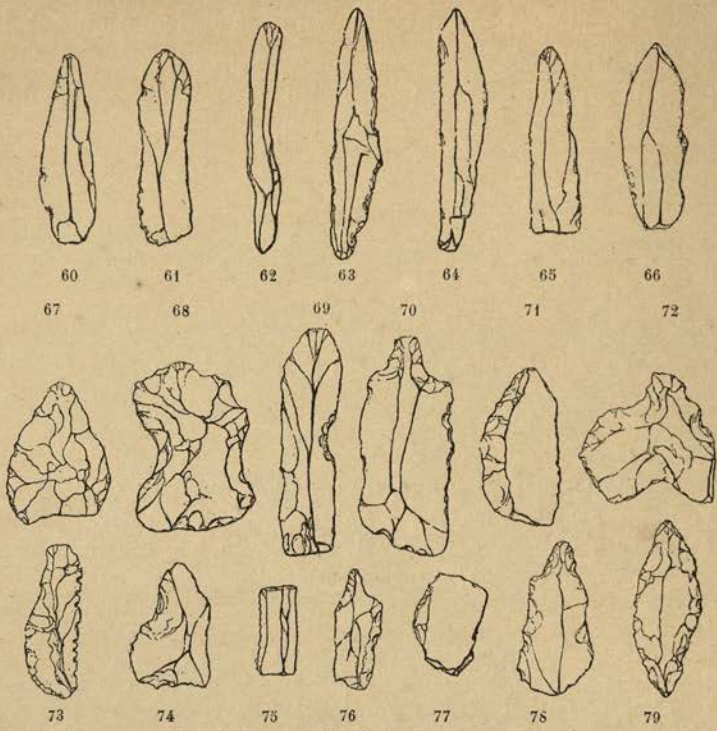

Fig. 60 à 79. — Silex de Rhanimèh (suite). — 1/3 grandeur naturelle.

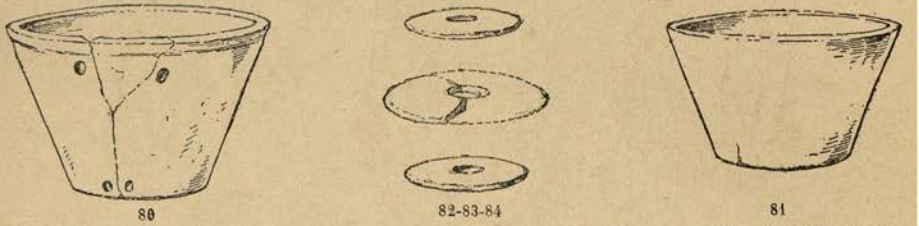

Fig. 80 à 84. — Vases et fusaïoles trouvés dans le kjœkkenmœdding de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/4 grandeur naturelle.

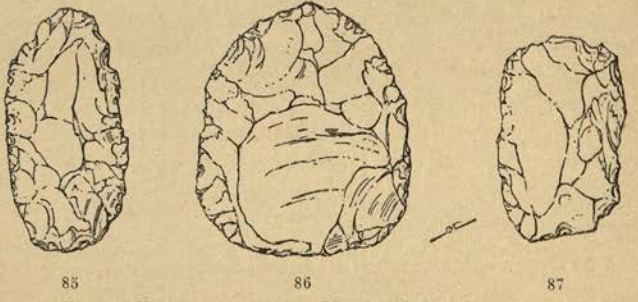

Fig. 85 à 87. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain à la surface du sol sur les collines de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle.

riches que j'aie rencontrées : durant 8 kilomètres, la route est couverte de haches, de grattoirs et de couteaux chelléens de la plus belle taille. »

Cette station est située au sommet de l'"aqabah. M. Legrain en con-

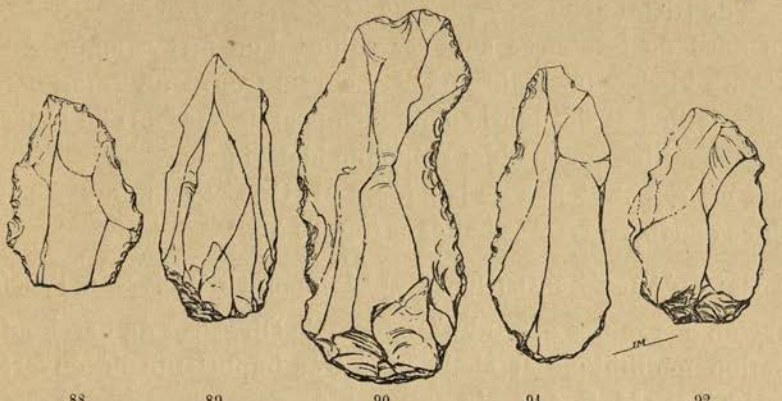

88 89 90 91 92

Fig. 88 à 92. — Silex taillés de l'oasis de Khargièh. 1/3 grandeur naturelle.

93 94 95

Fig. 93. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain sur la route de caravane entre l'oasis de Khargièh et Abydos, à 28 heures de chameau de l'oasis.

Fig. 94. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain sur la route de caravane entre l'oasis de Khargièh et Abydos, à 26 heures de l'oasis.

Fig. 95. — Silex chelléen trouvé par M. G. Legrain sur la route de caravane entre l'oasis de Khargièh et Abydos, à 27 heures de l'oasis.
1/3 grandeur naturelle.

clut que c'est aux passages des montagnes que se trouvent les stations préhistoriques et sa conclusion s'est vérifiée dans toutes ses recherches postérieures.

GEBEL-RHANIMÈH (جبل رنيمة).

Localité de l'oasis de Khargièh où M. G. Legrain découvrit une intéressante station néolithique. Le sol est couvert d'éclats et d'instruments en silex jaune, sur tous les monticules avoisinant la petite source de Rhanimèh.

Au nord de la source sont les ruines d'un fort romain. Au sud existe un kjœkkenmœdding où M. Legrain trouva un grand nombre de silex taillés et de débris d'ossements et de vases. Il ne rencontra dans ses fouilles aucun objet d'époque historique.

En s'éloignant un peu de la source M. G. Legrain trouva sur les collines des instruments chelléens (fig. 85 à 87).

'AQABAH D'ABOU-SURAL (عقبة ابو سروال), point d'arrivée à l'oasis de Khargièh des routes partant d'Abydos, de Girgèh et de Farchout.

Station néolithique et chelléenne très importante découverte en mars 1897 par M. G. Legrain.

A 4 heures de caravane de l'aqabah d'Abou-Sural, dans la direction d'Abydos, à 12, 17, 25 et 28 heures sont d'autres stations très étendues dans lesquelles les instruments chelléens sont mélangés aux silex néolithiques et couvrent le sol.

CHAPITRE III

Ethnographie des populations indigènes de l'Égypte.

Je me suis trouvé fort embarrassé pour assigner aux populations qui habitèrent la vallée du Nil, antérieurement aux Égyptiens, un nom correspondant exactement à ma pensée. Cette race ne fut probablement pas celle qui, la première, foula le sol égyptien; elle eut des prédécesseurs. Je ne pouvais donc pas la qualifier d'aborigène, ou d'autochtone; elle n'est pas née dans le pays, elle vint probablement d'autres contrées et bien certainement chassa ou asservit des hommes qui occupaient le pays avant elle.

Je ne pouvais non plus la dénommer nouvelle race, *New race*, comme le fait M. W. M. Flinders Petrie, car nous savons par les études de M. le Dr Fouquet qu'elle était apparentée aux hommes de Cro-Magnon, c'est-à-dire au peuple le plus ancien dont les débris soient parvenus jusqu'à nous. Il ne m'était pas possible non plus d'employer le terme de *Libyens*, qui impliquerait une origine spéciale, alors que nous n'avons encore aucune raison pour placer le foyer de cette race humaine dans un pays plutôt que dans un autre.

Je me servirai de l'expression *indigènes*, bien que ce qualificatif soit inexact; je l'entendrai dans un sens relatif, par rapport aux Égyptiens pharaoniques, mais non pas dans son acception absolue, car nous ne possédons aucun renseignement sur l'origine de ce peuple et sur les populations qui le précédèrent dans la vallée du Nil.

Pour les Égyptiens pharaoniques, que j'ai bien des raisons de croire

d'origine asiatique, j'emploierai le nom d'Égyptiens, d'étrangers, d'envahisseurs ou de conquérants.

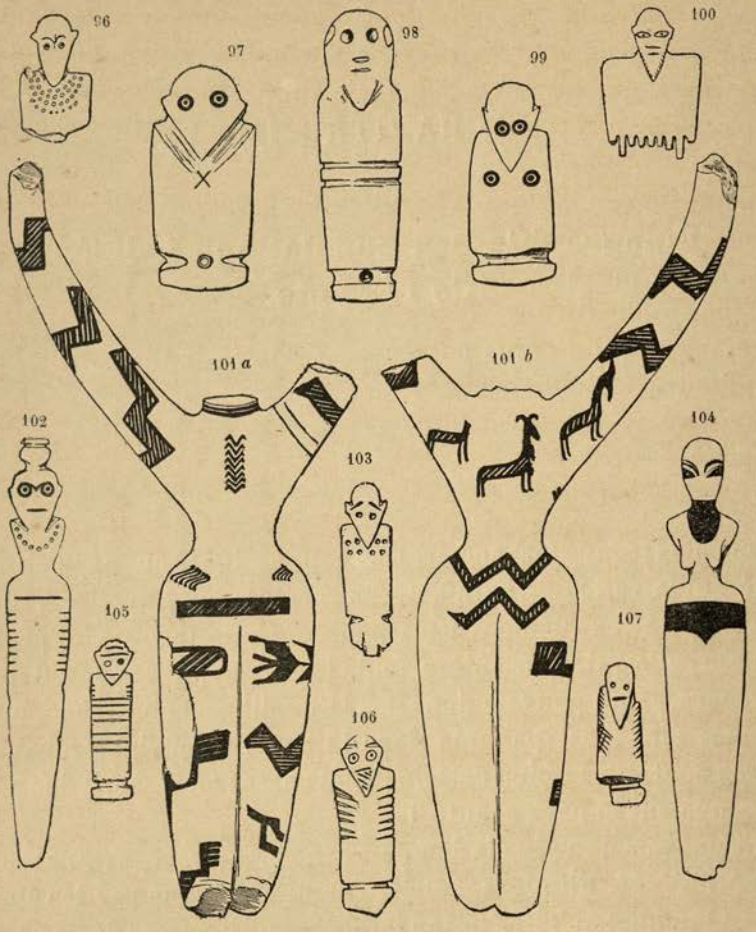

Fig. 96. — Ivoire à double face. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 1. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 97. — Schiste. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 2. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 98. — Ivoire. — id. id. fig. 3. id.
Fig. 99. — Schiste. — id. id. fig. 4. id.
Fig. 100. — Os. — id. id. fig. 5. id.
Fig. 101. — Terre cuite à double face. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 6. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 102. — Ivoire. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 7. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 103. — Os. — id. id. fig. 8 A. id.
Fig. 104. — Pâte organique. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 11. id.
Fig. 105. — Os. — Fl. Petrie, pl. LIX, fig. 10. id.
Fig. 106. — Os. — id. id. fig. 8. id.
Fig. 107. — Os. — id. pl. LX, fig. 21. Localité inconnue. id.
1/3 grandeur naturelle.

Égyptien signifie pour moi homme venu d'Asie, dont la civilisation est spéciale et dont la nature ethnique est encore inconnue. L'Égyptien, tel que je l'entends, est celui des premiers âges, le compagnon du Mènès légendaire, dont l'existence ne nous est révélée d'une manière absolue que depuis les découvertes d'Abydos, de Négadah, de Toukh et de toutes les nécropoles où pour la première fois se rencontrent les métaux.

Au point de vue ethnique, l'Égyptien des premiers âges ne ressemble que fort peu à l'Égyptien du Moyen et du Nouvel Empire; il en est le précurseur, ses caractères ethniques sont plus purs, ses aptitudes lui sont spéciales, comme ses arts et son écriture.

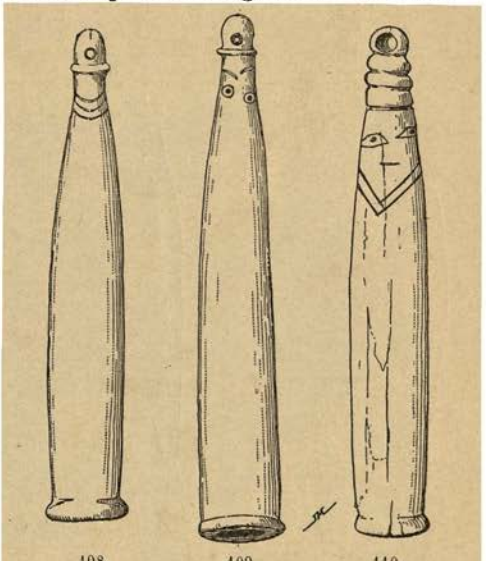

Fig. 108. — Ivoire. — Fl. Petrie, pl. LXII, fig. 35. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 109. — Ivoire. — Fl. Petrie, pl. LXII, fig. 34. Nécropole de Toukh (Négadah).
Fig. 110. — Ivoire. — Fl. Petrie, pl. LXIV, fig. 81. Nécropole de Toukh (Négadah).
1/3 grandeur naturelle.

Si je suis entré dans ces explications, c'est afin d'éviter toute confusion quand, dans ce volume, j'emploierai les termes d'*indigènes* et d'*Égyptiens*; c'est pour rendre plus clair mon exposé.

1° *Caractères physiques.* — Les indigènes étaient dolichocéphales, et les Égyptiens mésaticéphales. Cette seule distinction entre les deux races permet de penser que l'aspect physique, les mœurs, les aptitudes chez les deux peuples étaient absolument différents.

Je n'entrerai pas dans des considérations anthropologiques de détail. M. Le Dr Fouquet, ayant bien voulu se charger de cette étude, la traitera avec toute la compétence que peuvent désirer les spécialistes. Je me bornerai à signaler le fait que ce peuple avait les cheveux lisses et souvent blonds et que, par suite, il appartenait à la race blanche.

Afin de retrouver les caractères physiques des indigènes, je me contenterai d'étudier les représentations humaines que nous fournissent les nécropoles de cette époque et d'en tirer des déductions.

La figure 111 représente une figurine humaine de terre cuite, dé-

couverte dans la nécropole de Gebel-Tarif. Le personnage, dont le sexe n'est pas indiqué d'une manière précise, est agenouillé dans l'attitude de la prière ou de la soumission : les bras pendent le long du corps; la tête est forte, rejetée en arrière; le nez est retroussé, le menton très long; les lèvres ne marquent aucune proéminence et les oreilles sont larges et détachées.

Fig. 111. — 1/3 grandeur naturelle.

La forme donnée à la partie supérieure de la tête semble indiquer la présence d'un bonnet. Il ne peut être observé si ce personnage portait ou non la barbe.

Cette statuette grossière nous fournit bien peu de renseignements; elle nous apprend cependant que les indigènes n'appartenaient pas à la race noire, fait déjà constaté par les études anthropologiques.

Les figures 96-107 représentent un assez grand nombre de figurines humaines en ivoire ou en os. Ces images sont assez nombreuses dans les sépultures indigènes.

Dans les figures 97, 99 et 103, la représentation est très rudimentaire; la bouche et le nez ne sont pas indiqués, mais la forme pointue de la base du visage indique que les indigènes portaient la barbe longue et taillée en pointe.

La figure 96 présente les mêmes caractères généraux, le nez et la bouche manquent, mais les sourcils sont indiqués. Sur la poitrine tombe un collier de quatre rangs de perles.

Les figures 100, 105, 106 et 107 représentent des hommes barbus, et dans toutes les images nous voyons la chevelure coupée court.

Les statuettes que je viens de citer appartiennent toutes au sexe masculin, tandis que les figures 102 et 104 représentent des femmes.

Pour la figure 104 le fait est certain, la forme de la poitrine ne laissant aucun doute à ce sujet : la face régulière et ovale semble à demi couverte d'un voile, les yeux sont grands et en amande, les sourcils

épais et arqués, les épaules tombantes, la taille fine, les hanches très larges. Au-dessous des hanches, une large bande transversale semble appartenir au costume.

Dans la figure 102 la forme générale du corps permet de reconnaître une femme, bien que la poitrine ne soit pas accusée. Un large collier d'un seul rang de perles est passé autour du cou et sur la tête est un vase placé en équilibre, tout comme aujourd'hui les femmes arabes ont coutume de porter les cruches lorsqu'elles vont, au Nil, puiser l'eau nécessaire aux besoins du ménage.

Les figurines que je viens de citer sont les plus complètes, mais il en existe une autre catégorie (fig. 108, 109 et 110), formée d'une extrémité de dent d'éléphant dont la pointe est ornée d'une figure grossièrement tracée. Quelquefois même ces images se réduisent aux deux yeux (fig. 109) ou seulement à quelques traits. Quoi qu'il en soit, lorsque l'image est complète, nous retrouvons les mêmes caractères que sur les statuettes plus parfaites (fig. 110). La barbe est taillée en pointe et les lèvres semblent être fort peu proéminentes.

En résumé, voici les caractères que ces grossières images nous permettent de reconnaître:

Pour les hommes : figure ovale, lèvres peu proéminentes, cheveux courts, barbe longue taillée en pointe.

Pour les femmes : visage ovale, taille fine, hanches très larges, yeux en amande, très grands, sourcils arqués et épais, cheveux courts.

Ajoutons à ces caractères les données fournies par l'anthropologie, c'est-à-dire que la race était blanche, aux cheveux clairs, et nous aurons, d'après les documents dont nous pouvons disposer, le portrait de ces populations primitives.

Après la conquête, les indigènes adoptèrent peu à peu les usages de leurs maîtres, mais la fusion des deux races ne se fit que très lentement; peut-être doit-on voir dans les personnages barbus qui figurent dans beaucoup de monuments de l'Ancien et du Moyen Empire des représentations d'individus appartenant à la race la plus ancienne.

Les bateliers des barques de Meïr, entre autres, offrent un type spécial très différent de celui des personnages pharaoniques figurés sur les stèles et les bas-reliefs : peut-être devons-nous voir dans ces représentations des individus de la race indigène qui, comme aujourd'hui les Barbarins, s'étaient confinés dans la navigation.

2° *Déformations.* — D'après les documents que nous possédons jusqu'à ce jour, il ne semble pas que les indigènes de l'Égypte aient eu la coutume de se déformer en aucune manière; les squelettes présentent tous les proportions normales de la race, les dents ne portent aucune trace de taille, les mâchoires sont complètes et généralement très régulières; le crâne n'est déprimé dans aucun sens et les formes particulières, qui se présentent parfois, sont dues uniquement aux maladies.

3° *Tatouages.* — Nous ne possédons qu'un seul document relatif aux tatouages ou aux peintures corporelles (fig. 101 *a* et *b*) : c'est une statuette de terre cuite découverte par M Flinders Petrie dans la nécropole de Toukh. Malheureusement cette figurine est incomplète, la tête et les pieds manquent.

Les bras et les jambes sont couverts de larges dessins composés de lignes brisées et analogues à ceux qui ornent les vases indigènes gravés à la pointe; l'une des faces du corps porte des représentations de chèvres semblables à celles que nous voyons sur les vases de terre jaune ornés de peintures rouges.

Il est, comme de juste, impossible de dire si ces ornements étaient de simples peintures, qu'un lavage pouvait enlever, ou s'ils constituaient de véritables tatouages hypodermiques, comme cela se voit chez la plupart des tribus sauvages et, encore aujourd'hui, chez les fellahs de l'Égypte.

Il serait facile de trouver un grand nombre de comparaisons chez les tribus de l'Afrique centrale, de l'Amérique ou de l'Océanie. Je me contenterai de citer seulement les Negritos de la presqu'île Malaise, où j'ai moi-même constaté la coutume générale du tatouage et de la peinture corporelle.

La figure 112 représente des Sakayes du Souñi-Raya (Kinta, royaume de Perak). On distingue les tatouages proprement dits, qui sont figurés en noir, des peintures indiquées par des hachures. Les peintures se font, à Malacca, en appliquant sur la peau de l'ocre rouge mélangée d'huile (de kapayang). Ce procédé était peut-être le même qu'employaient les indigènes de l'Égypte, car nous rencontrons fréquemment dans les tombeaux des matières minérales colorantes telles que l'ocre rouge et jaune, la malachite, le sulfure d'antimoine.

4° *Costume.* — Au sujet de l'habillement des indigènes nous sommes

fort mal renseignés, toutes les figurines humaines que nous possédons, sauf une (fig. 104) dont il est impossible de tirer des conclusions, nous montrant l'homme dans l'état de nudité le plus complet.

Dans les sépultures indigènes, je n'ai jusqu'ici rencontré aucune trace de tissus; mais, au contraire, j'ai fréquemment trouvé des restes de peaux d'animaux; il semblerait donc que le costume, rudimentaire et probablement composé d'un pagne, que portaient les indigènes, fût composé de pelleteries.

Sur les vases, les hommes sont toujours représentés avec les jambes détachées, preuve qu'ils ne portaient pas de longs vêtements et étaient

112

Fig. 112. — Tatouages des Négritos du Souñi-Raya (Kinta, royaume de Perak, péninsule Malaise). (*Dessin de l'auteur d'après nature.*)

probablement presque nus; un trait figure le nœud qui retenait le pagne autour du corps.

Dans les représentations de femmes, qu'on reconnaît aisément à la largeur des hanches et à la finesse de la taille, les jambes sont prises dans une sorte de jupe descendant jusqu'aux chevilles environ; le buste semble être resté nu, si nous en jugeons par les figurines représentées par les figures 101 *a* et *b*, 102 et 104.

La douceur extrême du climat d'Égypte autorise à penser que le

vêtement chez les indigènes était peu important; sous les dynasties historiques les Égyptiens eux-mêmes sont représentés, le plus souvent, comme vêtus d'un simple pagne ou d'une jupe; quelques-uns sont entièrement nus, et de nos jours les fellahs travaillant aux champs ou se livrant à la pénible besogne de l'arrosage, ne portent de vêtements que juste ce qui est nécessaire au point de vue de la pudeur.

L'art de tisser les étoffes semble avoir été ignoré des indigènes. Je n'ai en effet rencontré de tissus que dans les sépultures renfermant des métaux et appartenant à la période qui suivit l'arrivée des Égyptiens.

Quant aux fusaïoles qu'on trouve dans le kjœkkenmœdding de Toukh et qui, bien certainement, furent employées à la fabrication du fil, elles ne sauraient être d'une manière certaine attribuées aux indigènes, ce kjœkkenmœdding renfermant, en même temps, des restes antérieurs et postérieurs à la conquête égyptienne.

La fabrication du fil et de la corde n'implique pas forcément l'art de tisser les étoffes; mais à ce sujet je dois faire de grandes réserves, car les recherches ne sont pas encore assez complètes pour qu'il soit possible de tirer des conclusions d'arguments négatifs.

5° *Parure.* — La parure chez les indigènes ne nous est connue que

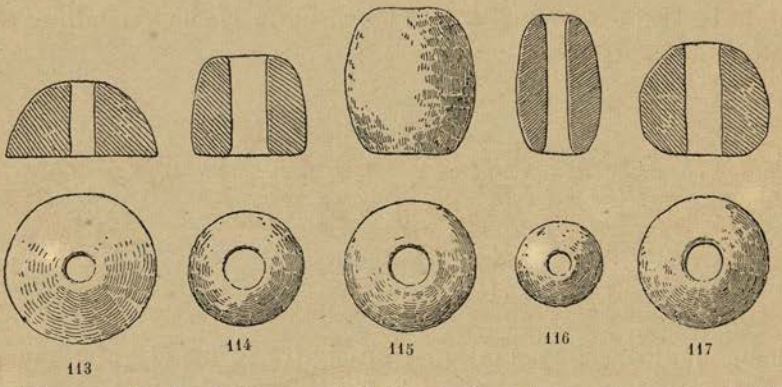

Fig. 113 à 117. — Perles de terre cuite et de calcaire. 1/2 grandeur naturelle (kjœkkenmœdding de Toukh).

par les restes des bijoux plus ou moins grossiers que nous rencontrons dans les sépultures. Mais ces restes sont fort nombreux et les figurines humaines que nous possédons nous permettent d'indiquer pour beaucoup la manière dont ils étaient portés.

Les colliers se composaient d'un ou de plusieurs rangs de perles tombant assez bas sur la poitrine (fig. 96, 102, 103).

Les perles sont faites de cornaline ou de toute autre substance minérale colorée ; quelques-unes sont en calcaire et atteignent de fortes dimensions (fig. 113 à 117).

Les perles de pierre dure, telles que le silex, la cornaline, l'agate, sont très grossièrement et irrégulièrement travaillées ; on les rencontre parfois en fort grand nombre.

Les coquilles marines et nilotiques étaient aussi employées pour former des colliers. J'ai rencontré fréquemment les espèces suivantes, qui toutes appartiennent soit à la faune de la mer Rouge, soit à celle du Nil :

Purpura tuberculata (Blainv.);
Conus pusillus (Chemn.);
Nerita polita (Linné);
Listrum anaxares (Ducl.);
Cleopatra bulimoïdes (Oliv.).

Le test de la coquille avait été usé sur un côté jusqu'à ce qu'un trou se fût produit pour le passage du fil ou du nerf d'animal qui maintenait les éléments du collier.

A Toukh, j'ai également rencontré bon nombre de petits oursins fossiles silicifiés (fig. 118) et percés, ainsi que des imitations grossières de la *Nerita polita* (fig. 119) faite d'une roche cristalline très dure du genre porphyre.

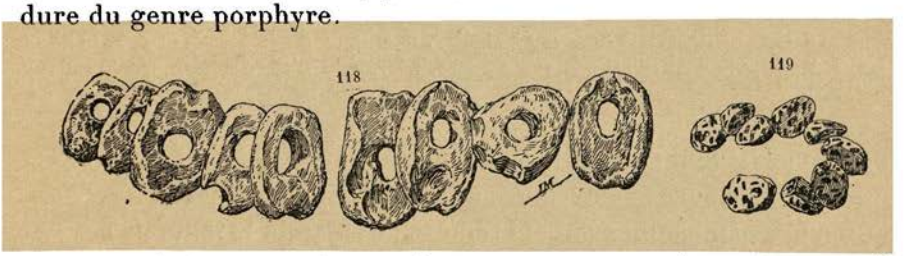

Fig. 118. — Collier formé d'oursins fossiles en silex brun. 1/2 grandeur naturelle (nécropole de Toukh).
Fig. 119. — Collier formé de perles de porphyre présentant la forme de la *Nerita polita*. 1/2 grandeur naturelle (nécropole de Toukh).

Les bracelets sont assez fréquents dans les sépultures indigènes ; ils sont faits d'ivoire d'éléphant, de nacre ou de silex (fig. 120-122).

Les bracelets d'ivoire ont été obtenus en sciant la base d'une défense d'éléphant dans la partie où elle est encore creuse et en polissant l'anneau ainsi obtenu.

Les bracelets de nacre, qui dominent, étaient faits en sciant, perpendiculairement à la columelle, un gastéropode de forte taille appartenant à la famille des trochidés, et en enlevant la partie de la columelle détachée par la scie ; l'anneau était ensuite entièrement poli, mais il conserve toujours les indications de la forme générale de la coquille.

Les bracelets de silex sont de beaucoup les plus curieux, leur régularité est parfaite et dénote une habileté de main merveilleuse. Il en existe bon nombre dans les collections, à Gizeh, au Musée Britannique, au Musée de Calais, etc., tous présentent la même perfection de travail.

Il est difficile de concevoir comment, dans une pierre aussi dure qu'est le silex et aussi fragile, les indigènes de l'Égypte sont parvenus à tailler par éclats des anneaux, dont la forme est un tore régu-

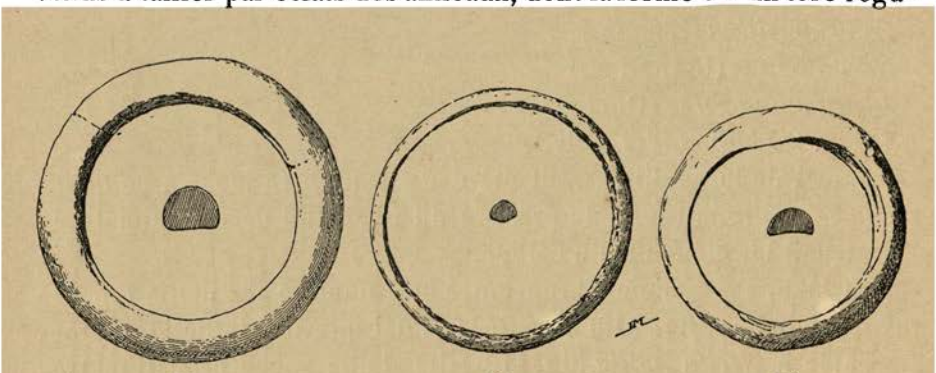

120 121 122

Fig. 120 à 122. — Bracelets (fig. 120 : albâtre, nécropole d'El-'Amrah ; fig. 121 : silex jaune, nécropole d'Abydos ; fig. 122 : nacre, nécropole d'El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle.

lier, en conservant partout la même section et en donnant aux circonférences intérieure et extérieure une régularité absolue.

Bien des explications ont été tentées au sujet de la taille de ces anneaux ; on a supposé que l'ouvrier employait une géode de silex dans laquelle il taillait un anneau de deux coups seulement et qu'ensuite il n'avait plus qu'à régulariser l'objet.

Je crois plutôt que la lame était détachée dans un nodule sphérique et d'une matière très compacte, que cette lame naturellement discoïdale était régularisée jusqu'à former un disque parfait ; qu'ensuite, l'ouvrier la perçait au centre d'un trou conique au moyen d'un morceau de bois pointu et de sable quartzeux.

Ce trou conique était le point de départ des éclats à l'aide desquels

l'anneau était évidé, et ces éclats étaient obtenus, non par percussion, ce qui eût inévitablement brisé l'objet, mais par pression, en alternant sur l'une et l'autre face de l'éclat.

Cette explication, bien que satisfaisante, n'est peut-être pas la bonne ; elle montre, cependant, de combien de précautions l'ouvrier devait s'entourer pour obtenir un bracelet de silex. Ces bijoux étaient sans contredit extrêmement précieux pour les indigènes. Ils apparaissent avec les sépultures les moins anciennes de l'âge néolithique, et disparaissent avec la venue des Égyptiens, pour ne plus jamais être en usage.

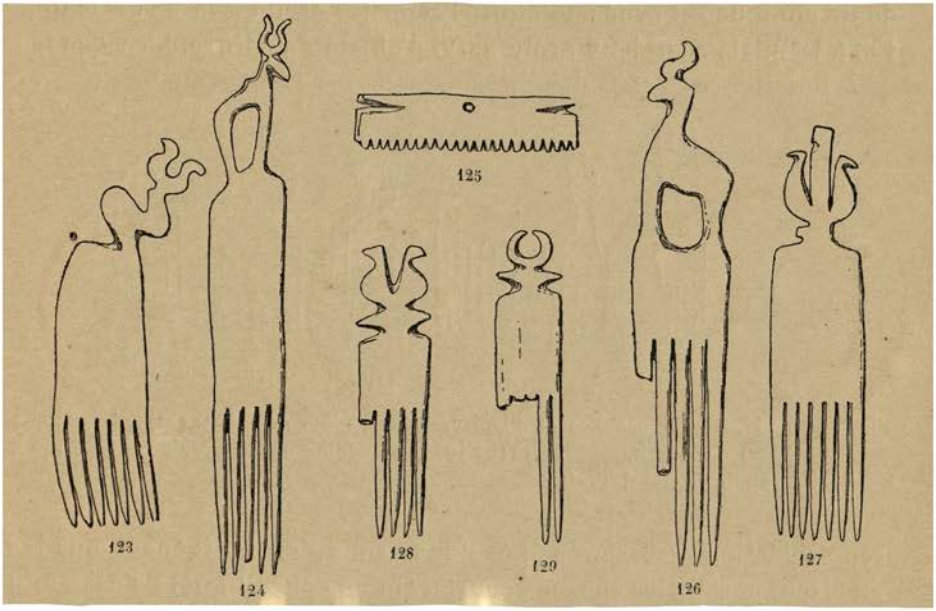

Fig. 123. — Ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh). Fl. Petrie, pl. LXIII, fig. 66.
Fig. 124. — Ivoire. id. id. id. fig. 59.
Fig. 125. — Ivoire. id. id. id. fig. 51.
Fig. 126. — Ivoire. id. id. id. fig. 63.
Fig. 127. — Ivoire. id. id. id. fig. 58.
Fig. 128. — Ivoire. id. id. id. fig. 56.
Fig. 129. — Ivoire. id. id. id. fig. 57.

1/2 grandeur naturelle.

Il a été prétendu que, de nos jours encore, les fellahines en faisaient usage. Cette assertion est non seulement fausse, une enquête sérieuse me l'a prouvé, mais elle est même ridicule ; car il serait impossible de trouver, aujourd'hui en Égypte, un seul individu capable de lever sur un nucléus la moindre lame de silex et, à plus forte rai-

son, de tailler un objet aussi compliqué que l'est un anneau régulier.

Les bracelets de silex marquent l'apogée dans l'art d'éclater la pierre, et c'est en Égypte seulement qu'on les rencontre ; nous ne devons donc pas être surpris de découvrir dans les sépultures indigènes ces couteaux et ces poignards merveilleux dont la fabrication n'est qu'un jeu d'enfant à côté des soins qu'exigeait la taille d'un bracelet.

Peignes. — Les peignes sont en os ou en ivoire ; il en existait probablement aussi en corne, en bois et en écaille de tortue, mais ces objets, très fragiles, ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

Les peignes sont presque toujours hauts et étroits, munis de longues dents coniques et ornés de figures animales découpées à la scie (fig. 123 à 136). Ils semblent avoir servi d'objets de parure, bien que les

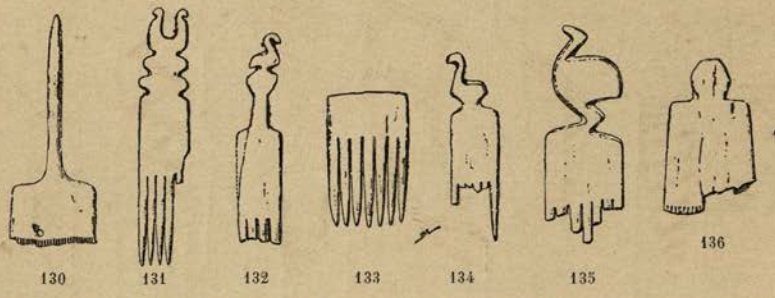

Fig. 130 à 136. — Peignes d'os et d'ivoire. 1/3 grandeur naturelle. (Fig. 130. Kjœkkenmœdding de Toukh. — Fig. 131. Kjœkkenmœdding de Zawaïdah. — Fig. 132 à 136. Nécropole de Gébel-Tarif[1].)

représentations grossières que nous avons des indigènes nous les montrent portant les cheveux courts. On ne conçoit guère l'usage du peigne piqué dans la chevelure dans ces conditions, et cependant dans les tombeaux on les rencontre souvent placés près du crâne ; des découvertes ultérieures pourront seules fixer ce détail.

Pendeloques. — Les sépultures indigènes renferment bon nombre de menus objets en os et en ivoire dont je n'ai pu jusqu'ici déterminer l'usage. Ce sont des sortes de pendeloques (fig. 137 à 147) formées par l'extrémité coupée d'une côte d'animal ou d'une défense, percées souvent d'un trou au sommet, et par conséquent devant être

1. C'est par erreur que ces objets ont été publiés dans mes *Recherches* de 1896, page 147, fig. 338 à 342, comme ayant été découverts à Saghel-el-Baglièh ; ils proviennent de Gébel-Tarif.

portées la pointe en bas, munies dans leur partie la plus large d'une forte échancrure et couvertes de lignes brisées ou de dessins géométriques rudimentaires.

Ces pendeloques sont généralement pleines et par conséquent n'ont pu renfermer des fards ou des parfums; plus rarement ce sont de petits vases.

Il y a lieu de ranger dans la même catégorie les longs bâtons creux d'ivoire (fig. 108-110) représentant grossièrement l'image de l'homme; la partie la plus large de l'objet était fermée par un bouchon d'une

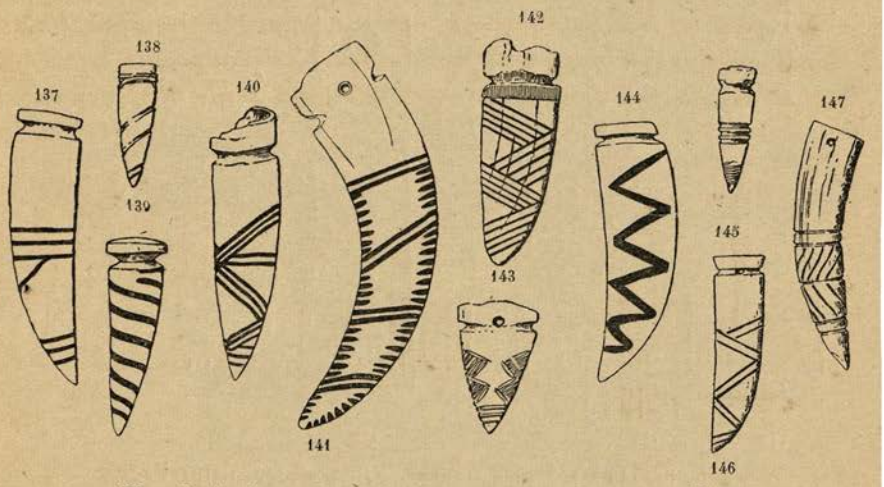

Fig. 137 à 147. — Pendeloques. — 1/3 grandeur naturelle.

Fig. 137. —	Ivoire.	Nécropole de Négadah (Toukh).	Fl. Petrie,	pl. LXII,	fig. 32.
Fig. 138. —	Cuir.	id.	id.	id.	fig. 28.
Fig. 139. —	Cuir.	id.	id.	id.	fig. 29.
Fig. 140. —	Cuir.	id.	id.	id.	fig. 39.
Fig. 141. —	Cuir.	id.	id.	id.	fig. 45.
Fig. 142. —	Cuir.	id.	id.	pl. LXIV,	fig. 97.
Fig. 143. —	Albâtre.	id.	id.	pl. LXII,	fig. 31.
Fig. 144. —	Ivoire.	id.	id.	id.	fig. 46.
Fig. 145. —	Ivoire.	id.	id.	id.	fig. 19.
Fig. 146. —	Ivoire.	id.	id.	pl. LXIV,	fig. 96.
Fig. 147. —	Ivoire.	id.	id.	id.	fig. 95.

substance résineuse, et la cavité contenait des matières colorantes telles que du sulfure d'antimoine.

Une autre catégorie d'ornements (fig. 148 à 155), eux aussi en os et en ivoire, semble être entrée dans l'habillement ou la coiffure. Ce sont des lames d'os et d'ivoire, découpées suivant des formes très originales et couvertes de dessins géométriques très simples. Beau-

coup de ces plaquettes sont, comme les pendeloques dont il vient d'être question, percées d'un trou de suspension ou d'attache; leur usage précis est également inconnu.

Comme on le voit, les indigènes étaient grands amateurs de parure et ils employaient à cet effet toutes les matières que leur fournissaient l'Égypte et les montagnes voisines. La mer Rouge et le Nil leur livraient les coquilles; les montagnes, leurs cornalines et les pierres

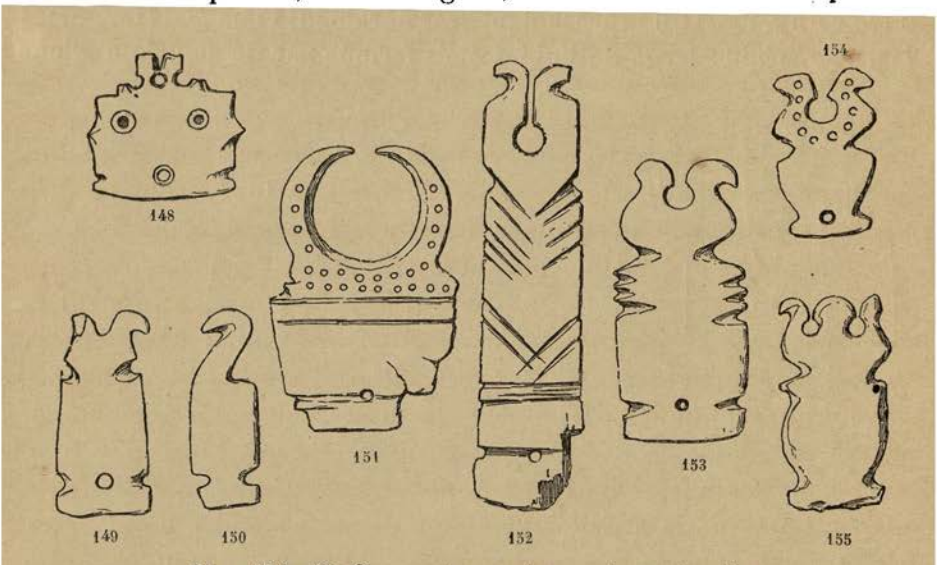

Fig. 148 à 155. Ornements. — 1/2 grandeur naturelle.

Fig. 148. — Schiste. Nécropole de Négadah (Toukh). Fl. Petrie, pl. LXII, fig. 41.
Fig. 149. — Schiste. id. id. id. fig. 42.
Fig. 150. — Ivoire. id. id. pl. LXIV, fig. 90.
Fig. 151. — Ivoire. id. id. pl. LXII, fig. 37.
Fig. 152. — Ivoire. id. id. id. fig. 38.
Fig. 153. — Schiste. id. id. pl. LXIV, fig. 89.
Fig. 154. — Ivoire. id. id. pl. LXII, fig. 40.
Fig. 155. — Schiste. id. id. id. fig. 43.

aux couleurs vives; des animaux qu'ils tuaient à la chasse, ils tiraient les peaux pour leur habillement et l'ivoire.

Nous retrouvons en Égypte chez les indigènes bien des usages que nous connaissons déjà en Europe comme ayant été ceux des habitants néolithiques de nos contrées, et que nous constatons encore chez beaucoup de tribus sauvages parmi lesquelles le goût de se parer a devancé le besoin de se vêtir. En Égypte, la flore et la faune différaient entièrement de celles des autres pays du monde, elles offraient aux indigènes des ressources spéciales; mais, ces matières premières,

l'homme les utilisa dans la même pensée que ses congénères des autres pays du monde.

6° *Danse.* — Les grossières peintures qui couvrent certains vases et la figurine (fig. 101) d'où j'ai tiré les renseignements relatifs aux tatouages, nous montrent des femmes les bras levés au-dessus de la tête et dans une attitude qui ne peut être autre que celle de la danse.

Les danses existent chez tous les peuples sauvages et souvent même les conquérants ont adopté les danses particulières aux vaincus; l'Amérique du Sud nous en offre un grand nombre d'exemples. En Égypte, le même fait semble avoir eu lieu, car nous voyons dans les bas-reliefs de l'Ancien Empire[1] des scènes de danses dans lesquelles des femmes élèvent les bras au-dessus de la tête, tout comme nous le montrent les représentations peintes sur les vases indigènes.

Les danseuses d'époque pharaonique n'étaient pas tatouées, les peintures des mastabas en font foi : mais la pose est exactement la même et il est à supposer qu'aux débuts de l'empire égyptien les danses comprenaient, en même temps que celles spéciales au peuple conquérant si toutefois il avait cette coutume, celles des populations asservies.

Si nous examinons l'histoire de toutes les conquêtes, tant des invasions antiques que des occupations modernes des territoires sauvages, nous voyons toujours les vainqueurs, se livrant à des réjouissances, faire danser devant eux les peuples vaincus et peu à peu adopter les usages des indigènes. Ne voyons-nous pas la *lezginka*, cette danse essentiellement caucasienne, dansée dans le Palais de Saint-Pétersbourg.

Les femmes qui, dans l'antiquité, se livraient à la danse étaient presque toujours des esclaves, c'est-à-dire qu'elles appartenaient à des races vaincues et captives : elles dansaient les danses de leur pays d'origine. Aujourd'hui encore ne faisons-nous pas venir dans nos capitales des individus de tous les pays sauvages pour assister à leurs danses.

Il est donc très rationnel d'admettre que les conquérants égyptiens ne dérogèrent pas à cette loi générale et que les danses indigènes continuèrent d'être pratiquées bien longtemps après la fusion des deux races.

7° *Habitation.* — L'examen rapide du kjœkkenmœdding de Toukh

1. Tombeaux de Ti, de Mera, etc., à Saqqarah.

m'avait fait penser, en 1896, que les restes de maisons de briques crues que renferme le tell appartenaient à la période indigène ; mais l'étude plus approfondie des buttes analogues à Kawamil, à Silsileh et à Toukh même m'amène aujourd'hui à rectifier cette erreur.

Chaque fois qu'on rencontre des briques crues, soit dans les kjœkkenmœddings, soit dans les sépultures, on trouve en même temps des objets métalliques, tels que harpons, aiguilles, petits ciseaux, etc., mélangés aux silex taillés et aux tessons de vases. La brique crue permet donc de ranger les vestiges dans la période égyptienne des débuts, et l'art de la travailler est l'une des caractéristiques de cette époque.

Les indigènes ne connaissaient pas la brique, dont l'usage fut probablement apporté de Chaldée par les étrangers. Ils construisaient de simples huttes de branchages ou de roseaux, si nous en croyons les observations que j'ai pu faire dans les kjœkkenmœddings qui ne renfermaient pas de métaux.

Dans un pays comme l'Égypte où les froidures ne sont pas à redouter, de simples huttes de roseaux suffisent à garantir contre les ardeurs du soleil et la violence du vent; les Bédouins en font encore constamment usage et les fellahs eux-mêmes, lorsque quittant leurs villages ils vont conduire leurs troupeaux dans les champs à l'époque des verdures, s'abritent sous des huttes faites de tiges de dourah.

A Ras-el-Bahr, où chaque année, un grand nombre d'habitants du Caire fuyant les chaleurs, vont en été vivre au bord de la mer, on habite dans des maisons de roseaux ; j'y ai moi-même vécu pendant plusieurs mois et par expérience j'ai constaté que ces abris sont très confortables.

Ce qui se passe aujourd'hui se passait également il y a dix mille ans et nous en trouvons la preuve dans les kjœkkenmœddings réellement indigènes qui contiennent mélangés aux cendres et aux restes de la vie humaine une foule de débris de branchages, de roseaux et de joncs.

A Toukh, la base du kom est formée de ces vestiges préhistoriques et c'est dans les couches supérieures seulement qu'on rencontre les ruines des habitations égyptiennes caractérisées par la poterie et les objets métalliques.

Le site de Toukh fut abandonné peu après la conquête égyptienne et remplacé par la ville de *Noubt* située à un kilomètre plus au nord ; la vie se continua là pendant toute la période pharaonique.

A Gebelein, au contraire, l'emplacement des huttes préhistoriques se recouvrit successivement de constructions et tandis qu'à la base du tell on rencontre les véritables kjœkkenmœddings anté-historiques, au sommet on voit des ruines de maisons grecques et romaines.

Quant à la position des lieux que choisissaient les indigènes pour leurs établissements, il est bien difficile de la définir, car aujourd'hui les restes des campements, qui jadis étaient situés dans la vallée, sont recouverts d'épaisses couches de limon dont l'épaisseur peut atteindre 13 à 14 mètres. Nous ne pouvons donc parler que des stations qui, se trouvant situées sur le bord du désert, sont restées à l'abri des inondations. Dans la plupart des cas, les kjœkkenmœddings sont très voisins de la limite actuelle des cultures ; ils s'en éloignent rarement de 150 ou 200 mètres.

Quant à la population, elle était très nombreuse, si nous en jugeons d'après la quantité considérable de sépultures que renferment les nécropoles et par le grand nombre de ces cimetières. Lorsqu'on parcourt la lisière du désert entre Kawamil au nord et Thèbes, il est rare qu'on fasse plus de quatre ou cinq kilomètres sans rencontrer soit des nécropoles, soit des kjœkkenmœddings, soit des silex taillés épars en grand nombre sur le sol et montrant que des recherches plus minutieuses amèneraient la découverte de véritables stations.

Entre Kawamil et Silsileh, les restes d'époque historique sont à peine plus nombreux que les vestiges préhistoriques. Les cimetières musulmans eux-mêmes n'indiquent pas un nombre beaucoup plus considérable d'habitants et nous savons que la population actuelle de l'Égypte dépasse deux cents habitants par kilomètre carré de surface cultivable.

Sans pousser trop loin ces considérations, sans admettre qu'aux temps préhistoriques la population de l'Égypte était aussi nombreuse qu'aujourd'hui, nous devons cependant reconnaître qu'elle était très considérable. Nous trouvons dans certaines vallées de l'Afrique centrale, dont les tribus sont encore à l'état sauvage, des points de comparaison qui nous permettent de juger de ce qu'était la population indigène dans la vallée du Nil avant l'arrivée des Égyptiens. Les villages nègres sont situés à flanc de coteau et sur toutes les hauteurs voisines de la vallée, qui nourrit les bestiaux et fournit les terrains de culture.

8° *Chasse.* — L'homme néolithique en Égypte était un peuple chasseur et pêcheur. Le gibier abondait dans la vallée du Nil comme il

abonderait encore aujourd'hui, si les armes à feu n'avaient apporté des moyens infaillibles de destruction et n'avaient chassé les animaux sauvages jusqu'au centre du continent africain.

L'éléphant qui vit sur le haut Nil Blanc et sur ses affluents, qui se rencontre encore en bandes nombreuses sur le moyen Nil Bleu et va jusqu'à faire des incursions dans les territoires italiens, vivait probablement en Égypte dans les débuts; mais grâce au peu de largeur de la vallée, au manque absolu de grandes forêts, il dut être l'un des premiers animaux qui furent obligés de rétrograder devant l'homme et de gagner les solitudes de l'Afrique centrale.

Nous rencontrons dans les sépultures indigènes un grand nombre d'objets en ivoire d'éléphant et souvent même la forme naturelle de la défense s'est conservée d'une manière qui ne permet aucun doute. Les *graffiti* et les peintures des vases nous montrent également le grand pachyderme africain dont le nom s'est conservé jusqu'à notre ère dans l'île d'Éléphantine; mais il n'est pas possible de dire si, vers les derniers temps de l'époque néolithique, les indigènes chassaient encore l'éléphant en Égypte ou s'il recevaient son ivoire par le commerce de l'intérieur[1].

Les mastabas les plus anciens ne nous fournissent jamais la représentation de l'éléphant parmi les animaux de la faune égyptienne; nous devons en conclure qu'à la IIIe dynastie, ce pachyderme était depuis longtemps étranger à l'Égypte.

L'hippopotame, au contraire, que nous voyons figurer si souvent dans les bas-reliefs de l'Ancien Empire, vécut dans le Delta jusqu'à l'époque des Croisades; il était d'une extrême abondance durant les siècles qui précédèrent l'arrivée des Égyptiens et il n'est pas une nécropole, pas un kjœkkenmœdding qui ne nous fournissent des preuves que son ivoire était d'un emploi courant.

Le rhinocéros semble avoir été plus rare, si toutefois il vivait en Égypte à ces époques reculées. J'ai rencontré dans la partie inférieure du kjœkkenmœdding de Toukh un fragment de corne de cet animal.

Il est à remarquer que le rhinocéros ne figure pas dans les bas-reliefs de l'Ancien Empire.

Le bœuf sauvage, analogue à celui que nous rencontrons encore

1. Le nom de l'île d'Éléphantine, à la première cataracte, est un indice certain de l'existence de l'éléphant en Égypte aux débuts de l'Ancien Empire. L'inscription d'Ounas et les textes du tombeau de Hirkouf nous montrent fréquemment ce nom écrit avec la représentation du grand pachyderme africain.

dans l'Abyssinie, vivait alors en Égypte; les gazelles, les antilopes étaient en grand nombre, dans la vallée comme au désert.

Le sanglier ou cochon sauvage était fort abondant; les kjœkkenmœddings renferment en grand nombre les os de cet animal, et, suivant le professeur Schweinfurth, les sangliers qu'on rencontre aujourd'hui si rarement au Fayoum ne seraient peut-être que les descendants de la race primitive.

Tels sont les principaux quadrupèdes que l'indigène chassait dans la vallée et dans les montagnes; je ne parlerai pas des carnassiers tels que le lion, le guépard, le léopard, l'hyène, le loup, le chacal, le chat sauvage, etc. qui constituaient pour lui un réel danger; du crocodile, son plus grand ennemi, dont d'ailleurs il ne pouvait tirer que fort peu de parti.

Quant aux volatiles, ils étaient extrêmement nombreux et formaient une partie très importante de l'alimentation des indigènes.

Parmi les oiseaux, l'autruche, alors abondante à l'état sauvage, semble avoir joué un rôle important dans la vie des hommes néolithiques. Ses œufs, percés et couverts de peintures, se rencontrent assez souvent dans les nécropoles; ses os sont abondants dans les kjœkkenmœddings et, dans le désert Arabique, on rencontre très fréquemment sur le sol des fragments de ses œufs.

Après avoir donné la liste sommaire du gibier que chassait l'homme en Égypte, il est nécessaire de montrer quel était le terrain de chasse avant d'entrer dans le détail des armes dont l'indigène disposait pour se procurer les animaux nécessaires à sa vie.

Le désert et les montagnes qui, à l'est et à l'ouest, bordent la vallée du Nil étaient alors ce qu'ils sont encore de nos jours, c'est-à-dire d'une aridité presque absolue. Ce domaine était celui des antilopes, des gazelles et de l'autruche, mais c'est dans la vallée du Nil que se trouvaient les chasses importantes.

Le Nil, sans digues et sans contrainte, oscillait alors suivant son caprice, de la chaîne Libyque à la chaîne Arabique, formant un nombre considérable de bras, dont beaucoup restaient à sec pendant la majeure partie de l'année, laissant des îles couvertes de végétation, des marais profonds, au pied des montagnes, déracinant, une année, les bois qu'il avait laissé pousser pendant les années précédentes, et pendant ses crues couvrant la vallée tout entière.

C'est au milieu de cette jungle remplie de plantes épineuses, dans ces marécages bordés de roseaux, de joncs et de papyrus que se tenait

le gibier; c'est là que l'homme devait aller le chercher, aussi bien armé que possible, car jamais le chasseur ne savait s'il n'allait pas rencontrer face à face l'un de ces ennemis redoutables, tels que le rhinocéros, l'hippopotame, le lion, le crocodile et s'il n'en serait pas la victime.

Dans les pays où vivent encore ces terribles animaux, le chasseur indigène, privé d'armes à feu, ne s'avance qu'avec des précautions infinies, il se glisse sans bruit dans les broussailles, passe des nuits et des journées à l'affût, cherchant dans les arbres un abri contre les attaques. J'ai vu des Négritos en chasse, armés de leurs arcs et de leurs sarbacanes aux flèches empoisonnées : ils marchent isolément, se faufilent entre les troncs d'arbres et agissent avec tant de prudence et de silence, que souvent ils arrivent jusqu'à dix pas seulement de la pièce qu'ils poursuivent sans éveiller son attention. Tout en épiant leur proie, ils jettent de tous côtés les yeux et surveillent les moindres bruits de la forêt.

Je me représente l'indigène d'Égypte employant les mêmes procédés que les Négritos, se procurant beaucoup plus de gibier à l'aide de pièges et de lacets que par l'usage de ses armes; mais, lorsqu'il partait en chasse usant de toutes les précautions et n'agissant qu'avec une patience infinie.

Il n'entrait dans les fourrés que muni de toutes ses armes, car il pouvait renconter des ennemis plus terribles que l'homme et mieux que pour la guerre il devait être prêt à la défense.

Je décrirai donc en traitant de la chasse toutes les armes qu'employaient les indigènes, car elles lui servaient aussi bien pour lutter contre ses semblables que pour attaquer les animaux. D'ailleurs nous ne possédons aucun document sur les relations qui existaient entre les diverses tribus; elles étaient probablement souvent en guerre si nous en jugeons, d'après ce qui se passe chez toutes les peuplades sauvages, mais nous n'avons aucune certitude à ce sujet. Je rapporterai donc tout l'armement à la chasse.

La forme la plus simple de l'arme est le bâton, les indigènes l'employaient, j'en ai retrouvé des traces dans les tombeaux; les Égyptiens pharaoniques en faisaient grand usage et, de nos jours encore, il n'est pas un fellah qui sorte de sa maison sans être muni de son *nabout*, long bâton de bois dur, plus lourd à l'extrémité qu'à la partie qu'on tient à la main, et qui constitue une arme terrible.

Afin de rendre le coup plus dangereux les indigènes armaient leurs

bâtons d'une masse pesante faite de pierre ou d'ivoire (fig. 156). Ils

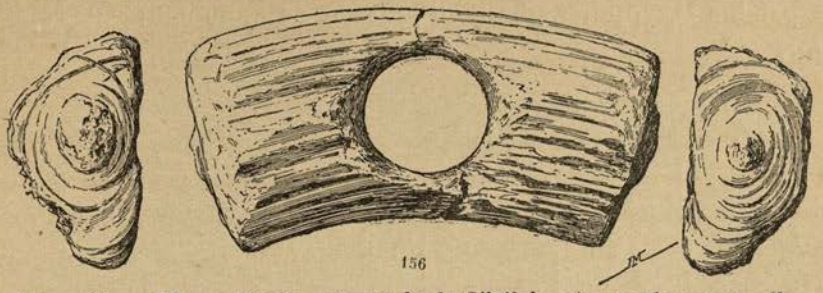

Fig. 156. — Masse d'ivoire, nécropole de Silsileh. 1/2 grandeur naturelle.

employaient à cet effet la diorite, les roches dures des environs d'Assouan (fig. 157-164), ou même l'albâtre dans le cas, probablement, où la massue devenait un simple signe de commandement.

Les masses affectent des formes très diverses : les unes sont coniques, d'autres sont arrondies. Ce dernier type est resté en usage pendant toute la durée de l'empire égyptien : j'en ai trouvé dans les tombes princières de la XIIe dynastie à Dahchour; on le voit figuré sur tous les monuments égyptiens jusqu'à la fin de l'époque romaine; les masses n'avaient plus alors qu'une signification conventionnelle.

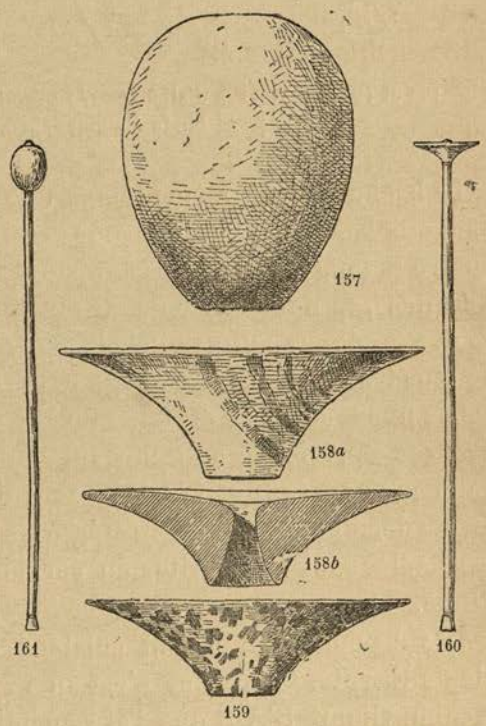

Fig. 157 à 161. — Masses en pierre (El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle. — Fig. 157 à 159. Albâtre.—Fig. 160 et 161. Type d'emmanchement.

La masse n'est pas une arme spéciale à l'Égypte; son emploi fut courant dans tous les pays, même les plus civilisés. Il est cependant intéressant de citer celles dont les indigènes de la Nouvelle-Zélande, de la Californie et du Mexique font encore usage[1] et qui sont absolument sembla-

1. Th. Wilson, *Smithsonian Report*, 1890, p. 655, fig. 28.

bles à celles qui, employées par les indigènes d'Égypte, furent adoptées par les Égyptiens pharaoniques et se nomment au Mexique *riatta*.

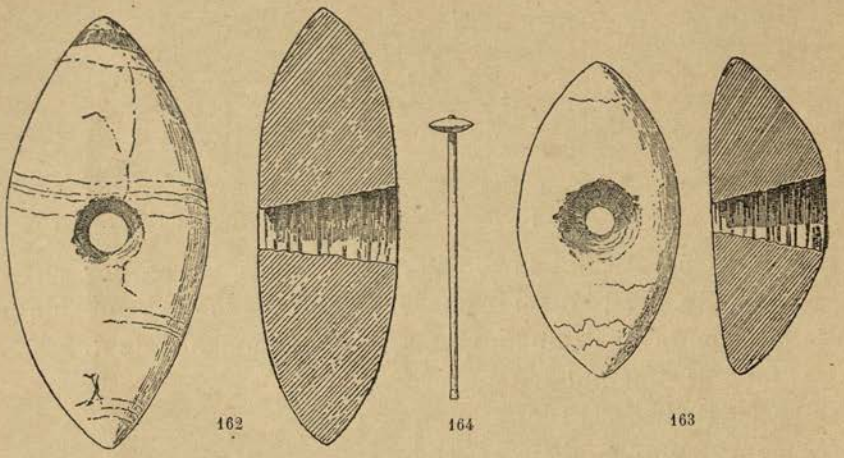

Fig. 162 et 163. — Masses d'albâtre. 1/2 grandeur naturelle (nécropole d'El-'Amrah).
Fig. 164. — Mode d'emmanchement des masses d'albâtre.

La hache était en même temps une arme et un instrument répondant aux besoins de chaque jour : elle servait aussi bien à couper et à fendre le bois qu'à tuer les animaux.

Celles que nous rencontrons en Égypte en plus grande abondance sont, à quelques petites différences près, de la même forme que celles de tous les autres pays où l'âge néolithique a été reconnu.

Les unes, en silex éclaté, sont les plus abondantes (fig. 165-170); d'autres sont polies au tranchant seulement (fig. 171-172); d'autres, enfin plus rares (fig. 173-174), sont entièrement polies. Les instruments des deux premières catégories sont faits de silex; ceux de la troisième sont en diorite, en serpentine et en roches cristallines dures.

Les haches simplement éclatées sont très abondantes dans la Haute-Égypte, tandis que c'est au Fayoum seulement (Dîmeh, Kom-Achim, Omm-el-'Atl) que j'ai rencontré des haches de silex au tranchant poli.

Les haches entièrement polies se trouvent en Haute-Égypte; tous les exemplaires que je connais proviennent du Saïd.

M. Flinders Petrie a trouvé dans les fouilles de Koptos (Kouft), au niveau inférieur des couches atteintes par les tranchées, des haches polies (fig. 175-177) munies en leur milieu d'un étranglement destiné

à l'emmanchement et présentant de grandes analogies avec les instruments du même genre qu'on trouve dans l'Amérique du Nord.

165

Fig. 165. — Hache en silex chamois. Kjœkkenmœdding de Zawaïdah. 4/5 grandeur naturelle.

Quelquefois cet étranglement fait place à un simple amincissement (fig. 178). Ce dernier type simplement éclaté se rencontre quelquefois au Fayoum.

A Licht, à Kahoun, à Gourob, on a trouvé des haches (fig. 179-180) d'un type spécial et qui semblent avoir été plus tard copiées en bronze, si toutefois elles ne sont pas elles-mêmes des copies des armes métalliques.

Jusqu'à preuve du contraire je crois que les celts (fig. 165-174)

appartiennent seuls à la période néolithique et sont le produit de l'in-

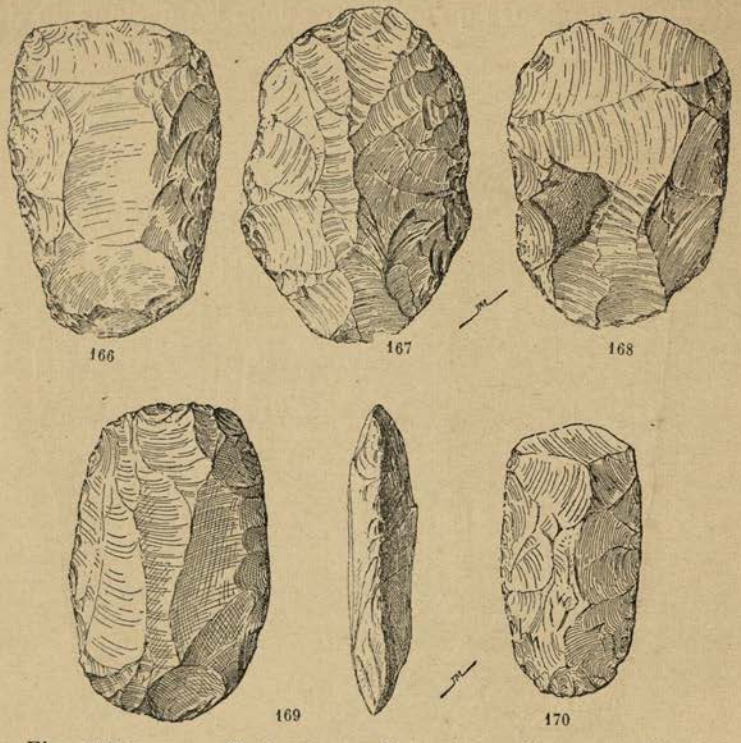

Fig. 166 à 170. — Hachettes en silex. 1/2 grandeur naturelle.

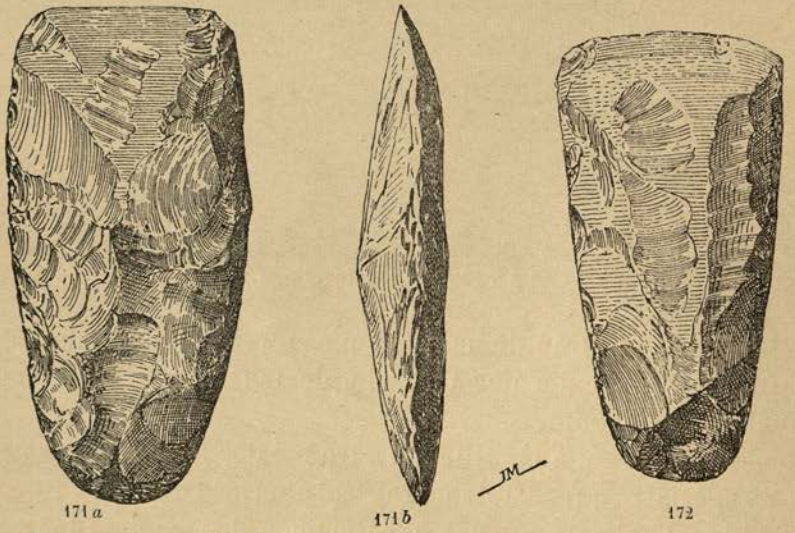

Fig. 171-172. — Haches polies au tranchant. 1/2 grandeur naturelle.

dustrie des indigènes, tandis que les haches à étranglement ne sont

que des armes dont la forme a été inspirée aux indigènes par les instruments métalliques des Égyptiens.

Les bas-reliefs de toutes les époques nous montrent la hache égyptienne de même forme que celles que renferment les tombeaux des

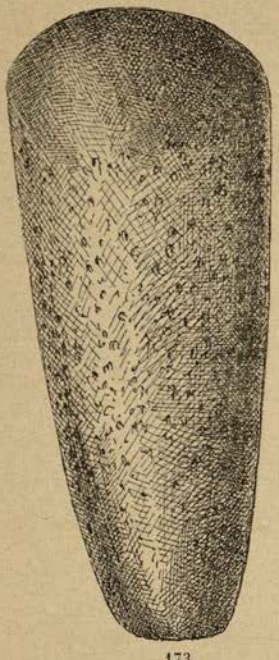

173

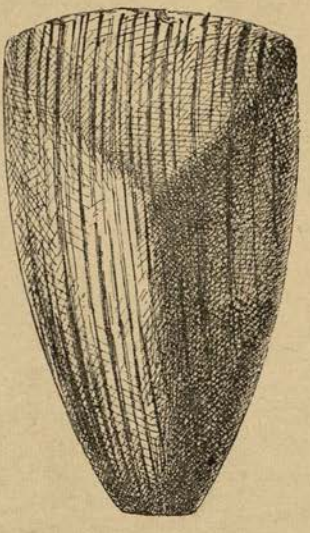

174

Fig. 173-174. — Haches entièrement polies. 4/5 grandeur naturelle.

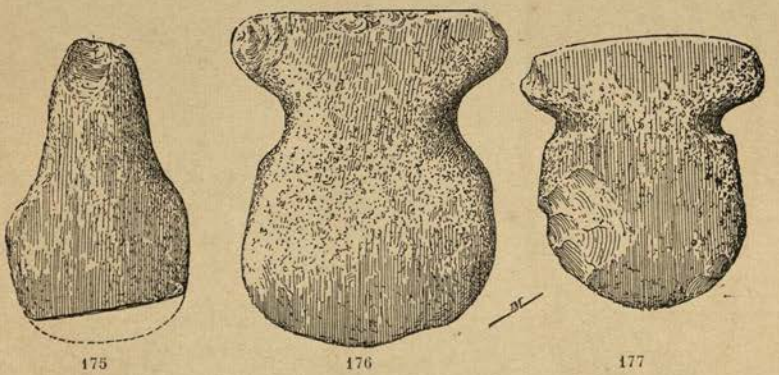

175 176 177

Fig. 175 à 177. — Haches de pierre provenant de Koptos (Kouft). 1/3 grandeur naturelle.

temps historiques, et cette forme est la même, à peu de chose près, que celles des haches de pierre portant un étranglement. Mais cette

question ne sera tranchée qu'alors qu'on aura trouvé de ces instru-

178

Fig. 178. — Hache en silex brun, station de Kom-Achim (Fayoum). 3/4 grandeur naturelle.

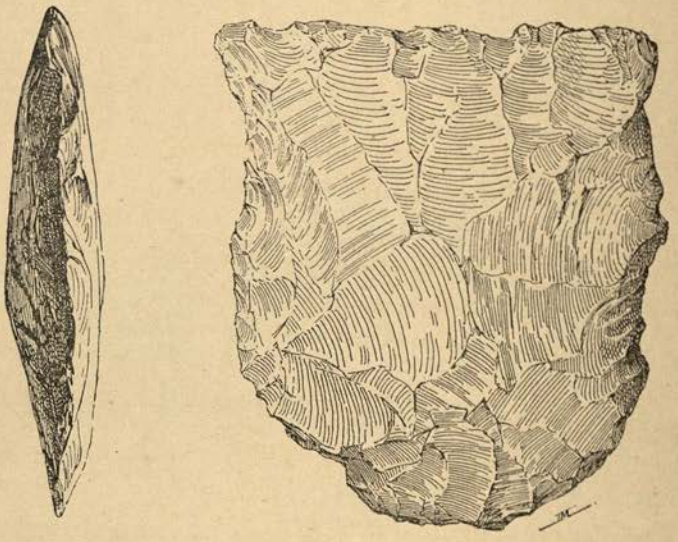

179

Fig. 179. — Hache en silex jaune (station de Licht). 1/2 grandeur naturelle.

ments dans des sépultures dûment datées par l'ensemble de leur mobilier et la position des corps, fait qui n'a pas encore eu lieu.

Les poignards de silex sont assez abondants en Égypte dans les sépultures des indigènes; ce sont de longues lames étroites, retaillées avec une grande habileté sur les deux faces et garnies à leur tranchant d'une série de dents très fines destinées à les rendre plus coupantes (fig. 181-184). Ces poignards ne sont jamais pointus, mais

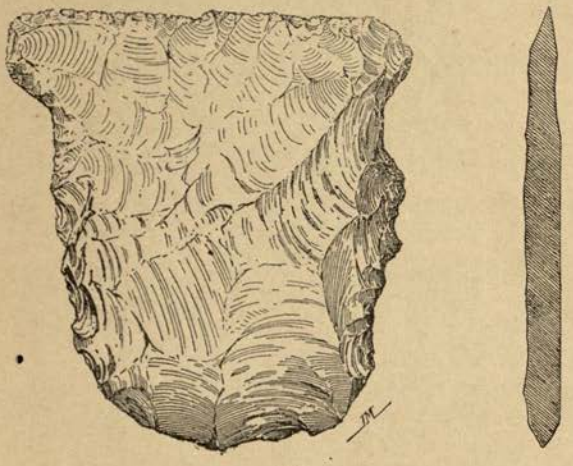

180

Fig. 180. — Hache en silex jaune (station de Licht). 1/2 grandeur naturelle.

ne servaient que par leur tranchant. Les dents cessent à la partie qui, entourée de peau ou de corde, servait de poignée.

J'avais pensé tout d'abord que la plupart de ces armes étaient des têtes de lances, mais l'examen d'objets analogues provenant de tous les pays et conservés dans les musées d'Europe m'a fait changer d'opinion : l'extrémité arrondie eût été défectueuse pour une arme destinée à frapper de loin et le tranchant des bords n'eût été d'aucun usage; tandis que, tenue directement à la main, cette lame répondait parfaitement aux besoins pour lesquels elle avait été fabriquée. On rencontre des poignards de pierre dans toutes les contrées où la civilisation néolithique a pris un grand développement :

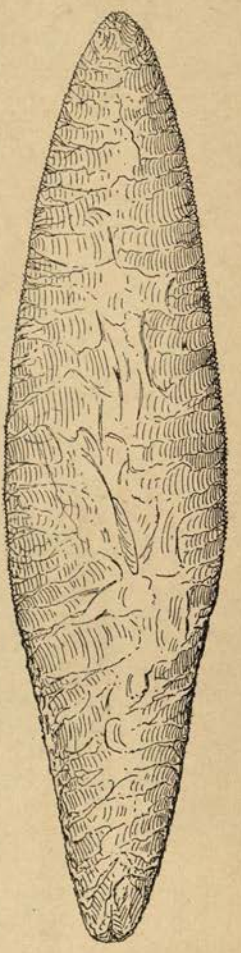

181

Fig. 181. — Poignard en silex jaune (nécropole d'El-'Amrah. 1/2 grandeur nature.

dans les pays scandinaves, dans les deux Amériques[1], les armes de ce genre sont nombreuses.

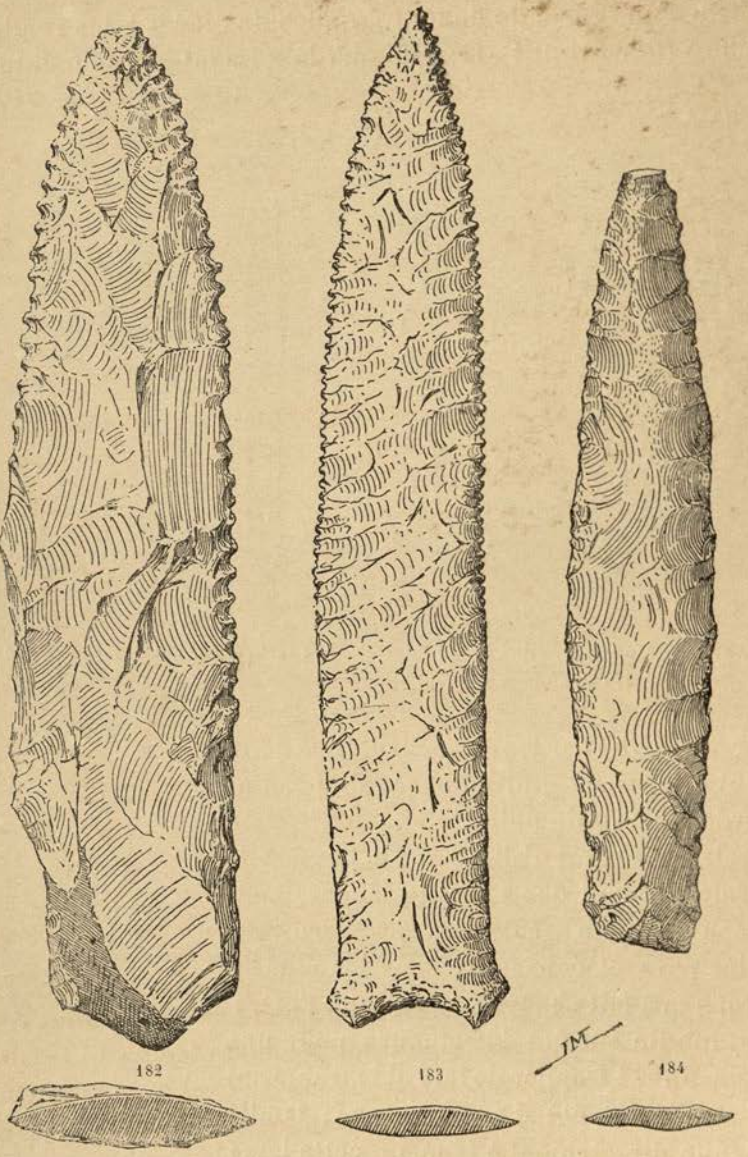

Fig. 182 à 184. — Poignards en silex. 1/2 grandeur naturelle (182, silex jaune clair, nécropole d'Abydos. — 183, silex gris jaune, Abydos. — 184, silex brun vert, El-'Amrah).

1. Cf. poignard de pierre emmanché de bois. Tribu Tinglit (Alaska). Al. P. Niblack, *Smithsonian Report*, 1890, p. 284, fig. 108 c.

Comme nous n'avons encore rencontré aucune trace d'emmanchement en ce qui concerne les lances et les poignards, il est impossible de déterminer l'usage de ces armes autrement que par l'examen des conditions que remplissent les objets de silex et peut-être découvrira-t-on plus tard des lames droites ayant servi de pointe à des lances ; mais, dans les derniers temps de l'usage de la pierre, il semble que les têtes de lances eussent été toutes à double pointe.

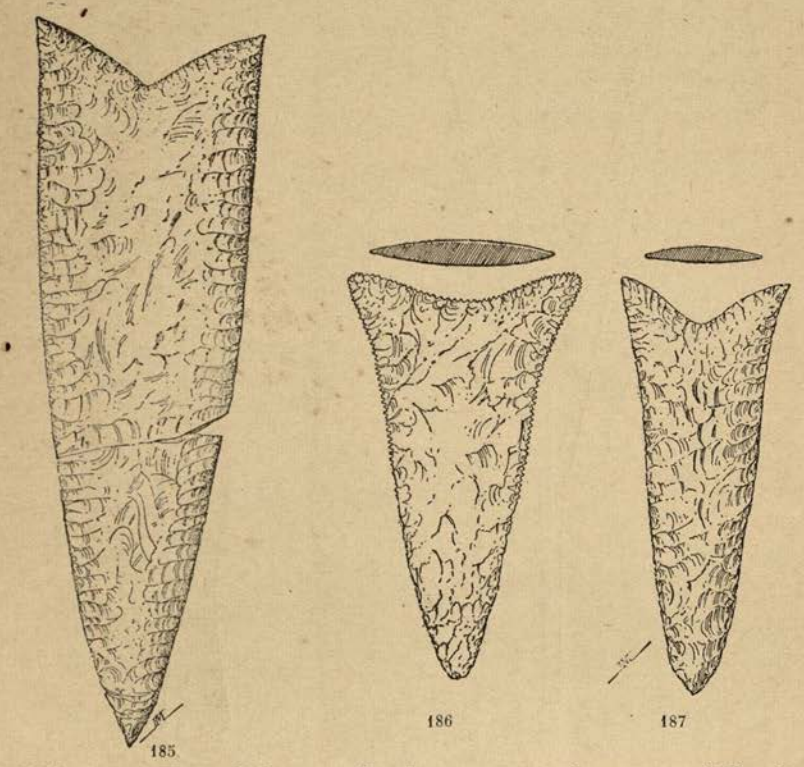

Fig. 185 à 187. — Têtes de lance en silex jaune. 1/2 grandeur nature (185, nécropole d'El-'Amrah. — 186 et 187, nécropole d'Abydos).

Ces objets (fig. 185-187) sont essentiellement caractéristiques de la fin du néolithique en Égypte, sinon des premiers temps de l'établissement des Égyptiens. Nous les trouvons à Toukh, à Négadah, à Abydos, aussi bien dans les sépultures indigènes des derniers âges que dans les tombes royales. Dans les stations plus anciennes, je n'en ai jamais rencontré et peut-être doit-on attribuer aux Égyptiens l'apparition de cette forme dans la vallée du Nil. J'ai montré, dans mon précédent volume, que les têtes de flèches indigènes étaient toutes pointues, tandis que celles des conquérants étaient tranchantes. Peut-

être cette coutume s'appliquait-elle également aux têtes de lances, dans les débuts.

Quelques peuples ont fait usage de pointes doubles soit pour les lances, soit pour les poignards. Nous en rencontrons des exemples frappants (fig. 188) dans les sépultures antiques du Caucase et (fig. 189) chez les tribus nègres du Congo.

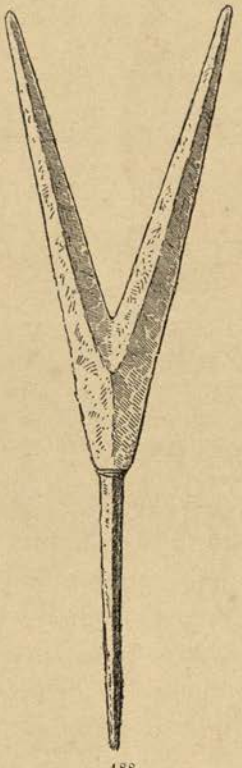

188

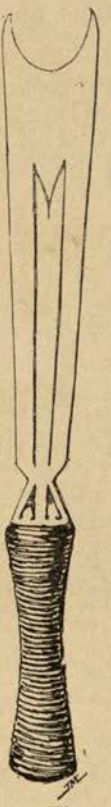

189

Fig. 188. — Pointe de lance en fer trouvée en Osséthie près de Récome (Caucase) (B. Wyrouboff, *Objets d'antiquités du Musée de la Société des amateurs d'archéologie du Caucase*. 1877, Tiflis, livraison I, pl. IV, fig. 3). 1/2 grandeur naturelle.

Fig. 189. — Poignard des nègres de la forêt du Haut-Congo, d'après un croquis du professeur Schweinfurth (Objet donné par le capitaine Lothaire au comte von Gotzen).

Si nous ne pouvons déterminer exactement l'époque des têtes de lances à deux pointes, nous sommes mieux renseignés au sujet des pointes du type ordinaire (fig. 190-195) qui se rencontrent en abondance dans les stations purement néolitiques. Ces silex, de taille relativement petite, étaient-ils destinés à armer des lances ou des jave-

lots, je ne saurais me prononcer ; dans tous les cas ils sont trop pesants pour être placés à l'extrémité d'une flèche.

Au Fayoum, j'ai rencontré également des pointes à cran, c'est-à-dire dont le pédoncule est latéral par rapport à l'ensemble de l'objet. Ces pointes existent également en Europe[1].

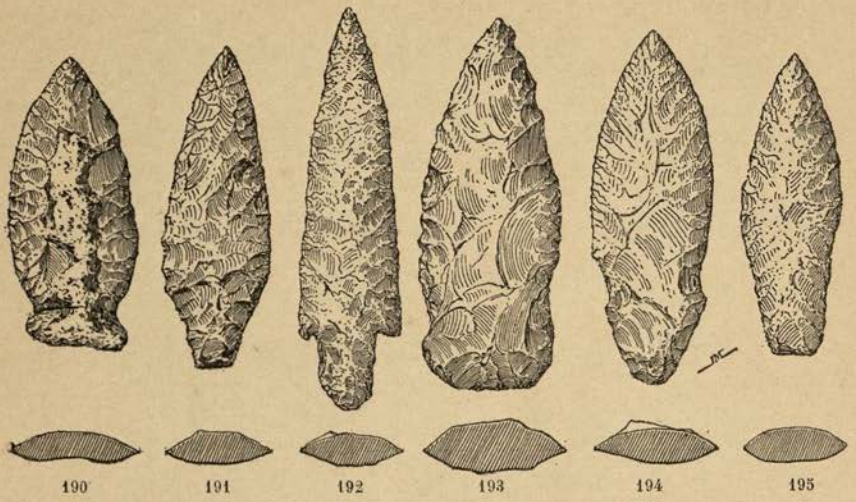

Fig. 190 à 195. — Têtes de lances ou de javelots. Station de Kom-Achim (Fayoum). 1/2 grandeur naturelle (190, silex jaune avec gangue grise. — 191, silex brun. — 192 à 195, silex jaune).

Les pointes de flèches néolithiques d'Égypte (fig. 196 à 206-207 à 219) présentent les mêmes formes que celles qu'on rencontre dans les autres pays du monde; on les trouve en abondance dans toutes les stations de l'Égypte, leur type diffère peu, suivant les localités. Cependant la station d'Hélouan a fourni des formes spéciales qui, bien que très localisées, ne méritent pas moins d'être signalées d'une façon particulière.

Les unes (fig. 220-222) se composent d'un simple éclat de silex muni d'un ou de deux crans de chaque côté destinés au passage du lien qui retenait la pointe à la hampe. Les autres (fig. 223-225) rentrent dans la catégorie des « petits silex taillés à contours géométriques » de M. Adrien de Mortillet[2]. Leur mode d'emmanchement (fig. 226) se déduit aisément de la manière dont certains os pointus sont fixés aux flèches par les sauvages modernes.

1. Vallée de Vibrata (Italie). Musée de Saint-Germain.
2. *Revue mensuelle de l'École d'anthropologie*, t. XI, 15 nov. 1896.

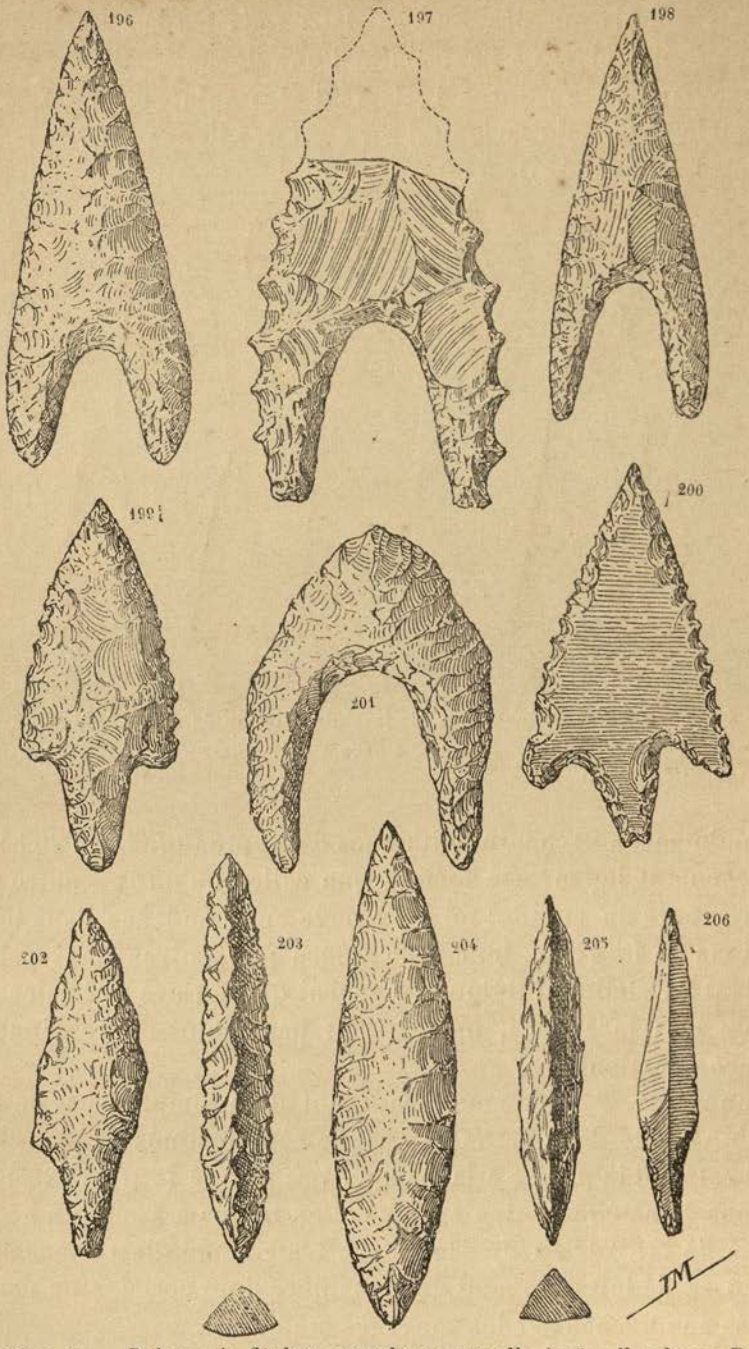

Fig. 196 à 206. — Pointes de flèches, grandeur naturelle (196, silex brun, Dimèh. — 197, silex brun rouge, Dimèh. — 198, silex violacé, Kom-Achim. — 199, silex brun jaune, Dimèh. — 200, silex noir corné, Dimèh. — 201, silex brun veiné de noir, Kom-Achim. — 202, silex jaune, Dimèh. — 203, silex gris brun, Dimèh. — 204, silex violacé veiné de noir, Dimèh. — 205, silex brun, Dimèh. — 206, silex jaune, Dimèh).

Ces sortes de pointes ne sont pas spéciales à la station d'Hélouan : on les rencontre en France[1], en Belgique[2], en Angleterre[3], au Por-

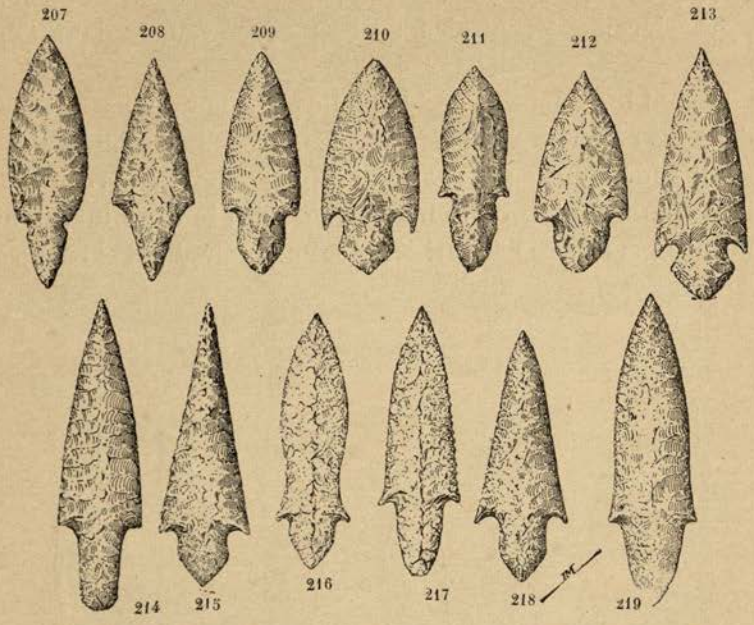

Fig. 207 à 219. — Pointes de flèches en silex (nécropole d'Abydos), grandeur naturelle.

tugal[4], en Espagne[5], en Italie[6], en Allemagne, en Pologne, en Russie[7], en Syrie[8], aux Indes[9], en Tunisie[10], en Algérie[11]; elles diffèrent beau-

1. La Sablonnière à Coincy-l'Abbaye (Aisne); Hédouville (Seine-et-Oise); Fère-en-Tardenois (Aisne); Berru (Marne); Montigny-sur-Loing (Seine-et-Marne); Saint-Pierre du Regard (Orne); bord des étangs de Lacanau et de Hourtin (Gironde); arrondissement d'Orange (Vaucluse); Saint-Laurent (Basses-Alpes), etc.

2. Entre Namur et Dinant, à Hastières, Hurcogne, Tohogne, dans le Brabant, la Flandre orientale, etc.

3. Castle Hill (Sussex); Sevenoak (Kent); (Oxford); Brandon (Suffolk); West Keal (Lincoln), etc.

4. Grottes de l'Estramadure. Amas de coquilles des rives du Tage.

5. Province d'Almeria, grotte Cueva del Tesoro près de Malaga.

6. Environs de Pérouse, bassin du lac Trasimène, vallée de la Vibrata, Abruzzes, Capitanate, Toscane, Lombardie, etc.

7. Gouvernements de Pologne, de Kielce, de Radom, de Crimée, etc.

8. Près de Bethléem.

9. Dans l'Inde centrale entre Nerbouda, le Gange et la Djoumna, dans le district d'Allahabad.

10. Oasis de Mtouïa et d'El-Hamma, à Gabès.

11. Environs d'Oran, de Constantine, etc.

coup, quant à la technique, des silex taillés ordinaires à l'Égypte et peut-être sera-t-on conduit un jour à les attribuer à des populations étrangères Ce sont ces silex d'Hélouan qui ont été, d'une manière aussi grossièrement contraire au bon sens, rangés dans l'époque arabe.

« Telles sont les armes avec lesquelles les indigènes entraient en lutte dans les combats et à la chasse. Ces moyens rudimentaires leur suffisaient cependant pour abattre l'hippopotame, le crocodile et le lion, tout comme aujourd'hui les sauvages de l'Indo-Chine, dont l'armement n'est certes pas supérieur, abattent l'éléphant et le tigre. Les

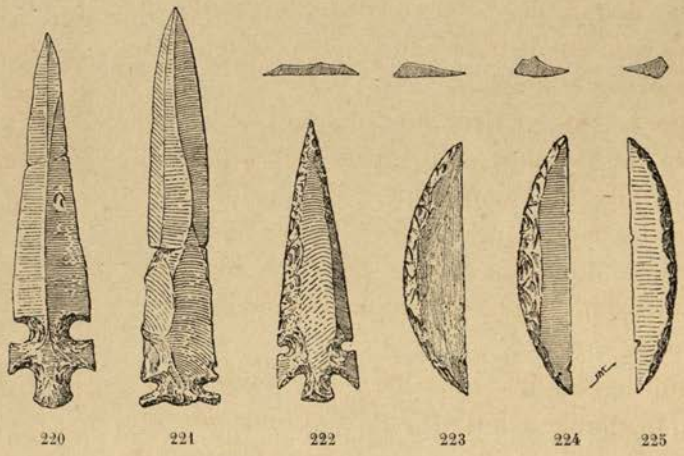

Fig. 220 à 225. — Pointes de flèches en silex, grandeur naturelle (station d'Hélouan récoltes A. Lombard).

chasses devaient être très productives, car, si nous en jugeons par les débris que renferment les kjœkkenmœddings, le gibier entrait pour une part très importante dans l'alimentation des indigènes.

9° *Pêche.* — Le Nil et les marais sont encore de nos jours extrêmement poissonneux. Les espèces y sont très nombreuses et quelquefois atteignent des dimensions considérables. Les salmonidés du Chellal, entre autres, pèsent parfois 100 kilogrammes, leur moyenne est de 50 à 60.

Dans les parties du fleuve où les eaux sont tranquilles et dans les marais vivaient en abondance la tortue, les hétérobranches, les silures, les bayads (*Porcus*), les *Pimelodus*, *Malapterurus*, *Mormyrus*, dont le *M. oxyrrynchus* célèbre dans la fable d'Osiris, plusieurs espèces de cyprins, les anguilles, etc.

Tous ces poissons atteignent une grande taille ; leur chair est fort bonne, quoi qu'en pensent la plupart des Européens d'Égypte, et leur capture est aisée car ils sont d'une extrême voracité.

Dans les rapides et les eaux vives, près des rochers, les salmonidés dominent, faisant leur nourriture de poissons ; ils se tiennent au dessous des cascades, attendant leur proie. On les pêche aujourd'hui à Assouan en laissant traîner dans le courant une longue corde assujettie au rocher et armée d'un fort croc sur lequel, comme amorce, on met un poisson pesant souvent plus d'une livre.

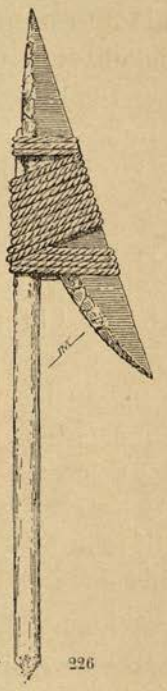

Fig. 226. — Mode d'emmanchement.

Dans les marais la pêche se fait de nos jours au filet, et au moment de la baisse des eaux le poisson peut être pris à la main.

En toute saison les eaux du Nil sont troubles et il est difficile d'y apercevoir un poisson à plus de trente ou quarante centimètres de profondeur ; mais dans les marais, peu après la baisse des eaux, les limons se déposent et l'on peut aisément distinguer un objet placé à deux mètres au dessous de la surface.

Pendant les hautes eaux la pêche devient très difficile, le fleuve ayant atteint un volume énorme et les poissons trouvant aisément leur nourriture dans les débris arrachés par le courant.

D'Assouan à Damiette il n'existe pas une seule herbe dans le lit du Nil, le fond sableux ou boueux se déforme sans cesse. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer dans le Nil un bien plus grand nombre d'espèces carnivores et omnivores que d'espèces faisant uniquement leur nourriture de substances végétales. Au contraire, les mangeurs de corps morts sont très abondants.

Le lit boueux du Nil ne permet pas d'y pêcher à l'aide de lignes traînant sur le fond, car de suite les amorces s'envasent et les poissons ne les rencontrent plus.

Du 1er août environ au 15 octobre le fleuve étant très haut, la pêche n'est plus possible dans la vallée du Nil, mais du 15 octobre au 1er janvier les eaux se retirant laissent à sec une grande quantité de poisson. Pendant les sept mois qui séparent le retrait des eaux de la

crue suivante, la pêche peut être reprise régulièrement dans le fleuve comme dans les marais.

Les indigènes se trouvaient donc privés de poisson pendant environ deux mois et demi ou trois mois, mais durant ce temps la chasse était pour eux bien plus productive. Car l'inondation marque le début de la saison des oiseaux d'eau de passage, et le gibier sédentaire, chassé par les eaux, se réfugiait sur la lisière du désert et dans les îlots où il était aisé de l'aller chercher.

Si je suis entré dans tant de détails au sujet des conditions de la pêche en Égypte, c'est pour faire mieux comprendre de quelles ressources le poisson était pour les indigènes et quels engins pouvaient être employés pour se le procurer.

Le filet était d'un usage courant. Sous l'Ancien Empire, les mastabas nous fournissent tous les types alors employés en Égypte. Le plus usité était la senne qu'emploient encore les pêcheurs du lac Menzaleh; nous voyons aussi représentées la nasse, et une sorte de filet formant l'intermédiaire entre le carrelet et la puisette.

Nous ne savons pas jusqu'ici d'une manière absolue si les indigènes connaissaient le filet, car nous n'en avons pas rencontré de vestiges, mais tout porte à croire que, de même que les habitants néolithiques des cités lacustres, ils en faisaient grand usage. Peut-être même les Égyptiens ont-ils tiré de leurs prédécesseurs dans la vallée du Nil tous les procédés de pêche qu'ils employèrent pendant toute la durée des temps pharaoniques. Tous les hameçons que nous possédons jusqu'ici sont métalliques, ils ont été trouvés dans les kjœkkenmœddings et dans les sépultures d'époque égyptienne à Toukh, Zawaïdah, Négadah et Kawamil. Quant aux instruments qui, à l'époque néolithique, remplaçaient l'hameçon, nous n'en avons pas la moindre trace ; il est juste de dire qu'il suffisait pour prendre le poisson d'attacher en son milieu une pointe de silex ou un fragment d'os pointu aux deux extrémités[1] et que de semblables instruments ne se retrouvent pas aisément.

Le seul engin de pêche dont nous ayons retrouvé des traces à toutes les époques est le harpon Au temps où les indigènes vivaient seuls dans la vallée du Nil, il était fait soit de silex (fig. 227), soit d'ivoire ou d'os (fig. 228 à 232); les harpons de bois, et il en existait

1. A Mooseedorf (Suisse) on a trouvé un hameçon muni d'un crochet et taillé dans une défense de sanglier. A Waugen (Suisse) l'hameçon est formé d'une petite baguette d'os attachée en son milieu.

bien certainement, ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Plus tard, quand les métaux eurent fait leur apparition dans le pays, la matière employée pour fabriquer les harpons fut de bronze (fig. 233-234), mais la forme et la destination ne changèrent pas.

227

Fig. 227.—Harpon en silex brun (Toukh, surface). 2/3 grandeur naturelle.

Les bas-reliefs de l'Ancien Empire nous montrent de nombreuses scènes de chasse et de pêche dans lesquelles il est fait grand usage du harpon. Cette arme ne cessa donc pas d'être employée et si nous n'en retrouvons plus de traces dans les temps presque modernes de la civilisation égyptienne, c'est qu'on abandonna la représentation des scènes de la vie courante pour les remplacer par des tableaux d'un archaïsme conventionnel. Les temples de l'époque ptolémaïque nous fournissent parfois des représentations du harpon. Mais les bas-reliefs de cette époque ne sont en général que des copies des œuvres d'art plus anciennes et nous ne pouvons en conclure, d'une manière certaine, quels étaient les usages à l'époque gréco-égyptienne.

Les premiers harpons que nous connaissons en Europe appartiennent à l'époque magdalénienne; on les rencontre dans les grottes du Lot-et-Garonne, dans le Tarn-et-Garonne, dans la Dordogne. A l'époque néolithique cette arme devint très abondante, si nous en jugeons par les exemplaires provenant des lacs de Suisse et de Scandinavie; elle est encore en usage chez les Lapons, les Esquimaux et beaucoup de peuplades des pays du nord. Il n'est donc pas surprenant de rencontrer le harpon parmi les armes de pêche dont l'usage fut le plus ancien en Égypte.

Alors que les eaux étaient basses dans le Nil et que celles des marais ayant déposé leurs limons étaient devenues plus transparentes, les indigènes montés sur leurs légères barques de roseaux parcouraient les étangs, le harpon à la main, et frappaient ces énormes poissons que nous pêchons encore de nos jours et qui, alors, étaient en bien plus grande abondance qu'aujourd'hui; la nature des lieux était alors bien plus favorable au développement des animaux aquatiques, et l'état rudimentaire des engins employés par l'homme pour les capturer n'empêchait pas leur développement. Nous trouvons dans les kjœkkenmœddings une quantité considérable d'os de poissons d'eau douce,

c'est là une preuve que, comme la chasse, la pêche fournissait l'un des éléments les plus importants de la nourriture indigène. J'ai dit plus haut que les Égyptiens avaient bien certainement adopté la majeure partie des procédés indigènes de pêche. Il semble même rationnel de

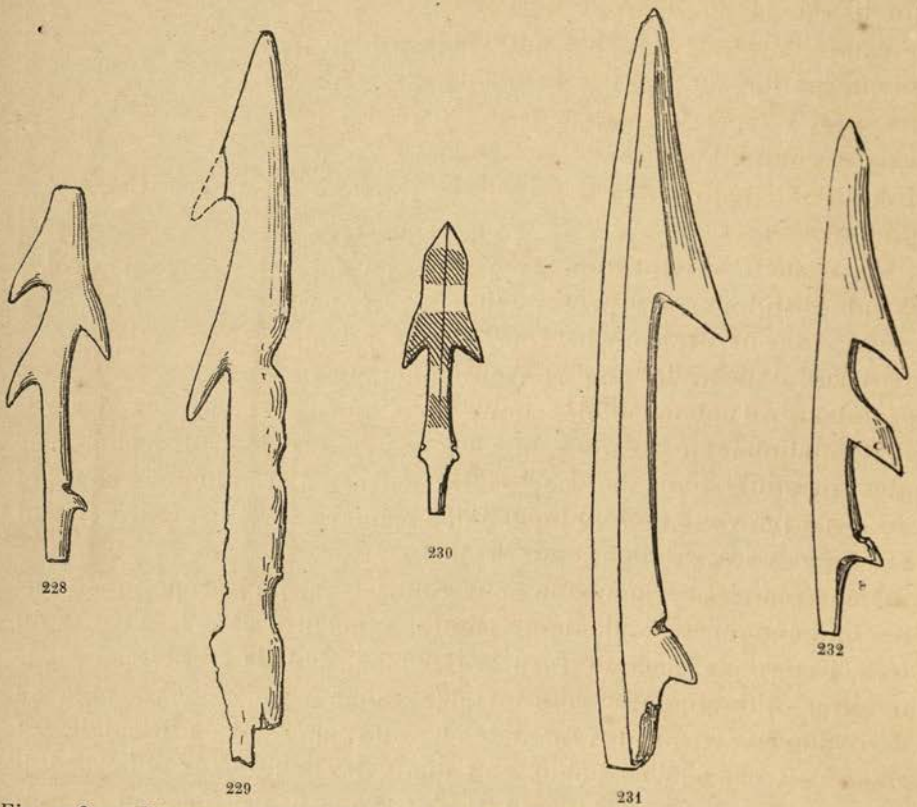

Fig. 228. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 13). 2/3 grandeur naturelle.

Fig. 229. — Harpon en corne. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 16). 2/3 grandeur naturelle.

Fig. 230. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 14). 2/3 grandeur naturelle.

Fig. 231. — Harpon en corne. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 12). 2/3 grandeur naturelle.

Fig. 232. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 15). 2/3 grandeur naturelle.

penser qu'ils les conservèrent tous en les perfectionnant et qu'eux-mêmes devaient être très inhabiles dans l'art de se procurer le poisson.

Si, comme tout porte à le croire, les Égyptiens sont partis d'Asie,

ce ne peut être qu'en Chaldée qu'ils auraient connu la pêche, et qu'ils en auraient découvert les procédés. Mais leur mouvement de migration vers l'ouest ne put être très rapide et dans la traversée des pays qui séparent la vallée de l'Euphrate de celle du Nil, ils eurent tout le temps de désapprendre les procédés de pêche. Si, au contraire, leur migration fut rapide, ils apportèrent en Égypte les engins dont ils avaient connu l'usage sur le Chatt-el-Arab et dans les immenses marais qui l'avoisinent.

La Basse-Mésopotamie présente avec la vallée égyptienne de grandes analogies. Ces deux contrées sont des pays d'alluvions, situés à peu de chose près sous la même latitude, et jouissant de climats très voisins. Les peuples primitifs de l'un et de l'autre de ces pays se développèrent dans les mêmes conditions, trouvant les mêmes ressources naturelles, ayant les mêmes besoins. Il serait donc très naturel de rencontrer un grand nombre d'usages communs à ces deux populations, si même elles n'avaient eu entre elles aucun lien de parenté. Aussi n'est-ce pas sur les coutumes imposées par la nature, usages dont la pêche et la chasse font partie, que nous devons nous baser pour rechercher le pays d'origine des Égyptiens.

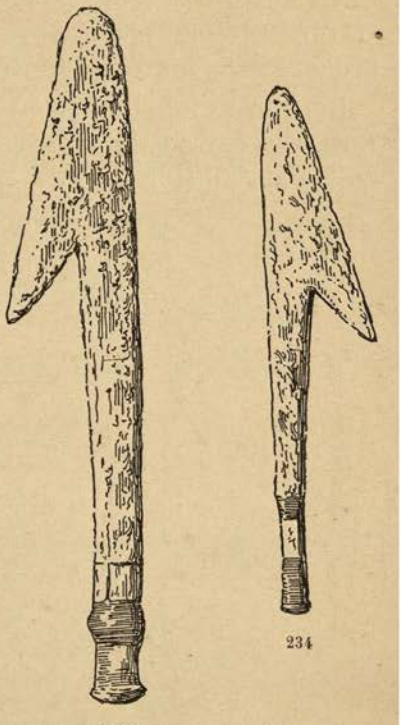

233 234

Fig. 233 et 234. — Harpons de cuivre (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXV, fig. 7 et 8). 2/3 grandeur naturelle.

10. *Navigation.* — Les crues du Nil, la présence dans la vallée d'un grand nombre de marais très étendus, le besoin de se procurer du poisson sont les causes principales de l'invention des bateaux en Égypte. Le premier esquif fut bien certainement une botte de joncs ou de roseaux, ou un tronc d'arbre, les rames furent les mains[1]; mais la présence dans les eaux d'hôtes dangereux, comme l'était à

1. Les Barbarins des cataractes font encore un usage courant du tronc d'arbre pour traverser le fleuve ou les rapides.

cette époque le crocodile, obligea les indigènes à construire des embarcations plus stables dans lesquelles ils purent se tenir à l'abri des ennemis qu'ils rencontraient à chaque instant.

Les pirogues néolithiques sont abondantes en Europe : on en a rencontré en Allemagne orientale, en Islande, en Écosse, en Angleterre, au Danemark, en France, en Suisse, etc.[1]. Ces bateaux sont creusés dans un tronc d'arbre.

Dans la vallée du Nil où de tout temps les gros arbres ont été rares, où les vagabondages du Nil empêchaient la formation de véritables forêts, le bois ne pouvait être employé pour la construction

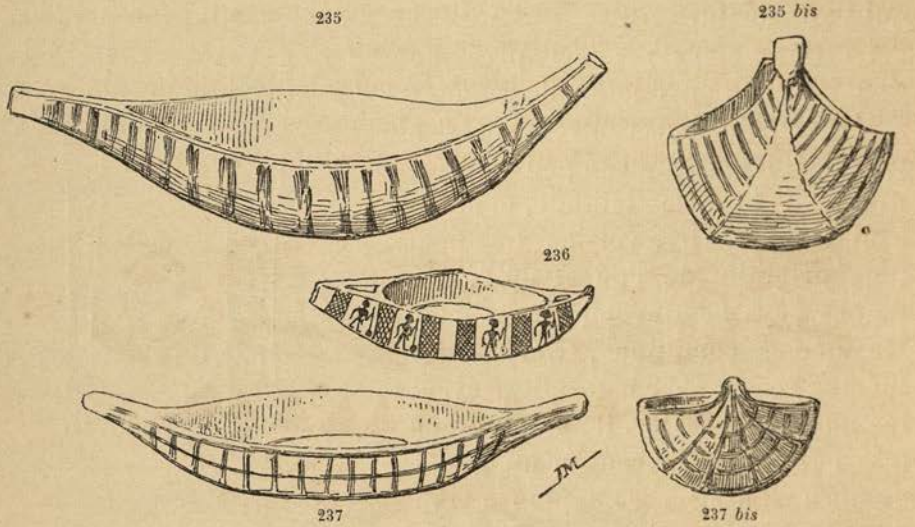

Fig. 235 à 237. — Bateaux en terre cuite (Négadah). Fl. Petrie, pl. XXXVI.

des barques qu'avec l'aide de connaissances très approfondies de la charpente[2], et bien certainement, les indigènes pour qui l'usage du bois n'était que très secondaire par suite des conditions naturelles de leur pays, n'étaient que de très médiocres charpentiers; il leur fallut chercher ailleurs leurs matériaux de construction, et le roseau semble avoir été la matière première des embarcations, non seulement aux âges préhistoriques, mais pendant la majeure partie de l'Ancien Empire égyptien.

Quelques petits vases de terre cuite rencontrés dans la nécropole de Toukh représentent des barques (fig. 235-237), et, d'après les

1. Cf. Gross, *Les Proto-Helvètes*; Marquis de Nadaillac, *La pêche préhistorique* dans *Matériaux pour l'histoire de l'homme*, IV, p. 93.

2. Barques de la XIe dynastie trouvées à Dahchour (Musée de Gizeh).

dessins grossiers qu'ils portent, il est aisé de reconnaître qu'ils étaient faits de roseaux reliés entre eux par des liens transversaux. Une résine, dont nous n'avons pas encore trouvé de traces, rendait probablement imperméable la coque du bateau.

Ces petits modèles de terre cuite ne peuvent, d'une manière certaine, être attribués aux indigènes exempts de tout contact avec les Égyptiens, car la nécropole de Toukh renferme en même temps des sépultures antérieures et postérieures à la conquête. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que les vases appartiennent, au plus tard, aux débuts de l'établissement des Égyptiens. Mais cette date extrême nous suffit pour conclure qu'à cette époque et avant, peut-être, les embarcations étaient construites en roseaux.

L'existence des bateaux pendant la période néolithique nous est prouvée d'une manière absolue par les peintures des vases indigènes (fig. 238-239) qui presque toutes représentent des barques.

238

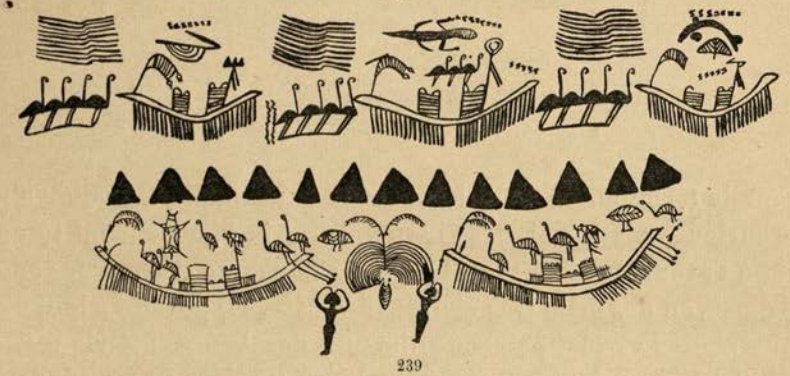

239

Fig. 238 et 239. — Peintures sur vases (fig. 238, Abydos ; fig. 239, Négadah).

Ces embarcations sont très plates; elles portent toujours deux sortes de cabines, huttes construites en leur milieu. Si nous reconnaissons des rames dans les traits qui, partant du bateau, descendent verticalement, ces embarcations étaient de très grande taille ; mais je suis plutôt porté à croire que ces lignes répondent à des engins de pêche ou à des objets inconnus et que les rames sont seulement les traits qui, placés obliquement à l'une des extrémités du bateau, sont munis d'un élargissement figurant la palette.

Les barques en roseaux sont très fréquemment représentées dans les mastabas de l'Ancien Empire, elles sont en tout semblables à

celles des indigènes, mais les sculptures ayant été exécutées avec une extrême fidélité, nous pouvons, en les examinant avec un peu de soin, retrouver toutes les conditions de leur construction.

Les joncs ou les roseaux étaient placés dans le sens de l'axe de l'embarcation ; aux deux extrémités les divers éléments étaient reliés entre eux par un fort nœud, tandis que des liens très rapprochés les uns des autres traversaient la coque tout entière normalement à son axe en reliant entre elles toutes les tiges. Le bateau ainsi construit était formé d'une véritable natte qui n'eût pas été suffisante si l'épaisseur des nattes n'eût été triplée ou quadruplée, si des armatures de bois n'étaient venues maintenir l'ensemble rigide et si un enduit n'avait été appliqué pour rendre l'embarcation imperméable.

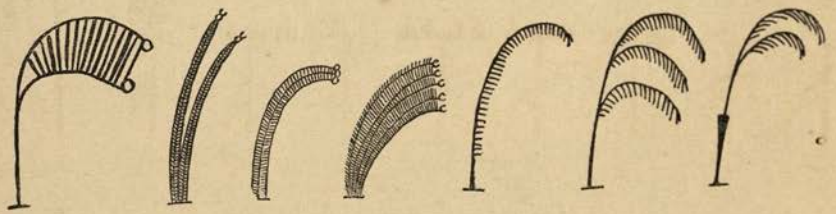

Fig. 240-246. — Enseignes de proue.

Avant de terminer en ce qui concerne la navigation, je dois signaler de curieux objets, qui, dans les peintures indigènes, sont toujours figurés à l'avant des bateaux et près de la cabine d'arrière. Ce sont des palmes, ou des mâts très courts, (fig. 240-264) portant à leur extrémité des signes variés, palmes, animaux, dessins géométriques, etc.

Il n'est pas rare de rencontrer sur le même vase ou sur des vases différents des représentations identiques ; ainsi la peinture (fig. 239) montre à l'avant du bateau deux palmes, et à l'arrière un éléphant. Ces signes se reproduisent sur deux bateaux différents.

Au contraire, dans la figure 238, qui représente trois barques, les signes de proue sont les mêmes, tandis que ceux des cabines diffèrent.

Bien que ne possédant aucun autre indice que ceux que je viens de donner au sujet de l'usage de ces signes, je suis porté à croire qu'ils représentent des drapeaux, de véritables enseignes destinées à faire connaître de loin et la tribu et le nom du propriétaire de la barque.

En suivant cette hypothèse, je pense que le signe de proue (fig. 240 à 246) devait être celui de la tribu, tandis que l'enseigne de la cabine (fig. 247 à 264) était celle de la personne qui montait la barque.

Cette explication, bien que ne reposant sur aucun fait certain, est cependant très satisfaisante, et il serait aisé de citer, chez les tribus sauvages de nos jours, quantité d'exemples d'un semblable usage.

L'Égypte était alors divisée en un grand nombre de tribus, probablement en lutte continuelle pour la possession des territoires de chasse et de pêche; n'est-il pas naturel de penser que les barques portaient des caractères distinctifs, afin qu'on sût de loin si l'on avait

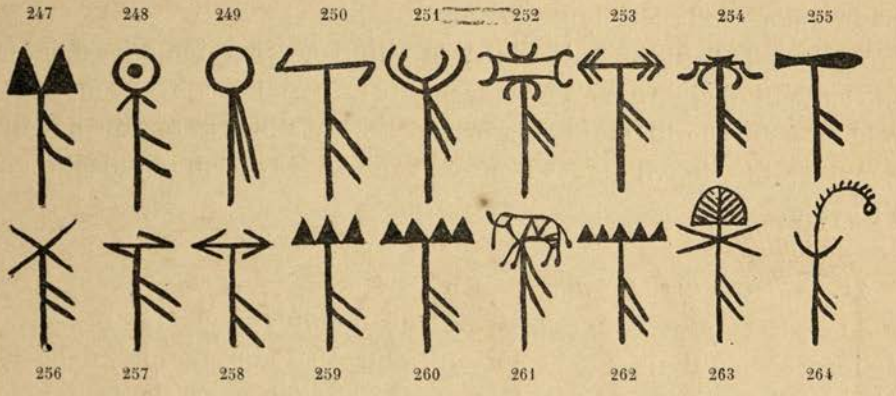

Fig. 247 à 264. — Enseignes de l'arrière.

Fig. 247. — Abydos (?). Musée de Gizèh.
Fig. 248. — Haute Égypte. Musée de Gizèh.
Fig. 249. — Localité inconnue. Musée de Gizèh.
Fig. 250. — Abydos (?). Musée de Gizèh.
Fig. 251. — Nécropole de Toukh. Fl. Petrie. *Naqada et Ballas*, pl. XXXIV, fig. 47.
Fig. 252. — id. id. id. id. fig. 45.
Fig. 253. — id. id. id. pl. LXVI, fig. 6.
Fig. 254. — id. id. id. id. fig. 6.
Fig. 255. — id. id. id. id. fig. 4.
Fig. 256. — id. id. id. id. fig. 5.
Fig. 257. — id. id. id. id. fig. 8.
Fig. 258. — id. id. id. id. fig. 8.
Fig. 259. — id. id. id. id. fig. 4.
Fig. 260. — id. id. id. id. fig. 10.
Fig. 261. — id. id. id. pl. LXVII, fig. 14.
Fig. 262. — id. id. id. id. fig. 13.
Fig. 263. — Abydos id. id. pl. LVI, fig. 9.
Fig. 264. — — id. id. id. fig. 9.

affaire à des hommes appartenant à une tribu hostile ou amie; enfin, que deux barques de même tribu se rencontrant, il fût aisé pour les équipages de reconnaître le nom même du patron?

Si nous en jugeons par l'abondance des enseignes peintes sur les

vases, cette coutume fut en vigueur tant que dura la prépondérance indigène, mais quand apparurent les Égyptiens, quand la vallée du Nil tout entière fut soumise au même maître, l'usage des enseignes fut abandonné ou plutôt s'atténua, car il n'avait plus de raison d'être, toutes les tribus obéissant aux mêmes lois.

Ces enseignes étaient de véritables armoiries et l'usage du blason ne cessa pas de suite en Égypte; je n'en citerai qu'un exemple, celui des boucliers armoriés trouvés à Siout dans le tombeau d'Emsah, personnage de la XIe dynastie.

Les considérations qui précèdent montrent combien était déjà importante la navigation en Égypte; cette importance a beaucoup diminué lors du comblement des marais, mais elle est toujours restée considérable, le Nil étant la seule grande voie de communication de l'Égypte.

11. *Agriculture, élevage.* — En 1896, dans mon volume sur *L'Age de la pierre et les métaux*, j'ai émis l'opinion que les indigènes étaient agriculteurs et j'appuyais mon dire sur ce que, dans les kjœkkenmœddings et les stations préhistoriques de la Haute-Égypte, j'avais rencontré un très grand nombre de scies de silex ayant jadis servi à former la partie tranchante des faucilles et dont les dents étaient polies par l'usage. Ces restes d'instruments de culture ne pouvaient en effet laisser aucun doute. Mais, aujourd'hui, je suis plus hésitant à me prononcer, car mes dernières recherches m'ont amené à penser que ces faucilles appartiennent plutôt aux premiers temps égyptiens qu'aux époques purement néolithiques.

En effet, les fragments de faucilles sont abondants dans les kjœkkenmœddings et les stations de Kawamil, de Ballas, de Toukh, de Zawaïdah, de Négadah où se rencontrent en même temps des objets postérieurs et antérieurs à la conquête, tandis que je n'en ai pas rencontré dans les stations de Dîmeh, d'Omm el-'Atl, de Kom-Achim, d'El-'Amrah, etc., qui sont purement néolithiques.

Cette remarque m'a été suggérée par une observation de M. le professeur Schweinfurth relative aux céréales. Le blé et l'orge sont, m'a-t-il dit, originaires de Chaldée et ces plantes y croissent actuellement encore à l'état sauvage. La déduction qui vient d'elle-même est que, si le blé et l'orge existent en Égypte, c'est qu'ils y ont été apportés, et nous savons que cette acclimatation date d'une époque fort reculée, puisque j'ai trouvé dans les vases de terre du tombeau royal de Né-

gadah et dans les sépultures de Kawamil du blé et de l'orge dont les graines ont été reconnues par le professeur Schweinfurth lui-même.

La présence du blé dans les tombes, et celle des débris de faucilles dans les localités où les céréales se rencontraient, m'ont porté à

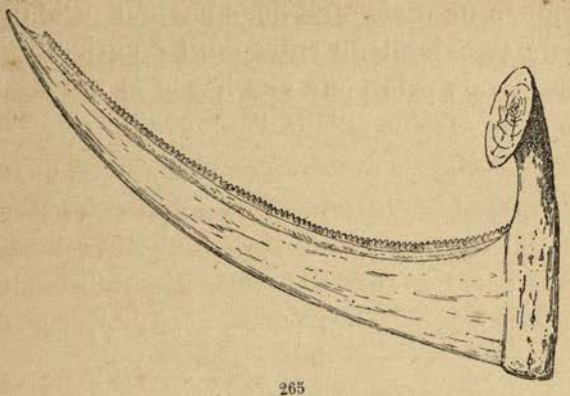

265

Fig. 265. — Mode de monture des faucilles armées de silex, d'après les résultats des fouilles de M. W. Fl. Petrie à Kahoun (cf. Fl. Petrie, *Illahun, Kahun and Gurob*, pl. VII, fig. 27).

266

Fig. 266. — Scie ou partie de faucille en silex jaune (Tell-el-Yahoudi, près d'Héliopolis). 1/2 grandeur naturelle.

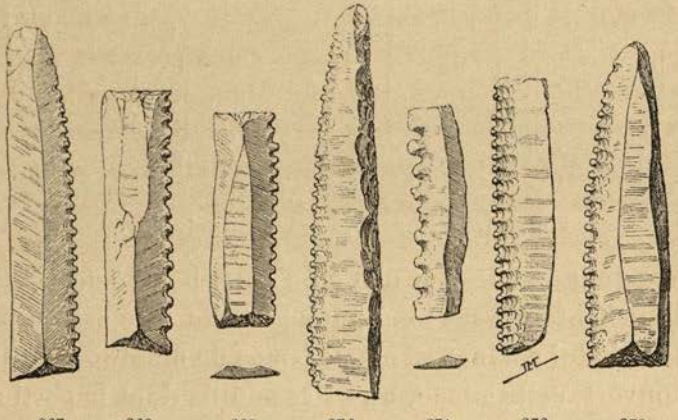

267 268 269 270 271 272 273

Fig. 267 à 273. — Scies en silex jaune (Kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

rechercher avec grand soin si, dans les kjœkkenmœddings et les tombeaux indigènes, je trouverais le blé et les débris des outils servant à la récolte. Mes découvertes à ce sujet ont jusqu'à ce jour été négatives.

Il est fort important de se rendre compte si les céréales existaient

dans la vallée du Nil avant la connaissance des métaux, car, s'ils n'étaient pas connus, leur introduction est due aux Égyptiens et ce fait serait une preuve de plus en faveur de la provenance asiatique des conquérants pharaoniques.

J'ai longuement parlé des faucilles armées de silex (fig. 265 à 273) dans mon précédent volume. Je ne reviendrai donc pas sur cette intéressante question, mais je signalerai un autre outil d'agriculture (fig. 274) que, l'an dernier, j'avais pris pour une hache et qui n'est autre que la lame d'une houe ou *fas* des fellahs d'aujourd'hui.

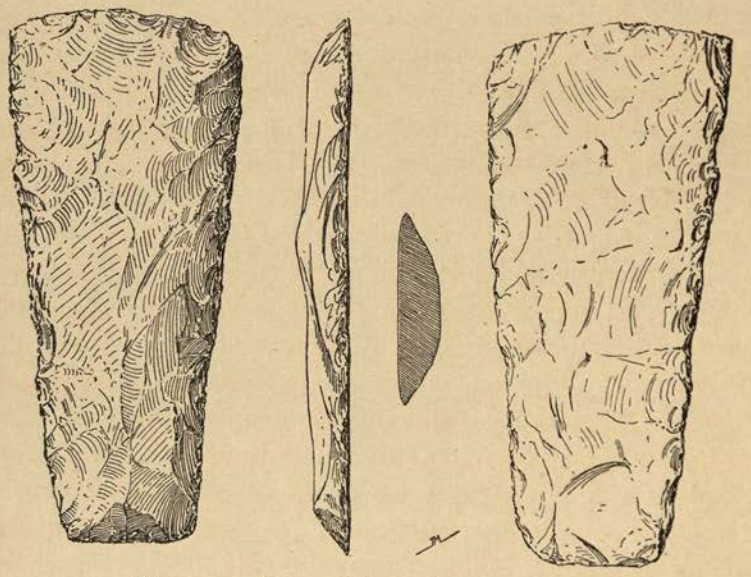

Fig. 274. — Houes 1/2 grandeur naturelle.

Cet instrument en silex est plat d'un côté, bombé de l'autre, il est large au tranchant et assez long pour pouvoir être assujetti sur une fourche de bois lui servant en même temps de monture et de manche.

J'ai découvert, cette année, un de ces outils dont la partie bombée du tranchant est polie par l'usage, tout comme sont les scies de silex qui ont armé les faucilles.

Le poli n'est pas lisse et régulier, comme nous avons coutume de le voir dans les haches, il affecte toutes les sinuosités de la pierre atténuant l'angle vif des arêtes. Il a été produit par un frottement prolongé de la pierre dans un milieu mou, mais siliceux, tel qu'est le limon du Nil, tel que sont les sables du désert Libyque.

Les alluvions nilotiques sont, je l'ai dit, composées de limons très

fins mais riches en silice, elles ne renferment aucun galet, aucun caillou de nature à briser un instrument d'une matière aussi dure et fragile qu'est le silex. Cette terre se prêtait donc fort bien au travail à l'aide d'un instrument de pierre.

Pour la date précise de ces outils, je ne saurais la déterminer et je ferai à leur sujet les mêmes observations que pour les scies des faucilles. Jusqu'ici, je n'ai rencontré de lames de houes que dans les localités où se trouvent, en même temps, les restes des indigènes néolithiques et ceux des premiers Égyptiens.

Quant à l'élevage, dans tout autre pays que la vallée du Nil il exige des cultures si les populations qui s'y livrent sont sédentaires, car il est nécessaire de faire des provisions considérables pour que les troupeaux puissent passer l'hiver. Mais, en Égypte, la saison froide n'existe pas, et, pendant la crue, il suffit de donner aux bestiaux les branches des arbres comme cela se fait si souvent de nos jours en Turquie d'Asie, en Perse et au Caucase. Rien ne s'oppose donc à ce que nous admettions que les indigènes se livraient à l'élevage, quand bien même ils auraient été entièrement étrangers à l'agriculture.

D'une part, nous savons que l'Afrique fut l'un des foyers de la domestication des animaux, et, d'autre part, nous ne voyons, dans les nombreuses figurations d'animaux domestiques des mastabas, que fort peu d'espèces appartenant à la faune du nord-est de l'Afrique. Ces deux faits font supposer que les indigènes domestiquaient les animaux avant la conquête égyptienne et qu'à leur arrivée dans la vallée du Nil les Égyptiens, bien qu'amenant avec eux quelques animaux asiatiques, adoptèrent pour la plus grande part l'élevage des vaincus.

Ces déductions ne peuvent être absolues, car il est certain que les Égyptiens ont amené à leur suite quelques espèces étrangères; mais à coup sûr ils n'apportèrent ni le cheval, ni le chameau, ni le mouton, puisque nous connaissons exactement la date de leur apparition sur le sol de l'Égypte et que cette date est relativement très récente.

Dans les kjœkkenmœddings des deux époques, indigène et pharaonique, nous trouvons en grande quantité les excréments des gazelles et des antilopes, nous rencontrons des os rongés par les carnassiers, sur le site même des campements. Il n'est donc pas possible d'admettre que ces vestiges aient été laissés par des animaux sauvages, et, par suite, nous devons reconnaître que les indigènes étaient déjà très versés dans l'art de domestiquer les animaux.

Quant aux espèces qu'ils élevaient, il est impossible de se prononcer, car les kjœkkenmœddings renferment en même temps les os des animaux sauvages, pris ou tués à la chasse et à la pêche, et ceux des produits des troupeaux.

Une tombe de Kawamil contenait six têtes de gazelles et six gigots du même animal; d'autres renfermaient souvent des os de gazelles et d'antilopes contenus dans des vases. Ces offrandes au mort avaient bien certainement été cuites et préparées, et il est plus probable que ces provisions avaient été prises dans les troupeaux plutôt que de croire que ces animaux avaient été tués à la chasse.

Les mastabas de l'Ancien Empire nous montrent domestiqués une grande quantité d'animaux appartenant à la faune égyptienne. Ce sont des antilopes, des gazelles, des hyènes, des chacals, des chiens,

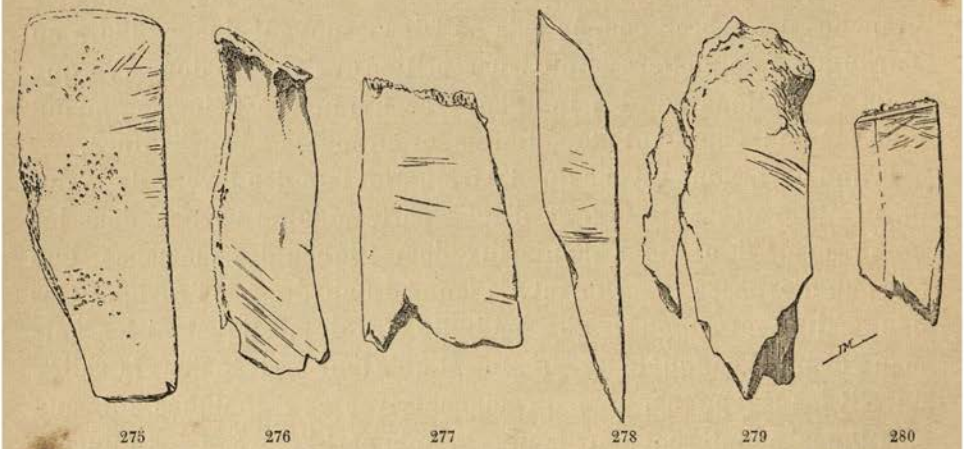

Fig. 275 à 280. — Os d'animaux sciés et incisés (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

des ânes et une foule d'oiseaux tels que le canard, l'oie, la demoiselle de Numidie, etc., etc... Il est fort peu de ces animaux qui soient étrangers à la faune du nord-est de l'Afrique.

12. *Nourriture.* — Nous connaissons les matières premières de l'alimentation des indigènes par les restes de cuisine (kjœkkenmœddings) qu'on rencontre en abondance sur le lieu même où ils vécurent et par les offrandes qu'ils déposèrent dans les tombes auprès des morts.

Leur nourriture se composait de tous les éléments comestibles que fournissait la vie animale et végétale en Égypte. Dans les amas, les

os sont d'une extrême abondance; quelquefois ils portent encore les stries, laissées par les lames de silex à l'aide desquelles les hommes d'alors détachaient la chair (fig. 275 à 280). Dans tous les cas, les os des quadrupèdes comme ceux des oiseaux ont été brisés pour en extraire la moelle.

Le kjœkkenmœdding de Toukh m'a fourni bon nombre de fragments que M. le Dr Lortet, doyen de la Faculté de médecin de Lyon, a bien voulu étudier; ils appartenaient aux espèces suivantes :

Mammifères. — *Canis familiaris* ;
— *Lepus* (sp. indéterminée) ;
— *Bos taurus* ;
— *Bos bubalus*[1] ;
— *Capra hircus*[2 3] ;
— *Gazella Isabella* ;
— *Hippotragus Bakeri*[4] ;
— *Sus Scrofa*[5] ;
Oiseaux. — *Struthio camelus*[6] ;
— *Ciconia alba* ;
— *Ardea purpura* ;
Tortues. — *Trionyx triunguis.*
Poissons. — *Chromis niloticus.*
— *Clarias anguillaris* ;
— *Synodontis macrodon.*
— *Synodontis shal.*

Mollusques. — *Vivipara unicolor* (Olivier)[7], *Spatha Caillaudi* (Martens), *Spatha elongata* (Letourneux), *Spatha Letourneuxi* (Bourguignat)[8].

1. Cette espèce atteint la taille du bison d'Europe.

2. Deux racès différentes de taille, l'une analogue au *Capra mambrica*, l'autre de la taille de l'égagre.

3. Grande antilope vivant aujourd'hui dans la région de Khartoum.

4. Vivant encore au Fayoum dans les marais voisins du Birket-Karoun.

5. Quelques fragments de noyaux osseux de chèvre peuvent se rapporter à la race *Capra thebaica* ; d'autres fragments, encore plus grands, appartiennent au mâle d'une race voisine de *Capra mambrica* ou *Capra caucasica* à cornes longues et plus contournées que chez les deux précédentes races.

6. Cette espèce ne se rencontre plus aujourd'hui en Égypte, elle s'est retirée dans les régions du sud et de l'est.

7. Espèce commune en Égypte et spéciale aux eaux de ce pays. Paraît peu utilisable comme comestible. Si on avait dû la manger, la coquille serait brisée ou au moins cuite.

8. Les *Spatha* sont communs en Égypte, particulièrement dans le Nil, le canal Mah-

Il convient d'ajouter à cette liste incomplète d'aliments les œufs dont les coquilles sont abondantes dans les kjœkkenmœddings et parmi lesquels les œufs d'autruche sont fort communs.

Les végétaux entraient bien certainement pour une large part dans l'alimentation des indigènes, mais leurs vestiges se sont moins bien conservés que ceux des animaux, et nous ne pouvons faire que des suppositions à leur sujet. J'ai fréquemment rencontré dans les kjœkkenmœddings des noyaux de dattes et des restes de grains de lotus. Quelques-uns de ces végétaux devaient être réduits en poudre ou en pâte au moyen de broyeurs de roche dure dont les nécropoles et les kjœkkenmœddings nous ont livré plusieurs fragments (*fig.* 281 à 284).

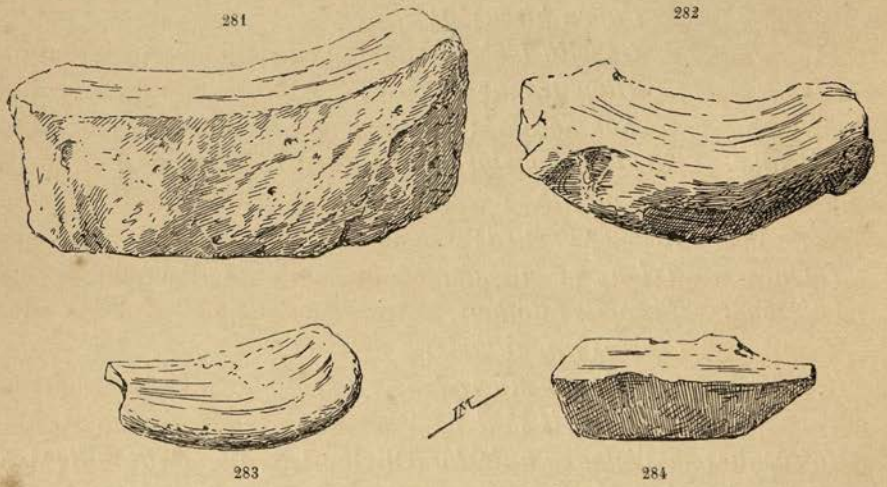

Fig. 281 à 284. — Broyeurs en roche dure.
2/15 grandeur naturelle.

Comme condiment, le sel est extrêmement abondant dans toutes les montagnes de l'Égypte; on le trouve à l'état de masses compactes ou de cristaux dans les alluvions et dans bon nombre de couches marneuses; il est loin de ne renfermer que du chlorure de sodium, mais ses impuretés ne l'empêchent pas d'être consommé tel quel, et,

moudièh, les lacs Mariotis, etc. Ils peuvent à la rigueur être comestibles mais doivent singulièrement sentir la vase. En France, les *Unios* et les *Anodontes*, formes voisines, ont servi d'aliment dans les temps de disette, mais on est obligé de les faire digérer longtemps dans de l'eau douce. La cuisson les rend alors facilement digestibles. Dans tous les cas, il est très intéressant de signaler les *Spatha* parmi les mollusques comestibles dans l'antiquité.

de nos jours encore, les fellahs en font pour leur usage une exploitation très considérable, en dépit de l'administration égyptienne qui s'est réservé le monopole de cette substance.

Autrefois, comme de nos jours, le sel du désert suffisait parfaitement aux besoins des populations aux goûts simples et il n'était pas besoin de recourir aux eaux de la mer pour se procurer du chlorure de sodium presque pur.

Somme toute, la vie des indigènes était très plantureuse; la nature avait gratifié l'Égypte de toutes les ressources, et, pour les Égyptiens, ce pays fut une véritable terre promise. L'abondance qu'ils rencontrèrent contribua beaucoup à les fixer; ils s'établirent à Thinis et aux environs, c'est-à-dire dans la Thébaïde, l'un des pays les plus riches qui soient au monde.

INDUSTRIES. — *Taille du silex.* — L'industrie la plus caractéristique de ces temps est, sans contredit, la taille du silex; son origine se perd dans les périodes géologiques, et son apogée semble marquer l'époque où, les métaux venant d'être découverts, son usage allait disparaître à jamais. Ce fait n'est pas spécial à la vallée du Nil, car nous constatons dans tous les pays du monde le plus grand développement du travail de la pierre au moment même où l'emploi des matières fragiles est sur le point d'être remplacé par celui des substances fusibles et malléables.

L'usage de tailler la pierre remonte en Égypte aux temps quaternaires; il se continua pendant une fort longue période, dont il n'est pas possible d'évaluer l'étendue; cette industrie se perfectionna graduellement, passant probablement par des phases analogues à celles que nous connaissons pour l'Europe. De grossière, la taille devint très fine et très soignée, et, bien que nous ne puissions encore établir des divisions chronologiques dans les stations préhistoriques égyptiennes, l'examen des objets ne nous porte pas moins à penser que le jour viendra où l'âge de la pierre dans la vallée du Nil sera, comme celui de nos pays, subdivisé en un grand nombre d'époques marquant chacune une civilisation spéciale et parfaitement définie; que la transition entre les outils chelléens et les instruments néolithiques se montrera clairement, aussi bien dans l'industrie humaine que par les modifications qui eurent lieu dans le climat, la faune et la flore du pays.

Nos observations étant encore insuffisantes pour qu'il soit permis

d'aborder l'étude des diverses époques, je me contenterai d'étudier la taille du silex alors qu'elle était parvenue à son apogée, c'est-à-dire l'industrie des indigènes peu avant l'arrivée des Égyptiens dans la vallée du Nil.

Le silex est fort abondant dans le sol de l'Égypte, il y existe en rognons parfois volumineux dans les sédiments crétacés. Les alluvions des plateaux sont uniquement composés de galets où le silex, l'agate et la cornaline dominent : les indigènes avaient donc à leur disposition une abondance extrême de matière première.

Quant à la qualité du silex, elle est variable suivant les localités; la matière la meilleure se rencontre dans les falaises qui bordent les deux rives de la vallée, entre Akhmim et Keneh; le silex y est blond, translucide, il se brise aisément et constitue dans les couches du terrain crétacé de véritables bancs de rognons, épais parfois de plusieurs mètres. C'est dans cette région que la taille du silex atteignit son plus grand développement.

Au sud de Keneh, jusqu'à Erment, on rencontre des silex bruns, noirs et jaunes; ils sont également de bonne qualité, mais se présentent en masses moins importantes et, par suite, se prêtent moins bien au travail.

Dans le nord de l'Égypte et au Fayoum, le silex est plus rare dans les sédiments; aussi est-ce des galets roulés du diluvium que les anciens firent usage pour la fabrication de leurs instruments. Ils tirèrent, il est vrai, un très habile parti de la matière première dont ils pouvaient disposer, mais leurs œuvres n'atteignent jamais la perfection de celles sorties des ateliers de Toukh, d'Abydos et de Kawamil.

On a prétendu que, pour qu'un silex pût être aisément travaillé, il faillait qu'il sortît fraîchement de son milieu de formation et qu'il possédât encore son eau de carrière. Cette condition est loin d'être indispensable, car presque tous les instruments des stations de Dimeh, de Kom-Achim, d'Omm el-'Atl, etc., montrent avec évidence qu'ils ont été taillés dans des galets du diluvium et les objets néolithiques qui abondent sur certains points de la Susiane et de la Chaldée ont tous été taillés dans les galets roulés des rivières. La perfection dans le travail dépend donc bien plus de la nature du silex et des dimensions des rognons que de sa position primitive ou remaniée dans les couches où les anciens s'approvisionnaient.

Le plus simple des silex travaillés est le nucléus, noyau préparé pour l'enlèvement des éclats qui, retouchés ensuite par l'ouvrier, pre-

naient toutes les formes répondant aux besoins journaliers. Les *nuclei* d'Égypte diffèrent seulement par les dimensions, mais ils présentent invariablement la même forme, ils sont coniques (fig. 285 à 289), ter-

Fig. 285 à 287. — Nucléi (kjœkkenmœddings de Toukh).

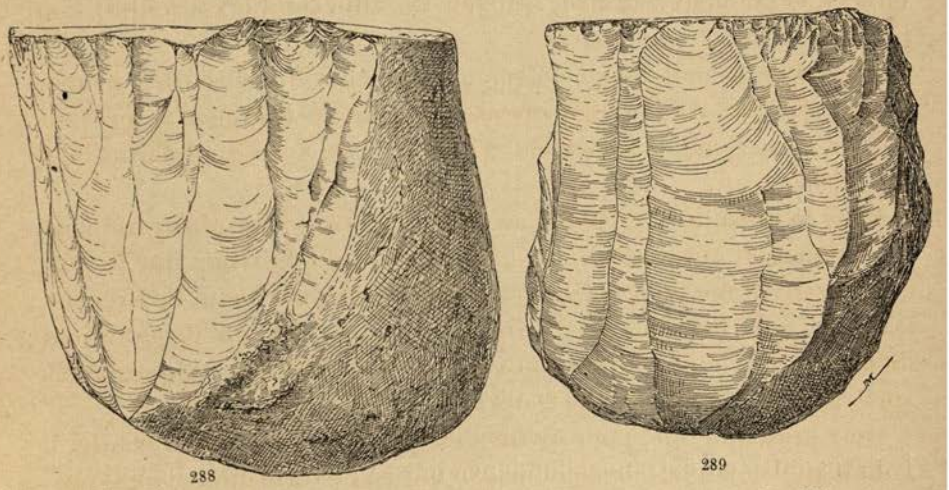

Fig. 288 et 289. — Nucléi en silex jaune (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

minés à la base par un large plan de frappe, et en cela ressemblent à la plupart des *nuclei* des autres régions du monde.

L'ouvrier, en brisant le galet ou le rognon de silex déterminait le plan de frappe, puis enlevait les éclats normalement à cette surface, déterminant ainsi le cône définitif. Les premiers éclats étaient rebutés, comme portant une partie de la gangue. Ce n'était qu'après l'enlèvement de toute la surface naturelle du noyau que les éclats étaient employés; c'est pourquoi ces lames portent toutes une arête médiane résultant de la taille de deux autres lames.

On rencontre souvent des *nuclei* très petits, retaillés sur tout leur pourtour et rejetés comme hors d'usage; ces *nuclei* sont les résidus de la taille, leurs dimensions les rendaient inutilisables. Mais on en trouve aussi, quoique plus rarement, qui, simplement préparés pour le travail (fig. 288 et 289) ont été abandonnés avant qu'il en eût été fait usage. Ces *nuclei*, taillés d'un seul côté, forment une catégorie spéciale que le Dr Schweinfurth désigne sous le nom de *sabots d'ânes*. Il n'existe donc pas à proprement parler de différence entre ces deux sortes de *nuclei*; les seconds sont simplement apprêtés pour l'usage, tandis que les premiers ont été rebutés comme ne pouvant plus servir.

Les percuteurs dont se servaient les indigènes de l'Égypte pour tailler le silex sont, comme d'ailleurs dans tous les autres pays, de simples galets ronds, des *nuclei* rebutés ou des boules de pierre dure telles que la diorite, la serpentine, le basalte, etc. (fig. 290 à 292); on

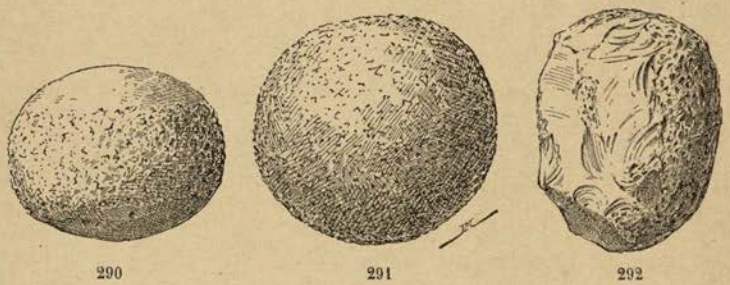

290 291 292

Fig. 290 à 292. — Percuteurs en silex (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

les rencontre en extrême abondance dans toutes les stations néolithiques, dans les kjœkkenmœddings et dans les restes des premiers temps égyptiens. Cette constatation est très intéressante, car elle prouve le mal bondé des suppositions de quelques archéologues qui, avec M. Griffith, croient reconnaître dans certains bas-reliefs de l'Ancien Empire et du Moyen Empire la représentation de la taille des couteaux de silex. Dans ces scènes, l'ouvrier fait usage d'un long bâton et non d'un percuteur pour aiguiser la lame qu'il tient à la main. Or, chacun sait que c'est en le retaillant seulement qu'on peut rendre un silex plus coupant, le polissage ne donnant que des tranchants très obtus utilisables dans les instruments qui, comme les haches sont destinés à frapper et non à inciser.

Les lames levées sur les *nuclei* sont très variables de dimensions, elles abondent dans les stations et les kjœkkenmœddings; la plupart d'entre elles, portant encore de la gangue, n'étaient enlevées que pour la préparation des *nuclei*. Celles-là étaient rebutées, d'autres prises au cœur du silex se brisaient sous le choc qui déterminait leur éclat, d'autres enfin (fig. 293 à 295) plus pures étaient utilisées sans retouches

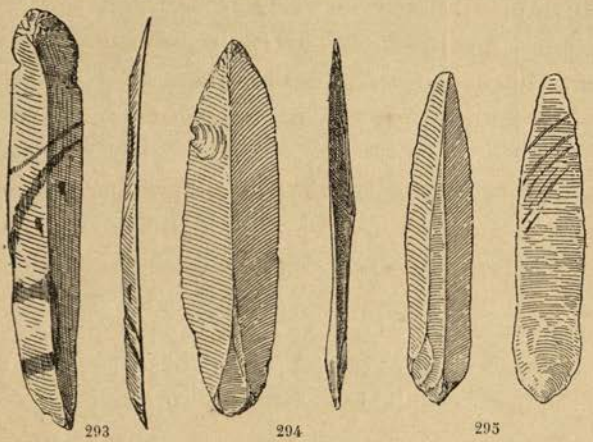

Fig. 293 à 295. — Lames retouchées (nécropole d'Abydos et station de Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle.

ou retaillées aux extrémités ou sur leur tranchant afin de constituer des poinçons, des racloirs, des couteaux et tous les outils dont les indigènes avaient besoin (fig. 296 à 298).

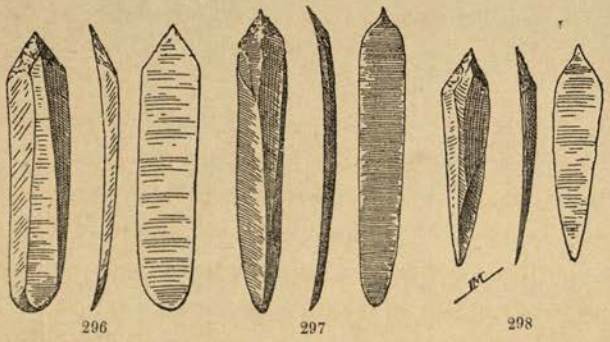

Fig. 296 à 298. — Poinçons-racloirs, silex jaune (nécropole d'Abydos). 1/2 grandeur naturelle.

Les couteaux sont de plusieurs sortes : les uns qu'on rencontre fréquemment dans la Haute Égypte (fig. 299 et 300) se composent d'une lame retaillée d'un côté et présentant un dos carré, et d'un tranchant en arc de cercle rarement retouché et généralement très aigu; d'autres

(fig. 301 à 304) communs dans les stations du Fayoum, ont été obtenus

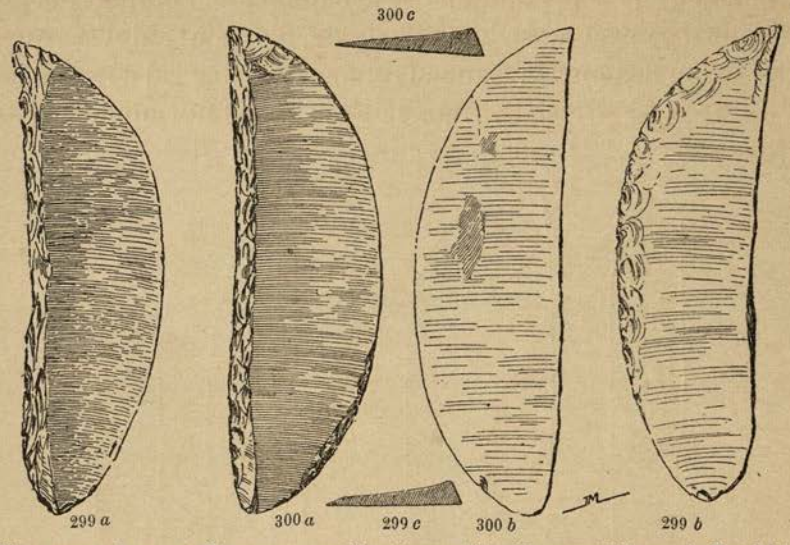

Fig. 299 et 300. — Couteaux en silex jaune (kjœkkemnœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

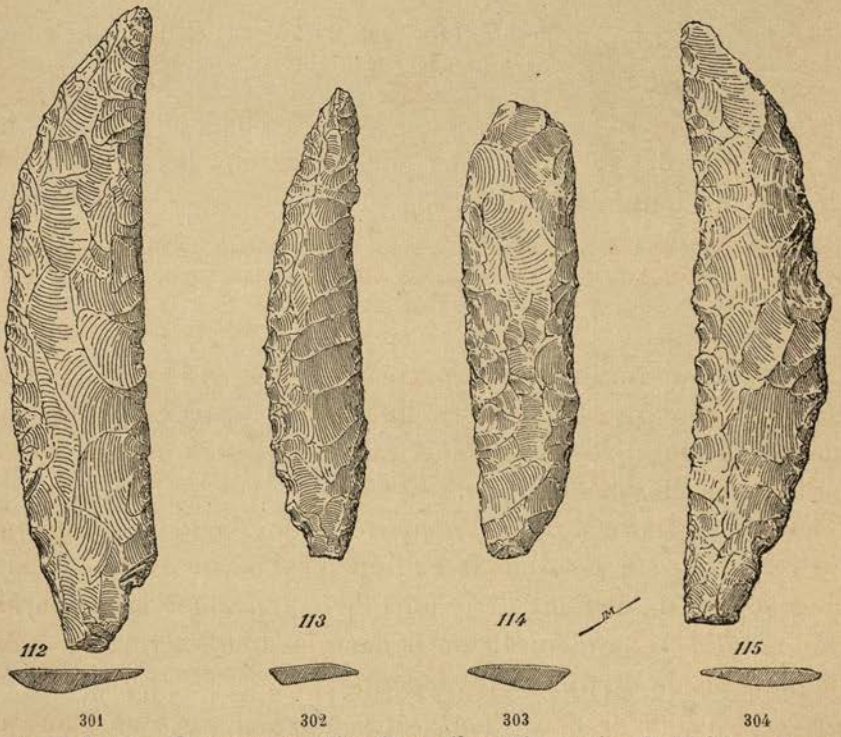

Fig. 301 à 304. — Couteaux en silex (301, silex gris, station de Licht. — 302, silex gris foncé, kjœkkenmœddings de Toukh. — 303, silex blanc, kjœkkenmœddings de Zawaidah. — 304, silex jaune, station de Licht). 1/2 grandeur naturelle.

non pas en levant un seul éclat sur un nucléus, mais en taillant un bloc jusqu'à ce qu'il possédât la forme désirée.

Parmi les couteaux du Fayoum il en est qui, pointus aux deux extrémités, présentent la forme d'un triangle très allongé (fig. 306 et 307) ; d'autres sont munis d'un manche (fig. 305) ménagé dans le silex lui-même.

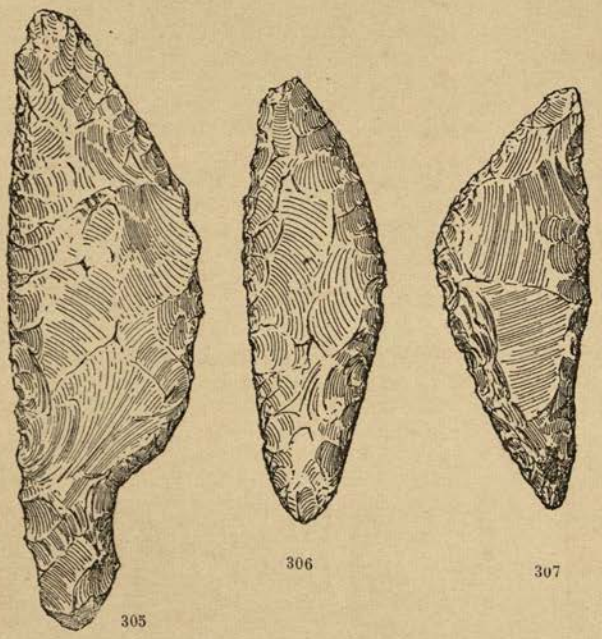

Fig. 305 à 307. — Couteaux en silex (305, jaune foncé, station de Dimèh. — silex 306, gris opaque, station de Kom-Achim. — 307, silex gris clair, station de Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle.

Cette dernière variété se rencontre aussi bien au Fayoum que dans la Haute Égypte (fig. 308 et 309) ; elle semble appartenir à la période la moins ancienne du néolithique, car elle apparaît encore dans les sépultures royales des premières dynasties à Abydos.

D'autres couteaux (fig. 310) composés d'une lame très soigneusement retouchée sur les deux faces font aussi partie du type le moins ancien auquel il convient de joindre les admirables lames en silex corné (fig. 311-312) qu'on rencontre dans les tombes royales et dans les sépultures du district d'Abydos.

Les couteaux de ce genre sont, sans contredit, les plus beaux spécimens connus de la pierre taillée ; l'une des faces est toujours polie, tandis que l'autre est couverte d'éclats enlevés avec une telle habileté

que les cassures sont de même taille et de même forme et que la rencontre des deux séries partant de chacun des bords de la lame a tracé une arête médiane qui court sur toute la longueur de l'objet.

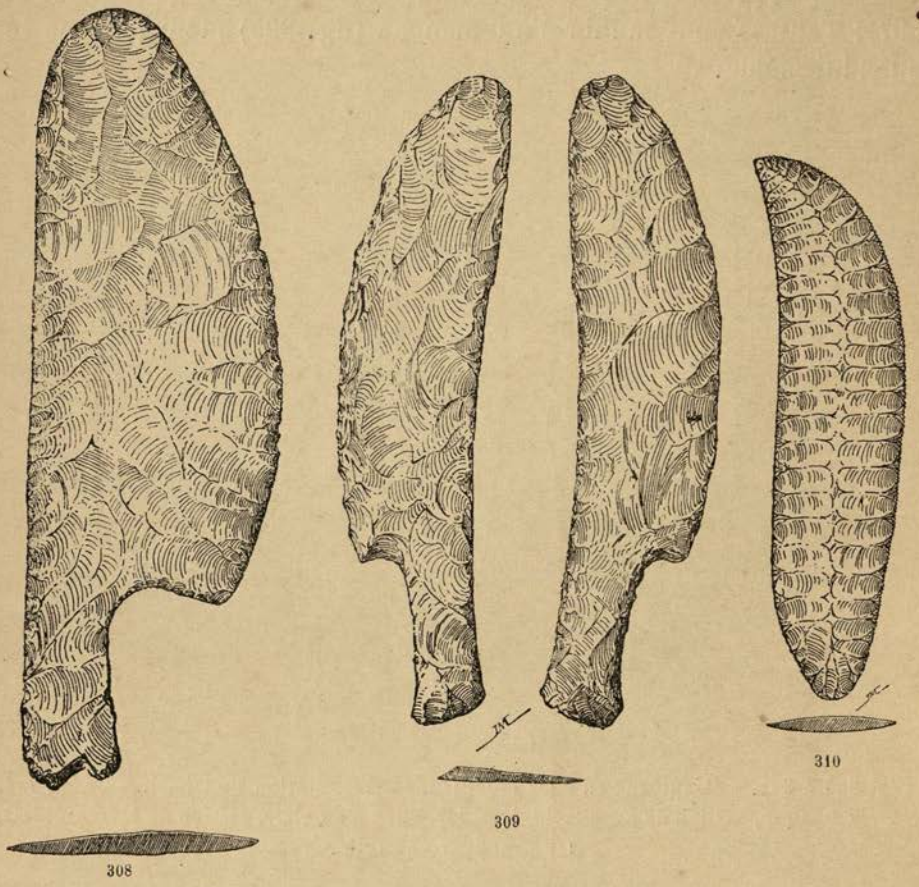

Fig. 308-309. — Couteaux en silex (308, silex jaune brun. Abydos (?), Musée de Gizèh. — 309, silex jaune, nécropole d'Abydos).
Fig. 310. — Couteau en silex corné (localité inconnue, Haute-Égypte (?), Musée de Gizèh).
1/2 grandeur naturelle.

Le dos de ces couteaux est rectiligne, le tranchant au contraire est muni d'une multitude de petites dents découpées avec une régularité absolue et qui rendent les lames extrêmement tranchantes. Vers la base de l'instrument les dents n'existent pas. Cette partie de la lame qui se trouvait dans la main était garnie de peau, de cordes ou quelquefois aussi d'or, comme le prouve le couteau emmanché de ce métal trouvé à Gebel Tarif en 1896.

Les formes des couteaux varient à l'infini, chaque localité en pré-

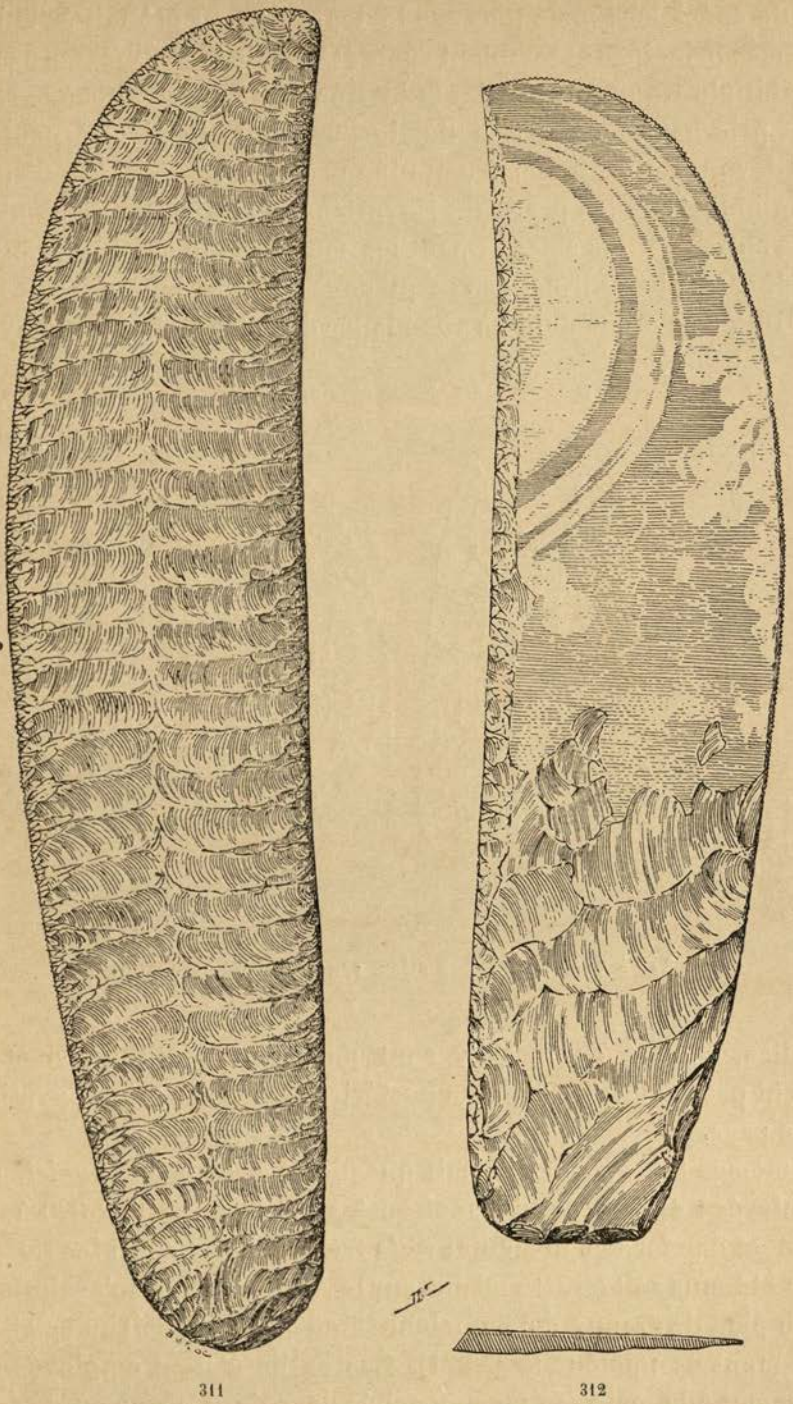

311 312

Fig. 311-312. — Lames en silex corné (Gébel-Tàrif). Achats du Musée de Gizèh (311, silex brun noir. – 312, silex blond).
2/3 grandeur naturelle.

sente de spéciales ; mais tous ces instruments ont été taillés suivant les mêmes principes et semblent avoir été destinés aux mêmes usages.

L'habitude de garnir de dents le tranchant des couteaux semble n'avoir pris naissance qu'à la fin de l'usage de la pierre, peut-être même devons-nous attribuer cette innovation à l'influence qu'eurent sur les indigènes les premiers Égyptiens. J'ai dit plus haut que la grande antiquité des scies armant les faucilles me semble être douteuse. Je serai plus affirmatif en ce qui concerne les véritables scies (fig. 313 à 319) qui se présentent en abondance dans les stations du Fayoum

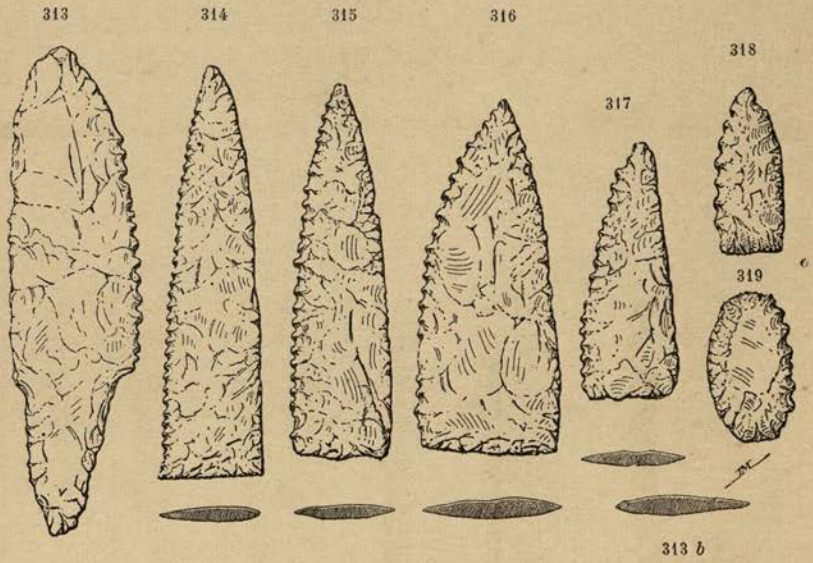

Fig. 313 à 319. — Scies en silex. 1/2 grandeur naturelle.

lesquelles, comme on le sait, sont purement néolithiques et ne semblent pas renfermer d'objets postérieurs à l'arrivée des Égyptiens dans le pays.

Les mêmes lames, dont il était question à propos des *nuclei*, une fois enlevées étaient aussi transformées en racloirs (fig. 320 à 326) présentant des formes diverses ; mais fréquemment aussi les racloirs étaient obtenus soit en retouchant sur les bords l'éclat qu'avait déterminé le plan de frappe d'un nucléus (fig. 323 et 324), soit en retaillant un fragment de nucléus (fig. 321). Ces outils étaient employés soit directement à la main, soit emmanchés dans de la corne ou du bois.

Dans la plupart des cas, les racloirs présentent une courbe convexe régulière, mais on en rencontre aussi qui, échancrés intentionnelle-

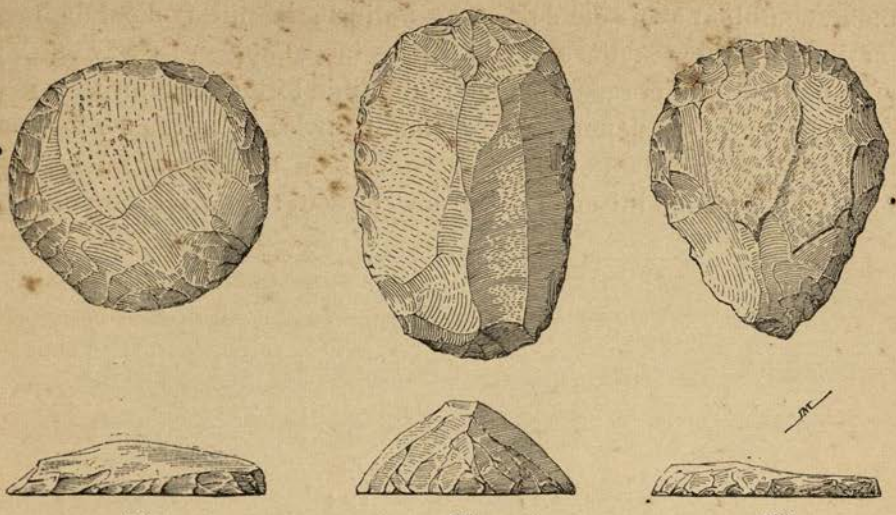

Fig. 320 à 322. — Racloirs convexes.
1/2 grandeur naturelle.

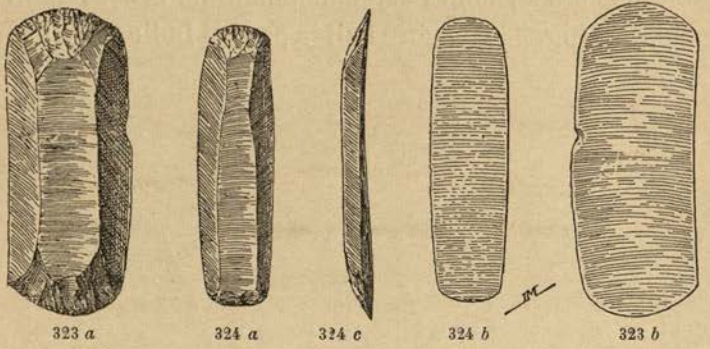

Fig. 323 à 324. — Racloirs en silex jaune (Abydos).
1/2 grandeur naturelle.

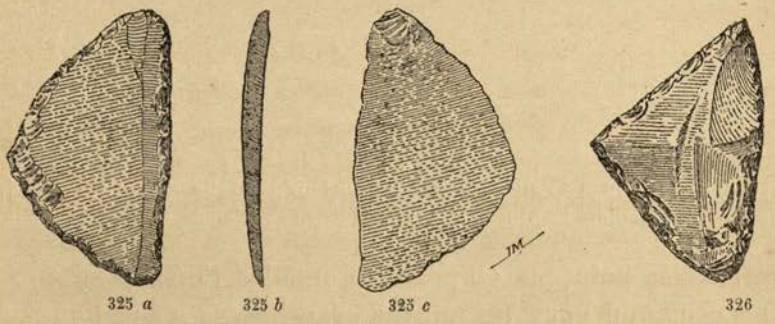

Fig. 325 à 326. — Racloirs triangulaires en silex jaune (station de Licht).
1/2 grandeur naturelle.

ment, semblent avoir été destinés à polir des aiguilles d'os, de bois ou de toute autre matière. Ces derniers instruments (fig. 327 et 328) sont beaucoup plus rares que les racloirs de forme régulière.

Il serait aisé de s'étendre longuement sur les nombreuses formes que prirent les éclats enlevés des *nuclei* ou taillés dans les fragments du nucléus lui-même. Je me contenterai de citer quelques

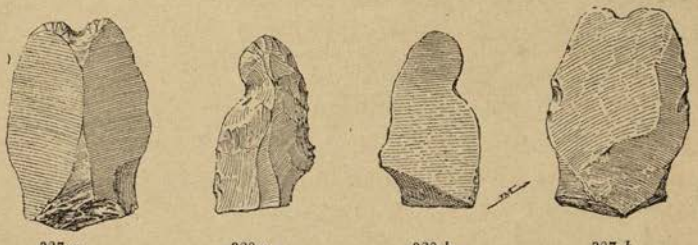

Fig. 327 et 328. — Racloirs échancrés en silex blond (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

pointes (fig. 329 à 333) dont l'emmanchenent nous est connu par les outils analogues (fig. 334) encore usités par les Indiens de l'Amérique

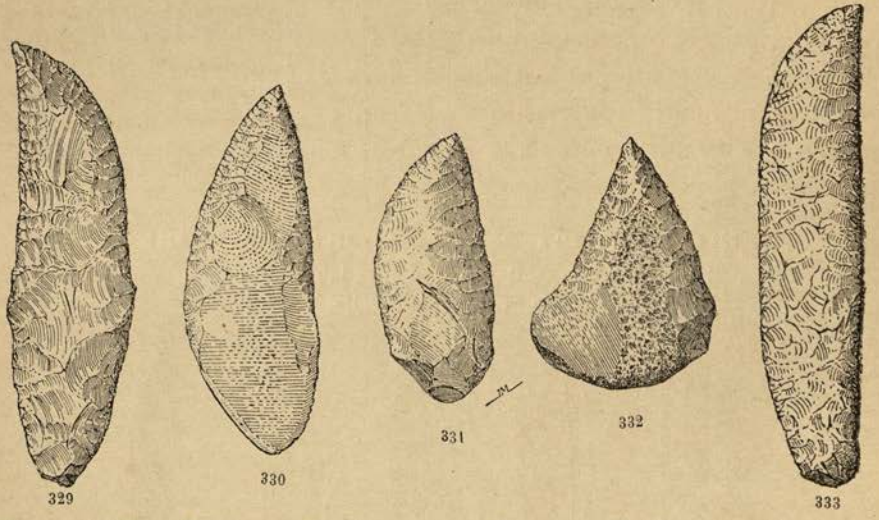

Fig. 329 à 333. — Pointes en silex jaune. 1/2 grandeur naturelle (329 et 333 silex jaune, station de Kom-Achim. — 330, 331, 332, silex brun et jaune, station de Dimèh).

du nord, et les poinçons ou perçoirs de silex (fig. 335 à 339) semblables à ceux que nous rencontrons dans toutes les stations néolithiques de l'Europe.

On trouve parmi les outils en silex de l'Égypte quelques formes dont jusqu'ici je n'ai pu reconnaître l'usage. Ce sont des croissants de pierre (fig. 340 à 342) très grossièrement travaillés et qui, abondants dans la station d'Arakah, sont plus rares à Kawamil et ne semblent pas exister dans les autres localités. Il en est de même de deux ciseaux plats (fig. 343 et 344) trouvés à Kom Achim; bien que ces pièces soient complètes, je ne puis en expliquer l'usage.

Les instruments les plus répandus dans les stations et les kjœkkenmœddings de la Haute Égypte sont la hachette et la hache; la hachette est fréquemment semblable à celles que nous rencontrons dans les stations européennes (fig. 345 et 346), tandis que la hache proprement dite (cf. fig. 165) présente des caractères spéciaux à l'Égypte sur lesquels il est utile d'insister.

La figure 347 représente une hache dont le tranchant est taillé suivant la méthode généralement usitée, c'est-à-dire par petits éclats. Les haches égyptiennes étaient ainsi préparées, puis l'ouvrier, donnant en A un

Fig. 334. — Emmanchement des pointes de Dimèh. Couteau provenant des Indiens de la Réserve de Hupa (Californie), d'après Th. Wilson. *A study of prehistoric anthropology* ds. *Smithsonian Report*, 1890, pl. CVI, fig. 77.

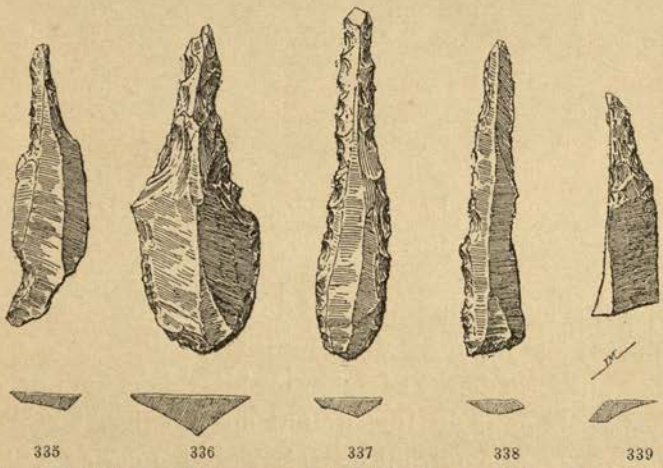

335 336 337 338 339

Fig. 335 à 339. — Poinçons en silex (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

coup sec au moyen du percuteur, enlevait suivant la ligne AB un éclat rendant le tranchant plus aigu.

340 341 342

Fig. 340 à 342. — Croissants de pierre (340. Arakah. Silex veiné brun et jaune. — 341. Arakah. Silex brun à gangues jaunes. — 342. Kawamil (sud) silex jaune). 2/3 grandeur naturelle.

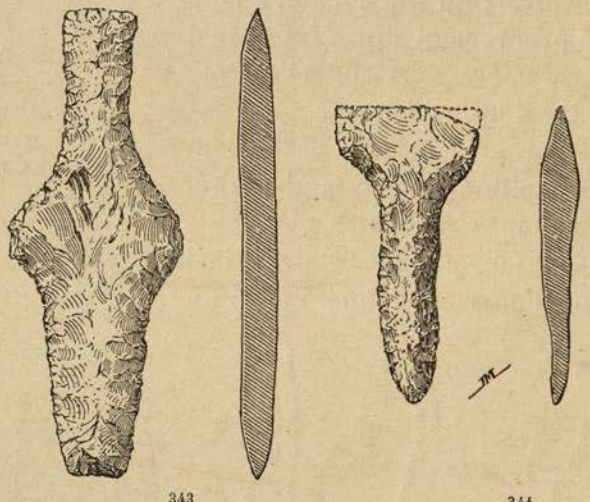

343 344

Fig. 343-344. — Ciseaux plats (Kom-Achim). — 343, silex jaune. — 344, silex noirâtre. 2/3 grandeur naturelle.

La figure 348 montre le tranchant de la hache terminé, la ligne A'B' correspondant à la ligne AB de la figure 347.

Enfin la figure 349 donne l'éclat enlevé que dans mon précédent volume j'avais pris pour un instrument spécial (fig. 350 à 352). Ces sortes d'éclats se rencontrent en très grand nombre dans les localités où, comme en Haute Égypte, les haches sont très abondantes, et

ce n'est qu'après en avoir récolté une très grande quantité que j'ai pu me rendre compte de leur origine.

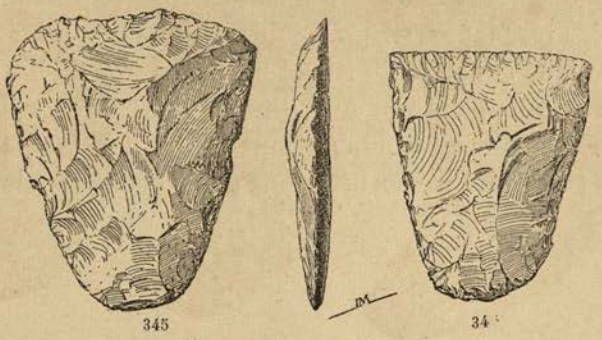

Fig. 345 et 346. — Hachettes en silex. — 345, silex gris. — 346, silex jaune (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle.

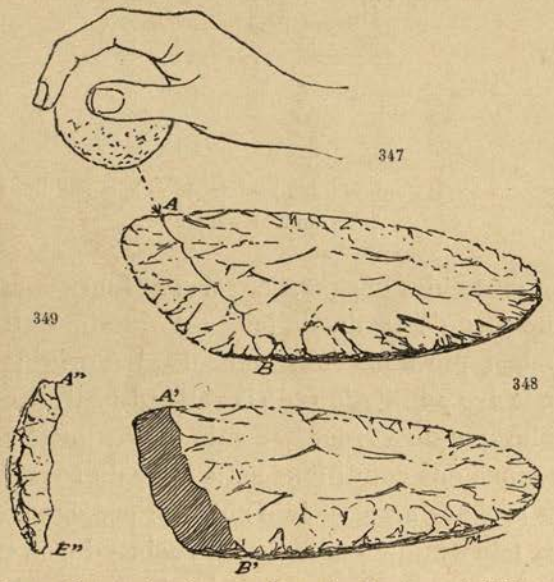

Fig. 347 à 349. — Formation du tranchant des haches néolithiques d'Égypte.

Dans le groupe des haches sont aussi les houes dont j'ai parlé au sujet de l'agriculture ; leur mode de taille ne présente aucune particularité.

Comme on le voit, le néolithique d'Égypte renferme un nombre considérable de formes spéciales et de procédés de taille inconnus dans les autres pays. Il diffère également du néolithique européen par l'absence d'une grande quantité de types communs dans nos stations. Les *nuclei* allongés dits *livre de beurre* du Grand-Bressigny et de la

Belgique, les ciseaux et les gouges font défaut en Égypte; les haches polies sont rares, elles n'atteignent jamais de grandes dimensions. Le mobilier des stations de la vallée du Nil présente donc des particularités bien tranchées, ce qui semblerait prouver que la civilisation de la pierre dans la vallée du Nil ne subit que peu d'influences étrangères et se développa plutôt sur elle-même. Ce fait n'a rien qui doive surprendre, car ce que nous connaissons des temps historiques nous montre que, malgré les invasions et les conquêtes, les Égyptiens,

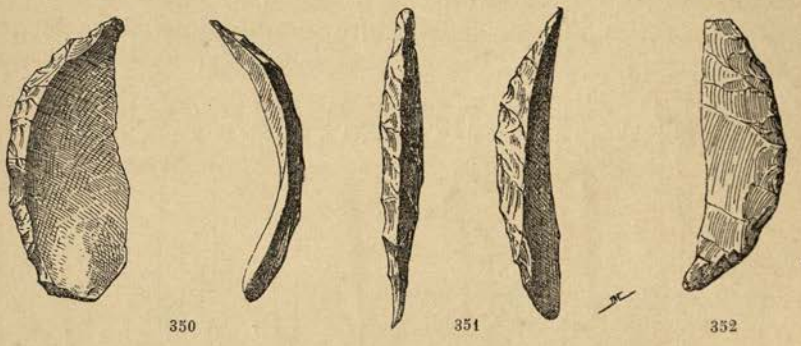

350 351 352

Fig. 350 à 352. — Éclats enlevés des haches (kjœkkenmœddings de Khattarah). 1/2 grandeur naturelle.

tout en améliorant leurs usages, conservent leurs coutumes avec une grande fidélité jusqu'à la fin de leur autonomie. Cette originalité et cette permanence que nous constatons dès les origines est l'une des caractéristiques des populations de la vallée du Nil. Doit-on l'attribuer à la nature ethnique de la race? Je suis plutôt porté à croire qu'elle est la conséquence des conditions naturelles du pays.

Travail des roches dures. — Je n'entrerai pas dans de longs détails au sujet de la fabrication des vases en roches dures et du travail de ces matières; dans le chapitre relatif à la sépulture royale de Négadah j'aurai l'occasion de revenir sur ce sujet. Je me contenterai de donner ici le résultat de mes observations relatives à l'époque de cette industrie.

Les sépultures de tous les genres contiennent des vases de pierre. Il semblerait donc que le travail des matières dures fut connu des indigènes avant l'arrivée des Égyptiens. Toutefois, les objets les plus anciens sont extrêmement grossiers, et ce n'est que sous les premières dynasties que nous voyons cette industrie se développer et atteindre son apogée. Les plus beaux vases, ceux dans lesquels la

roche à été découpée avec la plus grande finesse, appartiennent tous à la période historique; ils sont d'une extrême abondance dans les sépultures royales de Négadah et d'Abydos, tandis que les mastabas contemporains de Snéfrou n'en renferment plus de traces.

On serait donc porté à croire que, commençant à la fin de la période néolithique, peut-être sous une influence étrangère, la taille des pierres dures prit son maximum de développement sous les deux premières dynasties pour diminuer ensuite, et, tout en restant connue pendant toute la durée de l'Empire égyptien, ne joua dès la IVe dynastie qu'un rôle très secondaire.

Il se peut fort bien que les sépultures indigènes dans lesquelles

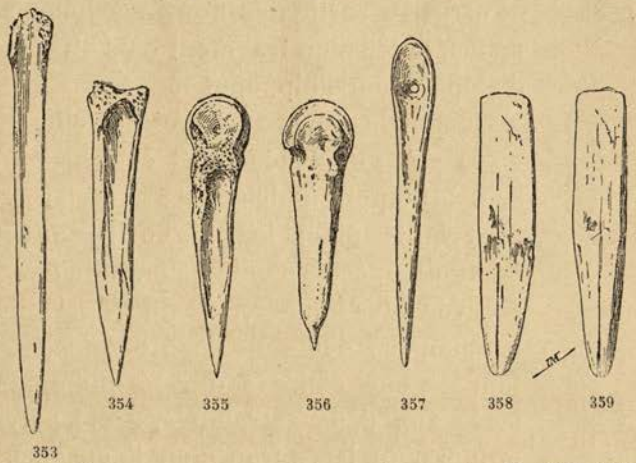

Fig. 353 à 359. — Poinçons en os. — 1/2 grandeur naturelle (353 à 357, os, kjœkkenmœddings de Toukh. — 358 et 359, ivoire d'hippopotame, station de Dimèh).

j'ai rencontré des vases de pierre ne soient pas néolithiques, mais qu'elles appartiennent aux indigènes qui continuèrent à vivre dans le pays après la conquête, et que cette industrie, chez les premiers habitants, ne soit que le résultat d'une importation. Ces considérations trouvent un point d'appui dans ce fait que la Chaldée connut, dès la plus haute antiquité, la taille des roches, et que cette industrie, qui s'y développa à un degré très élevé, présente des analogies frappantes avec celle de l'Égypte primitive[1]. Nous ne pouvons encore nous prononcer sur l'origine de ce travail; toutefois, nos observations et ce fait que les kjœkkenmœddings indigènes ne renferment que de très rares fragments de vases de cette nature, me portent

1. A la base du tell de Suse, dans la partie élamite des ruines, j'ai rencontré un grand nombre de fragments de vases en pierre dure semblables à ceux de l'Égypte.

plutôt à penser que l'art de travailler les roches dures et d'en fabriquer des vases est d'origine asiatique.

Travail de l'ivoire et de l'os. — Les objets d'os et d'ivoire sont très nombreux dans les nécropoles comme dans les kjœkkenmœddings; les plus simples sont des os simplement sciés (fig. 275 à 280), des poinçons (353 à 359) formés d'un os brisé dans le sens de la longueur, puis poli et aiguisé en pointe. La scie de silex, le racloir et le polissoir étaient les outils nécessaires pour la fabrication de ces instruments; il en est de même des scies en os (fig 360), des pendeloques (fig. 137 à 147), des peignes (fig. 123 à 129) et de la majeure partie des figurines humaines et animales, faites d'un fragment d'os ou d'une défense d'éléphant ou d'hippopotame.

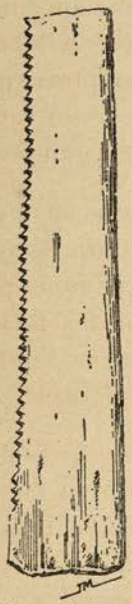

Fig. 360. — Scie en os. 2/3 grandeur naturelle (localité inconnue, musée de Gigèh).

Quant à la gravure à la pointe, elle est fort rare en Égypte; quelques os et certaines plaques de schiste en portent des traces grossières.

Parmi les objets les plus curieux de cette nature, je citerai spécialement une masse d'ivoire (fig. 156) trouvée dans la nécropole de Gebel Silsileh; elle se compose d'une défense d'hippopotame, substance d'une extrême dureté qui, après avoir été sciée aux deux extrémités, a été percée en son milieu d'un large trou pour l'emmanchement. La trace de la scie se voit encore d'une manière très nette sur les deux faces et, si nous en jugeons par l'irrégularité des stries, ce travail fut long et pénible. Quant au trou d'emmanchement, il est des plus réguliers et a été fait à l'aide des mêmes procédés qui étaient en usage pour le creusement des vases de pierre dure.

Dans mon volume de 1896 sur les *Origines de l'Égypte*, j'ai donné (p. 165, fig. 497) la reproduction d'un bas-relief de l'Ancien Empire (VIe dynastie) montrant des ouvriers occupés à creuser des vases de pierre en faisant tourner un instrument mû à la main et remplaçant le tour. Il est certain que cette manière de faire était en usage dans les temps néolithiques et que la masse de Silsileh, de même que celles de Toukh, d'Abydos, etc., ainsi que les vases de pierre, furent forés par ce procédé.

On rencontre parfois, dans les nécropoles, des objets d'un art plus avancé montrant un travail en haut-relief; ces sculptures exigeaient des outils plus compliqués, et je suis porté à croire qu'elles sont toutes postérieures à l'arrivée des Égyptiens dans la vallée du Nil et que, par suite, pour les exécuter, les ouvriers ont fait usage des métaux.

On objectera que, dans les cavernes européennes d'époque quaternaire, les sculptures en haut-relief sont nombreuses, et que, cependant, c'est à l'aide d'outils de silex seulement qu'elles ont été exécutées. Je ferai remarquer que le gisement naturel des sculptures en Égypte ne permet pas de les faire remonter à des âges très anciens et que, jusqu'à ce jour, je n'ai rencontré, dans les sépultures réellement indigènes, que des représentations fort grossières, les sculptures plus fines ne se rencontrant que dans les tombeaux qui, par leurs caractères généraux, appartiennent au début de la période pharaonique.

Travail de la corne. — Nous ne connaissons malheureusement que fort peu d'objets de corne, bien que cette matière eût été d'une grande ressource pour les indigènes. D'après le peu d'objets que nous possédons, nous voyons que la corne était travaillée à l'aide des mêmes procédés que l'os; elle servait à la fabrication des manches d'outils, des pointes, des ornements tels que bracelets, pendeloques, etc.

Céramique. — S'il est possible, un jour, d'établir des divisions dans la période qui vit le passage entre l'emploi du silex taillé et l'usage des métaux en Égypte, ce sera bien certainement avec l'aide de la céramique, dont les variétés sont très nombreuses, tant par la forme que par la matière employée, que par la technique du travail.

Les terres grossières sont fort abondantes dans les nécropoles indigènes[1]; elles ont été ouvrées à la main sans le secours du tour. Comme d'ailleurs dans toutes les poteries de ces époques, la pâte est jaunâtre ou brune, souvent mélangée de gravier et de brins d'herbe; elle est mal pétrie et les vases portent généralement la trace profonde des doigts du potier.

Comme pâte et comme forme, ces vases varient peu de la Haute à la Moyenne Égypte; on les rencontre dans les sépultures archaïques et dans les mastabas de l'Ancien Empire[2]. Ils font totalement défaut

1. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 154, fig. 415 à 422.

2. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, p. 155, fig. 423 à 431; p 156, fig. 432 à 440; p. 157, fig. 441 à 449.

dès les débuts du Moyen Empire et sont remplacés, pour les mêmes usages, par une céramique moins grossière de pâte et faite au tour.

Les vases de terre brune ornés à la pointe[1] sont assez rares, on les trouve aussi bien dans les sépultures indigènes que dans les tombeaux des premiers Égyptiens. Les gravures qu'ils portent sont parfois remplies avec une pâte blanche; ce mode de décoration fort curieux ne semble pas être d'origine pharaonique; cependant j'ai rencontré dans les mastabas de Dahchour un spécimen de cette céramique[2] que M. W. M. Flinders Pétrie a trouvé en grande abondance dans la nécropole de Toukh et dont j'ai moi-même découvert des fragments dans le kjœkkenmœdding de la même localité.

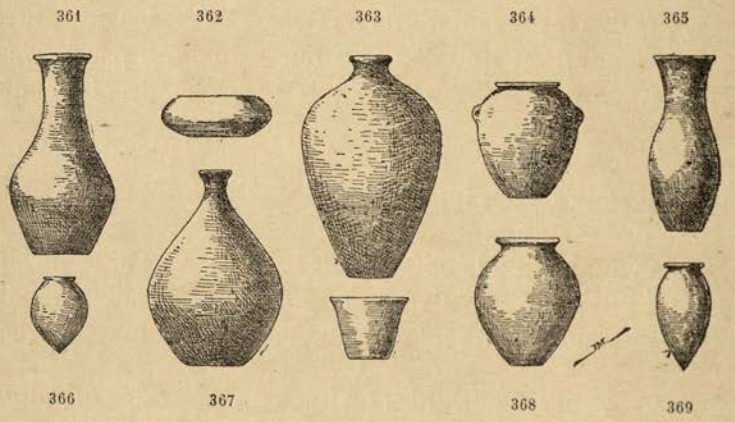

Fig. 361 à 369. — Vases en terre rouge lisse (nécropole d'El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle.

Les vases en terre rouge, lisse, composés d'une pâte fine, sont abondants dans les sépultures indigènes; ils n'apparaissent que très rarement dans les tombes postérieures à la fin de la période néolithique.

Après un premier examen j'avais cru, d'après la régularité presque parfaite des formes, que cette céramique avait été faite au tour; mais sur les objections de M. de Bissing, je me suis assuré que, malgré sa perfection, elle est le produit du travail à la main exécuté par des potiers d'une grande habileté.

La pâte en est très fine, bien pétrie, mais la cuisson ayant été faite à une basse température, ces vases sont demeurés très poreux. La

1. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, pl. I, fig. 1.
2. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, pl. XI.

surface est polie au lissoir, et c'est probablement à ce travail que servirent les lames de silex polies que nous possédons[1].

Dans la plupart des cas, les vases de terre rouge sont ornés d'une bordure teintée en noir et leur intérieur est coloré de la même manière. Quelquefois le fond seul a été enduit de couleur.

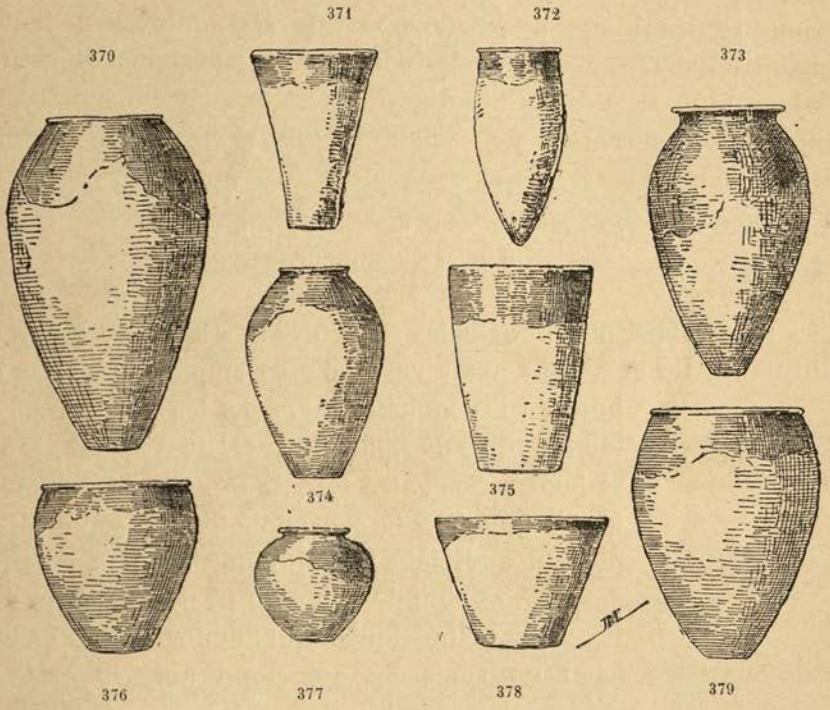

Fig. 370 à 379. — Vases en terre rouge lisse avec bords noirs (nécropole d'El-Amrah). 1/2 grandeur naturelle.

Qu'ils soient entièrement rouges, ou bordés de noir, ces vases sont fréquemment décorés de peintures blanches[2] représentant des hommes, des animaux, des rameaux ou simplement, et le plus souvent, des lignes brisées ou des figures géométrique très simples.

La céramique la plus remarquable des temps néolithiques en Égypte est celle des vases jaunes décorés de peintures rouges; la pâte en est fine, compacte, lisse; les peintures bien que grossières sont très caractéristiques et dénotent de la part des artistes qui les exécutèrent beaucoup plus de goût qu'on n'en rencontre dans les

1. *Recherches sur les origines de l'Égypte*, p. 116, fig. 137 à 139.
2. Cf. *Recherches*, 1896, pl. I, fig. 5; pl. II, fig. 1 à 5; pl. III, fig. 1 à 6.

peintures blanches des vases rouges, bien que le style en soit à peu de chose près le même [1].

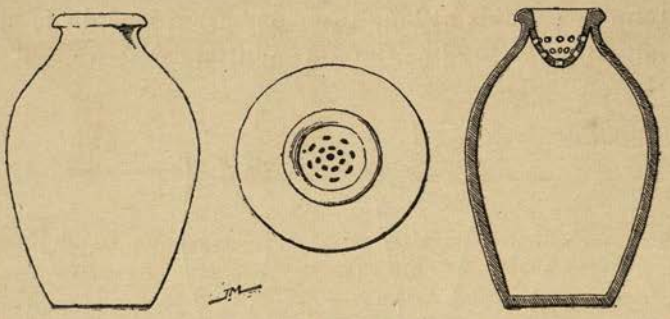

Fig. 380. — Cruche à eau (Négadah, nécropole nord). Vase de terre grise. 1/8 grandeur naturelle.

Ces vases apparaissent dans les sépultures de la fin de la période néolithique; ils semblent avoir cessé d'être employés dès les débuts de la conquête, car, dans les sépultures contemporaines du tombeau royal de Négadah, je n'en ai jamais rencontré que de très rares spécimens, tandis que dans la nécropole indigène qui s'étend plus au sud, dans la même localité, ils sont abondants. Au début de l'époque pharaonique, ce sont les vases cylindriques [2] qui dominent; chaque tombeau en renferme un grand nombre et la sépulture royale elle-même en contenait plusieurs centaines.

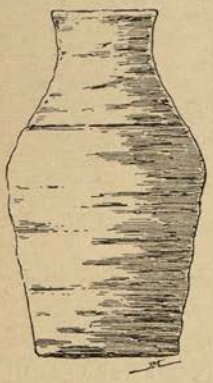

Fig. 381. — Cruche à eau (Négadah, nécropole nord). Vase de terre chamois. 1/8 grandeur naturelle.

Avant d'en terminer avec la céramique je citerai quelques formes remarquables, telles que des cruches à eau (fig. 380 et 381), dont l'ouverture est garnie d'une sorte de passoire destinée à laisser le liquide s'écouler sans qu'il soit possible aux insectes d'y pénétrer. Ce dispositif est encore en usage dans la fabrication des gargoulettes à Keneh. Je signalerai aussi des supports pour vases à fond pointu (fig. 382 à 385), des tables (fig. 386), objets qui

1. Cf. *Recherches*, 1896, p. 160, fig. 481; pl. IV, fig. 1 à 3; pl. V, fig. 1 à 3; pl. VI, fig. 1 à 8; pl. VII, fig. 2 à 4; pl. VIII, fig. 1 et 2; pl. IX, fig. 1 à 4; pl. X, fig. 1 à 3.
2. *Recherches*, 1896, pl. VII, fig. 1.

se retrouvent jusqu'à la fin de l'Ancien Empire, et enfin les fusaïoles (fig. 387 à 390) dont l'usage semble être spécial à la période néolithique.

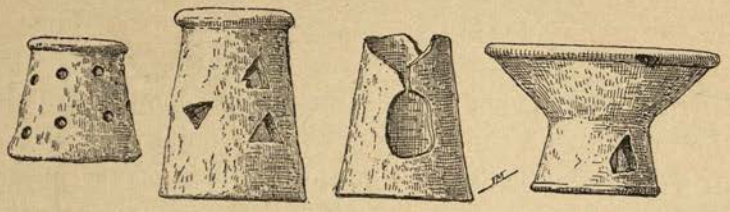

382 383 384 385

Fig. 382 à 385. — Supports de vases en terre. Nécropole de Toukh (Négadah). (Fl. Petrie, pl. XLI, fig. 84 *b*, 85, 86 et 88.)

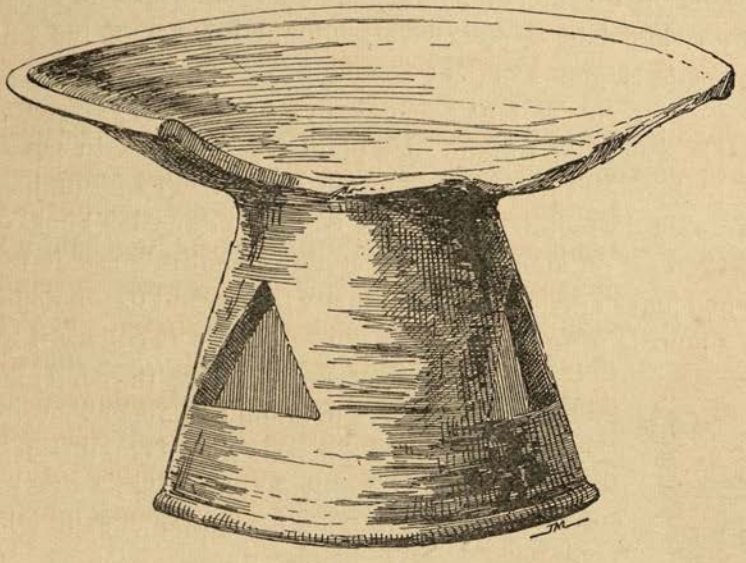

Fig. 386. — Table (Négadah, nécropole nord). 1/4 grandeur naturelle.

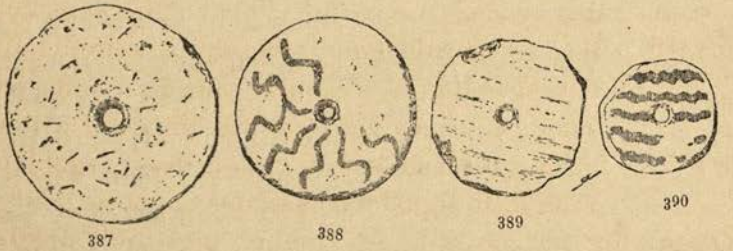

387 388 389 390

Fig. 387 à 390. — Fusaïoles. 1/3 grandeur naturelle.

Comme on le voit, les connaissances céramiques des indigènes étaient fort développées quand les industries égyptiennes firent leur

apparition dans la vallée du Nil ; elles possédaient un caractère spécial qui disparut peu à peu pour faire place aux nouveaux usages. Dès le commencement du Moyen Empire il ne restait plus de traces des arts céramiques des indigènes.

Pelleteries. — Dans les kjœkkenmœddings comme dans les sépultures, on rencontre fréquemment des fragments de peaux ayant appartenu à des gazelles et à des antilopes; ces peaux servaient bien certainement à la confection des vêtements sommaires dont les indigènes se couvraient le corps ; car, je l'ai dit, je ne pense pas que les précurseurs des Égyptiens aient connu les tissus, cette industrie n'apparaissant que dans les tombeaux contemporains de la sépulture royale de Négadah, et dans ce monument lui-même, les squelettes indigènes de Négadah étaient enveloppés dans des peaux et des nattes; ces pelleteries étaient cousues, le poil placé à l'extérieur; quant aux nattes, elles étaient faites des plantes aquatiques du pays.

L'emploi courant des peaux par les indigènes explique le nombre considérable de racloirs que nous trouvons dans les kjœkkenmœddings. Il en est de même dans les stations néolithiques de l'Europe, et, de nos jours encore, les Esquimaux font grand usage des racloirs de silex pour la préparation des peaux dont ils se couvrent le corps.

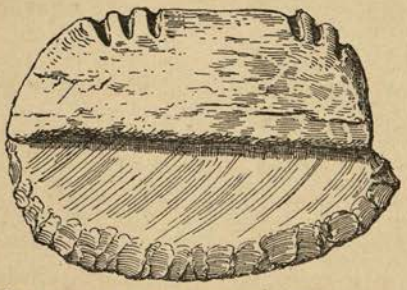

Fig. 391.—Oulou, ou couteau esquimau. Ile Hotham (Alaska), d'après Otis. T. Mason (*The Ulu or Woman's Knife of the Eskimo*) ds. *Smithsonian Report.*, 1892, pl. LXI, fig. 2. 2/6 grandeur naturelle.

Leurs racloirs (fig. 391) sont fréquemment emmanchés dans un morceau de bois ou de corne, mais souvent aussi ils en font usage en tenant simplement le silex à la main. Dans certaines stations, comme celles du Fayoum où les populations se nourrissaient principalement de la pêche, les racloirs sont peu abondants; mais dans les pays de chasse, tels que la vallée du Nil au Saïd, ils se trouvent en quantité considérable.

Les Esquimaux et les Indiens d'Amérique du Nord font usage de racloirs en silex pour la préparation des peaux (cf. Otis T. Mason, *Aboriginal skin dressing*, *ds. Smithsonian Report 1891*). Ces instruments sont souvent emmanchés en bois, en corne, en os ou en ivoire.

L'ensemble des procédés industriels en usage chez les indigènes de l'Égypte présente de grandes analogies avec les mêmes industries chez les autres peuples vivant au même degré de civilisation et sous les mêmes climats. Le Mexique et l'Amérique centrale nous fournissent à ce sujet un grand nombre de points de comparaison que je laisse à plus versé que moi dans l'ethnographie américaine le soin de faire, mon but, en écrivant ce livre, étant de rendre compte de mes observations sur les indigènes de l'Égypte et non de traiter des points de contact qui peuvent avoir existé entre ces peuples et les autres races du globe.

Arts. — Les tendances artistiques des indigènes de l'Égypte nous apparaissent comme très spéciales. Malheureusement, les recherches ne sont pas encore assez complètes pour qu'il soit possible de distinguer d'une manière absolument précise, quelle est la part des indigènes et quels sont les apports des premiers conquérants égyptiens. Cette étude exigera de très longs travaux, des fouilles conduites avec la plus grande minutie d'observation et portant sur une quantité considérable de nécropoles. En l'état actuel de nos connaissances, je ne puis que parler des arts au début de l'empire égyptien, c'est-à-dire au moment où les tendances des indigènes et celles de leurs nouveaux maîtres venaient de se confondre pour former cet ensemble qui fut l'origine des arts dans l'Égypte pharaonique.

Le dessin, que nous connaissons par des essais de gravure sur les vases et sur les plaques de schiste est toujours fort grossier et enfantin; il s'applique à la représentation des être animés et à la figuration des lignes géométriques très simples dans lesquelles le cercle et la spirale jouent un rôle. Ces deux modes de décoration sont le plus souvent mélangés et les surfaces à décorer sont généralement entièrement couvertes de dessins ou de peintures.

Les figures 392 à 410 tirées de l'ouvrage de M. W. M. Fl. Pétrie sur ses fouilles dans la nécropole de Toukh donnent les principaux exemples des représentations animales et végétales.

La figure 397 représente un homme, les bras levés dans l'attitude de la danse, la fig. 392 est celle d'un lièvre, tandis que les fig. 393 à 396, 398 et 399 montrent des antilopes et des gazelles. La fig. 403 est un bœuf aux longues cornes; fig. 402 et 404 sont des éléphants reconnaissables à la forme générale de leur corps et à leur longue trompe;

fig. 405 est un crocodile, fig. 401 un scorpion, fig. 400 probablement un lézard. Les végétaux sont représentés par les fig. 407 à 410.

Fig. 392 à 410. — Marques sur la poterie de Négadah (W. M. Flinders Petrie, *Naqada and Ballas*, pl. LI et LII). 1/4 grandeur naturelle.

Tous les peuples sauvages se livrent au dessin, mais il en est beaucoup qui, comme les négritos de la Malaisie, ne pratiquent que le dessin géométrique et n'abordent pas la figuration des êtres vivants. Le seul fait, donc, de voir les indigènes de l'Égypte s'essayer dans toutes les branches du dessin prouve que cette race possédait un niveau intellectuel déjà fort élevé, et avait depuis longtemps dépassé le degré artistique dans lequel l'homme se contente de tracer des lignes droites, dentelées ou courbes pour décorer ses ustensiles sans oser aborder l'image de la nature.

La peinture (fig. 411, 412), celle qui est fréquente sur les vases, tout en conservant la naïveté et la lourdeur du dessin gravé est cependant plus souple. Elle représente non seulement des animaux et des plantes, mais aussi des scènes complètes de navigation où les barques sont figurées avec les petites chambres qu'elles portaient, avec leurs étendards, leurs passagers. Ces tableaux, bien qu'exécutés d'une manière enfantine et sans les moindres notions de la perspective, sont fort curieux et dénotent de la part des artistes de ces époques un grand esprit d'observation.

411

412

Fig. 411-412.—Vases de Ballas, d'après Fl. Petrie (*Naqada and Ballas*, 1896, pl. XXXV, fig. 77 et 78). 1/6 grandeur naturelle.

La gravure et la peinture céramique semblent avoir été abandonnées de très bonne heure, car tandis qu'elles sont d'une abondance extrême dans les sépultures purement indigènes dans lesquelles le cadavre a été replié et couché sur le flanc, elles deviennent de plus en plus rares dans les tombeaux postérieurs et n'existent plus dans les monuments royaux de Négadah et d'Abydos.

Il semblerait donc que cet art fut indigène, et que son développement fut interrompu par l'arrivée dans la vallée du Nil d'autres goûts et d'autres usages. Les débuts de la céramique des îles grecques présentent des analogies frappantes avec les vases archaïques de l'Égypte. Mais, dans l'Archipel, ces premiers essais furent suivis de nouveaux efforts, tous dirigés dans le même sens, et peu à peu se forma cet art merveilleux qui se transmit à l'Étrurie et à tous les pays méditerranéens. En Égypte, au contraire, alors que les premiers essais dénotaient un véritable sens artistique de la part des indigènes, la conquête arrêta court ces efforts et la céramique devint vulgaire et banale, les émaux remplacèrent pour la décoration des vases, sous le Nouvel Empire, les peintures de l'antiquité; quelques ouvriers parvinrent même à une grande perfection dans cette industrie, mais

les goûts des indigènes avaient été oubliés et leurs premiers efforts arrêtés. Ce n'est pas que les indigènes fussent déjà parvenus à créer de véritables œuvres d'art, mais il est certain que, s'ils avaient été à même de se perfectionner, ils auraient atteint à un degré très élevé, car leurs essais dénotent de leur part de grandes qualités artistiques.

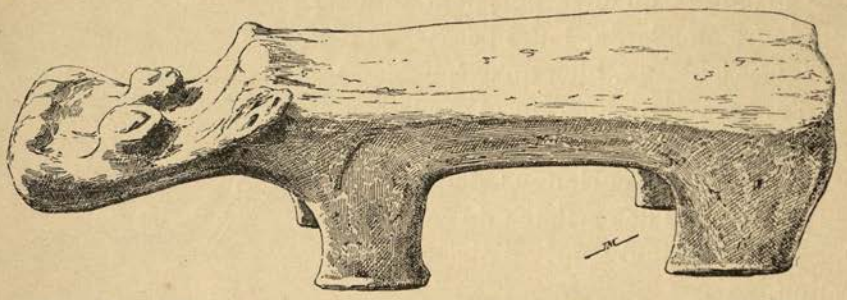

Fig. 413. — Hippopotame en terre cuite provenant des environs de Toukh. 1/4 grandeur naturelle.

Pendant que la peinture céramique s'arrêtait brusquement, la sculpture progressait d'une manière surprenante. Les premiers essais des indigènes, bien que très intéressants, ne sont pas toujours heureux. Ils figurent des hommes et des animaux, mais sont lourds, raides et montrent combien les artistes furent retardés par les difficultés d'exécution.

La figure 413 représente un hippopotame de terre cuite trouvé dans le voisinage de Toukh et qui m'a été vendu par un marchand de

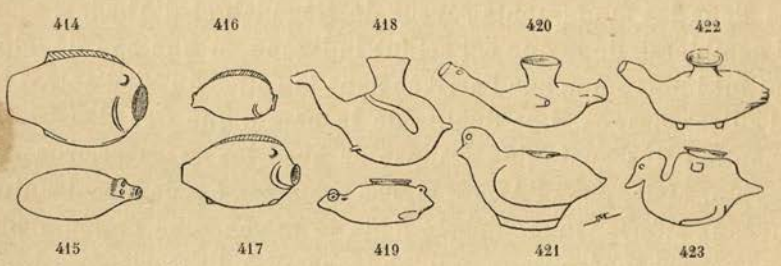

Fig. 414, 416, 417, 418, 420, 422. — Vases de terre. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. XXVII, fig. 68 *a*, *b*, *c*.; fig. 69 *a*, *b*, *c*).

Fig. 415, 419, 421, 423. — Vases de pierre. Nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. XII, fig. 84, 83, 80 et 81).

Keneh. Les figures 414 à 438 montrent une série de vases de la nécropole de Toukh dans lesquels le potier s'est efforcé de représenter des animaux ou de donner à ses vases des formes élégantes. Ces

essais sont plutôt malheureux et on remarquera combien ils diffèrent des formes qui nous ont été léguées par l'époque pharaonique.

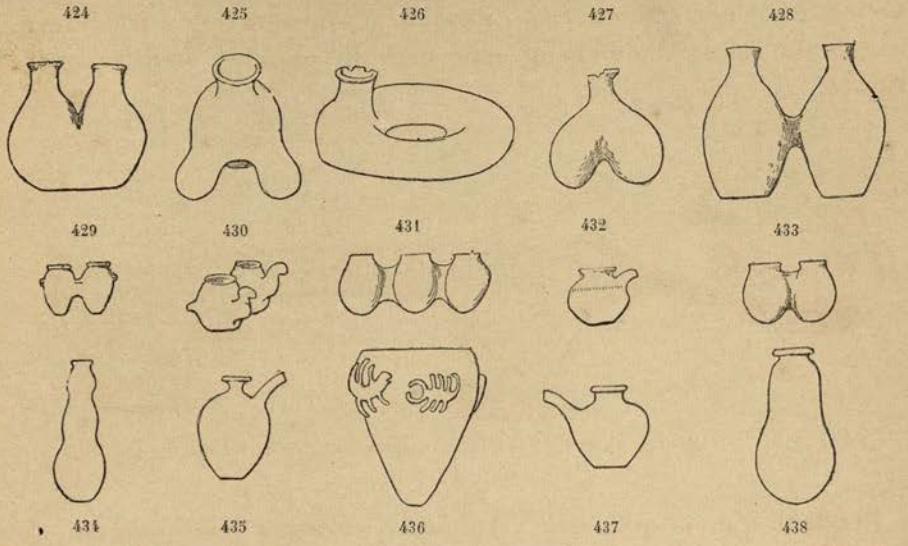

Fig. 424 à 438. — Poteries de Négadah (d'après Flinders Petrie, pl. XXVI et XXXVI). 1/12 grandeur naturelle.

Fig. 424.	Fl. Petrie,	pl. XXVI,	fig. 40.
Fig. 425.	id.	id.	fig. 41.
Fig. 426.	id.	pl. XXXVI,	fig. 84.
Fig. 427.	id.	pl. XXVI,	fig. 42 *a*.
Fig. 428.	id.	id.	fig. 43 *b*.
Fig. 429.	id.	id.	fig. 44
Fig. 430.	id.	pl. XXXVI,	fig. 90.
Fig. 431.	id.	id.	fig. 91 *a*.
Fig. 432.	Fl. Petrie,	pl. XXXVI,	fig. 92.
Fig. 433.	id.	id.	fig. 91 *b*.
Fig. 434.	id.	pl. XXVI,	fig. 51 *a*.
Fig. 435.	id.	id.	fig. 58 *c*.
Fig. 436.	id.	pl. XXXVI,	fig. 87.
Fig. 437.	id.	pl. XXVI,	fig. 58 *b*.
Fig. 438.	id.	id.	fig. 50.

La sculpture n'est pas supérieure au modelage; les figurines humaines (fig. 96 à 107) dont j'ai parlé plus haut sont fort grossières; c'est à peine si la forme générale du corps est définie et sans la représentation de la face il serait difficile de discerner de quel modèle s'inspira le sculpteur.

Les animaux, bien que reconnaissables par leurs formes générales, sont également représentés d'une façon très rudimentaire (fig. 439 à 451); ce sont des lions, des lièvres, des oiseaux, des hippopotames (fig. 452) des chiens (fig. 453), des rats de pharaon (fig. (454) sculptés en statuettes isolées ou ornant des cuillères (fig. 453 à 458).

Il est impossiblé de dire si toutes ces représentations appartiennent à l'époque néolithique ou sont pharaoniques; quelques-uns de

ces objets renferment du métal (fig. 455) et par conséquent sont égyptiens, mais la plupart sont uniquement faits d'os ou d'ivoire.

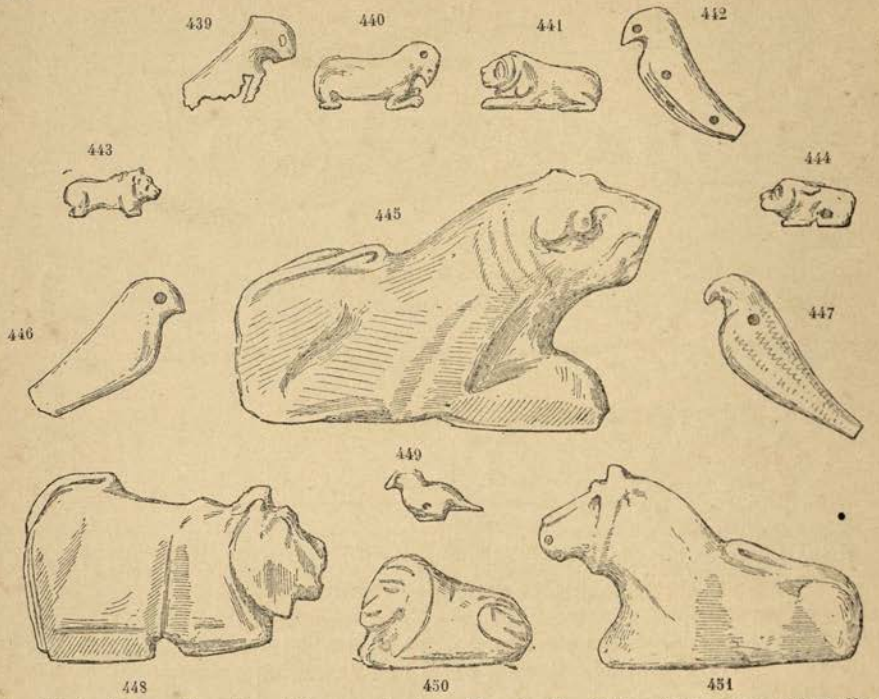

Fig. 439 à 451. — Représentations animales, d'après Fl. Petrie (*Naqada and Ballas*, pl. LX). — 439. Plomb (Négadah). — 440 Calcaire (Négadah). — 441. Calcaire (Négadah). — 442. Calcaire (Négadah). — 443. Calcaire (Négadah). — 444. Calcaire (Négadah). — 445 Calcaire (Gébelein). — 446. Quartz (Négadah). — 447. Os (Négadah). — 448. Calcaire (Gébelein). — 449. Argile (Négadah). — 450. Calcaire (localité inconnue). — 451. Calcaire (Gébelein).

On rencontre également dans les sépultures archaïques des vases d'ivoire (fig. 459 à 461) généralement faits d'une défense d'animal légèrement retouchée ou ornée, et parfois aussi présentant des formes analogues à celles des vases de pierre dure.

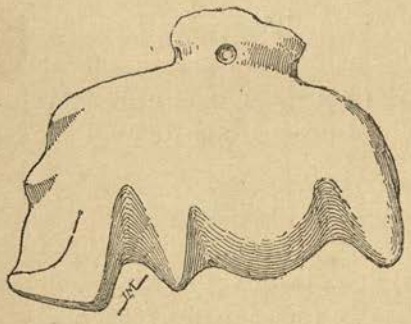

Fig. 452. — Figure d'hippopotame en calcaire (nécropole de Gebel-el-Târif. 4/5 grandeur naturelle.

D'ailleurs si ces essais artistiques appartiennent à la fin de la période néolithique, il n'est pas surprenant de les trouver inférieurs aux productions du quaternaire de l'Europe, car dans nos pays mêmes ce phénomène se produit, et il semble que pendant la

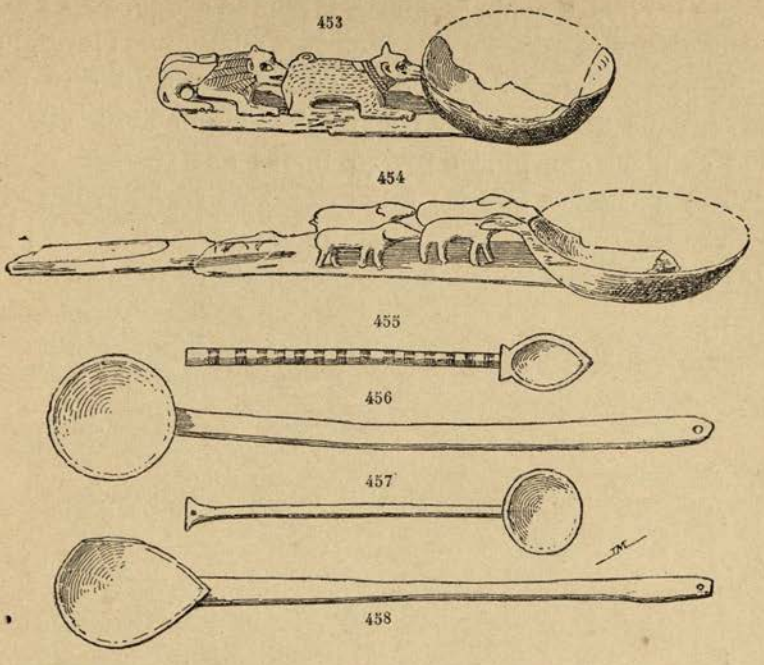

Fig. 453. Cuiller en ivoire, nécropole de Ballas (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 2).
Fig. 454. Cuiller en ivoire, nécropole de Toukh (Négadah). (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 3).
Fig. 455. Cuiller en schiste, manche composé de perles de pierre montées sur une tige de cuivre (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 6).
Fig. 456. Cuiller en ivoire, nécropole de Toukh (Négadah) (Fl. Petrie, pl. LXI, fig. 9).
Fig. 457. id. id. id. id. id. id. fig. 5).
Fig. 458. id. id. id. id. id. id. fig. 8).
1/2 grandeur naturelle.

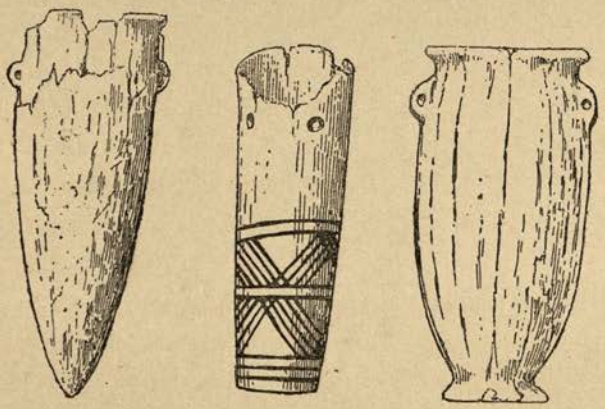

Fig. 459 à 461. — Vases de Négadah (Fl. Petrie, pl. LXII et LXIV).
459. Corne. Fl. Petrie, pl. LXIV, fig. 102.
460. Ivoire. id. pl. LXII, fig. 44.
461. id. id. pl. LXIX, fig. 105.
1/2 grandeur naturelle.

période où les instruments de pierre furent en usage, c'est à l'époque des cavernes que la gravure et la sculpture atteignirent leur plus haut degré de perfection. Si, au contraire, ces arts sont d'importation étrangère, nous devons y voir les premiers tâtonnements des Égyptiens, et ce n'est que plus tard, au temps des tombes royales de Négadah et d'Abydos, que les arts prirent un réel développement; on s'en rendra compte en examinant les figurines et les pieds de meubles découverts à Négadah dans la sépulture royale.

Fig. 462. — Sépulture préhistorique (nécropole d'El-'Amrah). 1/20 grandeur naturelle.

Coutumes funéraires. — Les tombes les plus anciennes de la vallée du Nil nous présentent le squelette placé sur le côté gauche, les membres étant repliés, les genoux à la hauteur de la poitrine et les mains placées devant la face. La tête est généralement située au sud, bien que l'orientation des tombeaux ne soit pas rigoureusement la même dans tous les cas.

Les fosses étaient creusées dans les bancs de galets roulés qui s'étendent entre les cultures et le pied de la montagne, elles étaient très voisines les unes des autres et parfois se touchaient presque. Aucune muraille, aucun enduit ne soutenaient les bords de la sépul-

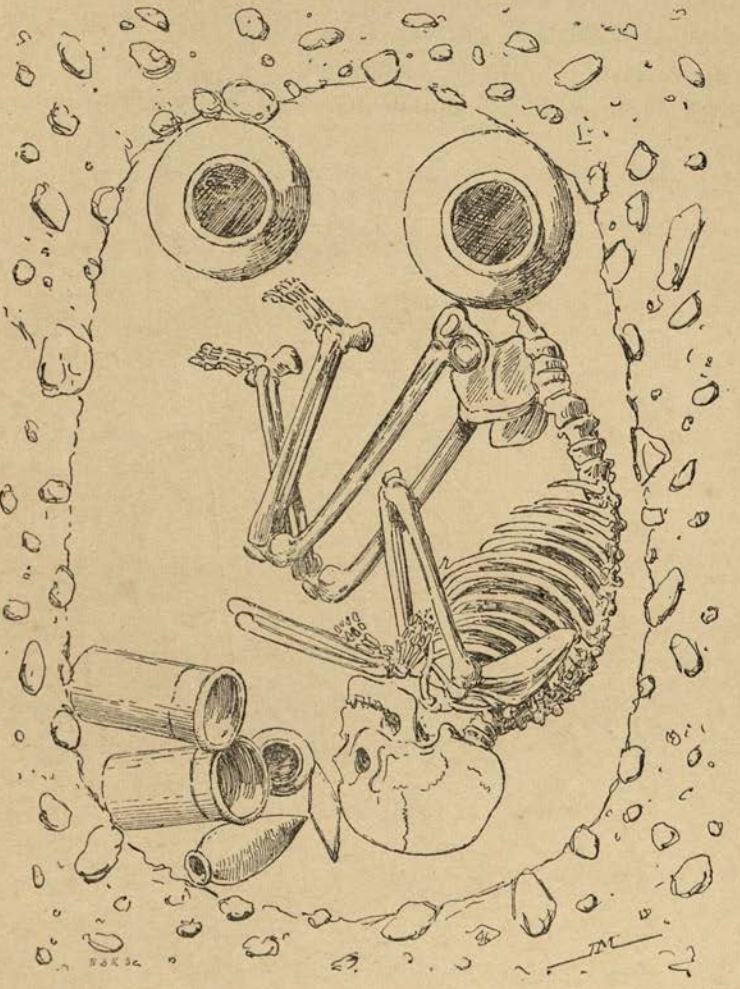

Fig. 463. — Sépulture de la nécropole de Kawamil.

ture et le mort était placé à même la terre, entouré de ses vases et des objets les plus familiers, tels que couteaux, poignards, lances, flèches et arcs, bijoux grossiers, amulettes, etc... (fig. 462).

Ces sortes de tombes sont très abondantes dans le Saïd. Je citerai seulement les localités de Toukh, Négadah, El-'Amrah, Kawamil où j'ai moi-même dirigé les fouilles.

Dans ces diverses nécropoles, et plus spécialement dans celle de Négadah, les corps, avant d'être ensevelis, avaient été enveloppés dans une peau de gazelle cousue, puis dans une natte de joncs ; j'ai parfois retrouvé ces enveloppes presque entièrement conservées, mais elles tombèrent très rapidement en poussière au contact de l'air.

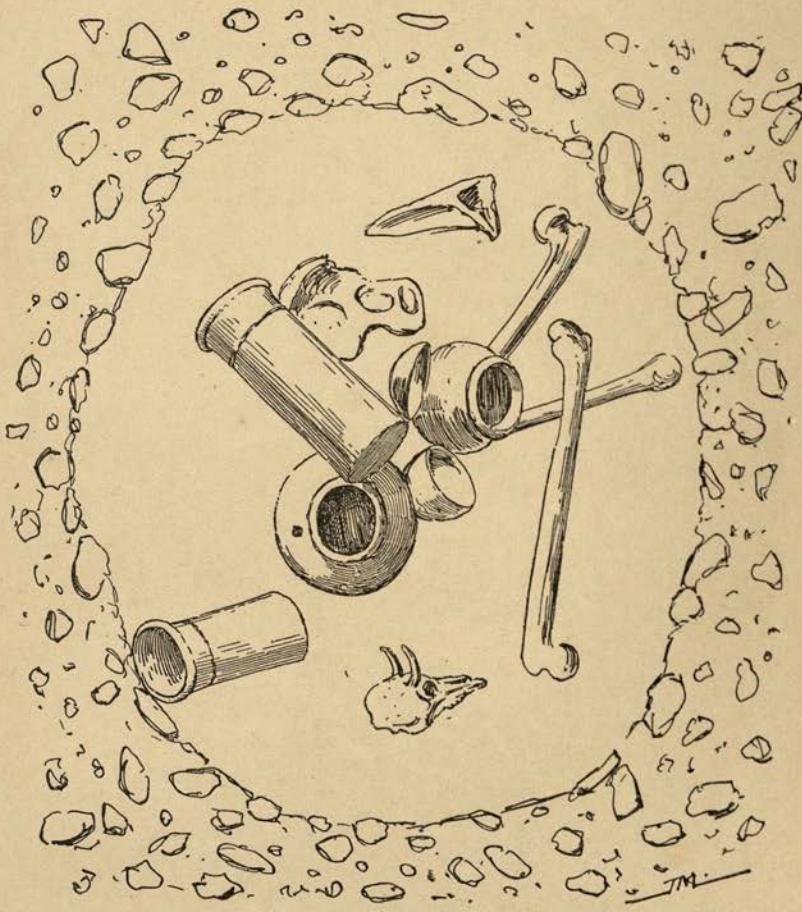

Fig. 464. — Sépulture de la nécropole de Kawamil.

Les cadavres avaient été placés entiers dans le tombeau, sans préparation préalable, ou du moins, je n'ai pas retrouvé de traces de macération ou de momification. Ils n'avaient point été décharnés, car les os ont conservé leur position relative et souvent des restes de muscles et de nerfs montrent qu'ils étaient encore reliés entre eux lors de l'ensevelissement.

Le mobilier funéraire se composait de vases grossiers renfermant

des débris des offrandes qui y avaient été déposées, de vases en terre rouge peints ou non en noir à l'intérieur et sur les bords, de vases jaunes décorés en rouge, de vases de pierre dure ou d'albâtre très

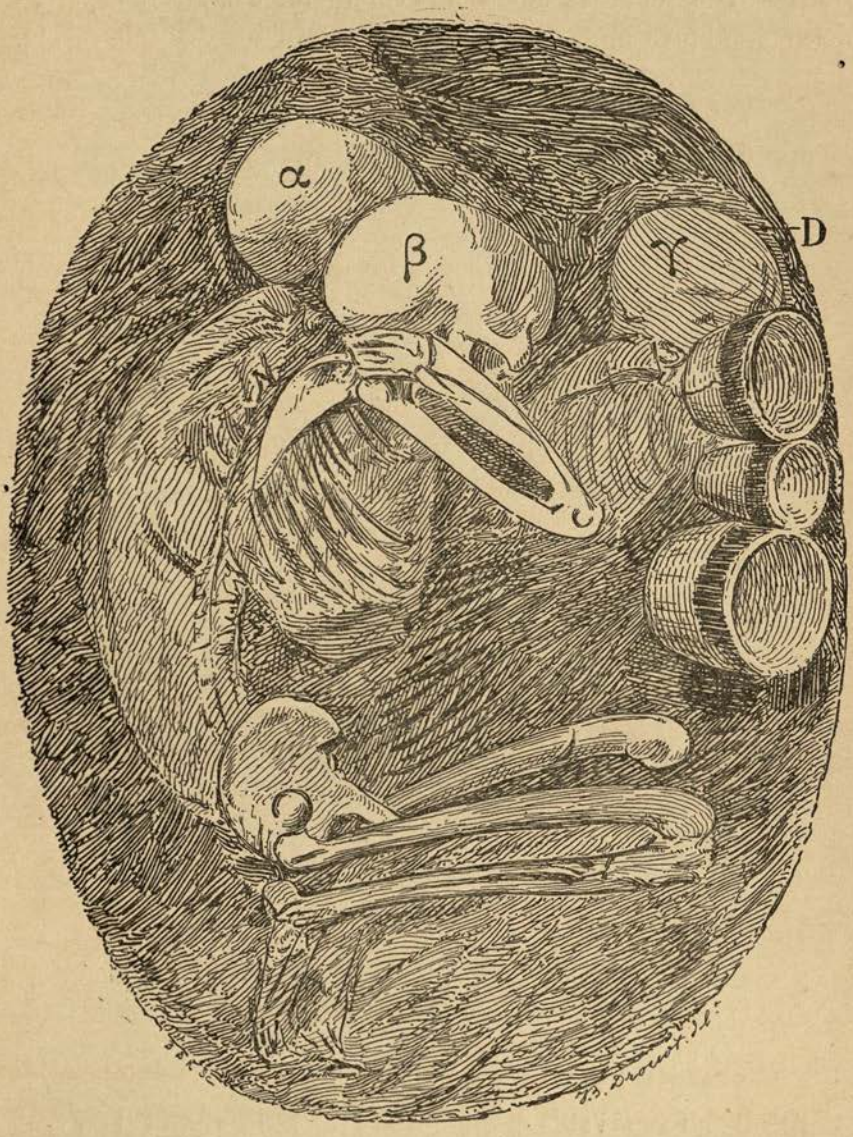

Fig. 465. — Sépulture de la nécropole de Silsileh.

grossiers et peu communs, de plaques de schiste représentant parfois des animaux, de silex taillés et de bijoux grossiers en ivoire, en os, en nacre ou en cornaline. Les objets de métal font presque tou-

jours défaut dans ces sépultures ; lorsqu'on en rencontre, leur présence s'explique par ce fait que les tombes qui les contiennent, bien que présentant le type indigène, doivent être attribuées à une époque postérieure de quelques années à la conquête. Mais, je le répète, les objets métalliques sont, dans ces sépultures, d'une extrême rareté.

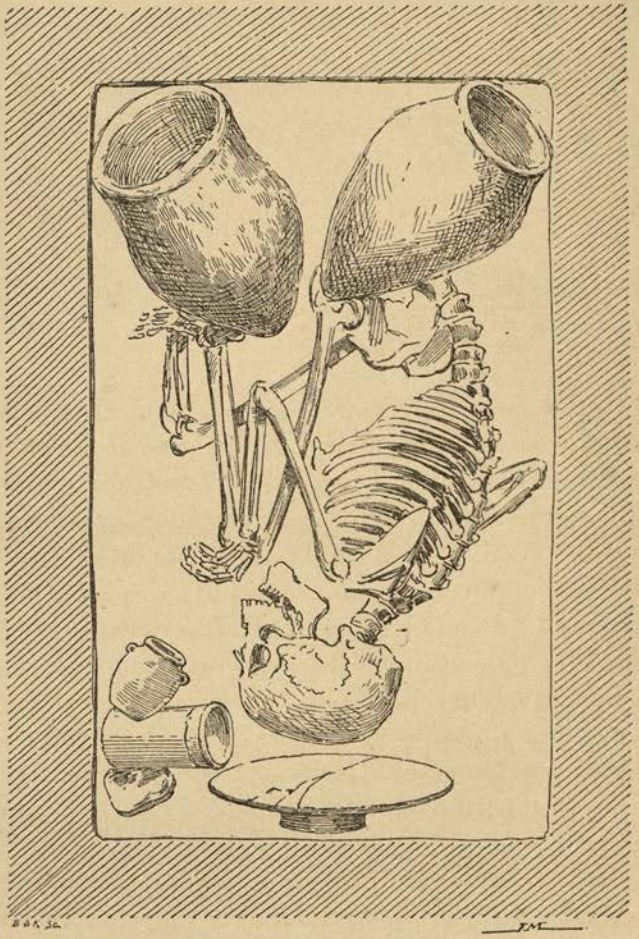

Fig. 466. — Sépulture de la nécropole de Kawamil.

C'est surtout avec l'aide des mobiliers funéraires que j'ai pu ranger chronologiquement les diverses sépultures de ces époques. On voit, en effet, la céramique et les divers objets se transformer peu à peu, les formes les plus abondantes devenir rares pour disparaître ensuite complètement en faisant place à de nouveaux types qui, eux-mêmes, ne durent qu'un temps et sont abandonnés à leur tour.

Les sépultures dont je viens de parler sont les plus anciennes, mais, sans sortir du type indigène, nous en rencontrons de plus récentes. Celles-là (fig. 463) contiennent des vases cylindriques en terre grise, des grandes urnes ovoïdes en pâte grossière, et enfin des objets métalliques. Le bronze et l'or commencent à être employés bien que n'étant pas encore d'un usage courant.

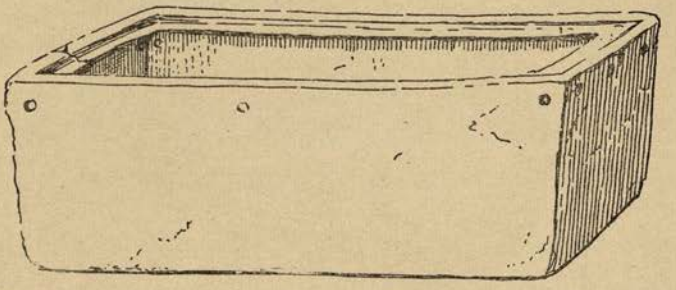

Fig. 467. — Ciste en terre battue, de la nécropole de Kawamil.

Le second type de sépulture dénote l'apparition, dans la vallée du Nil, d'usages nouveaux que les tombes archaïques ne permettent pas de prévoir; les corps, au lieu d'être ensevelis entiers, ont alors été décharnés, soit complètement et, dans ce cas, tous les os sont placés pêle-mêle dans la fosse (fig. 464), soit partiellement, et dans ce cas, nous retrouvons ensemble les os des mains et des pieds, tandis que le reste du squelette est dans le plus grand désordre.

Généralement, la tête avait été séparée du tronc sans toutefois avoir été tranchée car, d'une part, elle n'occupe plus, par rapport au squelette, sa position normale et, d'autre part, les vertèbres cervicales sont demeurées intactes. Certains corps semblent avoir été simplement coupés en tronçons afin que leurs débris occupent un moindre espace.

Les fosses sont variables de dimensions, souvent elles présentent une forme rectangulaire, les grandes dimensions du rectangle se trouvant orientées du sud au nord; parfois aussi (Kawamil), et l'orientation reste toujours la même, elles sont garnies, sur tout leur pourtour, de murailles de briques crues formant un ciste complet.

Il n'est pas rare (Silsileh, Kawamil) de rencontrer, dans la même sépulture, soit plusieurs squelettes repliés suivant le rite indigène, soit les fragments de plusieurs corps, de sorte que, dans bien des cas, la récolte des spécimens destinés aux études anthropologiques est fort difficile (fig. 465).

A Kawamil, j'ai rencontré, en même temps qu'un grand nombre de sépultures garnies de briques crues (fig. 466), de véritables cistes

Fig. 468. — Ciste en terre battue de la nécropole de Kawamil

d'argile (fig. 467) composés d'une cuve rectangulaire et de son couvercle. Les ossements s'y trouvaient pêle-mêle et les vases contenant les offrandes étaient déposés en dehors du ciste. (fig. 468.)

Dans cette localité, l'usage d'ensevelir dans des enveloppes d'argile était extrêmement répandu, car beaucoup de corps étaient placés dans de véritables vases (fig. 469), soit décharnés, soit mis en morceaux ; les plus remarquables (fig. 470) sont ceux dans lesquels le mort gisait sur le dos, dans un vase retourné (fig. 471 et 472), les membres repliés en l'air.

Ces usages funéraires, bien que conservant quelques traces des anciennes coutumes, celles de replier les membres du mort quand le corps n'était pas mis en pièces, sont très particuliers à ces époques, car, plus tard, à la période historique mieux connue, les morts sont traités d'une tout autre manière.

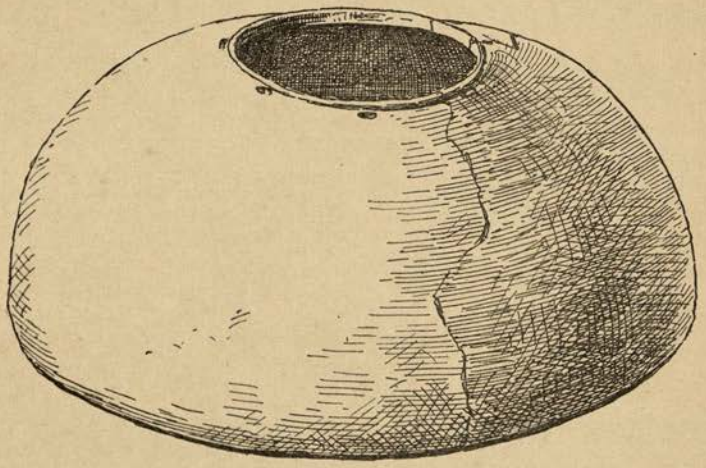

Fig. 469. — Urne funéraire de la nécropole de Kawamil.

M. le Dr Fouquet m'assure avoir rencontré dans les squelettes qui lui ont été communiqués, des traces de bitume. Cette constatation montre que, dès les débuts de leur séjour dans la vallée du Nil, les Égyptiens avaient des tendances à la momification.

Les mobiliers funéraires des sépultures de la seconde catégorie diffèrent presque entièrement de ceux qu'on a coutume de rencontrer dans les tombes indigènes. Les vases décorés de peintures font défaut, la céramique rouge vernissée de noir, devient fort rare, elle est remplacée par de la poterie grise et des vases cylindriques. Les instruments de silex n'existent plus qu'à l'état d'exception, tandis que le métal est relativement abondant. Les vases de pierre dure sont en beaucoup plus grand nombre.

Ces mobiliers funéraires, l'usage de la brique crue, l'apparition

du métal font que je range ces tombes dans la même période que la sépulture royale de Négadah, l'identité étant complète entre les produits industriels de l'un et de l'autre de ces gisements; de plus, le

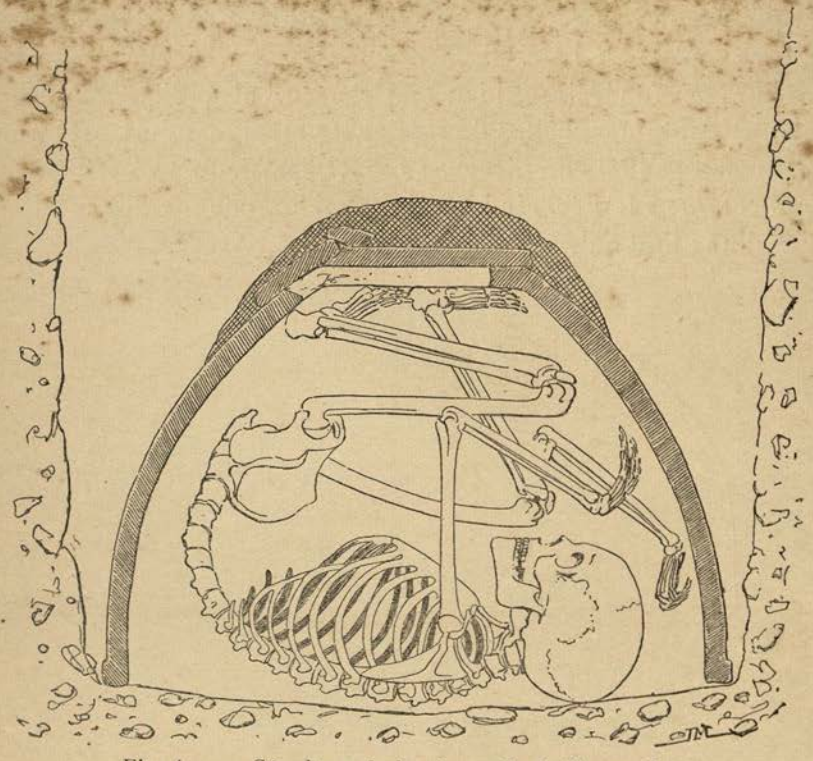

Fig. 470. — Sépulture de la nécropole de Kawamil.

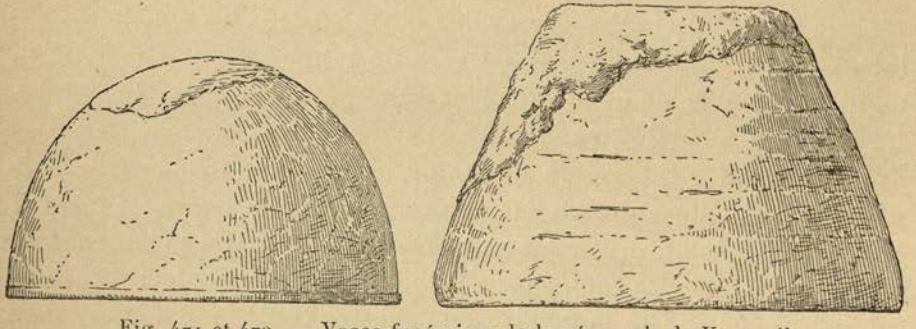

Fig. 471 et 472. — Vases funéraires de la nécropole de Kawamil.

monument royal de Négadah était entouré de sépultures de ce genre, tout comme les pyramides des souverains postérieurs le sont des mastabas ou reposèrent les principaux personnages de leur époque.

Il est donc hors de doute que ces tombes sont contemporaines des premiers rois égyptiens.

Un fait également digne de remarque est que les nécropoles du second type sont rarement mélangées avec celles du premier ; à Néga-

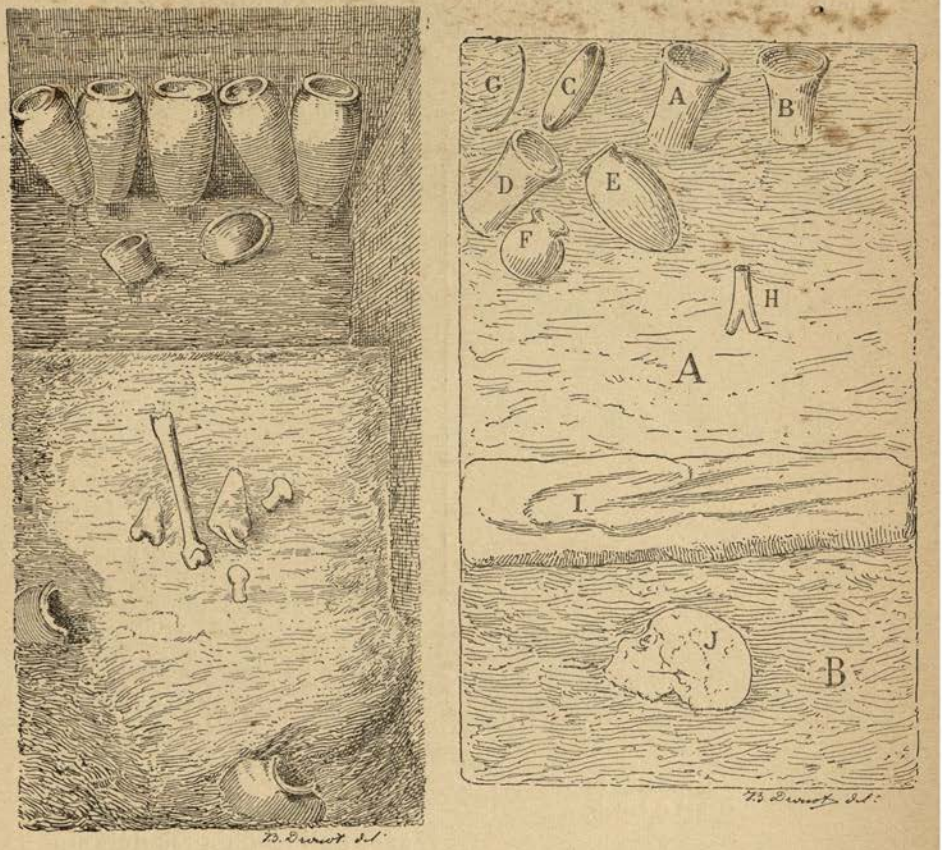

Fig. 473 et 474. — Sépultures de la nécropole de Silsileh.

dah, à Kawamil, à El-Amrah elles sont parfaitement distinctes et éloignées de quelques centaines de mètres les unes des autres ; à Silsileh et à Touk, au contraire, les sépultures des divers types sont confondues dans le même champ des morts.

L'usage de coucher les corps sur le flanc, les membres repliés, dans la position qu'occupe un enfant dans le sein de sa mère, n'est pas spécial aux indigènes de l'Égypte ; je l'ai constaté dans les cistes de l'Arménie russe et dans les dolmens des pays caspiens. Sjœborg le cite dans les dolmens danois ; M. Féraud l'a retrouvé dans les cistes et les

dolmens de Bou-Merzoug en Algérie; il est fréquent dans la plupart des pays de l'Europe, et l'homme de Menton est légèrement replié sur lui-même.

La coutume de dépecer ou de décharner les corps est également très répandue : les sépultures néolithiques de l'Italie renferment des crânes et des ossements peints en rouge ; M. le baron de Baye a rencontré dans les sépultures de la Champagne des squelettes décharnés; enfin les Patagons et les Natifs des îles Andaman et les Néo-Zélandais pratiquent encore cet usage [1].

Fig. 475. — Sépulture de la nécropole de Gébel Silsileh.

Nous nous trouvons donc en face de mœurs déjà connues, mais dont l'existence n'avait pas encore été signalée en Égypte. Ces constatations seront peut-être un jour fort utiles, quand le moment sera venu de déterminer d'une manière positive l'origine ethnique des diverses races qui se sont succédées sur le sol égyptien. Ces usages ne sont pas de ceux qui peuvent naître spontanément chez les peuples primitifs, ils sont bien certainement le résultat de pensées philosophiques déjà singulièrement avancées, la conséquence de croyances qui, fort probablement, ont eu dans les débuts des liens communs.

Religion. — Après avoir décrit les coutumes funéraires des indigènes et des premiers Égyptiens, il n'est plus nécessaire d'établir l'existence de croyances religieuses chez ces peuples. L'usage de placer des offrandes dans les tombeaux prouve surabondamment que les

1. J. Lubbock, *L'homme avant l'histoire*, p. 347, 372 et 440.

croyances relatives à la vie future étaient déjà très répandues et ces croyances ne peuvent exister sans qu'on admette l'existence d'une

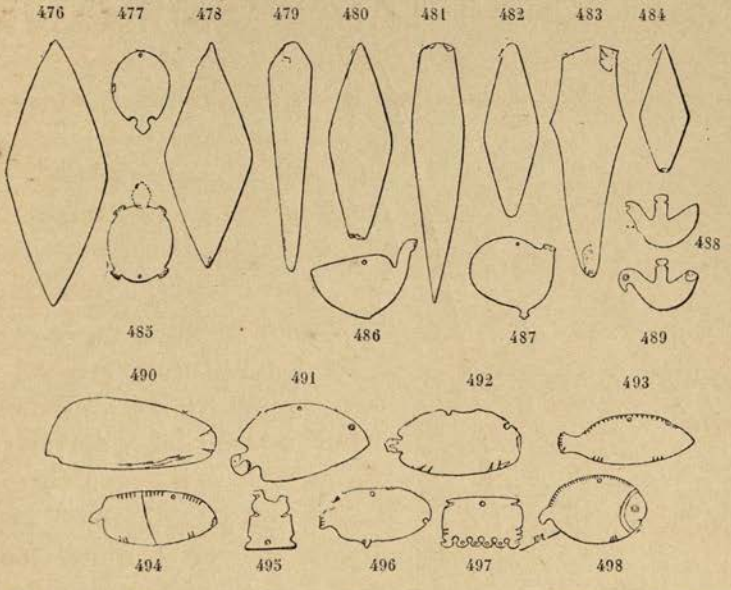

Fig. 476 à 498. — Plaques de stéato-schiste (nécropoles d'El-'Amrah, d'Abydos et de Toukh (1/10 grandeur naturelle).

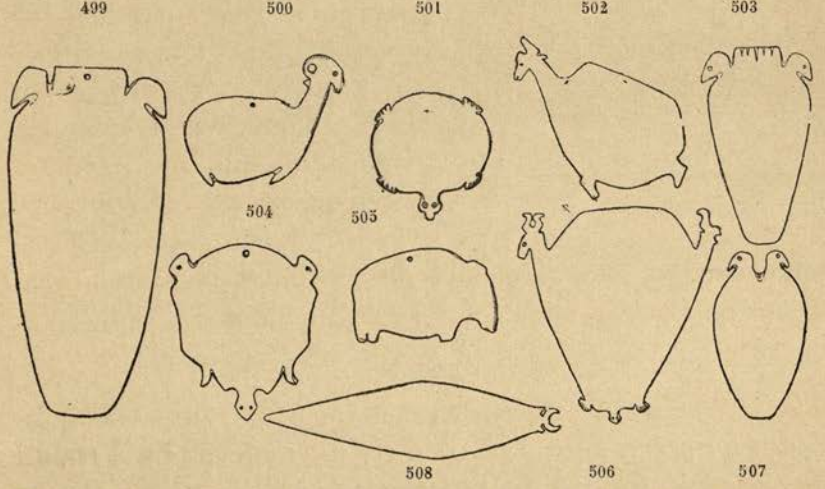

Fig. 499 à 508. — Plaques de schiste. Nécropole de Toukh (Négadah) et de Ballas (cf. Flinders-Petrie, pl. XLVII, XLIX).

force supérieure, d'un pouvoir divin, ou tout au moins sans des superstitions qui, chez bien des peuples, tiennent lieu de religion.

Peut-être devons-nous considérer comme objets se rattachant au culte les figurines humaines et animales et les plaques ne stéato-schiste que l'on rencontre en grand nombre dans les sépultures des tndigènes. L'usage des figurines, très répandu à la fin de la période

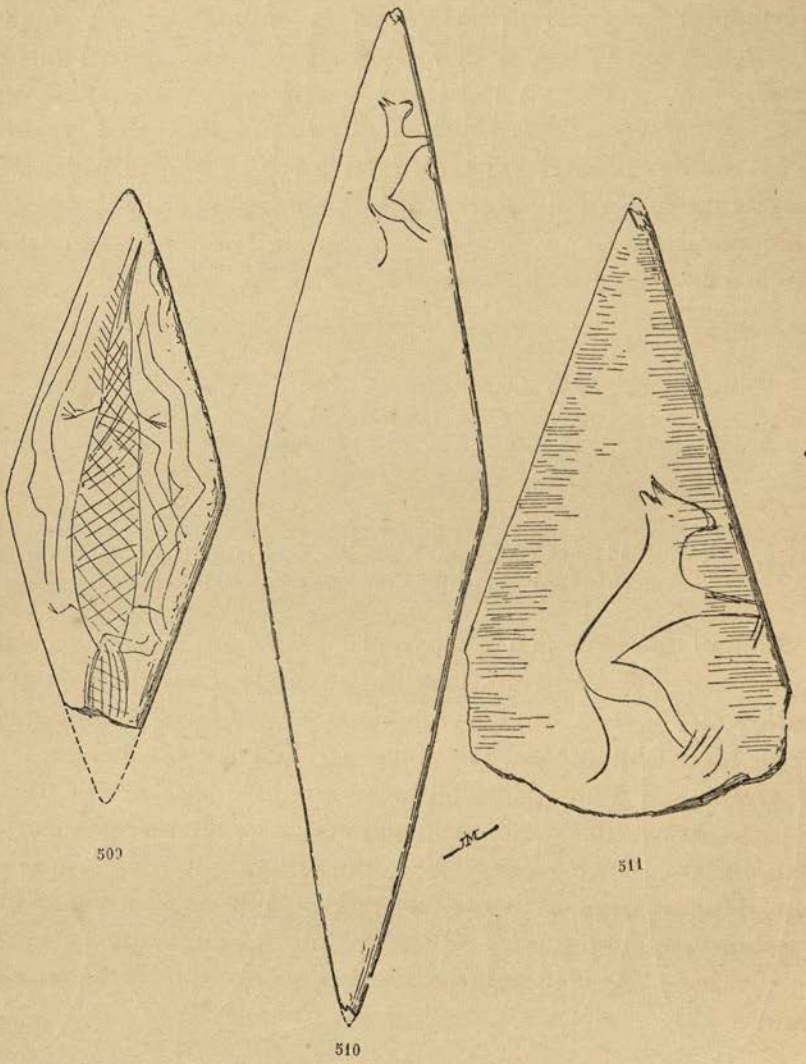

Fig. 509 à 511. — Schistes gravés. — 509, Gébel-Târif. — 510 et 511, Beit-Allam. 1/2 grandeur naturelle.

néolithique, devient très rare dès l'arrivée des Égyptiens; quant aux plaques de stéato-schiste (fig. 476 à 508), qui, dans l'origine, figurent presque toujours des animaux, il se perd de bonne heure et les plaques

rectangulaires que nous rencontrons dans les tombes royales ne peuvent être considérées comme ayant rempli le même but.

L'on a supposé que ces plaques étaient destinées soit à aiguiser les lames des couteaux, soit à écraser des substances colorantes ; ces deux hypothèses ne peuvent être admises, car d'une part ces schistes, généralement fort mous, ne portent pas la moindre trace d'usure soit sur les bords, soit en leur milieu ; d'autre part, nous connaissons quelques schistes (fig. 509 à 511) portant des gravures à la pointe représentant des animaux. On a rencontré des plaques de schiste analogues dans les tombes préhistoriques du Portugal[1] et de nos jours encore les habitants du Kachmir font usage de plaques semblables (fig. 512) comme amulettes ; nous sommes donc en droit de supposer que les indigènes de l'Égypte en faisaient le même emploi.

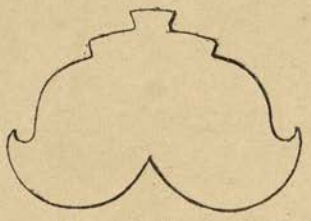

Fig. 512. — Talisman en stéato-schiste, Kachmire. (Collection Jagor, musée de Berlin d'après un croquis du Professeur Schweinfurth.)

Tels sont les principaux usages et les principales coutumes des peuplades que rencontrèrent les Égyptiens lors de leur conquête de la vallée du Nil. Les données que nous possédons sont certainement encore bien incomplètes, car les recherches ne datent que de deux ans ; il n'est pas douteux que l'exposé que je viens de faire doive être complété ou modifié sur bien des points, mais il n'en reste pas moins ce fait certain que les caractères ethnographiques des peuples indigènes dénotent une civilisation spéciale et indépendante de celle des Égyptiens pharaoniques. Le chapitre suivant qui traite de la sépulture royale de Négadah montrera mieux encore quelles sont ces différences.

1. Cartailhac et Chantre, *Matériaux*, III, 289.

CHAPITRE IV

Le tombeau royal de Négadah.

Au mois de mars 1897, me trouvant en Haute Égypte, j'avais invité M. le professeur A. Wiedemann, de Bonn, à venir assister à mes recherches dans les nécropoles préhistoriques du Saïd; la localité de Négadah avait été choisie comme champ de fouilles. Deux ans auparavant, le professeur M. Flinders Petrie avait, avec mon autorisation, exploré une partie de ce district; mais je savais que ses investigations avaient porté sur les nécropoles de Toukh et de Ballas et que, bien qu'ayant intitulé *Naqadah et Ballas* l'un de ses derniers ouvrages, l'archéologue anglais avait laissé vierges les terrains situés au sud de Toukh.

Je vins donc établir mon camp à la limite du désert accompagné de MM. A. Wiedemann, G. Jéquier et G. Lampre, qui me vinrent en aide dans la surveillance des fouilles et deux nécropoles furent attaquées, l'une au sud, appartenant aux peuplades indigènes, l'autre, située à quelques kilomètres plus au nord, et renfermant des sépultures des premiers Égyptiens.

Pendant que les fouilles se poursuivaient, j'explorais méthodiquement les environs, reconnaissant les kjœkkenmœddings, recueillant des silex taillés, observant tous les indices. C'est alors que je découvris, dans un petit tell situé au nord de la nécropole septentrionale, les restes d'un monument de briques crues qui, par la technique de sa construction, me sembla, dès le premier abord, remonter aux époques les plus reculées de la civilisation égyptienne (fig. 513).

Les fellahs, en creusant dans ce tell pour se procurer du sébakh, avaient mis à jour quelques pans de murs de l'aspect le plus singulier. La face extérieure se composait de sortes de chapelles formées

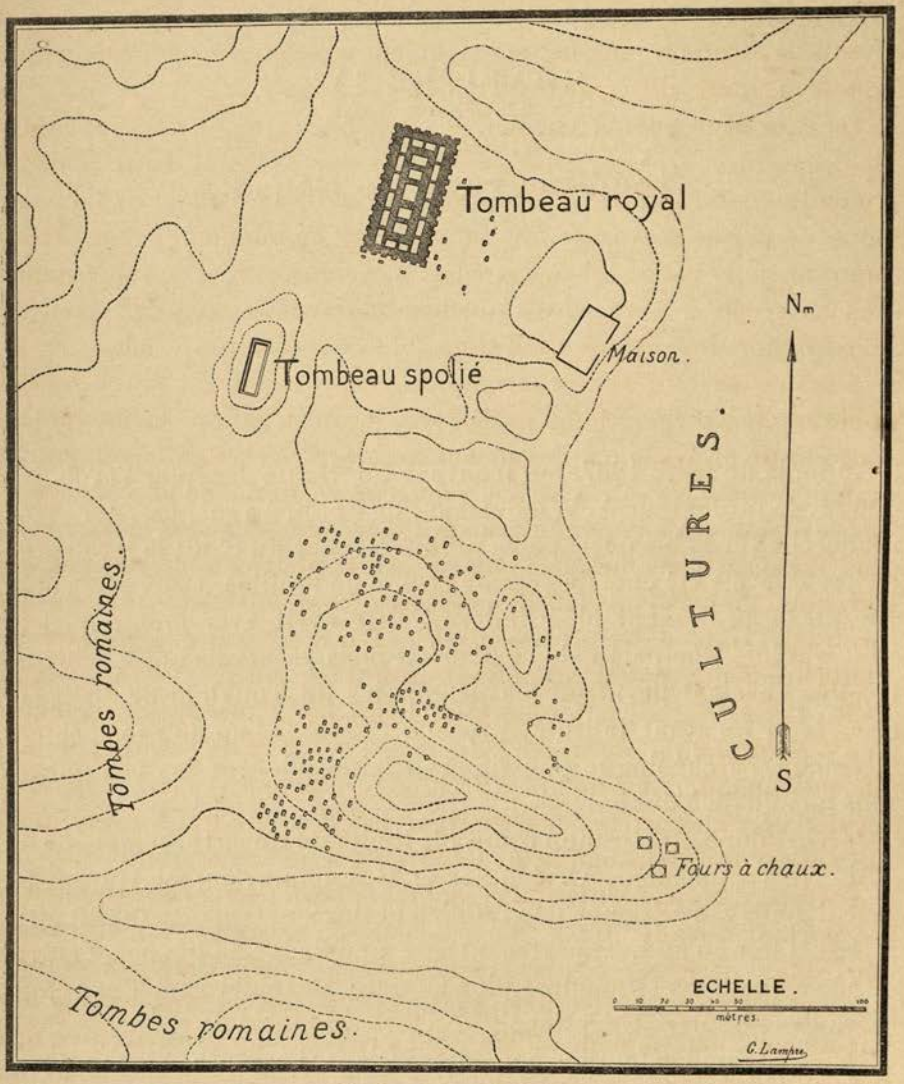

Fig. 513. — Plan de la nécropole de Négadah (levé et dessiné par M. G. Lampre).

de saillants et de rentrants et présentant de grandes analogies avec les stèles de l'Ancien Empire. Le sommet de la butte était couvert de briques cuites et de fragments de poteries ; tout avait été calciné et les restes apparents portaient les traces d'un violent incendie.

A priori, il eût été possible de croire que certaines parties du monument situé sous le tell avaient été construites en briques cuites et, par conséquent, remontaient tout au plus à l'époque grecque. Mais un examen plus attentif me permit de comprendre que les traces de feu s'appliquaient aussi bien aux murailles entières qu'aux matériaux dont elles avaient été bâties et qu'en conséquence la calcination s'était produite après la construction.

Dans la nécropole d'Abydos, M. Amélineau avait déjà rencontré des sépultures très anciennes dévastées par le feu et il attribuait les incendies aux spoliateurs coptes qui, au début du christianisme, poussés par le fanatisme, dévastèrent les monuments païens. Cette opinion, je la partageais alors avec M. Amélineau, m'en rapportant à ses observations, et je crus que le monument de Négadah avait été détruit dans les mêmes conditions que ceux d'Om-el-Gaab.

Dès que les fouilles furent commencées, je revins de suite sur cette manière de voir, car longtemps après la destruction du monument cette butte avait été employée comme nécropole et, à la surface, au milieu des débris calcinés, j'ai rencontré un grand nombre de sépultures remontant à l'époque romaine, grecque, et aussi jusqu'à celle des Ramessides. Quelques-uns de ces tombeaux renfermaient des cercueils de bois couverts de peintures, contemporains de ceux des prêtres d'Ammon découverts à Deir el-Bahri alors que M. E. Grébaut était Directeur général des antiquités de l'Égypte.

M. et Mme Wiedemann ont fouillé, de leurs mains, plusieurs de ces sépultures qui, creusées jadis dans les flancs de la butte, étaient placées au milieu des détails d'architecture primitive, les coupant et les détruisant en partie. Il n'est donc pas douteux que l'incendie ait été allumé antérieurement aux débuts du Nouvel Empire.

Parfois, dans les débris de la surface, j'ai rencontré des squelettes ne portant aucune trace de calcination, accompagnés de vases (fig. 514) et de menus objets appartenant au Nouvel Empire. Ces tombes se trouvaient disséminées sans ordre au-dessus des murs et des chambres du monument et me prouvèrent d'une façon absolue que les ruines étaient restées vierges, depuis le commencement du Nouvel Empire tout au moins. Je devais donc écarter d'une manière complète l'opinion dans laquelle je me trouvais au début et qui attribuait aux premiers chrétiens la destruction de tous ces monuments.

La suite des fouilles me montra jusqu'à l'évidence que, non seulement l'incendie du monument ne pouvait dater de la basse époque,

mais qu'il avait été allumé dans la très haute antiquité, au moment de la mort du personnage pour lequel cette construction avait été élevée.

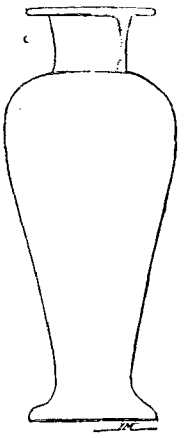

Fig. 514. — Vase en terre rouge provenant d'une sépulture de l'époque des Ramessides située dans le tell du tombeau royal de Négadah. 1/4 grand. natur.

Le fond des salles était encombré de vases d'argile et de pierre, de débris et d'objets de toute sorte, gisant pour la plupart au milieu des cendres dans une position très régulière montrant que rien n'avait été dérangé dans la sépulture avant que le feu n'y fût mis. La figuré 515, reproduisant un croquis que j'ai fait sur le terrain, pendant les fouilles, montre l'arrangement dans la salle β du tombeau (fig. 518) des jarres de terre cuite qui renfermaient les offrandes. Ces vases eussent bien certainement été brisés et rejetés en désordre dans le tombeau si des spoliateurs étaient venus piller avant l'incendie. Il en serait de même pour bon nombre d'objets qui, eux aussi, ont été trouvés à leur place primitive. Nous devons donc exclure toute idée de spoliation.

Je dois faire observer cependant que, dans bien des cas, j'ai retrouvé dans des salles différentes des fragments de vases de pierre appartenant au même objet. Il semblerait que ces vases eussent été brisés lors de l'ensevelissement du roi, afin qu'ils fussent détruits avec leur maître, et que les débris en furent jetés dans les chambres funéraires, au hasard et par-dessus les offrandes qui devaient accompagner le mort dans la tombe.

Cette coutume de briser les objets dont le mort avait fait emploi durant sa vie se retrouve plus tard dans l'usage de figurer les hiéroglyphes en retranchant les parties essentielles à la vie des animaux qu'ils représentaient. C'est ainsi que dans la sépulture du roi Hor Ra-Fouab et dans celle de la princesse Noub Hotep, toutes deux de la XIIe dynastie, les oiseaux, les serpents etc.., qui figurent sur les inscriptions, sont privés de leur tête.

En dehors de l'Égypte, nous rencontrons encore cette coutume chez un grand nombre de peuples primitifs. Les tombeaux des âges du bronze et du fer nous montrent dans toute l'Europe, au Caucase et en Perse, des armes tordues afin de les rendre inutiles.

Lorsque je fouillais, sur les rives de la mer Caspienne, des sépul-

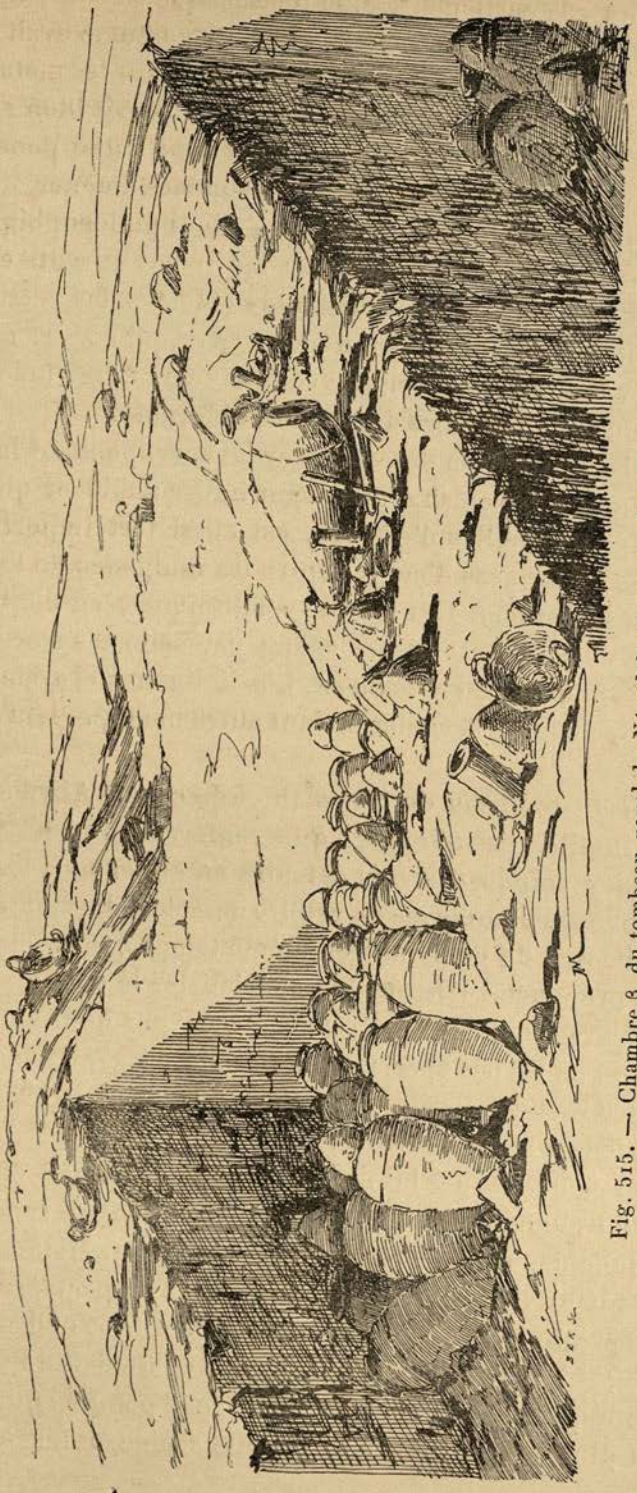

Fig. 515. — Chambre β du tombeau royal du Négadah, dessin de l'auteur d'après nature.

tures présentant ces particularités, je pensais que c'était dans le but d'empêcher la spoliation des tombes que cette coutume avait été appliquée. Mais, depuis, j'ai dû abandonner cet avis, car les métaux précieux que renferment les sépultures étaient un attrait bien suffisant pour que les tombes fussent pillées. C'est donc à une pensée plus élevée qu'il faut attribuer cet usage. Nous sommes amenés à lui donner une origine religieuse dénotant des idées philosophiques très étendues. Quant au fait de rencontrer les traces de cette croyance spéciale dans des régions aussi distantes les unes des autres, il est de la plus haute importance, car il dénote, en ce qui concerne la conception de la vie future, une origine commune dans les idées philosophiques d'un grand nombre de peuples différents.

Le fait de la destruction des objets ayant servi pendant la vie, fait que j'ai reconnu à Négadah d'une façon indiscutable et qui ressort également des trouvailles d'Abydos, est aussi fort important en ce qui touche les différences d'usages entre les indigènes de l'Égypte et les premiers Égyptiens. Les tombes néolithiques, en effet, ne renferment que des objets entiers, aucun ustensile n'ayant été brisé lors de la mise du corps au tombeau. Les indigènes croyaient donc à la vie future, mais ils la comprenaient autrement que leurs conquérants.

L'incendie du tombeau de Négadah et de ceux d'Abydos a, par le fait, rendu inutiles les offrandes que renfermaient les sépultures. Devons-nous y voir le désir de détruire en entier tous les biens du mort, ou la pensée plus élevée de rendre immatérielles pour la vie future les richesses de ce monde en même temps que le corps ? Je ne saurais me prononcer, laissant aux spécialistes le soin de tirer parti de mes observations. En tout cas, nous devons nous souvenir que cette coutume ne fut pas spéciale aux premiers Égyptiens et qu'après leur mort, les rois d'Assyrie se faisaient, eux aussi, brûler dans leur palais avec toutes leurs richesses.

Je passerai en revue le mobilier que renfermait chacune des chambres du monument, afin qu'on puisse mieux se rendre compte des conditions dans lesquelles se fit l'inhumation. Malheureusement l'incendie fut si violent que bien des objets se trouvèrent être entièrement détruits, des vases de granit, de porphyre et d'argile furent vitrifiés (fig. 516 et 517) et les amas considérables de scories que renfermaient quelques salles montrent à quel point de fluidité étaient parvenues plusieurs matières sous cette chaleur intense qui calcina

les murailles, en certains endroits, sur plus de 0m,40 d'épaisseur.

L'intensité de la chaleur ne fut pas partout aussi considérable, plusieurs parties du tombeau ont échappé à la destruction. C'est ainsi que nous avons retrouvé des objets d'ivoire, d'albâtre, d'écaille de tortue, voire même du bois et des étoffes, qui, recouverts de pous-

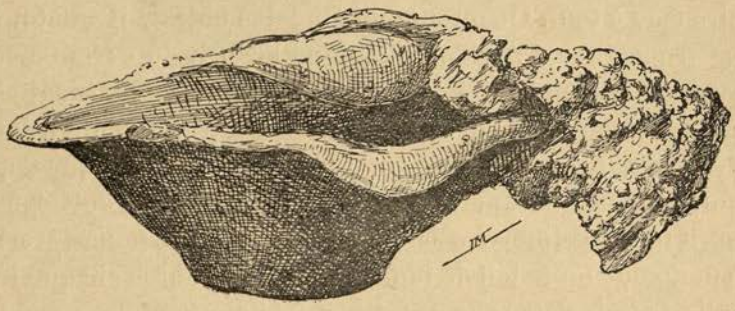

Fig. 516. — Vase d'argile fondu par l'incendie et couvert de scories. 1/3 grandeur naturelle.

sières et de cendres, se consumèrent à l'abri du contact de l'air sans changer de forme. C'est à cette inégalité de chaleur que nous devons la plupart des objets qui sont aujourd'hui déposés au Musée de Gizeh.

La fouille du monument nous prit quinze jours, car le travail ne pouvait avancer rapidement, le fond de chaque chambre devant être examiné avec le plus grand soin, les cendres enlevées au couteau et les poussières tamisées. Les quatre archéologues présents à la fouille

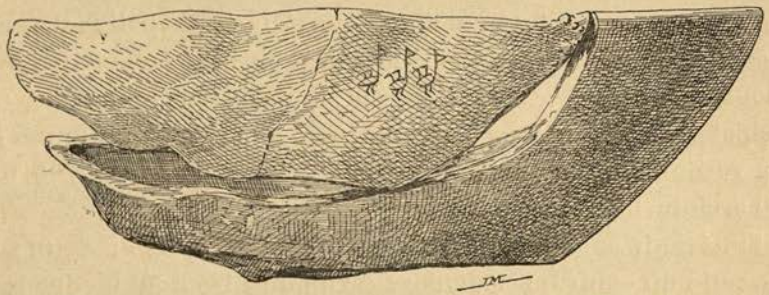

Fig. 517. — Vase en pierre dure (grès siliceux?) déformé par l'incendie. 1/2 grandeur naturelle.

firent eux-mêmes ce travail, de telle sorte qu'aucun objet ne fut perdu et que les notes les plus précises furent prises sur le terrain même. Il est bien rare, surtout en Égypte, qu'une fouille soit faite

avec autant de soin et de patience; mais nous étions nombreux et, de ce fait, nous étions à même d'accorder à cette sépulture toute l'attention qu'elle méritait. On a critiqué la manière dont M. E. Amélineau a conduit ses travaux d'Abydos, lui reprochant d'avoir négligé beaucoup de documents, d'avoir mélangé des objets d'époques diverses. Ce blâme est injuste car, à 'Om-el-Gaab, M. E. Amélineau était seul pour faire face à tout. Quant au mélange des objets, il existe, moins dans les trouvailles d'Abydos que dans l'esprit de certains savants qui, systématiquement, se refusent à accepter les résultats des récentes découvertes. Quand on n'a jamais travaillé que dans son cabinet, il est difficile de se rendre compte des fatigues que supporte celui qui, peinant durant des mois sur le terrain, doit conserver à son esprit toute sa liberté d'action au milieu d'une poussière âcre et aveuglante, sous un soleil de feu, pendant dix heures chaque jour. Je ne saurais trop insister sur ces difficultés pour montrer combien la science est redevable à mes collaborateurs, MM. Wiedemann, Jéquier et Lampre, des documents que je suis à même de lui fournir.

Le monument royal de Négadah, dont les ruines, aujourd'hui dégagées des poussières, seront encore visibles pendant bien des années, se compose d'un vaste rectangle dont les grands côtés font avec le nord magnétique un angle de 15° vers l'Est. Sa longueur est de 54 mètres et sa largeur de 27 mètres (fig. 518).

Les murailles sont construites en briques crues cimentées avec du limon du Nil; à l'intérieur comme à l'extérieur, les massifs sont enduits de terre sans peintures, ni blanchissage à la chaux.

En plan, les murailles sont crénelées à l'extérieur sur tout le pourtour du monument et forment ainsi une série de chapelles présentant l'aspect général des stèles de l'Ancien Empire. Ces chapelles avaient été bouchées par une seconde muraille qui, s'appuyant sur le massif principal en comblait tous les rentrants. Je ne m'explique pas le but de ce second mur destiné apparemment à cacher à la vue tout le détail architectural du monument.

A l'intérieur sont vingt et une chambres divisées en deux séries : l'une, celle du centre, se compose de cinq salles dont la plus grande, située au milieu, semble avoir renfermé le mort pour lequel le monument a été élevé, les quatre autres sont égales de dimensions.

La seconde série est de seize salles semblables, situées autour des pièces du milieu, et les encadrant dans un rectangle.

Entre les chambres α, β, γ, δ, ε il existait autrefois de larges portes;

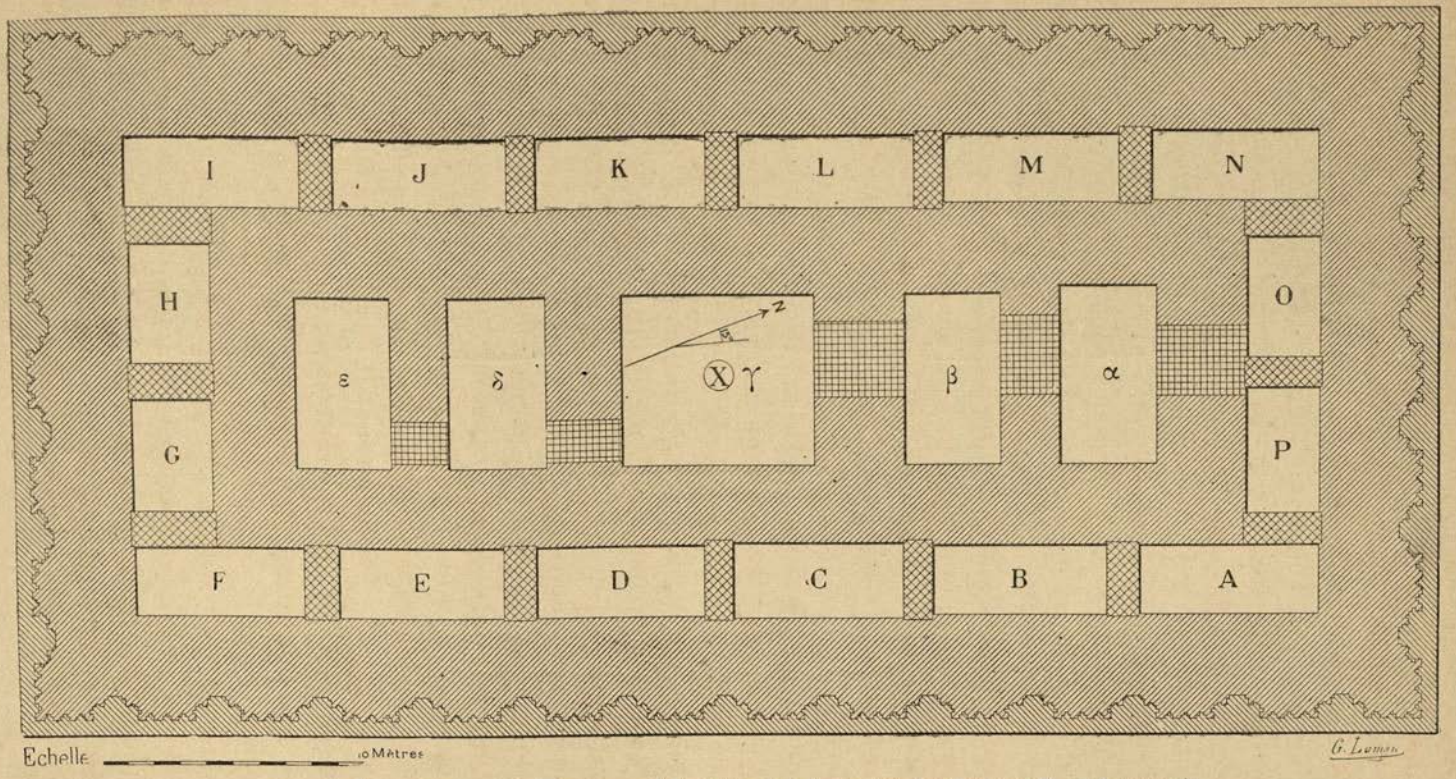

Fig. 518. — Plan du tombeau royal de Négadah (relevé et dessiné par M. G. Lampre).

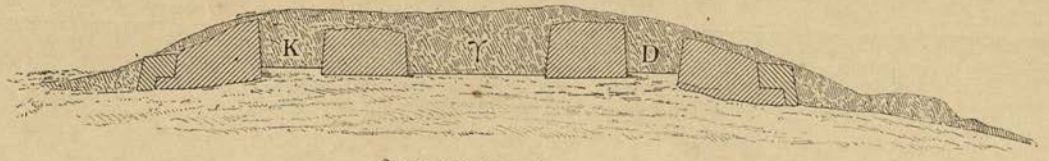

Coupe transversale.

Echelle 10 Mètres

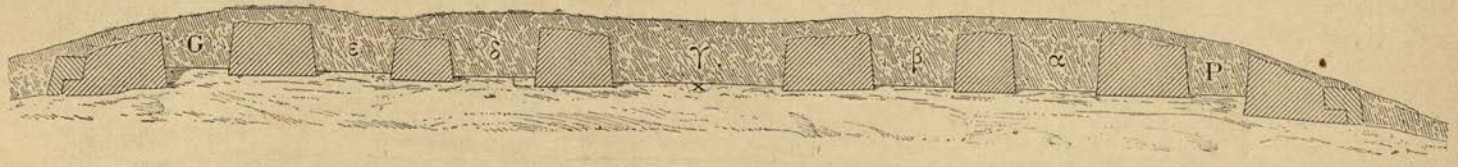

Coupe longitudinale.

Tombeau Royal de Negadah

Fig. 519 et 520. — Coupes du tombeau royal de Négadah (relevées et dessinées par M G. Lampre).

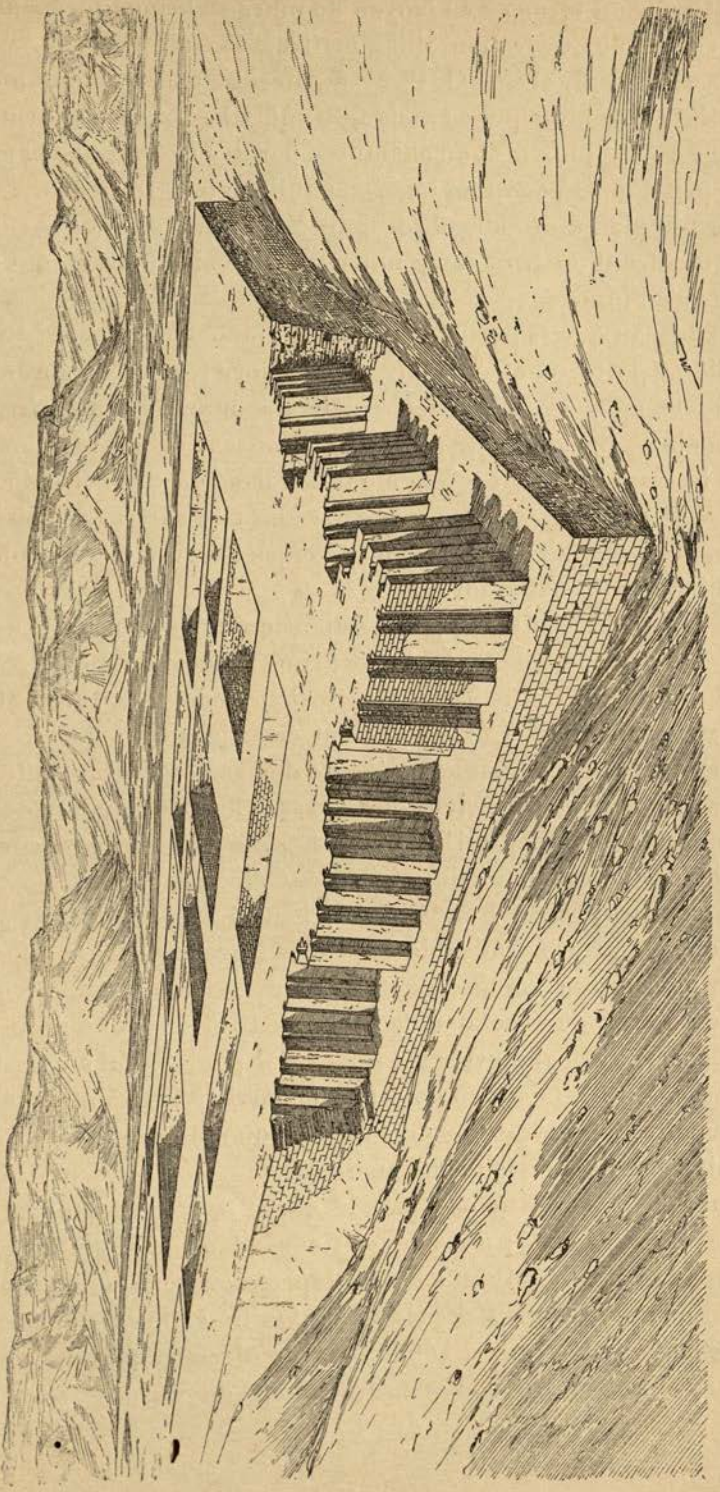

Fig. 521. — Vue perspective du monument royal de Négadah (dessin de l'auteur).

mais elles furent fermées au moyen de murs en briques présentant la même épaisseur que les murailles maîtresses.

Les salles A, B, etc..., O, P, ne montrent aucune communication entre elles; il semble que ce rectangle eût, à l'origine, été formé d'un couloir recoupé plus tard en chambres par des murs transversaux de peu d'épaisseur et pénétrant légèrement dans les gros murs.

Tel est le plan du tombeau royal de Négadah ; ses coupes (fig. 519 et 520) montrent un fruit assez important dans les parois, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

Il semblerait que la partie centrale du monument eût été bâtie tout d'abord, la porte d'entrée s'ouvrant au nord ; puis, qu'après avoir enfermé le mort et la majeure partie du mobilier funéraire dans les chambres du milieu ($\alpha, \beta, \gamma, \delta, \varepsilon$) en murant les portes, on construisit le couloir qui fut lui-même transformé en une série de salles (A, B...., P) remplies d'offrandes; c'est alors qu'aurait été construite la muraille crénelée, et qu'enfin, pour parachever la sépulture, on construisit le mur extérieur.

Dans la fig. 521, j'ai reconstitué, autant qu'il était possible, avec les documents dont je disposais, l'état primitif du monument. Nous ne connaissons que la partie basse des constructions; la toiture et la corniche, si jamais il en a existé, s'étant écroulées lors de l'incendie. On remarquera que cet édifice présente des analogies frappantes avec certains dispositifs très anciens de la basse Chaldée, tandis que, dans les œuvres pharaoniques qui lui sont postérieures, nous ne rencontrons plus guère de traces de ce singulier mode de construction.

Dans ses fouilles de 1896-97 à Abydos, M. E. Amélineau a rencontré une sépulture semblable à celle de Négadah, mais renfermant un bien plus grand nombre de chambres. Grâce à la situation souterraine de ces constructions, la partie des murs voisine du plafond s'est conservée et j'ai pu voir les restes des poutres qui supportaient la terrasse. Elles étaient en bois non équarri et fort rapprochées les unes des autres. Il est permis de supposer que le monument de Négadah était recouvert de la même manière.

Quant à la position qu'occupait le corps dans ce tombeau, il est difficile de la préciser ; nous savons cependant qu'il était placé au centre de la salle γ au-dessus de la dépression conique dont on voit l'indication sur le plan. J'ai moi-même fouillé cette cavité, aux environs de laquelle les cendres étaient accumulées en quantité considérable. J'y ai rencontré quelques fragments de vases et des débris

calcinés du squelette humain. Quelques phalanges de la main droite, des fragments de crâne, des dents et quelques morceaux d'os indéterminables. Dans les autres chambres les os qui ont été trouvés n'avaient point été brûlés et provenaient des tombes postérieures de la surface.

Avant d'entrer dans le détail des objets que renfermait cette sépulture, j'exposerai les conditions dans lesquelles elle avait été construite dans le désert.

Au nord du cheikh et du cimetière musulman est un plateau assez vaste, sillonné de ravins et composé d'alluvions caillouteuses descendues de la montagne. C'est entre deux ravins, sur un éperon des alluvions, qu'avait été bâti le tombeau royal. Il se trouve aujourd'hui à peu de distance des cultures, mais sept ou huit mille ans avant notre ère, il en était distant de plusieurs centaines de mètres, peut-être même d'un kilomètre.

Au sud-sud-ouest (cf. fig. 513) du monument royal, se trouve un tombeau de grandes dimensions, mais celui-là a été creusé dans le sol et l'on ne voit plus aujourd'hui que la fosse béante laissée par les spoliateurs modernes.

Bien que cette sépulture eût été pillée, j'ai examiné avec soin le peu de débris qu'elle renfermait encore et j'y ai rencontré bon nombre de fragments de vases semblables à ceux du tombeau royal; ces deux monuments étaient donc, à peu de chose près, contemporains.

Au sud des deux sépultures royales est la nécropole des gens du commun. Les tombes y sont très abondantes, nous en avons fouillé plusieurs centaines. Toutes présentent les mêmes caractères et sont bien de celles que nous avons reconnues comme appartenant aux premiers Égyptiens.

Encore plus au sud sont des kjœkkemmœddings dont la surface est couverte d'instruments et d'éclats de silex taillé. A l'ouest du cimetière musulman était autrefois la nécropole indigène dont j'ai terminé la fouille, mais qui avait été spoliée en majeure partie avant mon arrivée à Négadah.

Çà et là, dans cette vaste plaine, on rencontre les sépultures des fellahs de l'Ancienne Égypte, soit que ces tombes appartiennent à l'époque pharaonique, soit qu'elles ne remontent qu'aux temps grecs, romains ou même coptes. Ces nécropoles ne viennent en rien troubler l'homogénéité des restes archaïques; leurs tombes ont percé

les kjœkkenmœddings, bouleversé quelques sépultures plus anciennes, mais sont sans conséquence au point de vue des recherches archéologiques.

Mobilier funéraire. — Toutes les chambres ne renfermaient pas des objets; beaucoup (A, B, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P) étaient absolument vides, soit qu'à l'origine elles n'eussent rien contenu, soit que les matières qui y avaient été enfermées se fussent entièrement consumées dans l'incendie. Parmi les salles placées autour des chambres centrales, une seule (C) contenait un mobilier funéraire intéressant; mais les salles du milieu ($\alpha, \beta, \gamma, \delta, \varepsilon$) étaient bondées de vases et d'objets de toute nature.

Chambre α.

Un racloir en silex taillé (fig. 776).

Éclats de silex.

Meule ou mortier en grès (fig. 683).

Environ quatre-vingts jarres de terre rouge bouchées à l'aide de cônes d'argile portant le sceau royal (fig. 562, 563).

Nombreux vases cylindriques en terre grise (type de la fig. 572).

Quelques vases arrondis en terre cuite jaune (type de la fig. 570).

Restes d'étoffes brûlées appartenant à deux ou trois tissus différents.

Chambre β.

Un lion en ivoire (fig. 699).

Trois chiennes en ivoire (fig. 698).

Quatre poissons en ivoire (fig. 701, 704, 705, 707).

Une aiguille en os ou en ivoire (fig. 758).

Un bâton à kohl en ivoire.

Deux fragments de bracelets en ivoire (fig. 737 et 740).

Une demi-sphère en ivoire (fig. 751).

Un fragment d'anneau en ivoire (fig. 739).

Plusieurs os de poissons en forme de poinçon.

Nombreuses perles de pâte de verre (fig. 722, 724) formant jadis un réseau.

Deux coquilles (Tritons) de la mer Rouge.

Nombreuses plaques rectangulaires de schiste (type des fig. 767) demi-fondues ou tordues par la chaleur.

Quatre racloirs doubles en silex (type de la fig. 770).

Quatorze racloirs pointus en silex (type de la fig. 771).

Un grand couteau courbe en silex, cet objet a échappé à l'action du feu (type de la fig. 769).

Deux grands couteaux courbes en silex brûlé (fig. 769).

Nombreux fragments de silex brûlé ayant appartenu à environ douze couteaux (type de la fig. 769).

Un sceau d'argile au nom du roi.

Un fruit de palmier en serpentine (fig. 714).

Un vase massif mortier en granit à gros éléments (fig. 682).

Un gallet de quartz hyalin (fig. 617 et 619).

Douze vases en roche dure.

Nombreux fragments de vases en roches dures.

Un vase cylindrique en pierre dure (fig. 654).

Dix coupes d'albâtre de diverses formes.

Fragments appartenant à vingt-cinq ou trente vases cylindriques en albâtre (type de la fig. 628).

Un cône d'albâtre portant des côtes (fig. 574).

Environ quatre-vingts jarres de terre cuite bouchées par des cônes d'argile au nom du roi.

Très nombreux vases cylindriques en terre grise.

Chambre γ.

Plaquette d'ivoire portant la bannière du roi (fig. 549).

Petit vase en ivoire portant les signes (fig. 673).

Petit vase d'ivoire (fig. 669).

Petit vase d'ivoire (fig. 668).

Fragments d'un vase d'ivoire portant les signes (fig. 677).

Fragment d'une épaule de statuette articulée en ivoire (fig. 718).

Fragments de bracelets en ivoire (fig. 733).

Nombreux fragments d'ivoire appartenant à des objets indéterminés.

Fragments d'un grand coffret en ivoire (fig. 693-695).

Deux bâtons à kohl.

Deux racloirs doubles en silex (type de la fig. 770).

Vingt racloirs pointus en silex (type de la fig. 771).

Deux grands couteaux courbes en silex (type de la fig. 769).

Fragments d'une vingtaine de couteaux semblables aux précédents.

Deux racloirs ronds en silex.

Fragments d'un petit vase en calcaire rose veiné de blanc (fig. 665).

Fragments de huit ou dix vases de quartz et de cristal de roche.

Un fragment de galet en quartz.

Débris d'une vingtaine de vases en pierre dure.

Neuf coupes en pierre dure (types des fig. 602 et 603).

Un grand vase à côtes en pierre dure (type de la fig. 664).

Quatre grands vases en pierre dure (type de la fig. 655).

Un petit vase en pierre dure (type de la fig. 654).

Un mortier en granit rose.

Cinq ou six grandes plaques rectangulaires en stéatoschiste.

Quatre ou cinq vases oblongs en stéatoschiste.

Sceau d'argile portant l'inscription .

Une grande coupe plate en terre rouge vernissée en noir à l'intérieur (fig. 566).

Débris de squelette calciné, dans la cavité centrale de la chambre.

Chambre δ.

Fragments d'un gros pied de meuble en ivoire représentant le pied d'un taureau (fig. 688).

Pied de devant et pied de derrière de taureau, ayant appartenu à un meuble en ivoire (fig. 685, 686).

Deux gros pieds plats de meuble en ivoire (fig. 689, 690).

Un pied de meuble cylindrique en ivoire (fig. 692).

Un pied de meuble en ivoire en forme de sabot (fig. 691).

Divers fragments de meubles en ivoire.

Réseau de perles de pâte de verre (type de la fig. 724).

Quatre perles cylindriques en pâte de verre (fig. 731).

Une perle courbe en pâte de verre (fig. 726).

Un bouton de cuivre (fig. 723).

Un sceau au nom du roi.

Une coupe de porphyre.

Fragments de quatre autres coupes en pierre dure.

Fragments d'un grand vase de pierre dure orné de côtes.

Six fragments de silex taillés brisés par la chaleur.

Quarante ou cinquante jarres bouchées à l'aide de cônes au nom du roi.

Chambre ε.

Deux planchettes d'ébène provenant d'un meuble (fig. 696 et 697).

Un pied de meuble en ivoire ayant la forme du pied de derrière d'un taureau (fig. 687).

Une plaquette d'ivoire percée de trois trous (fig. 748).

Un poinçon de silex.

Deux colliers de pâte de verre.

Deux fragments d'un grand vase de pierre dure orné de côtes.

Deux fragments de coupes en porphyre.

Un fragment de petit vase en quartz rose.

Chambres A et B.

Fragments de vases de terre cuite.

Chambre C.

Six plaquettes d'ivoire ayant servi d'étiquettes portant d'un côté des indications numériques, de l'autre les inscriptions et (fig. 550 à 555).

Huit plaquettes d'ivoire d'hippopotame (fig. 732) ayant probablement fait partie d'un collier.

Un bras de statuette en ivoire (fig. 720).

Deux fragments de bracelets en écaille de tortue (fig. 734 et 742).

Dix poissons en ivoire (fig. 702, 703, 706, 708 à 713).

Un fragment de bracelet en nacre (fig. 738).

Une perle longue en or (fig. 744).

Fils de cuivre entourant les restes d'un objet de bois (fig. 762 à 766).

Un lion en cristal de roche (fig. 762).

Deux bouteilles en cristal de roche (fig. 615).

Plusieurs coupes en cristal de roche (fig. 610, 616, 623).

Fragments de plusieurs vases en obsidienne (fig. 625 à 627).

Deux coupes d'albâtre.

Fragments de plusieurs vases cylindriques en albâtre.

Quatre racloirs doubles en silex.

Vingt-cinq poinçons ou racloirs pointus en silex (type de la fig. 771) et quelques fragments de mêmes instruments.

Un grand couteau courbe en silex (type de la fig. 769).

Fragments de quatre ou cinq couteaux de silex semblables au précédent.

Deux petits vases de géobertite portant les inscriptions (fig. 661 et 662).

Un fragment de vase en pierre verte portant la même inscription que les précédents.

Divers fragments de vases de pierre dure.

Trois perles de terre cuite.

Une perle de cornaline.

Fragments d'un coffret de bois.

Étoffes abondantes appartenant à quatre ou cinq qualités de tissus dont quelques-uns sont très fins.

Débris de cordes et de ficelles.

Chambres D. E....., P.

Ces chambres ne renfermaient que de rares débris de vases de terre sans intérêt.

Tous les objets que je viens de citer dans les listes qui précèdent se trouvaient au fond des salles dans une épaisse couche de cendres, de débris des parties hautes du monument, de scories et de charbons; beaucoup de pièces avaient été brisées par la chaleur et la chute des terrasses, d'autres avaient été cassées intentionnellement avant l'incendie.

Après avoir décrit en détail le monument et exposé la position qu'occupaient les divers objets dans les différentes salles, je passerai à la description détaillée de ces mêmes objets en les rangeant, non plus suivant la place qu'ils occupaient dans le tombeau, mais d'après leur nature ou l'usage auquel ils étaient consacrés. On se rendra ainsi mieux compte du développement que présentaient alors les arts et les industries, ainsi que des différences très notables qui séparent la civilisation indigène de celle des premiers Égyptiens.

Textes. — Les inscriptions sont relativement abondantes, dans cette sépulture, quoique peu variées; elles se rencontrent sur les

sceaux d'argile qui jadis fermaient bien certainement des ballots (fig. 522 à 526), sur les nombreux cônes d'argile qui bouchaient les

522 *a* 522 *b* 523

Fig. 522 et 523. — Sceaux d'argile portant la bannière royale. 522 *a*, avers du sceau. 522 *b*, revers. 2/3 grandeur naturelle.

524 525 526

Fig. 524 à 526. — Sceaux d'argile. 1/2 grandeur naturelle.

amphores (fig. 527) et, dans ces deux cas, elles ont été obtenues en roulant, sur la pâte encore molle, des cylindres semblables à ceux de la Chaldée. On en rencontre aussi de gravées sur les vases d'argile (fig. 528 à 548). Mais ce ne sont, dans ce cas, que de simples indications du contenu des jarres, signes qu'il n'est pas possible d'interpréter aujourd'hui. On en trouve de gravées en creux sur des plaques d'ivoire (fig. 549 à 555) et sur des vases en pierre dure où les trois signes se reproduisent si fréquemment que je suis porté à croire qu'ils représentent l'un des noms du personnage enseveli dans le tombeau.

Les inscriptions des cylindres ne sont pas toujours très nettes sur les cônes d'argile, soit que la pâte fût trop grossière pour recevoir une impression très nette, soit que le scellage des ballots et des jarres eût été fait trop rapidement. Toutefois, comme les exemplaires

de ces sceaux sont fort nombreux, il est facile de retrouver sur l'un ce qui manque sur un autre et de reconstituer ainsi, sans le moindre

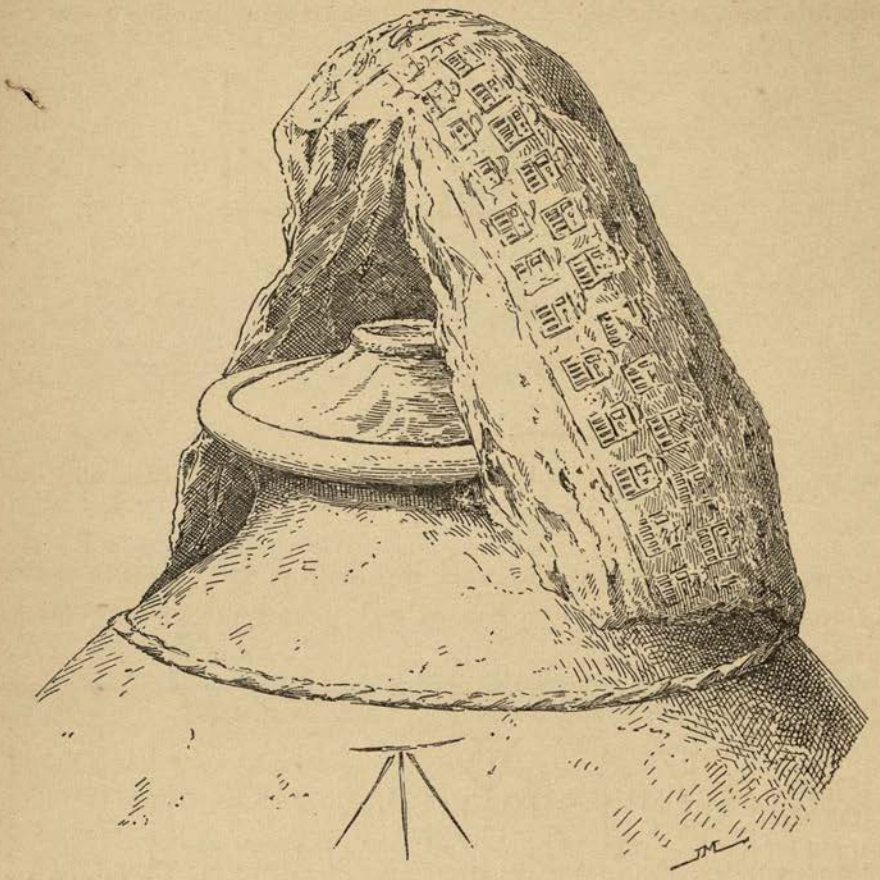

Fig. 527. — Mode de fermeture des jarres de terre cuite et cône d'argile portant la bannière royale.

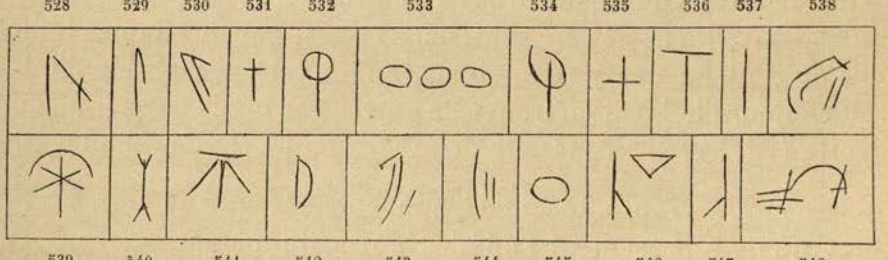

Fig. 528 à 548. — Marques relevées sur les jarres d'argile du tombeau royal de Négadah.

risque d'erreur, l'image complète que le cylindre portait gravée en creux. Ce travail a été fait avec le plus grand soin par M. G. Jéquier;

sur sa demande, j'ai moi-même vérifié les dessins, en contrôlant tous les documents, et je puis en affirmer l'exactitude rigoureuse. Cette remarque était nécessaire, car ces documents sont appelés à jouer un

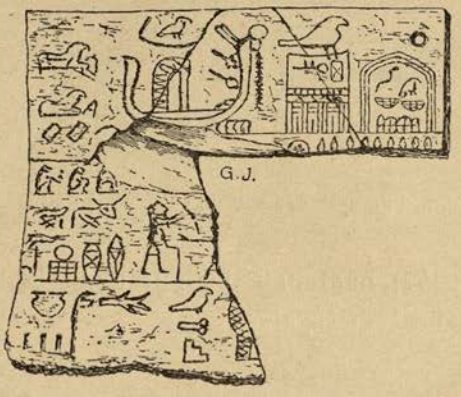

Fig. 549. — Plaquette d'ivoire portant la bannière royale. Grandeur naturelle (dessin de M. G. Jéquier).

rôle très important dans l'histoire des origines de l'Égypte et il est indispensable que le monde savant puisse compter sur leur exactitude absolue.

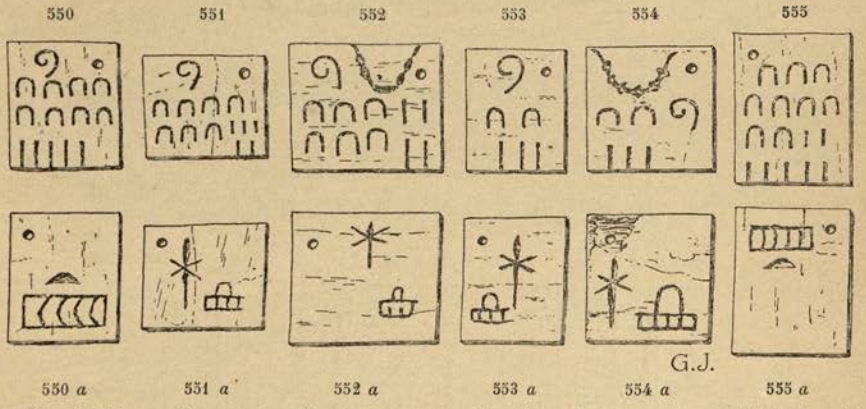

Fig. 550 à 555. — Plaquettes d'ivoire vues sur les deux faces ayant servi d'étiquettes et portant des indications numériques (dessin de M. G. Jéquier).

M. G. Jéquier a relevé sur les cônes et les sceaux l'impression de six cylindres différents dont l'interprétation est encore douteuse, mais dont M. A. Wiedemann et lui traitent dans les chapitres suivants.

1er *cylindre* (fig. 556), le plus petit de tous, hauteur 0^m^,037, diamètre

0m,019, ne porte que deux bannières royales séparées entre elles par les signes .

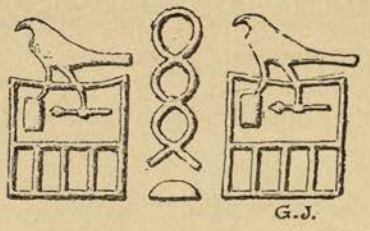

Fig. 556. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

2e *cylindre* (fig. 557), hauteur 0m,062, diamètre 0m,019, porte gravées deux séries de bannières royales.

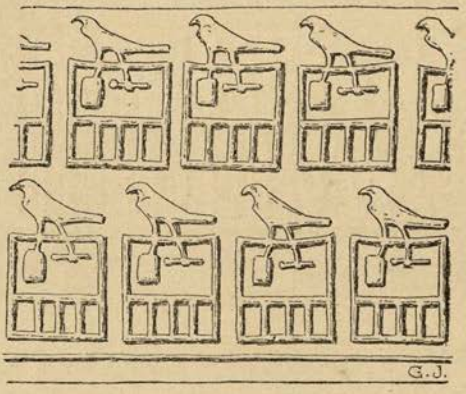

Fig. 557. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

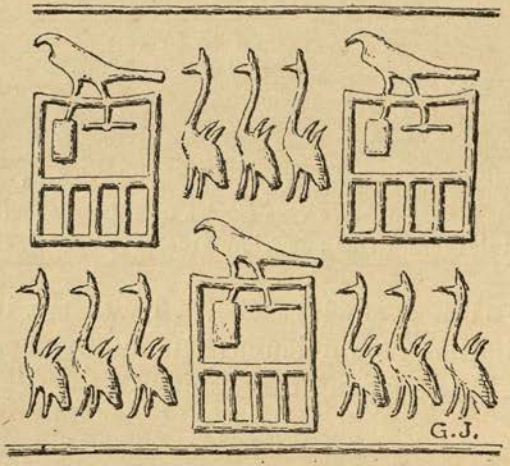

Fig. 558. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

3e *cylindre* (fig. 558), hauteur 0m,076, diamètre 0m,024, représente deux lignes de bannières royales séparées entre elles par les signes que nous voyons si souvent gravés sur les vases de pierre dure et qui peut-être font partie du nom royal.

4e *cylindre* (fig. 559), hauteur 0m,070, diamètre 0m,027, porte deux bannières spéciales accolées et surmontées du signe , trois fleurs séparent les bannières de l'impression suivante.

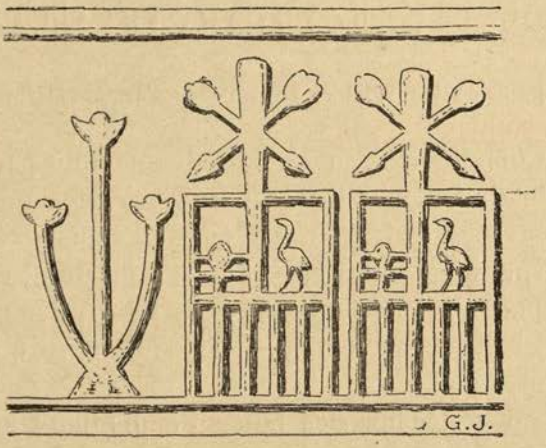

Fig. 559. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

5e *cylindre* (fig. 560), hauteur 0m,042, diamètre 0m,026, représente une série d'animaux et d'instruments; on y reconnaît des antilopes, des renards, des chiens, des crocodiles, des autruches, des animaux

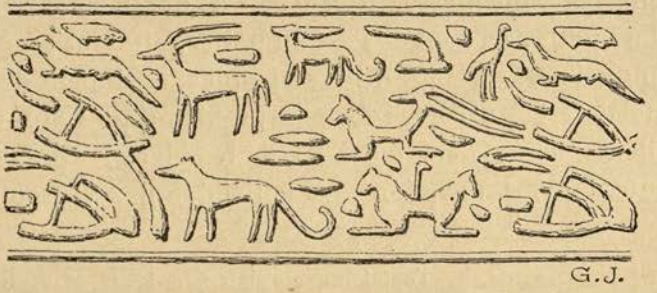

Fig. 560. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

fantastiques composés de la partie antérieure d'un lion et d'une gazelle, des houes, etc.... Ce cylindre ne porte aucune inscription, il semble avoir été composé de représentations plus ou moins cabalistiques.

6e *cylindre* (fig. 561), hauteur 0m,078, diamètre 0m,068. Ce cylindre, le plus grand que nous ayons rencontré dans le tombeau royal de Négadah, représente la façade d'une maison à deux portes, placée au milieu d'une plantation de dattiers dans laquelle est couché un lion.

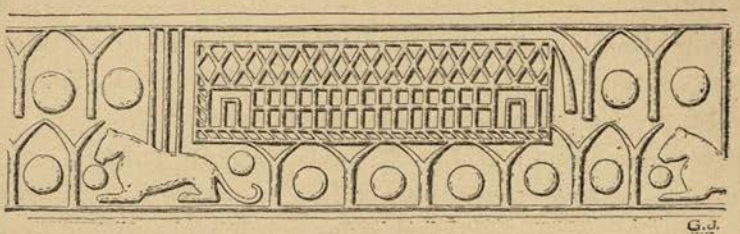

Fig. 561. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier).

Vases. — Comme on a pu s'en rendre compte par les listes qui donnent le détail des mobiliers funéraires renfermés dans chacune des salles, les vases étaient en extrême abondance. Ce fait n'a rien qui doive surprendre, car il en est ainsi dans toutes les sépultures appartenant aux indigènes ou aux premiers Égyptiens. Les tombeaux royaux d'Abydos en contenaient une prodigieuse quantité tant en pierre qu'en argile.

L'ensemble des découvertes faites depuis deux années dans la Haute Égypte, tant dans les sépultures royales d'Abydos et de Négadah que dans les nécropoles appartenant à la classe pauvre de la population, permettent aujourd'hui de classer avec une grande précision les vases des époques les plus archaïques de l'Égypte, aussi bien en ce qui concerne la céramique proprement dite qu'en ce qui touche aux vases de pierre. Il y a peu d'années encore les égyptologues, lorsqu'ils parlaient de l'art du potier, faisaient les plus regrettables confusions; mélangeant les époques, attribuant de la façon la plus fantaisiste les diverses formes préhistoriques aux âges historiques, ils donnaient dans leurs livres les idées les plus fausses sur les débuts de l'art égyptien[1]. La collection des vases du tombeau

1. Il est intéressant de citer l'opinion que s'était faite M. G. Maspero (*L'Archéologie égyptienne*, p. 243 et 244) sur les vases archaïques, qu'il attribuait en 1887 aux dynasties thébaines.

« Les poteries des premières dynasties thébaines que j'ai recueillies à El-Khozam et à Qébéléïn sont plus soignées d'exécution que celles des dynasties memphites. Elles se répartissent en deux classes. La première comprend des vases à panse lisse et nue, noire par en bas, rouge sombre par en haut. L'examen des cassures montre que la couleur était mêlée à la pâte pendant le brassage : les deux zones

royal de Négadah constitue, à ce sujet, une série de documents de la plus haute importance; car, d'une part, l'époque de cette sépulture ne peut être mise en doute, et d'autre part, cette collection est à l'abri de tout mélange, puisque ce monument royal n'a jamais été spolié.

Dans cette tombe les vases les plus abondants sont les amphores; elles remplissaient certaines salles et se trouvaient au nombre de plusieurs centaines. Les jarres (fig. 562 et 563) dépourvues de leur couvercle, présentent une hauteur moyenne de $0^m,80$; leur diamètre maximum varie entre $0^m,32$ et $0^m,35$. Elles sont faites d'argile fine, bien pétrie et cuite à haute température. Souvent elles portent, près du col et aux environs de la panse, des cercles en relief figurant grossièrement des cordelettes. Un signe gravé dans la pâte molle indique probablement quelle était la nature de leur contenu.

L'obturation s'obtenait au moyen d'une jatte renversée de diamètre égal à celui de l'ouverture du vase; le cône d'argile enveloppait le col en même temps que la jatte.

Ces sortes de vases sont fréquents dans les sépultures royales d'Abydos; M. Amélineau les a rencontrés par centaines. Ils différaient parfois quelque peu de ceux de Négadah, mais présentaient toujours des analogies telles qu'il serait impossible de les séparer les uns des autres par l'étude de leur technique.

A Négadah, ces vases avaient contenu des provisions; le professeur Schweinfurth a reconnu dans les matières calcinées qu'ils renfermaient des restes de grappes de raisin, du blé, de l'orge, de la farine; etc... quelques-uns des vases d'Abydos contenaient de la graisse.

Après les grandes amphores, je citerai d'abord les vases en terre grossière (fig. 564, 567 et 568) fabriqués à la main, sans le secours du

préparées séparément, étaient soudées ensuite de façon assez irrégulière, puis glacées uniformément. La seconde classe contient des vases de formes très variées, souvent bizarres, d'une terre rouge ou jaune terne, grands cylindres fermés par un bout, plats oblongs, rappelant la coupe d'un bateau, burettes conjuguées deux à deux, mais ne communiquant pas ensemble (*fig.* 215). L'ornementation est répandue sur toute la surface et consiste d'ordinaire en raies droites, tirées parallèlement l'une à l'autre, ou entrecroisées, en lignes ondées, en rangées de points ou de petites croix combinées avec les lignes, le tout en blanc quand le fond est rouge, en rouge brun quand il est jaune ou blanchâtre. De temps en temps, des figures d'hommes ou d'animaux s'entrelacent au milieu des combinaisons géométriques. Le dessin en est rude, presque enfantin, et c'est à peine si l'on y reconnaît des troupeaux d'antilopes ou des scènes de chasse à la gazelle. Les manœuvres qui produisaient ces esquisses grossières étaient pourtant contemporains des artistes qui décoraient les grottes de Beni-Hassan ».

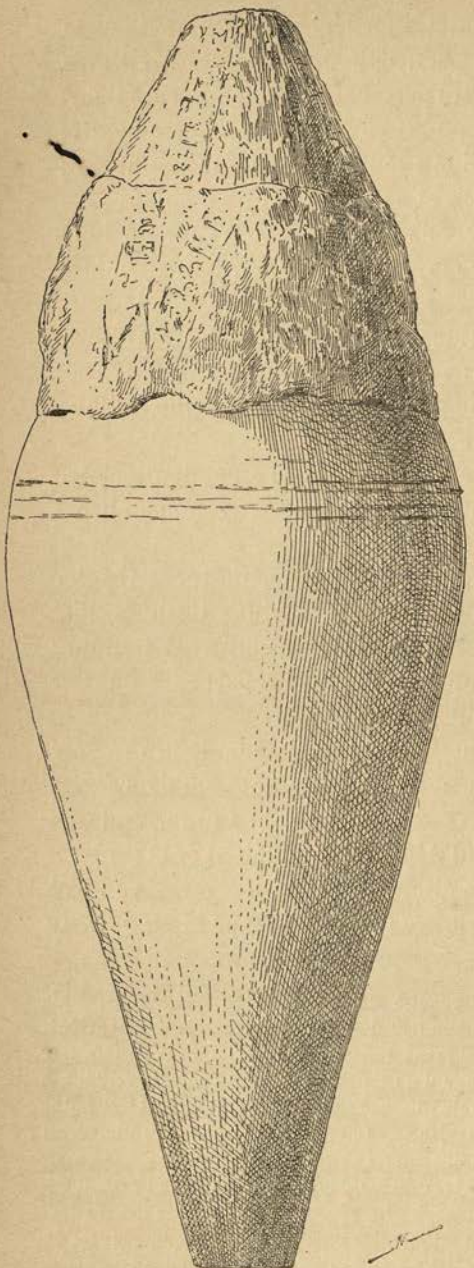

562

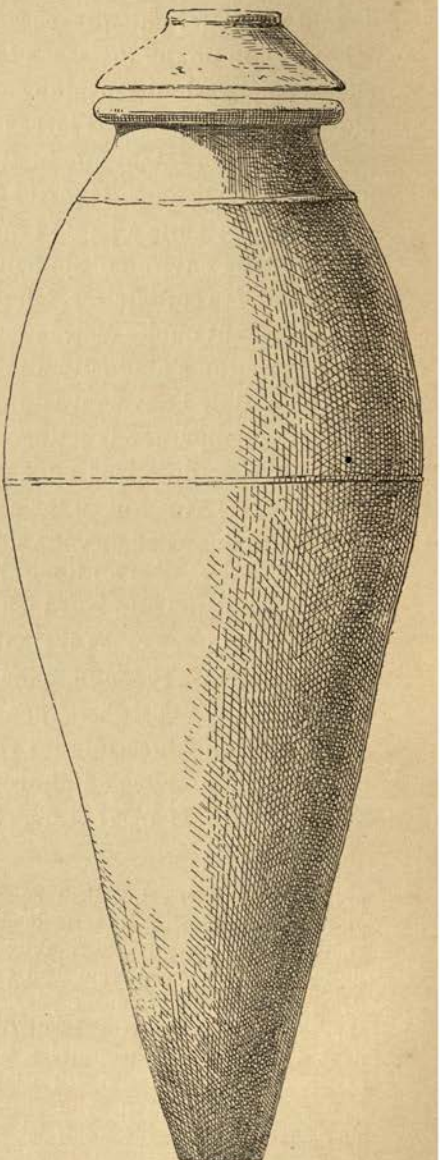

563

Fig. 562 et 563. — Grandes jarres de terre cuite, hauteur $0^{m},80$, diamètre maximum $0,^{m}35$.

tour. Cette céramique est très abondante dans toutes les sépultures archaïques, soit indigènes soit pharaoniques. Elle se continue pendant presque toute la durée de l'Ancien Empire, je l'ai rencontrée dans les mastabas contemporains du roi Snéfrou; mais elle cesse complètement dès le début du Moyen Empire : les nombreuses tombes de la XIIe dynastie du plateau de Dahchour n'en contenaient pas un seul spécimen.

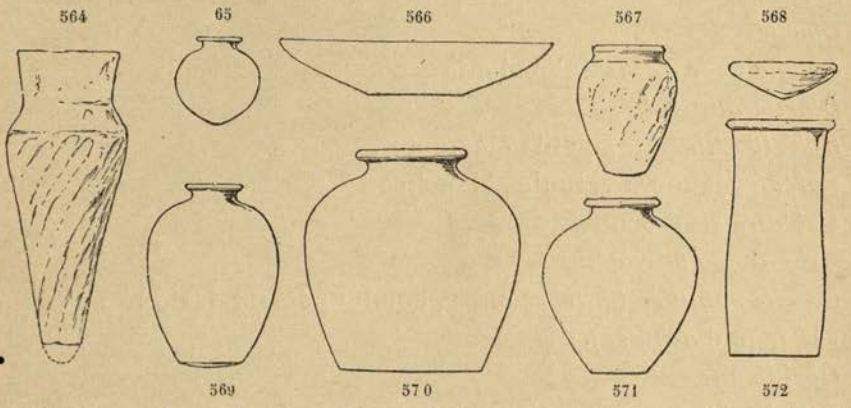

Fig. 564 à 572. — Vases de terre cuite. — 564, terre rougeâtre grossière. — 565, pâte rouge clair. — 566, terre rouge fine vernie en noir. — 567, terre grossière rougeâtre. — 568, terre rougeâtre très grossière. — 569, pâte fine blanchâtre. — 570, terre fine grisâtre. — 571, terre fine blanchâtre. — 572, pâte grise très fine. 1/8 grandeur naturelle.

Puis viennent la poterie jaune lisse et la poterie grise fine (fig. 569 à 572) que les indigènes ne semblent pas avoir connue et qui est caractéristique des débuts de la civilisation égyptienne.

La céramique rouge, peinte en noir (fig. 566), apparaît encore dans le tombeau royal de Négadah; nous avons vu au chapitre précédent qu'elle est d'origine indigène. Les Égyptiens en firent encore usage dans les temps qui suivirent de près la conquête; mais il semble qu'elle fut abandonnée de bonne heure, car les mastabas de la IIIe et de la IVe dynasties n'en contiennent pas. Dans le tombeau royal de Négadah je n'en ai trouvé qu'un seul exemplaire et à 'Om el-Gaab, M. Amélineau n'en a rencontré que fort peu.

Les vases de pierre qui, à Négadah, de même qu'à Abydos, étaient fort abondants, avaient été fabriqués avec les matières les plus dures. Malheureusement la chaleur intense à laquelle ils ont été soumis n'a pas toujours permis d'en faire la détermination pétrographique d'une manière rigoureuse. Messieurs Friedel et Fouquet, de l'Académie des

Sciences, ont bien voulu se charger de ce travail difficile. Voici la liste des roches qui ont pu être déterminées.

Diabase.

Porphyre altéré par la chaleur.

Diabase ophitique.

Quartz.

Géobertite (carbonate de magnésie); ce minéral est fort rare

Porphyre pétrosiliceux avec *quartz globulaire.*

Diorite.

Diorite avec *apatite* abondante.

Diorite quartzifère.

Dolérite (*diabase* à petits éléments).

Calcaire jaune à veinules blanches.

Calcaire siliceux.

Grès argilo micacé.

Calcite rubanée (*marbre onyx*, communément désigné en Égypte, par le nom d'*albâtre*).

Obsidienne.

Je dois ajouter à cette liste des *poteries* plus ou moins siliceuses, qui ont subi de telles températures qu'elles sont entièrement vitrifiées et qu'*a priori*, j'avais pensé avoir à faire à des roches volcaniques du type des basaltes. Ce n'est qu'en les examinant en lames minces sous le microscope qu'il a été possible de retrouver leur nature originelle.

Parmi ces substances, il en est beaucoup qui se rencontrent en masses importantes dans le massif éruptif situé entre Assouan et la mer Rouge; d'autres, telles que la géobertite, sont fort rares au point de vue minéralogique et leur gisement en Égypte n'a pas encore été découvert; d'autres enfin, comme l'obsidienne, sont absolument étrangères à cette partie de l'Afrique, sa constitution géologique ne permettant pas qu'on l'y rencontre.

L'obsidienne abonde dans les îles grecques, on en rencontre également dans l'Arménie et, je crois, aussi dans l'Asie Mineure. Mais ces gisements du verre de volcan sont fort éloignés de la vallée du Nil.

Ce minéral était, dans l'antiquité, considéré comme une substance de grande valeur; sous la XIIe dynastie il servit à la confection des vases montés en or que j'ai découverts dans la galerie des princesses à Dahchour, et M. Maspero m'a montré, autrefois, une tête de statuette en obsidienne faisant partie de sa collection.

Dans la haute antiquité, l'obsidienne fut une matière d'exportation

pour les pays où elle se trouve naturellement; elle était connue de tout temps en Chaldée car, bien que les montagnes voisines n'en renferment pas, j'en ai rencontré dans les stations préhistoriques du Pouchté-kouh, aux confins de la Mésopotamie, et dans les couches néolithiques du tell de Suse. Cette matière semble donc avoir joué, sur une moindre échelle, un rôle analogue à celui du jade oriental à l'époque néolithique.

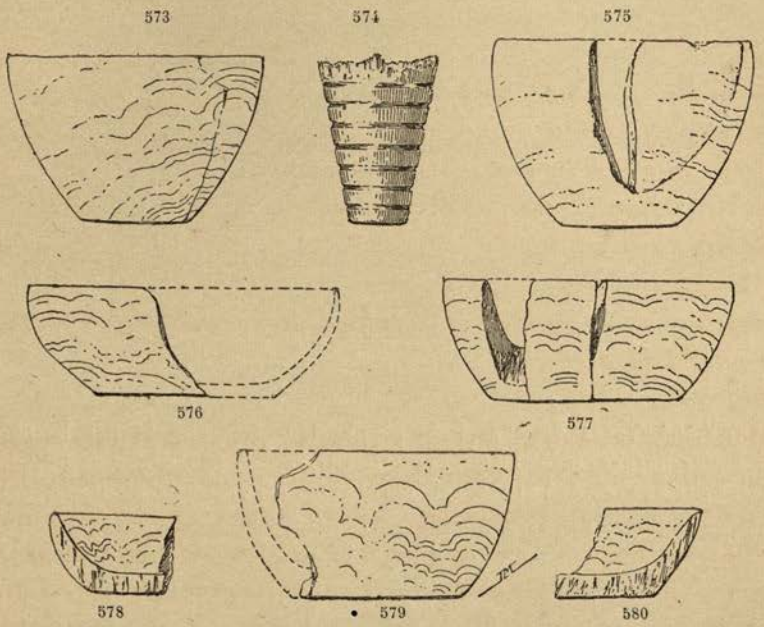

Fig. 573 à 580. — Vases en calcite rubanée (marbre onyx dit albâtre d'Égypte). 1/3 grandeur naturelle.

La présence de l'obsidienne dans la vallé du Nil, dès une époque aussi reculée, est une preuve de plus en faveur des relations très suivies qui existèrent de tout temps entre la Syrie, la Chaldée et l'Égypte. Car, pour le pays des Pharaons, cette pierre est essentiellement asiatique : elle venait probablement par la même voie que le bronze, l'étain et le cuivre qui, je l'ai déjà dit, n'existe pas dans le sol égyptien en quantité suffisante pour fournir aux besoins de la population.

Après avoir parlé de la nature des roches employées par les premiers Égyptiens pour la fabrication de leurs vases, je n'y reviendrai pas, me contentant de traiter de la forme et de la technique de ces objets; le lecteur trouvera dans la légende qui accompagne les figures la désignation précise de la matière qui compose les vases.

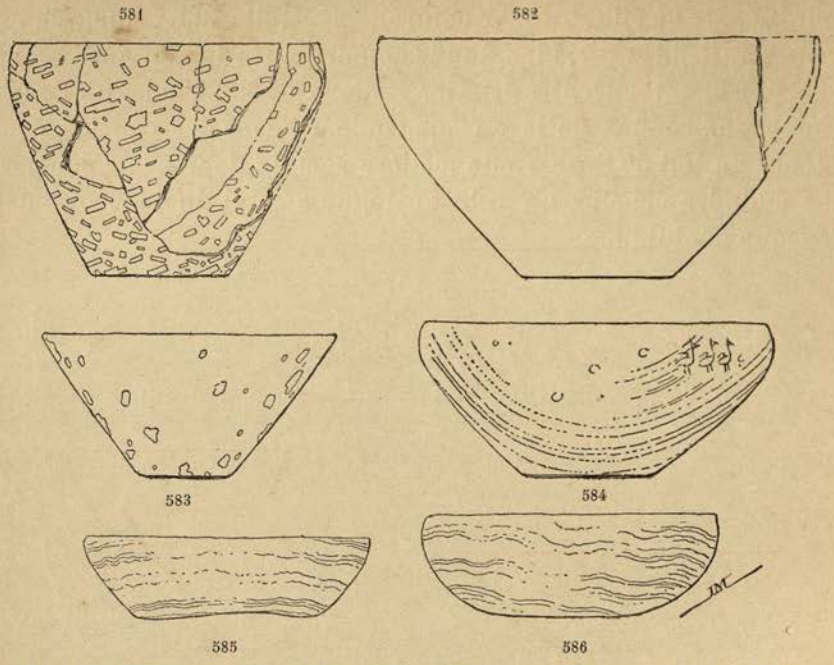

Fig. 581 à 586. Vases. — 581, roche porphyrique très altérée par la chaleur. — 582, pâte siliceuse, probablement poterie vitrifiée. — 583, granit de Syène. — 584, poterie vitrifiée. — 585 et 586, calcite rubanée. 1/3 grandeur naturelle.

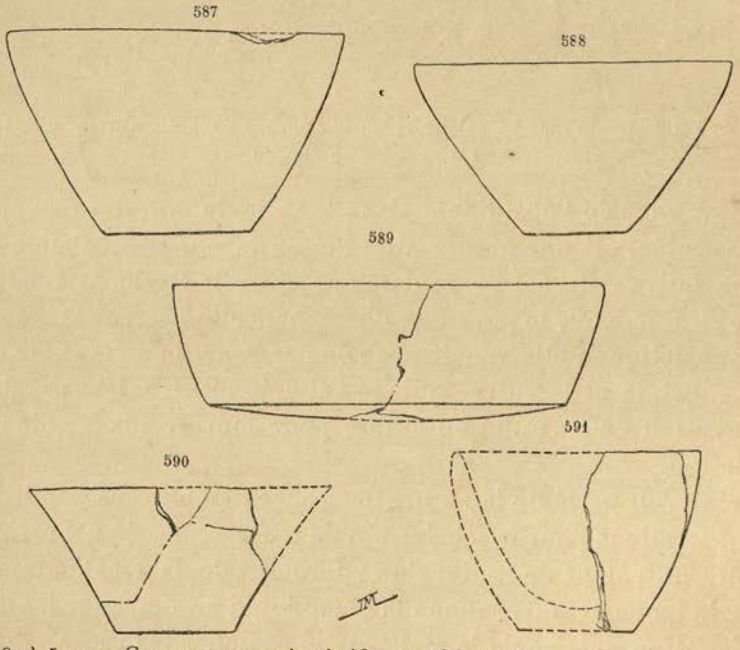

Fig. 587 à 591. — Coupes en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle.

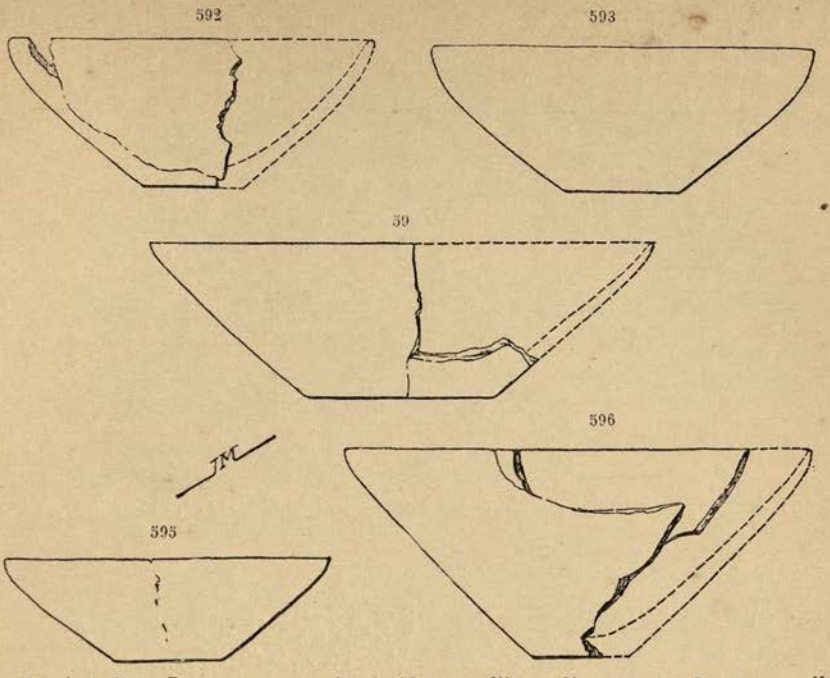

Fig. 592 à 596. — Coupes en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle.

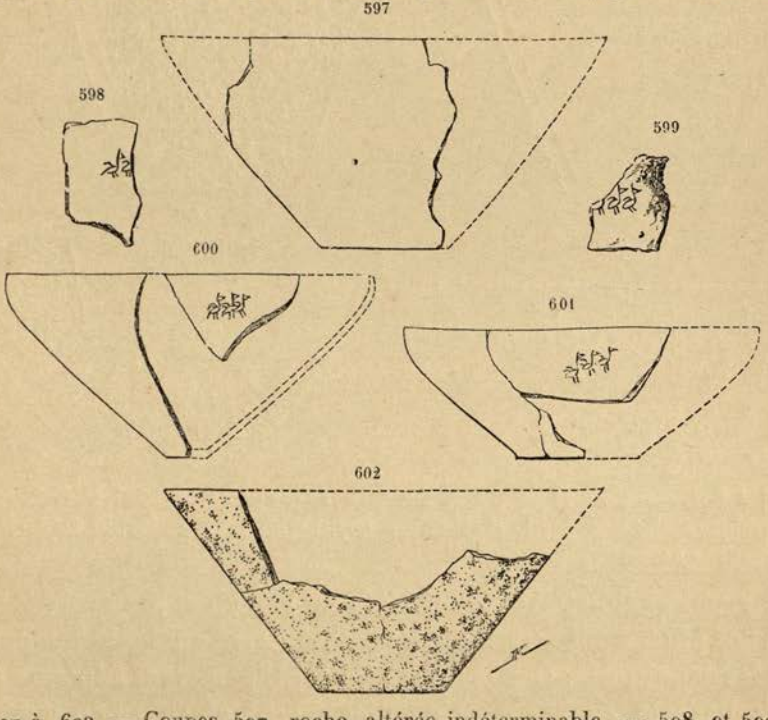

Fig. 597 à 602. — Coupes. 597, roche altérée indéterminable. — 598 et 599, poterie vitrifiée. — 600, grès argilo-micacé. — 601, poterie vitrifiée — 602, diorite 1/4 grandeur naturelle.

Le plat, l'écuelle et la coupe sont les formes les plus simples du vase de pierre ; on les rencontre dans les sépultures indigènes de même que dans les tombeaux pharaoniques ; mais, aux dernières périodes, elles prennent une finesse et une pureté de travail extrême-

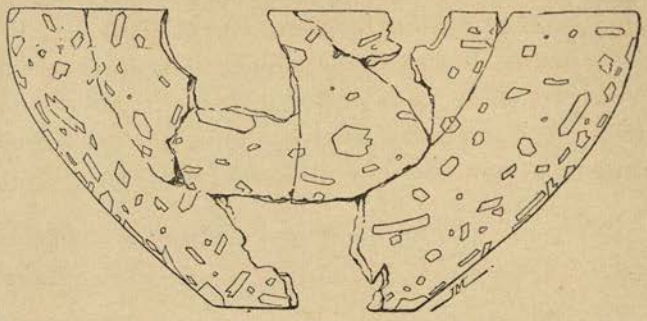

Fig. 603. — Coupe en roche porphyrique altérée par la chaleur. 1/3 grandeur naturelle.

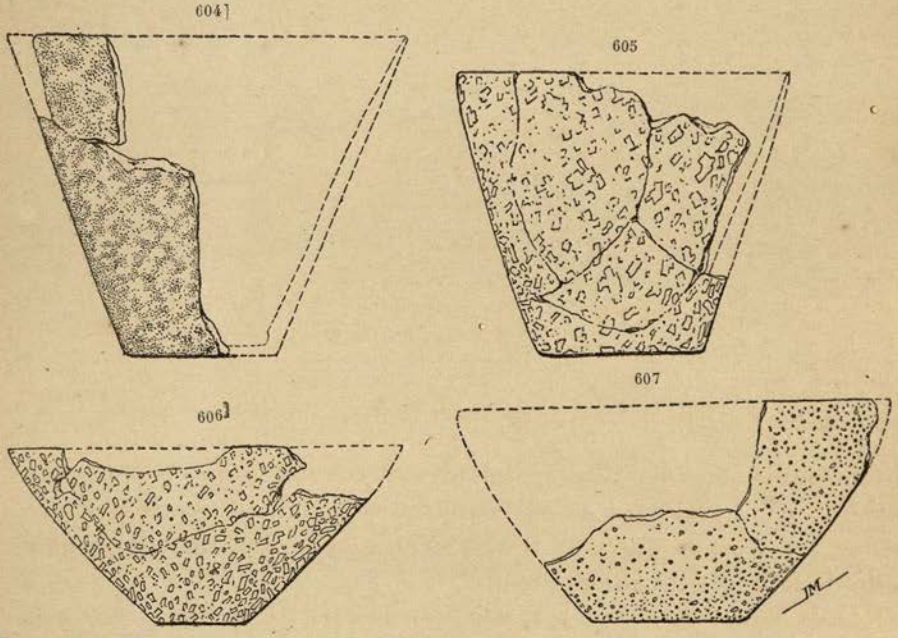

Fig. 604 à 607. — Coupes en pierre dure. — 604, diorite. — 605 et 606, roches porphyriques altérées par la chaleur. — 607, roche indéterminable très altérée. 1/3 grandeur naturelle.

ment remarquables. Au début elles ne semblent pas avoir été tournées, pas plus, d'ailleurs, que les vases de terre qui les accompagnent dans les sépultures ; ce n'est que plus tard, peu avant l'époque où cet usage disparut de l'Égypte, qu'elles furent obtenues au moyen du tour à main.

Les indigènes et les premiers Égyptiens travaillèrent la pierre avec une rare perfection et par les moyens les plus rudimentaires. C'est ainsi qu'ils sculptèrent en albâtre ou en roches dures, telles que le porphyre, des coquilles prenant modèle sur les anodontes et les unios qu'ils rencontraient communément dans le Nil. Il existe plusieurs spécimens de ces œuvres dans nos musées et les exemplaires découverts dans les sépultures royales d'Abydos permettent aujourd'hui de leur assigner une date et de les faire remonter aux temps qui suivirent immédiatement la conquête.

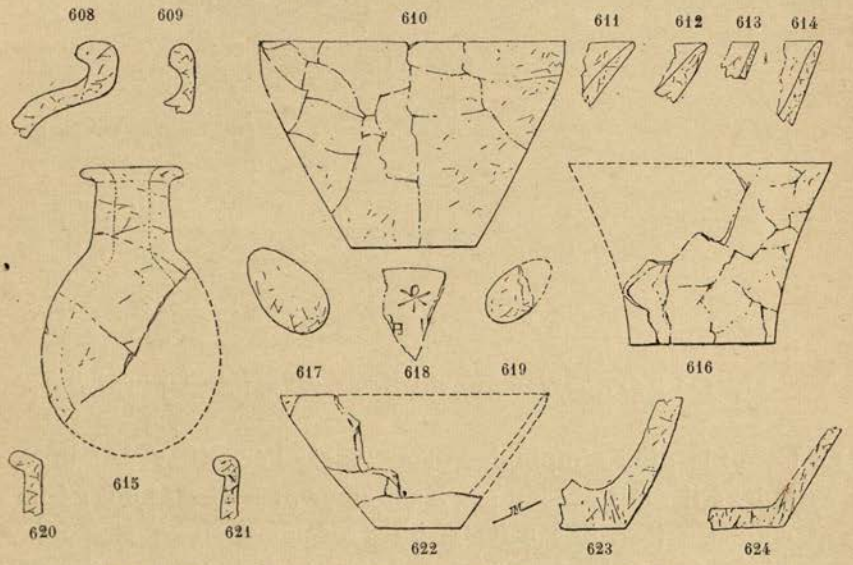

Fig. 608 à 624. — Vases et galets de quartz. 1/4 grandeur naturelle.

Les substances les plus résistantes ne rebutaient pas les ouvriers d'alors ; c'est ainsi que nous voyons à Négadah le quartz prendre toutes les formes (fig. 608 à 624) depuis celle de la coupe jusqu'à celle de la bouteille au col étroit.

En étudiant avec soin les vases en cristal de roche, grâce à la transparence de cette matière, on se rend aisément compte des moyens employés par les ouvriers. Pour donner à l'extérieur sa forme définitive on faisait tourner le bloc à façonner entre deux pièces de bois garnies de sable quartzeux ; pour creuser l'intérieur, on forait un premier trou central à l'aide d'un bâton et de sable, puis, afin d'obtenir des cavités plus larges au delà du col du vase, l'ouvrier employait du gros sable quartzeux qu'il faisait tourner à l'intérieur du vase à l'aide d'un simple morceau de bois.

Les deux mouvements étaient produits séparément, comme le prouvent les épaisseurs inégales résultant de ce que les deux axes, intérieur et extérieur, ne correspondaient pas.

Ce même procédé a été employé pour tous les vases de pierre; les traces sont fort visibles, non seulement sur les objets de quartz, mais aussi sur ceux d'obsidienne (fig. 625 à 627) et sur les perles de cornaline qui parfois abondent dans certaines tombes archaïques.

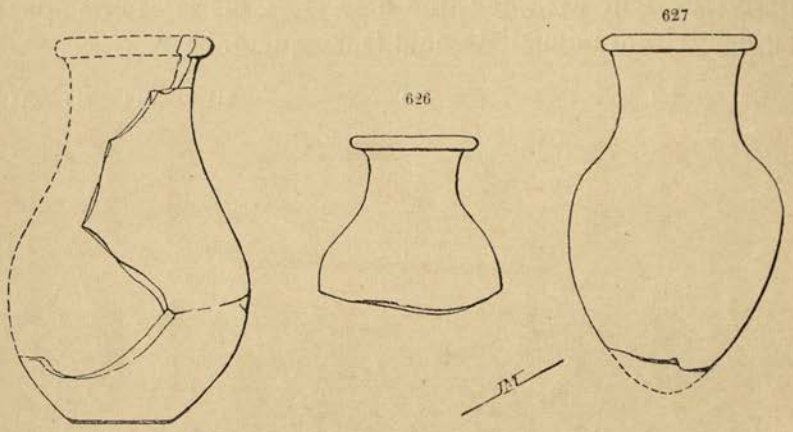

Fig. 625 à 627. — Vases en obsidienne. 2/3 grandeur naturelle.

La forme la plus simple des vases, après l'écuelle et la coupe, est le cylindre; il était obtenu par les mêmes procédés et fait généralement d'albâtre (fig. 628 à 653); plus rarement on en rencontre en pierre dure (fig. 654). Ces sortes de vases étaient ornés d'un large bord et généralement aussi d'une cordelette entourant le cylindre près de son orifice. Les formes en sont extrêmement variées.

A Négadah, je n'ai rencontré que des vases cylindriques entièrement terminés à l'extérieur comme à l'intérieur. Ces vases étaient destinés à l'usage. A 'Om el-Gaab (Abydos), au contraire, la plupart de ces cylindres étaient simplement achevés à l'extérieur, l'intérieur demeurant plein. Ils jouaient alors dans le tombeau un rôle purement conventionnel. Il est à remarquer que les sépultures qui les renfermaient paraissent, par l'ensemble de leur mobilier funéraire, être postérieures au tombeau de Négadah. Déjà l'usage des offrandes prenait ce caractère fictif que nous lui connaissons pendant toute la période pharaonique proprement dite. Aux vases pleins des produits de la terre succédaient les ébauches de ces vases, probablement garnies à leur partie supérieure de quelques graines donnant l'illu-

sion des provisions qui, réellement, eussent dû être déposées dans le tombeau. Plus tard cette supercherie ne suffira plus et les offrandes elles-mêmes, telles que les canards, les oies, les fruits, seront sculptées ou simplement inscrites sur les parois des tombeaux.

Les vases cylindriques d'albâtre sont semblables à ceux de terre grise qui abondent dans les tombes des gens du peuple. Ces deux catégories de récipients correspondaient aux mêmes besoins; mais chez les riches ils étaient faits de pierre plus ou moins précieuse, tandis que les pauvres les fabriquaient en argile.

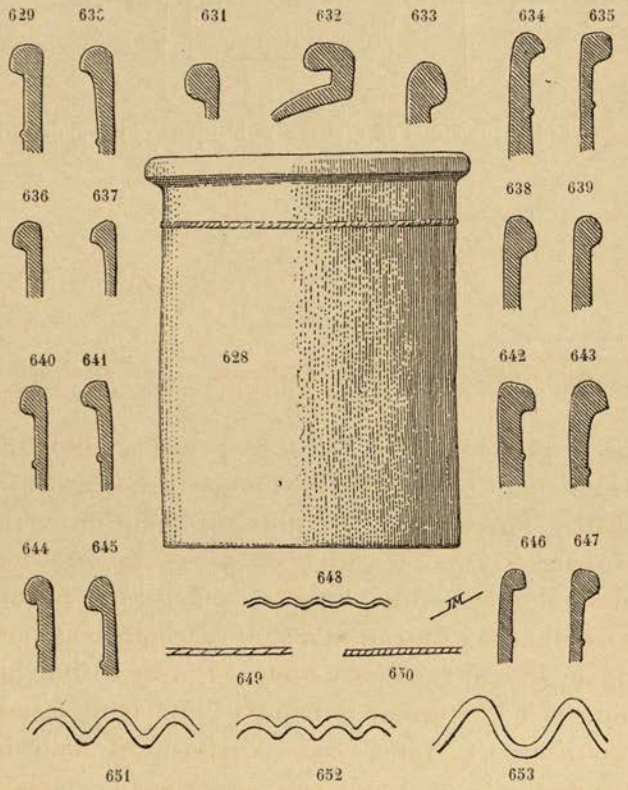

Fig. 628 à 653. — Vase de calcite rubanée (albâtre d'Égypte). — Fig. 629 à 647. Sections de bords de vases en calcite rubanée. — Fig. 648 à 653. Ornements des mêmes vases. 1/4 grandeur naturelle.

Les plus remarquables des vases de ces époques sont ceux que je désignerai sous le nom de *vases globulaires*. Ils présentent la forme d'une sphère aplatie, sont généralement munis d'un fond plat; leur ouverture large est ornée d'un bord très écrasé. Ils portent deux petites anses cylindriques (fig. 655 à 660).

De même que les vases cylindriques de pierre ne sont que la copie des vases de terre semblables, de même les vases globulaires sont

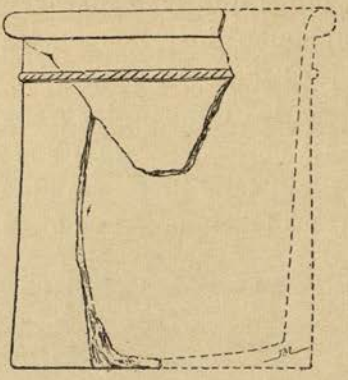

Fig. 654. — Vase cylindrique en diabase ophitique. 1/3 grandeur naturelle.

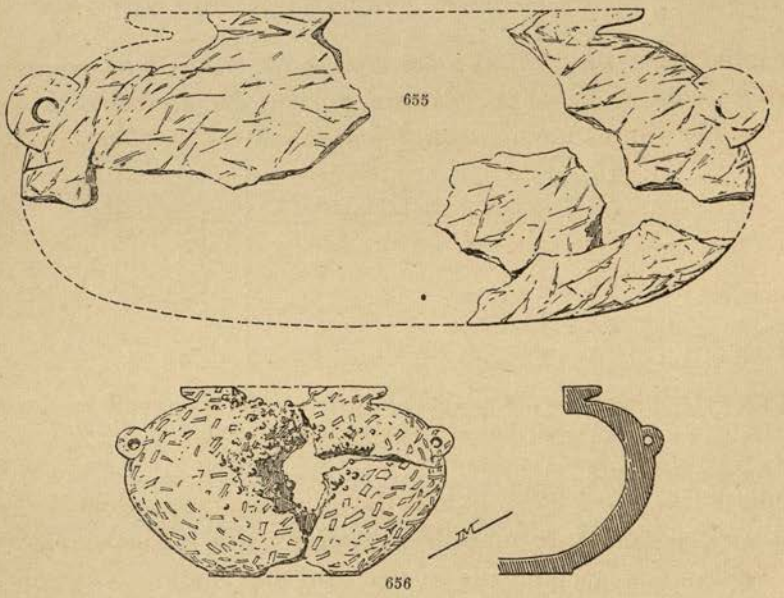

Fig. 655 à 656. — Vases globulaires en roches dures. — 655, roche indéterminable par suite des altérations causées par la chaleur [1]. — 656, roche porphyrique très altérée. 1/3 grandeur naturelle.

semblables à ceux des indigènes sur lesquels, dans la plupart des cas, on recontre des peintures. Nous savons que le type céramique

1. Le tombeau royal renfermait quatre autres vases de cette forme, en porphyre et en roches qu'il n'a pas été possible de déterminer par suite des altérations causées par la chaleur.

est plus ancien que le type lapidaire. Cette forme fut donc empruntée aux indigènes par les conquérants. Elle se continue avec quelques modifications au travers des siècles ; nous en connaissons du Moyen comme du Nouvel Empire ; mais la plupart de ceux que nous possédons dans les musées doivent être attribués aux premiers temps de l'Ancien Empire ; le fait est aujourd'hui hors de doute.

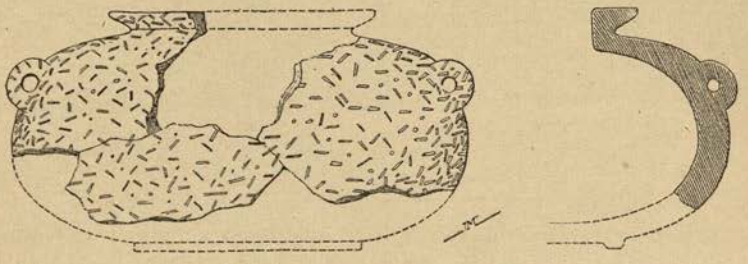

Fig. 657. — Vase globulaire en porphyre. 1/4 grandeur naturelle.

A Gebel Tarif, en 1896, il a été trouvé un vase de ce groupe dont les anses sont ornées d'or. D'autres portent des anneaux de cuivre, de telle sorte que, même avant les découvertes de Négadah, il était

Fig. 658 à 660. — Vases. — 658, porphyre altéré. — 659, poterie siliceuse vitrifiée. — 660, diorite. 1/4 grandeur naturelle.

possible d'assigner à ces objets la date qui leur appartient. Les silex taillés et l'ensemble du mobillier funéraire qui les accompagnaient dans les tombes ne pouvant laisser subsister aucun doute sur leur très haute antiquité.

Le tombeau royal de Négadah renfermait trois petits vases en géobertite (fig. 661 à 663) qui doivent aussi être rangés dans cette catégorie ; bien qu'ils soient plus élancés et qu'ils se rapprochent plus des formes postérieures, les inscriptions que portent ces petits vases prouvent qu'ils sont contemporains des autres objets du monument.

Les plus intéressants dans la classe des vases globulaires sont sans contredit ceux qui sont ornés de côtes (fig. 664 et 665), car

ils n'ont pu être faits au tour et le travail en est d'une régularité mathématique. On s'explique difficilement comment, sculptant une roche aussi dure qu'est le porphyre pétro-siliceux, les artistes de ces époques si lointaines, privés des moyens mécaniques puissants dont nous disposons aujourd'hui, purent couper la pierre avec

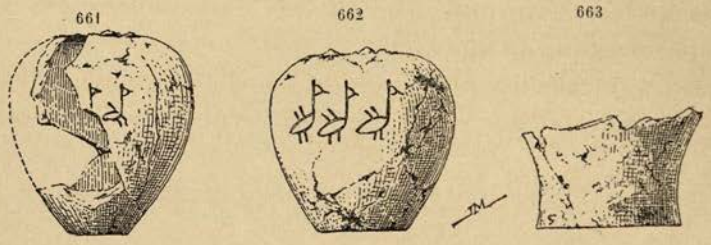

Fig. 661 à 663. — Vases en géobertite. 2/3 grandeur naturelle.

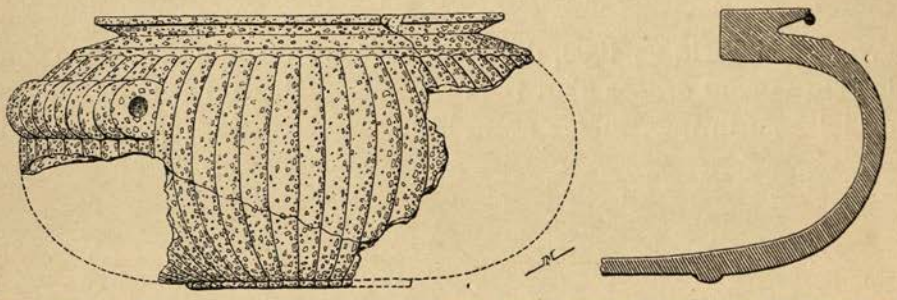

Fig. 664. — Vase en porphyre pétro-siliceux avec quartz globulaire. 1/4 grandeur naturelle.

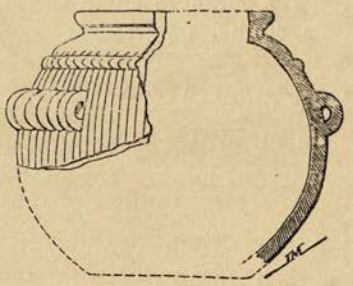

Fig. 665. — Vase en calcaire rose veiné de blanc. 2/3 grandeur naturelle.

une précision aussi parfaite sans émousser les angles, sans faire la moindre faute. L'épure seule d'un de ces vases est déjà une œuvre délicate dénotant des études artistiques très avancées. Les formes sont souples et élégantes, les diverses parties du vase, la grosseur des côtes, la proportion des parties lisses, la forme et la posi-

tion des anses, les dimensions du fond sont calculées avec un tel soin que, de nos jours encore, il serait bien difficile d'obtenir un ensemble plus parfait.

Ces vases sont, d'ailleurs, beaucoup plus rares que les autres; le tombeau royal de Négadah n'en avait jamais renfermé plus de cinq ou six; les sépultures d'Om el-Gaab en contenaient aussi; mais, dans les nécropoles où furent ensevelis les particuliers, ces sortes de vases sont presque introuvables.

Parmi les formes les plus singulières du monument de Négadah, je dois encore citer des vases (fig. 667) ornés de deux côtes aiguës

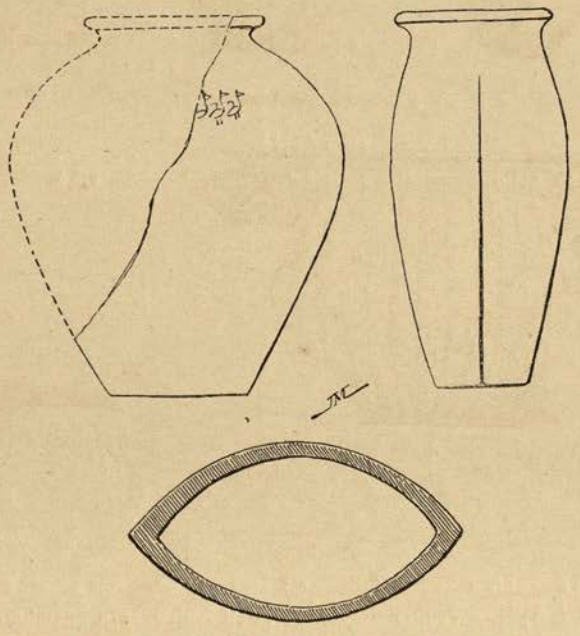

Fig. 667. — Vase en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle.

et faits de terre. Ils ont été vitrifiés et fondus à tel point par l'incendie qu'*à priori* j'avais pensé qu'ils avaient été taillés dans une roche dure siliceuse. L'examen au microscope de leur composition m'a seul fait revenir de cette erreur. Cette forme, que nous ne connaissons pas dans la poterie des indigènes, n'existe pas non plus dans la céramique postérieure aux premières dynasties; elle semble être spéciale aux débuts de la civilisation égyptienne.

Avant que d'en terminer avec la description des vases qui m'ont été livrés par la fouille du tombeau royal de Négadah, je dois citer

une série de petits pots d'ivoire (fig. 668 à 678) qui malheureusement ont été brisés et déformés par la chaleur. Ces objets sont d'une extrême délicatesse. Beaucoup de ces vases étaient cylindriques (fig. 668 à 671); ils présentent alors en réduction les formes et les ornements des vases cylindriques d'albâtre ou de terre cuite. D'autres (fig. 672 à 678) étaient renflés en leur milieu. Quant à l'usage auquel ils étaient destinés, il est fort difficile de se prononcer. Leur petitesse ne permet que de les attribuer à la toilette ; ils contenaient probablement des kohls, des pommades ou des parfums.

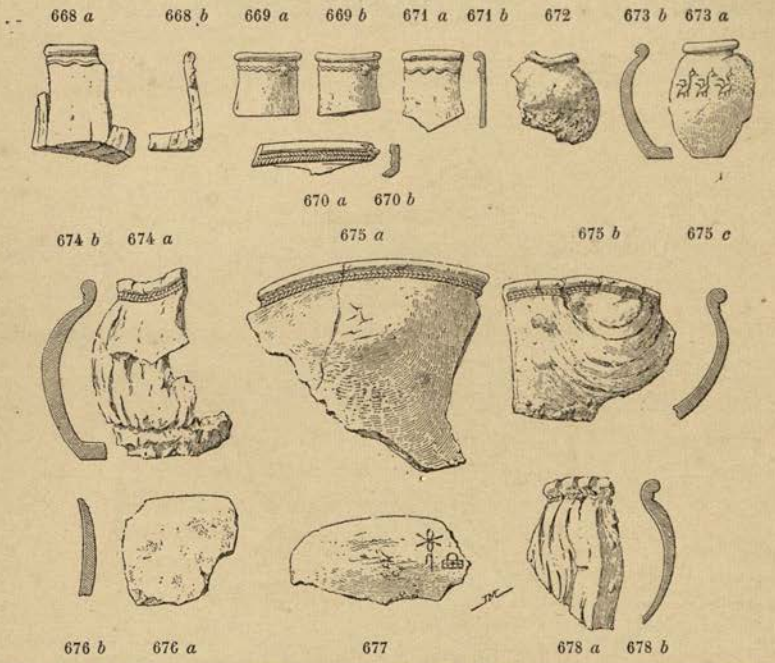

Fig. 668 à 678. — Fragments de vases en ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

Dans les fouilles d'Abydos, M. E. Amélineau a rencontré quelques-uns de ces petits vases d'ivoire entiers et en bon état de conservation. Je crois qu'ils ne renfermaient rien.

Parmi les nombreux morceaux d'albâtre demi-calcinés et réduits en chaux que les fouilles m'ont fournis, j'ai rencontré trois fragments d'un support de vases qui fort heureusement m'ont permis de reconstituer l'objet en entier (fig. 679). Ce support, formé d'un tronc de cône, était percé de trous triangulaires sur tout son pourtour et en tout semblable à ceux, faits de terre cuite, que nous rencontrons dans les tombes de l'Ancien Empire.

Un autre fragment de la même matière avait appartenu à une table d'offrandes. J'ai reconstitué le monument complet (fig. 680) d'après

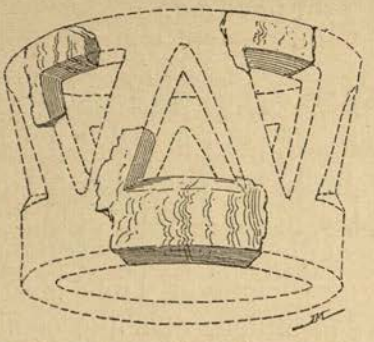

Fig. 679. — Support de vase en calcite rubanée. 1/4 grandeur naturelle.

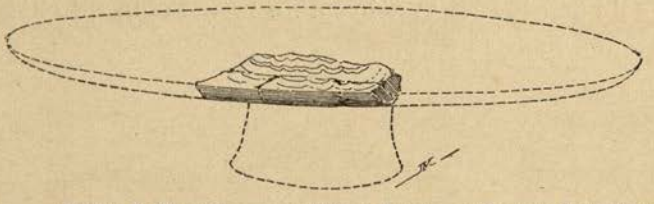

Fig. 680. — Table d'offrandes en calcite rubanée. 1/8 grandeur naturelle.

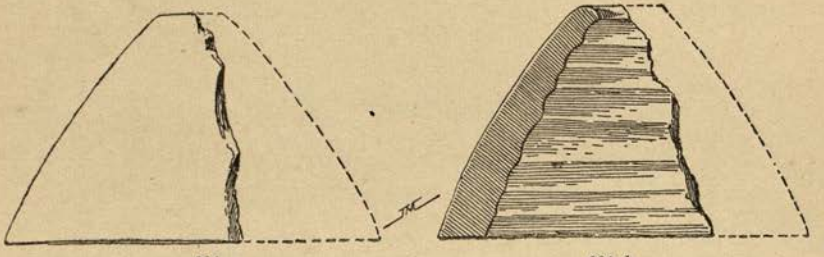

681 *a* 681 *b*

Fig. 681. — Cône en diabase ophitique. 2/3 grandeur naturelle.

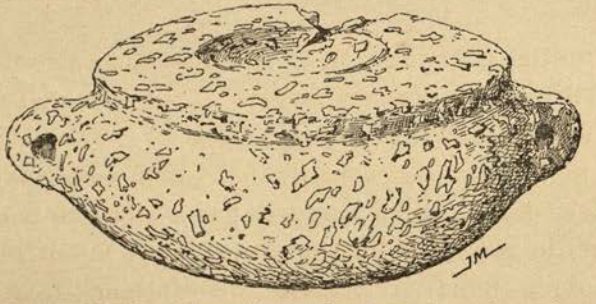

Fig. 682. — Mortier en porphyre altéré. 2/3 grandeur naturelle.

des objets semblables trouvés dans des sépultures particulières appartenant à la même époque.

Enfin je citerai un cône (fig. 681) et une sorte de mortier (fig. 682) dont l'usage m'est inconnu et qui gisaient également au milieu des cendres et des scories du tombeau.

Meules. — Nous avons vu que les grandes jarres renfermaient du blé et de l'orge; l'existence des céréales nous est encore prouvée par la présence de meules destinées à les écraser. Ces meules (fig. 683 et 684) sont analogues à celles que nous voyons représentées sur les mastabas et que fournissent certaines figurines de l'Ancien Empire. Elles se composent d'une pierre elliptique formant mortier, creusée en son milieu, et d'une meule à main, elle aussi elliptique, mais plus petite et destinée à être mue sur la plus grande. Ces sortes de meules sont encore d'un usage courant chez les Barbarins d'Assouan et de la Nubie.

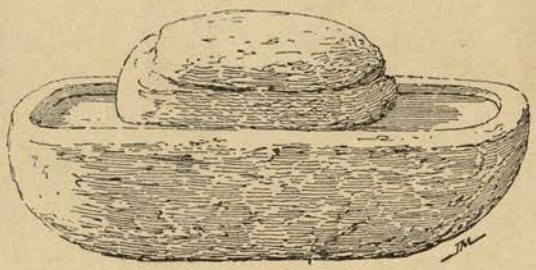

Fig. 683. — Moulin à bras en grès jaune. 2/9 grandeur naturelle.

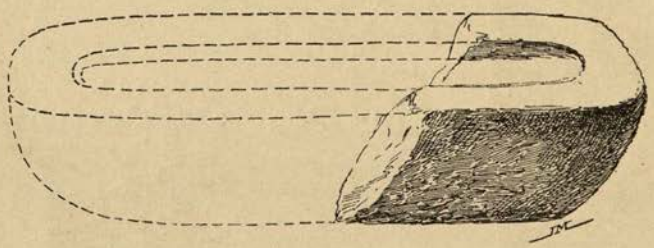

Fig. 684. — Mortier (?) en granit. 2/3 grandeur naturelle.

Meubles. — Si nous en jugeons par les fragments qui, malgré l'incendie du tombeau, sont parvenus jusqu'à nous, les meubles étaient très nombreux; quant à leur travail, il surpasse tout ce qu'il était possible d'imaginer pour une époque en apparence encore aussi barbare. Les pieds de coffrets d'ivoire, entre autre, sont des plus remarquables. Chaque coffret en portait quatre figurant deux à deux

les pieds de devant (fig. 686) et de derrière (685) d'un taureau. J'ai eu l'heureuse chance d'en trouver une paire complète appartenant au même meuble. Bien qu'ayant été calcinés ils sont demeurés intacts et portent encore les tenons qui les fixaient au corps du coffret. L'ar-

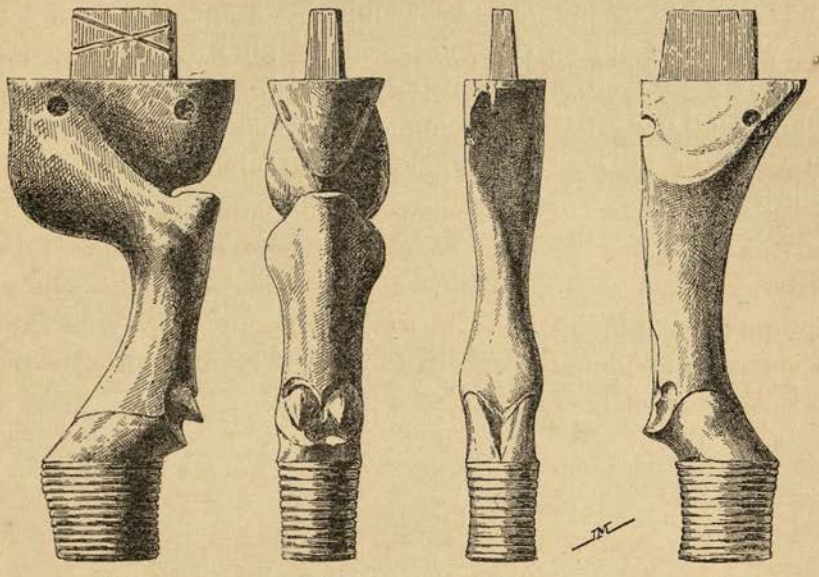

685 *a* 685 *b* 686 *a* 686 *b*

Fig. 685 et 686. — Pieds de meuble en ivoire. Grandeur naturelle.

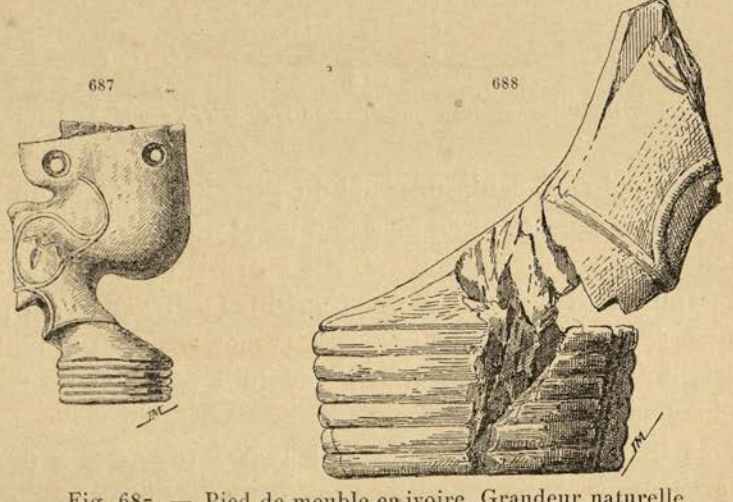

Fig. 687. — Pied de meuble en ivoire. Grandeur naturelle.
Fig. 688. — Fragment de pied de meuble en ivoire. 2/3 grandeur naturelle.

tiste qui les sculpta a fait preuve d'une grande habileté, car les proportions et la sincérité des moindres détails sont frappantes.

Un autre pied de derrière (fig. 687) entier lui aussi, est extrême-

ment curieux par la proéminence intentionnellement marquée des veines; il rappelle la manière dont les sculpteurs ninivites représentèrent les pieds des taureaux ailés et à face humaine de Korsabad,

Nous ne possédons que des débris d'un quatrième pied d'ivoire semblable au précédent mais beaucoup plus grand (fig. 688). J'ai reconstitué le peu qui en reste en recollant plus de vingt morceaux différents. Ce travail m'a permis de me rendre compte de la taille de ce morceau d'ivoire; il était semblable à ceux que M. Amélineau a trouvés à 'Om el-Gaab et que, malheureusement, il n'a pas encore publiés.

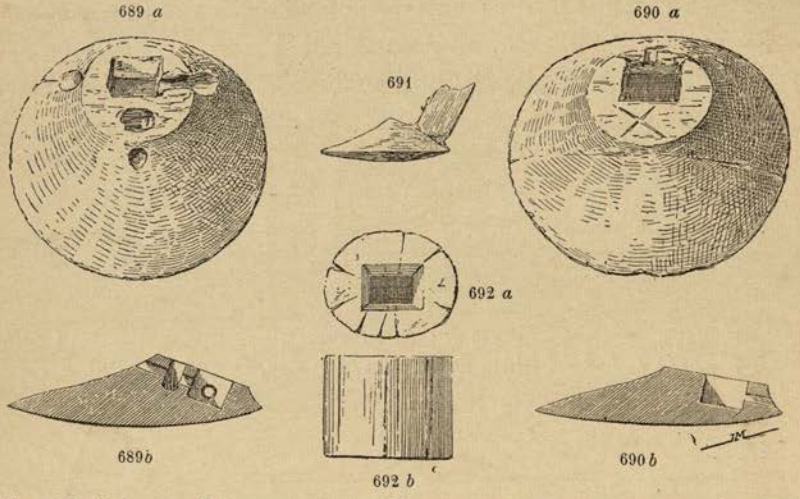

Fig. 689 à 692. — Fragments de meubles en ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

La technique de ces sculptures est du plus haut intérêt en ce qui concerne les origines des arts pharaoniques; nous y retrouvons des traces indéniables d'une parenté étroite entre la civilisation des premiers Égyptiens et celle de l'Assyrie. Plus tard, dans l'art pharaonique des époques postérieures, ces caractères se perdent, mais c'est surtout dans les œuvres archaïques qu'il convient de faire des rapprochements.

D'autres fragments de meubles en ivoire (fig. 689 à 692) sont moins artistiques, leur usage ne saurait être défini d'une manière précise. Ce sont des disques d'ivoire et des dés qui peuvent aussi bien avoir été employés comme pommeaux que comme pieds de coffrets ou de meubles.

Les meubles et les coffrets étaient en ivoire (fig. 693 à 695), en bois

du pays et en ébène[1] (fig. 696 et 697). Parmi les nombreux fragments de charbon qui se trouvaient dans le tombeau, j'en ai rencontré un

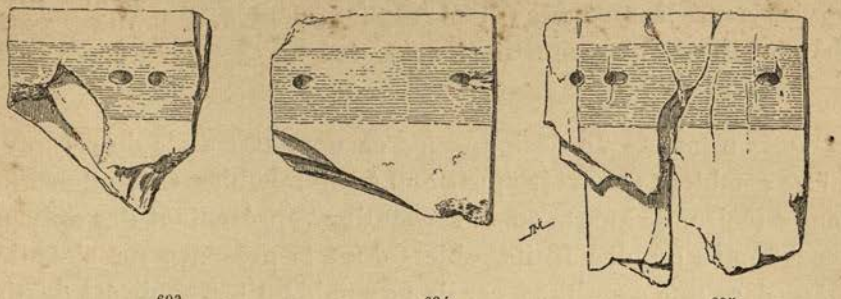

693 694 695

Fig. 693 à 695. — Fragments d'un coffret en ivoire. 1/2 grandeur naturelle.

696

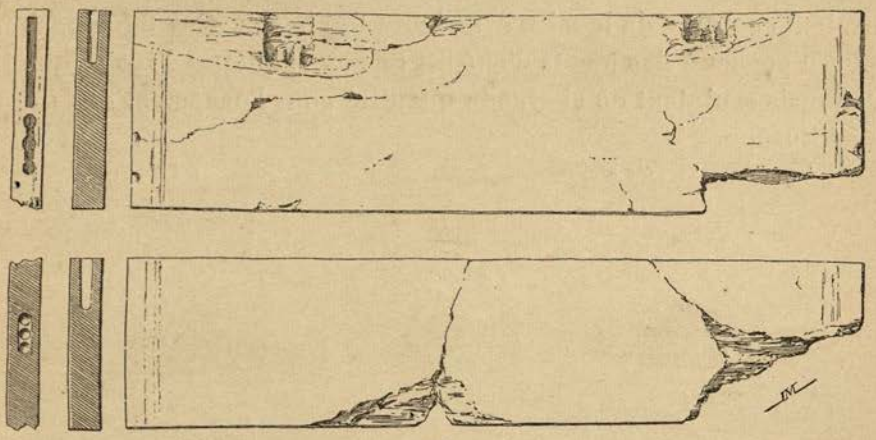

697

Fig. 696 et 697. — Fragments d'un meuble en ébène. 1/2 grandeur naturelle.

grand nombre présentant encore la forme de planchettes portant des mortaises ou des tenons. Mais ces débris n'ont pu être conservés. Les

1. On sait qu'une espèce appartenant à la famille des légumineuses, le *Dalbergia Melanoxylon*, indigène de l'Afrique, fournit un bois d'ébène de très bonne qualité. « Dans le bassin du Nil, d'après le Dr G. Schweinfurth (*Pflanzengeographische Skizze des Gesammten Nil-Gebiets... in Peterman's Mittheilungen*, 1868, p. 62), il compte parmi les espèces importantes de la région des forêts (Waldgebiet), limitée au nord par un angle rentrant dont le sommet serait à Gondokoro et dont les deux côtés aboutiraient l'un au nord-ouest à El-Obeid, l'autre au nord-est à Massaoua. Il est bien permis de supposer que c'est ce même ébénier qui jadis se rencontrait en abondance dans l'île de Meroe (Strabon) et pouvait se rencontrer quoique rarement jusqu'à Syène (Pline) » (Dr G. Beauvisage, *Recherches sur les bois pharaoniques*, II. *Le bois d'ébène ds. Recueil des travaux*, etc..., vol. XIX, p. 17). Cette espèce semble être celle que les Égyptiens nommaient Habni (ἔβενος, *ebenus*, ébène).

meubles étaient donc fort nombreux dans cette sépulture; quant à leur forme générale nous n'en connaissons rien, les vestiges qui sont parvenus jusqu'à nous étant trop fragmentés pour qu'il soit possible de tenter une reconstitution.

Objets d'art. — Je désigne sous ce nom une série de sculptures qui ne semblent pas avoir appartenu à des meubles. Ce sont des figurines d'ivoire, de quartz ou de serpentine représentant des animaux, des hommes ou des fruits, objets dont la présence ne s'explique guère dans une sépulture, car ils ne semblent pas avoir été destinés à rappeler au mort dans l'autre vie les principaux actes de son existence terrestre, comme les Égyptiens des époques postérieures avaient coutume de le faire dans leurs tombeaux. Ces figurines font plutôt penser à des jouets d'enfants ou aux statuettes d'ivoire que les Japonais sculptent en si grande quantité pour l'ornement des salons de l'Europe.

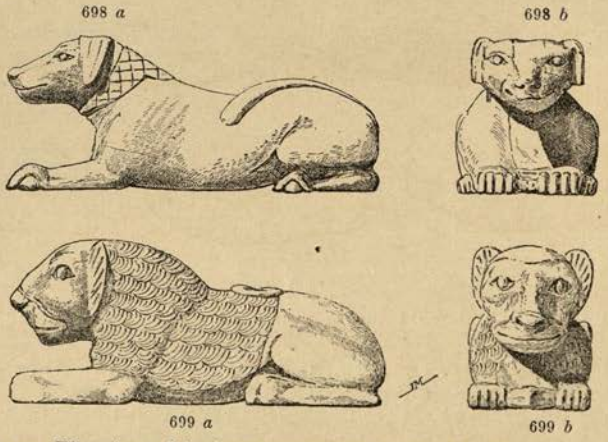

Fig. 698 et 699. — Figurines d'ivoire représentant une chienne et un lion. Grandeur naturelle.

La figure 698 représente la figurine d'ivoire d'une chienne couchée sur le ventre, les pattes de devant allongées, les membres postérieurs repliés sous le corps ; la queue est relevée sur le dos, le cou est entouré d'un collier. Le tombeau royal de Négadah contenait au moins quatre statuettes semblables.

La figure 699 est l'image d'un lion également en ivoire; la position de l'animal est la même que dans les figurines représentant des chiennes.

J'ai également rencontré une statuetette de lion en cristal de roche (fig. 700) plus grossièrement sculptée à cause de la grande dureté de la matière, mais présentant les mêmes formes et la même position. Ce

Fig. 700. — Figurine de cristal de roche représentant un lionceau. Grandeur naturelle.

quartz renferme des inclusions de tourmaline (?) en aiguilles très fines, surtout abondantes dans la partie du bloc dont le sculpteur a façonné la tête de l'animal.

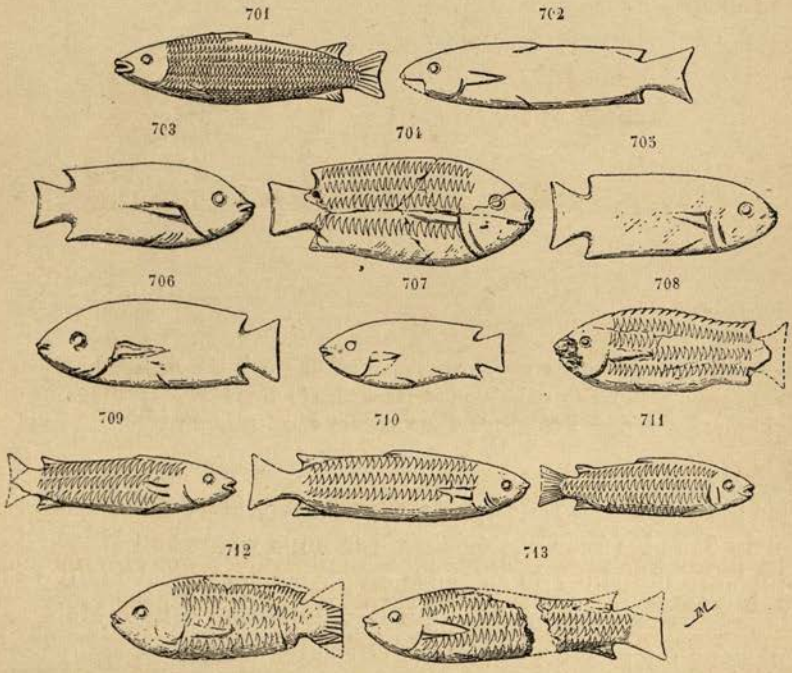

Fig. 701 à 713. — Figurines d'ivoire représentant des poissons. 1/2 grandeur naturelle.

Les lions d'ivoire sont, si nous en jugeons par la grosseur de la tête, des animaux adultes, tandis que la statuette de quartz figure un lionceau. Ces sculptures sont fort remarquables par leur exécution,

elles dénotent une observation très attentive de la nature et, de même que les pieds de meubles en ivoire, elles présentent des analogies frappantes avec les représentations du même genre provenant de la Chaldée. Les tombes d'Abydos en renfermaient également, et l'on peut voir dans les collections rapportées par M. E. Amélineau un lion d'ivoire semblable à celui du tombeau de Négadah.

Les poissons étaient largement représentés dans le mobilier funéraire du roi de Négadah; ils appartenaient peut-être à un collier, car chacun d'eux porte à la bouche un trou de suspension. Ces figurines d'ivoire (fig. 701 à 713) sont d'une exécution très remarquable, les diverses parties de l'animal sont reproduites avec une telle fidélité qu'il est aisé de retrouver le nom de chacun des poissons qui a été

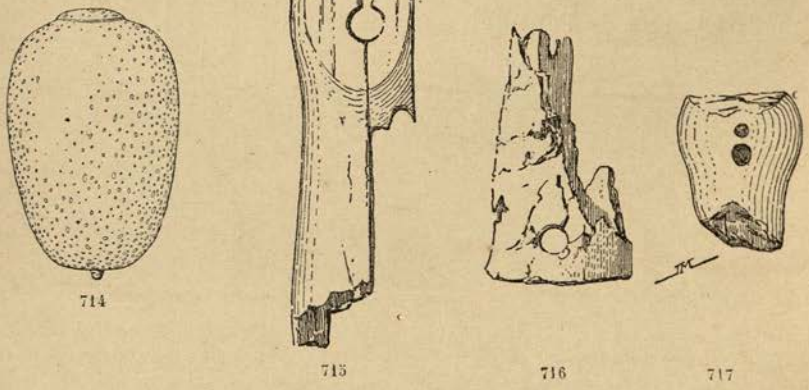

714 715 716 717

Fig. 714. — Figurine en roche vitreuse verdâtre tachetée de blanc représentant le fruit d'un palmiste indéterminé. 1/2 grandeur naturelle.
Fig. 715 à 717. — Fragments d'une statuette articulée en ivoire. 3/4 grandeur naturelle.

pris pour modèle. L'usage de représenter les poissons ne s'est pas perdu dans les âges postérieurs, car nous voyons au Musée de Gizeh plusieurs figurines de ce genre en pierre verte provenant de San-el-Hagar et remontant à l'époque des dynasties saïtes. Mais alors les poissons de pierre étaient des offrandes ou des ex-voto, tandis que ceux de Négadah faisaient probablement partie d'un bijou.

Je citerai encore parmi les objets d'art que renfermait le tombeau royal le fruit d'un palmiste indéterminé (fig. 714) fait d'une roche vitreuse dont la pâte verte est mouchetée de blanc (ce fruit ne peut être confondu avec celui du palmier Doum qui est bien moins allongé),

et des fragments de statuettes en ivoire (fig. 715 à 720) représentant des êtres humains. Malheureusement l'état dans lequel se trouvent ces petits objets ne permet pas de les reconstituer.

Comme on le voit, dès cette époque reculée, la sculpture jouait un très grand rôle dans les arts. Elle est très développée et ses productions ne ressemblent en rien aux timides essais dont nous avons

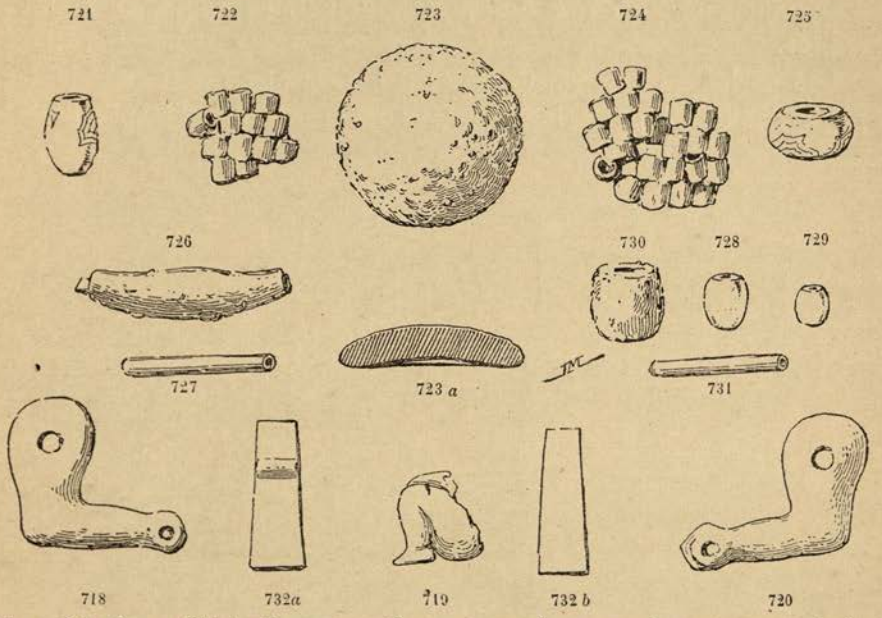

Fig. 718 à 732. — Objets divers. — 718, 719 et 720, fragments de statuettes en ivoire. — 721, 725, 728 et 729, perles d'agathe et de cornaline. — 723, bouton de cuivre. — 730, perle de cuivre. — 722, 724, 726, 727 et 731, perles en pâte émaillée bleue. — 732, plaquettes d'ivoire d'hippopotame. 11/12 grandeur naturelle.

constaté l'existence chez les indigènes. La sculpture pharaonique, dès son début, présente des qualités d'observation et de rendu qui ne peuvent découler des efforts naïfs qui l'ont précédée sur le sol égyptien. C'est ailleurs que dans la vallée du Nil que nous devons aller chercher les origines de cet art et, sur ce point encore, nous constatons une influence asiatique très prononcée.

Bijoux. — La bijouterie de cette époque semble avoir été encore très rudimentaire; car, bien que la sépulture royale de Négadah n'eût pas été spoliée, les scories ne dénotent pas que les métaux précieux y fussent en quantité importante; c'est à peine si, en dehors d'une grosse perle d'or dont je parlerai plus loin, quelques grenailles im-

perceptibles d'or se trouvaient dans les cendres. Par contre, j'ai rencontré une grande quantité de perles de pâte vernissée, les unes faisant partie de réseaux (fig. 722 et 724), les autres ayant été probablement employées dans des colliers (fig. 726, 727 et 731), des perles de cornaline (fig. 721, 725, 728 et 729), une perle de cuivre (fig. 730), un bouton de même métal (fig. 723), et de petites pendeloques d'ivoire d'hippopotame (fig. 732) qui probablement, autrefois, ornaient un collier.

Les perles de pâte vernissée sont bleues et en tout semblables à celles des temps postérieurs. Elles ne se rencontrent jamais dans les

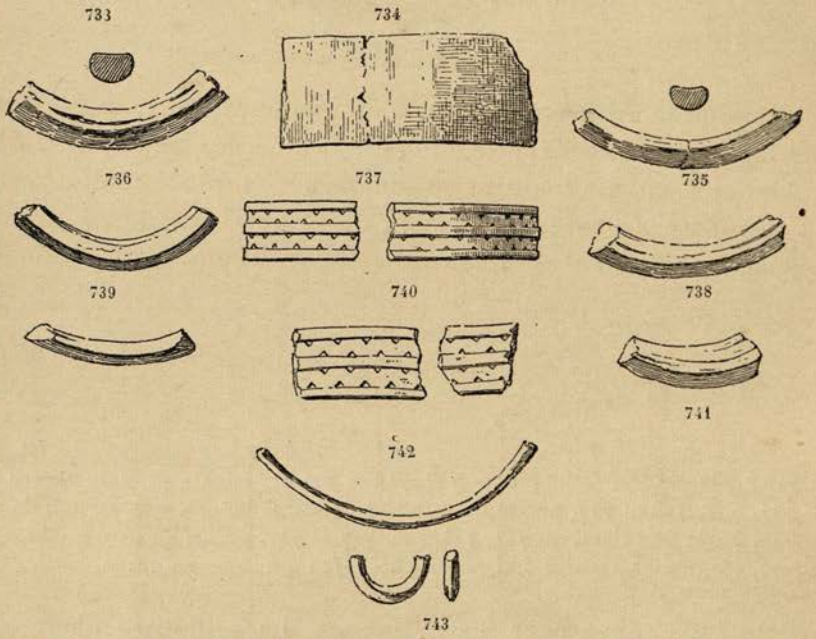

Fig. 733 à 743. — Fragments d'anneaux et de bracelets. — 733, 735, 736, 737, 739, 740, ivoire. — 734 et 742, écaille de tortue. — 738 et 743, nacre. 2/3 grandeur naturelle.

sépultures néolithiques et n'apparaisssent qu'en même temps que les métaux. L'art de l'émailleur était encore dans l'enfance, lors de la construction du monument de Négadah ; peu de temps après il s'était développé au point de produire des vases émaillés d'assez grandes dimensions [1]. Quant à l'origine des poteries vernissées, je ne la crois pas africaine, m'appuyant sur ce fait, entre autres, que, dans un dolmen

1. Fouilles de 1897 à 'Om-el-Gaab.

très ancien, j'ai trouvé dans le nord de la Perse un vase en terre émaillée.

Les bracelets étaient nombreux dans le monument. J'en ai retrouvé un grand nombre de fragments (fig. 733 à 742); ils étaient en nacre, en ivoire et en écaille de tortue, aussi devons-nous penser que la plupart ont été détruits par l'incendie. Les bagues (fig. 743) étaient plus rares. Je n'en ai rencontré qu'un fragment.

Le seul bijou réellement précieux du tombeau est une longue perle d'or (fig. 744) ornée d'une spirale; elle ne porte aucune trace de sou-

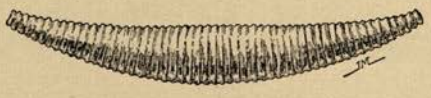

Fig. 744. — Perle d'or. Grandeur naturelle.

dure et semble avoir été découpée en pleine pièce. L'or est fort rare dans les sépultures de cette époque. Il en a été rencontré à Abydos et à Gébel-Tarif. La soudure ne semble pas avoir été connue, car dans une garniture de couteau de silex de Gébel-Tarif, les deux feuilles d'or sont cousues entre elles comme le serait une étoffe ou du cuir, à

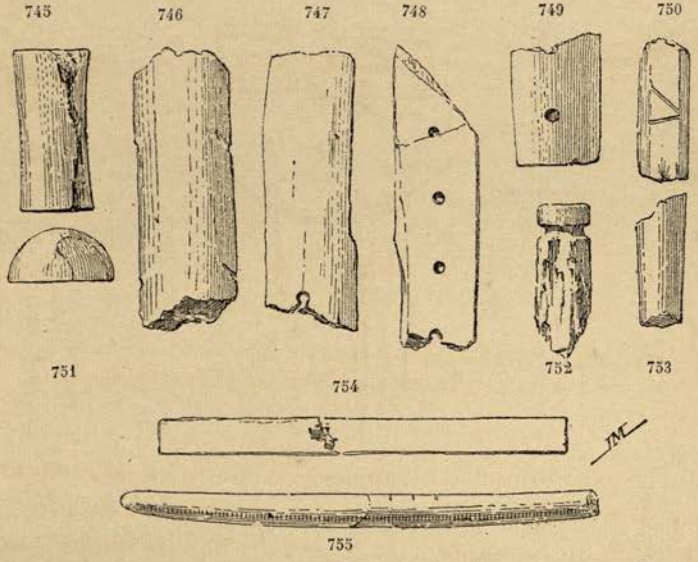

Fig 745 à 755. — Fragments d'ivoire. 2/3 grandeur naturelle.

l'aide d'un fil métallique passé dans des œillets. Quant au métal lui-même, il est toujours très impur et mélangé d'argent. Les fondeurs de cette époque, ne connaissant pas encore les procédés d'affinage,

employaient l'or tel qu'il était fourni par la nature, c'est-à-dire à l'état d'électrum.

En dehors des objets que je viens de citer, le tombeau renfermait encore un grand nombre de fragments (fig. 745 à 766), ou de petits objets dont l'usage m'est inconnu. Ils sont en ivoire, en os, en corne,

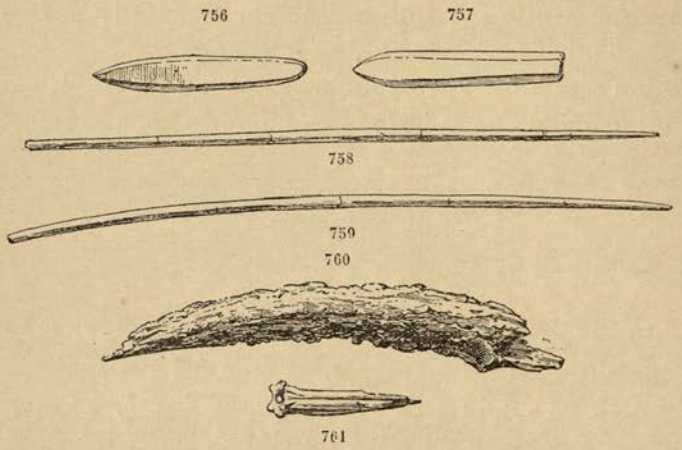

Fig. 756 à 759. — Instruments d'ivoire. — Fig. 760, corne de gazelle. — Fig. 761, os de poisson. 1/2 grandeur naturelle.

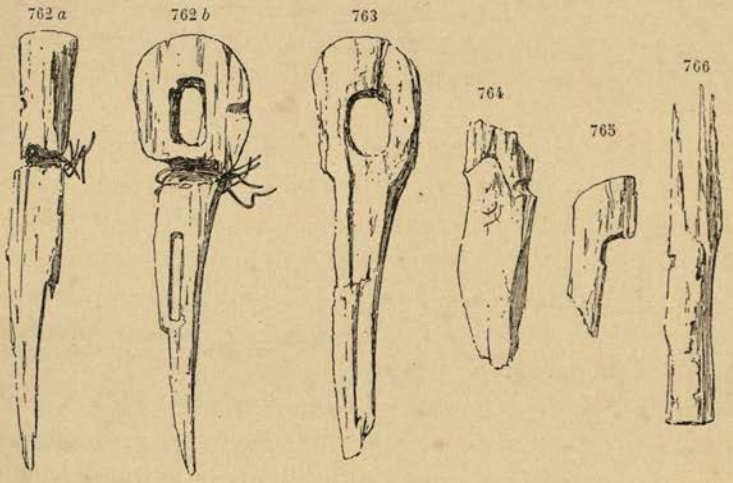

Fig. 762 à 766. — Fragments de bois. 1/2 grandeur naturelle.

en bois quelquefois garni de fils de cuivre. Je ne les cite que pour rendre absolument complète la description du mobilier que renfermait le monument royal de Négadah.

En parlant des usages des indigènes, au chapitre qui précède, j'ai

émis l'opinion d'après laquelle les figurines animales en stéatoschiste ne seraient autres que des amulettes funéraires ou des représentations ayant trait aux croyances religieuses. Je ne puis donner cette explication relativement aux plaques de la même roche dont j'ai trouvé bon nombre dans la tombe royale de Négadah. Ces plaques (fig. 767 et 768) sont rectangulaires ou carrées, elles portent sur les

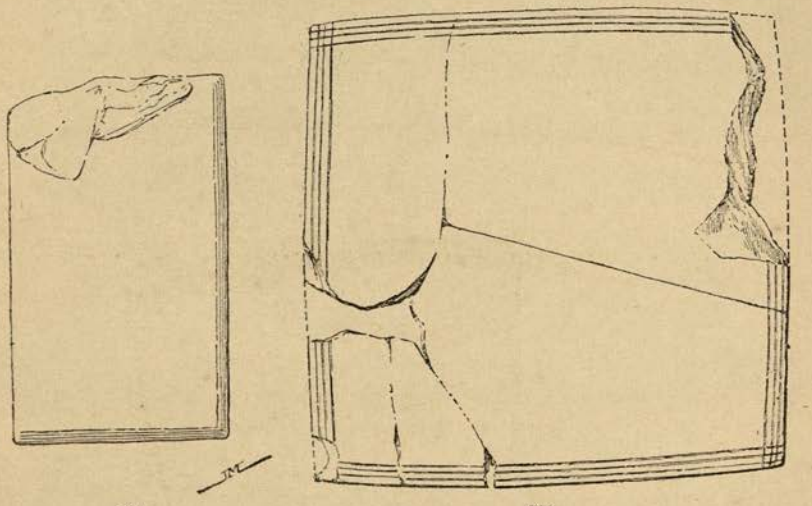

767 768

Fig. 767 et 768. — Plaques de stéatoschiste. 1/3 grandeur naturelle.

bords deux lignes gravées en creux, le milieu restant entièrement lisse et sans traces de dessins. Ces objets atteignent parfois de grandes dimensions. J'en ai rencontré de 0^{m},40 et de 0^{m},45 de côté. Toutes avaient été brisées par le feu, quelques-unes même, demi-fondues, étaient tordues. Ce sont ces modifications qui m'avaient induit en erreur au sujet de quelques vases de pâte siliceuse fort maltraités par l'incendie.

Pour en finir avec la description du mobilier royal de Négadah, je parlerai des instruments de silex taillés, objets très caractéristiques de ces époques primitives, fort nombreux dans la tombe, mais qui, malheureusement, sous l'action du feu, se sont, dans la plupart des cas, brisés en un grand nombre de fragments.

Les couteaux (fig. 769) sont courbes, pointus à l'extrémité, obtus dans la partie qui, destinée à être saisie à la main, était recouverte de peau ou d'étoffe ; leur longueur atteint parfois 0^{m},30 et 0^{m},32, leur épaisseur ne dépasse jamais 0^{m},005 à 0^{m},006. Les éclats sont moins

Fig. 769. — Couteau de silex. 2/3 grandeur naturelle.

réguliers que dans certains objets que je considère comme antérieurs, et qui se rencontrent dans les sépultures indigènes. Mais l'ensemble du travail est d'autant plus remarquable que tous les couteaux du tombeau royal, bien que ne présentant pas exactement les mêmes dimensions, offrent toujours les mêmes proportions dans l'épaisseur, la largeur, la longueur, et dans les courbes des deux tranchants.

Dans les diverses tombes royales de Négadah et d'"Om el-Gaab, les types des couteaux varient, mais il est à remarquer qu'une même sépulture renferme toujours des objets du même type. Les couteaux courbes semblent être plus anciens que ceux munis d'un manche

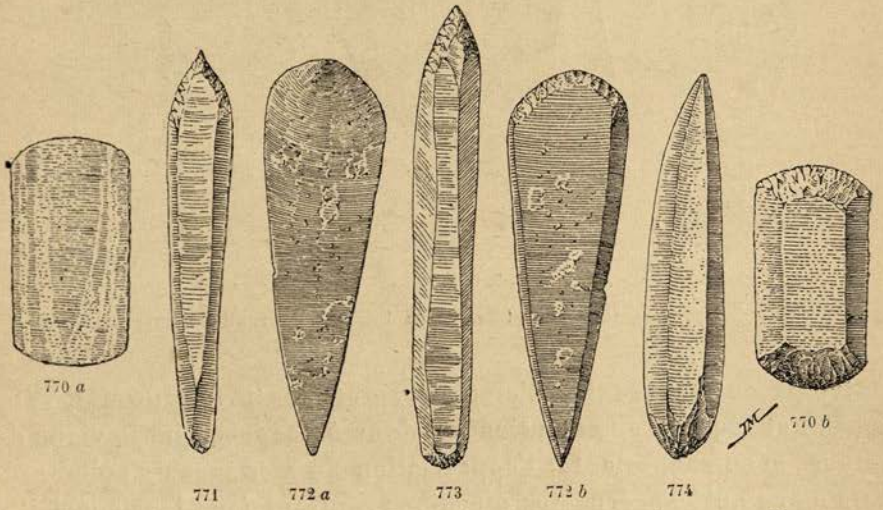

Fig. 770 à 774. — Instruments de silex taillé. 2/3 grandeur naturelle.

découpé dans la pierre. Dans tous les cas, les instruments d'époque pharaonique sont bien inférieurs, comme travail, à ceux des indigènes ; les éclats sont levés avec beaucoup moins de régularité, et bien que les pièces soient fort grandes, il est aisé, en les voyant, de prévoir la fin de l'usage de la pierre taillée en Égypte.

Les autres instruments (fig. 770 et 777) sont de formes connues; on en rencontre de semblables, non seulement dans les tombes royales d'Abydos, mais aussi dans les sépultures contemporaines des premiers souverains égyptiens. Ce sont des racloirs de formes diverses, arrondis ou pointus.

Tels sont les résultats fournis par la fouille du tombeau royal de

Négadah. J'ai cru devoir entrer, à leur sujet, dans beaucoup de détails, car ce monument, le plus ancien connu, fournit un très grand nombre de documents sur les origines égyptiennes. Je sortirais du cadre que je me suis tracé, si je cherchais à établir des comparaisons entre les arts et les industries de l'Égypte à cette époque, et ceux de la Chaldée

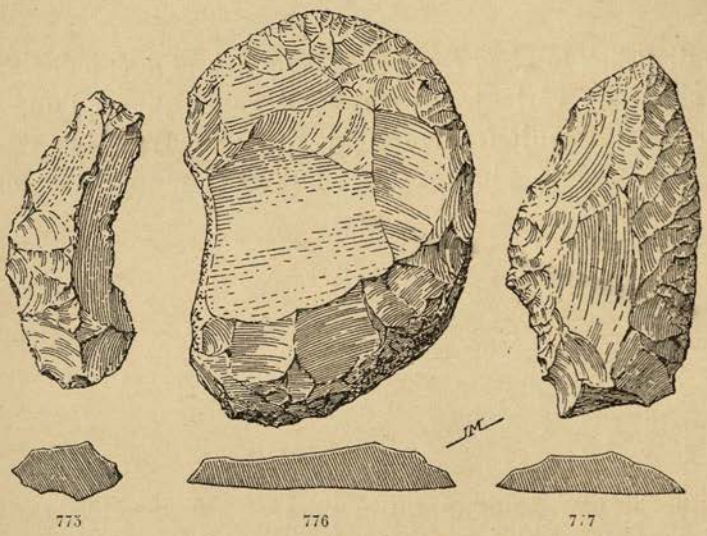

Fig. 775 à 777. — Instruments de silex taillé. 2/3 grandeur naturelle.

aux temps les plus reculés. J'empiéterais sur les travaux de MM. Wiedemann et Jéquier. Je m'en tiendrai donc à l'exposé que je viens de donner, m'en rapportant à l'appréciation de mes savants collaborateurs en ce qui concerne les questions rentrant dans leur spécialité d'égyptologues.

CHAPITRE V

Les modes d'ensevelissement dans la nécropole de Négadah et la question de l'origine du peuple égyptien.

PAR

A. WIEDEMANN

La coutume la plus frappante qui nous ait été révélée par les récentes découvertes dans les nécropoles du type de celle de Négadah est la manière dont les hommes de cette époque ensevelissaient leurs morts. Les fouilles ont démontré qu'ils employèrent pour cela trois méthodes différentes : ou bien la tombe ne recevait que des ossements disséminés et incomplets du cadavre, ou bien le squelette y était déposé dans une position qui rappelle celle de l'embryon, ou bien encore le mort était brûlé dans son tombeau monumental.

Ces trois usages sont en contradiction formelle avec le mode d'ensevelissement classique des Égyptiens, le seul connu jusqu'à présent, qui s'étend du règne de Snéfrou, au commencement de la IVe dynastie, jusqu'au temps des empereurs romains. Pendant toute cette période, dont la durée peut être évaluée à trois mille ans pour le moins, on s'efforçait d'enterrer le mort aussi complet que possible, en le préservant de la destruction par tous les moyens. On croyait que la conservation perpétuelle, ou du moins de très longue durée, du corps, était nécessaire, ou en tous cas d'une grande importance, pour la continuation de l'existence de l'individu humain. On citait comme le prototype de ce traitement des morts le dieu Osiris, le premier roi divin considéré comme absolument anthropomorphe. Après avoir régné

sur l'Égypte, il avait dû mourir, et alors ses deux sœurs, Isis et Nephthys, l'avaient embaumé, lui avaient donné toutes les amulettes nécessaires pour le sauvegarder dans l'autre monde, lui avaient récité une série de formules magiques, lui assurant par ces cérémonies là vie éternelle. Celui des Égyptiens qui, après sa mort, avait le bonheur d'être traité par ses survivants comme jadis Osiris l'avait été, était sûr d'obtenir un sort pareil au sien.

Les textes faisant allusion à ce fait affirment maintes fois, avec une grande emphase, que pour être assuré d'une pareille résurrection, il était absolument nécessaire que le mort possédât ses chairs et ses os au complet.

Il est vrai qu'une indication pareille ne peut pas être prise au pied de la lettre. La nature primitive des moyens dont disposaient les anciens Égyptiens et le climat de leur pays rendaient matériellement impossible la conservation d'un cadavre complet. On ne pouvait éviter, en premier lieu, de retirer les parties intérieures qui se seraient perdues sans ressource et dont la décomposition aurait menacé d'entraîner aussi à la destruction le reste du corps. Une considération analogue fit paraître utile aussi l'enlèvement de la cervelle, qu'on exécutait en pratiquant dans le crâne une ouverture du côté du nez et en retirant par là la matière molle. En général, on ne se débarrassait pas complètement de toutes ces parties du corps : on les enterrait à côté du mort ou on les remettait dans les cavités qu'elles occupaient après les avoir cuites dans un bain d'asphalte, avec l'intention bien marquée de maintenir la fiction de l'existence perpétuelle et intégrale du corps du défunt.

C'est en conséquence directe de cette idée qu'on finit par envisager comme un crime toute lésion du corps. Diodore (I, 91) raconte qu'encore de son temps le paraschiste qui avait à ouvrir le cadavre était poursuivi après son opération par les parents du mort, qui lui jetaient des pierres et lui criaient des malédictions. De telles opinions ne peuvent pas avoir prévalu à l'époque des tombeaux du type de Négadah, où le mort était privé de sa peau et de sa chair, et même souvent d'une grande partie de ses os, et où même il arrivait qu'on détruisît entièrement le cadavre par le feu.

Avec une religion aussi conservatrice et dans un pays tel que l'Égypte il ne paraît guère admissible que le souvenir d'un pareil usage ait entièrement disparu dans les temps postérieurs, surtout lorsque la coutume en avait été répandue pendant très longtemps et dans une

grande partie du pays, comme c'est ici le cas. En effet, en étudiant de plus près une série de textes des époques bien connues, il m'a paru possible de constater un assez grand nombre d'allusions à ces usages dans des passages de l'Ancien, comme aussi du Moyen et du Nouvel Empire. Ce sont ces phrases, restées inexpliquées jusqu'à présent, tant qu'on ne connaissait pas les faits auxquels ils font allusion, dont je voudrais parler ici en premier lieu. Il s'agit donc : 1° de celles qui se rapportent à un démembrement plus ou moins complet du cadavre ; 2° de celles qui citent l'incinération comme un moyen de parvenir en bon état dans l'autre monde.

1. Le seul texte parvenu jusqu'à nous qui raconte les destinées d'Osiris en les arrangeant de manière à en former une sorte de biographie, se trouve dans le traité de Plutarque : *De Iside et Osiride*. Les différents points que cet auteur a cru bon d'insérer dans sa narration se retrouvent presque tous dans les inscriptions anciennes; mais les Égyptiens eux-mêmes ne paraissent jamais avoir fait l'essai de les réunir de manière à en combiner un mythe complet, et ceci pour une bonne raison : à côté des données dont Plutarque, ou l'auteur qu'il a suivi, a tiré profit, les inscriptions en contiennent une foule d'autres, qui souvent les contredisent formellement ; même les renseignements que nous trouvons réunis dans son traité n'ont pas été pris par lui dans leur forme originale ; ils ont été non seulement séparés de leur contexte, mais encore dotés d'une tournure tout à fait subjective, de manière que l'auteur puisse les faire rentrer dans son récit. Une pareille manière de traiter les textes était absolument contraire aux habitudes des Égyptiens qui croyaient à la vérité de leurs traditions religieuses et qui n'osaient appuyer sur une version au détriment d'une autre ; c'est ainsi, sans doute, qu'ils durent renoncer à doter leur Osiris d'une biographie.

Un de ces points contradictoires se trouve dans Plutarque au chapitre XVIII. D'après ce passage, Isis aurait mis un jour de côté le cercueil contenant les restes mortels d'Osiris ; Typhon, chassant au clair de la lune, trouva la caisse, déchira le corps en quatorze morceaux et les dispersa. Isis se mit à les chercher et les retrouva, en effet, tous, à l'exception du phallus ; à chaque endroit où elle trouva un des membres de son mari, elle fonda un tombeau d'Osiris. Plutarque ajoute que, d'après d'autres témoignages, le grand nombre des tombeaux d'Osiris était à expliquer autrement : Isis ayant donné aux dif-

férentes villes des images du dieu, on y aurait enterré ces images comme s'il se fût agi du corps d'Osiris lui-même.

Le fait sur lequel se fonde le récit de Plutarque, le grand nombre de sérapeums, ou tombeaux d'Osiris en Égypte, est avéré par les textes; l'explication qu'il en donne repose sur des idées grecques et non égyptiennes. Les sérapeums ne sont, en réalité, ni des monuments commémoratifs, ni des cénotaphes; ils contiennent chacun une relique déterminée d'Osiris, l'un sa tête, les autres son cœur, sa jambe, son phallus, etc.; ces parties y sont toujours restées, et elles n'ont donc pas été rassemblées par Isis. Malgré ce démembrement, l'immortalité d'Osiris ne fut pas mise en doute; le dieu passait pour un dieu existant au complet dans l'autre monde, tant dans les temples qui conservaient ses reliques, que dans le reste de l'Égypte. La répartition de ces reliques dans les différents sérapeums n'a pas été faite d'une manière très systématique : la même est citée comme se trouvant dans différents temples [1], singularité d'où ressort le fait que la doctrine des reliques s'est développée spontanément dans les différents endroits et n'a pas été octroyée aux temples d'Égypte à un moment donné par une école théologique.

Il semble que parfois l'idée d'un démembrement se rattache non à Osiris, mais à Horus, qui apparaît assez souvent comme une sorte de sosie d'Osiris. D'après les Grecs [2], les membres d'Horus furent partagés par un jugement des dieux plus anciens entre son père Osiris et sa mère Isis. Les détails donnés sur ce jugement, de même que le récit de l'événement lui-même, semblent avoir leur origine dans l'imagination grecque; les textes égyptiens ne font mention que d'Horus, « qui a été dépecé et sur lequel on a craché [3] ».

1. V. Wiedemann, *Herodots Zweites Buch*, p. 584. Une allusion à ces reliques paraît se trouver dans une phrase des litanies du soleil (éd. Naville, pl. XIII, 24, XIX, 28, XXXI, 23, XLVII, 42, texte p. 92), qui dit du roi déifié : *Son âme luit à la place où l'on brûle les offrandes au-dessus de la mâchoire* (?*bksu*; ce mot signifiait dans les textes des pyramides, d'après Maspero, « bracelet », d'après Schack, *Index*, p. 17, aussi anneaux des insectes) *d'Osiris* ».

2. Plutarque, *De animae procreat*, cap. XXVII ; cf. *De libidine*, 6, dans les *Fragmenta*, édition Dübner, p. 3, et *De Iside*, cap. XX.

3. Pap. Turin, éd. Pleyte, pl. 131; stèle Metternich. Cf. *Aeg. Zeitschrift*, 1876, p. 80. Le mot *pekes*, que le texte donne pour cette dernière action, semble signifier en premier lieu « rendre humide »; de là vient le sens « oindre » les cheveux (Pyr. de Pepi II, l. 958; cf. Schack, *Index zu den Pyramidentexten*, p. 106) et d'autre part le sens « cracher » sur quelqu'un en signe de mépris (cf. *Pap. Brit. Mus.*, n° 10188, éd. Budge, dans *Archaeologia*, LII, p. 28, l. 16, 22, et l. 2).

La relique d'Osiris la plus estimée était sa tête, qu'on conservait à Abydos, dans un des centres de la civilisation en question. Du nez de cette tête sortit le scarabée, symbole de la résurrection du soleil, et de là, de celle de l'homme. Le dieu Ra, père d'Osiris, considérait lui-même cette tête comme si importante qu'il en donna la garde à la déesse Nekheb d'El-Kab[1], d'un autre centre de notre civilisation, une déesse qui était vénérée comme le génie tutélaire de toute la Haute Égypte.

C'est avec cette idée d'un Osiris[2] n'existant que sous forme de reliques que se relie la coutume de déposer dans le tombeau des fragments du cadavre et non le corps complet. La cérémonie essentielle paraît avoir été la décapitation du mort, afin de lui enlever la tête qui était regardée dans le mythe osirien comme la relique principale, ainsi que nous venons de le voir. Dans la tombe on lui donnait fréquemment la place d'honneur, on la posait debout sur une brique ou sur un tas de pierres, tandis qu'on jetait pêle-mêle les autres ossements. On a même cherché de bonne heure à la conserver mieux que les autres parties du corps en y introduisant par le trou occipital des matières embaumantes[3]. Cela n'était praticable qu'avec la décapitation, en sorte que, dès que l'on renonça à mettre le mort en morceaux, il fallut chercher une autre entrée pour pénétrer dans la cavité cérébrale; ce fut alors qu'on commença à briser l'os qui se trouve entre le nez et la cervelle, usage qui se conserva pendant tout le temps que dura la coutume de la momification en Égypte[4].

Cependant, même alors qu'on avait cessé en réalité de décapiter les cadavres, l'exécution d'une opération semblable ne paraît pas, d'après les textes religieux, avoir été considérée toujours comme nuisible au mort. Ainsi le chapitre xc du Livre des Morts parle d'un démon qui coupe « leurs têtes et fend leurs gorges » et qui malgré cela est un esprit bienfaisant, qui rend aux esprits (*khu-u*) la mémoire. Le

1. V. les passages dans von Bergmann, *Aeg. Zeitschrift*, 1880, p. 88, sq.

2. La différence que nous venons de constater dans ces conceptions d'Osiris ne saurait étonner, si l'on se rappelle toutes les contradictions que ce personnage offre dans la religion égyptienne. On l'a même considéré parfois, à une époque très ancienne, *non* comme la divinité tutélaire des morts par excellence, mais comme un dieu, dont le mort doit être sauvé par Harmachio « qui ne le donne pas à Osiris, il ne meurt pas (le défunt) on le vante à l'horizon, il se tient ferme à Fetu. » (Pyr. Fetu, l. 234; v. Maspero, *Études de mythologie*, II, p. 12).

3. V. Fouquet dans de Morgan, *Origines* p. 267.

4. V. Blumenbach, *Beiträge zur Natur-Geschichte*, II, 92 sq. (Göttingen, 1812); Jomard, *Description d'Égypte*, II, p. 215, 344.

chapitre XLIII de cette même composition est d'une plus grande valeur encore pour nous, sous ce rapport; c'est un chapitre fort ancien qui se trouve dans les textes thébains rassemblés par *Naville*, presque avec la même forme que dans le papyrus de Turin, et nous en connaissons déjà une variante datant du Moyen Empire[1]. Le titre de ce chapitre est : *Chapitre afin que la tête d'une personne ne soit pas coupée dans le monde souterrain.* Le texte contient le discours suivant du mort : « Je suis un prince, fils d'un prince, une flamme, fils d'une flamme, auquel est donnée sa tête après qu'elle a été coupée. La tête d'Osiris, (après qu'elle lui fut rendue de cette manière), ne lui est pas enlevée, ma tête ne m'est pas enlevée. Je suis mis en ordre[2], je deviens nouveau, je deviens jeune, je suis Osiris (c'est-à-dire un ressuscité) ». L'auteur de ce chapitre croyait donc que pour être sûr de ne pas perdre sa tête dans l'autre monde, il fallait l'avoir perdue, puis reçue de nouveau sur la terre; c'est donc dans un temps où la décapitation du mort était un usage courant, que ce chapitre prit son origine. Lorsqu'on forma la collection que nous appelons aujourd'hui le Livre des Morts, on y inséra ce chapitre, malgré que la coutume à laquelle il fait allusion n'existât plus : le désir de ne rien perdre de l'ancienne *materia sacra*, auquel nous devons la conservation, dans les compositions religieuses, d'une foule de passages relatifs à des coutumes tombées en désuétude, nous a valu aussi le texte de ce chapitre.

Il me semble que nous retrouvons une autre de ces formules que les Égyptiens se sont transmises de siècle en siècle sans les comprendre, dans un des passages les plus obscurs du Livre des Funérailles[3]. On y somme les *masniti* de ne pas frapper le père (c'est-à-dire le mort) et de ne pas « *neterau* » sa tête, en prétendant ensuite que Horus et Set ne permettront pas à un des *masniti* de faire reluire (*sehet*) la tête du père. La difficulté consiste ici surtout dans la détermination du sens à attribuer dans ce passage au mot *neterau*. D'après les dictionnaires, le mot signifierait en premier lieu « jeter par terre »

1. Tombeau de *Hor-hotep* dans Maspero, *Mémoires de la Mission du Caire*, I, 159.

2. Le mot *tes* a ici le sens de *mettre en ordre* et, ainsi que le prouve le déterminatif que lui donnent les textes thébains, il a aussi celui d'*élever*. Cela se rapporte au fait que la tête était remise à sa place originale sur le tronc posé debout. Pour la croyance égyptienne qu'on pouvait réunir au tronc une tête tranchée à l'aide de formules magiques, v. p. ex. le conte du roi Khoufou et des magiciens dans le papyrus Westcar.

3. Éd. Schiaparelli, I, p. 70 sq.; cf. aussi Maspero, *Études de mythologie*, I, p. 301.

(Brugsch. *Dict.*, p. 707) et en effet il se trouve[1] au-dessus de la représentation du bœuf de sacrifice qu'on abat. Mais, d'autre part, il apparaît très souvent[2] près d'une autre scène dans laquelle on découpe la jambe du bœuf, de sorte qu'il semble signifier ici, comme ailleurs plus spécialement, « enlever à coups d'un instrument ». Ce sens conviendrait aussi très bien à un passage de la stèle du Louvre *C.* 1, l. 13, où le défunt dit : « J'ai *neter* la tête de l'étranger, j'ai montré le chemin au guerrier de l'Égypte ». Je croirais donc volontiers que le passage en question du Livre des Funérailles contient une exhortation à ne pas couper la tête au défunt, exhortation adressée aux personnages attachés au cérémonial de l'enterrement, et qui ne peut avoir un sens que si l'usage de la décapitation du mort existait au moment où l'on combina cette formule. C'est une réaction contre cette ancienne coutume qui donna lieu à l'origine de la formule, dans un moment où on exécutait l'enterrement du mort complet, à côté et en opposition de l'ancien usage. En effet, pour un partisan de la doctrine ordonnant la conservation du corps entier, une mutilation du mort devait paraître une chose terrible, et il est bien naturel que, dans les textes postérieurs, on parle à chaque instant du dépècement comme d'une des punitions principales des mauvais démons « des ennemis d'Osiris, dont on exécute les âmes (*ba*), dont on dépèce les formes éternelles (*sahu*)[3] ».

Malgré cela, les restes de cette ancienne coutume n'ont jamais disparu complètement; ses vestiges se sont conservés non seulement dans les textes, mais aussi dans les usages réels. Jusqu'à une très basse époque, on détachait parfois le dessous du pied de la momie[4], et on coupait, dans d'autres cas, le phallus du mort pour l'embaumer à part et l'enterrer à côté de la momie. Ce fait remet en mémoire le passage de la légende d'Osiris qui prétend que le phallus du dieu ne fut pas retrouvé par Isis. Cette donnée est en contradiction avec la conception générale du mythe qui voit dans la possession du phallus et la possibilité d'engendrer qui en provenait, le signe principal de la résurrection d'Osiris, qui après sa mort rendit féconde Isis, afin qu'elle pût donner naissance à Horus. Malheureusement les tom-

1. P. ex. Lepsius, *Denkm.*, II, 14.

2. Lepsius, *Denkm.*, II, 67, 68, 71, 78.

3. Tombeau de Seti I, éd. Lefébure, IV, pl. 44; cf. pl. 30. V. aussi Maspero, *Études de mythologie*, II, 106.

4. V. Wiedemann, *The Egyptian doctrine of the Immortality of the soul*, p. 48.

beaux de l'époque dont nous nous occupons ne permettent pas de savoir ce que l'on faisait du phallus à cette époque. Dans les nécropoles les plus anciennes de la Babylonie qui, ainsi que nous le verrons plus loin, offrent beaucoup d'analogies avec celles du type de Négadah, on avait l'habitude de déposer auprès des restes du mort une image plus ou moins naturaliste du phallus[1].

Un autre fait, qui rentre dans le même ordre d'idées, est fourni par la conception égyptienne que, pour faire parvenir un objet dans l'autre monde, il fallait le briser afin de forcer par là son double, son *ka*, à quitter la terre. Ainsi on cassait des objets de parure et de toute espèce, et même des ostraca contenant des inscriptions[2], au moment où on les déposait dans la tombe. Cela se faisait encore au Nouvel Empire, et cette coutume répond exactement à celle des gens de Négadah qui faisaient des trous dans les pots de terre et brisaient les vases en pierre dure pour en répandre les débris dans les différentes chambres du tombeau royal.

La coutume de dépecer le mort et celle de l'enterrer intact, ne se succèdent pas en s'excluant mutuellement. Dans les tombeaux du type de Négadah et dans ceux de l'Ancien Empire, on peut constater un usage transitoire cherchant à combiner les deux genres de sépulture. On laissait parfois tomber le cadavre en morceaux et on cherchait, après cela, à en rassembler les fragments pour reconstituer le squelette aussi complet que possible[3].

La pensée qu'une reconstitution du corps démembré du mort était nécessaire, trouve son reflet dans les compositions religieuses ainsi que dans les fêtes pendant toute la durée de l'histoire égyptienne. Les textes des pyramides disent, par exemple : « Not te donne ta tête, elle te fait cadeau de tes os, elle assemble tes chairs, elle t'apporte ton cœur dans ton ventre[4] » : ou bien encore ceci : « Pepi a réuni ses os, il s'est rassemblé ses chairs[5] »; etc. C'était Osiris qui, d'après la légende, aurait été le premier reconstitué de la sorte, évènement fêté dans toute l'Égypte par la solennité de l'érection du symbole *Tet*,

1. V Koldewey dans la *Zeitschrift für Assyriologie*, II, 416.

2. Maspero, *Les premières lignes des Mémoires de Sinouhit* (*Mémoires de l'Institut égyptien*, II), p. 2.

3. V. p. ex., Petrie, *Naqada*, p. 30 sq.

4. Pepi I, l. 109-110. Ra-mer-en, l. 75-76. Pepi II, l. 73-74. Le discours s'adresse au défunt.

5. Pepi II, l. 926. Pepi I, l. 195. Ra-mer-en, l. 369.

l'épine dorsale du dieu. A Busiris [1] on attachait à cette fête, qui se célébrait le 30 choïak[2], la plus grande importance, et dans toute l'Égypte elle était considérée comme un des épisodes principaux de la résurrection du dieu.

En remettant ensemble les différentes parties du corps, on donnait en général au squelette la position embryonnaire plus ou moins correcte [3], en croyant probablement que, de même que cette position est celle du fœtus humain qui va naître, c'était aussi la meilleure pour le corps qui allait renaître à une vie nouvelle. C'est pourquoi cette posture a persisté jusqu'à une assez basse époque pour symboliser la résurrection [4].

Le fait qu'on dépeçait les cadavres explique suffisamment le désordre qui règne parmi les ossements dans beaucoup de tombeaux, mais non la défectuosité d'un grand nombre de squelettes. M. *Petrie* a cru devoir tirer de ce fait la conclusion que les hommes de cette époque étaient des anthropophages qui découpaient le cadavre et le mangeaient en partie. Comme preuve de cette hypothèse, il cite le fait qu'on retrouve parfois les os brisés et portant des marques qui proviendraient des dents des anthropophages [5]; cependant en examinant les conditions dans lesquelles ont été faites ces trouvailles, cette hypothèse ne paraît pas résoudre le problème. Même si l'on avait réellement dévoré de la chair humaine, rien n'aurait empêché les survivants de jeter dans la tombe tous les os rongés sans en perdre une partie plus ou moins grande. Je croirais donc plutôt à une cause toute différente, et serais tenté de rapprocher ce fait d'une coutume répandue un peu partout parmi les peuples plus ou moins primitifs, le soi-disant ensevelissement secondaire.

On aurait donc enterré le défunt, immédiatement après sa mort,

1. *Tetu* désigne dans ces textes Busiris et non Mendès (v. *Aeg. Zeitschrift*, 1880, p. 90).

2. Mariette, *Denderah*, IV, 36, 38; *Mémoires de la mission du Caire*, I, 121; Erman, *Aegypten*, p. 378. Voyez pour l'amulette Tet qui donnait au mort la stabilité et en même temps la vie éternelle, le Livre des Morts, ch. CLV et Wiedemann, *Religion of the Ancient Égyptians*, p. 289.

3. V. plus haut, et pour l'époque de la IVe dyn., Petrie, *Medum*, p. 20.

4. V. p. ex. la vignette du Livre des Morts, ch. CXXV.

5. Diodore, I, 14, prétend qu'Osiris aurait aboli l'ancienne coutume de manger de la chair humaine, mais l'ensemble dans lequel se trouve ce renseignement rend bien douteuse son origine égyptienne et semble prouver qu'il proviendrait plutôt d'un ordre d'idées grecques.

dans sa demeure ou tout auprès, c'est-à-dire dans les terrains cultivés ; le corps une fois pourri, on aurait retiré les ossements pour les nettoyer — opération qui expliquerait les marques de grattage sur les os — les transporter à la nécropole et les déposer dans le tombeau définitif. En n'exposant le mort à le décomposition que pendant peu de temps, les os devaient tenir encore plus ou moins ensemble et se trouver à peu près au complet ; dans un tel cas on pouvait aisément reconstruire le corps du mort avec ses os.

Une grande partie des squelettes de la nécropole sud de Négadah et des cimetières contemporains, qui ont la position de l'embryon, ne paraissent pas avoir subi une décomposition préliminaire, mais semblent bien avoir été ensevelis directement dans leur tombe actuelle. Ce sont les tombeaux « autochtones » qui coïncident de la sorte avec le dernier résultat des essais pour reconstituer la forme du corps décomposé. Je ne puis m'empêcher de penser que cette manière d'enterrer exerça son influence sur celle qui consistait à dépecer les cadavres, et que c'est d'elle que prit naissance la coutume postérieure d'enterrer le mort tout entier et finalement de le momifier.

Lorsque la décomposition était plus avancée, il était à peu près impossible de retrouver tous les os et de les transporter en bon ordre. Cet ensevelissement préliminaire explique pourquoi on ne trouve dans toutes ces tombes aucune trace de putréfaction, et aucun reste de chair et de peau, choses qui n'auraient pu disparaître complètement dans le sol aride du désert, où se trouvent ces nécropoles. La supposition d'un double ensevelissement n'a en soi-même rien d'invraisemblable pour l'Égypte, cet usage y ayant toujours été pratiqué. M. *Quibell* a retrouvé dans des ruines de maisons de l'époque dont nous nous occupons des squelettes d'enfants dans la position embryonnaire [1]. M. *Petrie* a découvert sous le sol d'une série de maisons de la XIIe dynastie à Kahun des boîtes contenant des corps d'enfants [2], tandis que l'usage constant de ces époques était d'enterrer aussi les enfants dans les nécropoles [3]. Les adultes n'auraient sans doute pas eu leur première sépulture dans les maisons mêmes, la décomposition d'un grand cadavre offrant trop d'inconvé-

1. Petrie, *Naqada*, p. 2.

2. Petrie, *Kahun*, p. 24.

3. Il n'y a donc, pour la manière d'enterrer, aucune différence entre les enfants et les adultes, comme cela était le cas chez beaucoup de peuples, par exemple les Romains de l'époque impériale (Juvénal, XV, 139, sq.).

nients pour les voisins. Un exemple de tombeau provisoire pour adultes se trouve représenté sur un bas-relief du Musée de Florence, datant de la fin de la XVIIIe dynastie, à peu près[1], qui nous montre, près d'une maison, une chambre contenant trois sarcophages posés debout. Cet usage a survécu jusqu'aux basses époques, ce qui est prouvé par les données des auteurs classiques et par les découvertes de M. *Petrie* à Hawara, qui démontrent en même temps qu'après un certain laps de temps on se défaisait de ces cercueils en les transportant à la nécropole, où ils étaient enterrés définitivement[2]. Ce double ensevelissement des époques postérieures ne serait donc autre chose qu'une des coutumes de l'époque de Négadah, qui se serait conservée partiellement dans la vallée du Nil, à une époque où l'on avait l'habitude d'enterrer le mort directement dans la nécropole, sans le faire passer auparavant par un tombeau provisoire.

II. Les manières de traiter le mort, dont nous nous sommes occupés jusqu'à présent, ont ceci de commun, qu'elles cherchaient à conserver au moins une partie du cadavre. Elles se rapprochent par là de la coutume, plus tard générale, de le conserver en entier. Mais à côté de celles-ci, il existait encore à la même époque une autre coutume funéraire, dont le résultat était l'anéantissement complet du mort : tandis qu'on enterrait les restes des particuliers, on brûlait le corps du roi.

L'offrande se faisait généralement, en Égypte, en déposant les objets réels destinés au dieu ou au mort sur l'autel ou dans le tombeau. On s'imaginait que le dieu ou le mort viendrait en personne en prendre possession, ou que le double (*ka*) des objets accompagnerait le double du destinataire, de même que les objets eux-mêmes se trouvaient sur la terre auprès de lui, de sa statue ou de son cadavre. A côté de cette coutume, nous en trouvons plus rarement, il est vrai, une toute différente, qui consistait à brûler l'offrande. Dans ce cas, l'idée du double est complètement abandonnée et une autre manière de voir a pris sa place : nous retrouvons ici la pensée qui existe chez une foule de peuples, que les objets brûlés entraient avec leur fumée dans l'autre monde et arrivaient ainsi dans la possession du mort,

1. Catalogue Schiaparelli, p. 314, n° 1588. Photographie Petrie, n° 165 ; cf. Wiedemann, *Proceedings Soc. Bibl. Arch.*, XVII, p. 156.

2. Cf. Wiedemann, *Herodots zweites Buch*, p. 360 sq.

qui les avait précédés. Cette opinion est déjà exprimée dans les textes des pyramides, où on lit, pour ne citer qu'un passage[1] : « Donnez du feu afin que le feu se lève (comme le soleil), mettez de l'encens sur le feu, afin que l'encens se lève. Ton odeur, ô encens, vi_nt chez Ounas (le roi mort) ».

L'offrande par combustion paraît avoir été exécutée dans les temples sur des autels de grandes dimensions qu'on érigeait dans une cour à ciel ouvert; on y entassait des dons destinés en premier lieu, semble-t-il, au dieu solaire. Plusieurs de ces autels se trouvent représentés dans les bas-reliefs de Tell-el-Amarna[2]; un autre, très grand, dédié par la reine Ramaka à Ra-Harmachis a été trouvé en place à Deir-el-Bahari[3]. Dans l'Égypte grecque, on érigeait des autels semblables sur les maisons, et cet usage revient chez les Arabes, qui les dédiaient à Helios[4]. D'autre part l'incinération était considérée comme une chose très nuisible à l'existence. Le défunt demande maintes fois, tant dans le Livre des Morts que dans d'autres compositions analogues, à ne pas tomber dans le feu des démons. L'Amtuat décrit dans la XIe heure, d'une manière détaillée, comment furent brûlés les ennemis du dieu solaire[5]. Les ennemis du roi sont punis par la combustion[6]. Hérodote, III, 16, raconte l'impression terrible produite en Égypte par l'action de Cambyse faisant brûler la momie du roi Amasis, etc. Il est donc bien naturel de voir, de temps en temps, des voix s'élever pour demander l'abolition de la coutume de brûler les offrandes et il semble que le décret d'excommunication de Gebel Bankal, à l'époque de la domination éthiopienne, était dirigé contre une secte qui avait cette tendance-là[7]. En tous cas, ces tentatives ne furent pas couronnées de succès; jusque vers la fin de l'existence de la religion égyptienne, on continuait à brûler les offrandes[8]. Ici, l'incinération

1. Ounas, l. 484.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 96, 102.

3. Naville, *Deir el-Bahari*, I, pl. 8, p. 7 sq.

4. Strabon, 16, 784, v. Lumbroso, *Rendiconti della Academia dei Lincei*, VI, fasc. II, p. 73.

5. Tombeau de Seti I, éd. Lefébure, II, pl. 23-25, cf. Maspero, *Études de mythologie*, II, 139.

6. P. ex. stèle poét. de Thoutmès III, l. 9; cf. Livre des Morts, éd. Naville, XVII, 44, où l'œil solaire brûle les ennemis d'Osiris.

7. Mariette, *Mon. div.*, pl. 10. Traduction de Maspero, *Rev. archéol.*, 1870, II, p. 329.

8. V. p. ex. la description du sacrifice du taureau dans Hérodote, II, 40.

n'avait pour but que d'envoyer l'objet dans l'autre monde; dans d'autres cas, on croyait obtenir par ce moyen la renaissance d'un être mort. Cette croyance se trouve exprimée dans le mythe du Phénix, qu'on faisait renaître de la flamme où avait été brûlé l'ancien Phénix mort et devenu par là un Osiris[1]. Plus tard, on a combiné cette légende avec le phénomène du soleil montant au ciel des flammes de l'aurore, flammes dans lesquelles avait été brûlé le soleil de la veille. Cependant l'idée primordiale était plutôt que l'âme du mort s'élevait au-dessus de son corps brûlé, en un moi nouveau-né. Une représentation fort curieuse sous ce rapport se trouve au papyrus 172 de la Bibliothèque Nationale à Paris. Ici, dans un texte qui date de l'époque thébaine, nous voyons la barque solaire s'élever au-dessus d'une momie sans tête[2], à droite et à gauche de laquelle se trouvent deux *bennous* (Phénix), tandis que devant elle se tient un scarabée, symbole du soleil levant. La momie est debout au-dessus d'un lac de flammes qui nous rappelle la coutume de l'incinération; d'autres personnages jettent des flammes dans ce lac, au milieu duquel sont représentés huit hommes munis de pioches. A côté de ce lac rond, il s'en trouve un autre de forme quadrangulaire, orné de lignes rouges, et par conséquent contenant aussi du feu; sur ses bords, des flammes s'élèvent et quatre cynocéphales sont assis. Ce dernier lac est bien connu, il forme la vignette du chapitre CXXVI du Livre des Morts; il est surprenant que le texte de ce chapitre, qui date au moins de l'époque thébaine, ne dise pas un mot du lac; il contient seulement une prière aux quatre singes et dit à cette occasion qu'ils tranquillisent les dieux par le feu de leurs bouches. Le mort les prie de le secourir « parce que j'ai été coupé en morceaux sur la terre »[3]. En combinant ces mots et la représentation dont nous avons parlé plus haut, il semble que nous avons à voir ici un feu, dans lequel était brûlé un corps décapité et dont surgit alors l'âme du soleil nouveau-né qui est ici, comme ailleurs, le prototype de ce qui doit arriver à l'homme après sa mort[4].

1. V. Wiedemann, *Aeg. Zeitschrift*, 1878, p. 89.

2. Comparer l'idée de la décapitation du mort, crue parfois nécessaire à la résurrection.

3. Pour la construction de la phrase, v. Le Page Renouf, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, XVIII, 151.

4. Au moins en note, je voudrais citer ici un passage curieux, qui met Osiris en relation avec le feu. Le chap. CXXV, l 64 du Livre des Morts, demande dans une phrase qui se

Ces exemples se rapportent à des faits mythologiques, mais il y en a d'autres qui ont trait à des événements terrestres. Une légende recueillie par Hérodote (II, 100) raconte que la reine Nitocris se serait brûlée elle-même. Dans un papyrus, qui date d'à peu près 2000 ans avant J.-C., se trouvent deux allusions au fait que l'homme voulant mourir pouvait choisir l'incinération[1]. La première phrase n'est pas très explicite; elle dit seulement qu'on pouvait jeter l'homme sur le feu pour le tuer; le second passage est plus intéressant: « Tu (l'homme qui veut mourir) pèses (?) sur le réchaud, tu t'unis au pays de la vie (?)[2] », c'est-à-dire, tu as été couché sur le feu et tu entres maintenant au pays des morts. Le *χu*, forme d'âme avec laquelle le mort parle dans ce texte, lui promet alors de s'unir à lui, de sorte que l'homme brûlé parviendrait ainsi à l'union avec son *χu*, gagnant ainsi la vie éternelle.

Dans les tombeaux de la XVIIIe et de la XIXe dynastie[3], on retrouve l'idée de faire passer des hommes par le feu pour les envoyer dans l'autre monde.

Ici ce n'est pas le mort lui-même que l'on traitait de cette manière, mais ses serviteurs, que l'on tuait pour qu'ils fussent à l'avenir à la disposition de leur maître. On les exécutait de deux manières différentes : ou bien les victimes étaient étranglées et envoyées ainsi tout entières au mort, ou bien mises dans une peau de bœuf, égorgées comme le taureau du sacrifice, puis brûlées dans un trou rond en même temps que les instruments qui avaient servi à la cérémonie. Ce n'est pas une coutume nouvelle, ayant son origine au Nouvel Empire, sous une influence étrangère, qui se révèle dans les tombeaux; elle est, au contraire, beaucoup plus ancienne et absolument égyp-

trouve déjà dans les textes thébains : « Qui est celui dont le toit est de feu, dont le mur se compose de serpents vivants (uraeus), dont le sol est d'eau? » La réponse est « Osiris. » Dans les Litanies du Soleil (éd. Naville, p. 49), il est parlé du rayon de lumière dans le cercueil, qui est le cadavre du générateur. Cela pourrait bien se rapporter au corps du vieux soleil brûlé dans son cercueil.

1. Pap. Berlin 3024, publié et étudié en dernier lieu par Erman, *Abhandlungen der Berliner Akademie*, 1896, l. 13, 142.

2. La traduction de cette phrase offre une certaine difficulté, mais je crois que les mots donnés ici répondent assez bien au sens égyptien de ce passage. Le verbe *ṯema* a, entre autres, le sens de « s'unir » avec quelque chose, et le mot *ankh* paraissant ici sans déterminatif, doit être à combiner avec le nom *Ankh-ti* « le pays de la vie », un des noms de l'Ouest et du séjour des morts

3. V. Maspero, *Mémoires de la Mission du Caire*, V, 452 sq. ; v. Wiedemann dans *Le Museon*, XIII, p. 457 sq.

tienne : nous voyons déjà figurer une série d'instruments nécessaires au sacrifice humain sur une stèle qui date de la XIIe dynastie[1].

Il me paraît exister une relation entre l'incinération et la désignation du défunt immortel par le mot *ḫu*, le « lumineux », mot qui a perdu dans la suite son sens exact. Dans le Livre des Morts[2], *ḫu* ne représente qu'une des parties de l'âme, nommée à côté du *ba* et du *saḥu*, ou du *saḥu* seul. A l'époque thébaine, on parle du *ḫu aker*, du *ḫu* accompli[3] et on entendait par là l'âme d'un mort qui est en état de nuire à un vivant[4]. Une série de stèles de la même époque désignent le mort par ces mots : « le *ḫu* accompli de Ra[5] », en donnant à ce *ḫu* le titre d'Osiris ou en parlant de son *ka*[6]. Ces stèles appartiennent à des gens qui n'avaient nulle relation spéciale avec Ra ; il ne peut donc être question ici que de l'analogie entre leur entrée au ciel et celle de Ra, par la disparition dans les flammes et l'ascension de celles-ci à la vie éternelle. Cette analogie aura sans doute donné naissance au titre, à une époque très ancienne, et ce titre sera resté même quand

1. Stèle C, 15 du Louvre, éd. Gayet. *Stèles du Louvre*, pl. LIV ; cf. Pierret, *Mon. du Louvre*, II, 29 ; expliquée par Maspero, *loc. cit.*, p. 463. Je n'ose décider si les sept taureaux liés et posés à côté d'un bassin dans le tombeau d'*Aba* (Scheil, *Mémoires de la Mission du Caire*, V, pl. 9, p. 652) se rapportent à une représentation du sacrifice humain. La tradition qui dit qu'on brûlait les hommes typhoniens (Manéthon, frag. 84, Diodore, I, 88) ne peut trouver son explication ici, car il s'agirait alors, non pas d'envoyer au mort des victimes, mais simplement de détruire des adhérents du dieu du mal.

2. 89, 3 ; 92, 5 ; 149, 40 ; cf. v. Bergmann, *Sarkophag des Panehemisis*, II, 14.

3. On donne généralemeni au mort, à cette époque, une épithète honorifique semblable ; au lieu de *aker*, on trouve aussi les adjectifs *menk* ou *âper*, qui ont à peu près le même sens (Naville, *Litanies du Soleil*, p. 26, 89).

4. Maspero, *Études égypt.*, I, 145 sq. ; *Études de mythologie*, II, 27.

5. Ces stèles sont rassemblées par Maspero, *Rec. Trav.*, III, p. 104. On ne peut pas citer ici comme parallèle le nom ou titre *ḫu-en-Ra* de plusieurs Pharaons (Aménophis IV, Siptah, Ramsès VIII) ; *ḫu* n'est ici que le mot « splendeur ». Il est vrai qu'on a attaqué dernièrement cette traduction en alléguant que le mot *ḫu* est féminin et qu'on doit traduire ici « le ὄχιμον de Ra ». Je ne vois pas comment le genre du mot peut causer une difficulté ; nous disons bien « la majesté du roi », quoique « majesté » ne soit pas un mot masculin. En plus, au point de vue mythologique, on peut considérer le roi comme une incarnation de la divinité, mais non comme l'âme du dieu, ce qui ferait alors du dieu une incarnation du roi terrestre. Dans le titre *Ba-en-Ra* de Menephtah, le *Ba* ne signifie point « âme » mais « bélier » ; il faut rapprocher ce titre de celui de Thoutmès I : *Ka-neḫt-en-Ra* « le taureau puissant de Ra ». Par tous les deux, le roi est traité comme une incarnation divine.

6. Cf. le titre *Ka-ḫu*, qui se trouve sur plusieurs des stèles nommant des personnages privés, découvertes par M. Amélineau à Abydos.

tout ce qui rappelait l'incinération avait complètement disparu. Le titre *χu*, sans apposition du nom de Ra, doit probablement son origine au même ordre d'idées. Il est vrai qu'on a tenté de l'expliquer d'une autre manière, en y voyant une allusion à la parcelle de lumière divine dont serait revêtue l'âme du mort, ou bien en se représentant l'âme sous la forme d'une flamme pâle, qui émet une lueur analogue au halo phosphorescent qui entoure pendant la nuit un morceau de bois pourri ou de poisson décomposé[1]. La première explication me paraît donner aux anciens Égyptiens des idées trop abstraites[2], tandis que j'hésite à accepter la seconde, étant donné le dégoût qu'ils avaient généralement pour la décomposition et les phénomènes qui l'accompagnent. Je suis donc tenté de croire que le mot signifiait, à l'origine, la partie immortelle du mort qui se lève comme une étincelle des flammes sortant du corps, et qui est donc lumineux[3]. Plus tard on aurait oublié ce sens et pris le mot comme une des nombreuses désignations de la partie immortelle de l'homme, sans avoir une idée précise de son aspect.

Un fait à étudier encore à propos de ces divers genres d'ensevelissement, c'est qu'à Négadah aussi bien qu'à Abydos, le roi était brûlé, tandis que ses sujets étaient enterrés. Il me semble qu'il n'y a qu'une manière d'expliquer cette différence : c'est de supposer que la demeure éternelle du roi n'était pas située dans la même contrée que celle des simples particuliers. En brûlant un objet, on s'imaginait, ainsi que nous venons de le voir, qu'il montait avec sa fumée au ciel ; c'est donc, en premier lieu, au dieu solaire que fut offert le sacrifice par le feu. L'incinération du roi devait avoir le même but : on le faisait parvenir par là au ciel. C'est là, en effet, qu'était sa vraie patrie ; il avait été engendré par un dieu descendu pour cela sur la terre, et, par conséquent, il était aussi un dieu ; en mourant il devait chercher à parvenir chez ses ancêtres dans les cieux. Les textes des pyramides décrivent avec beaucoup de détails l'arrivée du Pharaon dans cette

1. V. pour ces explications Maspero, *Histoire ancienne*, I, 114.

2. On trouve cette conception aux temps postérieurs ; p. ex. chez Suidas, s. v. Ἡραΐσκος

3. Je me demande s'il n'y aurait pas lieu de citer à ce sujet la formule *se-het'Osiri* « fais luire l'Osiris » qui se trouve si souvent sur les statuettes funéraires, sans être en relation directe avec la formule typique, prise du chapitre VI du Livre des Morts (v. Loret, *Recueil de travaux*, IV, 91. Birch, *Aeg. Zeitschrift*, 1864, p. 89 et 103 ; 1865, p. 4 et 20). La doctrine de cette composition ne contient nulle part la croyance à une transfiguration lumineuse du mort.

région et expliquent comment il s'y rendit maître de tous les pouvoirs ; en outre, jusqu'à une époque récente, la mort du roi est indiquée souvent par des phrases ayant le sens suivant : « Il fit son chemin au ciel »[1]. Pour les sujets, qui ne jouissaient pas d'une si haute origine, le pays où ils devaient se rendre après leur mort était situé dans les îles des bienheureux, à l'Occident, ou dans le Tuat, ou dans une autre région que l'on cherchait toujours dans les confins de la terre. On s'y rendait à pied ou en se servant d'une barque pour traverser les différents fleuves et lacs situés entre le pays des vivants et celui des morts[2]. En brûlant le défunt on l'aurait envoyé dans une fausse direction et l'enterrement paraissait ici convenir davantage. Des allusions à cette division de l'autre monde en deux régions distinctes, l'une pour les rois divinisés, l'autre pour leurs sujets, reviennent assez souvent dans les textes; mais ici, comme partout, l'Égyptien n'est pas toujours conséquent avec sa pensée. Le sujet espérait pouvoir parvenir au ciel lorsqu'il avait acquis une assez grande connaissance de la magie pour forcer les dieux à l'admettre dans leur cycle ; d'un autre côté, le roi prétendait pouvoir visiter aussi les îles des bienheureux et le reste de l'autre monde pour y régner en Pharaon et y jouir de leurs agréments. Du moment qu'on donnait au roi la faculté d'aller après sa mort un peu partout, il n'était plus nécessaire de le brûler comme au temps où il fallait absolument le faire monter au ciel, et, dès lors, on pouvait l'enterrer comme les autres hommes.

J'ose espérer que les pages précédentes suffiront pour prouver que le souvenir des usages de l'époque de Négadah et des idées religieuses qui s'y reliaient, n'a pas disparu chez les Égyptiens des temps postérieurs. La conséquence immédiate de cette continuité est qu'on ne peut pas soutenir l'hypothèse très répandue que le peuple de Négadah appartenait à une tout autre race que les Égyptiens historiques, qu'ils vivaient l'un à côté de l'autre sans avoir de relations ensemble. Pour avoir influencé d'une manière si décisive la religion égyptienne, il faut que la race de laquelle ces idées ont pris naissance ait été en relation intime avec celle dont proviennent les

1. V. p. ex. le conte de *Sanéha* (Amen-em-hat I), l'inscription d'*Amen-em-Heb* Thoutmès III), Lepsius, *Denkmäler*, III, 152 *a* (Seti I).

2. Cette idée explique la présence des barques comme objets votifs dans les tombeaux du type de Négadah et leur représentation fréquente sur les vases déposés auprès des morts.

Égyptiens ; elle forme un des éléments dont se compose ce qu'on est habitué à nommer la civilisation égyptienne. D'un autre côté, les idées relatives au traitement des morts, telles qu'on peut les relever dans les nécropoles du genre de celles de Négadah, diffèrent tellement de celles qu'on est habitué à voir en Égypte, qu'on ne peut guère admettre que ces dernières, spécialement la momification, soient le résultat d'une évolution qui dérive du dépeçage ou de l'incinération du mort. Des manières de penser aussi différentes ne peuvent résulter que d'origines différentes, et elles sont même tellement divergentes qu'on ne peut guère prétendre qu'une seule et même race, relativement civilisée, comme le peuple du type de Négadah, ait pu développer dans son sein des doctrines aussi contradictoires. Je ne crois donc pas être trop hardi en tirant de ces faits la déduction que, pour former l'ensemble disparate que les textes donnent comme religion égyptienne, plusieurs peuples différents ont concouru ; ainsi on aurait aussi, grâce aux nouvelles découvertes, un point de départ pour traiter la question si souvent discutée de l'origine des anciens Égyptiens.

C'est un fait généralement admis et qui ne paraît guère douteux, que le peuple égyptien postérieur ne provient pas directement d'une peuplade autochthone, mais d'une tribu immigrée de l'Orient. On ne peut supposer que difficilement que ces étrangers aient trouvé la vallée du Nil dépourvue d'habitants. Si l'Afrique du nord était peuplée dans ce temps-là, on n'aurait certainement pas laissé déserte la partie la plus fertile du continent, l'Égypte. Or il a existé dans l'Afrique du nord, depuis le commencement des temps historiques, des peuplades que les textes égyptiens nomment *Tehennu* ou *Temhu*, qu'on a l'habitude d'identifier avec le peuple que les Grecs connaissaient sous la dénomination très peu circonscrite de *Libyens*. Les monuments représentent ces gens-là avec une peau de couleur claire, des yeux bleus, des cheveux blonds, tandis que les Égyptiens apparaissent, sur les mêmes bas-reliefs, avec la peau brune, les yeux et les cheveux noirs. En général, on est habitué à considérer ces peuples comme les voisins des parties septentrionales de l'Égypte, mais, de fait, leurs résidences se sont étendues, au moins dans les temps anciens, beaucoup plus au sud. L'inscription de Herchuf à Assouan[1] les montre sous la VIe dynastie comme voisins des Égyptiens jusque vers la

1. Schiaparelli, *Una tomba Egiziana della VIe dynastia*, Roma, 1892, p. 29.

Nubie et un texte de la XXe dynastie parle de Tehennu établis près de la bourgade d'Anibe, au sud de la capitale de la Nubie, Derr[1]. C'est donc une hypothèse très plausible qu'une tribu apparentée à ces Libyens ait formé les autochtones de l'Égypte, qui furent assujettis plus tard par les immigrants égyptiens. En effet, on trouve sous la IVe dynastie, et encore plus tard dans l'Ancien Empire, des gens à peau claire, à tête plate, cheveux roux, barbus, comme bergers, laboureurs, faiseurs de tours, appartenant aux basses classes de la population[2]. Ce sont eux qui auraient été les descendants des anciens maîtres du pays, devenus les ilotes des conquérants.

Une classe inférieure semblable employait encore, au commencement de la IVe dynastie, une des coutumes les plus caractéristiques de la race de Négadah. M. Petrie[3] a constaté à Médum dans les tombeaux des classes supérieures la momification, tandis que dans ceux de la basse population les morts se trouvaient, ainsi qu'à Guizeh, à l'état de squelette, en général dans la position embryonnaire; la position droite est plus rare. Souvent même les ossements étaient en désordre ou quelques-uns manquaient, quoiqu'on ait pu constater qu'on avait au moins essayé de les disposer dans leur ordre naturel. C'est la dernière forme de l'enterrement secondaire, en squelette, qui se trouve ici, et en même temps la transition avec l'enterrement du mort intact, en forme de momie, méthode qui devint générale, peu de temps après, pour toutes les classes de la population dans la vallée du Nil, tandis que, d'après un passage malheureusement peu clair d'Hérodote, IV, 190, l'enterrement en position embryonnaire paraît avoir survécu dans quelques parties de la Libye; dans les îles Baléares, qui étaient reliées à la civilisation libyenne, on frappait sur le cadavre pour lui donner la plus petite dimension possible et on l'ensevelissait dans un vase[4].

Un usage des gens de l'époque de Négadah était le tatouage; cela est prouvé par une statuette de femme trouvée à Toukh[5], dont les peintures montrent des images tatouées sur le corps, qui répondent

1. Lepsius, *Denkmäler*, III, 229 *c*, lignes 9 et 10; traduit par Brugsch, *Geschichte Aegyptens*, p. 627.

2. Représentation dans de Morgan, *Origines*, p. 197; Petrie, *History*, p. 11; Mariette, *Galerie de l'Égypte ancienne*, Paris, 1878, p. 20, les prenait hypothétiquement pour des Tehennu.

3. *Medum*, p. 20.

4. Diodore, V, 18.

5. Petrie, *Naqada*, pl. LIX, fig. 6.

exactement comme forme aux lignes brisées et aux représentations d'ibex qui ornent les vases de la même époque[1]. Les tatouages étaient fréquents en Libye[2], tandis qu'ils manquent en Égypte. Ce n'est que sous le règne d'Aménophis IV, époque où nous trouvons aussi, d'autre part, des traces d'influence libyenne, que le roi et la reine se firent tatouer sur le corps le nom du dieu Aten[3]. Afin de montrer ces ornements, ils découvraient leur corps plus que l'usage égyptien ne le permettait; parfois même le vêtement ne les couvre que sur le dos et les côtés[4], comme c'était la coutume chez les Libyens du temps de Seti Ier[5].

Les faits dont nous venons de parler rendent probable une relation entre une partie de la civilisation de Négadah et celle des voisins occidentaux de l'Égypte. Cela a lieu d'une manière encore bien plus évidente si l'on considère qu'il existe un rapprochement incontestable entre la civilisation de Négadah et celle qu'on appelle la civilisation insulaire de la Grèce, qui a précédé la période mycénienne dans les pays de la Méditerranée septentrionale. Il ne paraît guère admissible que les représentants de cette civilisation du type de Négadah aient été chassés par l'immigration égyptienne, et se soient réfugiés sur les îles grecques et les côtes environnantes. Il est beaucoup plus vraisemblable que leur civilisation ne s'est pas bornée à la vallée du Nil,

1. Des graffitis du même style se trouvent en très grand nombre sur les rochers des montagnes lybique et arabique, jusqu'à une assez grande distance dans le désert. Ils n'ont pas été recueillis au complet, mais quelques-uns ont été publiés par de Morgan, *Origines*, 162 sq.; Golénischeff, *Recueil de Travaux*, XIII, pl. IV et VII (v. aussi Petrie, *Season*, p. 15 et *Ten years digging*, p. 75; ceux de Petrie, *Season*, pl. XIX, sont beaucoup plus récents et datent en partie des temps hellénistiques) Parmi les derniers, pl. IV, n° 17, trois autruches, et pl. VII, n° 62, un oiseau voletant, sont remarquables : les premiers rappellent les autruches des vases du tombeau royal de Négadah, et l'autre l'oiseau sur la plaquette d'ivoire.

2. Lepsius, *Denkmäler*, III, 136.

3. Lepsius, *Denkmäler*, III, 106, 109.

4. Lepsius, *Denkmäler*, III, 101, 93, etc. La statue de la reine *Tii* (Lepsius, *Denkm.*, III, 100, a), montre la même manière de s'habiller. La poitrine pendante de cette reine, qui se retrouve parfois dans les bas-reliefs de la fin de la XVIIIe dynastie, existe aussi sur une statuette du type de Négadah, à Berlin (*Aeg. Zeitschrift*, XXXIV, p. 161, fig. 12). Dans ce travail est publiée une série d'objets qui auraient été trouvés dans deux tombeaux à Négadah. Cela est possible, mais, autant que je sache, la donnée ne repose que sur le dire d'un marchand d'antiquités arabe, par les mains duquel ces objets avaient passé, de sorte qu'il est prudent de ne tirer des conclusions trop précises, ni du lieu de trouvaille indiqué, ni de l'ensemble des objets.

5. Lepsius, *Denkmäler*, III, 136.

mais s'étendait au delà, vers l'ouest, où M. Legrain a retrouvé leurs silex et leurs kjœkkenmœddings jusqu'à l'oasis de Khargiéh. Une fois cette population asujettie, en Égypte, et sa civilisation supprimée par les envahisseurs, elle aura continué d'exister plus à l'ouest, en Lybie, et aura eu de là ses relations avec le développement de la civilisation insulaire grecque. Cette durée plus longue en Libye[1] expliquerait plus facilement les faits, si l'on trouve, dans des tombeaux postérieurs, des produits céramiques du type de Négadah; en effet, même si l'on ne veut pas admettre que les Égyptiens aient fait usage d'anciens objets trouvés dans des tombeaux, comme le font actuellement les Arabes avec les anciens vases égyptiens, il n'est pas difficile d'admettre que, de temps en temps, on importa de l'ouest des échantillons de cette céramique, bien supérieure à la céramique égyptienne, de même qu'on importa, sous le Nouvel Empire, des produits de la poterie mycénienne.

De tous ces faits il me parait ressortir que les autochtones de l'Égypte étaient apparentés aux « Lybiens », qu'ils furent vaincus par un autre peuple et réduits plus ou moins en esclavage, de sorte qu'ils ne formaient plus, au commencement de l'Ancien Empire, que la classe inférieure de la population dans la vallée du Nil. Il surgit maintenant une seconde question : quel fut, ou, tout au moins, d'où vint ce peuple de conquérants?

L'opinion générale est que les Égyptiens venant d'Asie auraient pénétré, par l'isthme de Suez, dans leur nouveau pays, et l'auraient occupé en remontant le fleuve. Dans cette hypothèse, l'idée de l'origine asiatique des nouveaux maîtres de l'Égypte est parfaitement fondée : la langue égyptienne appartient à la même famille que l'indo-européen et le sémite, en se rapprochant davantage du dernier groupe, mais pas assez toutefois pour pouvoir être rangée parmi les langues sémitiques. D'après les caractères anthropologiques, d'autre part, le peuple se range dans l'ensemble des mêmes races et diffère notable-

1. On a prétendu que la poterie kabyle répondait à celle du type de Négadah, ce qui serait une preuve de l'idée émise plus haut; malheureusement, il m'est impossible, faute de matériaux nécessaires, de constater cette donnée. D'autre part, M. Schweinfurth (*Steinbrüche des mons Claudianus* dans la *Zeitschrift der Gesellschaft für Erdkunde zu Berlin*, XXXII, 1897, p. 1), a signalé la ressemblance des vases trouvés à Négadah avec ceux des Bédauye (Ababdeh et Bischaris) actuels. Les Égyptiens rangeant parmi les Tehennu leurs voisins du sud-ouest et du sud, ce fait n'offrirait aucune difficulté pour notre théorie.

ment des races nègres et ouralo-altaïques. Cette affinité avec les autres peuples méditerranéens rend plus que probable une origine asiatique des peuples de la vallée du Nil, provenance déjà indiquée par le plus ancien système ethnographique que nous possédions[1].

L'idée que ce peuple entra en Égypte par le nord a été déduite de la remarque que les plus anciens monuments se trouvent au nord, près de Memphis et qu'ils deviennent de plus en plus récents à mesure qu'on remonte le fleuve. Les nouvelles découvertes ont démontré que ce raisonnement est faux; les monuments trouvés par MM. de Morgan, Petrie et Amélineau, en Haute-Égypte, sont plus anciens que les pyramides de Memphis. D'un autre côté, une tradition ancienne[2] fait venir les Égyptiens de l'Éthiopie, c'est-à-dire du sud, et Ézéchiel (XXIX, 14), suivant sans doute dans cette donnée une tradition égyptienne répandue de son temps, désigne Pathros, le pays du sud, et plus particulièrement la Haute Égypte, comme la patrie des Égyptiens. Ce serait donc plutôt du sud que ce peuple est arrivé en descendant le fleuve, dans la direction de la mer; mais l'Afrique centrale ne doit pas pour cela être nécessairement son pays d'origine. Au-dessus des cataractes, les monuments anciens disparaissent, et cette contrée n'a été occupée par les Égyptiens qu'après la conquête de l'Égypte proprement dite. Il faut donc que cette nation soit arrivée par une des routes conduisant de la mer Rouge à la Haute Égypte.

La route la meilleure est celle qui; venant de la côte, près de Cosseïr, passe par la vallée de Hammamat pour aboutir à Coptos; elle était déjà connue des Égyptiens depuis l'Ancien Empire[3], en sorte qu'elle fut aussi probablement celle que prirent les envahisseurs. Ils gardèrent leurs relations avec la mer Rouge pendant assez longtemps : on trouve dans les tombeaux du type de Négadah des coquilles qui ne peuvent venir que de là, et les statues ithyphalliques du dieu Min, découvertes à Coptos[4], qui offrent tous les indices d'une origine des plus anciennes, sont ornées de coquilles Pteroceras, originaires de la même mer. Les schistes que ces gens employaient pour y découper leurs amulettes proviennent, d'après les remarques de MM. de Morgan et Schweinfurth, des montagnes à l'est du Nil, tandis que

1. *Genèse*, chap. x.

2. Diodore, III, 3.

3. V. Maspero, *Revue orientale*, 1877, p. 327, et Schiaparelli, *La catena orientale dell' Egitto*, Roma, 1890.

4. Petrie, *Koptos*, pl. 3-4.

l'étain et probablement aussi une partie du cuivre nécessaire à la fabrication du bronze auront traversé la mer Rouge par la même route pour passer d'Asie en Égypte[1].

Les textes historiques des Égyptiens ne mentionnent nulle part l'occupation du pays par leur race, mais il me semble que nous avons encore dans des textes religieux un écho lointain de cette invasion à l'aurore de l'histoire, la mémoire religieuse étant aussi sous ce rapport plus conservatrice que la tradition purement historique. Ainsi les inscriptions des pyramides[2] décrivent la manière dont le roi prit possession de l'Égypte, à l'instar du roi des dieux, en disant : « Le roi est la contrée des cataractes (*setti*) qui a pris possession des deux pays (l'Égypte), la flamme qui a saisi les deux bords du Nil »; ce texte fait donc venir les conquérants du sud. Une description plus détaillée de la conquête se trouve dans le mythe d'Horus d'Edfou, qui ne nous est malheureusement parvenu que dans une inscription très récente[3]. « Ce dieu, dit le texte, conquit l'Égypte en vainquant Set-Typhon avec l'aide de ses *mesniti-u* », qui sont, comme l'a très bien déterminé M. Maspero[4], des forgerons qui devinrent la suite de l'Horus d'Edfou et trouvèrent accueil avec lui dans les différents temples de l'Égypte. C'est donc, d'après l'idée de l'auteur de ce mythe, des forgerons qui furent les conquérants; des hommes connaissant les métaux auraient remporté la victoire sur des ennemis qui, probablement, ne possédaient que des armes non métalliques, l'invasion d'une peuplade armée de fer ou de bronze aurait déterminé l'assujettissement de l'homme néolithique.

D'après le texte d'Edfou, le point de départ de la conquête fut cette ville elle-même, qui, cela est bien naturel, devait jouer le rôle principal dans un mythe inscrit sur les murs de son temple. Tous les champs de bataille nommés dans l'inscription sont situés plus au nord, et si le texte parle au commencement et à la fin[5] du pays *Wawa*[6], où les ennemis du dieu auraient commencé à conspirer, il est probable

1. V. de Morgan, *Origines*, p. 238.

2. Pepi I, l. 90; Rameren, l. 119; Pepi II, l. 698.

3. Éd. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. 12-19, traduit par Brugsch, *Abhandlungen der Gœttinger Akademie*, XIV; cf. Wiedemann, *Religion of the Ancient Egyptians*, p. 69.

4. *Études de mythologie*, II, 313.

5. Pl. XII, l. 1 et pl. XVIII, l. 7.

6. *Wawa* signifie en général les pays au sud de l'Égypte proprement dite (v. Brugsch, *Aegyptische Zeitschrift*, 1882, p. 30).

que ce n'est qu'un essai d'expliquer étymologiquement le nom du pays comme celui de la conspiration ; en effet, si l'on avait pensé que la guerre y avait réellement pris origine, l'inscription donnerait des détails, et ne citerait pas Edfou comme premier lieu de victoire[1]. Le lieu suivant se trouve à Thèbes, le troisième à Dendérah. Il n'est guère possible de reconstruire, à l'aide de ce mythe, l'histoire de la conquête dans tous ses détails, mais au moins le fait que, d'après la tradition qui lui servait de base, les envahisseurs vinrent de la Haute Égypte et avancèrent vers le nord, paraît ressortir très clairement.

En admettant que le point de départ de l'invasion se trouve dans les environs de Cosseïr, on ne peut pas en conclure que ce pays ait été la patrie réelle du peuple égyptien, les bords de la mer Rouge n'ayant jamais pu offrir à une population un peu nombreuse les terrains nécessaires à sa subsistance. Cette contrée ne peut avoir été qu'une étape dans la migration de ce peuple, dont il faudra alors rechercher l'origine plus loin à l'est, vers l'Arabie.

Une tradition ancienne[2] nomme comme frère de Misraïm, qui représente l'Égypte, Chus, le père de Nimrod, fondateur de l'Empire babylonien, indiquant par là une relation entre les habitants de la vallée du Nil et ceux de la Mésopotamie. En effet, les trouvailles en Égypte d'un côté, en Chaldée de l'autre, ont mis à jour tant d'analogies, qu'il paraît impossible de les attribuer à un simple hasard; elles ne sont cependant pas de sorte à nous forcer à voir dans une des deux civilisations un dérivé de l'autre et à penser, par exemple, comme on a voulu le proposer, que les Babyloniens auraient conquis l'Égypte à un moment donné, en lui apportant leur civilisation. Pour prouver une pareille hypothèse, les preuves ne paraissent pas encore suffisantes, et le développement particulier que prit chacune des deux civilisations ne paraît, de prime abord, pas favorable à cette idée. Mais on est en droit, en se basant sur ces analogies, d'émettre l'opinion que les deux civilisations ont

1. Ce serait fort intéressant si le texte racontait réellement, comme l'a pensé Brugsch (*Aeg. Zeit.*, 1884, p. 96) que l'endroit où Horus quitta la mer Rouge, pour commencer sa seconde campagne victorieuse, était Bérénice. Malheureusement le mot *Schashert* qu'il traduit de la sorte est, dans les textes, déterminé comme pays. Dans ce pays était située une ville dont le nom n'est pas donné et dont le texte dit seulement qu'elle était située sur la route conduisant de la mer Rouge vers Wawa, de telle sorte que nous ne pouvons même pas l'identifier avec un port quelconque de la mer Rouge.

2. *Genèse*, x, 6-10.

une origine commune, qu'elles ont apporté les germes de leur développement d'un pays dans lequel elles vivaient ensemble. Comme la marche de la civilisation chaldéenne remonta l'Euphrate, il faut chercher ce pays en premier lieu en Arabie.

Il est impossible d'étudier ici de plus près les ressemblances et en même temps les différences des deux civilisations, cela ne pourra se faire que dans un mémoire spécial[1]; mais, je voudrais au moins signaler ici un point de comparaison qui a été révélé à la science par la découverte de tombeaux à incinération à Négadah et à Abydos. Tandis qu'en général en Mésopotamie on enterrait le mort, parfois dans une position semi-embryonnaire[2], on trouve parfois à côté de cela des traces d'incinération du cadavre[3]. Les nécropoles les plus intéressantes sous ce rapport qui ont été découvertes à *Surghul* et *El-Hibba*[4] contiennent non seulement des fosses, mais encore des maisons complètes dans lesquelles le mort avait été brûlé. Non seulement cette analogie avec nos tombeaux royaux d'Égypte se détache de l'étude de ces nécropoles, mais on peut encore y voir les suivantes : les murs de Surghul sont en briques non cuites ; un vase a été intentionnellement percé, comme si on avait voulu le tuer ; parmi les dons déposés dans les tombes se trouvent des haches et des pointes de flèches en silex, des armes en bronze, des pierres rondes ou cylindriques. Dans un tombeau était enterré un enfant dans la position embryonnaire, couché sur le côté droit. Cependant nous ne pou-

1. Un des points qu'on a voulu citer comme preuve de l'origine babylonienne de la civilisation égyptienne est la ressemblance des pyramides d'Égypte avec les temples en terrasses de la Mésopotamie. Mais la différence entre ces deux classes de monuments est fondamentale : la pyramide n'a jamais été en Égypte qu'un tombeau, le temple n'y a jamais reçu une forme semblable. Le rapport entre les deux formes de monuments ne consiste que dans le fait que tous les deux forment des montagnes artificielles, l'une destinée à rendre plus visible le temple d'un dieu, l'autre à signaler de loin le tombeau d'un roi. L'idée de bâtir une montagne semblable ne serait jamais venue à un peuple vivant dans une contrée montagneuse, où la nature offrait des points saillants beaucoup plus commodes que ces constructions ; c'est pourquoi il me semble que les Égyptiens ont apporté avec eux l'idée de construire des pyramides du séjour dans un pays plat.

2. Taylor, *Notes on the Ruins of Muqeyr* dans *Journal of Royal Asiat. Soc.*, XV (1855), p. 270; Hommel, *Geschichte Babyloniens-Assyriens*, p. 195, et pour les indications des textes, Jeremias, *Babylonisch-assyrische Vorstellungen vom Leben nach dem Tode*, p. 46, et Jensen, *Kosmologie der Babylonier*, p. 225.

3. Cf. Maspero, *Histoire ancienne*, I, 687. Jeremias dans de La Saussaye, *Lehrbuch der Religionsgeschichte*, I, 210.

4. Koldewey, *Zeitschrift für Assyriologie*, III, 403-430.

vons passer sous silence une différence entre les deux nécropoles; en Babylonie, sauf peu d'exceptions, les vases sont fabriqués au tour, et le nombre des objets en pierre est très restreint, tandis que c'est justement le contraire qui a lieu en Égypte.

En terminant ce chapitre, je voudrais exprimer en peu de mots les conclusions principales auxquelles peut conduire l'étude des différents documents dont nous avons eu à parler. Le peuple que nous appelons maintenant peuple égyptien, provient du mélange d'une race autochtone[1] appartenant à la grande famille des peuples libyens, et d'une race d'envahisseurs ayant une affinité d'origine avec les Babyloniens, venant de l'Arabie et ayant réussi à pénétrer en Haute-Égypte. Les tombeaux du type de Négadah, Abydos, etc., montrent les deux races en contact et, en même temps, la prédominence croissante de la race des conquérants qui asservit les autochtones.

1. En parlant ici de races, je ne veux pas dire que chacune de ces populations, formait une race bien définie dans le sens absolu du mot, mais seulement que les deux catégories sont bien séparées d'origine. D'après les indices anthropologiques étudiés par le Dr Fouquet, les autochtones semblent avoir formé une race à peu de chose près uniforme, tandis que les envahisseurs montrent un grand mélange de races.

CHAPITRE VI

Monuments contemporains du tombeau royal de Négadah

PAR

GUSTAVE JÉQUIER

Jusqu'à ces dernières années, nous manquions absolument de documents remontant aux origines mêmes de l'histoire de l'Égypte; les seuls renseignements que nous avions sur cette période étaient très postérieurs. Ils sont si connus, d'ailleurs, et ont été si souvent étudiés et commentés que je me bornerai ici à les rappeler.

Les documents égyptiens, tout d'abord, sont les plus précis, au moins en ce qui concerne les deux premières dynasties; les listes royales d'Abydos, de Karnak, de Saqqarah, nous donnent des séries de cartouches des premiers rois d'Égypte; le papyrus de Turin y ajoute même le nombre des années de règne. D'autres documents, disséminés un peu partout, nous parlent des trois dynasties divines et nous permettent de reconstituer les trois énnéades, toute la série des dieux que les prêtres égyptiens donnaient comme prédécesseurs à leurs rois.

Quant aux documents grecs, dont la plupart nous sont conservés dans les fragments de Manéthon, ils concordent à peu près avec les listes royales hiéroglyphiques. Les noms se retrouvent sous leur forme hellénisée, mais une part beaucoup plus grande est faite à la légende : les aventures fantastiques qui arrivent aux premiers rois d'Égypte tiennent uniquement de la fable.

En résumé, tous ces renseignements, qui étaient les seuls dont on pouvait se servir jusqu'ici, n'ont pas le caractère d'authenticité né-

cessaire pour établir l'histoire. Comme l'a fort bien dit M. Maspero[1], les premières dynasties ont été très probablement forgées après coup par les historiens égyptiens. Le souvenir des commencements de la monarchie s'était perdu au cours des siècles; quelques noms des rois primitifs survivaient à peine à l'oubli lors de l'époque de l'apogée de la civilisation dans la vallée du Nil, et comme les Égyptiens se considéraient comme autochthones, ils tenaient à établir les chaînons qui leur manquaient pour rattacher leur histoire à celle des dieux et par conséquent à la création du monde.

Nous pouvons cependant tirer de ces légendes quelques documents précieux sur les souvenirs qu'avaient laissés aux Égyptiens la conquête du pays et l'établissement de la monarchie. En effet, après toute la série des grands dieux héliopolitains, nous voyons apparaître la longue lutte entre Horus et Set. Ces guerres interminables qui sont devenues la propriété du mythe et de l'histoire religieuse, ont eu certainement pour point de départ l'invasion de l'Égypte par une peuplade orientale personnifiée par Horus, l'épervier, dieu du soleil levant, et la victoire de ce dernier sur Set, le dieu autochthone. Ce n'est pas ici le lieu de développer cette théorie ; je voudrais seulement rappeler encore à ce sujet la légende des *masniti*[2], ou forgerons d'Horus, qui représentent très probablement les introducteurs des métaux en Égypte. L'origine de ces légendes est bien certainement historique, et ce n'est sans doute que plus tard, lors du développement de la religion égyptienne, qui devait être à ce moment-là dans un état tout à fait embryonnaire, qu'on les introduisit dans le mythe osirien, en leur donnant pour héros Horus et Set.

Quant à l'origine de la constitution égyptienne[3], telle qu'elle a duré pendant de si longs siècles, à l'établissement de la monarchie entre les mains des chefs des conquérants, toutes les traditions se sont concentrées sur le seul nom du roi Ménès, le fabuleux fondateur de Memphis. Ce souverain a-t-il jamais réellement existé ? C'est ce qu'il est difficile de dire pour le moment, tant que nous n'aurons pas de documents authentiques pouvant être attribués à son règne. Il

1. V. Maspero, *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire* (*Recueil de Travaux*, XVII, p. 56, 64 et 121).

2. V. Maspero, *Études de religion et d'archéologie égyptiennes*, II, p. 313.

3. Je ne parle pas ici de la civilisation du pays, qui pour les Égyptiens d'époque postérieure, était attribuée à Osiris et à Isis, et par conséquent reculée encore bien au delà de Ménès.

personnifie pour nous, comme pour les Égyptiens d'autrefois, les débuts de la monarchie, l'union sous un seul sceptre de toutes les provinces des bords du Nil, les premiers grands travaux, tels que la fondation de Memphis, toutes choses qui fort probablement n'ont pas été l'œuvre d'un seul homme, mais celle de plusieurs générations.

Tels étaient donc les documents que nous possédions, les seuls sur lesquels on pouvait se baser pour connaître les origines de l'Égypte, il y a peu de temps encore. Maintenant, les dernières fouilles d'Abydos sont venues apporter tout un contingent nouveau de documents sur cette époque encore inconnue. M. Amélineau y a découvert une série de tombeaux qu'il est fort intéressant de comparer à celui de Négadah; comme il n'a publié jusqu'ici qu'un résumé très peu étendu de ses fouilles de 1895-96[1], il a bien voulu, sur la demande de M. de Morgan, me communiquer ses documents encore inédits et m'autoriser à en tirer parti, en attendant le compte rendu complet de ses fouilles, qu'il prépare. Je tiens à lui en exprimer ici toute ma reconnaissance.

La localité dans laquelle M. Amélineau a fait ses importantes découvertes se trouve située dans le grand cirque que forme la chaîne libyque autour d'Abydos. Cet endroit, que les habitants du pays nomment *Om-el-Ga'ab*, est en plein désert, à deux kilomètres au moins à l'ouest du temple de Seti Ier et de la nécropole fouillée par Mariette; c'est une immense étendue de sable où se dessinent par places de grands monticules informes, presque entièrement recouverts de débris de poteries.

C'est sous ces monticules que se trouvaient les tombeaux découverts l'année dernière; ceux des rois, qui se distinguent des autres par leur taille beaucoup plus considérable, avaient été malheureusement si complètement spoliés qu'ils ne renfermaient plus que fort peu d'objets[2].

Les deux premiers de ces tombeaux royaux, les plus rapprochés de la vallée sont de grandes fosses, l'une carrée, l'autre rectangulaire (fig. 778), creusées dans le sol et revêtues de murs de briques crues. C'est de là que proviennent les deux stèles qui sont aujourd'hui au

1. Amélineau, *Les nouvelles fouilles d'Abydos*, Paris, Leroux, 1896.

2. M. Amélineau attribue la violation de ces sépultures aux Coptes qui ont laissé là quelques vestiges de leur passage.

Musée de Guizeh et qui nous donnent les noms de deux rois, et (fig. 779 et 780). Avec la première de ces stèles, dans le tombeau dont nous avons donné le plan, on a trouvé encore une planchette de bois d'ébène, provenant sans doute d'un coffret ciselé sur l'une de ses faces avec la plus grande finesse, et orné sur l'autre

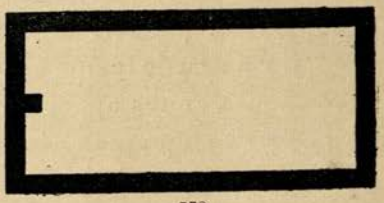

778

779

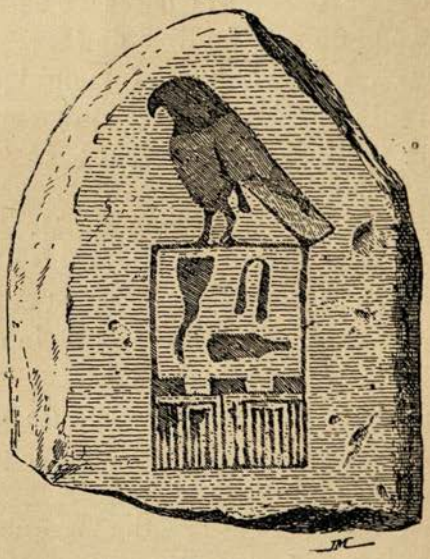

780

Fig. 778. — Plan du tombeau du roi *Kâ*. Échelle 1 : 200.
Fig. 779. — Stèle du roi *Kâ*. Musée de Guizeh. Granit noir. 1/10 grandeur naturelle.
Fig. 780. — Stèle royale. Musée de Guizeh. Granit noir. 1/10 grandeur naturelle.

d'une sorte de mosaïque émaillée. A part cela, ces deux tombes ne contenaient plus aucun objet.

Un monument plus important est celui du roi *Den* , très rapproché des deux précédents, un peu plus au sud. C'est toujours une grande chambre rectangulaire creusée dans la montagne et revêtue de murs de briques d'une très grande épaisseur, qui eux-mêmes étaient recouverts de lambris de bois. Cette salle était entièrement pavée de grandes dalles de granit rose; on y accédait, sur la face

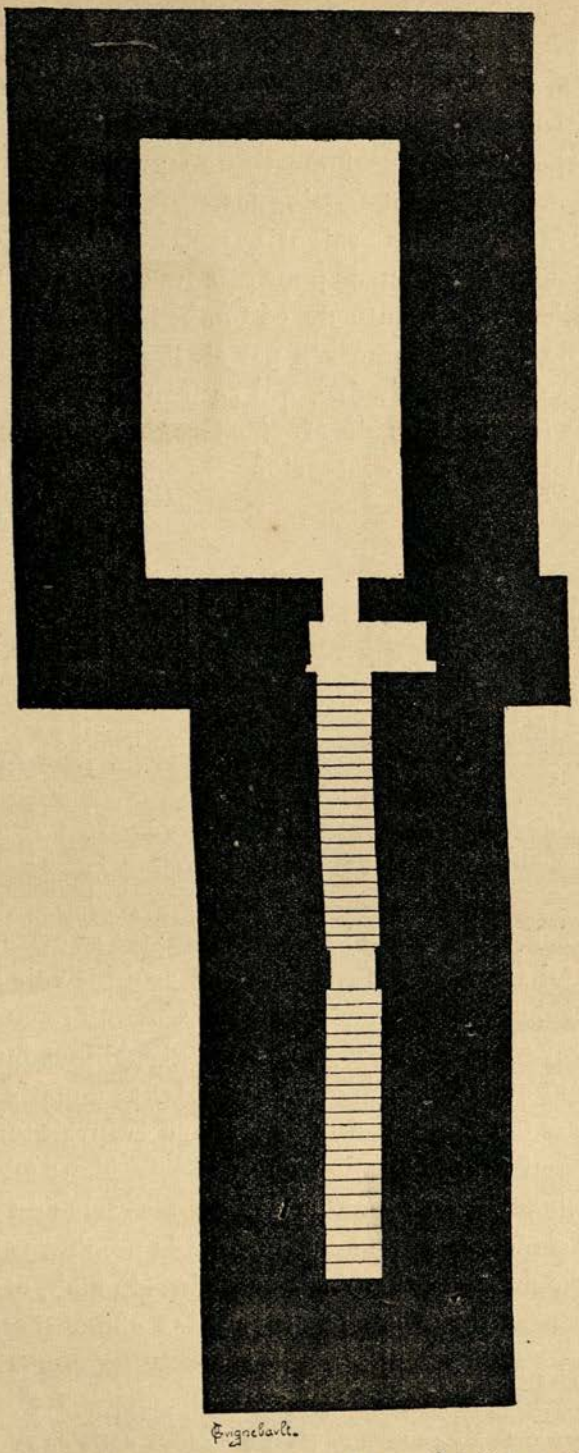

Fig. 781. — Plan du tombeau du roi *Den*. Échelle 1 : 125.

nord, par un escalier également revêtu de murs de briques et divisé en deux parties par un palier (fig. 781). De même que les deux précédentes, cette tombe avait aussi une grande stèle en granit rose, mais sans aucune inscription. Par contre, la bannière du roi se trouve sculptée sur un grand mortier en granit gris, ainsi que sur quelques fragments d'objets analogues.

Ici aussi, les spoliateurs avaient passé, ne laissant derrière eux que les monuments trop lourds pour être transportés et trop difficiles à détruire. C'est sans doute de ce tombeau que proviennent une petite plaquette de bois, ramassée par M. Daressy à la surface du sol (fig. 782) et une autre, en ivoire, qui se trouve actuellement en Angleterre, dans la collection de M. Mac Gregor. Cette dernière, absolument semblable, comme dimensions et comme genre de gravure, à

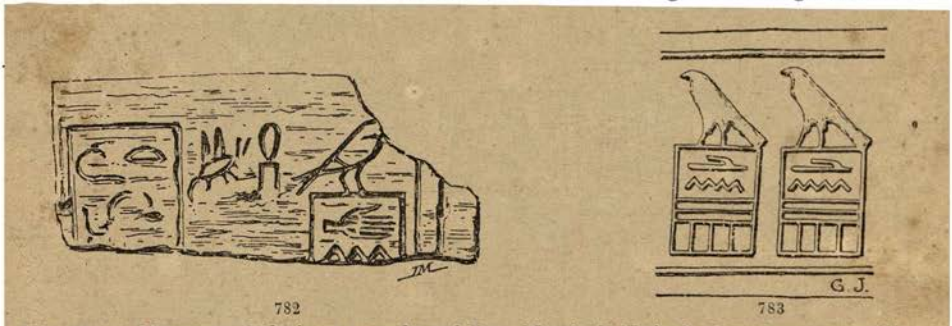

782 783

Fig. 782. — Plaquette de bois au nom du roi *Den*. Musée de Guizeh. Grandeur naturelle.
Fig. 783. — Motif d'un cylindre au nom du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle.

celle de Négadah, représente le roi brandissant sa massue et massacrant un ennemi agenouillé devant lui ; on croirait voir la réduction d'un des bas-reliefs de Wadi-Maghara [1]. La bannière au nom de *Den* surmonte le roi et quelques signes hiéroglyphiques fort difficiles à interpréter, vu leur concision, ornent les parties nues de la plaquette.

En dehors, et tout autour du tombeau se trouvait toute une série de petites chambres qui ne figurent pas sur plan; elles en dépendaient certainement et devaient servir de magasins ou de chambres d'offrandes. La plupart contenaient encore de nombreux fragments de vases en pierre dure, semblables à ceux de Négadah, et beaucoup de grandes jarres de terre bouchées avec des cônes d'argile. Sur ces

1. La stèle de Snefrou surtout présente avec notre plaquette les plus grandes analogies (v. sa reproduction avec celle de plusieurs autres stèles du même endroit, dans J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 233).

Heliog. Dujardin

Imp. Chassepot

BOUCHONS DE VASES EN TERRE

cônes se retrouvent ici aussi des impressions de cylindres portant la bannière du roi Den (fig. 783) avec son cartouche (fig. 784) ou d'autres inscriptions avec les noms d'autres rois (fig. 785) entre autres celui de (fig. 786-787) que nous retrouverons plus loin. Chose plus curieuse encore, quelques-uns de ces cylindres sont les mêmes que ceux de Négadah, avec la bannière du roi *Aha* (?) et les représentations d'ani-

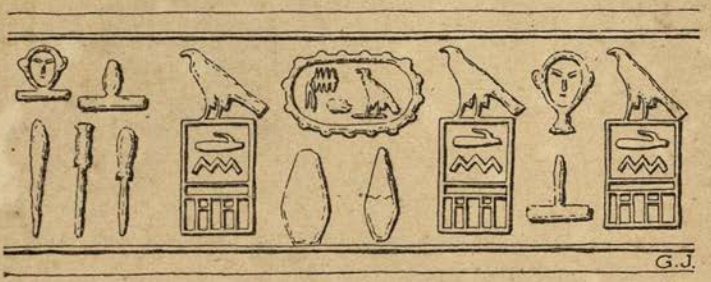

Fig. 784. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle.

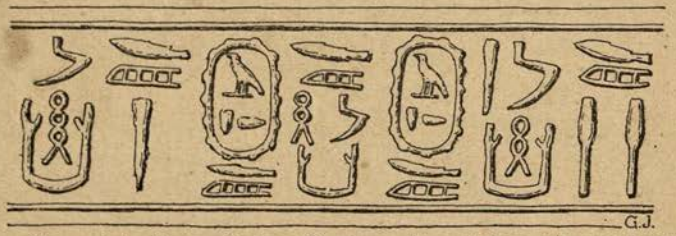

Fig. 785. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle.

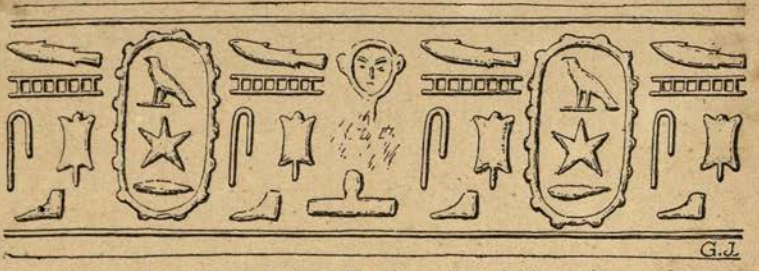

Fig. 786. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle.

maux[1]. Sur la panse de ces vases sont quelquefois gravées des bannières qui nous donnent quelques noms nouveaux ; les signes sont malheureusement fort mal dessinés et si grossièrement gravés qu'il est parfois difficile de les distinguer (fig. 788-795).

1. Ces sceaux sont déjà reproduits à la page 168 de ce volume, fig. 557.

Le quatrième des grands tombeaux d'Om-el-Ga'ab est plus curieux encore comme plan. Ici les chambres d'offrandes font partie du monument lui-même, un grand carré qui consiste en une chambre cen-

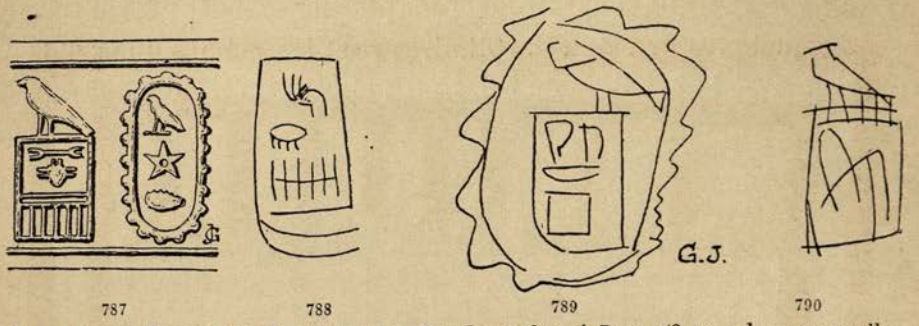

787 788 789 790

Fig. 787. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle.
Fig. 788-790. — Gravures sur des vases en terre. Tombeau du roi *Den*. 1/2 grandeur naturelle.

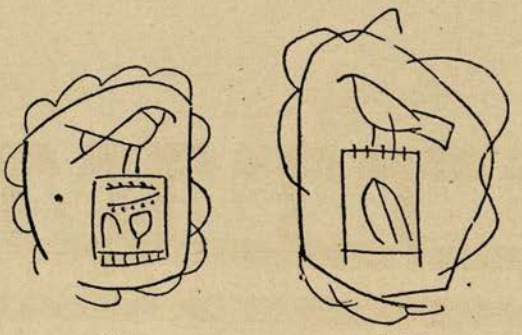

791 792

Fig. 791-792. — Gravures sur des vases en terre. Abydos. 1/3 grandeur naturelle.

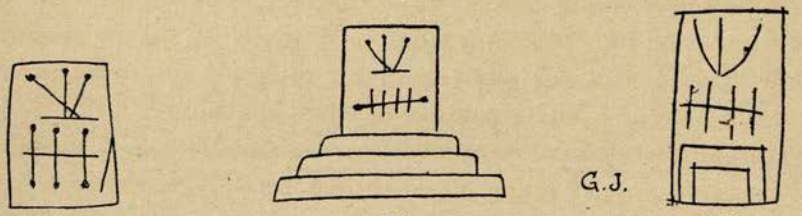

793 794 795

Fig. 793-795. — Gravures sur des vases en terre. Abydos. 1/3 grandeur naturelle.

trale entourée de toute une série de petites cellules (fig. 796). Le fait qu'on a trouvé dans six de ces chambres de petites stèles en calcaire, grossièrement taillées et dont les inscriptions très brèves donnent en général un nom et un titre, ne signifie pas nécessairement que ces chambres secondaires étaient des tombeaux de particuliers,

comme paraît le supposer M. Amélineau. Je crois qu'il s'agit plutôt de personnages de la cour qui auraient désiré placer eux-mêmes une offrande à leur nom auprès du tombeau de leur souverain et perpétuer ainsi leur souvenir en même temps que le sien. De même les

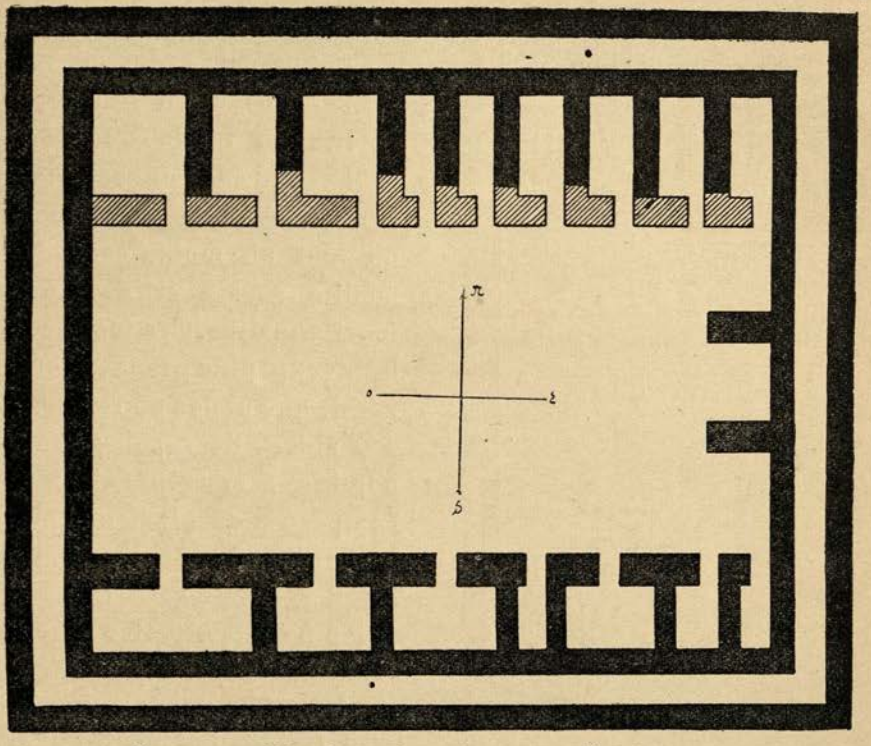

Fig. 796. — Plan du tombeau du roi *Dja*. Échelle 1 : 125.

cylindres que nous avons vus dans le tombeau de Den portent presque tous, non pas seulement le nom du roi, mais des titres qui n'ont rien de royal, et qui semblent désigner un fonctionnaire, ou plutôt même une fonction auprès d'un souverain.

Tout autour de ces chambres court un couloir très étroit, séparé de la montagne par un mur de briques. La stèle de calcaire (fig. 797), trouvée au milieu de la grande salle, est une merveille de gravure, le plus beau morceau peut-être de cette époque; elle ne porte, comme les deux autres stèles royales, que l'épervier surmontant la bannière au nom du roi , nom qu'il faut peut-être lire *Dja*[1]. Outre cette

1. C'est ce roi que M. Amélineau appelle le *roi Serpent* (v. la planche en tête de sa brochure : *Les nouvelles fouilles d'Abydos*).

stèle et celles dont il a été parlé plus plus haut, on n'a trouvé dans cette tombe que deux petits objets en bois d'ébène, morceaux ravissants de sculpture archaïque, représentant l'un le haut d'une statuette de femme, l'autre une tête de lion.

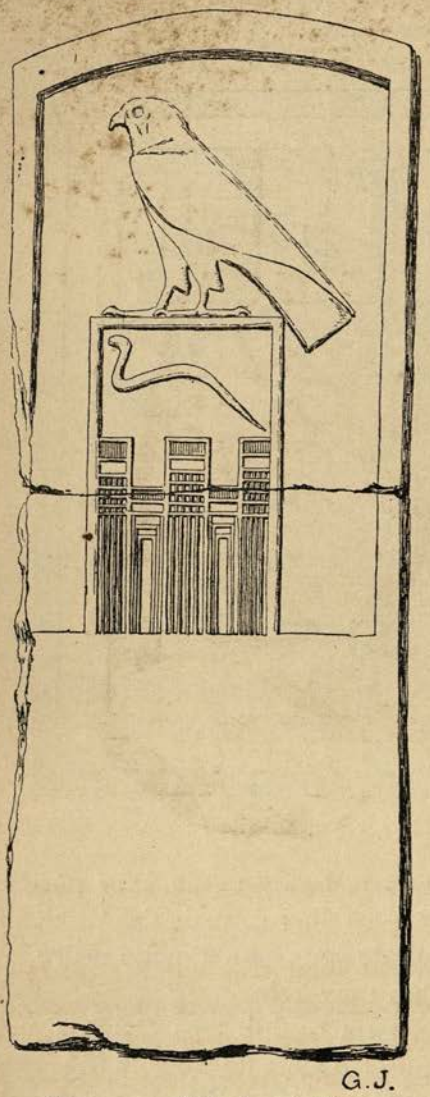

Fig. 797. — Stèle du roi *Dja*.
Calcaire. 1/12 grandeur naturelle.

Comme cela a de tous temps été la coutume en Égypte, tout autour des tombeaux des rois sont venus se grouper ceux des personnages de leur époque, ou tout au moins ceux de la famille royale et des grands fonctionnaires. Ces tombes sont beaucoup plus grandes, en général, que celles de Négadah et des autres nécropoles contemporaines; souvent elles sont composées de plusieurs chambres, séparées par des murs de briques.

Moins importantes que les sépultures royales, celles-ci ont aussi été beaucoup moins spoliées, témoin les nombreux objets qui y ont été recueillis au cours des fouilles. En première ligne, il faut citer un bon nombre de ces stèles de particuliers dont nous avons déjà vu quelques-unes dans le tombeau du roi . Les inscriptions qu'elles portent (fig. 798-809) sont à peine dégrossies; elles sont si concises et d'un caractère si archaïque qu'il est fort difficile de les déchiffrer; la seule chose qu'on puisse en dire avec certitude, c'est qu'elles ne contiennent guère chacune qu'un nom ou un titre, quelquefois tous les deux ensemble.

Dans ces tombes, les fragments de vases en pierre dure et en albâtre sont aussi très nombreux[1]. Quelques-uns, qui malheureusement n'ont pas pu être reconstitués en entier, présentent des formes très bizarres, telles que canards, mains humaines, etc., et sont travaillés avec une hardiesse et une habileté extraordinaires. Plusieurs de ces morceaux de vases portent des inscriptions, gravées avec plus ou moins de soin, toujours avec des bannières et des titres royaux. Tout d'abord nous retrouvons sur un vase d'albâtre le nom du roi

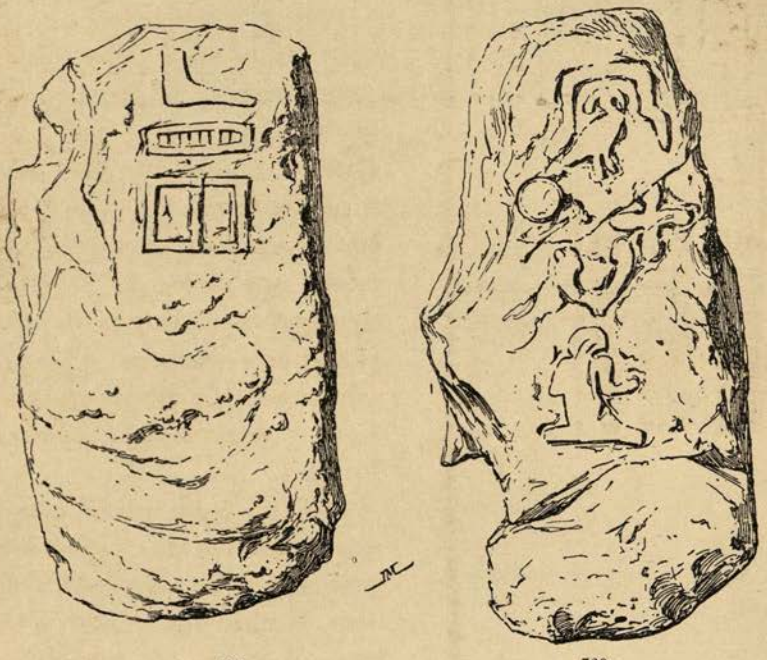

798 799

Fig. 798-799. — Stèles de personnages privés. Abydos. Musée de Guizeh. 1/4 grandeur naturelle.

, celui dont les cylindres se trouvent imprimés sur les cônes du tombeau de Den (fig. 810). Un autre fragment d'albâtre et un morceau de pierre dure (fig. 811 et 812) nous donnent deux noms de pharaons nouveaux que nous pouvons sans hésiter ranger dans la même époque; le dernier même se retrouve sur d'autres fragments, mais avec une inscription moins complète. Enfin nous retrouvons ici aussi le nom du roi de Négadah sur un petit fragment provenant sans doute d'une table d'offrande en albâtre (fig. 813).

1. La plus grande partie de ces morceaux de vases a été trouvée non pas dans le fond des tombeaux, mais presque à la surface, comme s'ils avaient été brisés et jetés dans la tombe pendant qu'on la remplissait.

800

801

802

803

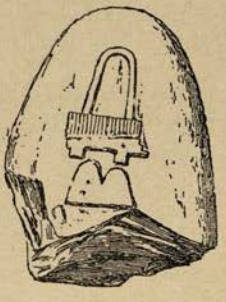

804

805

806

807

808

809

Fig. 800-809. — Stèles de personnages privés. Musée de Guizeh. Abydos. 1/4 grandeur naturelle.

Les ivoires ne font pas défaut non plus. Nous avons d'abord toute une série de petits pieds de meubles et un lion en ivoire, semblables en tous points à ceux du tombeau royal de Négadah, mais avec des proportions un peu plus grandes; ce sont toujours ces pieds de taureaux traités à l'assyrienne avec la même exquise finesse[1]. Il faut

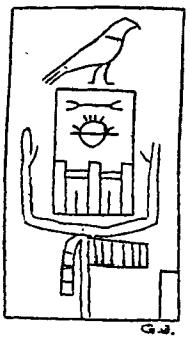

810

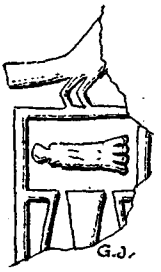

811

Fig. 810. — Inscription sur une vase en albâtre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.
Fig. 811. — Inscriptiou sur un vase en albâtre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

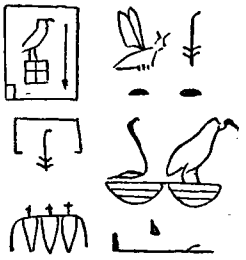

812

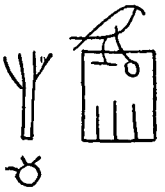

813

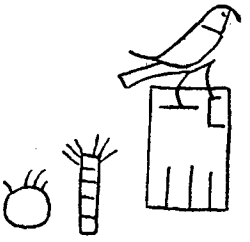

814

Fig. 812. — Inscription sur un vase en pierre dure (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.
Fig. 813. — Inscription sur un plat d'albâtre (Abydos). Grandeur naturelle.
Fig. 814. — Inscription sur une plaquette d'ivoire (Abydos). Grandeur naturelle.

mentionner encore plusieurs petites plaquettes d'ivoire dont la plus intéressante nous donne encore une fois le nom du roi Aha ?(fig. 814), tandis que les autres, sans inscriptions, représentent des personnages ou ne sont que des fragments de coffrets.

1. A ce sujet, M. Amélineau fait erreur en disant que ces fragments de meubles représentent des pieds d'hippopotame. Cet animal a les jambes faites d'une manière toute différente; le pied n'est pas fourchu comme chez les taureaux.

Pour terminer cette énumération des objets recueillis dans cette nécropole, il faut encore citer des séries de petits vases d'offrandes, un bon nombre d'instruments de bronze, une petite balance en or, et enfin, une quantité très considérable de silex travaillés dont les plus beaux sont, sans contredit, les pointes de flèches représentées déjà au cours de ce volume[1], de vraies merveilles dans leur genre, et un bracelet, également en silex[2].

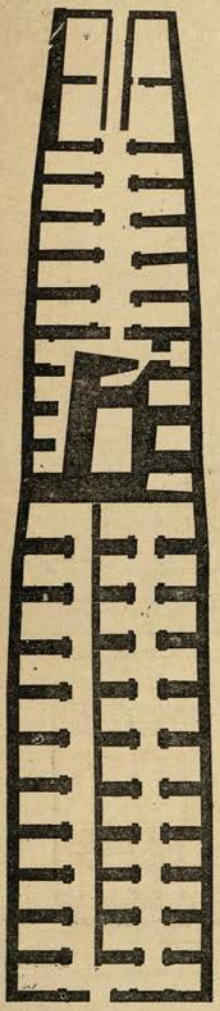

Fig. 815. — Plan du tombeau du roi *Ti*. Échelle 1 : 400.

De même qu'à Négadah, les quatre tombes royales dont je viens de parler avaient été incendiées de fond en comble. M. Amélineau attribue cela aux spoliateurs coptes, tandis que je serais très tenté de croire qu'ici aussi, il s'agit d'un incendie allumé volontairement pendant les funérailles, pour brûler le mort avec tout ce qui lui appartenait. Malheureusement, on n'a pas fait à ce sujet des observations très précises au cours des fouilles, et il est impossible de se prononcer d'une façon absolue sur ce point.

Pendant les fouilles de l'hiver dernier (1896-1897), M. Amélineau a entrepris un travail très considérable, un tombeau immense qui l'a occupé pendant toute la saison. Ce monument qui n'a pas moins de 57 chambres et de 83 mètres de long, a un plan assez irrégulier, l'une des extrémités étant plus large que l'autre (fig. 815). Ce n'est pourtant qu'un seul tombeau, composé d'une série de petites chambres d'offrandes groupées autour d'une salle centrale. Ici, il n'y aucune trace d'incendie et, quoique spoliée, cette tombe a livré un bon nombre d'objets fort intéressants.

De même que les autres tombeaux de cette époque, celui-ci contenait un bon nombre de vases en terre, où étaient renfermées les provisions nécessaires au mort dans l'autre vie, grains, raisins et figues, entre autres. Par contre, les bouchons, toujours en argile, n'ont plus la

1. V. page 83, fig. 207-219.
2. V. page 60, fig. 121.

forme conique : ce sont de simples morceaux de terre glaise, sans forme précise, appliqués sur l'embouchure du vase, sur lesquels on

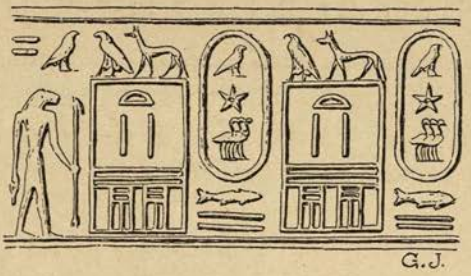

Fig. 816. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

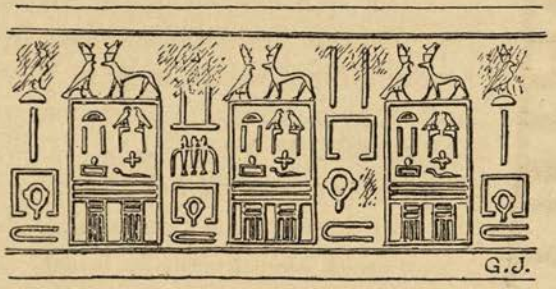

Fig. 817. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

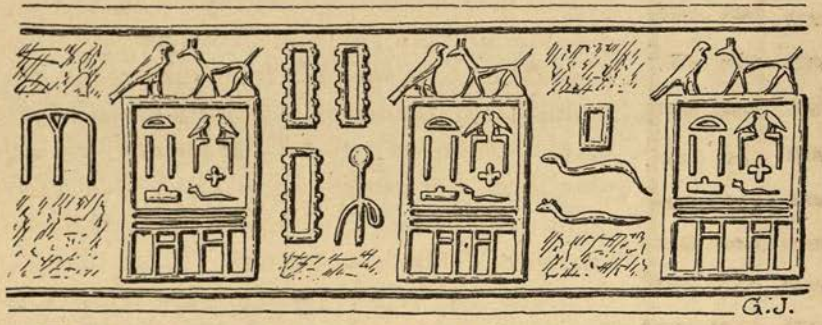

Fig. 818. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

a imprimé, comme de coutume, divers cylindres. L'un d'eux (fig. 816) donne le nom de bannière simple , les autres (fig. 817 à 819), le nom plus complet [1]; le dernier porte les mêmes

1. La seconde partie du nom, et tout spécialement les signes , servent aussi tous seuls à désigner le roi, à en juger par une petite inscription trouvée dans le même tombeau, qui nomme un particulier avec le titre « *lecteur en chef du roi* ».

signes qui, cette fois, ne sont plus renfermés dans une bannière, mais précédés simplement des titres de roi de la Haute et Basse Égypte et de seigneur des diadèmes du vautour et de l'uraeus

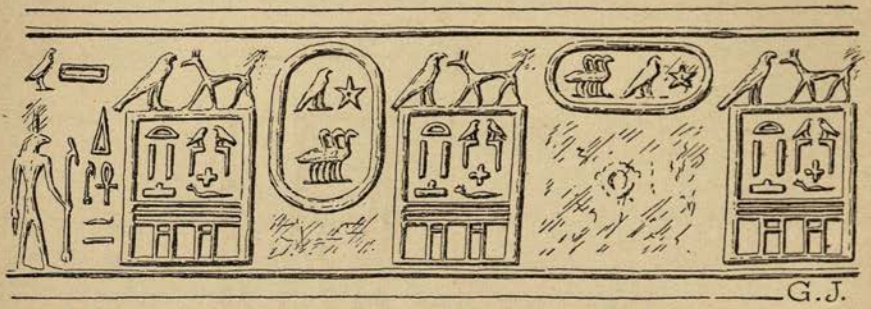

Fig. 819. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

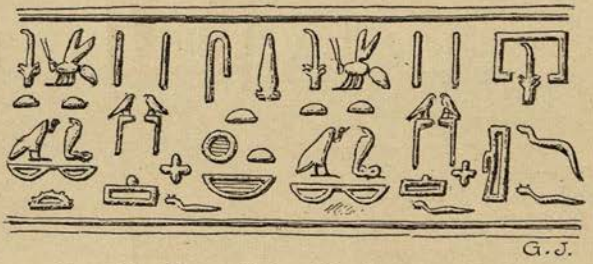

Fig. 820. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

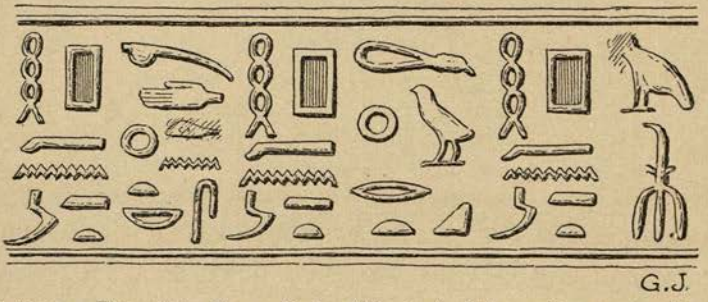

Fig. 821. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle.

(fig. 820). Tous les autres portent au-dessus de la bannière, non pas comme d'habitude l'épervier seul, mais celui-ci accompagné de l'animal typhonien, groupe qui doit indiquer aussi la souveraineté sur les deux parties du pays. Deux de ces cylindres nous donnent en outre, cartouche, non crénelé cette fois, mais pas encore muni de sa barre inférieure ; il est conçu , nom sur lequel j'aurai à

revenir plus loin. Toutes les inscriptions semblent, comme celles que nous avons vues plus haut, appartenir non pas au roi lui-même, mais

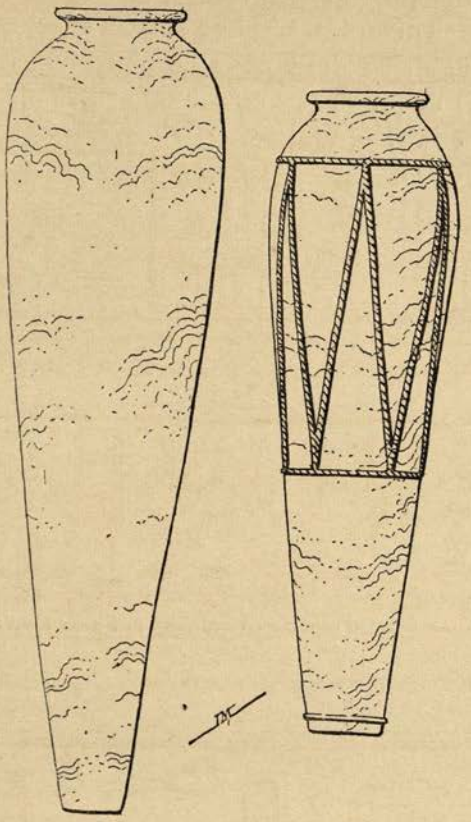

822 823

Fig. 822 et 823. — Jarres d'albâtre (Abydos). 1/9 grandeur naturelle.

à des fonctionnaires, étant donné que des titres qui n'ont rien de royal accompagnent toujours les bannières[1]. Il en est de même d'un sixième sceau (fig. 821) dans lequel les noms du roi ne se trouvent pas.

En fait de vases, les plus beaux que M. Amélineau ait trouvés dans cette tombe sont deux grandes jarres d'albâtre absolument intactes, l'une de près d'un mètre de haut (fig. 822-823), l'autre, ornée sur la panse de cordelettes, comme celles qu'ont encore aujourd'hui au

1. Plus particulièrement le titre , si fréquent sous l'Ancien Empire, et qui n'a pas encore pu être lu et traduit avec certitude.

Caire les porteurs d'eau. Outre cela, on y a encore recueilli un bon nombre de vases d'albâtre de plusieurs formes diverses, jarres, gobelets, coupes, et une quantité énorme de fragments de la même matière et de pierres dures diverses. C'est en albâtre aussi qu'est cette sorte de caisse rectangulaire dont nous ne pouvons savoir exactement l'usage (fig. 824) et qui devait être munie autrefois d'un couvercle de la même matière.

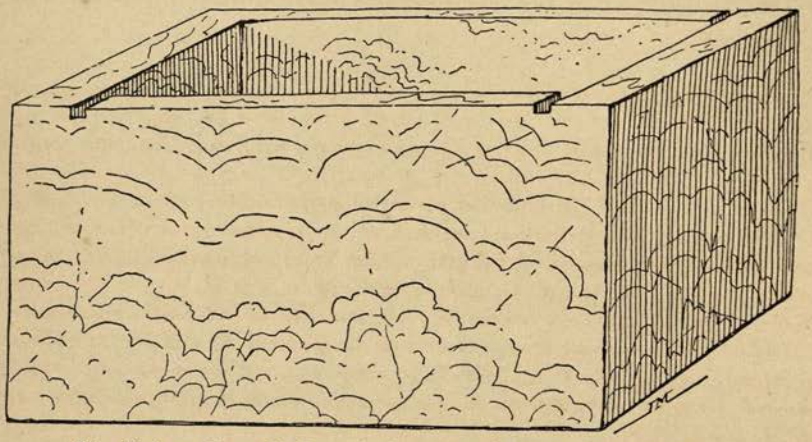

Fig. 824. — Cuve d'albâtre (Abydos). 3/16 grandeur naturelle.

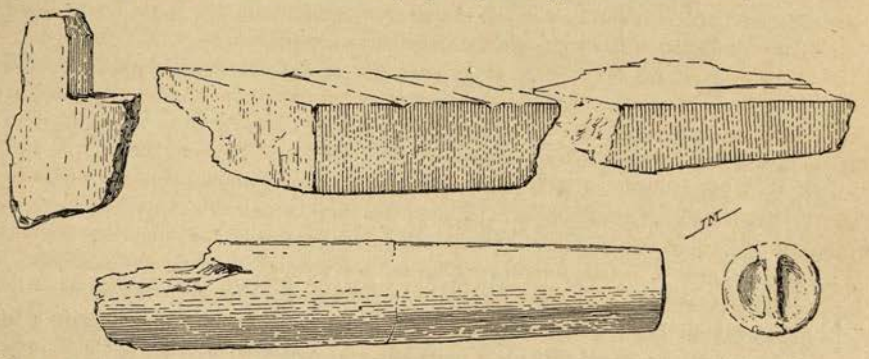

Fig. 825. — Fragments de terre émaillée en bleu (Abydos). 1/2 grandeur naturelle.

Parmi les nombreux silex trouvés dans diverses chambres du monument, la plupart sont assez grossiers de travail; les plus intéressants sont une douzaine de grands tranchets ou couteaux à queue, semblables à ceux déjà figurés dans ce volume, et d'une exécution parfaite.

Les fragments sans apparence que représente la figure 825 sont cependant du plus haut intérêt : ce sont les plus anciens exemples

connus de cette terre émaillée en bleu qui joue un si grand rôle dans l'histoire du bibelot égyptien. Ceci prouverait en faveur de l'opinion si vivement combattue dernièrement, que les carreaux de faïence verte et jaune qui ornent les parois de la chambre funéraire du roi Djeser, dans la pyramide à degrés de Sakkarah, sont bien de l'époque de ce roi, soit de la IIIe dynastie[1].

Il ne reste plus à citer, en fait d'objets provenant du nouveau tombeau d'Om el-Ga'ab, qu'une très nombreuse série d'instruments de cuivre[2].

1. La porte de cette chambre, ainsi qu'une partie de son entourage en carreaux d'émail est actuellement au Musée de Berlin, où elle a été apportée par Lepsius. M. Borchardt, qui ne connaissait pas d'émail sous l'Ancien Empire, croit que cette décoration ne remonte qu'à la XXVIe dynastie (*Zeitschrift für Aegyptische Sprache*, XXX, 83). Cette opinion avait déjà été émise antérieurement par M. Stern (*Zeitschrift*, 1885, p. 90, note 1). Des dessins représentant la chambre se trouvent dans Minutoli, *Reise zum Tempel des Jupiter Ammon*, pl. XXVIII et dans Valeriani, *Nuova illustratione istorico-monumentale dell' Egitto*, pl. C. (croquis colorié de Segato).

2. Je ne puis mieux faire à ce sujet, que de citer *in extenso* la communication de M. Berthelot à l'Académie des Sciences dans la séance du 24 mai 1897 (*Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, CXXIV, p. 1119-1125) : *Histoire des sciences. Outils et armes de l'âge du cuivre pur en Égypte ; procédés de fabrication, nouvelles recherches par M. Berthelot :*

« M. de Morgan m'a adressé, le 28 mars dernier, de nouveaux objets, les uns trouvés par lui, et d'autres par M. Amélineau, remontant aux âges les plus anciens de l'Empire égyptien : le tout m'est parvenu le 10 avril.

« Sur l'origine de ces objets, je ne puis que m'en remettre à la garantie de M. de Morgan, dont on connaît la légitime autorité en ces questions, la date ne pouvant être rendue absolument certaine que dans le cas où des objets de ce genre portent des inscriptions, telles que celles du sceptre de Pépi Ier en Égypte, ou bien de la lance du roi de Kish, à Tello. A défaut d'une inscription sur l'objet même, la certitude, ou plutôt la probabilité, résulte de l'examen des objets trouvés dans la même tombe, jointe à la démonstration, que la tombe n'a pas été violée à des époques postérieures, comme il est trop souvent arrivé en Égypte; les voleurs ayant pu y introduire ou y abandonner des instruments et objets divers, contemporains de leur temps.

« I. Le premier objet que j'ai examiné et le plus ancien est une sorte de cupule métallique rougeâtre, trouvée à Négadah, dans une sépulture royale extrêmement ancienne, en compagnie de divers objets et de courtes inscriptions en caractères très archaïques. Parmi ces objets figurent de longues lames de silex taillées, des animaux en ivoire et en cristal de roche, des vases d'obsidienne et de terre cuite, et quelques fragments d'or : ces antiquités seraient les plus anciennes connues en Égypte. La sépulture qui les renferme était composée de vingt-sept chambres; elle n'avait pas été spoliée, mais complètement brûlée, peu de temps après l'inhumation.

« Voici les résultats fournis par l'objet de cuivre que M. de Morgan m'a adressé.

« C'est une cupule de forme circulaire; elle présente à sa partie supérieure un diamètre de $0^m,052$ dans une direction, de $0^m,054$ dans la direction rectangulaire; le rebord est plan sur une largeur de $0^m,005$ à $0^m,006$ et une épaisseur de $0^m,004$; puis l'objet est creusé en forme de coupe, profonde au centre de $0^m,010$ en tout, à compter depuis

et tout d'abord des vases, deux en forme de jarres, comme ceux d'albâtre (fig. 826 et 827) dont l'un est muni d'une anse mobile, et deux

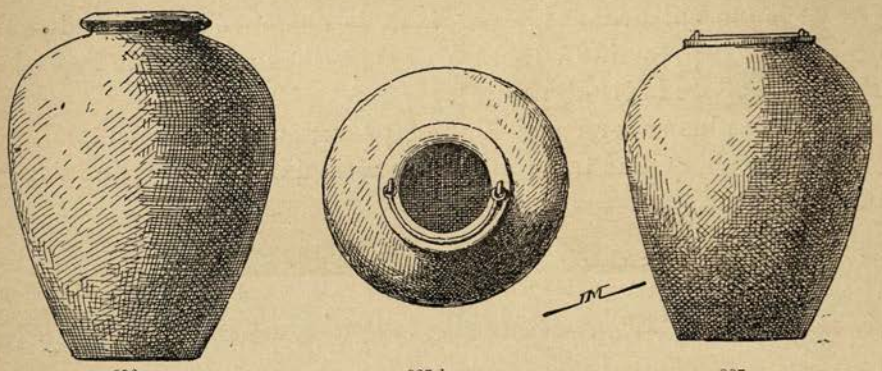

826 827 *b* 827 *a*

Fig. 826 et 827. — Vases en cuivre (Abydos). 1/6 grandeur naturelle.

la surface supérieure du rebord, c'est-à-dire de $0^m,006$ au-dessous du plan inférieur imitant le rebord qui vient d'être signalé. L'épaisseur du métal au fond est de $0^m,005$. L'objet est en outre recouvert d'une double patine : l'une verte formant enduit, l'autre blanche, irrégulièrement répartie.

« Cette cupule est fragile, c'est-à-dire facile à briser ; sans doute par suite de la désagrégation du métal, résultant de ce qu'elle est oxydée à cœur. En effet, elle est constituée par du cuivre métallique en grande partie transformé en protoxyde. La matière ne renferme ni arsenic, ni autres métaux en proportion notable.

« L'enduit vert contient du chlore, de l'acide carbonique et du cuivre, c'est-à-dire de l'atakamite (oxychlorure) et du carbonate de cuivre. L'oxychlorure de cuivre a servi d'intermédiaire à la transformation du cuivre en protoxyde, conformément à un mécanisme régulier, que j'ai défini par des expériences et qui préside à l'altération progressive et continue des objets de cuivre archaïques, soit sous terre, soit même dans les musées. La portion superficielle de la patine, dans les régions blanchâtres, renfermait du carbonate de chaux, du sable et une trace de chlorures.

« Quelle était la destination de l'objet que je viens de décrire ? C'est ce qu'il est difficile de décider, en l'absence de tout autre en relation avec lui. Toutefois, il semble difficile d'admettre qu'il constituât un ensemble à destination propre (sauf le cas d'amulette?). C'était sans doute un appendice rattaché à quelque chose plus importante, formée de bois ou d'une matière organique (étoffe, cuir, etc.), qui a disparu : par exemple, l'*umbo* d'un bouclier, ou l'ornement de ces armes en bois, usitées chez les anciens Égyptiens, à l'époque reculée où les métaux étaient encore trop rares et trop précieux pour être prodigués. En tout cas, l'absence de l'étain doit être notée.

« Les objets qui suivent ont été découverts par M. Amélineau, à Abydos, dans une tombe très ancienne, quoique probablement plus récente que celle de Négadah.

« II. Le plus important, sans contredit, est une hache plate, rouge, dure et compacte, un peu oxydée et vert-de-grisée à la surface; elle pèse 465 grammes. Je la mets sous les yeux de l'Académie : elle est constituée par du cuivre à peu près pur, sans étain, ni plomb, ni arsenic. La patine renferme, outre le cuivre, du chlore, de l'acide carbonique, de la chaux, un peu de sable. Mais la masse principale a conservé la dureté et la ténacité métallique. Elle est faiblement oxydée.

autres, plus petits (fig. 828 et 829) avec un bec recourbé, double et simple. Les autres objets de bronze sont d'une autre nature : en

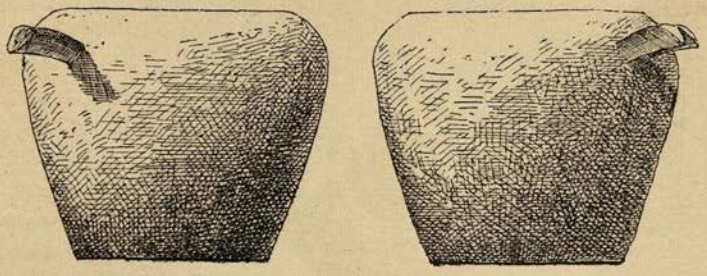

828 829

Fig. 828 et 829. — Vases en cuivre (Abydos). 1/3 grandeur naturelle.

« Voici quelles sont les dimensions et dispositions de cette hache. Elle est en forme de carré long, dont deux angles fortement arrondis. Le dos de la hache, haut de $0^m,130$, est rectiligne, un peu renforcé vers son milieu. En haut et en bas, il est coupé à angle droit par deux autres côtés, rectilignes sur une longueur de $0^m,080$ environ, puis s'arrondissant de part et d'autre, pour former le tranchant ou quatrième côté. La distance entre le milieu du tranchant et le milieu du dos, c'est-à-dire la largeur maxima de la hache, est de $0^m,085$. L'épaisseur moyenne de la hache est de $0^m,004$ à $0^m,005$ environ, assez uniforme, sauf vers le tranchant, qui s'amincit au centre jusque vers $0^m,001$, dans son état actuel, sans doute émoussé.

« Ce qui caractérise surtout cette hache plate, c'est son mode d'emmanchement. En effet, elle est percée, au milieu de sa hauteur, à une distance de $0^m,025$ du dos et de $0^m,050$ du tranchant, par un large trou rond, d'un diamètre égal à $0^m,010$. Ce trou servait évidemment à fixer la hache à un manche solide, au moyen d'une forte cheville, enfoncée dans le trou.

« J'observerai encore que la forme de cette hache répond à celle de certaines haches primitives et préhistoriques, trouvées en divers endroits d'Europe et d'Asie, et constituées soit par du bronze, soit par du cuivre pur.

« A cet égard, sa composition est caractéristique de l'âge de cuivre égyptien, c'est-à-dire d'une époque où le bronze, plus dur et plus résistant que le cuivre, n'était pas encore employé dans la fabrication des armes.

« Parmi les autres objets trouvés dans le même tombeau, il en est qui sont également caractéristiques à cet égard et fort intéressants par leur mode de fabrication : ce sont des aiguilles et un ciseau, dont la destination exigeait l'emploi du métal le plus dur qui fût connu à ces lointaines époques.

« Quatre aiguilles et objets de cette ordre figurent dans l'envoi de M. de Morgan.

« III. Je citerai d'abord une grosse aiguille cylindrique, longue de $0^m,080$, épaisse de $0^m,002$. Cette aiguille est formée par du cuivre à peu près pur. Le chas, aujourd'hui obturé par l'oxydation, est en forme de losange. Le corps de l'aiguille même porte du haut en bas la trace d'une longue fente, à peu près verticale, visible d'un seul côté. Cette disposition est très intéressante, car elle montre que l'aiguille a été fabriquée au moyen d'une lamelle étroite de métal.

« L'ouvrier a d'abord aplati au marteau un morceau de métal, obtenu par la fusion du minerai, de façon à constituer une feuille, épaisse de $0^m,001$ environ, puis il a découpé

première ligne, une douzaine de grandes haches arrondies du côté du tranchant, percées d'un trou, carré ou rond (fig. 830) pour être

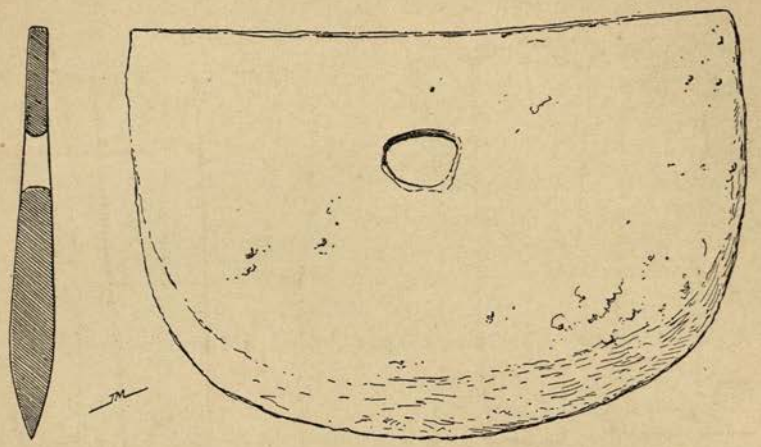

Fig. 830. — Hache en cuivre (Abydos). 1/2 grandeur naturelle.

dans cette feuille une longue lamelle étroite, destinée à fabriquer l'aiguille, et il l'a repliée dans le sens longitudinal, en forgeant l'aiguille proprement dite.

« Vers la pointe, la fente cesse d'être parallèle à l'axe, en prenant une direction un peu oblique ; sans doute dans le but de constituer la pointe avec une seule épaisseur de lame, sans l'affaibir par quelque superposition. Ces dispositions rendent compte d'ailleurs de la structure canaliculée, que j'ai signalée précédemment sur une aiguille de cuivre, trouvée par M. de Morgan dans la nécropole de Toukh.

« Le chas même de l'aiguille, dont j'ai parlé plus haut, a été obtenu par une fente longitudinale, pratiquée à la partie supérieure de la lame de cuivre. Les bords en ont été écartés, puis chacun d'eux incurvé sous un angle à concavité intérieure.

« L'ouvrier a ensuite rapproché les deux extrémités libres, de façon à former le losange, soit au marteau, soit peut-être en le brasant, de façon à laisser ouverte la partie centrale. Le trou de l'aiguille a été ainsi obtenu sans l'emploi d'un agent de perforation.

« Il est intéressant de rencontrer, dès cet époque reculée, des procédés de fabrication des outils métalliques, semblables à quelques-uns des procédés encore usités de notre temps, par exemple dans la fabrication de certains tubes et canons de fusil.

« IV. Les mêmes procédés ont été mis en œuvre pour la fabrication d'un objet beaucoup plus volumineux qu'une aiguille, je veux dire un petit ciseau métallique, trouvé en même temps que les aiguilles. Ce ciseau est constitué par une tige quadrangulaire, longue actuellement de $0^m,080$, mais dont la partie supérieure manque. La largeur est de $0^m,004$, l'épaisseur de $0^m,002$ environ. La partie inférieure se termine par un biseau tranchant, aplati suivant un plan passant par l'axe du ciseau et parallèle aux faces les plus minces ; ce biseau aplati a environ $0^m,005$ à $0^m,006$ de large sur autant de longueur ; il se termine par un tranchant, qui devait être fort aigu dans son état primitif ; actuellement, quoique en partie ébréché et oxydé, son épaisseur ne dépasse guère 1/3 de millimètre.

« Le métal est constitué par du cuivre à peu près pur (industriellement parlant), sans étain ; mais il est recouvert de vert-de-gris et d'une série de points ou granules sail-

fixés à un manche en bois, comme les represente le signe très ancien . Puis viennent une série très nombreuse d'instruments de

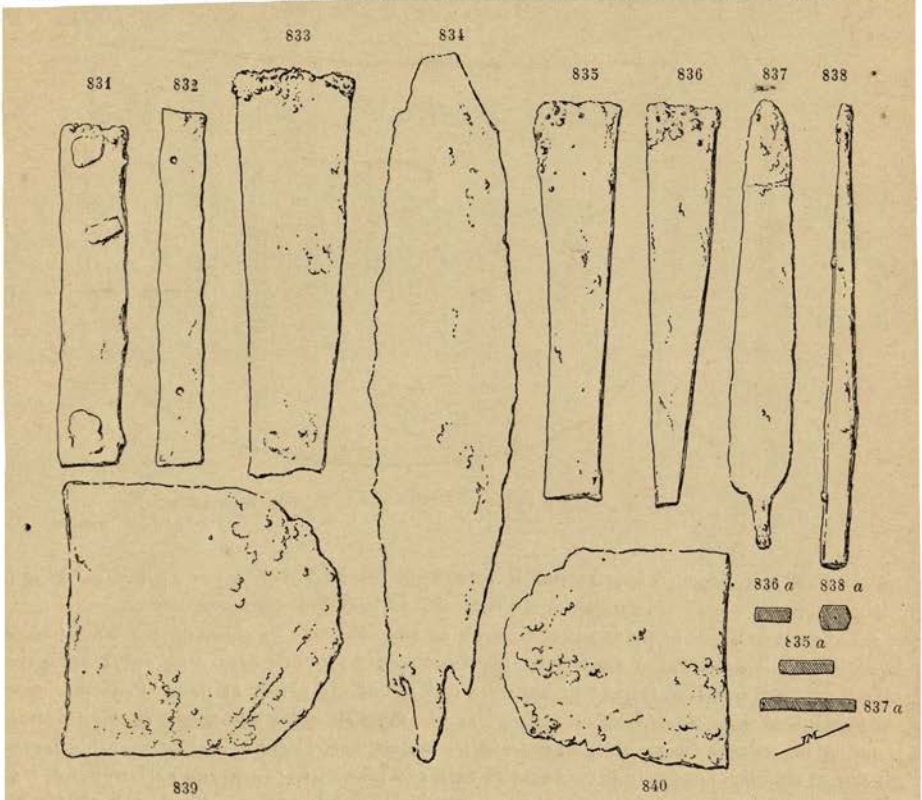

Fig. 831 à 840. — Objets en cuivre (Abydos). 2/3 grandeur naturelle.

lants, composés par du protoxyde de cuivre, résultant de l'altération du métal ; aussi l'objet est-il devenu fragile, en raison de cette désagrégation.

« La tranche du métal, examinée sur une fracture fraîche, décèle le procédé de fabrication. L'ouvrier a pris une lame de cuivre épaisse de $0^m,001$ environ et de la longueur convenable, il y a tracé deux sillons parallèles distants de $0^m,004$, sur la longueur destinée à former l'outil. A droite et à ganche de ces sillons, il a coupé la lame parallèlement. à une distance de $0^m,002$ du sillon ; puis il a rabattu les deux côtés sur la portion centrale, jusqu'à ce qu'ils se fussent rejoints de façon à constituer un barreau ou tige quadrangulaire des dimensions signalées plus haut ; peut-être a-t-il brasé ensuite la jonction. En tout cas, on en aperçoit parfaitement la trace rectiligne et parallèle à l'axe du barreau, sur la partie centrale de l'une des deux larges faces de ce barreau, à l'exclusion des trois autres faces. Cette ligne subsiste sur toute la longueur ; mais en se recourbant sous forme d'hélice de façon à passer sur la face étroite adjacente, jusque vers le point où l'on arrive au biseau, point auquel se produit une légère déviation ; ce biseau étant constitué par la réunion des lames, aplaties l'une sur l'autre pour former le tranchant.

« En somme, ce ciseau a été fabriqué par le même procédé que l'aiguille décrite précédemment : la réduction du métal en lames minces. Le travail de celles-ci était sans

toutes formes, tels que couteaux, ciseaux, perçoirs, hachettes (fig. 831-840) ou aiguilles faites d'une feuille de bronze tordu (fig. 841-850).

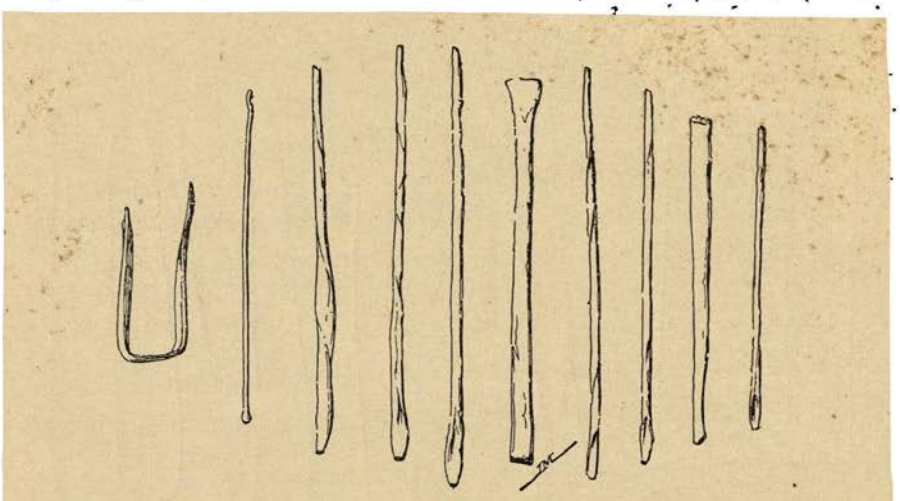

Fig. 841 à 850. — Objets de cuivre (Abydos). 2/3 grandeur naturelle.

doute plus facile que la fabrication directe d'une barre massive, pour les ouvriers de cette époque.

« V. Cependant, un procédé de fabrication un peu différent, quoique toujours fondé sur l'emploi des lames minces de cuivre, nous est révélé par l'examen d'un autre objet de même origine, que j'ai trouvé parmi ceux qui m'ont été remis et dont la composition est également celle du cuivre industriellement pur. Cet objet a la forme d'une aiguille canaliculée, longue de $0^m,055$, d'un diamètre de $0^m,001$. Il est constitué par une lame étroite et très mince, tordue en spirale, formant plusieurs tours sur sa longueur. Sa disposition rappelle la fabrication des canons de fusil rubanés et celle du tube hélical, en acier fondu laminé à froid, employé aujourd'hui dans la fabrication des cadres de certaines bicyclettes.

« VI. Un objet similaire, long de $0^m,085$ et épais de $0^m,002$ est constitué aussi par une feuille métallique étroite, tordue en spirale, mais dont les parois n'ont pas encore été rapprochées en un système régulier. Elle paraît représenter le début de la fabrication. Elle est composée de cuivre, avec une trace d'arsenic.

« VII. L'envoi de M. de Morgan renferme encore divers débris de cuivre, dont il n'est pas possible d'assigner la destination originelle, mais qui offrent ce caractère commun de représenter tous des lames ou fragments de lames, savoir :

« 1° Un fragment triangulaire, irrégulier, en forme de triangle rectangle équilatéral, de $0^m,030$ sur $0^m,030$, épais d'un millimètre : cuivre fortement arsénical ;

« 2° Un fragment plus grand, rappelant la forme de la hache ci-dessus, mais non troué; de $0^m,060$ au dos, sur $0^m,044$ en largeur maxima et $0^m,001$ d'épaisseur : cuivre avec trace d'arsenic ;

« 3° Trois fragments semblables irréguliers ;

« 4° Deux longues rognures de cuivre ;

« 5° Une très petite lame régulière, ou fragment de feuille.

« VIII. Je signalerai enfin une lame longue de $0^m,085$, large de $0^m,05$ à $0^m,006$, à bords irréguliers, épaisse d'un demi-millimètre : cuivre avec trace d'arsenic. Ce qui la dis-

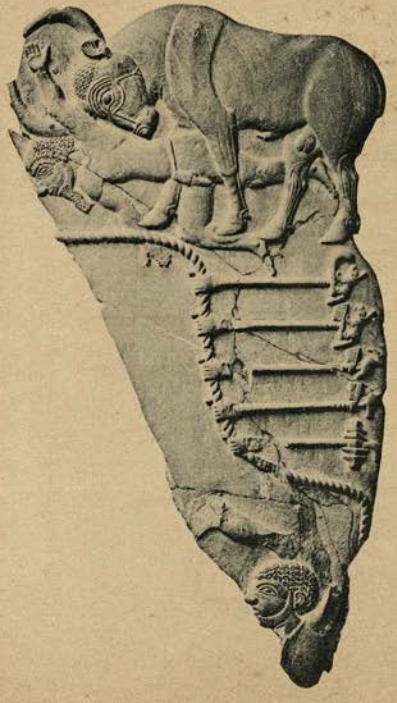

PLAQUE DE SCHISTE

Musée du Louvre

Parmi les fragments portant des inscriptions, dans le tombeau de , fragments fort peu nombreux, l'un d'eux mérite une attention plus particulière : c'est un morceau de vase en cristal portant une bannière royale différente qui se lit (?) (fig. 851). Ce nom était déjà connu : il se trouve gravé sur l'épaule de la statue n° 1 du Musée de Guizeh, qui représente un personnage agenouillé, assis sur ses talons,

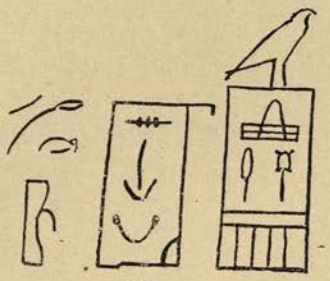

851

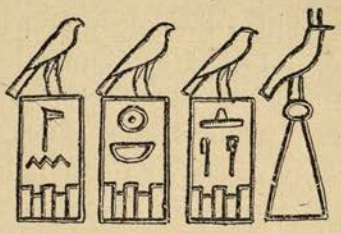

852

Fig. 851. — Inscription sur un vase de cristal (Abydos). Grandeur naturelle.
Fig. 852. — Inscription gravée sur la statue n° 1 de Guizeh. 4/5 grandeur naturelle.

les mains sur ses genoux (Pl. II). Cette dernière inscription (fig. 852) nous donne en outre deux autres noms de rois, et , que nous devons donc ranger dans la même époque[1]. Cette statue est ainsi le plus ancien morceau connu jusqu'ici de l'art de la statuaire en

tingue, c'est l'existence de deux trous de clous, l'un de $0^m,001$, l'autre de $0^m,003$. Ces trous ont été percés avec une pointe et portent l'empreinte de la tête des clous, rivée au marteau. Si j'insiste sur ces circonstances, c'est qu'elles contrastent avec le procédé employé pour fabriquer le chas de l'aiguille (III) que j'ai décrite plus haut.

« La lame dont il s'agit ici a dû être fixée autrefois comme garniture sur un objet de bois ou analogue, tel qu'un coffret, qui a disparu.

« Tels sont les objets soumis à mon examen. Ils sont tous constitués, je le répète, par du cuivre à peu près pur, renfermant parfois de l'arsenic, mais ne contenant ni étain, ni plomb, ni zinc. Cette composition est caractéristique.

« Ce n'est pas que la fabrication de lames et objets en cuivre pur n'ait eu lieu à toute époque et ne subsiste même aujourd'hui ; mais on a cessé depuis longtemps de fabriquer des outils, tels que des aiguilles ou des ciseaux, et des armes, telles que des haches, avec le cuivre pur. Le bronze d'abord, puis le fer, l'ont remplacé, pour tous les emplois qui exigent un métal dur et résistent. L'existence des objets précédents et leur mélange avec des lames de silex paraissent donc se rapporter à une population qui en était encore à l'âge du cuivre proprement dit. »

1. Cette statue a déjà été publiée par M. Grébaut (*Le Musée égpytien*, pl. XIII). Je dois à M. Borchardt l'estampage de l'inscription reproduite à la fig. 852.

Égypte; les proportions fausses, la tête énorme, toute la technique indiquent assez un art dans son enfance; on ne peut comparer ce monument, pour le style, qu'à un autre qui ne lui est pas de beaucoup postérieur, puisqu'il est de l'époque de Snefrou, la statue d'Amten au Musée de Berlin. Quant au dernier de ces rois, celui qui porte le nom de , il est mentionné encore sur une stèle de Palerme, à côté de Snefrou, Ouserkaf, Sahoura et Neferarkara[1]. Ce monument ne nous donne non plus que le nom de bannière.

Après avoir passé en revue tous les monuments provenant des nouvelles fouilles d'Abydos, qui paraissent appartenir à cette époque si reculée, il reste à en étudier les caractères généraux, et si possible, à en tenter une classification, classification qui, à l'heure qu'il est, est loin de pouvoir être exacte et définitive, mais qui pourra plus tard, quand les documents seront devenus plus nombreux et les renseignements plus précis, servir à établir une chronologie des débuts de l'histoire égyptienne.

Tout d'abord un des faits les plus frappants est la construction en briques crues des grands monuments. L'invention de la brique n'est certainement pas égyptienne : elle ne peut provenir d'un pays où la pierre abonde et doit nécessairement servir de base à toute construction primitive. En effet, les autochtones de la vallée du Nil n'avaient pas la brique, et nous ne la voyons apparaître qu'avec les conquérants qui l'employaient tant pour construire leurs maisons (kjœkkenmœddings de Toukh), que pour garnir l'intérieur de leurs tombeaux.

Nous admettons l'origine chaldéenne des Égyptiens; ce fait de l'introduction sur les bords du Nil de la brique crue s'explique de lui même, car en Mésopotamie, la pierre fait absolument défaut et depuis les temps les plus reculés de la civilisation chaldéenne jusqu'à nos jours, la brique est le seul matériel de construction qui y soit employé. Il est fort naturel de voir les envahisseurs apporter avec eux des usages auxquels ils étaient habitués depuis longtemps et pour lesquels le sol de l'Égypte et le limon du Nil leur fournissaient d'excellents matériaux.

Le mode de construction du tombeau de Négadah rappelle aussi d'une manière très vive celui des édifices antiques de la Mésopota-

1. Cette stèle a été publiée avec deux facsimilés par Pellegrini, *Nota sopra un' inscrizione egizia del Museo di Palermo*, dans l'*Archivio storico siciliano*, n. s , anno XX, fasc. III-IV.

mie. De tous temps en effet, nous retrouvons en Chaldée et en Assyrie, tant à Tello, Warka, Mougheîr, Ourouk, qu'à Khorsabad, ce genre de décoration faisant partie du monument lui-même, et qui consiste en une série de piliers encastrés dans le mur, de rentrants plus ou moins accusés, qui rompent la monotonie d'une muraille de briques toute nue (fig. 853 à 856)[1]. Tandis que ce genre de décoration se continue

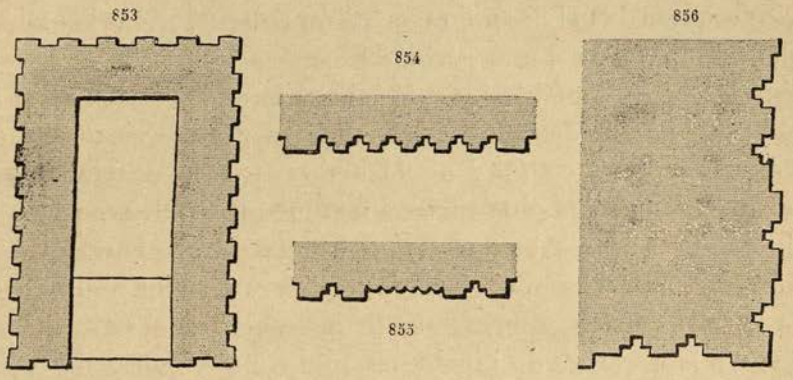

Fig. 853-856. — Plans de monuments chaldéens et assyriens. — 853. Temple de Mougheîr. — 854-855. Temple de Warka. — 856. Observatoire de Khorsabad.

en Asie tant que dura la civilisation assyrienne, et même jusque dans les édifices achéménides, nous le voyons se perdre de fort bonne heure en Égypte; son usage se réduisit peu à peu et on ne l'utilisa guère plus que pour les stèles funéraires; encore n'en voyons-nous que fort peu d'exemples au Moyen Empire, après quoi il disparaît complètement. Ces redans n'avaient plus de raison d'être avec l'architecture de pierre, beaucoup plus décorative par elle-même que la brique, et leur emploi, comme beaucoup de coutumes fort anciennes, a fini par passer uniquement dans le domaine religieux, avant de se perdre complètement[2].

1. Loftus (*Travels and Researches in Chaldaea and Susiana*, p. 75) donne un croquis d'un des grands monuments d'Ourouk, qui ressemble à s'y méprendre au tombeau de Négadah. Ce croquis est reproduit dans Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, tome I, p. 703. — Quant au plan du grand palais de Tello, il se trouve dans Heuzey-Sarzec, *Fouilles à Tello*, plan A, et une vue du monument à la pl. 50, n° 1. Le plan si souvent reproduit qui est gravé sur la statue de l'architecte, au Musée du Louvre, se trouve dans le même ouvrage, pl. 15.

2. Si ce style a disparu de l'architecture proprement dite, nous le retrouvons, non seulement sur les stèles, mais aussi dans les peintures décoratives qui ornent les chambres funéraires (p. ex. celle de la pyramide d'Ounas) et sur les sarcophages du Moyen Empire. Les stèles ne sont pas faites sur le modèle des portes, comme on a

A côté du monument du roi Aha (?), nous avons les grands tombeaux souterrains d'Om el-Ga'ab et de Négadah, que je considère comme un peu postérieurs, pour des raisons que je dirai plus loin à propos des inscriptions. Nous nous trouvons ici en face d'un type de sépultures semblable à celles des simples particuliers, mais exécuté dans des dimensions beaucoup plus considérables. Parmi ces grands rectangles creusés dans le sol, l'un, celui du roi , dont la salle principale est entourée d'une série de petites chambres à offrandes, semble former la transition avec celui qui a été découvert cette année par M. Amélineau. Tous les deux sont les premiers exemples, déjà très développés, de ce qui deviendra plus tard les mastabas de l'Ancien Empire, dont les plus anciens connus jusqu'ici, avec lesquels il est intéressant de les comparer, sont ceux de Meïdoum et de Dahchour, contemporains du roi Snefrou, c'est-à-dire du commencement de la IVe dynastie.

Quant à la question de l'incinération du mort, genre de sépulture qui semble bien se retrouver à Abydos aussi bien qu'à Négadah, M. Wiedemann en a parlé longuement dans le chapitre qui précède. Je n'ai donc pas à y revenir ici, quoique ce soit, à mon avis, une des preuves les plus convaincantes de l'origine asiatique des premiers Égyptiens.

Parmi les objets découverts dans les tombeaux royaux de Négadah et d'Abydos, une des choses qui frappent le plus, un fait qui est la caractéristique de cette époque, c'est l'usage constant du cylindre pour imprimer le nom du roi sur les objets lui appartenant[1]. Le cylindre est, on le sait, exclusivement chaldéen et assyrien; en Égypte, son usage a disparu très vite devant celui du sceau en forme de scarabée, dont nous ne trouvons ici aucune trace, et qui est universellement répandu dès les IVe et V^e^ dynasties. Le cylindre persiste cependant en Égypte jusqu'au Moyen Empire, mais son usage est des plus

coutume de le dire : c'est à mon avis le contraire. On a utilisé le motif central des stèles pour y percer une porte étroite à deux battants. Les exemples les plus anciens, comme le tombeau de Négadah et la stèle de *Chiri* au Musée de Guizeh, nous montrent que dans ce genre ce décoration, il ne peut être, à l'origine, question de porte, et en outre le fait d'une porte très étroite dans un cadre tout à fait disproportionné suffirait à prouver que telle n'était pas la destination primitive de ces monuments.

1. C'est aussi l'avis émis par le professeur Schweinfurth dans sa conférence du 24 avril 1897 à la Société khédiviale de géographie, au Caire : « De l'origine des Égyptiens et de quelques-uns de leurs usages remontant à l'âge de la pierre ».

restreints et décroît de plus en plus : à l'époque des Ramessides, il n'y en a, à ma connaissance, plus trace, tandis qu'en Assyrie, plus on avance dans la civilisation, plus son emploi devient commun, jusqu'à l'époque achéménide.

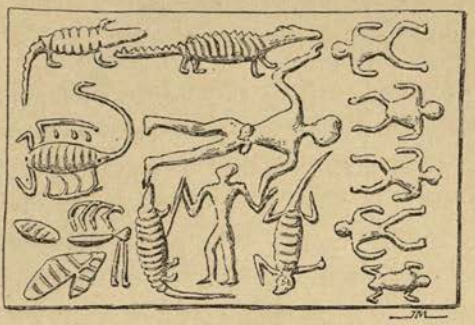

Fig. 857. — Cylindre en terre cuite. Musée de Guizeh. 3/4 grandeur naturelle.

Il existe au musée de Guizeh un de ces cylindres égyptiens très anciens, dont les gravures, représentant surtout des personnages et des crocodiles, rappellent absolument la facture de ceux qui sont imprimés sur les bouchons d'argile des vases de Négadah et d'Abydos (fig. 857). On peut, sans aucune hésitation, le classer dans l'époque des premiers Égyptiens.

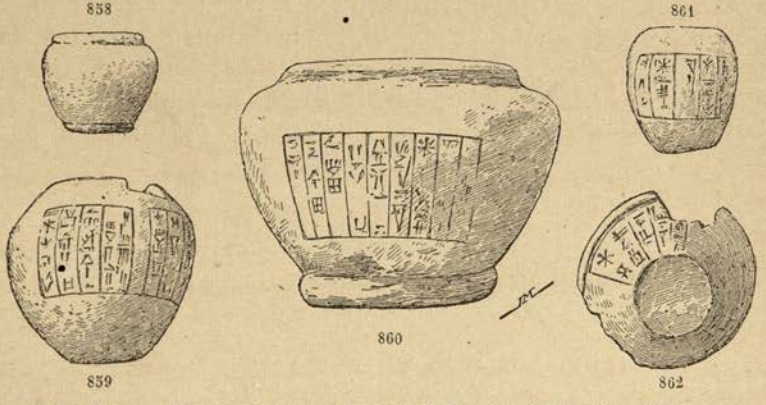

Fig. 858 à 862. — Vases en pierre dure de Tello. E. de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 26.

Un autre fait absolument typique, c'est l'extrême abondance de vases en pierre dure et en albâtre, de toutes formes et de toutes grandeurs, qui se trouvent dans les sépultures royales. Un rappro-

chement intéressant est à faire entre quelques-uns de ces vases et ceux qui ont été trouvés par M. *de Sarzec* à Tello (fig. 858-862). La forme et le travail sont exactement semblables et ils ne diffèrent qu'en ce que les uns sont ornés de quelques hiéroglyphes, tandis que les autres portent une inscription cunéiforme; à part cela, la facture est identique[1].

Quant aux autres petits objets trouvés dans tous les tombeaux de cette époque, il est impossible de contester l'aspect purement chaldéen de plusieurs d'entre eux, particulièrement pour les ivoires sculptés[2]. Les petits fragments de meubles[3] en forme de pieds de taureaux n'ont rien d'égyptien : c'est, avec d'autres proportions et une autre matière, exactement le même style que les taureaux ailés à tête humaine des palais assyriens, avec leurs muscles indiqués d'une manière naïvement schématique. De même les poissons, les chiens et les lions d'ivoire sont traités avec le naturalisme souvent exagéré qui caractérise l'art de la Chaldée, par opposition à celui de l'Égypte.

Le point le plus important, celui qui peut permettre d'esquisser une sorte de classification de toute cette série de rois nouveaux, c'est les inscriptions, malheureusement si peu nombreuses, trouvées dans les tombeaux de cette époque.

A Négadah d'abord, nous ne voyons sur aucun des objets portant le nom du roi, autre chose que sa bannière surmontée de l'épervier qui tient dans ses serres le bouclier et la massue. Ce groupe est parfois accompagné de quelques signes, les trois autruches ou le groupe , dont il n'est, je crois, pas possible pour le moment de déterminer la signification, mais qui certainement ne représentent pas un

1. Il faut comparer aux vases de Tello spécialement ceux du tombeau de Négadah qui sont représentés aux fig. 573, 661, 662, 673 du présent volume. — M. de Morgan me dit avoir rencontré dans la partie élamite du tell de Suze une grande quantité de fragments de vases en albâtre et en pierre dure présentant une technique absolument semblable à celle des premiers vases égyptiens.

2. V. pour ceux de Négadah, les fig. 685-688, 698 et 699 de ce volume.

3. Il faut rapprocher de ces sculptures-là les deux belles tables d'offrandes d'albâtre en forme de lions qui ont été trouvées par Mariette dans l'enceinte de la pyramide à degrés et qui sont actuellement au Musée de Guizeh. Ces monuments ont un cachet si spécial qu'on a voulu les ranger dans l'époque saïte. Comme technique, ils ont les plus grands rapports avec nos monuments d'Abydos, et il est incontestable pour moi qu'ils appartiennent vraiement à l'époque de Djeser, qui est de peu postérieure à la nôtre, puisqu'ils ont été trouvés près de sa pyramide, dans la partie de la nécropole qui en dépend.

nom du roi, et n'ont rien de commun avec le cartouche, dont nous verrons plus tard les origines.

La bannière est, comme on le sait, le premier des cinq titres du protocole royal aux époques classiques. Son origine très ancienne est attestée par cette place d'honneur, quoique en somme, dès la fin de l'Ancien Empire, il ne soit plus guère employé seul pour désigner le roi : ce n'est plus dès lors qu'un titre purement religieux, attribué plutôt au *ka* du roi qu'à lui-même; malgré cela, il n'est pas employé seul pour nommer le souverain, même dans les textes du rituel destinés à donner au défunt la vie éternelle, ces textes qui sont gravés sur les parois des tombeaux, depuis les pyramides de Saqqarah jusqu'aux hypogées de Thèbes. Ce n'est donc pas, comme on le dit en général, le nom du roi divinisé, mais un ancien nom resté en tête du protocole par la force de l'habitude. Aux époques très anciennes seulement, on trouve la bannière seule, pour désigner le roi : les derniers exemples que nous avons de cette coutume datent du temps de Djeser[1], de Snefrou[2] et au plus tard de la Ve dynastie.

J'ai dit que les inscriptions du roi *Aha* (?) ne nous donnaient que son nom de bannière; il faut cependant mentionner une exception, un autre titre gravé sur une plaquette d'ivoire[3], celui qu'on a l'habitude de traduire « seigneur des diadèmes du vautour et de l'uraeus » et qui sert à indiquer la royauté sur les deux parties de l'Égypte[4]. Ce groupe, enfermé dans une sorte d'édicule, surmonte un signe qui paraît être la représentation grossière d'une maison, à moins que ce ne soit un simple ornement, ce que je suis plus porté à croire. S'il fallait y voir un signe hiéroglyphique, celui dont il se rapprocherait

1. Au bas-relief du Wadi-Maghara (v. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, I, p. 230) et sur la porte de la pyramide à degrés, actuellement au Musée de Berlin.

2. Snefrou est souvent désigné par son nom de bannière seul : je n'en citerai ici comme exemple qu'une coupe en brèche siliceuse découverte dernièrement à Mahasnah, près d'Abydos, qui porte la bannière *Neb-Mât* gravée très grossièrement (fig. 863), exactement dans le même style que les inscriptions des vases d'Abydos. Une coupe semblable, provenant de Hibe, porte son cartouche seul. Toutes les deux sont à Guizeh. Pour les autres rois de l'Ancien Empire, désignés par leur nom de bannière seul, v. *Aeg. Zeitschrift*, XXX, p. 62.

Fig. 863. Nom de bannière de Snefrou.

3. V. plus haut, page 167, fig. 549.

4. Ce titre a été étudié spécialement par M. Erman (*Zeitschrift für Aegyptische Sprache*, XXIX, p. 57).

le plus serait le ⊞, qui compose le nom du cinquième roi de la première dynastie, *Hesep ti* (Οὐσαφάϊδος), mais cette hypothèse, quoique plausible, est bien trop peu certaine pour qu'on puisse baser sur elle une théorie.

Comme style, les hiéroglyphes du tombeau de Négadah sont encore très frustes, et la manière gauche avec laquelle ils sont dessinés forme un contraste frappant avec la perfection accomplie de la technique des vases et des petits objets d'ivoire. Cette comparaison fait voir avec la plus grande évidence que ce genre d'écriture est nouvellement inventé, qu'il cherche sa voie et qu'il faudra un nombre très considérable d'années pour que le système hiéroglyphique devienne ce qu'il est à la belle époque de l'Ancien Empire. Ce temps-là, il est impossible d'en évaluer la durée, mais nous avons un certain nombre de monuments qui servent de transition et qui incontestablement doivent se classer dans cette période : je veux parler des monuments d'Abydos.

Ici, dans les tombeaux rectangulaires, il y a déjà un grand progrès dans le style des hiéroglyphes ; nous voyons apparaître la stèle, sculptée avec le plus grand soin. Les signes sont mieux dessinés, moins lourds et plus naturels ; l'épervier surtout n'est plus un oiseau quelconque, informe ; il a déjà l'allure hiératique qu'il aura à toutes les époques de l'art égyptien. Les tombes des particuliers, elles aussi, se veloppent ; elles ont souvent plusieurs chambres, et quelques-unes d'entre elles contiennent aussi des stèles avec le nom du mort et son titre.

Malheureusement tous ces tombeaux ont été spoliés et ne nous ont pas transmis la série complète de leurs documents. Un renseignement fort important est pourtant arrivé jusqu'à nous. Dans une de ces tombes, M. Amélineau a trouvé plusieurs bouchons de vases et des sceaux marqués d'un cylindre au nom du roi de Négadah. Ces cylindres étaient sans doute des objets qui restaient dans les trésors royaux et dont on se servait couramment, témoin les nombreux noms de rois trouvés ainsi dans les sépultures d'autres souverains : c'est grâce à cette coutume que nous avons une si nombreuse série de bannières royales de cette époque. Ce fait nous prouve une fois de plus l'antériorité du roi *Aha* (?) sur ceux d'Om-el-Gaab, confirmant ainsi ce que nous montraient déjà tous les caractères archéologiques et artistiques des objets découverts dans sa tombe. Cela nous donne aussi des indications sur l'intimité des relations qui régnaient entre

tous ces souverains. Nous avons affaire ici à une même famille, à une seule dynastie ayant gouverné l'Égypte entière, puisque déjà le plus ancien d'entre eux porte les titres du vautour et de l'uraeus qui indiquent l'union sous un seul sceptre des deux parties du pays.

C'est sans doute à la même époque qu'il faut attribuer le tombeau rectangulaire creusé dans le sol tout près du monument royal de Négadah[1], dont le plan ressemble beaucoup à ceux d'Abydos. Il avait été complètement spolié et vidé de fond en comble; seule, sa forme, ainsi que des débris insignifiants de vases de pierre, permettent de dire qu'il appartient à la même période historique.

Le plan des tombeaux de *Den* et surtout de *Dja* diffère des autres, étant plus compliqué, et je suis tenté de les croire tous les deux un peu postérieurs. Malheureusement celui de *Dja* ne contenait presque rien d'autre que sa belle stèle, aussi je ne pourrai parler ici que du premier. Ici, les nombreux bouchons de vases portent, dans les inscriptions des cylindres, un signe qui est très vraisemblablement l'origine du cartouche. C'est un rectangle aux coins arrondis qui entoure quelques signes hiéroglyphiques; la partie extérieure de ce rectangle est ornée de sortes de créneaux, arrondis aussi, de sorte que le signe lui-même ressemble aux cartouches géographiques des inscriptions égyptiennes. Le groupe tout entier est en relations intimes avec la bannière royale et quoiqu'il ne soit pas précédé du titre , il n'est pas douteux qu'il ne faille voir ici un second nom du souverain, le premier type du cartouche.

Si les objets qui ont été trouvés dans ces deux tombeaux semblent appartenir, au point de vue artistique autant que paléographique, à une époque postérieure aux autres et à une civilisation plus avancée, il y a progrès encore, et de grands progrès, dans ceux que contenait le monument découvert cette année par M. Amélineau. Outre la finesse extrême de la gravure des cylindres, nous trouvons des hiéroglyphes beaucoup plus nombreux qui rappellent d'une manière frappante, par leur style, ceux des panneaux de *Hosi*, au Musée de Guizeh, qu'il faut sans doute faire remonter à la même époque, ainsi que la statue n° 1 de Guizeh. Ces panneaux ont été si souvent reproduits, étudiés et commentés, qu'il est inutile d'y revenir ici[2].

1. V. le plan général de la nécropole, à la page 148, fig. 513 de ce volume.
2. V. Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XII.

Outre les noms du roi et les titres de ses fonctionnaires, nous trouvons dans ces cylindres quelque chose de nouveau, la mention et la représentation de quelques divinités, *Horus*, *Schou* et une déesse dont le nom est perdu. La religion, dont il n'y a pas trace jusqu'ici, commence à se former telle que nous la trouverons plus tard, occupant une place prépondérante dans tous les monuments égyptiens. Les traces que nous en reconnaissons ici sont certes encore bien faibles, mais suffisent à nous montrer un grand pas en avant, aussi dans cette ordre d'idées.

Quelle est l'époque à laquelle ce monument appartient? Le cartouche du roi, placé à côté de la bannière sur plusieurs des cylindres[1], peut nous donner une indication à ce sujet : les signes qu'il renferme sont parfaitement lisibles 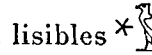 . Si nous comparons ce nom à celui du premier roi de la IIe dynastie, *Boëthos*, nous le trouvons écrit dans la liste de Saqqarah [2]. Il n'y a de différence entre les deux orthographes que le premier signe ; or nous savons qu'à l'époque ptolémaïque le mot est souvent écrit par l'étoile . Rien n'empêche qu'ici le groupe 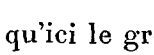 [3] n'ait la même valeur; ce serait alors une très vieille orthographe reprise par les prêtres de la fin de l'Empire égyptien, qui cherchaient à faire de l'archaïsme en tout. Il faut encore remarquer que nous avons plusieurs des cartouches d'Abydos qui commencent par ces mêmes signes et que d'un autre côté, on retrouve fort souvent le signe en tête des noms royaux des deux premières dynasties, dans les listes d'époque classique. Cette coïncidence de noms est si frappante et les conséquences qu'elle entraîne sont si plausibles que jusqu'à nouvel ordre, on peut identifier, je crois, le roi d'Om-el-Ga'ab avec le premier de la

1. V. les fig. 818-820.

2. Les autres listes donnent ici le nom , *Boudjaou*, qui correspond beaucoup mieux au nom grec Βόηθος. Par leur position dans les listes, les deux cartouches correspondent, mais je serais tenté d'y voir deux rois différents, ayant régné successivement, car à cette époque-là, les rois n'avaient pas deux cartouches différents, usage qui ne remonte qu'à la Ve dynastie.

3. Ce groupe très employé sous l'Ancien Empire, et déjà dans le tombeau d'*Amten*, n'a pas encore été lu et traduit d'une manière définitive.

IIe dynastie, et par conséquent placer dans la Ire, tous les autres qui, comme je l'ai dit plus haut, lui sont très certainement antérieurs.

A ce sujet, M. Amélineau va sans doute trop loin en voulant assimiler les rois trouvés par lui aux mânes (νέκυες) de Manéthon, et les ranger dans la IIIe dynastie divine[1], avant Ménès. Comme je l'ai dit plus haut, nous pouvons considérer les trois dynasties divines comme formées après coup par les prêtres héliopolitains avec leurs trois ennéades ; nous ne pouvons y trouver que de vagues reflets de certaines légendes historiques, mais aucun roi ayant positivement régné. Par contre la Ire dynastie humaine a un caractère d'authenticité tout différent : la légende y est bien encore pour beaucoup, les noms des rois paraissent avoir été inventés plus tard, pour remplacer ceux dont on avait perdu la mémoire, mais la grande chose, c'est le souvenir de toute une série de souverains semblables aux autres hommes, et celui de la première organisation du pays, personnifiée par Ménès. Il y a donc lieu pour le moment, me semble-t-il, de ranger dans cette catégorie, c'est-à-dire dans la Ire dynastie et le commencement de la IIe, tous les rois de Négadah et d'Abydos ; quant à la classer d'une manière absolue, à en déterminer la suite exacte, peut-être de nouvelles fouilles viendront-elles nous donner plus tard les documents nécessaires pour cela.

En dehors de des monuments de l'origine de la domination égyptienne qui proviennent des fouilles de ces deux dernières années, il faut encore en citer un certain nombre d'autres, disséminés dans nos musées, qui remontent incontestablement à la même époque. J'ai déjà mentionné en passant la statue n° 1 de Guizeh, les panneaux d'Hosi, et pour une période un peu postérieure, les tables d'offrandes d'albâtre de Saqqarah, la pyramide de Djeser et la statue d'Amtem, à propos des comparaisons qu'on peut faire entre ces monuments et ceux de Négadah et d'Abydos ; il est donc inutile d'y revenir ici.

Il ne reste à parler ici que d'un certain nombre de petits objets qui se trouvent dans plusieurs musées : les plaques de schiste gravées. Ces monuments ont été déjà étudiés longuement par

1. V. à ce sujet Chassinat, *Les* Νέκυες *de Manéthon et la troisième ennéade héliopolitaine*, dans *Recueil de Travaux*, vol. XIX.

M. *Heuzey* qui a publié celles du Louvre[1] et tout récemment par M. *Steindorff* qui en a fait une monographie[2]. Je ne reviendrai donc sur cette question que pour émettre quelques légères divergences d'opinion.

Un usage qui a passé des autochthones aux conquérants de l'Égypte, est celui des plaques de schiste déposées dans le tombeau. Ces plaques, qui, comme on l'a vu plus haut, représentent probablement des sortes de fétiches, sont le plus souvent de formes géométriques, mais fréquemment aussi nous donnent l'image de certains animaux. Quant à celles des musées de Guizeh[3] (pl. III) du Louvre[4] (pl. IV et fig. 864) et de Londres[5] qui vont nous occuper maintenant, et dont on ne connaît pas exactement l'origine, je crois qu'on peut sans hésiter les attribuer à la même époque que les monuments de Négadah et d'Abydos, c'est-à-dire dans les premiers temps qui suivirent la conquête de l'Égypte par les Egyptiens.

Tout d'abord, l'origine égyptienne de ces schistes est incontestable : nous en avons la preuve par la série des cartouches hiéroglyphiques qui se trouve sur un des côtés de celui de Guizeh, reproduit sur notre planche III. Ceux du Louvre nous donnent des représentations d'enseignes purement égyptiennes, spécialement celles qui représentent l'Orient et l'Occident, sous lesquelles sont rangés ces guerriers à figure barbare dont l'armement est absolument celui des conquérants de la vallée du Nil, avec les flèches à tranchant, les massues, les boumerangs et les lances. Il en est de même des autres enseignes qui portent les emblèmes de différents dieux, comme Horus, Thoth, Min et Anubis.

D'un autre côté, les caractères asiatiques ne sont pas moins nombreux, la figure des personnages d'abord, et la facture des nombreux animaux sculptés sur ces monuments. Ceux-ci sont loin d'avoir l'élégance un peu grêle qu'ils ont dans les bas-reliefs égyptiens; ils sont

1. *Revue archéologique*, 1890, p. 145 et 334, pl. IV-V; *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1892, p. 307 et pl. I.

2. Dans les *Aegyptiaca* dédiées au prof. Ebers, p. 122-141.

3. Outre la grande plaque représentée pl. III, le Musée de Guizeh en possède un autre petit fragment, sans grande importance, reproduit par M. Steindorff dans son travail.

4. La pl. IV est reproduite directement d'après l'héliogravure publiée par M. Heuzey qui a bien voulu m'y autoriser.

5. Je ne puis malheureusement donner la reproducition des deux plaques du British Museum, la direction de ce Musée ayant refusé d'en donner la communication à M. de Morgan qui en avait fait la demande.

Heliog. Dujardin

Imp. Chassep

PLAQUE DE SCHISTE

Musée de Guizeh

STATUE N° 1 DU MUSÉE DE GUIZEH

Fig. 864. — Plaque de schiste du Louvre (Heuzey, *Revue archéologique*).

au contraire plutôt épais et lourds, d'un naturalisme très vivant quoique souvent un peu exagéré. Étudiés avec le plus grand soin, ils ont les muscles très saillants, indiqués de la même manière que ceux des pieds de taureaux en ivoire des tombeaux de Négadah et d'Abydos, et cette manière est exactement semblable à celle des représentations d'animaux dans les sculptures chaldéennes et assyriennes, que nos plaques de schiste rappellent d'une manière frappante. Les taureaux surtout, au registre supérieur du verso de celle de Guizeh, sont la reproduction exacte de ceux qui sont figurés sur les intailles chaldéennes [1].

Une question plus difficile à élucider est celle des hiéroglyphes : que signifie, sur une des plaques du Louvre, cette série d'enseignes se terminant par des mains qui saisissent une corde? Je ne vois guère pour le moment à cela une explication satisfaisante. De même pour les cartouches crénelés du grand schiste de Guizeh : ils sont semblables, à peu de chose près, à ceux des rois d'Om-el-Ga'ab, aussi est-il possible d'y voir des noms de princes ou de gouverneurs de nomes, dont la province serait indiquée par l'animal armé de la pioche qui surmonte chacun de ces cartouches, et qui paraît un signe purement géographique, indiquant un pays cultivé. Nous aurions alors ici les noms des personnages dont on voit encore les pieds au registre supérieur, qui a disparu. Je ne donne du reste cette opinion que comme une hypothèse nouvelle à ajouter à celles qui ont été émises jusqu'ici, car il n'est pas possible actuellement de se prononcer d'une manière définitive.

Il faut encore rapprocher de ces plaques de schiste, au point de vue de la facture et des représentations d'animaux, deux objets dont le premier n'est autre que le couteau de silex à gaîne d'or qui provient de Guebel-el-Tarif (v. pl. V) [2]. Quant à la plaque d'ivoire de la collection *Pitt-River*, son usage n'est pas encore bien défini (fig. 865) [3]; sur un des côtés elle est percée d'un trou rectangulaire, et les deux faces sont couvertes de ciselures représentant des animaux divers qui rappellent ceux d'un des cylindres de Négadah autant que ceux des schistes dont nous venons de parler.

1. Je suis tenté de croire celle-ci antérieure à celles du Louvre dont la facture témoigne d'un art plus avancé et surtout plus libre.

2. Cet objet a déjà été représenté dans le précédent volume, p. 115, fig. 136.

3. M. Flinders Petrie, qui a publié le premier ce petit monument (*Neqadah and Ballas*, pl. LXXVII), veut y voir une garde de poignard.

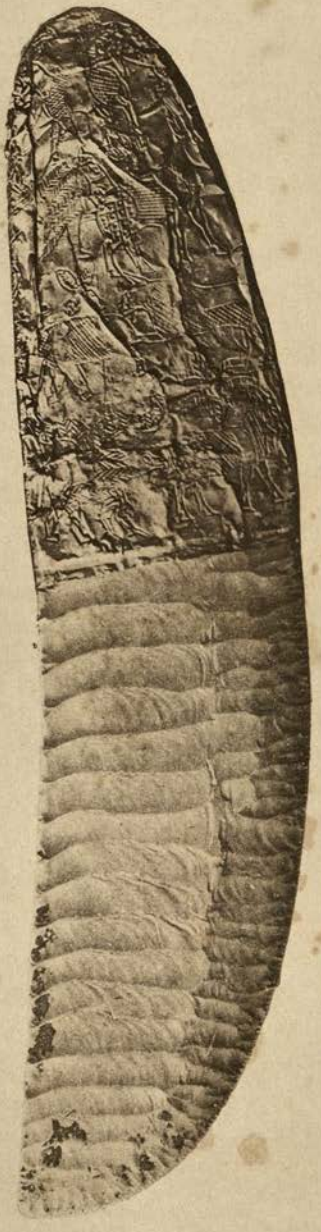

Helios Dujardin

Imp. Cha

COUTEAU EN SILEX AVEC GAÎNE D'OR

Musée de Guizeh

Tels sont donc, en résumé, les objets que nous pouvons attribuer aux premiers temps de la domination des rois de la Haute et de la Basse Égypte. Ceux-ci se révèlent peu à peu à nous avec leurs noms, leurs coutumes, leurs arts, et, ce qui est plns important encore pour nous, leur origine. Tous les monuments, par leurs caractères, montrent que la race des conquérants venait de l'Orient, peut-être de la

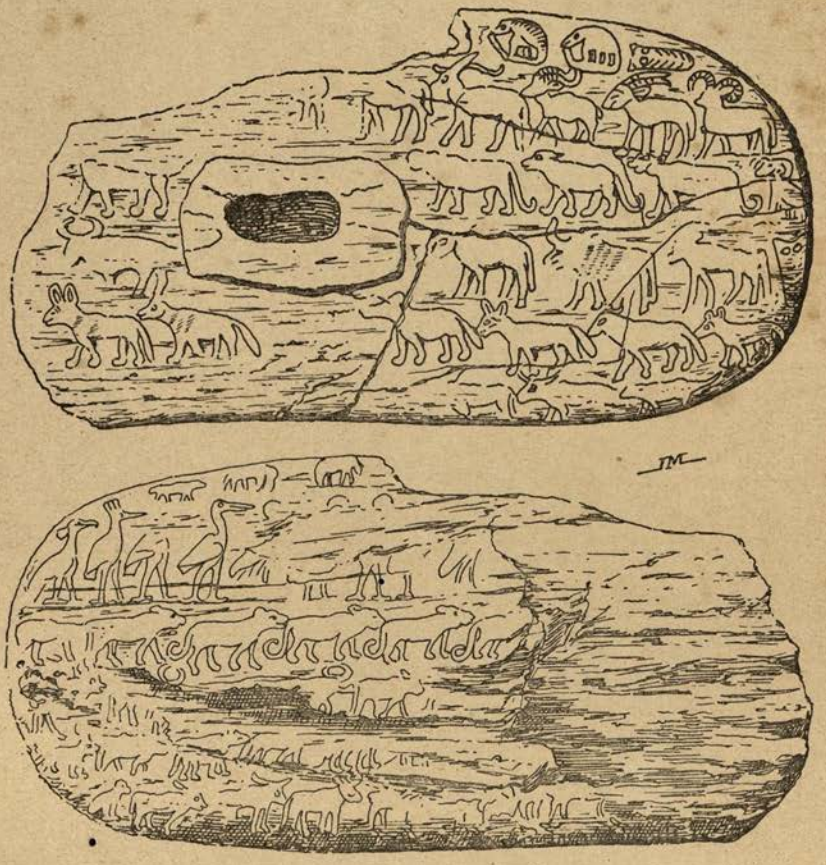

Fig. 865. — Objet en ivoire. Collection Pitt-River. Grandeur naturelle.

Mésopotamie, peut-être, comme le pensent MM. Wiedemann et Schweinfurth, de l'Arabie Heureuse; cette race apporta avec elle ses coutumes et ses arts, qu'elle imposa d'abord aux vaincus et qui se modifièrent peu à peu au cours des siècles pour devenir la civilisation égyptienne des époques classiques. Mais l'innovation la plus importante qu'ils aient introduite dans leur nouveau pays, la chose qui sans doute leur a donné la supériorité sur les autochtones armés de pierres

taillées, c'est l'usage du métal, et surtout du cuivre, qui devait tuer peu à peu l'industrie du silex, alors dans son apogée, arrivée à un état de perfection que n'ont atteint sur aucun autre point du monde les hommes de l'âge de la pierre.

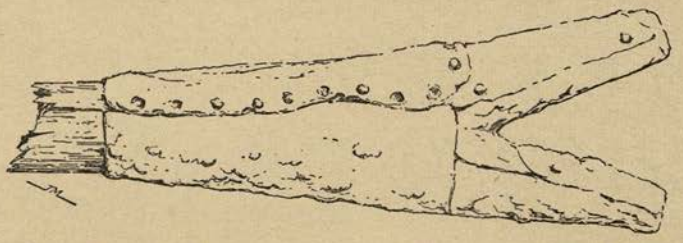

Fig. 866. — Extrémité de canne en cuivre. Nécropole de Guebel-Silsileh. 1/2 grandeur naturelle.

APPENDICE

Recherches sur les crânes de l'époque de la pierre taillée en Égypte.

PAR

LE Dr D. FOUQUET

Les nouvelles fouilles entreprises l'hiver dernier par M. de Morgan, Directeur général du Service des Antiquités, pour compléter ses *Recherches sur les origines de l'Égypte*, ont mis au jour un grand nombre de crânes, dont une centaine, choisis parmi les mieux conservés, font l'objet de cette étude.

Cinq nécropoles, *Beit-Allam*, *Négadah sud*, *Kawamil*, *Négadah nord* et *Guebel-Silsileh* ont été mises à contribution. Pour chacune d'elles des tableaux ont été dressés séparément, pour les hommes et pour les femmes; les mesures sont exprimées *en dixièmes de millimètres*. Elles ont été prises conformément aux instructions contenues dans le Manuel d'anthropologie de Broca.

A la fin, un tableau commun résume les indications tirées de la direction du plan du trou occipital et de la distance à laquelle il vient aboutir à la face, par rapport à l'épine nasale. Les valeurs sont, pour ce cas seulement, exprimées en millimètres, et les signes — et + indiquent si le plan aboutit au-dessous ou au-dessus de cette épine.

L'extrême friabilité de ces intéressantes pièces ne m'a pas permis de prendre la mesure de l'angle facial, ni d'évaluer la capacité crânienne.

Le temps restreint dont je disposais pour faire cette étude m'a obligé à me borner aux mensurations et à l'examen descriptif, ce que je me suis attaché à faire le plus exactement possible. Mon travail ainsi limité comprend sept chapitres, un pour chacune des cinq nécropoles. Les deux derniers renferment mes observations sur l'embaumement ou plus exactement sur les *essais de conservation*, et les remarques pathologiques que m'ont fournies certaines pièces de la série. M. le professeur Schweinfurth, toujours dévoué aux intérêts de la science, a bien voulu m'apporter de nouveaux éléments de discussion, et les crânes Bejdas qu'il me remit cet hiver ont également leurs tableaux de mensurations. Malgré toutes les lacunes que renferme forcément mon travail, je me croirai payé de mes efforts et de mes fatigues si j'ai pu apporter une petite pierre au monument scientifique édifié par M. de Morgan.

Dr Fouquet.

Le Caire, 8 juillet 1897.

Beit-Allam.

En général les crânes de Beit-Allam étaient absolument remplis de sable fin. Dans quelques-uns d'entre eux, de petits cailloux blancs, de forme irrégulière, étaient mêlés au sable. Leur présence me semble absolument fortuite et n'a d'autre cause que le mouvement de l'eau qui a très certainement amené le sable et les cailloux. — Ceux des crânes dont il est question en ce moment avaient le sommet de la tête tourné vers la profondeur de la terre. C'est ce qui explique comment, par le trou occipital, des cailloux ont pu pénétrer dans la cavité cranienne. En vidant ces crânes on trouve une preuve indéniable de la position qu'ils occupaient. En effet, lorsque la presque totalité du sable est sortie, on voit apparaître des matières brunes,

restes du cerveau, qui se trouvait placé dans la partie la plus déclive et cette partie est le vertex (crânes 21, 22, 23). La matière cérébrale, très friable, presque pulvérulente, ne m'a pas semblé mêlée à du bitume comme je l'ai fréquemment noté ailleurs et même dans certains crânes de cette série (n° 8).

La fouille a mis à jour vingt-cinq crânes en état d'être étudiés, treize d'hommes et douze de femmes. Les os étaient en général assez bien conservés. J'ai pris les mesures de ceux qui, étant arrivés intacts, ont pu être rapportés au crâne emballé avec eux. Dans deux ou trois cas, avec des os d'un sujet jeune et correspondant bien par tous leurs caractères, au crâne installé dans la même caisse, on trouvait des os d'un autre sujet. En considérant la façon dont l'emballage avait été fait et en tenant compte des éclaircissements qui m'ont été fournis de la part de M. de Morgan, par M. Jéquier, je me crois en droit de conclure que le mélange avait pu être fait dans le tombeau même et au moment de l'ensevelissement. Ce fait mériterait d'être étudié sur place avec soin et c'est pour cela que j'y insiste. Il viendrait, en effet, à l'appui d'une hypothèse très vraisemblable, émise par mon savant ami R. Verneau, au cours d'une analyse du travail de M. F. Petrie sur les fouilles de Ballas et Négadah[1]. A propos du cannibalisme, vrai ou faux, de la nouvelle race découverte au voisinage d'Abydos, le Dr Verneau dit que : « les faits allégués à l'appui de cette assertion s'expliqueraient tout aussi bien si l'on admettait simplement un décharnement à l'air libre, précédant l'ensevelissement définitif ».

Pendant le transport des ossements, du lieu d'exposition où ils se décharnaient à l'endroit où ils étaient définitivement inhumés, le mélange pouvait et devait même s'effectuer. — Je signalerai d'ailleurs, plus loin, à propos de la nécropole de Guebel-Silsileh, l'existence, bien constatée, de sépultures collectives très incomplètes où l'on trouve tantôt la tête sans les ossements, ou l'inverse.

Les renseignements anthropologiques les plus précieux étant tirés de l'examen du crâne, j'insiste, autant que je le puis, sur l'étude de cette partie, ne donnant pour les os que les moyennes obtenues et d'où je déduis la taille pour les deux sexes. Le temps ne me permettait pas de suivre plus complètement cette étude.

1. R. Verneau, *L'Anthropologie*, p. 471, 1896.

Numéros	Diam. antéro-post. maxim.	Diam. traverse maxim.	Diam. bi-auricul.	Diam. stéphaniq.	Diamètre frontal minim.	Diam. astérisque	Diamètre basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	TROU OCCIPITAL		Ligne occipito-palatine
									Longueur	Largeur	
1	1830	1290	1100	1140	0970	1110	1390	1045	0365	0290	0410
3	1980	1395	1250	1100	0945	1170	1400	1080	0390	»	0460
4	2030	1360	1100	1180	1000	1060	»	»	»	»	»
5	1840	1380	1160	1130	0950	1100	»	»	»	»	»
6	1970	1370	1200	1280	1030	1190	1360	1075	0415	»	0430
7	1790	1300	1050	1140	1010	1040	1400	1040	0375	0280	0410
8	1890	1270	1100	1130	0905	1080	»	»	»	»	»
10	1900	1390	»	1160	0990	»	»	»	»	»	»
11	1880	1280	»	1120	0840	1060	»	»	»	»	»
21	1850	1390	1145	1200	1010	1100	1400	»	0400	0320	»
22	1950	1320	1050	1160	1040	»	»	»	»	»	»
23	1860	1300	1080	1110	1110	1000	1400	1080	0395	0315	»
23 *bis*	1850	1410	1080	1200	0970	1170	1350	0995	0390	0290	»
Moyennes	1893	1342	1121	1157	0982	1098	1385	1052,5	0390	0299	0427,5

BEIT-ALLAM, MENSURATIONS DES COURBES (CRANES MASCULINS)

Numéros	Sous cérébrale	Frontale totale	Sagittale	Sus-occipitale	Occipitale totale	Transverse sus auriculaire	Circulaire horizontale
1	0200	1250	1350	0610	1470	3050	5180
3	0250	1310	1450	0650	1480	3200	5300
4	0240	1360	1370	0630	»	3300	5330
5	0230	1300	1430	0700	»	3200	5160
6	0200	1270	1400	0670	1570	3100	5370
7	0200	1260	1250	0670	1420	3000	4920
8	0300	1250	1350	0650	»	3080	5020
10	0180	1200	1370	0750	»	»	»
11	0190	1300	1300	0600	»	3100	5060
21	0260	1330	1340	0700	1540	3120	5160
22	0170	1370	1350	0830	»	»	»
23	0200	1270	1300	0630	1410	3100	5000
23 *bis*	0117	1260	1380	0630	1460	3200	5230
Moyennes	02105	1286,9	1356,9	0670,9	1478,5	3122	5161

BEIT-ALLAM, MENSURATIONS DE LA FACE (CRANES MASCULINS)

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygomat.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur maxima des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1	1010	»	»	0840	0180	0370	0330	0230	0520	0230	0375	0360
3	1040	»	»	0980	0230	0380	0340	0200	0540	0235	0520	0360
4	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	»	»	»	0910	0190	0400	0345	»	0560	»	»	»
6	1080	1350	1180	0830	0150	0410	0360	0210	0530	0240	0450	0320
7	1030	1280	1140	0850	0200	0380	0340	0240	0470	0250	0550	0350
8	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
21	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
22	1100	»	1180	0870	0200	0430	0320	0240	0520	0240	0510	0370
23	1080	1350	1170	0850	0210	0410	0350	0220	0480	0250	0550	0320
23 *bis*	1040	1300	1125	0790	0175	0390	0330	0200	0480	0265	0510	0325
Moyennes	1054	1320	1159	0990	0191,8	0393	0339	0205	0512	0244	0495	0343

BEIT-ALLAM, MENSURATIONS DES CRANES FÉMININS

Numéros	Diam. antéro-post. maximum	Diam. transverse maximum	Diam. bi-auricul.	Diam. stéphanique	Diam. frontal minimum	Diam. astérisque	Diam. basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	TROU OCCIPITAL		Ligne occipito-palatine
									Longueur	Largeur	
2	1740	1280	1090	1080	0905	1040	1295	0995	0360	0290	0430
9	1790	1200	1040	1010	0870	0980	1240	0980	0380	0290	0440
12	1880	1330	0990	1000	0895	1000	1380	0970	0365	0250	0410
13	1810	1300	»	»	0920	»	»	»	»	»	»
14	1820	1270	»	»	0940	»	»	»	»	»	»
15	1730	1300	1120	1110	0920	1080	1140	0930	0320	0250	0380
16	1800	1270	1090	1080	0900	1000	1350	0980	0400	0270	»
17	1820	1250	1110	1110	0970	1040	»	1105	0330	0260	0420
18	1840	1255	1060	1050	0870	0930	1350	1010	0330	0250	»
19	1830	1340	1240	»	0945	»	1370	»	»	»	0420
20	1920	1300	»	»	0940	»	»	»	»	»	»
24	1800	1330	1120	1140	0960	1040	1270	0960	»	»	»
Moyennes	1815	1368,75	1084	1072,5	0902	1013,75	1299	0991	0355	02657	0416

BEIT-ALLAM, MENSURATIONS DES COURBES (CRANES FÉMININS)

Numéros	Sous-cérébrale	Frontale totale	Sagittale	Sus-occipit.	Occipitale totale	Transverse sus-auricul.	Circulaire horizontale
2	0150	1180	1190	0560	1440	2960	4890
9	0180	1200	1200	0620	1400	2770	4750
12	0170	1200	1350	0650	1520	3150	5000
13	0180	1150	1330	0560	»	2960	»
14	»	»	»	»	»	»	5060
15	0150	1150	1300	0610	1380	2900	4800
16	0180	1250	1300	0650	1470	2850	4840
17	0190	1210	1370	0680	1440	2940	5050
18	0180	1280	1170	0770	»	2950	4950
19	0270	1220	1350	0700	1460	3120	5100
20	»	»	»	»	»	»	»
24	0170	1200	1230	0650	1500	2960	4970
Moyennes	0182	1204	1279	0645	1451,25	2956	4941

BEIT-ALLAM, MENSURATIONS DE LA FACE (CRANES FÉMININS)

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygom.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur maxima des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
2	1000	»	1070	0750	0170	0370	0320	0210	0460	0250	0470	0350
9	0940	»	0995	0770	0140	0370	0320	0170	0470	0240	0470	0300
12	0990	»	1000	0760	0190	0370	0335	0200	0425	0230	0400	0300
13	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	0970	1200	1045	0810	0220	0350	0330	0200	0460	0240	0440	0350
16	»	»	»	0800	0190	0370	0330	0200	0470	0220	»	0315
17	1020	»	1110	0760	0140	0400	0385	0210	0440	0245	0470	0320
18	0900	»	0990	0730	0135	0355	0270	0190	0450	0230	0450	0310
19	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
24	1010	»	1100	0910	0180	0350	0340	0240	0460	0260	»	»
Moyennes	0947	»	1044	0786	0170	0366	0328	02025	0454	0239	0450	03207

BEIT-ALLAM, TABLEAU DES INDICES

CRANES MASCULINS

Numéros	Indice céphaliq.	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire	Indice tibial
1	70,4	75,9	79,4	44,2	89,1	58,8
3	70,4	70,7	»	43,5	89,4	»
4	66,9	»	»	»	»	»
5	71,1	»	»	»	86,25	»
6	69,5	69,03	»	45,2	87,8	»
7	72,6	78,2	74,6	53,1	89,4	»
8	67,1	»	»	»	»	64,5
10	73,1	»	»	»	»	»
11	68,09	»	»	»	»	»
21	75,1	75,6	80	»	»	»
22	67,6	»	»	46,1	74,4	»
23	69,8	75,2	79,7	52,08	85,3	74
23 *bis*	76,2	72,9	74,3	55,2	84,6	»
Moyennes	70,6	73,93	77,6	48,48	85,78	65,7

CRANES FÉMININS

Numéros	Indice céphaliq.	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire	Indic tibial
2	73,5	74,4	80,5	54,3	86,4	64,8
9	67,03	69,2	76,3	51,6	86,4	67
12	70,7	73,4	68,4	54,1	90,5	56,6
13	71,8	»	»	»	»	67
14	69,8	»	»	»	»	»
15	75,1	65,8	78,7	52,1	94,2	»
16	70,5	75	67,5	46,8	89,1	»
17	68,6	»	78,7	55,6	96,25	»
18	68,2	73,3	75,7	51,1	76,05	»
19	72,6	74,8	»	»	»	»
20	67,7	»	»	»	»	»
24	73,8	70,5	»	56,5	97,1	66
»	»	»	»	»	»	»
Moyennes	70,77	72,05	75,01	52,7	87,00	64,28

Malgré la haute antiquité qu'on doit lui attribuer, la série des crânes de Beit-Allam renferme déjà deux types, indiquant le mélange de deux races au moins.

A côté de dolichocéphales exagérés dont l'indice tombe à 66,9 avec le n° 4 (fig. 3) on trouve des sous-dolichocéphales (n° 21 I = 75,1), (n° 23 *bis* I = 76,2) (fig. 8).

Ces derniers se rapprochent, pour la forme générale, du crâne du type Égyptien fin de Pruner-bey[1]. Les dolichocéphales, exagérés ou vrais, qui forment le reste de la série, ont aussi les contours du crâne adoucis et ne présentent pas les caractères du type grossier du même auteur.

Le crâne, dans ma série, a la forme d'un quadrilatère aux angles arrondis, dans les cas suivants :

Hommes : 1, 4, 6, 21, 22, 23.

Femmes : 2, 14, 20.

Je ne parle que des formes bien nettement accusées et l'on voit qu'il n'y a pas un rapport constant entre ces formes et l'indice céphalique, puisque le n° 21 est sous-dolichocéphale et a le crâne rectangulaire, tandis que le n° 8 est dolichocéphale exagéré et a le crâne élargi en arrière. Cette forme s'observe aussi chez d'autres sujets :

Hommes : 3, 5, 7, 8, 11, 17, 19.

Femmes : 12, 13, 15, 16, 18, 24.

La suture sagittale, dans aucun cas, ne se montre en relief; elle a plutôt une tendance à se creuser en gouttière à sa partie postérieure dans les crânes suivants :

Hommes : 1, 17, 23.

Femmes : 2, 14, 24.

Le frontal est divisé en deux pièces chez un homme, n° 7. Chez une femme, n° 20.

Le trou occipital a un indice moyen de 77,6 chez les hommes, et de 75,01 chez les femmes. En général sa forme varie peu. Chez tous les hommes elle est elliptique, chez les femmes elle présente trois fois la forme lancéolée (n°s 2, 9, 18), c'est-à-dire que l'extrémité postérieure est en pointe plus ou moins aiguë et que les condyles, en empiétant plus ou moins sur l'aire du trou, à la partie antérieure, la rétrécissent, donnant à l'orifice la forme d'une pointe de flèche.

1. *Recherches sur l'origine de l'ancienne race égyptienne* (*Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1861).

Un seul crâne d'homme est platycéphale (le n° 6) ; deux sont orthocéphales (n°s 3 et 23 *bis*). Les n°s 1, 7, 21, 23 sont hypsicéphales.

Pour les femmes : 9, 15, platycéphales ; 2, 12, 16, 18, 19, 24, orthocéphales. Il n'y a pas d'hypsicéphales dans les crânes qui ont pu être mesurés.

Les apophyses mastoïdes sont dirigées en avant et peu volumineuses dans les deux sexes.

Les sutures craniennes ne sont pas compliquées.

Le front est légèrement fuyant chez les hommes, la glabelle et les arcades sourcilières ne sont pas très en relief (fig. 1 et 4), sans être pourtant effacées ainsi qu'on en peut juger par d'autres sujets (fig. 6 à 8). Il existe, assez souvent, un léger prognathisme sous-nasal (fig. 8).

Fig. 1. — Beit-Allam, n° 3.

Chez les femmes, le front est en général droit, les arcades sourcilières peu ou pas marquées, le prognathisme est plus net que chez l'homme, comme cela arrive dans les races blanches, mais il n'est pas constant.

L'indice nasal qui est de 48,48 chez les hommes les place parmi les mésorhiniens, tout au voisinage des leptorhiniens.

Quatre de nos sujets sur sept dont le nez a été mesuré sont franchement dans cette catégorie. Les femmes sont mésorhiniennes.

La moyenne de l'indice orbitaire est plus faible chez l'homme que chez la femme, 85,78 au lieu de 87. L'indice des hommes les rapproche des Basques sous-dolichocéphales, celui des femmes les place entre les Kabyles et les Égyptiens anciens. Notre série est beaucoup trop courte pour que j'aie l'intention de tirer une conclusion de ce rapprochement.

Quelques squelettes ont fourni un certain nombre d'os intacts appartenant à trois hommes et cinq femmes. Ces os sont grêles, les insertions musculaires, même chez les hommes, sont peu marquées. La cavité olécranienne de l'humérus était imperforée chez les hommes, perforée chez deux des femmes. La taille était peu élevée; elle a été, en moyenne, de 1^m,663 chez l'homme, de 1^m,562 chez la femme.

Un détail à noter, toutes les femmes étaient jeunes, aucune certainement n'avait plus de quarante ans et beaucoup ne semblaient pas en avoir plus de vingt-cinq.

L'indice tibial, 65,7 pour les hommes, touche la platycnémie, mais sur une aussi courte série il vaut mieux dire que deux sujets sont platycnémiques et que le troisième ne l'est pas du tout.

Pour les femmes, la moyenne est de 64,28; elle reste dans les limites de la platycnémie, les écarts du maximum au minimum sont moins grands que chez les hommes.

J'ai noté de petits os wormiens cinq fois (3, 7, 13, 21, 23 *bis*).

L'os épactal, deux fois (9, 10).

Une seule fois j'ai trouvé des traces de cheveux, au niveau de la bosse pariétale gauche du n° 24. Ces cheveux étaient très noirs, fins, lisses, droits, Il en existait deux petites mèches non tressées, sans aucune espèce d'ondulation. Il fut impossible de les recueillir, le moindre attouchement les faisait s'envoler en une très fine poussière noire. Sur plusieurs des crânes, bien que la peau eût absolument disparu, on voyait encore les lignes d'implantation des cheveux, tracées sur le crâne par une fine poussière qui disparaissait au moindre coup de brosse.

Le plan du trou occipital chez l'homme aboutit au-dessus de l'épine nasale quatre fois sur six sujets observés. Chez les femmes il aboutit toujours au-dessus (sept fois sur sept).

Les quantités sont indiquées sur un tableau général, embrassant l'ensemble des crânes étudiés dans ce travail.

Les notes qui suivent ont été prises sur les crânes de Beit-Allam figurés ici et choisis parmi les mieux conservés. J'aurais voulu multiplier ces notes et les étendre à toute la série en y joignant les photographies; des circonstances indépendantes de ma volonté ne m'ont pas permis de donner suite à ce projet et je suis le premier à regretter de n'avoir pu faire reproduire un plus grand nombre de crânes de femmes.

J'avais cependant une raison pour donner la préférence aux crânes d'hommes. C'est que, surtout en Orient, la présence de femmes étrangères, captives, prises à la guerre ou esclaves achetées, est fatalement fréquente. On doit considérer la femme comme un élément modificateur de la race. C'était un nouveau chapitre à écrire; il trouvera sa place ailleurs.

En dehors des mesures consignées dans les tableaux et des remarques générales qui précèdent, j'ai décrit, avec quelques détails, les crânes : 3, 4, 6, 23 et 23 *bis* qui sont représentés, dans ce chapitre, de profil et de face, sauf le n° 4 dont la face n'existe presque plus et dont le profil seul présentait de l'intérêt, à cause de la grande dolichocéphalie du sujet.

Beit-Allam, n° 3.

Crâne d'un homme âgé de vingt-huit à trente ans. Les arcades sourcilières sont peu saillantes (fig. 1, profil). La courbe du front monte très régulièrement jusqu'au bregma, reste horizontale sur une longueur de 0m,030, redescend sans dépressions jusqu'à la suture lambdoïde où elle fait un léger ressaut causé par la forme globuleuse de l'écaille de l'occipital. — Les insertions musculaires de la nuque sont peu marquées, il en est de même des bosses frontales, tandis que les bosses pariétales font, au contraire, une saillie très nette. Les fosses temporales sont vastes et s'étendent jusqu'à la partie moyenne des apophyses mastoïdes qui sont assez bien marquées, sans pourtant faire une saillie sensible au dessus du plan des condyles. Le trou occipital, de forme elliptique, est symétrique. Les sutures craniennes sont bien développées et assez sinueuses. Le sujet appartient à une race élevée.

La face, symétrique, est plutôt haute et étroite, le nez aquilin, l'épine nasale aiguë, relevée et bifide; il existe un léger prognathisme

sous-nasal, exagéré dans la figure. Les orbites sont obliques (fig. 2), quadrangulaires, arrondies aux angles. L'os malaire est fuyant. La denture est très remarquablement régulière et saine.

Aucun des os du squelette ne m'a été remis.

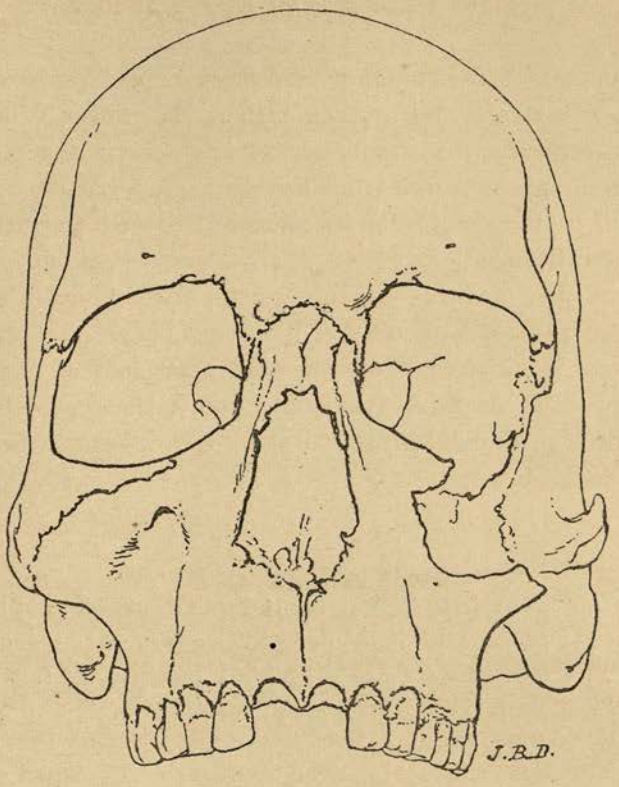

Fig. 2. — Beit-Allam, nº 3.

Beit-Allam, nº 4.

(Fig. 3).

Crâne d'un homme âgé de quarante-cinq ans. La suture sagittale et le lambda sont entièrement soudés, la synostose coronale est en voie de formation. Il n'existe aucune anomalie anatomique, pas d'os wormien. Le trou pariétal visible à droite est oblitéré, la saillie de la nuque est forte, mais les insertions musculaires sont peu marquées dans la région sous-iniaque qui est lisse. Le *ptérion* est en rapport avec le

pariétal sur une longueur de 0m,020 horizontalement. L'état du crâne ne permet pas de voir en quel point de la face aboutirait le plan du trou occipital. Les parois latérales sont aplaties, l'insertion des muscles masticateurs atteint, en arrière, l'extrême limite de l'apophyse mastoïde et touche la suture lambdoïde. La *glabelle* est

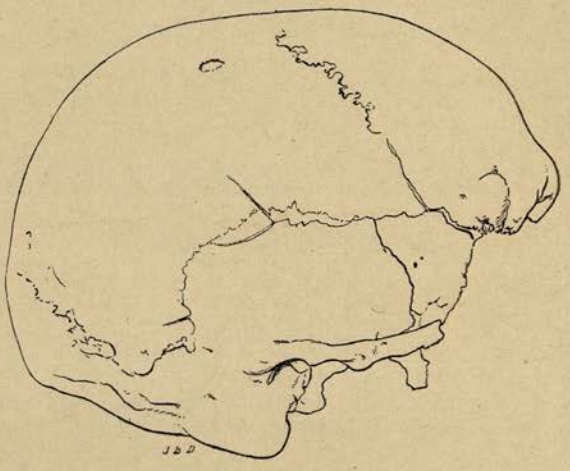

Fig. 3. — Beit-Allam, n° 4.

assez marquée, suivie inmédiatement d'une dépression après laquelle la courbe est régulière jusqu'après le bregma et redescend jusqu'à l'inion. Les bosses pariétales sont bien marquées. Les apophyses mastoïdes aussi, mais lisses. La *face* manque complètement.

Beit-Allam, n° 6.

Crâne d'un homme âgé de près de soixante ans. Toutes les synostoses sont faites, sauf celle de l'écaille du temporal. Malgré cela les dents sont encore en bon état, usées en plateau très régulier, laissant une couronne plus épaisse qu'on ne l'observe habituellement à cet âge avancé. La glabelle est saillante, les arcades sourcilières peu accentuées, le front bombé et, à part une très faible dépression post-bregmatique, la courbe cranienne absolument régulière jusqu'à l'inion. La région iniaque est peu accidentée. Le trou occipital est ovale et vaste. Les apophyses mastoïdes épaisses et courtes (fig. 4).

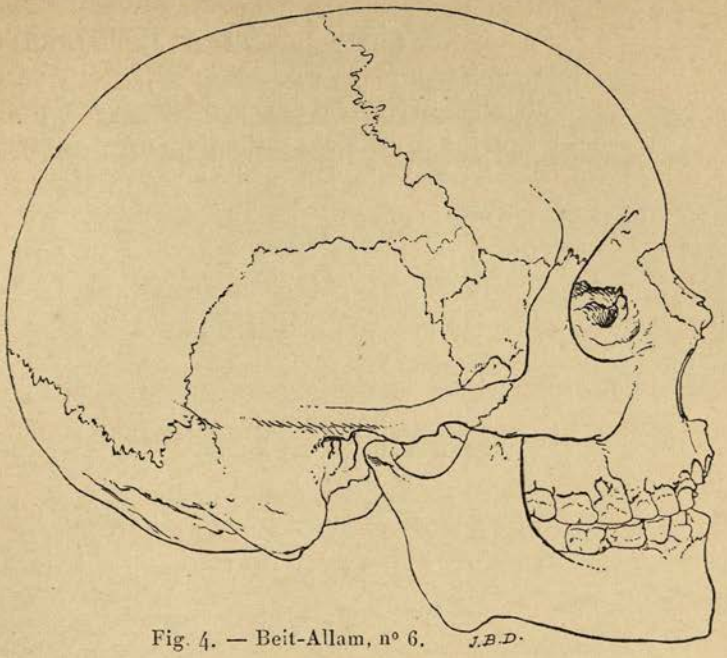

Fig. 4. — Beit-Allam, n° 6.

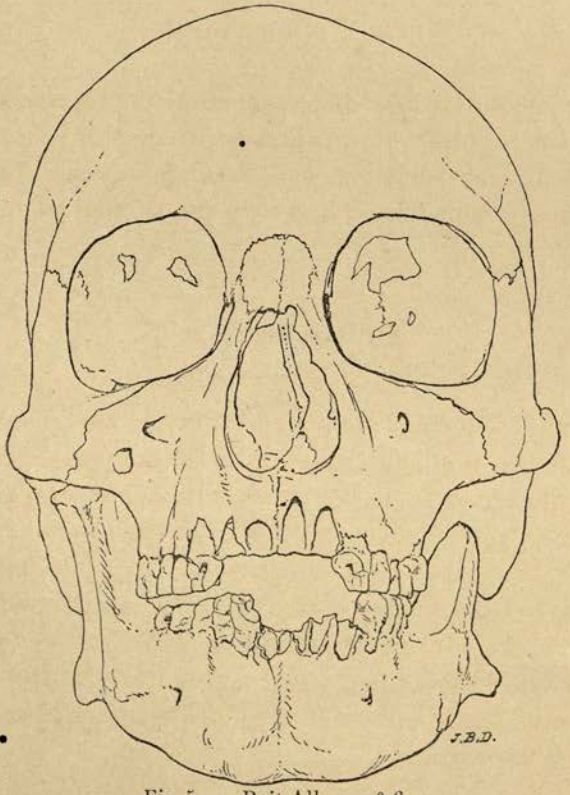

Fig 5. — Beit-Allam, n° 6.

Les écailles des temporaux renflées. Les bosses frontales et pariétales sans relief. Les sutures craniennes assez simples.

Le *ptérion* s'articule avec le pariétal sur une longueur de 0 ,015.

La *face* est assez large, les os malaires saillants, le nez proéminent, l'épine nasale courte et horizontale, les orbites vastes et arrondies, la cloison du nez déviée sur la gauche (fig. 5).

L'angle de la mâchoire inférieure est volumineux et projeté en dehors, la branche du côté gauche est incomplète (fig. 5). La face est droite et les dents plantées presque verticalement aux deux maxillaires.

Beit-Allam, n° 23.

Crâne complet d'un sujet jeune ayant cependant atteint son complet développement, puisque l'on peut lui attribuer de vingt-six à trente ans.

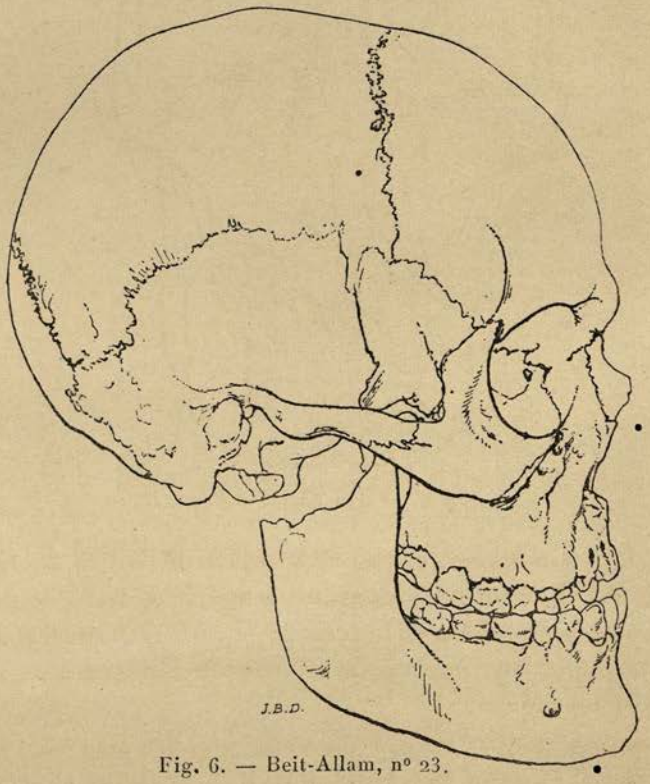

Fig. 6. — Beit-Allam, n° 23.

Glabelle saillante d'où partent des arcades sourcilières très arquées et très renflées.

Le front s'élève avec de très faibles oscillations de la courbe jusqu'à 0m,025 en arrière du bregma, puis il remonte un peu et redescend au milieu d'une légère dépression longitudinale et médiane jusqu'à l'inion dont la saillie est peu marquée (fig. 6). Les parois latérales du crâne sont verticales, les apophyses mastoïdes sont rugueuses, très portées en avant et peu proéminentes, les condyles

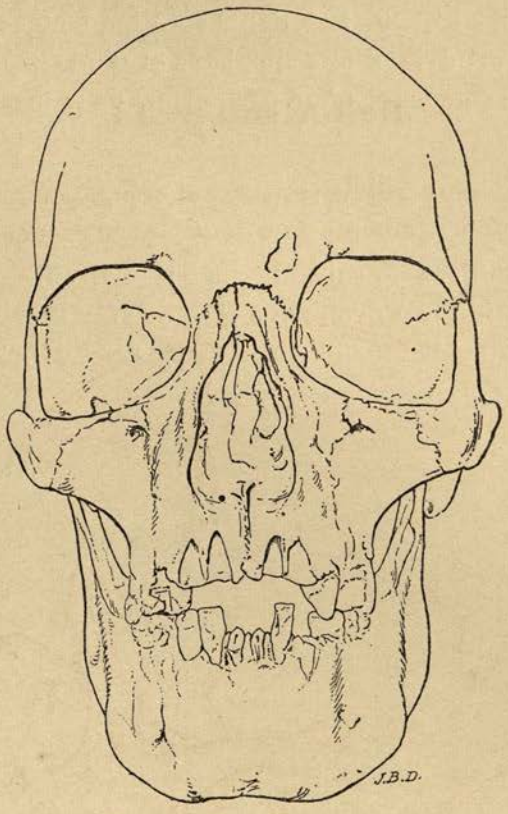

Fig. 7. — Beit-Allam, n° 23.

occipitaux très accentués, dépassent leur plan de 0m,005. Le trou occipital est grand et de forme losangique. L'apophyse styloïde droite, en partie conservée, est forte et longue pour un sujet aussi jeune. Les sutures sont peu compliquées. Au niveau du lambda il existe deux très petits os wormiens.

Le nez, proéminent et long, a ses os propres adossés sous un angle aigu, leur bord externe mesure 0m,022, ils sont un peu brisés à leur

partie moyenne (fig. 7). L'épine nasale est à peine en relief et un peu divisée vers la gauche, la voûte palatine forme une cavité profonde sans avoir pourtant la forme ogivale. Les os malaires sont portés en dehors et en arrière et les arcades zygomatiques font une saillie très nette de chaque côté. La région spino-alvéolaire se porte un peu en avant et l'obliquité d'implantation des incisives devait augmenter ce prognathisme sous-nasal.

Le maxillaire inférieur présente des insertions musculaires très marquées. Le menton proémine un peu, il est coupé carrément sur une longueur de 0m,020. Les dents sont implantées verticalement. L'absence d'un condyle, d'une apophyse et d'un fragment de l'angle postéro-inférieur gauche, n'ont pas permis de le mesurer avec exactitude.

Beit-Allam, n° 23 *bis*.

Crâne d'un vieillard de soixante-dix ans environ. — La glabelle est tombée et se continue à droite et à gauche avec la saillie des arcades sourcilières. Immédiatement en dessus, sans dépression, le front

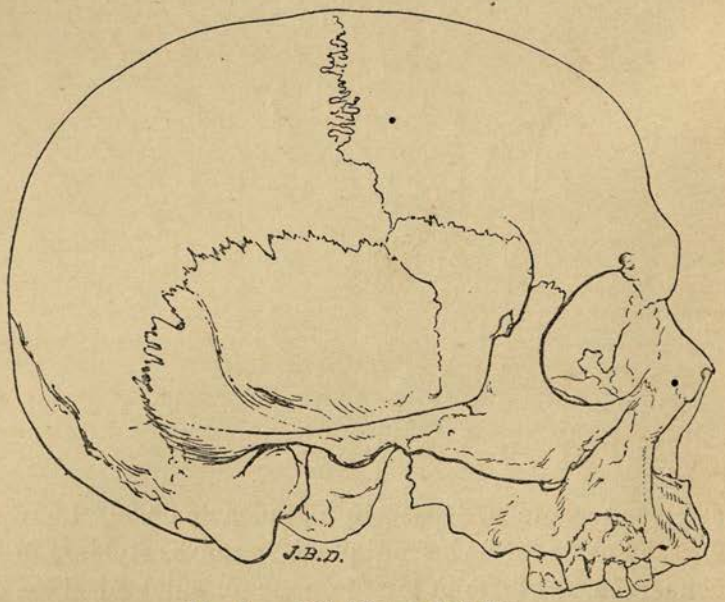

Fig. 8. — Beit-Allam, n° 23 *bis*.

monte droit pendant 0m,030, puis se porte en arrière et forme une courbe ascendante jusqu'au bregma pour redescendre sans irrégularité jusqu'à la partie écailleuse de l'occipital qui est renflée et lisse.

L'inion est peu marqué. Le trou occipital est ovalaire, grand. Les parois du crâne sont renflées, les apophyses mastoïdes sont petites et séparées de la racine de l'apophyse zygomatique par un large sillon lisse allant du trou auriculaire à la suture lambdoïde. Les sutures du crâne sont très enchevêtrées.

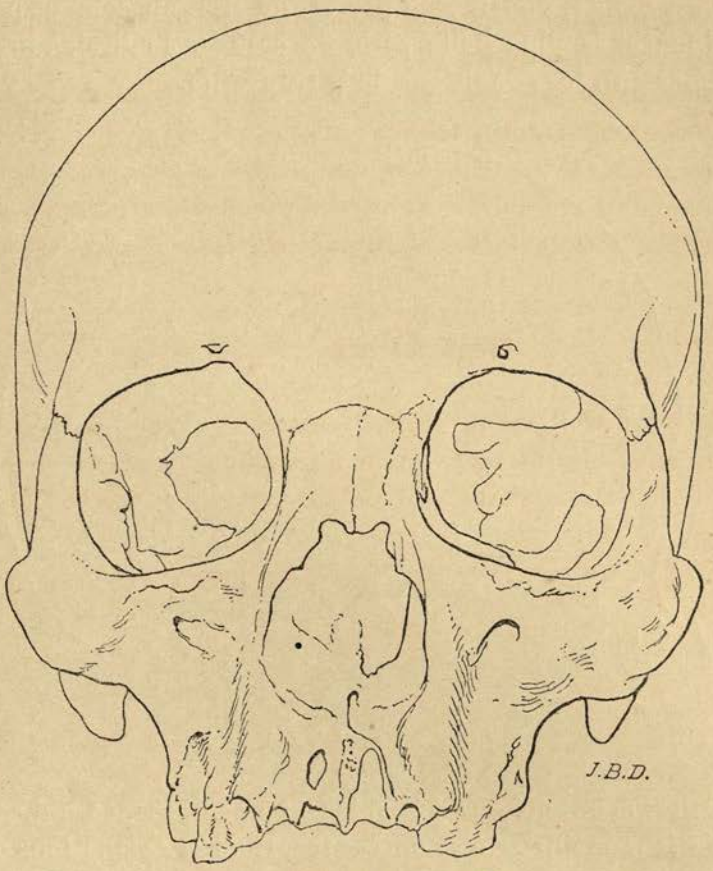

Fig. 9. — Beit-Allam, nº 23 *bis*.

La *face* est relativement basse. Les orbites, petites et arrondies. L'orifice du nez vaste, l'épine nasale courte et grêle.

Les quelques fragments de dents qui restent sont en mauvais état, très usées et cariées. Du côté droit, la carie de la deuxième prémolaire avait amené une périostite fongueuse du maxillaire supérieur à la partie externe de la région sus-alvéolaire. De l'autre côté il existe, au niveau de la racine de la première molaire gauche, une perte de substance du rebord de la mâchoire avec pénétration dans

le sinus maxillaire par un conduit elliptique de $0^m,009$ de long sur $0^m,005$ de large. Cette lésion était déjà ancienne au moment de la mort.

Négadah sud

Cette nécropole, considérée par M. de Morgan comme préhistorique, a fourni la plus belle série de crânes. Je dirai, à propos de l'embaumement, les conditions de la trouvaille.

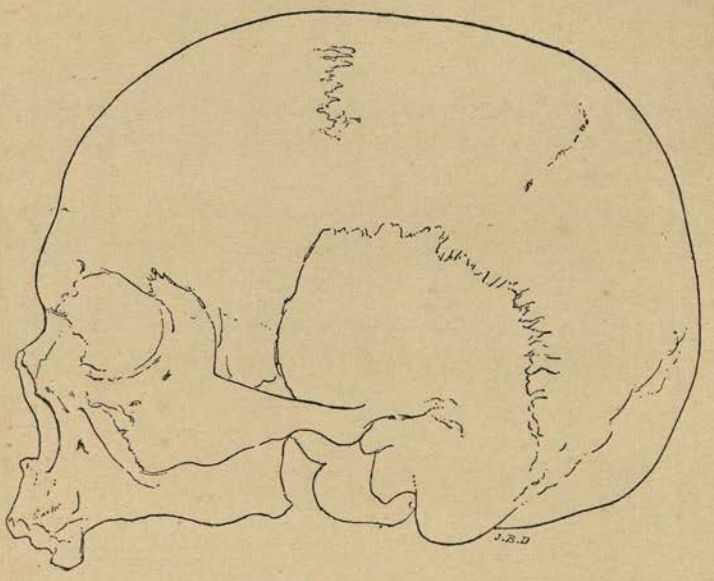

Fig. 10. — Négadah sud, n° 6.

Les crânes m'ont été envoyés vides ou à peu près, ce qui explique en partie leur meilleur état de conservation. Presque tous ont des parois plus épaisses, plus résistantes que ceux de Beit-Allam, de Kawamil et de Guebel-Silsileh, et cela tient non seulement au terrain qui les a contenus, mais encore et surtout à leur conformation. Aucun os ne les accompagnait, et je le regrette vivement, car leur absence me prive des éléments de détermination de la taille, ce qui crée une difficulté de plus pour établir à quelle race on doit les rattacher.

La série est néanmoins fort belle, car elle compte 43 crânes, 28 hommes et 15 femmes, dont les mesures sont groupées dans les tableaux suivants dressés par sexe :

NÉGADAH SUD, MENSURATIONS DES CRANES MASCULINS

Numéros	Diam. antéro-postér. maximum	Diam. transverse maximum	Diam. bi-auricul.	Diam. stéphaniq.	Diam. frontal minimum	Diam. astérisque	Diam. basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	TROU OCCIPITAL		Ligne occipito-palatine
									Longueur	Largeur	
1	1905	1320	1150	1110	0925	1200	1390	1080	0330	0290	0450
2	1900	1435	1170	1220	1020	1080	1390	1020	0345	0265	0415
3	1880	1340	1040	1130	1000	1060	»	»	»	»	0410
4	1880	1380	1160	1130	0880	1100	1390	1040	0380	0330	»
5	1890	1400	1170	1170	0940	1060	1100	1000	0350	0340	0400
6	1950	1460	1140	1230	1010	1170	1380	1010	0325	0270	0435
7	1960	1400	1170	1080	0990	1090	1395	1090	0340	0325	»
9	1840	1370	1170	1130	0980	»	1420	1140	0395	0300	0430
10	1930	1380	1190	1170	1100	1210	1370	1060	0310	0300	»
11	1880	1390	1180	1140	1000	1060	1400	1080	0330	0285	»
12	1940	1340	1100	1150	0990	1040	1480	1070	0365	0275	0405
13	1860	1435	1240	1180	0950	1090	1350	1060	0310	0270	0425
17	1845	1370	1145	1040	1100	1100	1380	1020	0385	0300	0420
18	1930	1380	»	1170	0960	1080	1400	1040	0390	0305	»
19	1830	1390	1160	1195	0930	1070	1340	1000	0370	0300	0400
21	1830	1360	1170	1140	0980	1100	1370	1060	0380	0300	0420
22	1800	1380	1100	1140	1000	1060	1300	1010	0335	0290	0410
24	1800	1330	1130	1050	0925	1050	1390	1030	0340	0280	0405
28	1910	1390	1200	1140	0900	1095	1360	1060	0415	0320	0390
31	1790	1340	1180	1160	1095	1080	1330	1000	0395	0310	0400
32	1880	1280	1120	1140	0900	1020	1325	1000	0352	0280	0380
34	1900	1300	1110	1140	0970	1090	1340	1080	0365	0310	»
37	1880	1430	1245	1170	0990	1020	1405	1090	0390	0300	»
38	1980	1380	1200	1160	0940	1115	1380	1080	0360	0280	0340
39	1870	1360	1245	1150	1000	1140	1380	1060	0340	»	0440
40	1840	1325	1170	1100	0930	1080	1390	1035	0380	0310	0400
41	1910	1425	1250	1160	1130	1110	1400	1110	0410	0320	0480
43	1880	1360	1220	1160	1000	1080	1400	1095	0340	0300	»
Moyennes	1846	1373	1167	1144,8	0983	1090	1368,7	1052	0359,5	0298,2	0412,75

NÉGADAH SUD, MENSURATIONS DES COURBES (CRANES MASCULINS)

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipit.	Courbe occipitale totale	Courbe transverse sus-auricul.	Courbe circulaire horizont.
1	0230	1250	1550	0510	1480	3070	5210
2	0200	1300	1360	0570	1500	3140	5250
3	0250	1260	1400	0620	»	2950	5130
4	0270	1300	1300	0420	1600	3060	5140
5	0310	1270	1380	0650	1480	3060	5120
6	0280	1240	1520	0800	1650	3140	5340
7	0180	1300	1320	0710	1620	3180	5270
9	0210	1290	1250	0710	1500	3100	5120
10	0250	1300	1350	0720	1530	3120	5280
11	0230	1230	1430	0640	1460	3230	5140
12	0200	1370	1320	0780	1570	3120	5160
13	0200	1290	1270	0620	1450	3100	5160
17	0170	1230	1370	0630	1460	3100	5070
18	0150	1340	1240	0700	1560	»	5220
19	0130	1310	1300	0650	1470	3130	5100
21	0300	1250	1270	0700	1520	3050	5060
22	0190	1170	1350	0670	1400	3160	5100
24	0210	1250	1140	0850	1550	3070	4500
28	0210	1290	1400	0630	1480	3150	5260
31	0150	1100	1300	0640	1460	2960	4950
32	0170	1240	1300	0630	1470	2910	5000
34	0200	1310	1300	0760	1510	3130	5170
37	0230	1300	1380	0650	1490	3150	5270
38	0220	1330	1370	0750	1570	3020	5330
39	0170	1200	1270	0650	1500	3100	5100
40	0220	1300	1300	0610	1440	2950	5070
41	0210	1330	1360	0650	1540	3150	5480
43	0210	1240	1440	0690	1420	3080	5260
Moyennes	0212	1259	1340,7	0664	1506	3088	5152

NÉGADAH SUD, MENSURATIONS DE LA FACE (CRANES MASCULINS)

Numéros	Largeur bi-orbit. ext.	Largeur bi-zygom.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur maxima des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1	1040	1320	1150	0860	0145	0410	0345	0190	0500	0260	0475	0370
2	1040	1250	1110	0840	0195	0390	0340	0215	0500	0240	0465	0340
3	1175	1280	1130	0950	0240	0415	0355	0210	0480	0270	0420	0310
4	1060	1290	1110	0925	0215	0390	0330	0185	0570	0230	0520	0345
5	1050	1490	1180	0940	0200	0370	0290	0230	0480	0265	0500	0345
6	1110	1330	1220	0870	0210	0415	0295	0255	0420	0280	0460	0380
7	1045	1330	1160	0860	0170	0410	0330	0205	0565	0245	0495	0380
9	1050	1360	1160	0770	0160	0390	0300	0230	0430	0240	0470	0360
10	1100	1380	1260	0840	0180	0430	0320	0310	0480	0250	0510	0340
11	»	»	»	»	»	0400	0330	»	»	»	»	»
12	1045	»	1095	0860	0200	0395	0330	0210	0525	0245	0455	0325
13	1060	1380	1140	0950	0200	0400	0325	0200	0550	0290	0490	0340
17	1030	»	1130	0800	0150	0400	0360	0250	0500	0240	0480	0380
18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
19	1000	1250	1190	0770	0170	0390	0300	0190	0480	0260	0490	0325
21	1100	1320	1230	0940	0180	0440	0320	0240	0510	0280	»	»
22	1050	»	1110	0860	0170	0380	0325	0250	0390	0230	0480	0310
24	1030	»	»	0820	0180	0390	0320	»	0460	0230	0470	0370
28	1040	»	1120	0860	0165	0390	0350	0220	0530	0240	0480	0410
31	1050	1250	1150	0850	0215	0400	0350	0220	0490	0250	0510	0375
32	1000	»	1100	0860	0200	0370	0290	0195	0490	0225	0500	0400
34	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
37	»	»	»	»	»	0400	0350	»	»	»	»	»
38	»	1295	1120	0880	0180	0400	0320	0205	0520	0240	0510	0360
39	»	»	»	0870	0210	0400	0360	0220	0500	0290	0430	0350
40	1010	1300	1130	0870	0140	0370	0360	»	0550	0270	0500	0330
41	1040	1345	1220	0890	0210	0400	0270	0260	0510	0280	0480	0370
43	»	»	»	»	»	0420	0310	0200	»	»	»	»
Moyennes	1050,7	1323	1153	0866,7	0186,3	0398,6	0324,8	0222	0496,9	0254,3	0481,3	0353,8

— INDICES —

NÉGADAH SUD (SÉRIE DES CRANES MASCULINS)

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire
1	69,2	72,9	87,8	52	84,1
2	75,5	73,1	76,8	48	87,1
3	71,2	»	»	56,2	85,5
4	73,4	73,9	86,8	40,3	84,6
5	74,07	58,2	97,1	55,2	78,3
6	74,8	70,6	84,3	66,6	71,08
7	71,4	74,1	95,5	43,3	80,48
9	74,4	77,1	75,9	55,8	76,9
10	71,05	70,9	96,7	52,08	74,4
11	73,9	74,4	86,3	»	82,5
12	69	76,2	75,3	51,04	81,2
13	77,1	72,5	87,09	52,7	81,25
17	74,2	74,7	77,8	48	90
18	71,5	72,5	78,2	»	»
19	75,9	73,2	81,08	54,1	76,9
21	74,4	74,8	78,9	54,9	82,05
22	76,6	72,2	86,5	58,9	85,5
24	73,8	77,2	82,3	50	82,05
28	72,7	71,2	71,1	45,2	89,7
31	74,8	74,3	78,4	51,02	87,5
32	68,08	70,4	79,5	45,9	78,3
34	68,4	70,5	84,9	»	»
37	70,7	74,7	76,9	»	87,5
38	69,6	69.6	77,7	46,1	80
39	72,7	73,7	»	58	90
40	72	75,5	81,5	49,9	97,2
41	74,6	73,2	78,04	54,9	67,5
43	72,3	74,4	88,2	»	73,8
Moyennes	72,73	72,8	88,10	51,74	82,13

NÉGADAH SUD, MENSURATIONS DES CRANES FÉMININS

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre transverse maxim.	Diamètre bi-auricul.	Diamètre stéphaniq.	Diamètre frontal minim.	Diamètre astérisque	Diamètre basio-bregmatiq.	Ligne naso-basilaire	TROU OCCIPITAL		Ligne occipito-palatine
									Longueur	Largeur	
8	1790	1290	1100	1180	0950	1060	1380	1020	0325	0310	»
14	1800	1295	1060	1030	0950	1020	1250	0930	0345	0280	»
15	1800	1320	1180	1060	0940	1055	1360	0995	0360	0310	»
16	1820	1300	1080	1110	1000	1090	1400	»	0335	0320	»
20	1820	1240	»	1100	1000	1040	»	»	»	»	»
23	1800	1280	1120	1070	0940	1100	1270	»	0340	0280	»
25	1760	1385	1180	1100	0940	1040	1290	0960	0350	0265	»
26	1900	1300	1060	1290	0940	1040	1290	0995	0320	0265	0410
27	1760	1340	1120	1100	0900	1100	1300	0940	0350	0300	0405
29	1840	1300	1150	1150	0930	1070	»	»	»	»	»
30	1840	1340	1080	1140	0920	1000	1290	0960	0380	0280	0400
33	1850	1350	1110	1140	0930	1080	1380	1050	0330	0300	0440
35	1710	1330	1100	1030	0960	1110	1250	0930	0330	0270	»
36	1770	1345	1085	»	»	1160	1210	1010	0350	0320	»
42	1760	1340	1160	1165	0960	1040	1260	0980	0350	0300	0400
Moyennes	1801	1317	1113	1118	0947	1067	1302	0979	0343	0292	0411

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe sus-auriculaire	Courbe circulaire maxima
8	10	1260	1250	0720	1450	3050	4950
14	0150	1260	1300	0700	1450	3360	4950
15	0200	1220	1270	0600	1400	3050	4920
16	0210	1270	1340	0700	1470	3200	4950
20	0170	1230	1300	0570	»	»	4880
23	»	»	1280	0620	1430	2960	4960
25	0220	1200	1150	0750	1550	3130	4950
26	0150	1220	1360	0760	1520	3010	5060
27	0150	1250	1310	0660	1380	2960	4900
29	0140	1280	1300	0660	»	3020	5050
30	0115	1290	1280	0770	1570	2950	5080
33	0220	1190	1300	0600	1470	3050	5050
35	0170	1170	1310	0700	1440	2950	4850
36	0200	1200	1240	0620	1450	2950	4930
42	0200	1200	1170	0680	1520	2850	4970
Moyennes	0178,9	1230	1273	0674	1469	3035	4963

NÉGADAH SUD, MENSURATIONS DE LA FACE (CRANES FÉMININS)

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygom.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur maxima des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
8	1000	1280	1090	0820	0220	0400	0320	0200	0450	0280	0440	0310
14	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
16	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20	1080	»	»	0815	0225	0390	0340	0245	0460	0280	»	»
23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
25	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
26	»	»	»	0800	0150	0380	0350	0230	0485	0240	0450	0340
27	»	»	»	0760	0170	0360	0300	0220	0450	0240	0410	0310
29	»	»	»	0780	0185	0380	0315	0250	0520	0240	0420	0350
30	1000	»	1070	0720	0140	0370	0340	0210	0470	0240	0400	0330
33	1000	»	1135	0890	0210	0380	0375	0210	0470	0260	0475	0370
35	1010	»	»	0760	0180	0380	0280	»	0450	0270	»	0350
36	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
42	»	»	»	0880	0190	0365	0330	0200	0510	0240	0450	0320
Moyennes	1018	»	1098	0802,9	0185,5	0378,3	0327	0220,6	0473,8	0254,4	0433	0335

NÉGADAH SUD, TABLEAU DES INDICES (CRANES FÉMININS)

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice orbitaire	Indice nasal
8	72,06	77,09	95,3	80	62,02
14	71,9	69,4	81,1	»	»
15	73,3	75,5	86,1	»	»
16	71,4	76,9	95,5	»	»
20	68,1	»	»	87,1	60,8
23	71,1	70,5	82,3	»	»
25	78,6	72,7	75,7	»	»
26	68,4	67,8	82,8	92,1	49,4
27	76,1	73,8	85,7	83,3	53,3
29	70,6	»	»	82,3	46,1
30	72,8	70,1	73,6	91,8	51,06
33	72,9	74,5	90,9	98,6	55,3
35	77,7	73,09	81,8	73,6	60
36	76,9	68,3	91,4	»	»
42	76,1	71,5	85,7	90,4	47,05
Moyennes	73,13	72,39	85,9	86,4	53,89

Les tableaux qui précédent nous montrent que, bien qu'à un degré un peu moindre que pour Beit-Allam, la dolichocéphalie était la forme prédominante à Négadah sud. Nous trouvons en effet :

Dolichocéphales exagérés moins de 70	hommes	5
	femmes	2
Dolichocéphales vrais de 70 à 75	hommes	19
	femmes	6
Sous-dolichocéphales de 75 à 77,9	hommes	4
	femmes	4
Mésaticéphales plus de 78	femme	1

Bien qu'elles soient assez limitées, ces différences suffiraient déjà pour affirmer un mélange de races; mais cet argument n'est point le seul. En ce qui concerne la hauteur de la tête nous trouvons :

Platycéphales.	hommes	2
	femmes	3
Orthocéphales	hommes	21
	femmes	7
Hypsicéphales.	hommes	4
	femmes	3

En dehors des mensurations, ces données se confirment.

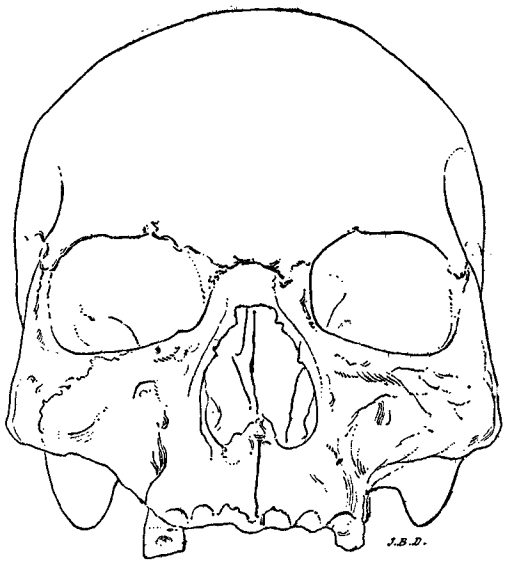

Fig. 11. — Négadah sud, n° 6.

La configuration de la tête est tantôt en forme de barque (scaphocéphalie) (voir fig. 11, 15), tantôt arrondie (fig. 13, 17) au sommet. La scaphocéphalie ne se prononce quelquefois qu'à la partie postérieure (fig. 20), tandis que la voûte frontale est plus arrondie (fig. 19). Ces deux figures sont la reproduction d'un seul crâne, le n° 38 de la série.

J'ai noté avec soin la forme du trou occipital qui varie beaucoup dans cette série. Il est :

Losangique	hommes	12 fois
	femmes	1 fois
Lancéolé	hommes	3 fois
	femmes	8 fois
Ovale	hommes	4 fois
	femmes	»
Circulaire	hommes	7 fois
	femmes	4 fois

L'apophyse mastoïde est presque toujours volumineuse chez les hommes; grosse, courte et mousse chez les femmes.

La suture sagittale présente, dans l'immense majorité des cas, une dépression au niveau de son tiers postérieur.

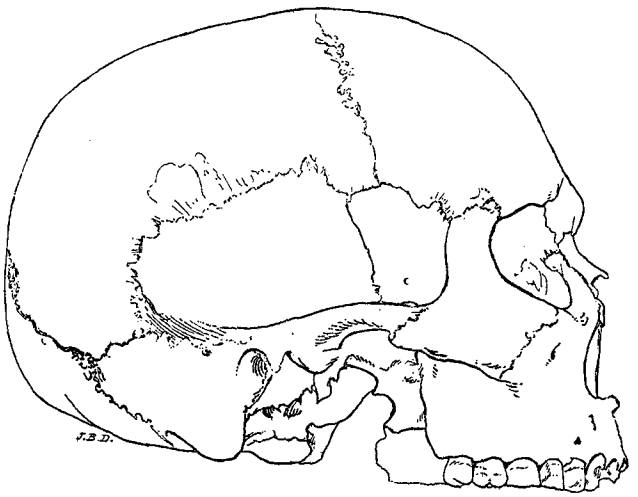

Fig. 12. — Négadah sud, n° 7.

Vers la partie moyenne de la suture lambdoïde on note, surtout chez les hommes, une dépression qui a été signalée par Broca sur les crânes d'Orrouy (fig. 10, 14).

Les bosses sourcilières et la glabelle sont, en général, très saillantes chez les hommes et plus marquées chez les femmes qu'à Beit-Allam, sans qu'elles soient très développées. La figure 14 présente, chez un homme, l'un des plus beaux sinon le plus beau spécimen de la série.

Les sutures du crâne sont en général assez simples; cependant,

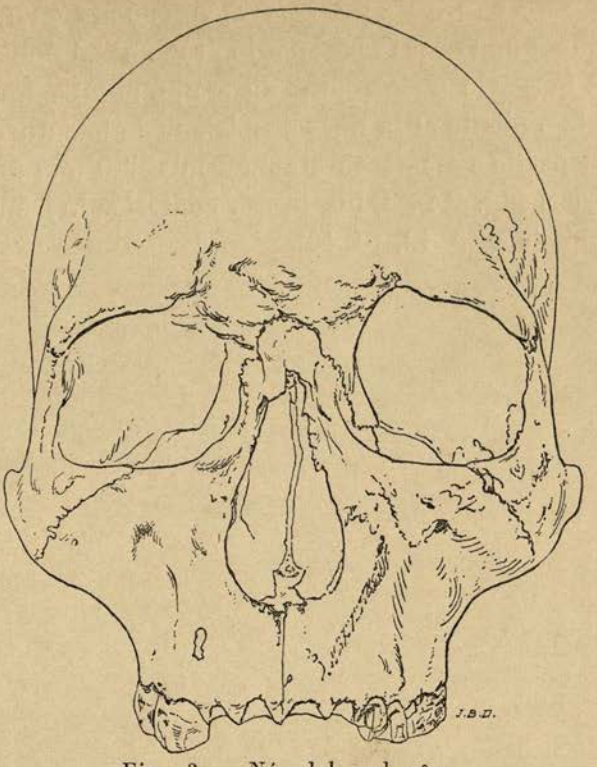

Fig. 13. — Négadah sud, nº 7.

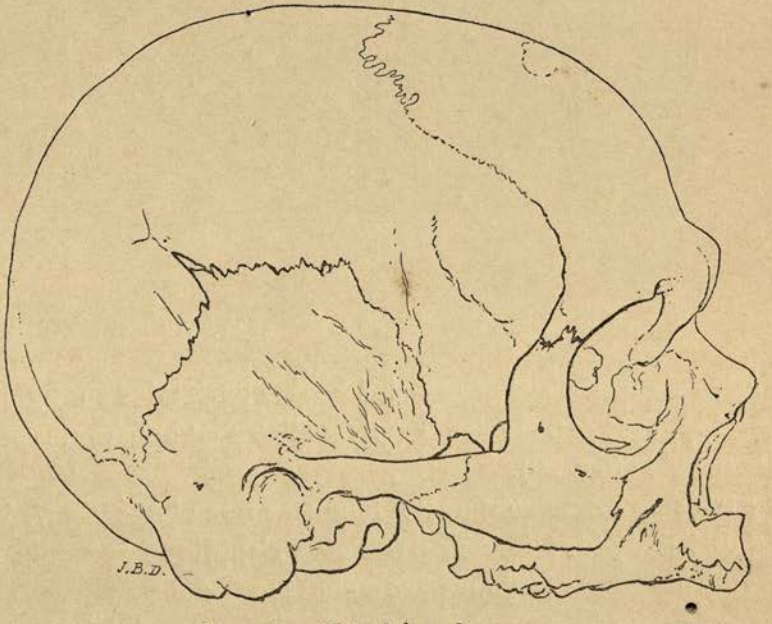

Fig. 14. — Négadah sud, nº 21.

sur certains sujets, elles sont remarquablement compliquées. Le plus bel exemple nous est fourni par le crâne n° 38 dont la figure 20, représentant la partie postérieure du crâne, montre tous les détails de la suture lambdoïde et le tiers postérieur de la suture sagittale.

Lorsque la partie sous-cérébrale du frontal fait une forte saillie, le front est fuyant (fig. 14). Dans le cas contraire le front est droit et bien développé (fig. 10, 12, 16, 18).

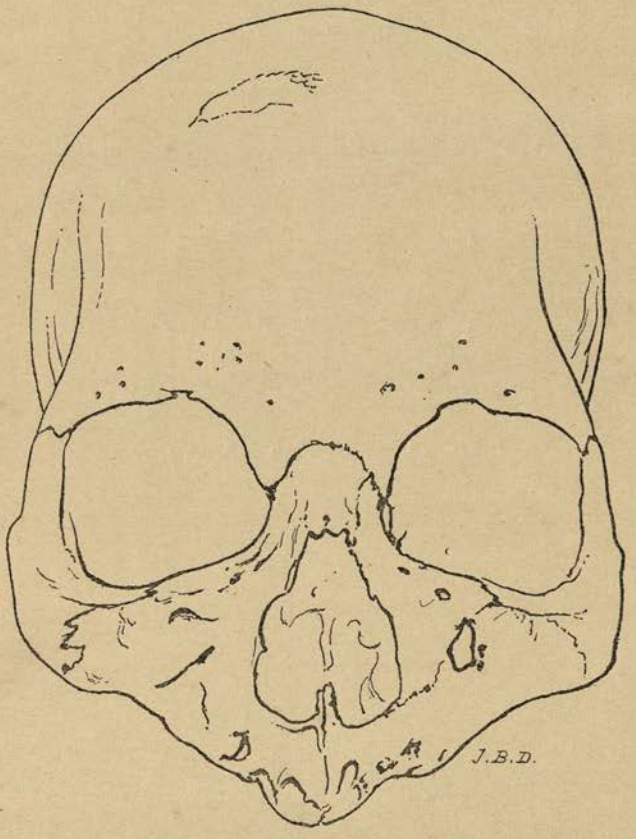

Fig. 15. — Négadah sud, n° 21.

Dans les deux tiers des cas, les bosses pariétales sont nulles ou peu développées ; dans le dernier tiers elles sont apparentes et même assez marquées (fig. 20).

Les parois du crâne sont plutôt bombées que plates (fig. 7, 15).

Ce que j'ai dit des bosses pariétales s'applique aux deux sexes. Quant au front, il est toujours droit chez les femmes.

Chez les sujets à crâne scaphocéphale, la face est large, les os ma-

laires saillants (fig. 11). La mâchoire supérieure est carrée, ainsi que les orbites. Ces formes, pour ainsi dire géométriques, donnent un caractère très spécial, différant absolument de ce que l'on observe dans

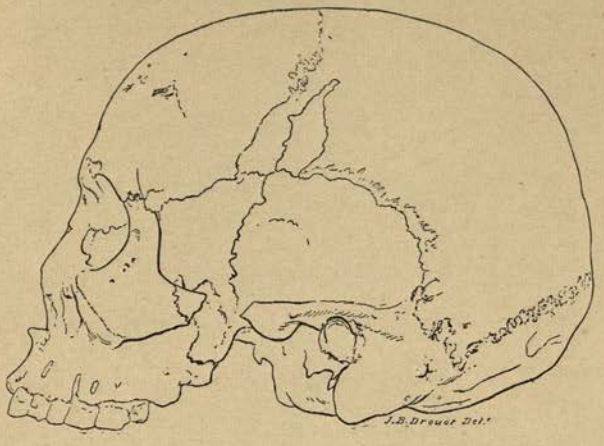

Fig. 16. — Négadah sud, n° 32.

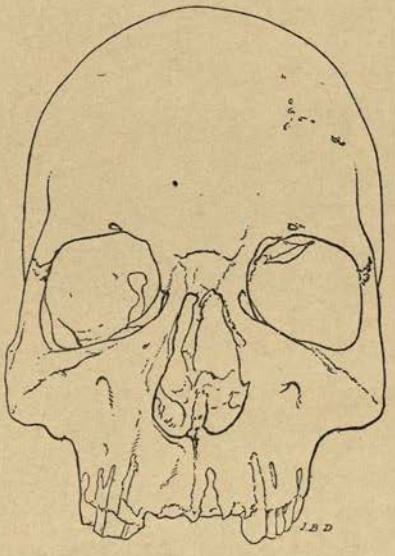

Fig. 17. — Négadah sud, n° 32.

les autres nécropoles, mais comparable, sinon identique, au type pélasge décrit par Morton.

L'un des crânes, le n° 10, sera longuement décrit au chapitre de la pathologie. Je n'insiste pas davantage ici sur ces particularités.

Le prognathisme, comme c'est la règle habituelle dans les races blanches, est plus fort chez la femme que chez l'homme. Il n'est cependant pas constant, ni dans un sexe, ni dans l'autre.

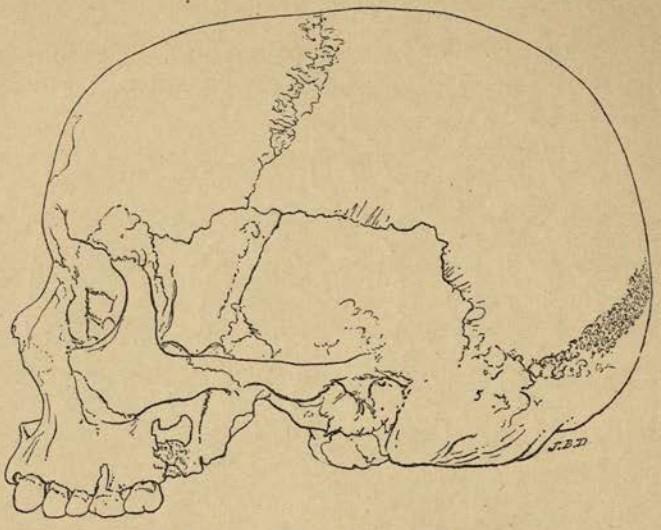

Fig. 18. — Négadah sud, n° 38.

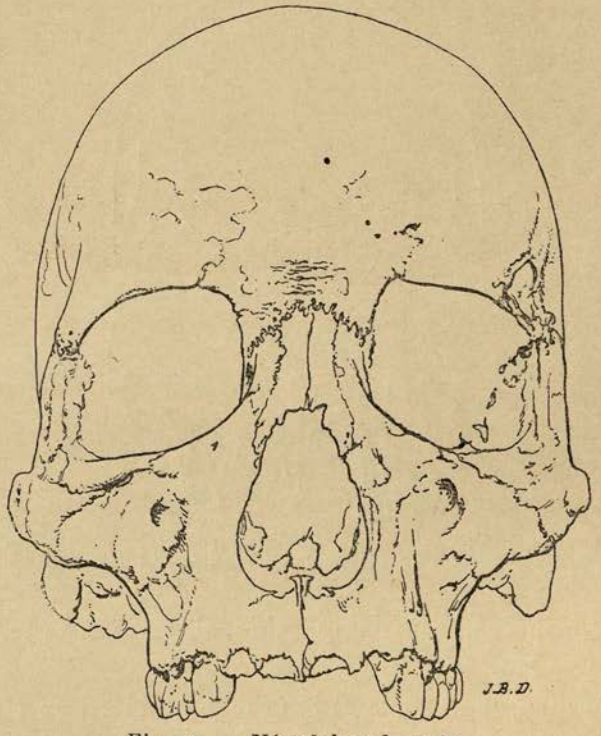

Fig. 19. — Négadah sud, n° 38.

L'indice orbitaire plus faible chez l'homme, 82,13 au lieu de 86,4, est à peu de chose près celui que l'on observe chez les Parisiens anciens, tandis que celui des femmes est très rapproché des anciens Égyptiens.

L'indice nasal place les femmes parmi les mésorhiniens, les hommes sur la limite de cette classe près des leptorhiniens.

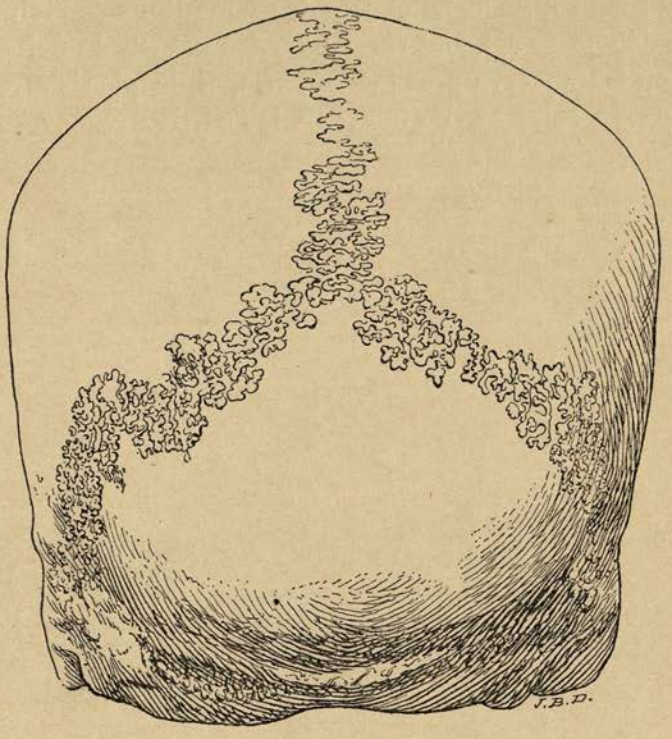

Fig. 20. — Négadah sud, n° 38 (face postérieure).

Le point de la face où aboutit le trou occipital se trouve, dans les trois quarts des cas, 18 sur 24, au-dessus de l'épine nasale chez les hommes, et huit fois sur neuf chez les femmes.

Deux crânes avaient encore une partie de leurs cheveux : le n° 8, une femme, le n° 9, un homme. Ces cheveux, dans les deux cas, sont noirs, lisses, droits, fins et brillants. On ne peut les attribuer qu'à des sujets appartenant à une race blanche.

Kawamil.

Les crânes extraits de la nécropole de Kawamil étaient tous pleins de sable fin, absolument comme ceux de Beit-Allam. Il n'y avait cependant pas identité absolue dans les conditions de l'inhumation, car, si les dépôts de sel sont rares pour les crânes de Beit-Allam, à Kawamil on les observe presque toujours, et, le plus souvent, avec une abondance extrême. Ils infiltrent les os, les recouvrent sur de

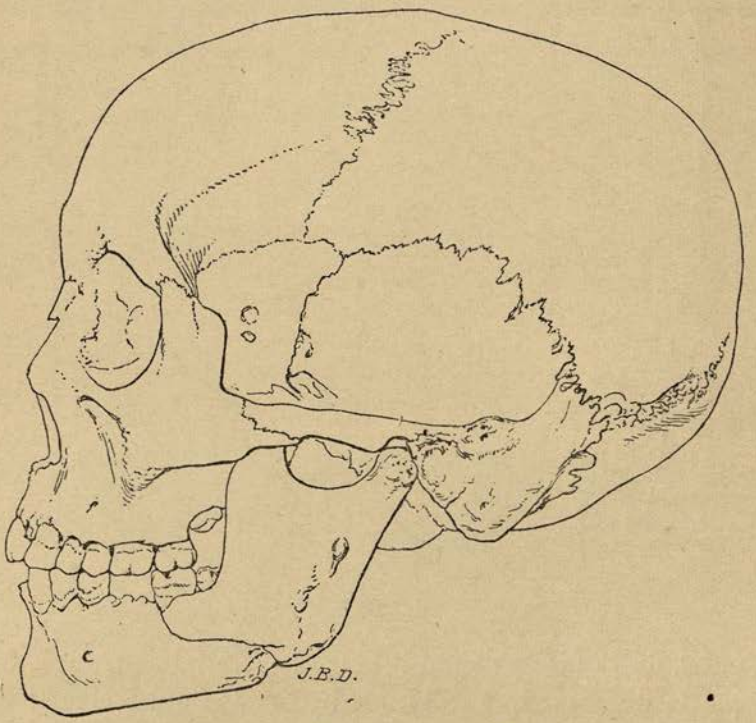

Fig. 21. — Kawamil, n° 16 M.

larges surfaces, les rendent friables, cassants, sans aucune élasticité. Aussi la plupart des crânes sont-ils arrivés brisés en un grand nombre de fragments. Je n'ai pu en sauver que les deux tiers environ, malgré les soins que j'ai apportés à les déballer et à les remettre en état, ne voulant pas pratiquer de restaurations qui auraient pu entacher d'erreur les mesures prises. Les crânes avaient été pour la plupart, mais non pas tous, numérotés au moment de la trouvaille. Je

leur ai maintenu le numéro qui leur avait été donné, toutes les fois que cela m'a été possible, en le faisant suivre de la lettre M. Ce signe indique que le numéro concorde avec les notes de M. de Morgan. — Les vides de la série ont été remplis, en partie, avec les crânes sans numéro ou dont le numéro n'a point été retrouvé, et le chiffre est suivi de la lettre F, pour indiquer qu'il a été placé par moi. — Les ossements remis dans les caisses, pour éviter l'encombrement, portent

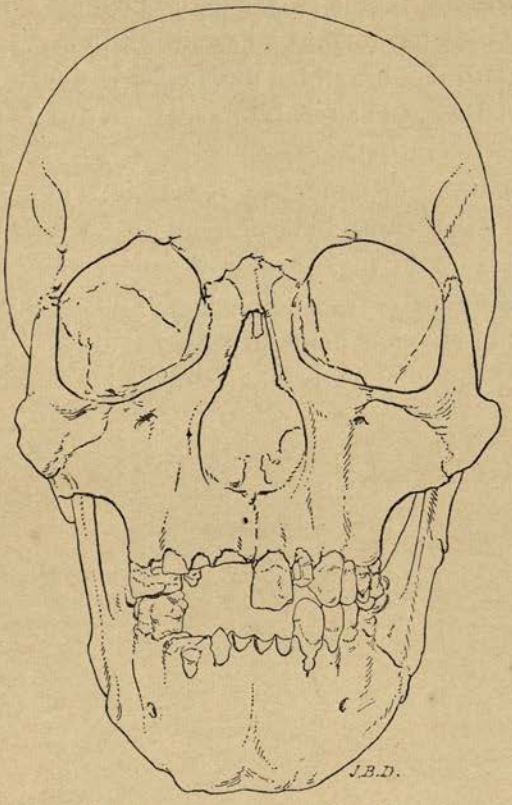

Fig. 22. — Kawamil, nº 16 M.

les numéros correspondants aux crânes. — J'ai reçu un assez grand nombre d'ossements de Kawamil ; bien peu étaient en état de fournir des renseignements anthropologiques ; presque tous étaient brisés comme par écrasement, et des cristaux volumineux de sel, déposés sur les cassures, attestaient leur ancienneté. J'ai dit, à propos de Beit-Allam, que M. Fl. Petrie attribue au cannibalisme la brisure des os, plus fréquente à Kawamil que dans les autres nécropoles dont j'ai eu

à m'occuper. J'ai cité l'opinion du docteur Verneau qui croit à la possibilité de sépultures secondaires. J'émets à titre de renseignement une hypothèse appuyée sur un usage très ancien qui subsite encore chez certaines tribus juives de l'Orient. Les sacrificateurs, avant l'inhumation, procèdent au lavage du corps, puis brisent les os des membres. Je sais de source certaine que cette pratique existe en Égypte, mais je ne suis pas parvenu à constater *de visu* l'état du squelette après l'opération. Nous sommes peut-être ici en présence de squelettes traités de cette façon. Après la brisure des os, les corps ont pu être exposés pour le décharnement à l'air libre, puis recevoir plus tard une seconde sépulture. L'opinion émise par le docteur Verneau resterait donc plausible et l'état de fragmentation des os serait expliqué sans qu'il y ait eu cannibalisme.

Ces faits appellent de nouvelles recherches minutieuses, sur le terrain même, au moment de l'exhumation. La nécropole a fourni, malgré les accidents du voyage, déjà signalés, une importante série composée de dix-neuf crânes d'hommes et onze de femmes. La face était souvent trop mutilée pour être reconstituée. Les tableaux suivants, dressés pour chaque sexe, résument les mesures qui ont pu être prises.

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre transv.	Diamètre bi-auriculaire	Diamètre stéphan.	Diamètre front. min.	Diamètre astérisque	Diamètre basio-bregmat.	Ligne naso-basil.	TROU OCCIPITAL		Ligne occipitalo-palatine
									Longueur	Largeur	
1 M	1890	1400	1260	»	0950	1120	»	»	»	»	»
5 M	1880	1400	»	»	0920	»	1305	1000	0370	»	0400
6 F	1900	1440	»	1140	0870	1170	»	»	»	»	»
7 F	1845	1380	1082	1110	0940	»	»	»	»	»	»
10 F	1930	1300	1150	1120	0900	1100	1360	1070	0370	0320	»
12 M	1900	1340	1130	1160	0940	1125	1380	»	0310	0300	»
13 F	1860	1400	1290	1160	1100	1200	1375	»	0370	0300	0400
16 M	1865	1445	1120	1200	0910	1200	1380	1020	0360	0295	0400
18 M	1900	1495	1260	1180	1000	1040	1390	1160	0320	0280	»
19 M	1870	1320	1100	1150	0930	1100	1340	0980	»	»	»
21 M	1780	»	»	1140	0900	»	1330	1130	»	0280	0380
22 M	1800	1350	1170	1040	0980	1080	1410	1070	0350	0310	0440
23 M	1940	1400	1175	»	0960	1100	1350	1050	0400	0270	»
30 M	1930	1380	1220	1160	1000	1080	1300	1010	0340	0320	0450
32 M	2040	1440	1180	1200	1120	1200	1445	1140	0380	0300	0465
33 M	2010	1400	1230	1200	1000	1200	1390	»	0450	0320	»
37 M	1880	1340	1210	1100	0980	1080	1380	1020	0370	0300	0410
38 M	1950	1300	1230	»	0960	1200	1370	1080	0370	0300	0460
39 M	1840	1480	1120	1160	0940	1140	1430	»	0430	0320	»
Moyennes	1879	1389	1182,9	1146	0963	1139	1370,9	1060,8	0377	0301	0422,7

KAWAMIL, MENSURATIONS DES COURBES (CRANES MASCULINS)

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe transverse auricul.	Courbe circulaire horizont.
1	0260	1400	1270	0710	»	»	5300
5	0190	1300	1250	0700	1550	»	5130
6 F	0250	1320	1500	0600	»	3370	5200
7 F	0180	1330	1360	0680	»	3250	5070
10 F	0230	1300	1340	0700	1540	2950	5270
12	0210	1270	1370	0710	1510	3150	5050
13 F	0250	1300	1220	0760	1540	3020	5180
16	0200	1340	1300	0630	1440	3070	5200
18	0210	1350	1240	0800	1550	3150	5280
19	0180	1300	1240	0740	1550	3000	5200
21	0250	1200	1250	0620	1450	»	»
22	0180	1230	1250	0640	1530	2830	5010
23	0200	1300	1360	0730	1530	3200	5270
30	0250	1250	1200	0890	1700	3000	5200
32	0270	1430	1370	0740	1600	3200	5360
33	0270	1300	1500	0790	1600	3100	5450
37	0210	1230	1390	0680	1520	2910	5050
38	0270	1250	1470	0620	1600	»	5260
39	0250	1250	1270	0670	1500	3220	5070
Moyennes	0221	1292	1323	0705	1544	3094	5208

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygomat.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur max. des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	1000	»	1070	0870	0200	0370	0320	0180	0500	0260	0440	0390
6 F	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
7 E	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
10 F	1005	»	1130	0890	0150	0380	0335	0220	0550	0360	»	0340
12	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
13 F	1130	»	1160	0950	0200	0370	0360	»	0560	0260	0500	0360
16	1000	»	1090	0850	0150	0390	0330	0170	0520	0240	0440	0340
18	»	»	»	»	»	0410	0320	0230	»	»	»	»
19	1000	»	1070	0820	0200	0400	0310	0200	0470	0230	0450	0360
21	1030	»	1140	0900	0190	0410	0340	0210	0520	0260	0510	0360
22	1070	»	1140	0820	0155	0410	0350	0210	0530	0250	0420	0385
23	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
30	1070	»	1130	0890	0170	0380	0330	0220	0550	0215	0460	0350
32	1010	»	1180	0970	0190	0410	0355	0230	0570	0280	»	»
33	1070	1300	1130	0920	0200	0400	0330	0220	0500	0250	»	»
37	1050	»	1110	»	»	0370	0320	0220	0490	0240	»	»
38	1195	»	»	»	»	0400	0320	0220	0520	0250	0510	0370
39	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
Moyennes	1052,5	»	1122,7	0888	0180,5	0392	0332	0210,8	0523	0257	0466	0361

KAWAMIL (HOMMES)

Numéros	Indice céphaliq.	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire	Indice tibial
1	74,87	»	»	»	»	»
5	74,40	69,4	»	52	86,4	»
6 F	75,70	»	»	»	»	»
7 F	74,90	»	»	»	»	»
10 F	67,40	70,4	86,4	65,4	88,1	»
12	70 50	72,6	96,7	»	»	65,5
13 F	75,2	73,9	81,08	46,4	97,2	»
16	77,4	73,9	81,9	46,1	84,6	»
18	78,6	73,1	87,5	»	78,4	»
19	70,5	71,6	»	46	85,7	»
21	»	71,7	»	50	82,9	»
22	75	78,3	88,5	47,1	85,3	»
23	72,16	70,1	67,5	»	»	»
30	71,5	67,3	94,1	39,09	86,8	»
32	70,5	70,8	78,9	49,1	86,5	59,5
33	69,6	69,1	71,1	50	82,5	67,5
37	71,2	73,4	81,08	48,9	86,4	»
38	66,6	70.2	81,08	48,07	80	»
39	80,4	77,7	74 4	»	»	»
Moyennes	73 09	72,28	82,31	49,01	86,8	64,1

KAWAMIL, MENSURATIONS DES CRANES FÉMININS

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre transv. max.	Diamètre bi-auricul.	Diamètre stéphan.	Diamètre front. min.	Diamètre astérisque	Diamètre basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	TROU OCCIPITAL		Ligne occipitale palatine
									Longueur	Largeur	
8 F	1780	1280	1100	»	0940	»	1260	1105	0290	0260	0410
9 F	1840	1350	1100	1140	0920	1060	1330	»	0350	0270	»
11 M	1780	1340	1180	»	0960	»	1300	0960	»	»	0360
14 F	1680	1300	»	1140	0945	»	»	»	»	»	»
15 F	1830	1350	1170	1080	0900	1070	1380	0970	0370	0320	6450
17 M	1800	1250	1110	1050	0900	1170	1330	1060	0360	0290	0420
18 M	1900	1305	1100	»	»	»	1305	»	0350	0290	»
20 M	1840	1395	1040	»	0900	1060	1360	0950	0340	0310	0370
24 M	1810	1330	1210	1280	»	1080	1330	»	0330	0310	»
29 M	1780	1325	1190	»	0980	1040	»	»	»	»	»
35 M	1720	1340	1080	1120	0920	1040	1300	0940	»	»	»
Moyennes	1796	1324	1128	1135	0929	1074	1321	0997,5	0341	0292	0402

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe transverse sus-auriculaire	Courbe circulaire horizontale
8 F	0180	1230	1220	0580	1380	2850	4920
9 F	0140	1270	1330	0730	1500	3120	5070
11	0200	1250	1210	0660	1470	2860	4970
14 F	0140	1200	1220	0510	»	»	4770
15	0160	1200	1280	0680	1500	3080	5020
17 F	0190	1160	1300	0600	1450	2850	4900
18	0220	1380	1410	0606	1460	»	»
20	0160	1330	1280	0690	1460	3100	5000
24	0200	1280	1230	0700	1370	3050	5000
29	0240	1130	1330	0630	»	3000	4970
35	0150	1200	1260	0660	1440	3000	4830
Moyennes	0180	1239	1279	644,5	1447	2990	4945

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zigomat.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéol.	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne naso-spinale	Largeur maxima des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
8 F	1020	1300	1095	0865	0190	0360	0305	0220	0490	0295	0470	0330
9 F	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
11	1020	»	1130	0770	0170	0360	0350	»	0450	0250	0335	0310
14 F	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
15	0960	1250	1080	0930	0180	0400	0330	»	0530	0230	0510	0390
17 F	1010	1220	1120	0850	0200	0380	0320	0190	0500	0230	0490	0310
18	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
20	1000	»	1070	0820	0200	0400	0310	0200	0470	0230	0450	0360
24	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
29	»	»	»	0860	0190	0400	0330	»	0470	0250	»	0340
35	0980	»	1020	0770	0150	0345	0305	0210	0470	0220	0420	0300
Moyennes	0998	1256	1085	0837	0182	0377	0321	0205	0468	0243	0445	0334

KAWAMIL (FEMMES)

Numéros	Indice céphaliq.	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire	Indice tibial
8 F	71,9	77,8	89,6	60,2	84,7	»
9 F	73,3	72,2	77,1	»	»	»
11	75,2	73,03	»	55,5	97,2	»
14 F	77,3	»	»	»	»	»
15	73,7	75,4	86,4	43,3	82,5	»
17 F	69,4	73,8	80,5	46	84,2	»
18	68,6	68,6	82,8	»	»	»
20	75,8	73,9	91,1	48,9	77,5	»
24	73,4	68,9	93,9	»	»	»
29	71,4	»	»	53,1	82,5	»
35	77,8	75,6	»	46,8	88,4	70,1
Moyennes	73,7	73,24	85,9	50,5	85,2	»

L'examen des indices, dans les tableaux qui précèdent, nous fait pressentir un changement de race que l'examen purement descriptif viendra, je crois, confirmer.

La dolichocéphalie diminue, des éléments brachycéphales sont venus marquer leur influence sur 18 hommes. Douze cas de dolichocéphalie, dont trois ont plus de 74; un mésaticéphale, le n° 18 (fig. 23 et 24); un sous-brachycéphale, le n° 39. C'est la première fois que nous voyons apparaître cet indice dans nos séries. Les femmes ont une moyenne supérieure, 73,7 au lieu de 73,09, les variations extrêmes sont moins grandes chez elles.

Au point de vue de la hauteur nous avons :

Platycéphales . . . . . { 3 hommes sur 16, 2 femmes sur 9.

Orthocéphales . . . . . { 11 hommes sur 16, 4 femmes sur 9.

Hypsicéphales . . . . . { 2 hommes sur 16, 3 femmes sur 9.

Dans les deux sexes, l'orthocéphalie prédomine.

L'indice nasal les place parmi les mésorhiniens. Quant à l'indice orbitaire, les deux sexes diffèrent à peine et il est intéressant de noter que l'indice moyen des hommes, 86,2, est précisément celui des anciens Égyptiens, 86,26. Celui des femmes, 85,2, se trouve placé entre les Basques français et les nègres occidentaux, simple rapprochement.

Aux différences fournies par les mensurations du crâne et de la face, nous devons ajouter tous les renseignements donnés par les caractères descriptifs.

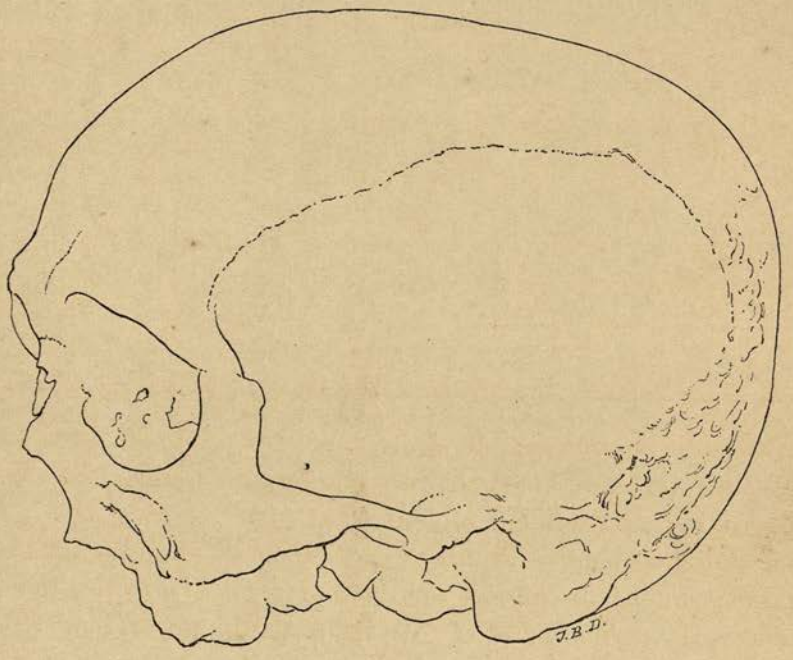

Fig. 23. — Kawamil, 18 M.

Le crâne présente, dans la série de Kawamil, pour la majorité des sujets, des traits qui nous éloignent beaucoup de ce que nous avons observé à Négadah sud et nous tiennent même à distance de Beit-Allam, quoiqu'il y ait, à cause des bosses pariétales, développées de de la même façon, plus d'affinités entre ces deux séries (Beit-Allam et Kawamil).

La glabelle et les arcades sourcilières sont moins marquées, le front droit. Le crâne va en s'élargissant d'avant en arrière, jusqu'aux bosses pariétales après lesquelles il se rétrécit assez brusquement.

La courbe de profil médian monte jusqu'à la suture fronto-sagittale, puis au niveau du quart antérieur des pariétaux on observe une dépression plus apparente sur les parois latérales que sur la ligne médiane, on la voit cependant sur les figures 23 et 29[1]. Elle existe aussi dans le crâne n° 22 M (fig. 25), mais elle est précédée d'un bourrelet saillant immédiatement en arrière de la suture temporo-pariétale.

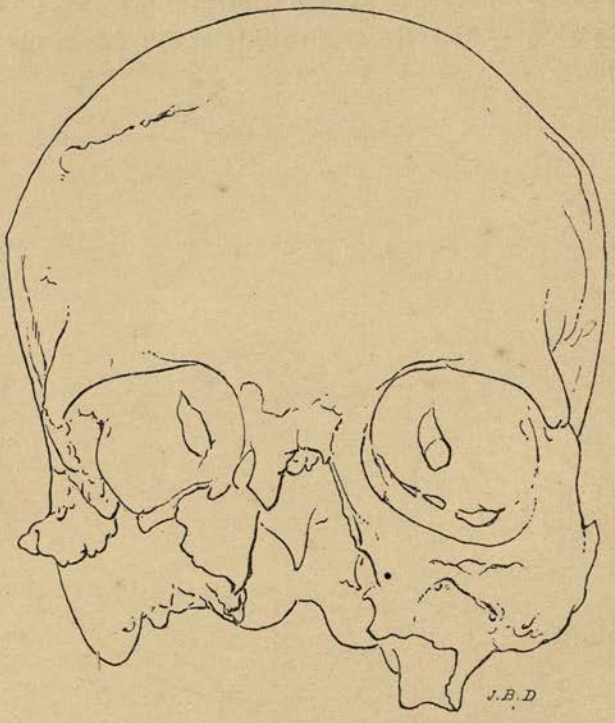

Fig. 24. — Kawamil, 18 M.

Dans deux ou trois crânes, la dépression n'existe pas (crâne n° 32, fig. 37). Ce crâne a une conformation très particulière, aussi a-t-il été décrit séparément.

Les parois latérales sont peu bombées, sans être tout à fait verticales. Depuis l'apophyse orbitaire jusqu'au niveau des bosses pariétales, leur plan s'éloigne de plus en plus de la ligne médiane, puis re-

1. Cette conformation du crâne se trouve déjà figurée dans l'ouvrage de Morton (*Crania Ægyptiaca*), pl. II, fig. 6 et 8, crânes de la nécropole de Memphis; pl. III, fig. 3, 7 et 8, de Memphis; pl. VI, n° 4, de Thèbes.

vient brusquement en arrière. L'écaille de l'occipital est globuleuse, et le *receptaculum cerebelli* saillant. Le plus souvent son point le plus inférieur se trouve sur le même plan que l'extrémité inférieure des apophyses mastoïdes. Quelquefois il descend plus bas et les empêche de toucher le plan sur lequel le crâne repose.

Dans un cas, n° 16 (fig. 21), ce sont les condyles qui font la plus forte saillie.

Le trou occipital présente les mêmes variétés que dans les autres nécropoles; les proportions sont les suivantes pour 22 crânes :

Losange, 3 fois;

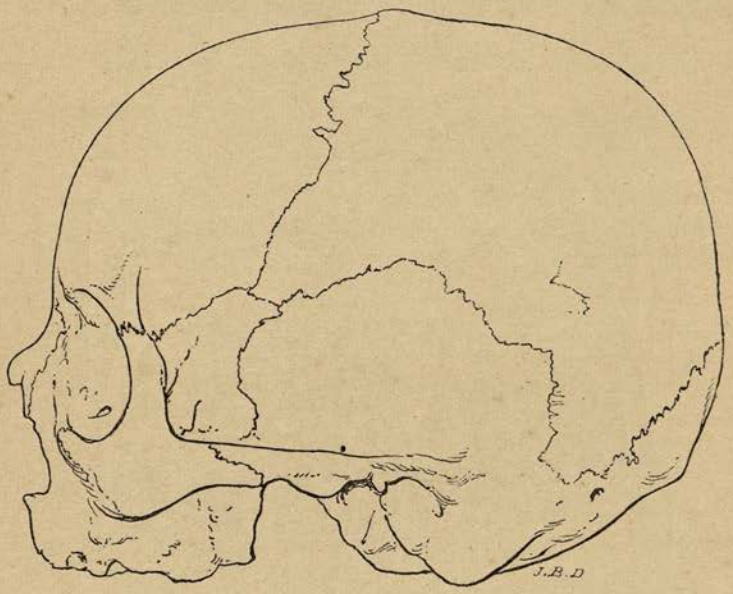

Fig. 25. — Kawamil, 22 M.

En forme de pointe de flèche, 8 fois;

Ovale, 10 fois;

Circulaire, 1 fois.

La dépression post-bregmatique se trouve 25 fois sur 39 cas. Elle semble une forme très atténuée de la déformation dite toulousaine.

Les apophyses mastoïdes sont : petites, 21 fois (dans les deux sexes); moyennes, 4 fois; grosses, 2 fois; longues et minces, 1 fois (n° 23) sur 28 cas.

Le quart postérieur de la suture sagittale se trouve dans une dépression pour un tiers des cas.

Dans les trois quarts des cas, pour les deux sexes, il existe un léger prognathisme sous-nasal.

Dans la nécropole de Kawamil les cheveux étaient assez bien conservés. J'ai pu en recueillir huit échantillons qui ont été mis à l'abri de l'air dans des flacons. Les cheveux du n° 5 sont assez gros, rudes, bouclés et grisonnants.

Six autres échantillons sont châtain foncé ou noirs, assez fins ou même fins, lisses, droits ou légèrement ondulés; une femme (n° 35) était coiffée de nombreuses petites tresses à trois brins qu'on trouve fréquemment chez les momies des époques pharaoniques, comme par

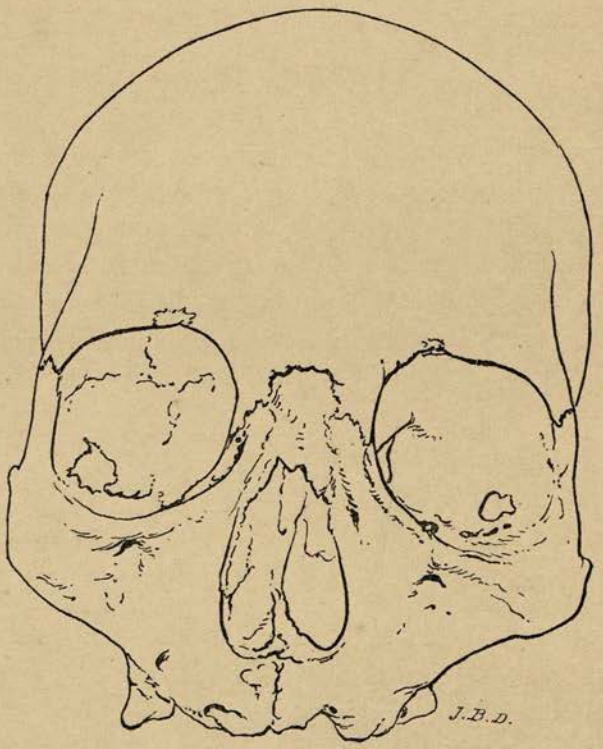

Fig. 26. — Kawamil, 22 M.

exemple celles des prêtresses d'Ammon de la XXIe dynastie. Son indice céphalique (77,8) la rapproche beaucoup de l'Égyptien moderne.

Un dernier échantillon, l'un des plus abondants, nous présente des cheveux blonds ou plutôt jaunes, et peut-être décolorés par la chaux. La coiffure était formée de mèches légèrement bouclées, longues de 0^{m},10 environ.

Le crâne absolument brisé, écrasé même en plusieurs points, m'a semblé être celui d'un homme. Je n'ai pu lui retrouver de numéro.

De l'examen superficiel de tous ces cheveux on peut, tout au moins, conclure que l'élément nègre n'entrait pour rien dans la race de ceux qui les portaient.

La hauteur du plan du trou occipital a donné, chez les hommes, sur 14 mensurations faites, 3 fois —, 11 fois +. Chez les femmes, sur 6 cas, 6 fois +.

Pour compléter ces renseignements je donne la description de deux des crânes de cette série.

Kawamil, n° 32.

Squelette d'un homme âgé de près de soixante-dix ans, d'une vigueur extraordinaire (fig. 27). Ce qui frappe tout d'abord quand on regarde le crâne de profil, c'est l'immense surface des insertions musculaires qui s'étendent en arrière jusqu'à l'astérion, formant un vaste champ en relief de 0m,002 au moins. La glabelle est médiocrement bombée, mais les arcades sourcilières sont très accusées, les

Fig. 27. — Kawamil, 32 M.

crêtes frontales rugueuses et peu épaisses. Le front un peu fuyant présente une courbe régulière, à part quelques oscillations au tiers postérieur de la suture sagittale. La nuque renflée, se terminant en crochet, est suivie par une dépression très accentuée de toute la

région sous-iniaque. Le trou occipital est grand. Le condyle gauche, le seul qui reste, est volumineux, et sa face tournée en dehors.

L'apophyse mastoïde, qui subsiste, est rugueuse, forte, portée en avant. Les parois du crâne sont légèrement bombées (fig. 28). L'aile du sphénoïde se termine en pointe et ne touche le pariétal que sur une faible étendue ($0^m,004$). Les sutures du crâne sont simples, les bosses frontales et pariétales peu accusées, les arcades zygomatiques peu saillantes, la face des os malaires regarde en dehors.

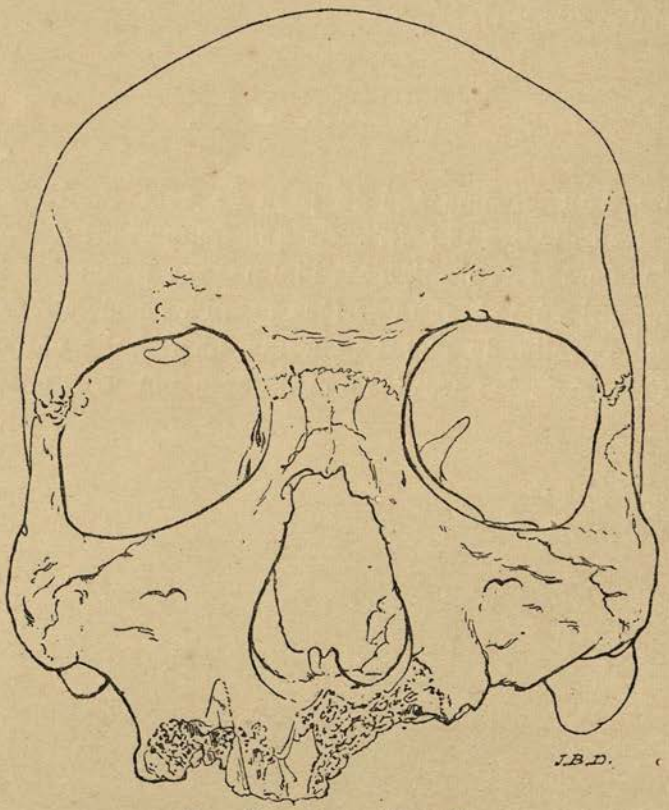

Fig. 28. — Kawamil, 32 M.

L'échancrure du nez est profonde, le nez aquilin est volumineux, proéminent. L'action du temps a effrité la région sous-nasale et alvéolo-dentaire. Du côté droit, une forte perte de substance circulaire, de $0^m,014$ de diamètre, pénètre dans le sinus maxillaire. Sur la paroi antérieure de ce conduit débouche un trajet fistuleux. L'aspect des tissus osseux indique qu'ils ont été le siège d'une interminable suppuration.

Le squelette correspond bien au crâne. Les os sont volumineux et lourds, un peu incurvés. Ils indiquent une taille d'environ $1^{m},72$. L'humérus est un peu court, très tordu sur son axe, la cavité olécranienne imperforée. La colonne vertébrale présente des lésions pathologiques intéressantes; pour éviter des redites, j'ai renvoyé l'examen de la pièce au chapitre de la pathologie (voir fig. 66).

Ce sujet, à première vue, diffère de la grosse masse; il méritait avec le numéro suivant une mention spéciale et une description un peu détaillée.

Kawamil, n° 33 M.

Crâne et squelette d'un homme âgé de soixante ans environ. — Glabelle et arcades sourcilières très marquées. Front bas, fuyant (fig. 29). Légère dépression après le bregma. Au commencement du

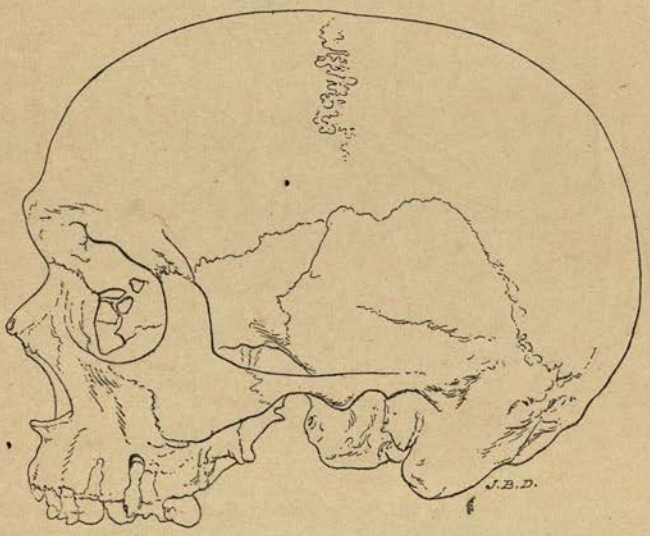

Fig. 29. — Kawamil, 33 M.

dernier tiers de la sagittale, la suture se renfle sur la ligne médiane et l'os s'épaissit, surtout vers la droite, ce qui fait que ce renflement est peu visible dans la figure, le crâne étant vu à gauche. La région iniaque est globuleuse, l'inion rugueux. Le trou occipital vaste, en forme de flèche arrondie. Les condyles et les apophyses mastoïdes se trouvent sur un même plan, ces dernières rugueuses et plates.

Les sutures craniennes sont peu compliquées. Le ptérion terminé en pointe (K de Broca) ne touche le pariétal que par un point, les parois latérales sont peu bombées (fig. 30).

La face assez longue est orthognathe. Le nez très échancré à sa base, aquilin à un haut degré, est saillant; l'épine nasale horizontale, longue, mince, était bifide. Les os malaires sont portés en arrière,

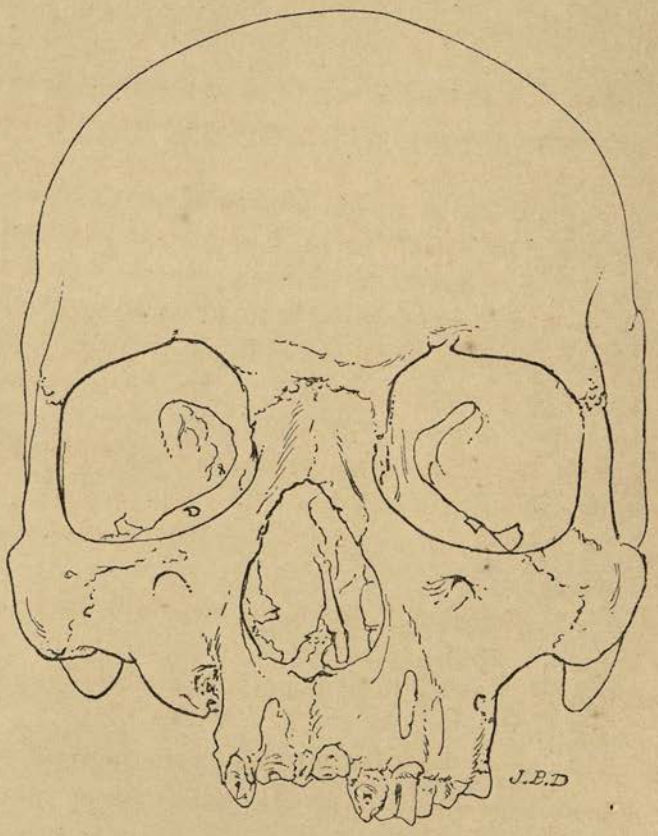

Fig. 30. — Kawamil, 33 M.

les apophyses zygomatiques sont minces. La cloison du nez est déviée à gauche. Les orbites grandes, obliques, quadrangulaires. Les dents brisées au niveau des alvéoles montrent, malgré ces dégradations, que la denture était remarquablement saine pour un homme d'un âge aussi avancé.

Les pièces du squelette arrivées jusqu'à nous indiquent un homme bien musclé, d'une taille d'environ $1^{m},73$.

Négadah nord

Les fouilles pratiquées dans cette localité n'ont fourni qu'un petit nombre de crânes, six seulement, « trouvés, me dit M. Jéquier, à côté d'un tombeau royal; toutes les tombes étaient carrées et contenaient des vases différents de ceux de la nécropole de Négadah sud et datant probablement des premiers temps de la domination égyptienne »[1].

La moitié de ces crânes, les nos 2, 5 et 6, ont été trouvés dans un lieu envahi, longtemps peut-être après l'inhumation des corps, par le limon du Nil qui les avait, peu à peu, remplis complètement. Dans ce milieu particulier, ils se sont admirablement conservés, prenant une teinte d'un blanc jaunâtre qui rappelle certains vieux ivoires. A leur surface, aucune trace de tissus, de cheveux ou matières bitumeuses. Ils avaient cependant subi une préparation, car, ainsi que je l'indiquerai au chapitre embaumement, j'ai pu extraire de la gangue limoneuse des fragments de cerveau recouverts de bitume.

Les trois autres crânes, le no 4 surtout, conservés dans un sol sableux, portent encore extérieurement les traces de l'embaumement.

Au point de vue des sexes, on doit les séparer par parties égales : 3 hommes et 3 femmes, avec un point d'interrogation devant les deux derniers numéros.

Il existe, en effet, dans ces deux crânes des caractères contradictoires. Je crois cependant que le no 5 est un homme peu musclé et le no 6 une femme dont les insertions de la nuque sont plus marquées que normalement.

Cette courte série, très peu homogène, ne pouvant pas donner de résultats bien tranchés, j'ai négligé d'établir des moyennes et de faire des tableaux séparés.

Il n'y avait dans l'envoi que j'ai reçu aucun os capable de me renseigner sur la taille de ces sujets.

1. Lettre de M. Jéquier, membre de la Mission française d'archéologie du Caire, 14 mars 1897.

NÉGADAH NORD, MENSURATIONS DU CRANE

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre transverse maximum	Diamètre bi-auricul.	Diamètre stéphaniq.	Diamètre frontal minimum	Diamètre astérisque	Diamètre basio-breg.	Ligne naso-basilaire	Ligne occipito-palatine	Trou occipital	
										Longueur	Largeur
1 ♂	1820	1400	1205	1140	1050	1230	1370	1090	0440	0380	0310
2 ♂	1905	1350	1130	1150	1060	1160	1360	1030	0515	0345	0325
3 ♀	1760	1380	1150	1070	0900	1010	»	»	»	»	»
4 ♀	1840	1340	1180	1080	0900	1160	1330	1160	0450	0320	0300
5 ♂?	1880	1360	1010	1120	0950	1040	1240	1000	»	0330	0280
6 ♀?	1810	1400	1030	1110	0920	1050	1260	1000	»	0335	0265

NÉGADAH NORD, COURBES DU CRANE

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe sus auricul.	Courbe horizont. maximum
1 ♂	0250	1270	1310	0580	1400	3100	5100
2 ♂	0250	1370	1540	0650	1460	3300	5250
3 ♀	0170	1180	1210	0650	1400	2950	4950
4 ♀	0170	1330	1200	0700	1450	2900	5040
5 ♂?	0170	1270	1300	0710	1480	3040	5100
6 ♀?	0160	1300	1260	0700	1490	3060	5000

NÉGADAH NORD, MENSURATIONS DE LA FACE

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygom.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne spino-nasale	Largeur max. des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1 ♂	1100	1365	1190	0920	0190	0400	0370	0230	0520	0280	0510	0370
2 ♂	»	»	»	0840	»	0405	0320	0195	0500	»	»	»
3 ♀	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
4 ♀	0965	1020	1250	0820	0210	0370	0310	0150	0380	0220	0470	0325
5 ♂	1040	1220	1090	0760	0210	0380	0335	0260	0425	0270	0490	0300
6 ♀	0990	1200	1160	0740	0200	0370	0310	0245	0415	0240	0450	0310

NÉGADAH NORD, INDICES

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire
1 ♂	77,04	75,3	81,5	53,8	92,5
2 ♂	70,8	71,3	94,2	»	79,01
3 ♀	78,4	»	»	»	»
4 ♀	72,8	73,5	93,7	57,8	83,7
5 ♂?	72,3	67,02	84,8	63,5	88,1
6 ♀?	77,3	69,6	79,1	57,8	83,7

La lecture du tableau des indices montre nettement que nous sommes en présence de races mélangées. Nous trouvons trois doli-

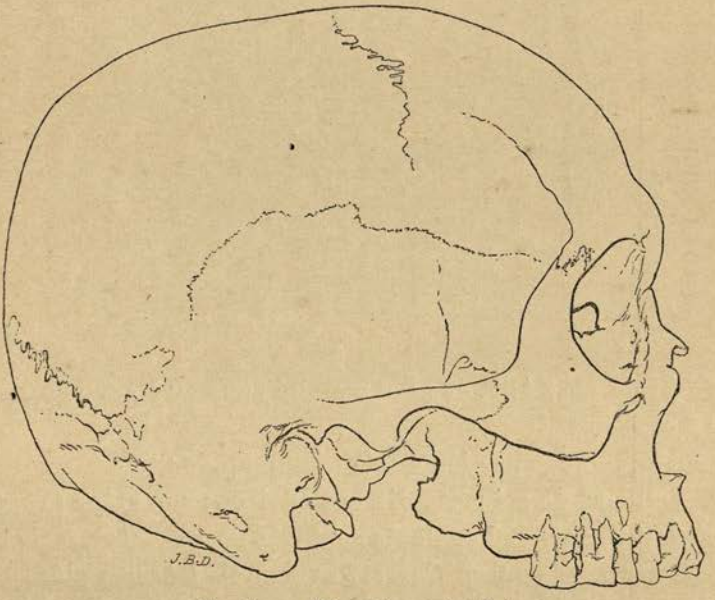

Fig. 31. — Négadah nord, n° 1.

chocéphales, deux sous-dolichocéphales, un mésaticéphale. Les autres indices montrent des variations analogues.

L'examen du trou occipital qui a pu être fait sur cinq des crânes a donné trois fois la forme lancéolée nette contre un trou ovalaire, le n° 6, et un trou presque circulaire, le n° 1. Les variations des apophyses mastoïdes sont assez grandes aussi. Très saillantes dans le n° 1, elles sont courtes dans le n° 5; courtes, grosses et mousses, n° 4; petites, n° 5; petites, étroites et formant un crochet qui tend à revenir en arrière, n° 6. Les bosses pariétales sont assez marquées, sauf dans le n° 2. La suture sagittale se déprime à sa partie postérieure, n°s 3, 4, 5, 6. Le plan du trou occipital prolongé jusqu'à la face aboutit dans tous les cas au-dessus de l'épine nasale. Le prognathisme sous-nasal

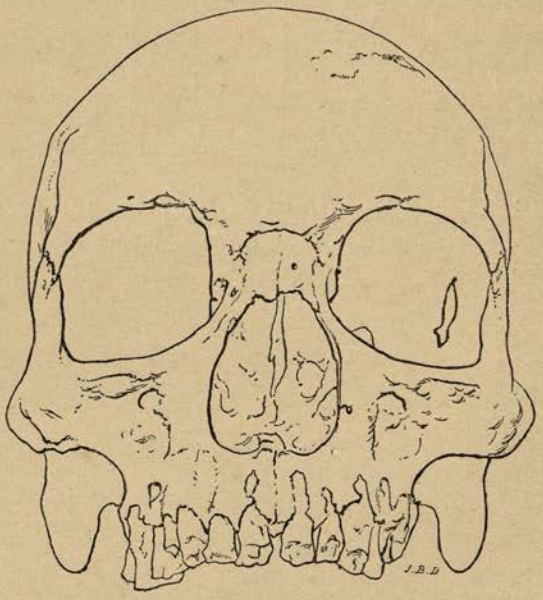

Fig. 32. — Négadah nord, n° 1.

est très faible chez 1, 2, 4, plus marqué sans être excessif dans les crânes 5 et 6.

J'ai noté quelques particularités anatomiques :

N° 1. Vieillard de soixante-dix ans environ; son crâne présente un os wormien à gauche. Les dents sont très déchaussées, mais non cariées. Aux arcades sourcilières et à la glabelle très marquées succède un front bas et fuyant. La courbe est assez régulière et ne fait qu'une assez légère saillie dans la région occipitale. La nuque saillante est aussitôt suivie d'une dépression. Le plan des apophyses mastoïdes descend à 0^m^,008 au-dessous du plan du trou occipital.

Les parois latérales sont légèrement bombées (fig. 32), l'apophyse styloïde droite, la seule qui existe, est grosse, cylindro-conique, cassée à la pointe et fortement dirigée en avant. Les orifices de la face, orbites, ouverture nasale, sont vastes, les os propres du nez

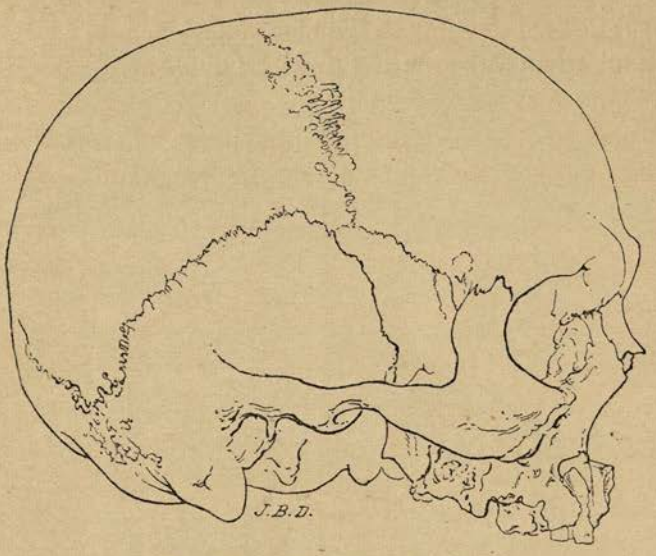

Fig. 33. — Négadah nord, nº 2.

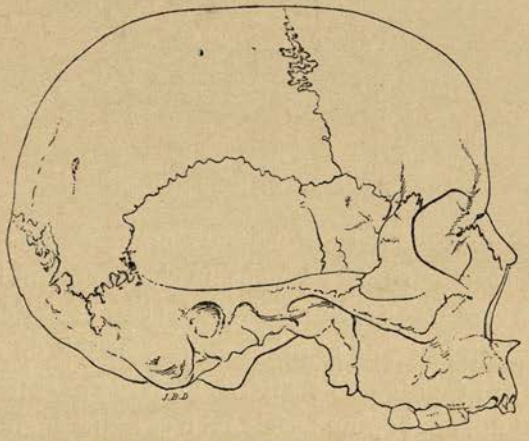

Fig. 34. — Négadah nord, nº 4.

sont adossés suivant un angle obtus. Les arcades zygomatiques sont très fortes, les os malaires mamelonnés, les dents solides, profondément plantées aux alvéoles saillantes, sont légèrement portées en avant, au moins les incisives.

Le *N° 2* présente avec le précédent de sérieuses différences de forme. La canine droite atteinte de périostite suppurée a sa racine placée au milieu de l'orifice béant d'un abcès (fig. 32). C'est le crâne d'un vieillard de soixante ans, aux sutures craniennes compliquées. Le front est plus droit et plus beau que celui du crâne n° 1 de la série. Les crêtes frontales sont moins marquées, la face est beaucoup plus droite, l'échancrure du nez plus profonde.

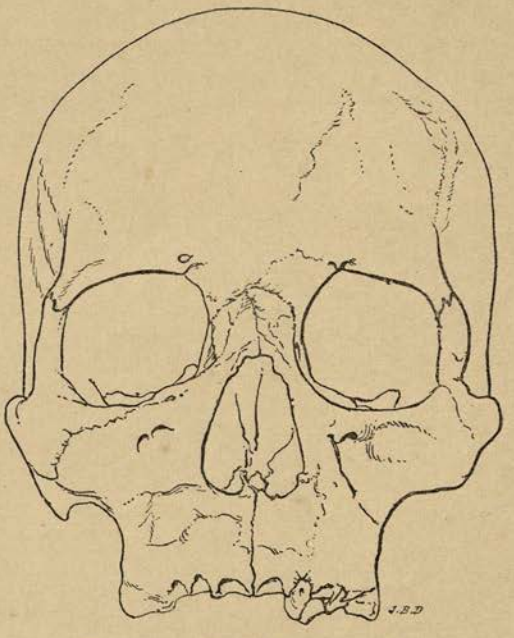

Fig. 35. — Négadah nord, n° 4.

Le *N° 4* est un solide et volumineux crâne de femme, paraissant avoir subi à sa partie frontale gauche un choc pendant la vie, dont les conséquences sont une dépression vaste et peu profonde de la région. Le front est droit, le crâne régulier et lisse ne fait de saillie, légère, qu'au niveau de l'écaille de l'occipital. La face est assez droite, le nez proéminent et mince, l'épine nasale est très saillante, le prognathisme faible pour ne pas dire nul (fig. 34). Les os malaires saillants ont leur bord dirigé de haut en bas et fortement incliné de dehors en dedans.

N° 5. Petit crâne au front droit, au vertex horizontal régulier. Les saillies de la nuque bien marquées (fig. 36). Les insertions musculaires encore plus indiquées sur les parois latérales et antérieures du

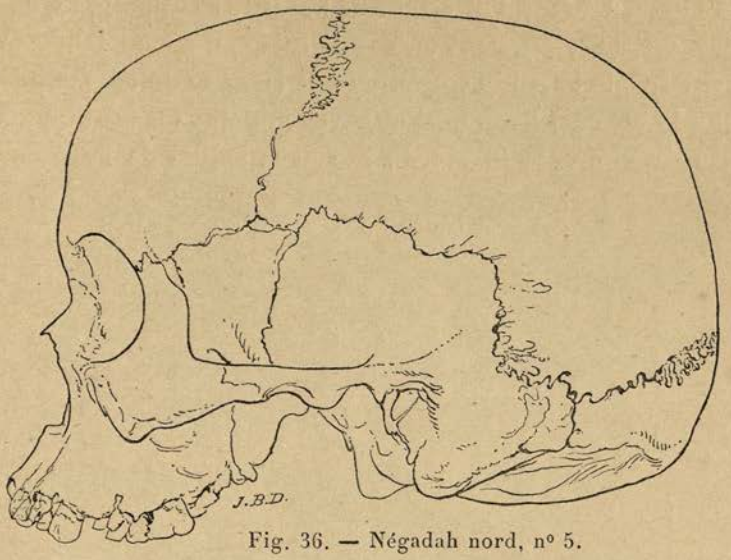

Fig. 36. — Négadah nord, nº 5.

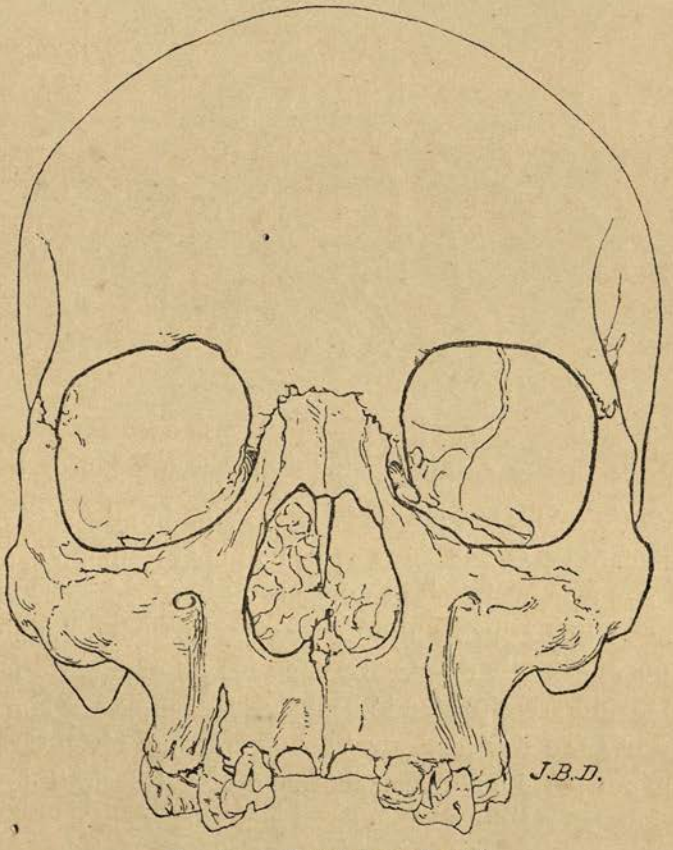

Fig. 37. — Négadah nord, nº 5.

crâne, au niveau du bord inférieur de l'arcade zygomatique, des crêtes frontales, etc. (fig. 37), sont autant de raisons, avec l'épaisseur de la partie externe de l'arcade sourcilière, la largeur de la mâchoire, etc., pour que je me sois prononcé en faveur du sexe masculin, malgré la petitesse du crâne, la forme du nez et la saillie de la région sous-nasale.

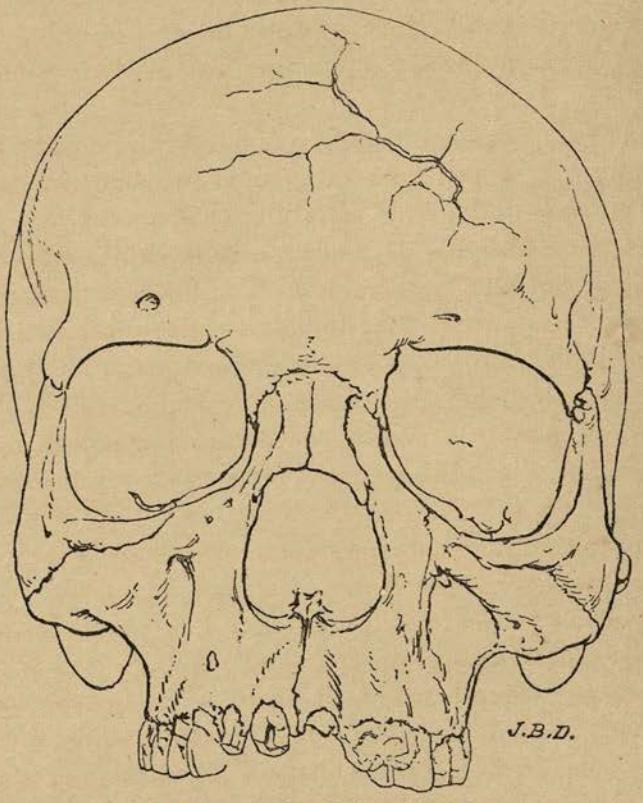

Fig. 38. — Négadah nord, n° 6.

Le *N° 6*. Ce crâne, aux parois latérales plus bombées (fig. 38), bien que présentant les traces d'une assez bonne musculature, par la petitesse de son trou occipital, la minceur du bord orbitaire et la forme de son nez, semble devoir plutôt être classé comme féminin.

Avec un certain air de parenté dans les caractères de la face, ces deux crânes diffèrent profondément l'un de l'autre par leurs indices. Ils diffèrent aussi des autres crânes de la même série. Ces considérations m'ont porté à me restreindre au côté descriptif de leur examen, n'osant point tirer de faits aussi peu nombreux des conclusions hâtives et entièrement hypothétiques.

Guebel-Silsileh.

J'ai recuilli quelques renseignements qui accompagnaient les crânes trouvés dans les fouilles de cette nécrople et, dans les tableaux, j'ai placé, après le numéro de ma série, le numéro de la tombe quand il m'a été indiqué par ces notes. On verra ainsi que le n° 3 provient de la tombe n° 20. Les n°s 2, 5, 6, de la tombe n° 52, le n° 8 de la tombe n° 29.

Dans la caisse, immédiatement sous le couvercle se trouvait l'indication suivante : « Tous ces ossements proviennent de Guebel-Silsileh et presque toujours de sépultures collectives. »

Tout à côté, un occipital de femme, avec quelques mèches de cheveux châtains, portait l'annotation : « Tombe 31 ». Les brisures de cet os ne m'ont pas permis d'en donner une description. Je puis seulement dire que l'écaille, depuis son sommet jusqu'à la ligne courbe circulaire, mesure 0^{m},069. Les crânes de femmes n°s 1 et 2 m'ont donné des fragments de matière cérébrale recouverts de bitume, qui ont été conservés. Ils ressemblent à ceux qui proviennent de Kawamil.

D'après les renseignements supplémentaires fournis par M. Legrain, inspecteur du Service des antiquités, ces sépultures communes étaient situées à une très faible profondeur. Les têtes et les ossements gisaient pêle-mêle dans le sol, sans que l'on pût découvrir la moindre apparence de règle fixe dans leur disposition. Il s'agissait, sans doute, de sépultures secondaires, faites dans le sable, en général à l'abri des infiltrations, car je n'ai point observé les amas de cristaux de sel que l'on rencontre à Kawamil et que j'avais également trouvés, l'année dernière, sur la plupart des crânes d'El-Amra. Un seul crâne, le n° 4, était pris dans une masse de limon du Nil, comme les crânes déjà décrits de Négadah nord.

Le n° 7 de ma série était plein de sable, très friable, et rendu plus fragile encore par de nombreuses excoriations de l'os causées, *post mortem*, par les travailleurs de la mort. C'est surtout dans les points où, par suite de la déclivité, s'étaient amassés les produits de décomposition, que les os sont le plus fortement altérés. En résumé, la série comprend neuf crânes, quatre hommes et cinq femmes, dont voici les mensurations :

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DU CRANE (HOMMES)

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre transverse max.	Diamètre bi-auriculaire	Diamètre stéphaniq.	Diamètre front. minimum	Diamètre astérisq.	Diamètre basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	Ligne occipito-palatine	TROU OCCIPITAL	
										Longueur	Largeur
3	1730	1300	1160	1080	0990	1080	1300	1070	0460	0380	0350
4	1855	1390	1200	1195	1030	1070	1360	1050	0430	0360	0290
6	1870	1400	1200	1150	1000	1140	»	»	»	»	»
8	1860	1360	1200	1120	1000	1100	1370	1000	0400	0365	0300

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DU CRANE (FEMMES)

Numéros	Diamètre antéro-post. maximum.	Diamètre transv. maximum	Diamètre bi-auriculaire	Diamètre stéphaniq.	Diamètre front. minimum	Diamètre astérisq.	Diamètre basio-bregmat.	Ligne naso-basilaire	Ligne occipito-palatine	TROU OCCIPITAL	
										Longueur	Largeur
1	1790	1370	1200	1140	0960	1150	1360	0980		0380	0310
2	1840	1430	1195	1020	»	1180	»	»	»	»	»
5	1750	1340	1140	1150	0950	1030	1300	0960	0365	0350	0325
7	1800	1310	1160	1100	0905	1140	»	»	»	»	»
9	1825	1280	1130	1100	0920	1060	1340	0950	»	0350	0300

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DES COURBES (HOMMES)

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe sus-auriculaire	Courbe circulaire maxima
3 = 20	0220	1200	1170	0600	1380	2900	4800
4	0170	1310	1200	0700	1470	3050	5100
6 = 52	0210	1360	1250	0800	»	3170	5100
8 = 29	0200	1350	1240	0700	1460	3050	5070

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DES COURBES (FEMMES)

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe sus-auriculaire	Courbe circulaire maxima
1	0160	1360	1200	0700	1440	2950	5000
2 = 52	0160	1280	1330	0650	»	3100	5070
5 = 52	0170	1260	1200	0680	1440	2900	4950
7	0200	1260	1370	0640	»	2960	4970
9	0140	1270	1340	0600	1450	3030	4900

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DE LA FACE (HOMMES)

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygomat.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne spino-nasale	Largeur maximum des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
3	1050	»	1135	0840	0190	0400	0310	0200	0515	0240	0480	0340
4	1070	1290	1445	0880	0190	0390	0355	0250	0520	0240	0490	0320
6	1060	»	1180	0900	0210	0420	0320	0260	0550	0275	0470	0370
8	1040	»	1100	0930	0240	0390	0350	»	0520	»	0440	0340

GUEBEL-SILSILEH, MENSURATIONS DE LA FACE (FEMMES)

Numéros	Largeur bi-orbit. externe	Largeur bi-zygomat.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne spino-nasale	Largeur maximum des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1	0990	»	»	»	»	0350	0320	0220	»	»	»	»
2	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
5	1030	»	1090	0810	0180	0390	0300	0210	0460	0220	0480	0320
7	0980	»	1150	0750	0150	0350	0300	0180	0470	0230	0460	0340
9	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»

GUEBEL-SILSILEH, INDICES (HOMMES)

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire
3	75,14	75,14	92,2	46,6	77,5
4	74,9	73,3	80,5	46,1	91,02
6	74,8	»	»	50	76,6
8	73,11	73,6	82,1	»	89,7

GUEBEL-SILSILEH, INDICES (FEMMES)

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire
1	76,5	75,9	81,5	»	91,4
2	77,7	»	»	»	»
5	76,5	74,2	92,8	47,8	76,9
7	72,7	»	»	48,9	85,7
9	70,13	72,3	85,7	»	»

A ces mensurations je dois ajouter celles de quelques os isolés, seules pièces capables de fournir des renseignements sur la taille des sujets exhumés à Guebel-Silsileh. Comme je ne pouvais établir aucun rapport entre ces os et les crânes qui les accompagnaient, l'intérêt qui se rattache à leur étude est singulièrement diminué. Pour les désigner d'une façon claire et sans confusion possible avec les numéros des crânes, je les ai marqués de lettres :

a. Tibia d'homme, longueur $0^m,351$. Taille $= 1^m,60$.
b. Fémur d'homme, longueur $0^m,431$. Taille $= 1^m,56$.
c. Fémur d'homme, longueur $0^m,440$. Taille $= 1^m,61$.
d. Tibia d'homme, $0^m,380$. Taille $1^m,74$. Indice 64,28.
e. Tibia de femme, $0^m,360$. Taille $1^m,66$, Indice 67,25.

D'aussi grandes différences dans une aussi courte série écartent toute idée d'établir une moyenne. Ce ne sont que des renseignements à enregistrer.

Tous les crânes sont, ou dolichocéphales modérés, ou sous-dolichocéphales. Les tableaux des indices nous montrent que d'un sujet à l'autre les variations sont très faibles pour les indices céphalique, vertical et nasal. Comparés à des résultats obtenus sur des Égyptiens anciens, ils montrent qu'il existe une grande analogie entre ceux-ci et nos crânes de Guebel-Silsileh.

Le trou occipital, observé cinq fois, a donné :

Forme lancéolée, 2 fois (nos 1 et 8);

Forme losangique à angles arrondis, 2 fois (nos 3 et 5);

Forme ovalaire, 1 fois, n° 9.

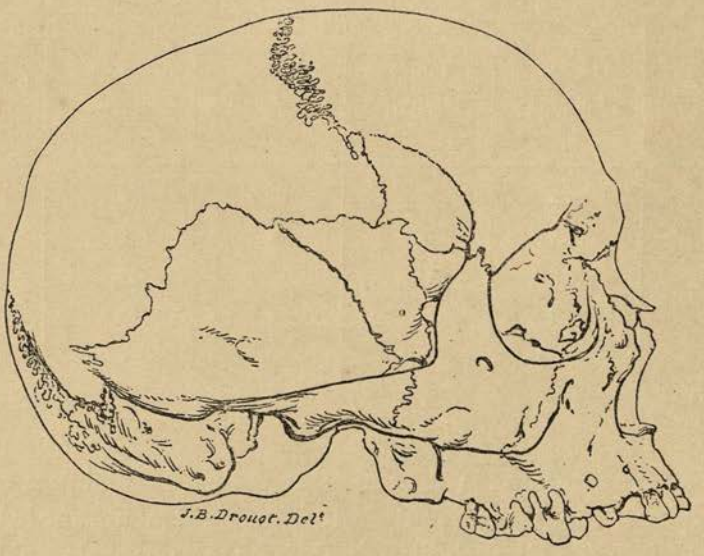

Fig. 39. — Guebel-Silsileh, n° 3.

Jamais la courbe cérébrale moyenne ne subit de dépression post-bregmatique. Les bosses pariétales sont toujours marquées.

Dans les quatre cas où j'ai pu vérifier en quel point de la face aboutit le plan du trou occipital je l'ai trouvé au-dessus de l'épine nasale.

Les anomalies anatomiques sont nombreuses pour une aussi courte série. Dans deux crânes (5 et 9) le frontal se compose de deux pièces ayant une suture dentelée. L'os épactal existe dans les nos 4 et 6. Le

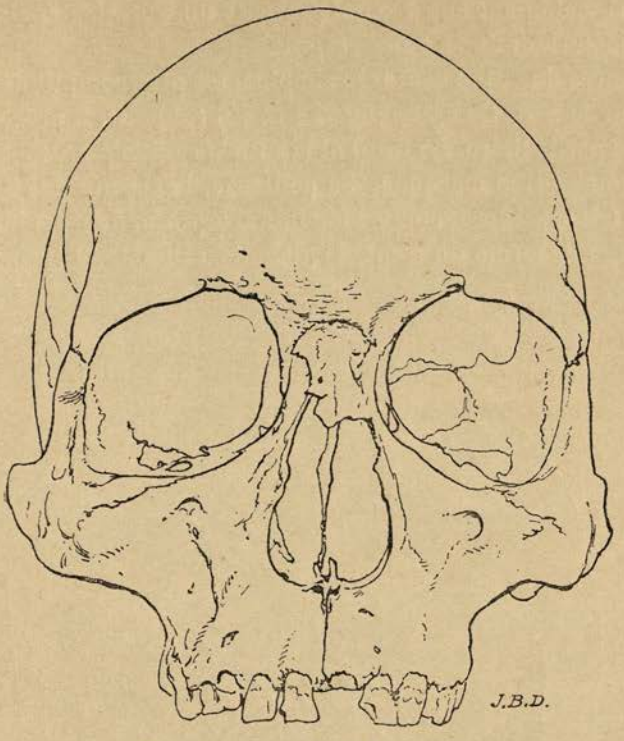

Fig. 40. — Guebel-Silsileh, nº 3.

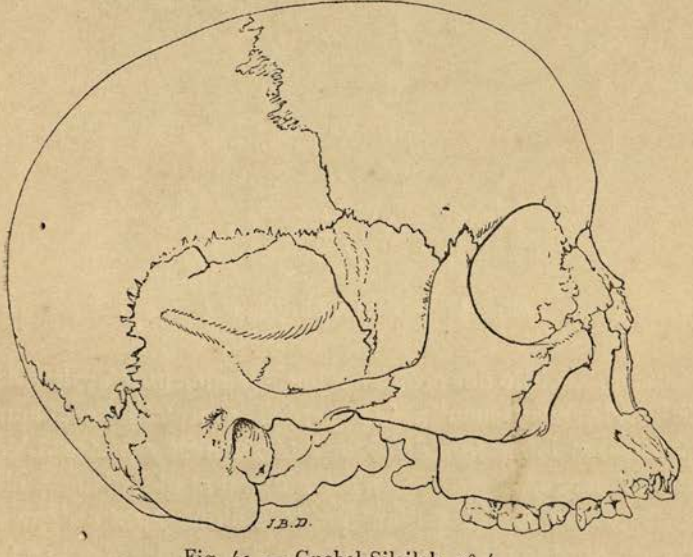

Fig. 41. — Guebel-Silsileh, nº 4.

n° 9 déjà signalé pour son frontal présente un wormien enclavé dans le quart postérieur de sa suture sagittale.

Les sutures du crâne sont très simples, les plus compliquées s'observent sur le n° 3. Ce crâne (fig. 39 et 40) est petit. Il présente une forme très particulière. Le front et la suture sagittale présentent une scaphocéphalie très marquée. Sa petitesse, l'exiguïté des dents me l'auraient fait considérer comme féminin si la profondeur des insertions musculaires, la forme du front, la glabelle saillante, l'épaisseur du

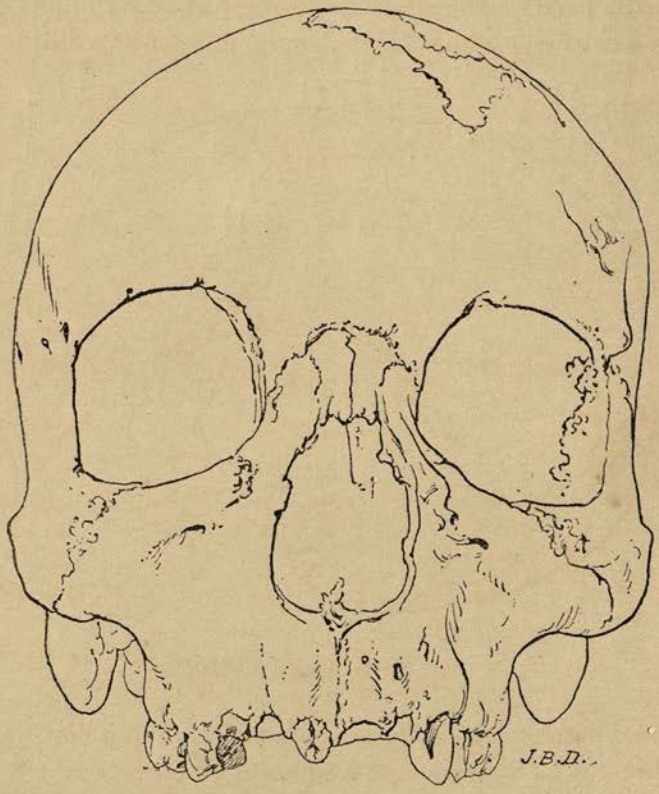

Fig. 42. — Guebel-Silsileh, n° 4.

bord orbitaire, la saillie des crêtes temporales, etc., ne m'avaient décidé à lui attribuer le sexe masculin. Les apophyses mastoïdes sont courtes, mais épaisses, et les parois du crâne latéralement renflées. L'écaille de l'occipital large, régulière, n'est nullement globuleuse; elle se termine par un bourrelet saillant précédé d'une étroite dépression très marquée dont je n'ai guère rencontré d'exemples et qui se trouve

malheureusement cachée dans la partie ombrée de la figure 39. Le *receptaculum cerebelli* est bombé.

La *face* est tourmentée, le nez très largement échancré à la racine. Les orbites ont la forme d'un quadrilatère arrondi dans sa partie supéro-interne. Les dents sont plus usées que ne semble le comporter l'âge du sujet indiqué par les synostoses (30 à 35 ans). Il existe un assez fort prognathisme sous-nasal. On le rencontre aussi dans les deux autres crânes reproduits (fig. 41 à 43). A part ce point commun il y a de grandes différences entre les nos 4 et 6. Le premier surtout a la partie postérieure du crâne plus développée que le n° 6. Le front est haut, globuleux et l'examen de la tête fait penser à une

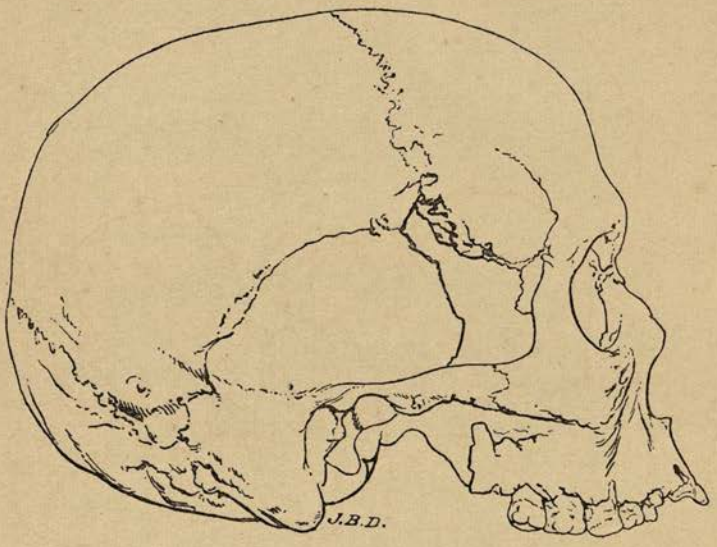

Fig. 43. — Guebel-Silsileh, n° 6.

poussée d'hydrocéphalie dans l'enfance, bien que l'on ne trouve pas la chaîne des os wormiens si fréquente en pareil cas.

La ligne courbe, les apophyses mastoïdes, les condyles, se trouvent sur le même plan et le crâne posé sur la table est très largement en contact avec elle par tous ces points. L'échancrure du nez est peu profonde. L'arcade dentaire très arrondie.

Le n° 6 (fig. 43 et 44) a les apophyses mastoïdes et la glabelle plus saillantes, l'échancrure du nez un peu plus prononcée, la même forme arrondie du maxillaire supérieur. C'est également un crâne d'homme âgé d'une cinquantaine d'années. Chez les femmes, le front

est droit, les bosses pariétales sont très marquées, la saillie du nez faible. De même que pour les hommes l'aspect général des crânes se rapproche du type égyptien ancien.

De beaux et abondants échantillons de cheveux accompagnaient les squelettes, mais aucune marque ne permettait de les rapporter à

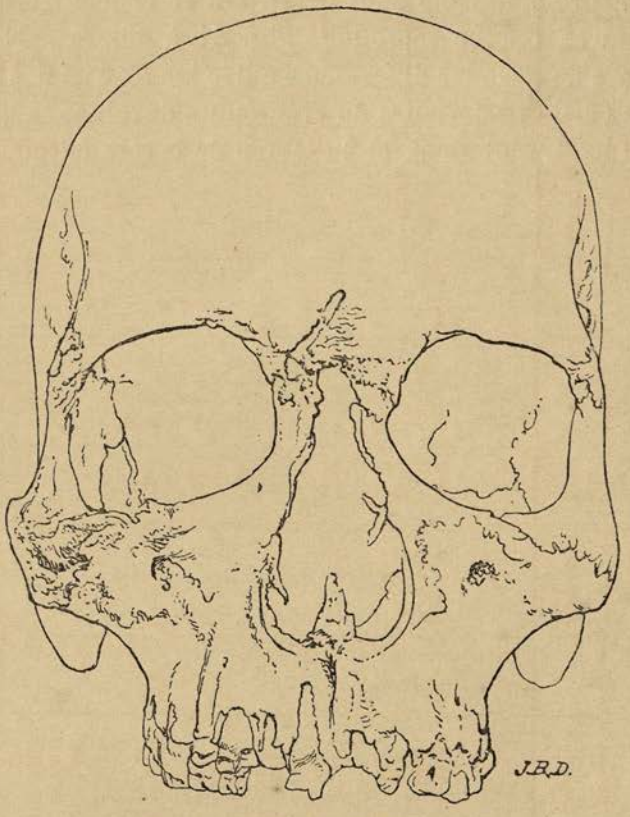

Fig. 44. — Guebel-Silsileh, n° 6.

tel ou tel crâne. Il existait plusieurs variétés : des cheveux blancs gros et frisés, des cheveux noirs ou châtains lisses et assez fins; ces derniers étaient notés comme provenant de la tombe n° 31. J'ai recueilli et annoté ces échantillons, mais le manque absolu de temps ne m'a pas permis de les étudier; je ne les note qu'en passant, pour signaler leur existence.

TABLEAU INDIQUANT LA DISTANCE DU PROLONGEMENT DU PLAN DU TROU OCCIPITAL AU-DESSUS OU AU-DESSOUS DE LE'PINE NASALE

BEIT-ALLAM.

Nos	Hommes	Nos	Femmes
1	+ 0,007	2	+ 0,025
3	+ 0,012	9	+ 0,027
6	+ 0,024	12	+ 0,013
7	— 0,008	15	+ 0,020
23	+ 0,003	16	+ 0,002
23 *bis*	— 0,012	17	+ 0,010
		24	+ 0,014

NÉGADAH SUD

Nos	Hommes	Nos	Femmes
1	+ 0,012	8	+ 0,012
2	+ 0,013	14	+ [1]
4	+ 0,028	16	—
5	+ 0,025	26	+ 0,020
6	+ 0,027	27	+ 0,012
7	+ 0,015	30	+ 0,030
9	— 0.015	33	+ 0,015
10	+ 0,017	35	+ 0,030
11	+ 0,010	42	+ 0,006
12	+ 0,005		
13	+ 0,025		
17	+ 0,002		
19	+ 0,030		
21	+ 0,004		
24	— 0,003		
26	+ 0,022		
31	— 0,006		
32	+ 0,016		
34	+ 0,010		
38	+ 0,010		
39	— 0,010		
40	+ 0,008		
41	+ 0,025		
43	— 0,001		

KAWAMIL

Nos	Hommes	Nos	Femmes
1		8 F	+ 0,005
5	+ 0,020	9 F	»
6 F	»	11	+ 0,002
7 F	»	14 F	»
10 F	+ 0,001	15 F	+ 0,007
12	»	17	+ 0,004
13 F	+ 0,012	18	»
16	— 0.007	20	+ 0,013
18	— 0,001	24	»
19	+ 0,005	29	»
21	+ 0,010	35	+ 0,012
22	— 0,006		
23	+ 0,015		
30	+ 0,030		
32	+ 0,012		
33	+ 0,018		
37	+ 0,010		
38	+ 0,035		
39	»		

NÉGADAH NORD

Nos	Hommes	Nos	Femmes
1	+ 0.017	3	+ 0,017
2	+ 0,031	4	+ 0,017
5	+ 0,030	6	+ 0,019

GUEBEL SILSILEH

Nos	Hommes	Nos	Femmes
3	+ 0,018	1	+ 0,020
4	+ 0,007	2	»
6	»	5	+ 0,020
8	»	7	»
		9	»

1. L'épine du nez étant brisée, la quantité n'a pu être exactement appréciée pour ces deux crânes, mais la valeur était certainement dans le sens indiqué par le signe.

Pratiques d'embaumement.

Tous les crânes qui m'ont fourni des matériaux pour cette étude présentent, à un degré plus ou moins grand, des traces de procédés de conservation. Les marques extérieures sont très nettes sur la majorité des crânes de Beit-Allam, de Kawamil et surtout de Guebel-Silsileh. Elles ne manquent pas non plus pour les autres stations, bien qu'elles soient moins apparentes. J'y reviendrai tout à l'heure en examinant chaque série en particulier, mais je tiens, tout d'abord, à trancher une question de principe.

L'année dernière, dans la courte note que j'ai publiée sur les crânes d'El-Amra, en appendice du livre de M. de Morgan sur *Les origines de l'Égypte* [1], j'avais affirmé que dans plusieurs des crânes, notamment chez les nos 3, 7, 11 d'El-Amra, on trouvait des matières bitumineuses dans la cavité crânienne et qu'elles y avaient été introduites par le trou occipital à défaut de toute autre voie. Le professeur Virchow émit, sur la valeur de mon observation, des doutes dont l'éminent professeur Schweinfurth voulut bien me faire part dans une lettre que je reçus le 18 février dernier. Je répondis au professeur Virchow pour défendre ma manière de voir et je puis ajouter que toutes mes observations, sur plus de cent crânes nouveaux, n'ont fait que corroborer mes premières observations et affermir ma conviction.

Il existait, le plus souvent, dans les crânes de l'époque de la pierre taillée en Égypte, des dépôts de bitume mêlés à la matière cérébrale, et jamais, je puis l'affirmer, ce bitume n'avait pu être introduit par la voie nasale. Il n'y avait pas lieu de recourir à ce procédé parce que la matière cérébrale n'était pas extraite. On en trouve d'assez gros amas dans certains crânes (Kawamil, nos 5 M, 15 F, 32 M; Négadah sud, nos 1-26; Beit-Allam, no 8).

L'hypothèse d'une décollation préalable, que j'avais émise parce que l'observation des faits me l'imposait, se trouve vérifiée et confirmée par les explorateurs. M. Flinders Petrie, dont le livre n'était

1. Leroux, éd., Paris, 1896.

pas paru au moment où j'écrivais, dit expressément que la tête était *généralement coupée*[1] et il en fait un des caractères distinctifs de la nouvelle race. J'en ai trouvé de nouvelles preuves dans les recherches de M. de Morgan. Si beaucoup de squelettes étaient couchés sur le côté, « d'autres étaient découpés en plusieurs morceaux et déposés dans une sorte de cuve en terre battue, d'autres enfin étaient introduits dans une urne en terre cuite. » Ce passage entre guillemets est textuellement copié dans une lettre que M. de Morgan me faisait écrire, le 6 janvier dernier, par M. Jéquier, qui prenait aux fouilles une part très active.

Pour la nécropole de Guebel-Silsileh, les mêmes faits m'ont été indiqués par M. Legrain qui exécuta les fouilles[2]. Ainsi donc, la voie du trou occipital était libre et c'est bien par là que l'on introduisait dans la cavité cranienne des matières bitumineuses. La présence de gros fragments de matière cérébrale dont on peut encore, en certains cas, reconnaître les circonvolutions (Kawamil, n° 15 F), nous montre que la matière cérébrale n'était qu'imparfaitement extraite ou bien que le bitume n'était introduit qu'un certain laps de temps après la mort, quand, par suite d'une exposition plus ou moins prolongée à l'air libre et par suite de sa décomposition partielle ou de sa dessiccation, le cerveau n'occupait plus qu'une partie de la cavité. Il s'agirait donc ici de cas de sépulture secondaire, ce qui, dans l'analyse du livre de M. Petrie, a déjà été mis en avant, pour d'autres raisons, par le Dr R. Verneau[3].

Quoi qu'il en soit, à défaut d'embaumement méthodique, il y avait un essai de conservation des corps par des procédés et au moyen de substances qui devaient plus tard servir à la confection des momies parfaites et compliquées, comme nous les trouvons de la XVIIIe à la XXIIe dynastie, époque à laquelle la science des taricheutes et des coachytes atteignit son apogée[4]. J'ajouterai que, même à cette époque, l'évidement du crâne, au moyen de la perforation de l'ethmoïde, était un procédé de luxe, réservé aux embaumements chèrement payés. J'ai pu me convaincre de l'exactitude de ce fait

1. *Nagadah and Ballas*, p. 95. Londres, 1896.
2. Legrain, communication verbale.
3. R. Verneau, *L'Anthropologie*, p. 471. Paris, 1896.
4. Dr Fouquet et Gautier, *Note pour servir à l'histoire de l'embaumement en Égypte*. Institut égyptien, 1896.

en examinant avec soin une série de crânes appartenant, très sûrement, à des sépultures pauvres depuis la XVIIIe jusqu'à la XXIIIe dynastie, recueillis aux environs de Thèbes par M. Daressy, conservateur-adjoint du Musée de Ghizeh. Non seulement la perforation de l'ethmoïde pour enlever la cervelle fut un moyen employé tardivement, mais encore ce moyen ne fut point employé d'une façon universelle.

Dans la nécropole de *Beit-Allam*, que M. de Morgan considère comme la plus ancienne et sûrement préhistorique, j'ai trouvé des traces non douteuses de matières conservatrices à la face extérieure de crânes qu'elles imprégnaient et coloraient en marron foncé sur les numéros 2, 5, 6, 7, 8, 11, 14, 16, 17, 18, 19, 24, soit 50 pour 100 des crânes étudiés. Il est assez difficile de dire à l'emploi de quelle substance cette coloration est due. Je ne crois pas qu'elle puisse être exclusivement attribuée à une décomposition des parties molles, car elle serait plus généralement répandue et il en serait de même si le sol avait fourni un oxyde minéral colorant. Ce point appelle pourtant de nouvelles recherches. Quant à la matière trouvée dans le crâne, mêlée au sable fin qui avait peu à peu envahi la cavité, elle est sèche, friable, couleur de vieux bois et sans cassure vitreuse; j'en ai recueilli une quantité assez grande dans les n°s 2, 20, 23. Les flacons étiquetés seront déposés dans les collections du Musée et l'étude complète pourra en être faite. Pour d'autres, et je citerai particulièrement le n° 4, la présence du bitume est indiscutable. C'est cependant à Beit-Allam que les procédés de conservation employés sont les plus rudimentaires et les moins constants. Dans la nécropole de *Négadah sud*, qui semble avoir été une des plus vastes et qui m'a fourni le plus fort contingent de crânes, j'étais dans une position défavorable pour juger la question de conservation artificielle. En effet : « cette nécropole était presque entièrement spoliée et de nos fouilles il ne provient qu'un squelette très bizarre et quelques crânes ; les plus nombreux, tout blanchis par le soleil, ont été trouvés par terre à côté des tombes vidées par des fouilleurs illicites, il y a peu de temps. Il n'y a aucun doute à avoir sur leur provenance et sur l'âge de la nécropole »[1].

J'ai tenu à citer textuellement les renseignements qui m'ont été fournis et j'ajouterai que mon étude des crânes extraits par la fouille

1. Lettre de M. Jéquier, Keneh, 14 mars 1897.

ou trouvés sur le sol me permet de dire que, certainement, les uns et les autres ont la même provenance. Les nos 8, 26, 27, 31, 32, 33 ont des marques extérieures de matières colorantes et même de bitume. Le n° 10, l'homme au « squelette très bizarre », dont il est question plus haut, a des dépôts visibles de bitume sur différents os (humérus, sternum, cubitus, radius), et surtout à la partie postérieure de la cage thoracique, sur les côtes, au voisinage de la colonne vertébrale. En ces points il existait un véritable dépôt de matières résineuses qui ont encore une cassure brillante, vitreuse, et qui brûlent facilement avec production d'odeur caractéristique.

Dans la nécropole de *Kawamil*, je l'ai indiqué plus haut, les mêmes faits ont été observés et des fragments entiers de cerveau, enduits de matières résineuses, ont pu être extraits et conservés. Je ne crois pas qu'il soit utile d'insister, tant l'évidence est grande.

A *Négadah nord*, qui ne m'a fourni qu'un petit nombre de crânes, les nos 1, 3, 4 présentent des traces extérieures de bitume et même dans les numéros 5 et 6, qui étaient entièrement remplis par un fin limon du Nil, il existait dans la masse des fragments de cerveau bituminé.

Enfin, à Guebel-Silsileh, l'extérieur des crânes et leur contenu se rapprochent beaucoup plus de ce que l'on observe dans les momies égyptiennes. L'aspect des os, celui du bitume, l'odeur encore très nette de celui-ci, mêlée à l'odeur d'aromates, permet de distinguer ces crânes de tous ceux des séries précédentes. Le n° 2, dont la base du crâne était brisée quand l'envoi m'est parvenu, permettait de voir le dépôt bitumineux, encore adhérent dans la région frontale gauche et en plusieurs points du *receptaculum cerebelli*. Entre l'os et les matières résineuses, des insectes s'étaient faufilés, avaient rongé la table interne de l'os et creusé le diploé par des galeries analogues au travail des vrillettes dans le bois. Il n'y a point lieu de confondre ces altérations et les lésions pathologiques avec lesquelles je les comparerai dans un paragraphe spécial.

Le n° 3 de Guebel-Silsileh présente, au point de vue de l'embaumement, tous les caractères du numéro 2, mais de plus, comme le crâne est complet, on peut encore s'assurer, une fois de plus (fig. 40), de l'intégrité des fosses nasales. La cloison est très visible, l'ethmoïde intact. On doit savoir en effet que certains embaumeurs habiles, aux époques subséquentes, pénétraient dans le cerveau par les narines en laissant subsister toute la partie antérieure de la cloison,

mais ici elle existe tout entière comme dans tous les crânes bien conservés de nos séries.

A la période qui nous occupe, l'enveloppement du corps était rudimentaire. M. Jéquier m'a signalé des traces de nattes autour de certains ossements ; le fait a une grosse importance, car il y a lieu de le rapprocher des pratiques décrites par Verneau, chez les Guanches de l'antiquité [1]. Aux Canaries, où l'auteur a fait ses observations, on trouve quelquefois, au lieu de nattes, des peaux superposées dont la plus fine est toujours en contact avec le corps, de même que les linges les plus fins appliqués sur la peau des momies égyptiennes. Les peaux se retrouvent au Pérou où les attitudes données aux momies se rapprochent de celles que l'on trouve chez les Guanches et chez nos Égyptiens préhistoriques. Les observations faites sur le terrain ne sont ni assez complètes, ni assez nombreuses pour que l'on puisse se croire autorisé à conclure, mais il y a dans ces faits épars de telles analogies que l'esprit est involontairement entraîné vers l'hypothèse d'une race unique d'embaumeurs dispersés à l'époque où leur art était encore limité à des pratiques grossières que l'on retrouve partout les mêmes à l'origine et qui se différencient de plus en plus, à mesure que les siècles s'écoulent, en vertu de la loi de l'adaptation au milieu.

OBSERVATIONS PATHOLOGIQUES

En écrivant, l'année dernière, une courte notice sur onze squelettes provenant de la nécropole d'El-Amra, je notais la fréquence relativement grande des lésions traumatiques [2]. Quelques mois plus tard, ayant eu l'occasion de lire l'ouvrage très détaillé de M. Fl. Petrie sur les fouilles, pratiquées par lui, non loin d'El-Amra, à Négadah et à Ballas je ne vis pas sans surprise la remarque faite par l'auteur, sur la rareté des lésions traumatiques observées sur les squelettes

1. R. Verneau, *Cinq ans aux Canaries*, 1879-84.

2. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*. — Dr Fouquet, *Appendice*, p. 268. Leroux, Paris, 1896.

découverts dans ses fouilles. J'étais évidemment tombé sur une série tout à fait à part et sur des sépultures appartenant, très probablement, à une race différente, car cette année mes observations qui portent sur un nombre dix fois plus grand de crânes, ne m'ont donné qu'une seule lésion traumatique observée chez une jeune femme. Un crâne porte aussi des traces probables de blessures, dues à un instrument coupant, mais de peu d'importance et cicatrisées au moment de la mort. Avec ma nouvelle série, je suis donc, sur ce point particulier, tout à fait d'accord avec ce que M. F. Petrie a pu observer.

La grande rareté des lésions traumatiques est, il faut le dire, largement compensée par l'abondance et l'importance des lésions pathologiques du système osseux qui me fourniront, dans ce chapitre, matière à plusieurs observations d'une haute portée pour l'histoire de la médecine à ces époques reculées.

Ces pièces sont destinées à figurer dans les galeries du Musée des antiquités.

J'ai cru devoir, dans mon étude, grouper ici tous les cas, sans distinction de nécropole, pour éviter les redites, mais chacun d'eux porte néanmoins le numéro d'ordre et le nom de la série dont il relève.

Lésions traumatiques.

Beit-Allam, n° 8.

Squelette d'une femme âgée de vingt à vingt-deux ans environ. Le sternum présente sur la lame, à $0^m,025$ de son extrémité supérieure et à $0^m,015$ de son bord droit, un peu en dehors de la ligne médiane, une perte de substance de $0^m,006$ de large, sur $0^m,009$ de long intéressant toute l'épaisseur de l'os. Cette blessure, faite pendant la vie, avec un instrument piquant, de forme quadrangulaire, était déjà très ancienne, car, au moment de la mort, les bords de la plaie osseuse étaient entièrement réparés (fig. 45).

La netteté des bords, la forme de la perte de substance ne permettent pas de supposer qu'il puisse s'agir d'une lésion pathologique. C'est bien un cas de guérison d'une plaie pénétrante du thorax à travers le sternum.

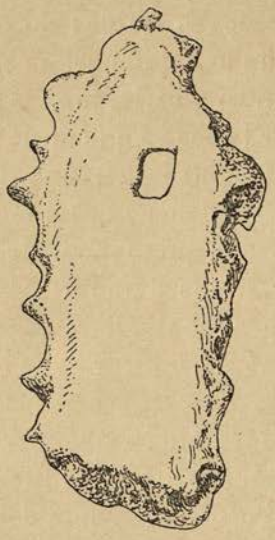

Fig. 45. — Beit-Allam, n° 8.

Négadah sud, n° 10.

Ce squelette mérite une place toute spéciale dans le chapitre consacré à la pathologie, car il pourrait, à lui seul, fournir les matériaux d'une monographie. Le crâne (voir les mesures, tableaux de Négadah sud) est celui d'un vieillard de soixante à soixante-dix ans, si l'on en juge par l'état de sutures craniennes et par celui des dents (fig. 46-47). La glabelle est saillante, bilobée, le front bas et fuyant, plus encore dans la nature que cela n'apparaît dans la figure faite de profil (fig. 46). Le frontal forme une courbe régulière qui atteint son maximum au bregma. La suture sagittale reste sensiblement horizontale sur une longueur de $0^{m},045$ environ, puis descend rapidement en arrière jusqu'au lambda. En ce point, on observe un léger ressaut, l'écaille de l'occipital est globuleuse, avec une saillie beaucoup plus marquée sur la gauche. L'inion est modérément saillant, la ligne courbe supérieure très nette, presque coupante. Toujours du côté

gauche, à 0m,025 au-dessous d'elle, se trouve un gros tubercule osseux, situé à 0m,012 de la ligne médiane. A gauche encore, près du point astérisque, se trouve un os wormien ayant environ 0m,012 de long et autant de large.

Les apophyses mastoïdes sont peu marquées, et leur plan horizontal n'est inférieur que de 0m,002 au plan des condyles. Le trou occipital semble absolument circulaire et d'une symétrie parfaite. Il existe au voisinage du trou auriculaire gauche, deux petites exostoses irrégulières, l'une à la base de l'apophyse mastoïde, l'autre à la naissance de l'arcade zygomatique (fig. 46).

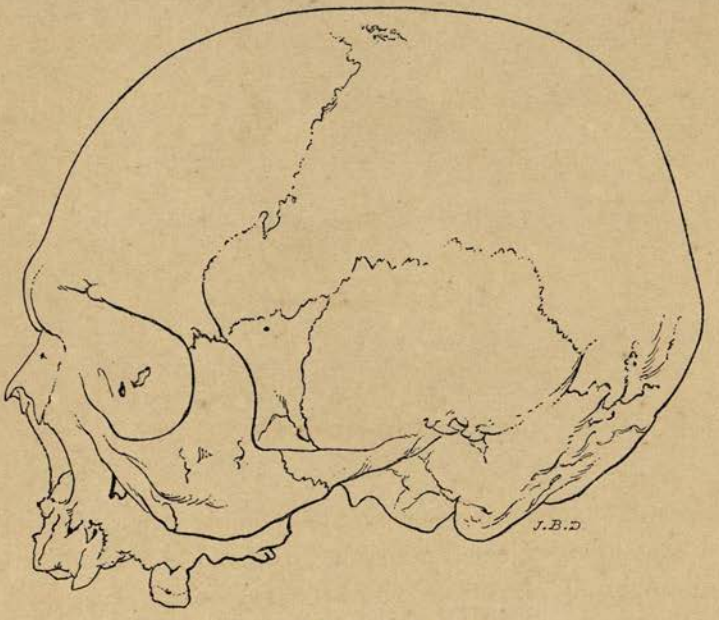

Fig. 46. — Négadah sud, n° 10.

La face est large, aplatie, d'aspect rectangulaire, comme les orbites. Les os du nez sont accolés sous un angle très obtus. La région interorbitaire est large et massive, l'orifice nasal large et symétrique. Il existe un léger prognathisme sous-nasal. Les deux canines supérieures et les quatre incisives étaient très sensiblement implantées en ligne droite. Les deux incisives médianes sont beaucoup plus fortes et plus volumineuses que les deux autres et séparées par une cloison épaisse de 0m,003.

Les os malaires sont volumineux et mamelonnés.

Les *sutures craniennes*, d'une extrême simplicité, indiquent que le sujet devait appartenir à une race peu élevée.

Le plan du trou occipital aboutit à $0^m,017$ au-dessus de l'épine nasale, caractère qui éloigne le sujet de la race nègre dont le nez et les bosses sous-orbitaires semblent au contraire le rapprocher.

Le maxillaire présente une forte saillie sur la ligne médiane à $0^m,005$ de son bord inférieur, qui est coupé carrément sur une longueur de $0^m,032$.

Sur le bord inférieur gauche, il existe un dépôt résineux, trace d'embaumement. La cavité cranienne contenait des fragments de

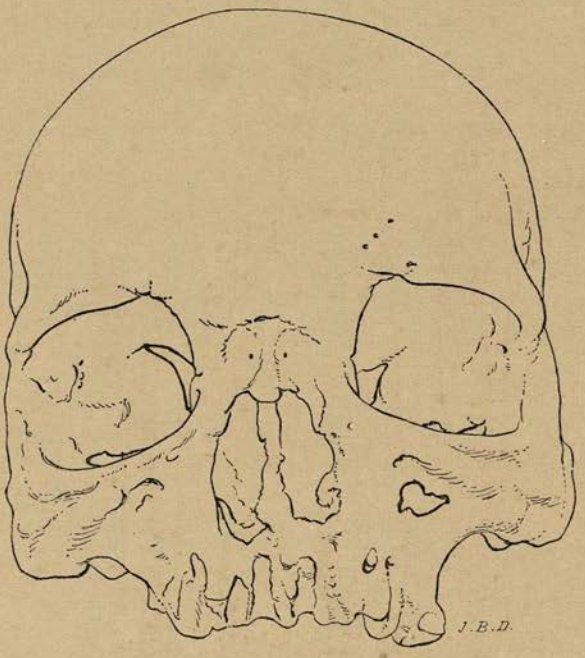

Fig. 47. — Négadah sud, n° 10.

cerveau dont les circonvolutions, encore très visibles, sont englobées dans une couche de bitume à cassure vitreuse et noire.

La partie la plus intéressante de cette étude nous est fournie par le squelette lui-même, qui présente, en un grand nombre de points, et surtout sur les os longs, des altérations pathologiques aussi nombreuses que variées.

Les deux fémurs sont profondément altérés dans leur forme et dans leurs dimensions. Le droit mesure, en longueur, $0^m,393$, le

gauche 0m,404, soit une différence de 0m,011 en faveur de ce dernier.

Le fémur gauche, le plus intact, est représenté dans son ensemble ; la figure nº 48 donne sa face antérieure, la figure nº 49 sa face postérieure.

Les lésions sont presque identiques dans les deux os. La surface articulaire de la tête est restée saine, mais tout le col est envahi par des exostoses volumineuses, mamelonnées, faisant saillie sur une hyperostose généralisée de toute la région.

La diaphyse, plutôt courte et grêle, ne présente rien de particu-

Fig. 48 50, 52. — Négadah sud, nº 10. — 50, tibia et péroné. — 48, fémur. — 52, humérus. — (Face antérieure).

lier à droite ; il existe à gauche une série de monticules irréguliers sur la ligne âpre jusqu'au tiers de l'os, qui redevient normal pour tout le reste de la diaphyse.

L'extrémité inférieure gauche mesure 0m,109 de long et 0m,260 de circonférence. Ces dimensions sont les mêmes, à deux ou trois millimètres près, pour le côté droit. Les surfaces articulaires sont lisses,

mais bordées, sur tout leur pourtour, d'une crête coupante irrégulière due à la prolifération du tissu osseux. Toutes les exostoses sont formées par du tissu spongieux d'une extrême friabilité. A la face interne, une épine osseuse, au niveau de l'insertion du vaste interne, mesure une longueur de $0_m,025$. Une exostose analogue, mais dirigée plus en avant, existe du côté droit.

Les rotules, saines sur leur surface articulaire, sont bordées d'une ligne de petites productions osseuses vers la région interne de leur bord inférieur, leur volume est d'ailleurs sensiblement normal.

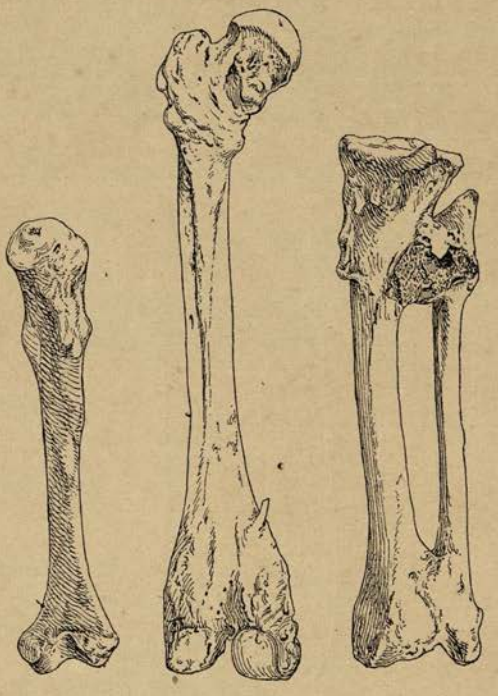

Fig. 49, 51, 53. — Négadah sud, nº 10. — 53, humérus. — 49, fémur. — 51, tibia et péroné. — (Face postérieure).

Les tibias et les péronés, non moins atteints que les fémurs, sont soudés complètement ensemble à droite ; ils l'étaient seulement en bas du côté gauche (fig. 50 et 51).

Voici leurs dimensions :

Tibia droit, longueur	$0^m,317$
Diamètre antéro-postérieur	
Diamètre transverse	

Tibia gauche, longueur 0m,327
Diamètre antéro-postérieur . . . . .
Diamètre transverse . . . . . .
Péroné droit, longueur 0m,293
Péroné gauche, longueur 0m,312

Les extrémités de ces quatre os sont très augmentées de volume, mamelonnées, couvertes d'exostoses spongieuses et d'épines osseuses.

La diaphyse des tibias est incurvée en avant et en dedans.

Les péronés sont restés droits et assez fortement cannelés. Le

Fig. 54. — Négadah sud, nº 10. — Os coxal.

pont osseux qui réunit le tibia et le péroné à la partie inférieure, côté droit, est absolument lisse sur toutes ses faces et ne laisse que de vagues traces de la séparation des deux os.

En haut le pont, très large, est également lisse en avant.

En arrière on observe une cavité anfractueuse et des trajets fistuleux, traces manifestes d'une suppuration ayant amené la fonte de toute la partie centrale de la tumeur, comme pour les os précédents ; les surfaces articulaires, du côté des genoux et des articulations tibio-tarsiennes, sont saines.

L'os coxal gauche (fig. 54) présente vers la partie moyenne, en dehors et au-dessous de la crête iliaque, une plaque osseuse tenant à l'os par sa base. Elle mesure $0^m,020$ de hauteur sur $0^m,026$ de largeur. Quelques trabécules osseuses réunissent à l'os la face interne de cette production pathologique.

Tous les os du pied sont sains.

Les vertèbres et les côtes n'offrent rien de particulier à noter, pas plus que le sternum et les clavicules.

Les deux humérus, par contre, présentent des altérations absolument symétriques. La description de l'un peut parfaitement s'appliquer à l'autre en ce qui concerne le tiers supérieur de l'os épaissi, élargi et mamelonné. Le corps de l'os est sain et peu tordu (fig. 52 et fig. 53). A la partie inférieure de l'humérus droit, les lésions sont plus accentuées qu'à gauche, et, fait unique dans ce squelette si altéré par

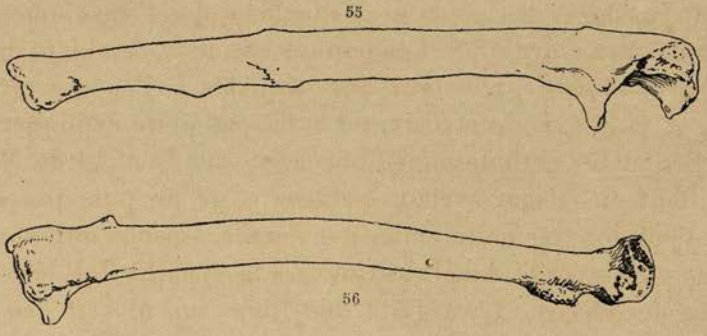

Fig. 55 et 56. — Négadah sud, n° 10. — 55, cubitus. — 56, radius.

la maladie, les lésions ont envahi la surface articulaire devenue rugueuse, dépolie et dentelée, sur ses bords, par des ostéophytes irrégulièrement disposées en dedans et en dehors de la trochlée, qui est saine du côté gauche. Les cavités olécraniennes ne sont point perforées.

L'humérus droit mesure $0^m,286$, le gauche $0^m,285$. Le cubitus gauche, long de $0^m,238$ (fig. 55), légèrement plus incurvé que normalement à son tiers supérieur, est sain à ses deux extrémités; son tiers inférieur présente plusieurs exostoses très résistantes et beaucoup moins spongieuses que celles des os déjà décrits.

Le radius, long de $0^m,225$ (fig. 56) un peu plus incurvé que normalement, ne présente de lésions qu'à son extrémité inférieure épaissie

dans toute sa masse et mamelonnée aux points où se trouvent des insertions musculaires. Les os des mains, comme ceux des pieds, ne présentent rien d'anormal, ni dans leurs dimensions, ni dans leur forme.

En résumé, à part une exostose de la région sous-iniaque, sans caractère bien précis, deux petites productions osseuses de l'arcade zygomatique, au-dessus du conduit auditif, et la plaque décrite sur l'os iliaque gauche, toutes les lésions siègent au voisinage des extrémités des os longs. Ni les clavicules, ni les côtes, ni le sternum, ni même les crêtes tibiales ne présentent d'altérations. Quelle peut avoir été la cause première de cette maladie chronique? Je ne crois pas que l'on puisse incriminer le rhumatisme; l'ostéite rhumatismale, fort rare, n'a aucune tendance à la suppuration et nous observons ici au moins un point abcédé, à l'articulation tibio-péronéale droite, en arrière. Le rhumatisme déformant n'aurait pas respecté la charpente osseuse des pieds et des mains qui est absolument saine et normale chez notre sujet. Les pointes osseuses semblent dues à de la *myosite ossifiante*, affection déjà signalée à l'époque préhistorique[1]. A mon avis, la myosite ne suffit pas pour expliquer toutes les particularités pathologiques observées sur le n° 10 de Négadah sud et, tout en faisant certaines réserves, je ne puis passer sous silence l'opinion très nette émise par Zambaco-pacha qui, après examen des pièces, croit devoir attribuer à la syphilis les lésions que je viens de décrire. L'intégrité des tibias au niveau des crêtes, l'absence de lésions costales et claviculaires ne lui semblent pas contre-indiquer ce diagnostic et je dois avouer que d'autres pièces, contemporaines, ou à peu près, du sujet qui nous occupe, semblent donner raison à l'éminent dermatologiste. Je reviendrai sur la question, après avoir exposé les faits et décrit les crânes dont l'étude me semble devoir jeter quelque lumière sur l'épineuse question de l'origine de la syphilis.

1. E. Dubois, note sur le *Pithecanthropus erectus*, mémoire analysé par R. Verneau, in *L'Anthropologie*, p. 220, 1896.

Négadah sud, n° 32 [1].

Ce crâne, un peu plus petit que la moyenne de ceux de la nécropole, n'a point été trouvé sur le terrain. Il provient de la fouille méthodique de M. de Morgan.

Les lésions qu'il porte sur toute la région antérieure du côté gauche méritent de fixer notre attention. On en observe sur quatre points :

Fig. 57. — Négadah sud, n° 32. — Lésions de la région frontale.

1° Trois petites ulcérations situées sur la branche montante de l'os malaire gauche, consistant en dépressions presque circulaires, de 0m,002 ou 0m,003 de diamètre, sur 0m,0015 de profondeur (fig. 57);

2° Une surface rugueuse et accidentée occupant sur 0m,01 de large et 0m,02 de long la partie supérieure de la branche montante du maxillaire supérieur et la partie interne de l'arcade sourcilière côté gauche;

3° Un groupe de lésions bien plus importantes commençant à 0m,03 au-dessus de l'arcade sourcilière et occupant l'aire d'un triangle de 0m,030 de base sur 0m,040 de hauteur, dont le dessin (fig. n° 57), fait d'après une photographie déformée, par suite d'un grossissement exagéré, ne donne pas une idée parfaitement exacte. Un peu au-dessus et en dedans du triangle, en se rapprochant de la ligne médiane, l'os est comme déprimé, rugueux, la table externe de l'os est superficiellement érodée par la suppuration. C'est tout près de cette surface que l'on trouve quatre trous de 0m,0035 de diamètre chacun. Les deux premiers, rapprochés du sommet du triangle, intéressent seulement la table externe de l'os et la couche supérieure du diploé. Les deux autres, plus profonds, perforent presque complètement le crâne. Leur bord est rodé comme les noyaux de prunes et de cerises trou-

1. Pour l'ensemble du crâne voir les figures 16 et 17 au chapitre de Négadah sud.

vés dans les fouilles du Mas-d'Azil et publiés par M. Éd. Piette[1]. La ressemblance est parfaite quand on observe à la loupe la pièce elle-même. Huit millimètres plus bas, sur le trajet d'une fissure, se trouvent trois trous un peu moins profonds que les précédents et entourés d'une érosion plus large de la table externe de l'os. Un peu plus à gauche, trois autres dépressions de même nature délimitent une rondelle d'os sain. L'autre extrémité de la base du triangle est dessinée irrégulièrement par une série de trous ébauchés dont un seul, celui qui forme exactement l'angle, perfore complètement la voûte cranienne;

4° Une exostose de forme ovalaire, mesurant 0m,012 de long sur 0m,008 de large et 0m,0025 d'épaisseur dans sa partie la plus élevée se trouve enfin à 0m,020 du sommet du triangle et à 0m,017 de la suture fronto-pariétale gauche.

Quelle est la nature de ces lésions? Sont-elles d'origine traumatique ou reconnaissent-elles une cause pathologique?

Cette dernière hypothèse m'avait tout d'abord paru la plus probable, et l'exostose, ainsi que les autres cas d'ulcérations osseuses trouvées dans les ossements des fouilles me portaient à repousser ici l'idée d'une lésion traumatique. Après avoir vu l'agrandissement photographique et étudié de nouveau la pièce avec soin je ne suis pas éloigné de croire, malgré la présence de l'exostose et des ulcérations accessoires, que le traumatisme a joué un rôle prépondérant dans la genèse de ces lésions. L'état général du malade a pu ensuite amener l'exostose et imprimer à la maladie le cachet spécial que nous observons, celui de la syphilis, mais ce qui me semble hors de conteste, c'est la nature des perforations et des érosions du crâne. Il s'agit là, sans aucun doute, de pratiques de trépanation, employées dans un but thérapeutique. Malgré toutes les imperfections du procédé dénotant l'insuffisance des instruments, il n'est pas possible de ne point rapprocher cette pièce de celle qui vient d'être publiée dans *L'Anthropologie*[2]. Les renseignements fournis par le n° 32 sont autrement caractéristiques et probants que ceux déjà bien nets observés sur un crâne de Kawamil et dont on trouvera la description et la représentation plus loin (fig. 58).

1. *L'Anthropologie*, 1895-96.

2. *La trépanation du crâne dans l'Aurès*, par H. Malbot et R. Verneau (*L'Anthropologie*, 1897).

Kawamil, n° 40 F.

Comme dans les pièces déjà examinées, il s'agit d'ulcérations d'un os du crâne ; elles siègent ici à la face externe du pariétal droit (fig. 58) sur deux points.

1° Une grande perte de substance, longue de $0^{m},035$, mesurant dans sa partie la plus large $0^{m},015$, située à $0^{m},025$ de la suture pariéto-frontale ; elle se dirige obliquement de bas en haut et d'avant en arrière, intéressant la table externe de l'os et une grande partie du diploé. Les bords, surtout à la partie antéro-inférieure, semblent

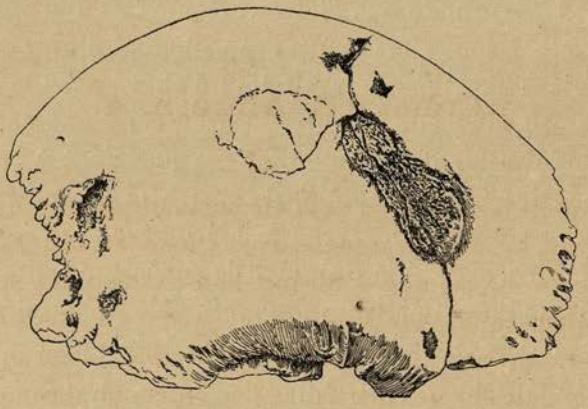

Fig. 58. — Kawamil, 40 F.

comme ruginés, et ce que l'on sait de la trépanation et du traitement des lésions osseuses du crâne à l'époque de la pierre taillée ne fait que confirmer cette hypothèse d'une intervention chirurgicale pratiquée en vue de faciliter l'élimination de parties nécrosées. Comme dans les faits publiés par Broca en 1876 [1], la perte de subtance est elliptique, les bords sont obliques, les cellules du diploé sont détruites. Si la lésion qui nous occupe est due à une intervention chirurgicale, le malade a dû succomber peu de temps après l'opération ;

1. Broca, *La trépanation du crâne et les amulettes craniennes à l'époque néolithique* (Congrès d'anthropologie de Buda-Pesth, 1876).

2° En arrière, au voisinage du bord postérieur, près de la suture lambdoïde, se trouve un groupe de lésions dont la principale, en voie de réparation, porte également des traces d'un grattage incomplet.

Si la pratique de la trépanation semble être tombée dans l'oubli (autant que j'ai pu en juger par mes recherches personnelles), chez les Égyptiens modernes, elle reste encore en usage chez les Berbères de l'Aurès, tribu des Chaouias [1], et l'existence de cet usage, chez les habitants de Kawamil, fournit un léger argument en faveur de l'opinion de ceux qui veulent rapporter à la race berbère les habitants de l'Égypte à l'époque de la pierre taillée.

L'aspect des ulcérations décrites plus haut ne permet pas de les attribuer à des traumatismes. Elles sont très évidemment dues à une cause pathologique identique, je crois, à celle qui avait causé les lésions du crâne qui fait l'objet de l'observation suivante.

Crâne d'El-Amra, n° 4.

Le crâne dont il s'agit ici a déjà été sommairement publié par moi l'année dernière [2]. J'avais signalé, sans y insister, différentes lésions du crâne, le problème que soulevait leur examen me semblait bien gros pour être traité avec l'aide d'une pièce en assez mauvais état de conservation, dans plusieurs de ses parties. L'âge du sujet d'ailleurs me semblait devoir faire naître des objections, car il s'agit d'un jeune homme d'une vingtaine d'années, dont les épiphyses des os longs sont à peine soudées. Pendant l'hiver, éclairé par des observations nouvelles, je repris la question. Je nettoyai méticuleusement la pièce et je la soumis à la critique de Zambaco-pacha, qui n'hésita pas à la considérer comme un cas très net de syphilis osseuse et l'eût volontiers publiée comme telle si je n'avais cru devoir, suivant le conseil de M. de Morgan, la joindre à l'ensemble de mes observations faites, cette année, sur les ossements exhumés pendant la campagne d'hiver.

1. Malbot et R. Verneau, *La trépanation du crâne dans l'Aurès.* (*L'Anthropologie*, 1897).

2. De Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte.* Appendice par le Dr Fouquet, p. 225. Paris, Leroux, 1896.

La figure 59 reproduit très exactement les lésions disposées en trois groupes principaux siégeant tous sur le frontal : le premier, à droite, au niveau et au-dessus de l'arcade sourcilière; le second dans la région correspondante du côté gauche; le troisième composé d'une seule ulcération déjà en voie de réparation et située près de la suture

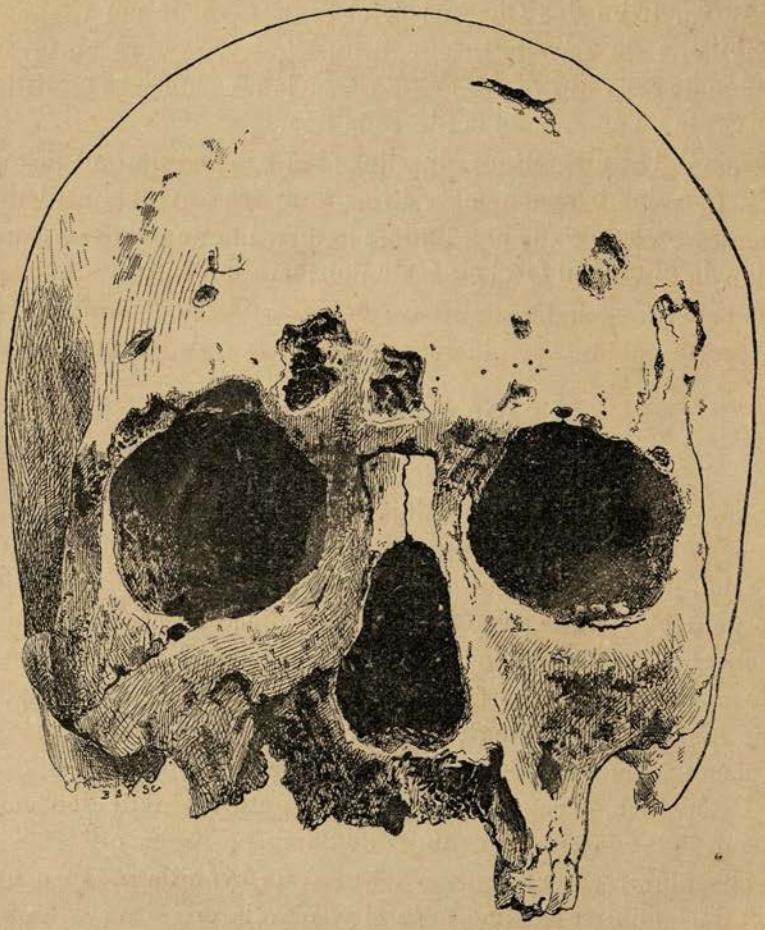

EMILIO MARCHETTINI (DIS)

Fig. 59. — Crâne d'El-Amra, nº 4.

fronto-pariétale un peu à gauche de la ligne médiane. Le squelette, aux épiphyses non soudées, très friable et arrivé en mauvais état de conservation, n'a pu me fournir aucun renseignement complémentaire.

On peut discuter sur la nature de la maladie qui a produit ces lésions ; il n'est pas possible, ici encore, de mettre en doute leur nature pathologique, Il n'en est pas de même pour les ossements dont l'étude va suivre et que j'ai groupés ici pour bien montrer les différences qui existent entre ce que nous venons de voir et les lésions *post mortem*.

Kawamil, n° 26 F.

Le crâne, très friable et aminci, d'une femme jeune, est arrivé brisé. Le paroi extérieure est saine, sauf en un petit point irrégulièrement perforé à $0^m,025$ au dessus de l'arcade sourcilière gauche et à environ $0^m,020$ de la ligne médiane. La partie concave de l'os, dans toute la moitié gauche, au niveau de l'insertion de la faulx du cerveau et à droite encore sur plusieurs points, on voit (fig. 60) des ulcéra-

Fig. 60. — Kawamil, 26 F.

tions irrégulières, comme serpigineuses, intéressant la lame externe de l'os et toute l'épaisseur du diploé qui semble rongé. Des dépôts bruns ou gris foncé se trouvent au fond de ces ulcérations et ressemblent aux résidus du bois rongé par les vrillettes ou les larves de longicornes, qui laissent derrière elles et les détritus et leurs excréments. Les bords des ulcérations sont creusés en caverne ; en plusieurs points il existe, sous la table interne de l'os, des tunnels qui vont d'une ulcération à l'autre. On doit noter que toujours ces altérations existent dans la partie la plus déclive du crâne, dans celle où

reposaient les amas de matières organiques fermentescibles dont les sucs ont imprégné l'os au moment de leur décomposition, et c'est ce qui a, dans la suite, attiré les colonies de travailleurs de la mort. J'en ai déjà noté un exemple dans la description des crânes de Guebel-Silsileh.

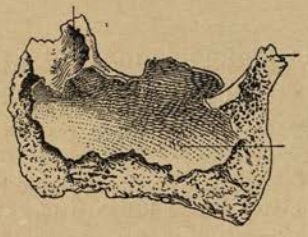

Fig. 61. — Kawamil, n° 31 F.

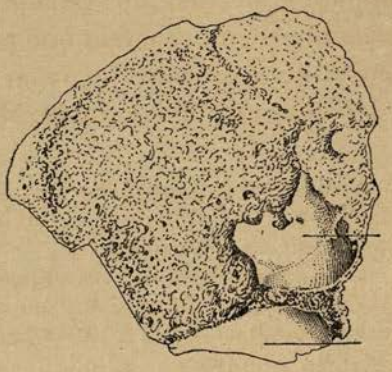

Fig. 62. — Kawamil, n° 31 F.

Nous trouvons encore des altérations presque identiques dans le frontal du n° 31 F. de Kawamil (fig. 61, et 62). Les altérations étaient ici plus profondes que dans le cas précédent et entamaient, par sa profondeur, la table externe de l'os qui s'est effondré en fragments nombreux. Les deux principaux ont été représentés ici[1].

1. Les lésions du frontal, dont les deux principaux fragments sont représentés figures 61 et 62, m'avaient inspiré des doutes. J'ai pu, grâce à M. le professeur Lacassagne, soumettre une minime parcelle de cette pièce à d'éminents spécialistes, MM. les professeurs Durand, Rollet, Gangolphe, de Lyon. Mon manuscrit était déjà parti à l'impression lorsque j'ai reçu, le 19 juillet, l'avis conforme à mes conclusions : il s'agit bien là de lésions *post mortem*. Je ne puis résister au désir de citer en détail la très intéressante note de M. le professeur agrégé Gangolphe qui, non seulement écarte pour cette pièce toute idée de lésion pathologique, mais encore fournit à l'appui de son opinion des arguments *tout à fait en faveur*, il me semble, *de la nature syphilitique des lésions observées sur le frontal du n° 4 d'El-Amra et sur la partie postérieure du pariétal 40 f de Kawamil*. Voici cette note :

« A. *Il n'est nullement prouvé que ce frontal a été le siège d'un travail pathologique quelconque*. La régularité absolue de la *table externe*, le fait qu'elle ne présente aucune trace de réaction périostique, concordent d'une façon absolue avec l'intégrité du *diploé*. Celui-ci est d'une épaisseur inégale, mais ce n'est là qu'une apparence. Sans doute le lent travail de destruction dû à l'antiquité de la pièce doit être mis seul en cause. Si, *par la pensée*, on prolonge la table interne (dont il reste un vestige), on voit que celle-ci viendrait recouvrir la face profonde du diploé sans qu'il y ait là une cause d'*exostose* interne ou *enostose*. En aucun point, le diploé n'offre de *perles éburnées*

Le n° 5, toujours de Kawamil, est un crâne d'homme dont la face latérale gauche est en partie détruite par les mêmes altérations. Une partie de l'écaille de l'occipital, l'écaille entière du temporal sont détruites. Le rocher, plus résistant, est conservé, mais la presque totalité de la lame interne de l'os est enlevée et laisse apercevoir l'anatomie de l'oreille interne mise à nu par cette fine dissection (fig. 63).

Ces pièces méritent un examen plus approfondi qui sera fait ultérieurement et confié, autant que possible, à un spécialiste qui trouvera, peut-être, quelques nouveaux morticoles destinés à grossir la liste déjà longue publiée par M. Mégnin[1].

ou plus particulièrement vermoulues. En aucun point l'architecture cellulaire ni alvéolaire du diploé n'a été remaniée. Le poids de l'os n'est pas modifié, ce qui arrive d'une façon constante et appréciable s'il y a de l'éburnation. Quant au petit fragment de *table interne* restant il est absolument intact.

« Je le répète, on ne peut pas dire que cet os a été le siège d'un travail pathologique quelconque. Mais *ce que je puis affirmer c'est, à coup sûr, qu'il n'y a pas là de syphilis*. Voici pourquoi :

« Les lésions syphilitiques ont sans doute comme siège de prédilection le frontal et y affectent deux formes, souvent associées :

« 1° La forme hypérostosique : *a*, parenchymateuse ; *b*, externe (exostose) ; *c*, interne (enostose) ;

« 2° La forme ulcéreuse.

« Or il ne peut être question de la *forme hypérostosique* ; la bosse frontale n'a rien d'exagéré et j'ai dit que la table *externe*, le diploé, la table interne étaient normalement constitués.

« J'ajouterai même (ce qui n'est pas utile tant le fait est évident), que la constatation d'une *exostose seule*, à la surface du frontal, *n'aurait aucune valeur*. J'ai vu des exostoses du frontal dues à *la grossesse* et à la *fièvre typhoïde*.

« Pour que l'exostose ait une valeur absolument démonstrative, il faut qu'il s'y joigne des lésions typiques, telles que des gommes... ou alors qu'elles atteignent des *dimensions* que ne présentent jamais les légères hypérostoses gravidiques ou typhiques.

« B. Quant à la *forme ulcéreuse* de la syphilis cranienne, je n'en parlerais même pas si la *disparition d'une partie du diploé* et de *la table interne* n'étaient pas susceptibles d'y faire songer.

« *Là encore je puis affirmer que la syphilis n'y est pour rien.*

« Ordinairement les bourgeons gommeux pénètrent de la face externe du crâne dans le diploé. Émanés de la face profonde du péricrâne, ils s'enfoncent dans l'os, le sillonnent, décrivent des rampes hélicoïdales, qui s'enchevêtrent, empiètent les unes sur les autres et détruisent l'os ne laissant plus subsister que des saillies stalactiformes. *La table interne offre toujours une résistence notable...*

« L'os est troué, vermoulu, *mais il est plus lourd*. La table externe a disparu, pour faire place à des saillies irrégulières[2]... J'ajoute que l'hérédosyphilis s'accompagne d'altérations semblables. »

1. Mégnin, *Les travailleurs de la mort*. Paris, 1885.

2. Voir le livre de M. le professeur Gangolphe, *Syphilis osseuse*, page 557.

Ces lésions *post mortem* étant reconnues et écartées, je reviens aux os déformés et ulcérés de Négadah sud (n° 10, n° 32), d'El-Amra (n° 4), de Kawamil (n° 40) qui semblent tous avoir été influencés par la même cause, la syphilis. Malgré les idées encore trop répandues sur l'importation presque moderne de cette maladie dans l'ancien continent, je crois la question bien tranchée par les recherches de ces trente dernières années. Il ne s'agit donc point de détruire l'erreur scientifique qui faisait remonter au XVe siècle l'apparition de la syphilis en Europe, mais seulement d'apporter une nouvelle preuve après toutes celles qui ont déjà été fournies. Je ne rappellerai que pour mémoire les ostéophytes syphilitiques des ossements découverts par Prunières, dans les dolmens de la Lozère et étudiés par le professeur Parrot, qui a démontré que la maladie en question existait à l'époque néolithique; les recherches de Daby, traducteur d'un livre chinois

Fig. 63. — Kawamil, n° 5, temporal vu par sa face interne.

où l'on mentionne la syphilis deux mille ans avant notre ère[1]. Si l'on fouillait bien la littérature médicale on y trouverait beaucoup d'autres documents : Virchow, Lancereaux, Richard d'Alunay, Buret[2] ont consacré d'importants mémoires à cette question. Le professeur Armand Ruffer[3] a trouvé en Angleterre, dans le cimetière d'une abbaye datant du Xe siècle, des os portant des traces de syphilis tertiaire. Littré[4] cite un manuscrit du XIIIe siècle qui signale une infection générale centractée de la même façon que la maladie qui nous occupe.

1. A. Rizat, *Manuel pratique des mal. vén.* Paris, 1881.
2. Buret, *La syphilis à travers les âges.*
3. Communication orale.
4. *Dict. de méd* Littré et Robin, art. *syphilis.*

On peut donc dire que la syphilis est aussi vieille que le monde. Extrêmement répandue, elle avait fini par s'atténuer comme aujourd'hui la lèpre avec laquelle on l'a si souvent confondue[1]. La grande épidémie du xve siècle n'en est, peut-être, pas moins imputable aux compagnons de Christophe Colomb qui ont fort bien pu rapporter d'Amérique un germe très virulent pour les Européens, parce qu'il était depuis une longue série de siècles cultivé dans un milieu différent et favorable. Cette discussion sort de mon cadre; il me suffit pour l'instant de mettre en lumière les pièces découvertes dans les nécropoles préhistoriques d'Égypte.

LÉSIONS DES VERTÈBRES

(MAL DE POTT)

En dehors des pièces déjà décrites, la nécropole de Kawamil a fourni une intéressante série de lésions de la colonne vertébrale.

Cette série se compose de cinq pièces présentant entre elles la plus grande analogie. Elles proviennent de trois sujets différents : une du n° 25 F (fig. 64); une du n° 30 M (fig. 65); les autres du n° 32 M; l'une d'elles seulement a été reproduite (fig. 66).

J'examinerai brièvement ces trois pièces pour faire ressortir les particularités de chacune.

Dans le premier cas, il s'agit, autant qu'on en peut juger par cet échantillon et par les quelques fragments d'os qui l accompagnaient, d'un sujet d'une quarantaine d'années environ, atteint d'un mal de Pott très amélioré par la soudure spontanée des deux vertèbres lombaires fortement réunies par une couche compacte d'os sur les parties latérales et par une bande médiane antérieure, séparant deux ouvertures d'abcès par congestion, dans le canal desquelles on aperçoit des bourgeons osseux en voie de formation. La perte de substance, de forme irrégulière, que l'on observe au-dessus, est due à une brisure de l'os au niveau d'un point où le corps de la vertèbre

1. Zambaco-pacha, *Lèpre et syphilis* (Congrès de Londres, 1896).

présentait un tissu extrêmement raréfié. Les couches d'os de nouvelle formation sont assez épaisses sur les côtés et forment de véritables exostoses. Les apophyses transverses et les apophyses épineuses sont restées libres de toute soudure (fig. 64).

Bien qu'elle présente avec la précédente de nombreuses analogies, la pièce provenant du n° 30 (fig. 65) en diffère par plusieurs points. Le corps des deux vertèbres est, dans sa plus grande étendue, par suite de la disparition du disque inter-vertébral, séparé par un vide de 0m,005 à 0m,007 de hauteur, suivant les points. A la partie latéro-postérieure droite, le vide est comblé par une exostose de forme irrégulière. En avant, de chaque côté, un pont osseux étroit, lisse, très proéminent tient les deux corps reliés l'un à l'autre. En arrière, les

Fig. 64. — Kawamil, 25 F.

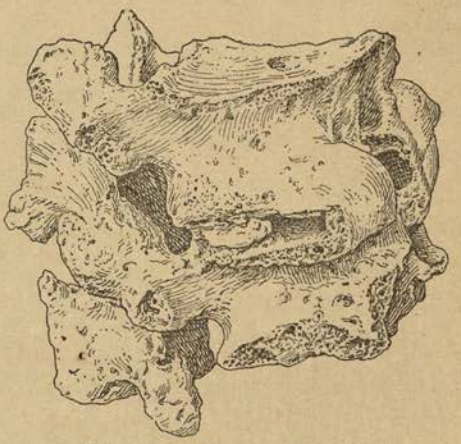

Fig. 65. — Kawamil, 30 M.

facettes articulaires sont soudées en plusieurs points par des bandes osseuses irrégulières, minces et étroites. Le corps des vertèbres est solide, résistant, le tissu spongieux n'est pas raréfié. La pièce doit provenir d'un sujet jeune encore. En plusieurs points, il existe des dépressions, surtout à la partie antérieure, au voisinage des deux renflements (celle du côté gauche est très visible sur la figure 65), on trouve des facettes creusées irrégulièrement de petits conduits vasculaire autour desquels il semble y avoir des traces de suppuration. Ces lésions sont pourtant moins nettes que dans la pièce précédente et que dans la suivante.

Le n° 32 (fig. 66), n'est qu'un fragment de la partie antérieure des vertèbres lombaires soudées, et formant, au niveau des disques inter-vertébraux disparus et remplacés aujourd'hui par une cavité, de gros

bourrelets osseux, composés de plusieurs protubérances à surface lisse. A la face postérieure, les corps brisés montrent leur tissu spongieux, raréfié par places et présentant, en d'autres points, des trabécules épaissies formant, par leur réunion, une sorte de noyau gommeux. Tout en bas, on observe une ouverture en forme de V, correspondant à la partie inférieure d'un espace inter-vertébral agrandi. La cavité ne mesure pas moins, à son centre, de $0^{m},018$ de hauteur. La partie postérieure de la pièce a été brisée pendant le voyage. J'en ai recueilli les fragments qui permettent de constater la présence, au voisinage des surfaces articulaires et dans la gouttière vertébrale, d'ostéophytes irréguliers. Bien que ce soit l'un des

Fig. 66. — Kawamil, 32 M.

lieux d'élection des productions osseuses d'origine syphilitique, je ne crois pas que cette cause doive être ici nécessairement invoquée, le reste des lésions ayant une tout autre apparence. Le mauvais état de ces fragments n'a pas permis de les figurer ; ils ont été toutefois recueillis.

Une vertèbre dorsale, du même sujet, présentait, à l'extrémité postérieure de son apophyse épineuse, une petite barre osseuse provenant de l'ossification du ligament postérieur.

Quelle peut avoir été la cause de semblables lésions? Quand il s'agit de mal de Pott et d'abcès par congestion, l'influence prépondérante de la tuberculose, si bien mise en lumière par les travaux de M. le pro-

fesseur Lannelongue, me semble devoir être invoquée. Le corps des vertèbres est en général intact; il existe, cependant, à la partie supérieure de la pièce n° 25 (fig. 64) une cavité assez vaste située précisément au-dessus des orifices des abcès, et dans la troisième pièce (K. 32) également à la partie supérieure, en arrière, un noyau altéré comme s'il s'agissait d'une gomme tuberculeuse. Le mal de Pott revêt d'ailleurs souvent la forme diffuse superficielle qui correspond bien aux érosions que j'ai signalées (fig. 65). Dans cette forme, les disques vertébraux sont altérés et finissent par disparaître. Pour nos cas on pourrait croire que leur disparition n'a eu lieu que *post mortem* et par l'action du temps, mais cela ne serait qu'en partie vrai, car les fongosités osseuses qui les ont remplacés, en certain points (fig. 65) montrent bien qu'ils avaient été, pendant la vie, atteints par le processus morbide.

ÉLÉMENTS DE COMPARAISON

Crânes Bedjas (?)

Indépendamment des séries appartenant aux stations de la pierre taillée, qui m'ont été remises par M. de Morgan, et que je viens de passer en revue, j'ai reçu de M. le professeur Schweinfurth quatre crânes accompagnés d'une note très explicite que je transcris textuellement[1] :

« Les quatre crânes que j'ai le plaisir de vous remettre — à titre d'essai de comparaison avec les crânes de l'époque dite d'Abydos préhistorique ou transitoire à la première dynastie, comparaison que M. Flinders Petrie a complètement négligée; les Libyens, il est vrai, rentrent aussi dans la catégorie des Kouchites (ou Khamites), mais les Bedja rentrent dans cette question en premier lieu — proviennent d'une localité située à 1.700 mètres à l'est du fort Haroun, près Assouan, au pied des collines qui bordent de ce côté la plaine que parcourt le chemin de fer entre Assouan et Chellâl. Par un petit défilé, qui s'ou-

1. Lettre du 4 mars 1897.

vre à cet endroit dans les collines, débouche un sentier fréquenté, encore de nos jours, par les caravanes du désert oriental. A la sortie de ce chemin, il y avait autrefois un petit établissement de cabanes en pierre qui servaient, probablement, à loger les chameliers et d'autres habitants du désert qui arrivaient avec les caravanes de l'intérieur et de la mer Rouge. Les murs carrés de ces constructions se sont conservés sur le flanc de la colline et dans le défilé même. De pareilles stations anciennes se trouvent encore à plusieurs endroits aux environs d'Assouan, où les routes de l'est débouchent dans la vallée du Nil. Devant celle située en face du fort Haroun, on aperçoit dans la plaine, à quelques mètres seulement du pied des collines, un certain nombre de cercles de pierres qui se distinguent du gravier du sol. Ce sont les tombeaux des anciens habitants du désert qui fréquentaient ces chemins. Les squelettes se trouvent étendus, sans accessoires, à peu de profondeur, au milieu de ces cercles qui abondent dans les environs. L'époque à laquelle remontent ces tombeaux et les ruines des maisonnettes paraît assez reculée. Les fragments de pots que l'on trouve dispersés autour des anciennes habitations appartiennent tous à la même époque et indiquent le temps de l'empire romain.

« Les habitants du désert, entre le Nil et la mer Rouge, n'ont pas changé. Ils appartiennent exclusivement à la grande race Kouchite (Khamitique) *Bedja* ou *Bedauiye*, représentée de nos jours par les tribus des *Ababde* et *Bicharin*. »

J'ai groupé, dans les tableaux suivants, les mesures prises sur ces crânes, et ai, dans ce cas, comme dans mes précédents travaux, suivi la méthode indiquée dans le *Manuel* de Broca et résumées dans l'article Craniométrie du Dr Manouvrier.

MENSURATIONS DES CRANES BEDJAS (?)

Numéros	Diamètre antéro-post. max.	Diamètre trans. maximum	Diamètre bi-auriculaire	Diamètre stéphan.	Diamètre frontal minimum	Diamètre astérisque	Diamètre basio-breg.	Longueur naso-basil.	TROU OCCIPITAL		Longueur occipito-palatine
									Longueur	Largeur	
1	1730	1380	1100	1090	0920	1080	1380	1040	0325	0270	0410
2	1830	1325	1166	1080	0980	1070	1300	1070	0373	0320	0445
3	1890	1370	1190	»	0890	1100	1340	1050	0390	0315	0415
4	1810	1290	1080	»	0920	1000	1266	1035	0310	0270	0450

CRANES BEDJAS (?) (MENSURATIONS DE LA FACE)

Numéros	Largeur bi-orbitaire externe	Largeur bi-zygom.	Largeur bi-jugale	Hauteur de la face	Hauteur spino-alvéolaire	Largeur de l'orbite	Hauteur de l'orbite	Largeur inter-orbitaire	Ligne spino-nasale	Largeur maximum des narines	Longueur de la voûte palatine	Largeur de la voûte palatine
1	1030	»	1045	0840	0190	0395	0350	0200	0470	0240	0475	0290
2	1025	1280	1121	0760	0130	0400	0320	0170	0520	0260	0510	0370
3	1030	1330	1165	0910	0145	0370	0310	0235	0500	0300	0505	0390
4	1030	»	1100	0880	0160	0410	0335	0180	0530	0240	0415	0335

CRANES BEDJAS (?) (MENSURATIONS DES COURBES)

Numéros	Courbe sous-cérébrale	Courbe frontale totale	Courbe sagittale	Courbe sus-occipitale	Courbe occipitale totale	Courbe sus-auricul.	Circonfér. horizont. maximum
1 ♀	0150	1225	1320	0450	1360	3080	4800
2 ♂	0170	1250	1200	0550	1500	3070	4970
3 ♂	0310	1250	1250	0450	1540	3060	5060
4 ♀ ?	0230	1180	1300	0530	1320	2970	4890

CRANES BEDJAS (?) (INDICES)

Numéros	Indice céphalique	Indice vertical	Indice occipital	Indice nasal	Indice orbitaire
1 ♀	79,50	79,50	83,07	51,06	88,60
2 ♂	72,40	71,03	85,78	50,00	80,00
3 ♂	72,48	70,89	80,76	60,00	83,78
4 ♀	71,27	69,94	87,09	45,28	81,70

Ainsi que M. le Pr Schweinfurth me l'a lui-même fait remarquer en me les remettant, tous ces crânes, même à première vue, ne semblent pas appartenir à une seule et même race.

Le n° 1, crâne d'une jeune femme, de vingt à vingt-deux ans, chez laquelle les dents de sagesse supérieures étaient encore incluses dans l'alvéole, présente un front droit et lisse, les bosses pariétales sont très marquées, la suture sagittale est, à sa partie moyenne, le centre d'une dépression assez profonde. L'écaille de l'occipital est globuleuse. Les apophyses mastoïdes sont de moyenne grosseur, le trou occipital est petit et losangique. Si l'on s'en rapporte aux renseignements de Hartmann[1], l'indice céphalique des *Bedjas* ou *Bégas* serait de 78,4,

1. Hartmann, *Les peuples de l'Afrique*. Paris, 1884.

moyenne adoptée par Rialle[1] et seulement de 77, pour le professeur Virchow[2]. Le n° 1 des crânes réunis par M. le professeur Schweinfurth, avec son indice de 79,5 doit appartenir à la race en question. Les trois autres en diffèrent beaucoup. Leur indice céphalique varie entre 71,27, n° 4, et 72,48, n° 3. Le n° 2, intermédiaire, a 72,40. Tous les trois sont des dolichocéphales vrais et je ne pense pas, pour ma part, qu'on puisse les considérer comme étant de la race du mésaticéphale accentué qu'est le n° 1.

Très probablement les tribus Bedjas comprennent des branches de races très diverses, ayant les mêmes coutumes et les mêmes mœurs. Il est d'autant plus utile de souligner ces faits que les crânes Bedjas sont fort rares dans la plupart des collections ou même introuvables dans beaucoup d'entre elles.

Les crânes 2, 3, et 4 ont absolument la même couleur jaune, le même aspect graisseux, ils portent des traces évidentes de momification sans perforation de l'ethmoïde. La cavité cranienne contenait encore une poudre d'un brun foncé répandant une odeur aromatique assez prononcée; en deux ou trois points j'ai recueilli des fragments de bandelettes. Tous les trois ont très sensiblement la même courbe cranienne avec saillie globuleuse de l'écaille de l'occipital, et trou occipital ancéolé. Les apophyses mastoïdes sont de grosseur moyenne et peu proéminentes. La face est droite, le nez busqué, très large, chez le n° 3. Tous les trois ont une denture en fort mauvais état, avec des traces de périostite alvéolo-dentaire ayant amené des abcès nombreux et des fistules.

Sur le front du n° 2, il existe une exostose de forme ovalaire à grand axe parallèle à la ligne médiane, elle mesure $0^m,023$ de long sur $0^m,017$ de large et $0^m,001$ d'épaisseur. Les arcades zygomatiques saillantes, les orbites profondes, parallèlogrammes, et les arcades sourcilières en relief, léger, il est vrai, leur donnent un air de parenté avec certains sujets de Négadah sud. La mâchoire supérieure, carrée comme dans le n° 10 de cette nécropole, accentue la ressemblance pour le Bedja n° 3.

1. *Dict. des sciences anthropologiques* de Bertillon, Coudereau, etc.
2. *Ibid.*

RÉSUMÉ

Malgré les inévitables lacunes d'un travail exécuté dans des conditions aussi défectueuses de milieu et de temps, une notion très nette se dégage des mesurations effectuées. Aucune des séries de crânes, quel que soit le degré d'antiquité qu'on veuille lui accorder, ne peut être confondue avec le type égyptien des époques pharaoniques. A défaut de toute autre preuve, l'examen des moyennes de l'indice céphalique suffirait pour le démontrer.

De plus, si l'on accorde à l'abaissement du plan du trou occipital, au-dessous de l'épine nasale, la valeur qui lui est en général attribuée, on doit admettre que l'influence de la race nègre s'est fait sentir chez quelques-uns des sujets des trois premières séries (voir le tableau).

La classification des nécropoles adoptée dans ce mémoire m'a été indiquée, *a priori*, par M. de Morgan[1]. Elle est basée sur l'examen des poteries trouvées avec les squelettes et sur la forme des tombes. L'étude des procédés de conservation qui vont en se compliquant de plus en plus, de Beit-Allam à Guebel-Silsileh, apporte à ce classement un premier élément de confirmation. Elle indique, pour les différentes peuplades étudiées, ou une souche commune, ou d'étroits rapports religieux. Elle pourra servir à marquer la date de la séparation des peuples qui ont essaimé vers les contrées lointaines et n'ont plus eu de communication avec leur pays d'origine[2].

La marche ascendante de l'indice céphalique marque ou des changements ou des mélanges de races, et, dans ce dernier cas, sert à établir l'âge respectif de chacune de ces races. Si nous cherchons maintenant quelle est l'origine de la race la plus ancienne, nous voyons que, par son indice moyen de 70,6 pour les hommes et de 70,77 pour les femmes, le type de *Beit-Allam* semble se rattacher à

1. Lettre de M. Jéquier, assistant de M. de Morgan, 14 mars 1897.

2. *Les Chamites, Indes pré-aryennes, origine des Égyptiens*, etc. Vic-wa-Mitra. Paris, 1892.

la race élevée de l'Inde qui a fourni les *Guèbres*, dont l'indice est de 70 (Khanikoff, Duhousset[1]). La chevelure noire et lisse, la douceur de caractère se rapportent bien aux observations que j'ai faites. Ces peuples devaient avoir des mœurs paisibles, car sur 23 crânes ou squelettes, je n'ai trouvé la trace que d'une seule lésion traumatique. Les rares cheveux dont j'ai pu constater la présence avaient l'aspect, le mode d'implantation et toute la manière d'être de ceux que j'ai pu observer à l'état moderne sur des Persans à crâne allongé. La tradition biblique, qui attribue aux Égyptiens une provenance asiatique, serait ainsi confirmée[2]. L'industrie de la pierre taillée étant admise en Égypte pour les temps préhistoriques (de Mortillet), attribuée à l'époque quaternaire (Haynes, Lubbock)[3], c'est sans doute à cette époque que l'immigration a eu lieu et des siècles nombreux ont pu s'écouler entre l'arrivée de ces peuplades en Égypte et le moment où elles ont fourni la nécropole qui nous occupe. Les renseignements ethnographiques, en indiquant le degré de civilisation des hommes de Beit-Allam, pourront trancher la question.

A *Négadah sud*, l'indice céphalique de 72,73 pour les hommes, 73,13 pour les femmes, incite à les comparer aux Hottentots, aux Boschimans (72,42), aux Cafres (72,54). La trouvaille faite, à Négadah même, de statuettes stéatopyges, par M. Flinders Petrie[4], lui a suggéré la même idée, à laquelle il n'a pas paru s'arrêter, en dernière analyse. On sait cependant que cette race a pénétré jusqu'en France et a pu passer par l'Égypte en rétrogradant. Le manque d'éléments directs de comparaison, la nature lisse des rares cheveux observés, le moins grand épatement du nez, me font suspendre mon jugement. Cette série n'est, du reste, pas absolument homogène, l'examen des tableaux et surtout celui des crânes le montre suffisamment. Aucun os sain ne m'a été fourni pour me laisser soupçonner quelle pouvait être la taille de ces hommes au visage tourmenté et bestial. Devant tant de *desiderata*, la réserve la plus absolue s'impose. Je noterai seulement deux faits : 1° l'introduction probable d'un élément berbère dans la série, voir n° 32 (fig. 17 et 18) ; 2° le rapport très frappant des dimensions moyennes des diamètres antéro-postérieur

1. *Dict des sc. anthropol.*, p. 420.
2. Maspero, *Hist. anc. des peuples d'Orient*, p. 14, 1886.
3. A. Lefèvre, *Dict. d'Anthrop.*, p. 420. Paris.
4. *Ballas and Negadah*, Flinders Petrie. Londres, 1896.

et transverse maximum de nos sujets et des Pélasges de Morton[1].

Les crânes de *Kawamil*, qui ne sont peut-être que le rameau déformé de Beit-Allam par suite de l'introduction d'un élément à crâne plus court, berbère ou guanche, peuvent être par leur indice, leur nez et leurs cheveux comparés au type nubien d'Éléphantine.

La série de *Négadah nord*, très courte et composée d'éléments hétéroclites, ne doit figurer ici que comme une source de renseignements pour l'avenir.

La même réflexion peut aussi s'appliquer aux crânes de Guebel-Silsileh dont quelques-uns se rapprochent, par plus d'un côté, de certains échantillons de l'époque pharaonique.

Il ne semblera peut-être pas sans intérêt d'avoir pu retrouver, dans ces nécropoles, des lésions pathologiques permettant de reconnaître, à ces époques lointaines, des traces de deux maladies qui dominent encore aujourd'hui toute la pathologie par les ravages qu'elles exercent : la tuberculose et la syphilis. Je n'ai pu que signaler ici ces faits à l'attention du monde savant, j'espère pouvoir y revenir plus tard pour en faire une étude complète.

Le Caire, 16 juillet 1897.

Au dernier moment (8 août 1897) je reçois, par l'entremise du professeur Lacassagne, l'opinion du docteur Gangolphe sur les photographies pathologiques qui lui ont été soumises. Après avoir fait remarquer combien il est difficile d'établir un diagnostic sur une pièce sèche, en dehors de tout commémoratif, et à plus forte raison sur une photographie, le distingué professeur de Lyon auquel je tiens à témoigner ici tout ma reconnaissance, dit :

« Le rocher (K, n° 5, fig. 63, n'est pas pathologique). Le frontal fig. 61 et 62) ne l'est pas non plus ».

Telle est également l'opinion que j'ai émise....

« Le crâne d'*El-Amra*, n° 4... offre sur le frontal droit, à sa partie inféro-interne, deux pertes de substance qui *rappellent* les lésions

1. S. G. Morton, *Crania aegyptiaca*, p. 30. Philadelphie, 1844.

ulcéreuses de l'ostéite syphilique, celle-ci attaquant, de préférence, la table externe et le diploé, en laissant subsister le plus souvent la table interne.

« Quant au pariétal K, 40 (fig. 58), je ne crois pas qu'il s'agisse d'une lésion syphilitique.

« Relativement aux os longs, l'ostéomyélite gommeuse ne peut être mise en cause... »

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. 1

CHAPITRE PREMIER. — Introduction. — Généralités. 1

CHAPITRE II. — Localités préhistoriques de l'Égypte. 25

Gebel-Geneffeh. — Tell el-Yahoudieh. 25

Le Caire. — Gizèh (Pyramides). — Abou-Roach. — Abou-Sir. 26

Saqqarah. — Dahchour. — Helouan. — Licht. 27

Meïdoum. — Kasr es-Sagha. — Medinet-Madi. — Omm-el-'Atl. — Kom-Achim. — Dimeh. 28

Kahoun et Gourab. — Gebel-Cheikh-Embarak. — Cheikh-Timai. — Tell-el-'Amarnah. — Assiout. — Kawamil. 29

Gebel-Toukh. — El-'Arabat. — Aouled-Salamah. 31

Danaglah. — El-Ragagnah. — El-Mahasnah. — Maslahat-Haroun. — Beit-'Allam. — 'Ammar. — Abydos. 32

Om-el-Ga'ab. — El-'Amrah. — El-Karnak. — Saghel el-Baglieh. — Gebel el-Tarif. 34

'Arakah. 35

El-'Arah. — Cheikh-'Ali. — Marachdah. — Dendérah. — Ballas. — Zawaïdah. 36

Toukh. — Khattarah. — Négadah. — Khozam. — Louxor. 39

Béhérièh. — Thèbes (Gournah). — Gebel-Assas. 40

Medinet-Habou. — Deïr el-Bahri. — Biban el-Molouk. — Vallée des Reines. Erment. — Gebelein. 41

Esneh. — El-Kab. — Silsileh. — Fatirah. — Kom-Ombo. 42

Abou-Mangar. — Éléphantine. — Chellal. — Abou-Simbel. — Ouady-Halfa. — Ouady-Tharfeh. — Ouady-Dakhl. 43

Ouady-Sanour. — Ouady-Ouarag. 44

Rizagat. — Gebelein el-Moufarig. — Gara'at el-Hosan. 45

'Aqabah de Ksar el-'Ain Ez-Zaiad. 46

Gebel-Rhanimèh. — 'Aqabah d'Abou-Sural. 50

CHAPITRE III. — Ethnographie des populations indigènes de l'Égypte. 51

1° Caractères physiques 53

2° Déformations 56

3° Tatouages 56

4° Costumes 56

5° Parure 58

Pages.

6° Danse 65
7° Habitation 65
8° Chasse 67
9° Pêche 84
10 Navigation 89
11° Agriculture. — Élevage 94
12° Nourriture 98
13° Industries 101
Taille du silex 101
Travail des roches dures 116
Travail de l'ivoire et de l'os 118
Travail de la corne. — Céramique 119
Pelleteries 124
Arts 125
14° Coutumes funéraires 132
15° Religion 142

CHAPITRE IV. — Le tombeau royal de Négadah. 147
Mobilier funéraire 160
Textes. 164
Vases. 170
Meules. 188
Meubles 188
Objets d'art. 192
Bijoux 195
Fragments divers 198
Silex 199

CHAPITRE V. — Les modes d'ensevelissement dans la nécropole de Négadah et la question de l'origine du peuple égyptien, par le Prof. A. WIEDEMANN . . . 203

CHAPITRE VI. — Monuments contemporains du tombeau royal de Négadah, par Gustave JÉQUIER. 229

APPENDICE. — Recherches sur les crânes de l'époque de la pierre taillée en Égypte, par le Dr D. FOUQUET 269

TABLE DES ILLUSTRATIONS

CONTENUES DANS CE VOLUME

Pages.

Fig. 1. — Coup-de-poing chelléen en quartzite jaune gris (Kawamil). 1/2 grandeur naturelle 2

Fig. 2. — Coup-de-poing chelléen en silex brun foncé (Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle 2

Fig. 3, 4 et 5. — Instruments de silex trouvés par le professeur A. H. Sayce, dans les alluvions du nord-est d'El-Kab. 1/2 grandeur naturelle . . . .

Fig. 6. — Pointe de type chelléen (kjœkkenmœdding de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 6

Fig. 7. — Pointe de type chelléen (kjœkkenmœdding de Zawaïdah). 1/2 grandeur naturelle 6

Fig. 8. — Couteau à lame de fer emmanché de corne (Thèbes). 1/2 grandeur naturelle 10

Fig. 9. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Kawamil 30

Fig. 10. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur d'Abydos 33

Fig. 11, 12 et 13. — Silex chelléens des 'aqabas d'Abydos. 1/3 grandeur naturelle. 34

Fig. 14, 15, 16, 17 — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain sur la route de caravanes entre Hooû et Thèbes, vers l''aqabah de Béhérièh. 1/3 grandeur naturelle. 36

Fig. 18. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Dendérah 37

Fig. 19. — Carte de la vallée du Nil à la hauteur de Thèbes 38

Fig. 20 à 24. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain entre l''aqabah de Béhérièh et Bibân el-Moloûk. 1/3 grandeur naturelle. 39

Fig. 25 à 27. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain à l''aqabah de Bibân el-Moloûk. 1/3 grandeur naturelle 40

Fig. 28 *a*, *b*, *c*. — Nucléus de silex (*dhoufr el-homar*) trouvé par le professeur Schweinfurth à Ouady-Ouarag (d'après un dessin du professeur Schweinfurth dans Virchow, *Verh. der Berl. anthrop. Ges.*, 1888, p. 353). 1/2 grandeur naturelle 44

Fig. 29 à 33. — Instruments de silex trouvés par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh. 1/3 grandeur naturelle 44

Pages.

Fig. 34 à 38. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh. 1/3 grandeur naturelle 45
Fig. 39 à 42. — Silex taillés néolithiques trouvés par M. G. Legrain sur la route de l'oasis de Khargièh. 1/3 grandeur naturelle 46
Fig. 43 à 45. — Silex chelléens trouvés par M. G. Legrain à Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle 46
Fig. 46 à 48. — Silex chelléens trouvés par M. G. Legrain à Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle 47
Fig. 49 à 59. — Instruments néolithiques trouvés par M. G. Legrain dans le kjœkkenmœdding de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle. . 47
Fig. 60 à 79. — Silex de Rhanimèh (suite). — 1/3 grandeur naturelle 48
Fig. 80 à 84. — Vases et fusaïoles trouvés dans le kjœkkenmœdding de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/4 grandeur naturelle 48
Fig. 85 à 87. — Silex taillés trouvés par M. G. Legrain à la surface du sol sur les collines de Rhanimèh (oasis de Khargièh). 1/3 grandeur naturelle. 48
Fig. 88 à 92. — Silex taillés de l'oasis de Khargièh. 1/3 grandeur naturelle . . . 49
Fig. 93 à 95. — Silex chelléens trouvés par M. G. Legrain sur la route de caravane entre l'oasis de Khargièh et Abydos. 1/3 grandeur naturelle 49
Fig. 96. — Ivoire à double face. — Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 97. — Schiste. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 98. — Ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah). 52
Fig. 99. — Schiste. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 100. — Os. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 101. — Terre cuite à double face. Nécropole de Toukh (Négadah). . . . 52
Fig. 102. — Ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 103. — Os. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 104. — Pâte organique. Nécropole de Toukh (Négadah) 52
Fig. 105 à 107. — Os. Nécropole de Toukh (Négadah). 1/3 grandeur naturelle . 52
Fig. 108 à 110. — Représentations humaines en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah) 1/3 grandeur naturelle 53
Fig. 111. — Statuette en terre cuite. 4/5 grandeur naturelle. 54
Fig. 112. — Tatouages des Négritos du Souñi-Raya (Kinta, royaume de Pérak, péninsule Malaise). (*Dessin de l'auteur d'après nature.*) 57
Fig. 113 à 117. — Perles de terre cuite et de calcaire. 1/2 grandeur naturelle (kjœkkenmœdding de Toukh) 58
Fig. 118. — Collier formé d'oursins fossiles en silex brun. 1/2 grandeur naturelle (nécropole de Toukh) 59
Fig. 119. — Collier formé de perles de porphyre présentant la forme de la *Nerita polita*. 1/2 grandeur naturelle (nécropole de Toukh) 59
Fig. 120 à 122. — Bracelets (fig. 120 : albâtre, nécropole d'El-'Amrah ; fig. 121 : silex jaune, nécropole d'Abydos ; fig. 122 : nacre, nécropole d'El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle 60
Fig. 123 à 129. — Peignes d'ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh). 1/2 grandeur naturelle 61
Fig. 130 à 136. — Peignes d'os et d'ivoire. 1/3 grandeur naturelle (Fig. 130. Kjœkkenmœdding de Toukh. — Fig. 131. Kjœkkenmœdding de Zāwaïdah. — Fig. 132 à 136. Nécropole de Gebel-Tarif). 62
Fig. 137 à 147. — Pendeloques. 1/3 grandeur naturelle. 63
Fig. 137. — Ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh) 63
Fig. 138 à 142. — Cuir. Nécropole de Négadah (Toukh) 63

Pages.
Fig. 143. — Albâtre. Nécropole de Négadah (Toukh) 63
Fig. 144 à 147. — Ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh) 63
Fig. 148 à 155. — Ornements. 1/2 grandeur naturelle 64
Fig. 148 et 149. — Schiste. Nécropole de Négadah (Toukh) 64
Fig. 150 à 152. — Ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh) 64
Fig 153. — Schiste. Nécropole de Négadah (Toukh) 64
Fig. 154. — Ivoire. Nécropole de Négadah (Toukh) 64
Fig. 155. — Schiste. Nécropole de Négadah (Toukh). 64
Fig. 156. — Masse d'ivoire, nécropole de Silsileh. 1/2 grandeur naturelle . . 71
Fig. 157 à 159. — Masses en pierre (El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle . . . 71
Fig. 160 et 161. — Type d'emmanchement 71
Fig. 162 et 163. — Masses d'albâtre. 1/2 grandeur naturelle (nécropole d'El-'Amrah) 72
Fig. 164 — Mode d'emmanchement des masses d'albâtre 73
Fig. 165. — Hache en silex chamois. Kjœkkenmœdding de Zawaïdah. 4/5 grandeur naturelle 73
Fig. 166 à 170. — Hachette en silex. 1/2 grandeur naturelle 74
Fig. 171-172. — Haches polies au tranchant. 1/2 grandeur naturelle 74
Fig. 173-174. — Haches entièrement polies. 4/5 grandeur naturelle 75
Fig. 175 à 177. — Haches de pierre provenant de Koptos (Kouft). 1/3 grandeur naturelle 75
Fig. 178. — Hache en silex brun, station de Kom-Achim (Fayoum). 3/4 grandeur naturelle 76
Fig. 179. — Hache en silex jaune (station de Licht). 1/2 grandeur naturelle . . 76
Fig. 180. — Hache en silex jaune (station de Licht). 1/2 grandeur naturelle . . 77
Fig. 181. — Poignard en silex jaune (nécropole d'El-'Amrah). 1/2 grandeur naturelle 77
Fig. 182 à 184. — Poignards en silex. 1/2 grandeur naturelle (182, silex jaune clair, nécropole d'Abydos. —, 183, silex gris jaune, Abydos. — 184, silex brun vert, El-'Amrah) 78
Fig. 185 à 187. — Têtes de lance en silex jaune. 1/2 grandeur nature (185, nécropole d'El-'Amrah. — 186 et 187, nécropole d'Abydos). 79
Fig. 188. — Pointe de lance en fer trouvée en Osséthie près de Récome (Caucase) (B. Wirouboff, *Objets d'antiquités du Musée de la Société des amateurs d'archéologie du Caucase*. 1877, Tiflis, livraison I, pl. IV, fig. 3). 1/2 grandeur naturelle 80
Fig. 189. — Poignard des nègres de la forêt du Haut-Congo, d'après un croquis du professeur Schweinfurth (Objet donné par le capitaine Lothaire au comte von Gotzen) 80
Fig. 190 à 195. — Têtes de lances ou de javelots. Station de Kom-Achim (Fayoum). 1/2 grandeur naturelle (190, silex jaune avec gangue grise. — 191, silex brun. — 192 à 195, silex jaune) 81
Fig. 196 à 206. — Pointes de flèches, grandeur naturelle (196, silex brun, Dimèh. — 197, silex brun rouge, Dimèh. — 198, silex violacé, Kom-Achim. 199, silex brun jaune, Dimèh. — 200, silex noir corné, Dimèh. — 201, silex brun veiné de noir, Kom-Achim. — 202, silex jaune, Dimèh. — 203, silex gris brun, Dimèh. — 204, silex violacé, veiné de noir. Dimèh. — 205, silex brun, Dimèh. — 206, silex jaune. Dimèh) 82
Fig. 207 à 219. — Pointes de flèches en silex (nécropole d'Abydos). Grandeur naturelle 83

Pages.

Fig. 220 à 225. — Pointes de flèches en silex, grandeur naturelle (station d'Hélouan, récoltes A. Lombard). 84
Fig. 226. — Mode d'emmanchement 85
Fig. 227 — Harpon en silex brun (Toukh, surface). 2/3 grandeur naturelle. . 87
Fig. 228. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah). 2/3 grandeur naturelle 88
Fig. 229. — Harpon en corne. Nécropole de Toukh (Négadah). 2/3 grandeur grandeur naturelle. 88
Fig. 230. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah). 2/3 grandeur naturelle 88
Fig. 231. — Harpon en corne. Nécropole de Toukh (Négadah). 2/3 grandeur grandeur 88
Fig. 232. — Harpon en ivoire. Nécropole de Toukh (Négadah). 2/3 grandeur naturelle 88
Fig. 233 et 234. —Harpons de cuivre (Négadah). 2/3 grandeur naturelle . . . 89
Fig. 235 à 237. — Bateaux en terre cuite (Négadah) 90
Fig. 238 et 239. — Peintures sur vases (fig. 238, Abydos; 239, Négadah) . . . 91
Fig. 240-246. — Enseignes de proue 92
Fig. 247 à 264. — Enseignes de l'arrière. 93
Fig. 247. — Abydos (?). Musée de Gizèh 93
Fig. 248. — Haute-Égypte. Musée de Gizèh 93
Fig. 249. — Localité inconnue. Musée de Gizèh 93
Fig. 250. — Abydos (?). Musée de Gizèh 93
Fig. 251 à 262 — Nécropole de Toukh 93
Fig. 263 et 264. — Abydos 93
Fig 265. — Mode de monture des faucilles armées de silex, d'après les résultats des fouilles de M. W. Fl. Petrie à Kahoun. 95
Fig. 266. — Scie ou partie de faucille en silex jaune (Tell el-Yahoudi, près d'Héliopolis). 1/2 grandeur naturelle 95
Fig. 267 à 273. — Scies en silex jaune (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 95
Fig. 274. — Houes. 1/2 grandeur naturelle 96
Fig. 275 à 280. — Os d'animaux sciés et incisés (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle. 98
Fig. 281 à 284. — Broyeurs en roche dure. 2/15 grandeur naturelle. 100
Fig. 285 à 287. — Nucléi (kjœkkenmœddings de Toukh). 103
Fig. 288 à 289. — Nucléi en silex jaune (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 103
Fig. 290 à 292. — Percuteurs en silex (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 104
Fig. 293 à 295 — Lames retouchées (nécropole d'Abydos et station de Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle 105
Fig. 296 à 298. — Poinçons-racloirs, silex jaune (nécropole d'Abydos). 1/2 grandeur naturelle 105
Fig. 299 à 300. — Couteaux en silex jaune (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 106
Fig. 301 à 304. — Couteaux en silex (301, silex gris, station de Licht. — 302, silex gris foncé, kjœkkenmœddings de Toukh. — 303, silex blanc, kjœkkenmœddings de Zawaïdah. — 304, silex jaune, station de Licht). 1/2 grandeur naturelle 106

Pages.

Fig. 305 à 307. — Couteaux en silex (305, jaune foncé, station de Dimèh. — 306, silex gris opaque, station de Kom-Achim. — 307, silex gris clair, station de Kom-Achim). 1/2 grandeur naturelle. 107
Fig. 308-309. — Couteaux en silex (308, silex jaune brun. Abydos (?), Musée de Gizèh. — 309, silex jaune, nécropole d'Abydos). 108
Fig. 310. — Couteau en silex corné (localité inconnue, Haute-Égypte (?), Musée de Gizèh). 1/2 grandeur naturelle. 108
Fig. 311-312. — Lames en silex orné (Gébel-Tàrif). Achats du Musée de Gizèh (311, silex brun noir. — 312, silex blond). 2/3 grandeur naturelle. 109
Fig. 313 à 319. — Scies en silex. 1/2 grandeur naturelle 110
Fig. 320 à 322. — Racloirs convexes. 1/2 grandeur naturelle 111
Fig. 323 à 324. — Racloirs en silex jaune (Abydos). 1/2 grandeur naturelle . . 111
Fig. 325 à 326. — Racloirs triangulaires en silex jaune (station de Licht). 1/2 grandeur naturelle. 111
Fig. 327 et 328. — Racloirs échancrés en silex blond (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 112
Fig. 329 à 333. — Pointes en silex jaune. 1/2 grandeur naturelle (329 et 333, silex jaune, station de Kom-Achim. — 330, 331, 332, silex brun et jaune, station de Dimèh) 112
Fig. 334. — Emmanchement des pointes de Dimèh. Couteau provenant des Indiens de la Réserve de Hupa (Californie), d'après Th. Wilson. 113
Fig. 335 à 339. — Poinçons en silex (kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle 113
Fig. 340 à 342. — Croissants de pierre (340. Arakah. Silex veiné brun et jaune. — 341. Arakah. Silex brun à gangues jaunes. — 342. Kawamil (sud), silex jaune). 2/3 grandeur naturelle 114
Fig. 343-344. — Ciseaux plats (Kom-Achim) (343, silex jaune. — 344, silex noirâtre). 2/3 grandeur naturelle. 114
Fig. 345 et 346. — Hachettes en silex (345, silex gris. — 346, silex jaune, kjœkkenmœddings de Toukh). 1/2 grandeur naturelle. 115
Fig. 347 à 349. — Formation du tranchant des haches néolithiques d'Égypte . 115
Fig. 350 à 352. — Éclats enlevés des haches (kjœkkenmœddings de Khattarah). 1/2 grandeur naturelle. 116
Fig. 353 à 359. — Poinçons en os. 1/2 grandeur naturelle (353 à 357, os, kjœkkenmœddings de Toukh. — 358 et 359, ivoire d'hippopotame, station de Dimèh) 117
Fig. 360. — Scie en os. 2/3 grandeur naturelle (localité inconnue, Musée de Gizèh) 118
Fig. 361 à 369. — Vases en terre rouge lisse (nécropole d'El-'Amrah). 1/12 grandeur naturelle. 120
Fig. 370 à 379. — Vases en terre rouge lisse avec bords noirs (nécropole d'El-'Amrah). 2/5 grandeur naturelle 121
Fig. 380. — Cruche à eau (Négadah, nécropole nord) Vase de terre grise. 1/3 grandeur naturelle. 122
Fig. 381. — Cruche à eau (Négadah, nécropole nord). Vase de terre chamois. 1/8 grandeur naturelle. 123
Fig. 382 à 385. — Supports de vases en terre. Nécropole de Touhk (Négadah) 123
Fig. 386. — Table (Négadah, nécropole nord). 1/4 grandeur naturelle 123
Fig. 387 à 390. — Fusaïoles. 1/3 grandeur naturelle. 123

Pages.

Fig. 391. — Oulou, ou couteau esquimau. Ile Hotham (Alaska), d'après Otis. 1/3 grandeur naturelle 124
Fig. 392 à 410. — Marques sur la doterie de Négadah. 1/4 grandeur naturelle 126
Fig. 411-412. — Vases de Ballas, d'après Fl. Petrie. 1/6 grandeur naturelle. . 127
Fig. 413. — Hippopotame en terre cuite provenant des environs de Toukh. 1/4 grandeur naturelle 128
Fig. 414, 416, 417, 418, 420, 422. — Vases de terre. Nécropole de Toukh (Négadah) 128
Fig. 415, 419, 422, 423. — Vases de pierre. Nécropole de Toukh (Négadah). . 128
Fig. 424 à 438. — Poteries de Négadah (d'après Flinders Petrie). 1/12 grandeur naturelle 129
Fig. 439 à 451. — Représentations animales, d'après Fl. Petrie (*Naqada and Ballas*, pl. LX). — 439. Plomb (Négadah). — 440. Calcaire (Négadah). — 441. Calcaire (Négadah). — 442. Calcaire (Négadah). — 443. Calcaire (Négadah). — 444. Calcaire (Négadah). — 445. Calcaire (Gébelein). — 446. Quartz (Négadah). — 447. Os (Négadah) — 448. Calcaire (Gébelein). — 449. Argile (Négadah). — 450. Calcaire (localité inconnue) — 451. Calcaire (Gébelein). . . 130
Fig. 452. — Figure d'hippopotame en calcaire (nécropole de Gebel-el-Târif). 4/5 grandeur naturelle 130
Fig. 453. — Cuiller en ivoire, nécropole de Ballas 131
Fig. 454. — Cuiller en ivoire, nécropole de Toukh (Négadah) 131
Fig. 455. — Cuiller en schiste, manche composé de perles de pierre montées sur une tige de cuivre 131
Fig. 456 à 458. — Cuiller en ivoire, nécropole de Toukh (Négadah). 1/2 grandeur naturelle 131
Fig. 459 à 461. — Vases de Négadah. 1/2 grandeur naturelle 131
Fig. 462. — Sépulture préhistorique (nécropole d'El-'Amrah). 1/20 grandeur naturelle 132
Fig. 463. — Sépulture de la nécropole de Kawamil 133
Fig. 464. — Sépulture de la nécropole de Kawamil 134
Fig. 465. — Sépulture de la nécropole de Silsileh. 135
Fig. 466. — Sépulture de la nécropole de Kawamil 136
Fig. 467. — Ciste en terre battue, de la nécropole de Kawamil 137
Fig. 468. — Ciste en terre battue de la nécropole de Kawamil 138
Fig. 469. — Urne funéraire de la nécropole de Kawamil 139
Fig. 470. — Sépulture de la nécropole de Kawamil 140
Fig. 471 et 472. — Vases funéraires de la nécropole de Kawamil. 140
Fig. 473 et 474. — Sépultures de la nécropole de Silsileh 141
Fig. 475. — Sépulture de la nécropole de Gébel-Silsileh. 142
Fig. 476 à 498. — Plaques de stéato-schiste (nécropoles d'El-'Amrah, d'Abydos et de Toukh). 1/10 grandeur naturelle. 143
Fig. 499 à 508. — Plaques de schiste. Nécropole de Toukh (Négadah) et de Ballas) 143
Fig. 509 à 511. — Schistes gravés. — 509, Gébel-Târif. — 510 et 511, Beit-Allam. 1/2 grandeur naturelle 144
Fig. 512. — Talisman en stéato-schiste, Kachmire (Collection Jagor, Musée de Berlin, d'après un croquis du professeur Schweinfurth) 145
Fig. 513. — Plan de la nécropole de Négadah (levé et dessiné par M. G. Lampre). 148

Pages.

Fig. 514. — Vase en terre rouge provenant d'une sépulture de l'époque des Ramessides située dans le tell du tombeau royal de Négadah. 1/4 grandeur naturelle 150

Fig. 515. — Chambre β du tombeau royal de Négadah, dessin de l'auteur d'après nature 151

Fig. 516. — Vase d'argile fondu par l'incendie et couvert de scories. 1/3 grandeur naturelle 153

Fig. 517. — Vase en pierre dure (grès siliceux?) déformé par l'incendie. 1/2 grandeur naturelle 153

Fig 518. — Plan du tombeau royal de Négadah (relevé et dessiné par M. G. Lampre) 155

Fig. 519 et 520. — Coupes du tombeau royal de Négadah (relevées et dessinées par M. G. Lampre). 156

Fig. 521. — Vue perspective du monument royal de Négadah (dessin de l'auteur). 157

Fig. 522 et 523. — Sceaux d'argile portant la bannière royale. 522 *a*, avers du sceau; 522 *b*, revers. 1/3 grandeur naturelle 165

Fig. 524 à 526. — Sceaux d'argile. 1/2 grandeur naturelle. 165

Fig. 527. — Mode de fermeture des jarres de terre cuite et cône d'argile portant la bannière royale 166

Fig. 528 à 548. — Marques relevées sur les jarres d'argile du tombeau royal de Négadah 166

Fig. 549. — Plaquette d'ivoire portant la bannière royale. Grandeur naturelle (dessin de M. G. Jéquier) 167

Fig. 550 à 555. — Plaquettes d'ivoire vues sur les deux faces, ayant servi d'étiquettes et portant des indications numériques (dessin de M. G. Jéquier) . . 167

Fig. 556. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier). 168

Fig. 557. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier) 168

Fig. 558. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier) 168

Fig. 559. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier) 169

Fig. 560. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier) 169

Fig. 561. — Impression d'un cylindre sur un cône d'argile (dessin de M. G. Jéquier) 170

Fig. 562 et 563. — Grandes jarres de terre cuite, hauteur $0^m,80$, diamètre maximum $0^m,35$ 172

Fig. 564 à 572. — Vases de terre cuite. — 564, terre rougeâtre grossière. — 565, pâte rouge clair. — 566, terre rouge fine vernie en noir. — 567, terre grossière rougeâtre. — 568, terre rougeâtre très grossière. — 569, pâte fine blanchâtre. — 570, terre fine grisâtre. — 571, terre fine blanchâtre. — 572, pâte grise très fine. 1/8 grandeur naturelle. 173

Fig. 573 à 580. — Vases en calcite rubanée (marbre onyx dit albâtre d'Égypte). 1/3 grandeur naturelle 175

Fig. 581 à 586. — Vases. — 581, roche porphyrique très altérée par la chaleur. — 582, pâte siliceuse, probablement poterie vitrifiée. — 583, granit de Syène. — 584, poterie vitrifiée. — 585 et 586, calcite rubanée. 1/3 grandeur naturelle 176

Pages.

Fig. 587 à 591. — Coupes en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle 176
Fig. 592 à 596. — Coupes en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle 177
Fig. 597 à 602. — Coupes. — 597, roche altérée indéterminable. — 598 et 599, poterie vitrifiée. — 600, grès argilo-micacé. — 601, poterie vitrifiée. — 602, diorite. 1/4 grandeur naturelle 177
Fig. 603. — Coupe en roche porphyrique altérée par la chaleur. 1/3 grandeur naturelle 178
Fig. 604 à 607. — Coupes en pierre dure. — 604, diorite. — 605 et 606, roches porphyriques altérées par la chaleur. — 607, roche indéterminable très altérée. 1/3 grandeur naturelle 178
Fig. 608 à 624. — Vases et galets de quartz. 1/4 grandeur naturelle 179
Fig. 625 à 627. — Vases en obsidienne. 2/3 grandeur naturelle 180
Fig. 628 à 653. — Vase de calcite rubanée (albâtre d'Égypte). 181
Fig. 629 à 647. — Sections de bords de vases en calcite rubanée 181
Fig. 648 à 653. — Ornements des mêmes vases. 1/4 grandeur naturelle . . . 181
Fig. 654. — Vase cylindrique en diabase ophitique. 1/3 grandeur naturelle. . 182
Fig. 655 à 656. — Vases globulaires en roches dures. — 655, roche indéterminable par suite des altérations causées par la chaleur. — 656, roche porphyrique très altérée. 1/3 grandeur naturelle 182
Fig. 657. — Vase globulaire en porphyre. 1/4 grandeur naturelle 183
Fig. 658 à 660. — Vases. — 658, porphyre altéré. — 659, poterie siliceuse vitrifiée. — 660, diorite. 1/4 grandeur naturelle. 183
Fig. 661 à 663. — Vases en géobertite. 2/3 grandeur naturelle 184
Fig. 664. — Vase en porphyre pétro-siliceux avec quartz globulaire. 1/4 grandeur naturelle 184
Fig. 665. — Vase en calcaire rose veiné de blanc. 2/3 grandeur naturelle. . . 184
Fig. 667. — Vase en poterie vitrifiée par l'incendie. 1/3 grandeur naturelle . . 185
Fig. 668 à 678. — Fragments de vases en ivoire. 1/2 grandeur naturelle. . . 186
Fig. 679. — Support de vase en calcite rubanée. 1/4 grandeur naturelle . . . 187
Fig. 680. — Table d'offrandes en calcite rubanée. 1/8 grandeur naturelle. . . 187
Fig. 681. — Cône en diabase ophitique. 2/3 grandeur naturelle 187
Fig. 682. — Mortier en porphyre altéré. 2/3 grandeur naturelle 187
Fig. 683. — Moulin à bras en grès jaune. 2/9 grandeur naturelle 188
Fig. 684. — Mortier (?) en granit. 2/3 grandeur naturelle 188
Fig. 685 et 686. — Pieds de meuble en ivoire. Grandeur naturelle 189
Fig. 687. — Pied de meuble en ivoire. Grandeur naturelle. 189
Fig. 688. — Fragment de pied de meuble en ivoire. 2/3 grandeur naturelle . . 189
Fig. 689 à 692. — Fragments de meubles en ivoire. 1/2 grandeur naturelle . . 190
Fig. 692 à 695. — Fragments d'un coffret en ivoire. 1/2 grandeur naturelle . . 191
Fig. 696 et 697. — Fragments d'un meuble en ébène. 1/2 grandeur naturelle. . 191
Fig. 698 et 699. — Figurines d'ivoire représentant une chienne et un lion. Grandeur naturelle 192
Fig. 700. — Figurine de cristal de roche représentant un lionceau. Grandeur naturelle. 193
Fig. 701 à 713. — Figurines d'ivoire représentant des poissons. 1/2 grandeur naturelle 193
Fig. 714. — Figurine en roche vitreuse verdâtre tachetée de blanc représentant le fruit d'un palmiste indéterminé. 1/2 grandeur naturelle 194

Pages.

Fig. 715 à 717. — Fragments d'une statuette articulée en ivoire. 3/4 grandeur naturelle 194

Fig. 718 à 732. — Objets divers. — 718, 719 et 720, fragments de statuettes en ivoire. — 721, 725, 728 et 729, perles d'agate et de cornaline. — 723, bouton de cuivre. — 730, perle de cuivre. — 722, 724, 726, 727 et 731, perles en pâte émaillée bleue. — 732, plaquettes d'ivoire d'hippopotame. 11/12 grandeur naturelle 195

Fig. 733 à 743. — Fragments d'anneaux et de bracelets. — 733, 735, 736, 737, 739, 740, ivoire. — 734 et 742, écaille de tortue. — 738 et 743, nacre. 2/3 grandeur naturelle 196

Fig. 744. — Perle d'or. Grandeur naturelle 197

Fig. 745 à 755. — Fragments d'ivoire. 2/3 grandeur naturelle 197

Fig. 756 à 759. — Instruments d'ivoire 198

Fig. 760. — Corne de gazelle 198

Fig. 761. Os de poisson. 1/2 grandeur naturelle 198

Fig. 762 à 766. — Fragments de bois. 1/2 grandeur naturelle 198

Fig. 767 et 768. — Plaques de stéatoschiste. 1/3 grandeur naturelle 199

Fig. 768. — Couteau de silex. 2/3 grandeur naturelle 200

Fig. 770 à 774. — Instruments de silex taillé. 2/3 grandeur naturelle 201

Fig. 775 à 777. — Instruments de silex taillé. 2/3 grandeur naturelle 202

Fig. 778. — Plan du tombeau du roi *Kâ*. Échelle 1 : 200 232

Fig. 779. — Stèle du roi *Kâ*. Musée de Guizèh. Granit noir. 1/10 grandeur naturelle 232

Fig. 780. — Stèle royale. Musée de Guizèh. Granit noir. 1/10 grandeur naturelle. 232

Fig. 781. — Plan du tombeau du roi *Den*. Échelle 1 : 125 233

Fig 782. — Plaquette de bois au nom du roi *Den*. Musée de Guizèh. Grandeur naturelle 234

Fig. 783. — Motif d'un cylindre au nom du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle. . 234

Fig. 784. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle 235

Fig. 785. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle 235

Fig. 786. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle 235

Fig. 787. — Empreinte d'un cylindre. Tombeau du roi *Den*. 2/3 grandeur naturelle. 236

Fig. 788-790. — Gravures sur des vases en terre. Tombeau du roi *Den*. 1/2 grandeur naturelle. 236

Fig. 791-792. — Gravures sur des vases en terre (Abydos). 1/3 grandeur naturelle. 236

Fig. 793-795. — Gravures sur des vases en terre (Abydos). 1/3 grandeur naturelle. 236

Fig. 796. — Plan du tombeau du roi *Dja*. Échelle 1 : 125 237

Fig. 797. — Stèle du roi *Dja*. Calcaire. 1/12 grandeur naturelle 238

Fig. 798-799. — Stèles de personnages privés Abydos. Musée de Guizèh. 1/4 grandeur naturelle. 239

Fig. 800-809. — Stèles de personnages privés (Abydos). Musée de Guizèh. 1/4 grandeur naturelle 240

Fig. 801. — Inscriptions sur un vase en albâtre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. 241

Fig. 811. — Inscription sur un vase en albâtre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. 241

Fig. 812. — Inscription sur un vase en pierre dure (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. 241

Fig. 813. — Inscription sur un plat d'albâtre (Abydos). Grandeur naturelle . . 241

Pages.
Fig. 814. — Inscription sur une plaquette d'ivoire (Abydos). Grandeur naturelle. 241
Fig. 815. — Plan du tombeau du roi *Ti*. Échelle 1 : 400. 242
Fig. 816. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . . 243
Fig. 817. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . . 243
Fig 818. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . . 243
Fig. 819. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . . 244
Fig. 820. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . 244
Fig. 821. — Empreinte d'un cylindre (Abydos). 3/4 grandeur naturelle. . . . 244
Fig. 822 et 823. — Jarres d'albâtre (Abydos). 1/9 grandeur naturelle 245
Fig. 824. — Cuve d'albâtre (Abydos). 3/16 grandeur naturelle 246
Fig. 825. — Fragments de terre émaillée en bleu (Abydos). 1/2 grandeur naturelle 246
Fig. 826 et 827. — Vases en cuivre (Abydos). 1/6 grandeur naturelle 246
Fig. 828 et 829. — Vases en cuivre (Abydos). 1/3 grandeur naturelle 249
Fig. 830. — Hache en cuivre (Abydos). 1/2 grandeur naturelle 250
Fig. 831 à 840. — Objets en cuivre (Abydos). 2/3 grandeur naturelle. . . . 251
Fig. 841 à 850. — Objets de cuivre (Abydos). 2/3 grandeur naturelle 252
Fig. 851. — Inscription sur un vase de cristal (Abydos). Grandeur naturelle. . 253
Fig. 852. — Inscription gravée sur la statue n° 1 de Guizèh. 4/5 grandeur naturelle 253
Fig. 853-856. — Plans de monuments chaldéens et assyriens. — 853. Temple de Mougheïr. — 854-855. Temple de Warka. — 856. Observatoire de Khorsabad 255
Fig. 857. — Cylindre en terre cuite, Musée de Guizèh 3/4 grandeur naturelle . 257
Fig. 858 à 862. — Vases en pierre dure de Tello. E. de Sarzec, *Découvertes en Chaldée*, pl. 26 257
Fig. 863. — Nom de bannière de Snefrou 259
Fig. 864. — Plaque de schiste du Louvre (Heuzey, *Revue archéologique*) . . 265
Fig. 865. — Objet en ivoire. Collection Pitt-River. Grandeur naturelle. . . . 267
Fig. 866. — Extrémité de canne en cuivre, Nécropole de Gebel-Silsileh. 1/3 grandeur naturelle 268

APPENDICE

Fig. 1. — Beit-Allam, n° 3. 280
Fig. 2. — Beit-Allam, n° 3. 283
Fig. 3. — Beit-Allam, n° 4. 284
Fig. 4. — Beit-Allam, n° 6 285
Fig. 5. — Beit-Allam, n° 6 285
Fig. 6. — Beit-Allam, n° 23 286
Fig. 7. — Beit-Allam, n° 23 287
Fig. 8. — Beit-Allam, n° 23 *bis* 288
Fig. 9. — Beit-Allam, n° 23 *bis*. 289
Fig. 10. — Négadah sud, n° 6 290
Fig. 11. — Négadah sud, n° 6 299
Fig. 12. — Négadah sud, n° 7 300
Fig. 13. — Négadah sud, n° 7. 301
Fig. 14. — Négadah sud, n° 21 301
Fig. 15. — Négadah sud, n° 21 302
Fig. 16. — Négadah sud, n° 32 303

Pages.

Fig 17. — Négadah sud, n° 32 303
Fig. 18. — Négadah sud, n° 38 304
Fig. 19. — Négadah sud, n° 38 304
Fig. 20. — Négadah sud, n° 38 (face postérieure) 305
Fig. 21. — Kawamil, n° 16 306
Fig. 22. — Kawamil, n° 16. 307
Fig. 23. — Kawamil, 18 M. 317
Fig. 24. — Kawamil, 18 M. 318
Fig. 25. — Kawamil, 22 M. 319
Fig. 26. — Kawamil, 22 M. 320
Fig. 27. — Kawamil, 32 M. 321
Fig. 28. — Kawamil, 32 M. 322
Fig. 29. — Kawamil, 33 M. 323
Fig. 30. — Kawamil, 33 M. 324
Fig. 31. — Négadah nord, n° 1 329
Fig. 32. — Négadah nord, n° 1 330
Fig. 33. — Négadah nord, n° 2 331
Fig. 34. — Négadah nord, n° 4 331
Fig. 35. — Négadah nord, n° 4 332
Fig. 36. — Négadah nord, n° 5 333
Fig. 37. — Négadah nord, n° 5 333
Fig. 38. — Négadah nord, n° 6 334
Fig. 39. — Guebel-Silsileh, n° 3 340
Fig. 40. — Guebel-Silsileh, n° 3. 341
Fig. 41. — Guebel-Silsileh, n° 4 341
Fig. 42. — Guebel-Silsileh, n° 4. 342
Fig. 43. — Guebel-Silsileh, n° 6 343
Fig. 44. — Guebel-Silsileh, n° 6. 344
Fig. 45. — Beit-Allam, n° 8 352
Fig. 46. — Négadah sud, n° 10 353
Fig. 47. — Négadah sud, n° 10 354
Fig. 48, 50, 52. — Négadah sud, n° 10. — 50, tibia et péroné. — 48, fémur. — 52, humérus (face antérieure) 355
Fig. 49, 51, 53. — Négadah sud, n° 10. — 53, humérus. — 49, fémur. — 51, tibia et péroné (face postérieure) 356
Fig. 54. — Négadah sud, n° 10. — Os coxal. 357
Fig. 55 et 56. — Négadah sud, n° 10. — 55, cubitus. — 56, radius. 358
Fig. 57. — Négadah sud, n° 32. — Lésions de la région frontale. 360
Fig. 58. — Kawamil, 40 F. 362
Fig. 59. — Crâne d'El-Amrah, n° 4. 364
Fig. 60 — Kawamil, 26 F. 365
Fig. 61. — Kawamil, n° 31 F. 366
Fig. 62. — Kawamil, n° 31 F. 366
Fig. 63. — Kawamil, n° 5, temporal vu par sa face interne 368
Fig. 64. — Kwamil, 25 F 370
Fig. 65. — Kawamil, n° 30 M. 370
Fig. 66. — Kawamil, n° 32 M 371

PLANCHES HORS TEXTE

Pl. I. — Bouchons de vases en terre (Abydos). Tombeau du roi Den. (Musée de Guizeh.). 234

Pl. II. — Statue n° 1 du Musée de Guizeh. 252

Pl. III. — Plaque de schiste. (Musée du ouvre.) 264

Pl. IV. — Plaque de schiste. (Musée de Guizeh.). 264

Pl. V. — Couteau en silex avec gaine d'or. (Musée de Guizeh.) 266

ERRATA

Page 21, ligne 24. Lire *Nofrit* au lieu de *Nofri*

— 28, — 1. Lire *Amenemhat*, au lieu de *Ousertesen*

— 51, fig. 111 (légende). Lire 4/5, au lieu de 1/3

— 128, — 413 — Lire 1/3, au lieu de 1/4

— 165, — 522 et 523 (légende). Lire 1/3, au lieu de 2/3

— 169, — 608 à 624 — Lire 1/2, au lieu de 1/4

— 183, — 658 à 660 — Lire 1/2, au lieu de 1/4

— 241, ligne 7. Lire (?), au lieu de ?

ANGERS, IMP. ORIENTALE DE A. BURDIN, 4, RUE GARNIER.

00082059

Digitized with financial assistance from
Hermès India
a project facilitated by the Rotary Club of Bombay

on 10 August, 2018